

PER. 120

[Handwritten signature]

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
 CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
 ET
 ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉATION UNIVERSELLE
 DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON AVRIL 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes



05002000016536

AUX BUREAUX DES ANNALES

MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE)

Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN, M. l'abbé BRIN et M. CORROYER. — Reliure amateur.....	32 fr.
Le même ouvrage, sur grand papier, broché, numéroté.....	42 »
Le Mont-Saint-Michel au péril de la Mer, son Histoire et ses Merveilles, par M. le chanoine L. BOSSEBŒUF, ouvrage couronné par l'Académie française, grand in-8° de près de 600 pages, 350 gravures.....	6 25
Saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN, (sans la partie descriptive de M. CORROYER), petite édition, broché.....	2 50
Le Mois de saint Michel, par la Rédaction des <i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 112 pages, in-16, 14 gravures : 0 fr. 35 l'unité ; 3 fr. 50 la donzaine.....	
Saint Michel et les Saints Anges considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. SOYER. In-18.....	1 50
Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France, par M. SOYER. In-12.....	2 60
Mois de saint Michel, par M. SOYER. In-12.....	2 »
La Vie angélique ou Imitation des Saints Anges, par M. SOYER. In-18.....	0 50
Essai sur l'Ange et l'homme, par M. SOYER. 2 vol. in-12.....	3 60
Les Mystères du Diable dévoilés, par M. SOYER. 1 vol. in-12.....	1 »
Jeanne d'Arc personnification de saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par l'abbé SOYER. Brochure in-16 illustrée.....	0 75
Les Saints Anges, par l'abbé CANTEL. In-32.....	1 50
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel, par Paul FEVAL, édit. populaire.....	2 25
Le Mont-Saint-Michel, nouveau guide du Mont-Saint-Michel et des environs, d'après les documents les plus récents, illustré de plus de 60 gravures, vues anciennes et modernes, carte de la baie.....	0 60
Saint Michael's-Mount, a very complete pilgrim's guide-book..... Post paid, Price	2 d. 1/2
Manual of Devotion to saint Michael, post paid, Price.....	4 d. »
Saint Michel Archange, son rôle dans le passé, le présent et l'avenir. Jolie brochure illustrée, édition de propagande.....	0 30

41^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PAUL DÉROULÈDE (RAOUL DE VILLEDIEU) (p. 1). — BULLETIN : *De Bonnes Pâques* (p. 6). — LA FÊTE DU 11 JUIN (p. 8). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 9); *Associés* (p. 10); *Annales* (p. 11); *Courrier* (p. 11); *Merci* (p. 11). — LE MONT SAINT-MICHEL EN CHAMBRE (p. 11). — ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX (p. 16). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 17). — LES HOSPICES DE GENÈTS (p. 21). — SAINT-MICHEL DE SOMMAIRE (CHAD. BLIN) (p. 27). — NÉCROLOGIE : *M. le Général de Verdière* (p. 28); *M. le Vicomte L. Le Mintier* (p. 29). — ACTIONS DE GRACES (p. 29). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 31).

UN GRAND FRANÇAIS

PAUL DÉROULÈDE

PARIS vient de décerner à Paul Déroulède l'honneur spontané de véritables funérailles nationales : grande figure, maintenant disparue, mais qui incarna trop bien le culte de la Patrie pour ne pas demeurer, longtemps encore, populaire chez nous. L'ardent patriote tient, et il tiendra longtemps, « une place immense dans l'imagination et dans le cœur du pays (1) ». Continuant sa pensée, l'auteur de ces lignes comparait Déroulède, alors dans sa retraite, au drapeau du régi-

(1) JÉRÔME et JEAN THARAUD, *Paul Déroulède*, p. 134.

ment « qui, les jours ordinaires, lorsque les hommes piétinent « dans la cour de la caserne, reste chez le colonel. Il est là « enfermé dans sa gaine de toile cirée entre la bibliothèque « et le bureau ; mais que le régiment s'ébranle, on le sort « de sa gaine, et il déploie au vent ses vieux plis soyeux et « lourds ».

Déroulède fut toujours prêt à dresser sa haute silhouette comme un étendard de ralliement. S'il gardait avec fierté son titre de *sonneur de clairon*, c'est qu'il continuait de lancer d'une voix ferme des appels vibrants à la concorde de tous les bons citoyens pour la résurrection de la France. France d'abord ! ce fut, toute sa vie, sa devise. Nous allons voir que, à la fidélité patriotique, il sut unir la fidélité religieuse la plus sincère et la plus chevaleresque.

* * *

Si l'homme d'un seul livre est redoutable, ne faut-il pas craindre davantage, quand on doit le combattre, l'homme d'une seule idée ? Voilà l'explication des haines acharnées qui s'attaquent au patriotisme de Paul Déroulède. La lutte ne le fatigue jamais : il garde le clairon aux lèvres jusqu'au dernier souffle. S'il le quitte, c'est, comme son héros, *qu'il achève de mourir !*

Ceux qui, dès avant sa mort, ont voulu recueillir dans une trop brève étude(1) quelques traits du grand patriote, eurent donc raison de choisir, comme exergue, la pensée de Michelet : « *Français de toute condition, de toute classe, de tout parti, retenez bien une chose : vous n'avez sur cette terre qu'un ami sûr, c'est la France* ».

Cet ami, Déroulède apprend à l'aimer durant l'année terrible. La première fois que son âme fière se révèle, c'est dans sa réponse au mot satisfait de Jules Ferry : « *Les armées de l'Empereur sont battues !* » — « *Et les armées de la France que sont-elles ?* » s'écrie-t-il.

(1) *Op. cit.*

Lieutenant de la garde mobile, Déroulède refuse de rentrer à Paris. Il veut la marche en avant et il s'engage au 3^e zouaves. « *On se fatigue beaucoup chez nous, objecte le colonel ; le sac « est lourd à porter ! — Moins lourd que la honte, mon colonel !* ».

On l'accepte. Quelques jours plus tard, M^{me} Déroulède présente elle-même au commandant des zouaves son second fils, âgé de dix-sept ans : « Mon commandant, dit-elle, vous avez « déjà mon aîné, je vous amène mon plus jeune. Et si j'en « avais un troisième, je vous l'amènerais aussi pour défendre « la patrie. » Telle mère, tel fils ; jamais le mot ne fut plus vrai.

Les deux frères se battent côte à côte. A Balan-Sedan, André Déroulède est blessé en pleine poitrine. Son frère l'emporte dans ses bras. Ils sont pris. Paul, prisonnier sur parole, après avoir accompagné le blessé qu'on évacue sur la Belgique, se rend à Berlin, d'où on l'expédie à Breslau.

La captivité ne ralentit pas son ardeur : il écrit des lettres dont le ton exaspère le gouverneur allemand. Indigné que Déroulède parle encore de *troupes*, le général prussien lui dit avec mépris : « Quand on est battu, on n'est plus une troupe, « on est un troupeau. »

— Monsieur, réplique Déroulède, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison mais non vos leçons de Français. »

Il réussit à s'évader et devient sous-lieutenant dans l'armée de Bourbaki. Sa bravoure se manifeste encore à Montbéliard ; mais le succès n'est qu'une lueur fugitive. Il faut se réfugier en Suisse ou se rendre. Déroulède n'accepte ni l'un ni l'autre. Ayant fait ses adieux aux turcos, il traverse seul les lignes prussiennes et va se mettre, à Bordeaux, à la disposition du ministre de la guerre.

La guerre finie, d'autres luttes plus douloureuses s'ouvrirent. La Commune ravageait Paris. Le vaillant soldat n'hésita pas : il se mit résolument au service de l'ordre public.

La paix revint enfin, mais le patriotisme garda cuisantes les

blessures faites à la France par la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Non seulement ses *Chants du Soldat* mais tous les actes de sa vie, après la guerre fatale, proclament l'espoir de la revanche et l'entretiennent vivace au fond des âmes. De glorieuses expéditions coloniales ne peuvent le consoler de l'humiliante défaite et de la rançon payée.

« — Ne pensez-vous pas, lui dit un jour Jules Ferry, qu'il serait sage de sacrifier les provinces perdues et de prendre des compensations ailleurs ?

— C'est ça, réplique Déroulède ; j'ai perdu deux enfants, et vous, vous m'offrez vingt domestiques ! »

Afin d'assurer la revanche, il veut former la jeunesse pour les combats de l'avenir. Il se passionne à répandre l'éducation militaire et patriotique des futurs soldats. Puis, le 12 mai 1882, il fonde la Ligue des patriotes.

Comment entrer dans le détail des luttes soutenues et des généreuses intrigues imaginées par ce Français qui ne cessa de rêver le renouveau de la France ! Qu'il cherche dans le général Boulanger le héros d'un nouveau coup d'État, qu'il prenne parti dans l'Affaire de Panama, qu'il tente un changement de régime avec le concours de l'armée, c'est toujours le même but qu'il poursuit : une œuvre de salubrité publique, de délivrance nationale.

On sait comment il fut exilé. Son retour fut un triomphe. Plus de trois cent mille Parisiens se pressaient pour le voir ; sa voiture mit trois heures à faire les huit kilomètres qui séparent la gare de l'Est de l'avenue Kléber. Pareille affluence ne se rencontrerait plus autour de lui, si ce n'est le jour où la capitale prendrait le deuil du grand citoyen.

Mais auparavant, malgré le mal qui pouvait subitement l'emporter, il tint une dernière fois à parler à la France. Ce fut à la manifestation annuelle de la Ligue des patriotes, à Champigny-la-Bataille. Sans penser, il le dit lui-même, à la joie d'assister encore à ce traditionnel pèlerinage, oubliant, s'il est possible, les héroïques morts de 1870, il veut rappeler

des faits d'importance capitale qui ont marqué cette année même : ce renouveau de la protestation de nos frères d'Alsace et de Lorraine, ce renouveau simultané du patriotisme en France manifesté par l'acceptation généreuse de la loi de 3 ans.

« C'est pour ces deux groupes de jeunes héros placé de chaque côté des Vosges que j'ai tenu à dire, non pas, hélas ! de bien vive voix, mais de tout ce qui me reste de souffle, de volonté et d'énergie, que le vieux crieur de guerre accomplira sa tâche jusqu'au bout et que si, au jour de la bataille sanglante, tout comme aujourd'hui au jour de cette patriotique manifestation, il lui est encore impossible de se tenir sur ses jambes ou même de sauter sur un cheval, il a trouvé par avance, dans un sûr et fidèle ami qui l'a déjà accompagné dans d'autres rencontres, le brave Léon Dumonteil, un compagnon qui a déjà pris l'engagement de le conduire en automobile sur la ligne de feu et de prendre part avec lui et avec vous, ô mes jeunes frères d'armes ! à la décisive et sainte victoire qui remettra le monde civilisé en équilibre, en remplaçant la Prusse en Prusse, l'Alsace-Lorraine en France, et la France dans toute sa splendeur, dans toute son indépendance et dans toute sa gloire.

« Dieu consente, Dieu veuille, Dieu fasse que rien n'arrête l'aiguille qui semble en marche vers cette heure décisive. Et, pour la liberté contre la tyrannie, pour l'égalité contre les privilèges, pour le droit contre la force :

« Vive, vive à jamais notre bien-aimée patrie, la France ! »

*
*
*

Ces dernières paroles couronnent une noble vie. Elles affirment que la foi chrétienne n'en fut pas absente. Déroulède le prouva maintes fois par des actes.

Il n'est pas défendu de penser que ses efforts pour rendre à la France sa grandeur trop oubliée eussent servi la cause

catholique. N'est-il pas frappant qu'il eut pour ennemis ceux qui précisément ont essayé, depuis quarante ans, de ruiner chez nous les traditions chrétiennes : Waldeck-Rousseau et G. Clémenceau après J. Ferry?

« C'est une pile électrique, cet homme, déclarait Waldeck-Rousseau. En l'exilant, je coupe les fils qui le relie à la foule ! »

Les tentatives de Déroulède n'ont pas réussi. Il dut trouver dans sa foi demeurée vive une consolation à tant d'échecs.

Il disait dans ses *Chants du Paysan* :

*Je crois en Dieu. La France, at tristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu.
La grande nation dort d'un sommeil qui tue ;
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.*

Pour en donner la preuve, il se fait conduire à Notre-Dame avant son départ pour Nice. Là, il assiste à la messe, communie, puis, sur ses deux béquilles, suit les quatorze stations du chemin de la croix. A Nice, il offre à sa paroisse une statue de saint Paul, son patron, et il tient à la voir bénir. Ses derniers moments sont d'un chrétien convaincu.

Quelle pensée énergique et féconde retenir d'une existence dépensée au service du pays ? Quel mot d'ordre Déroulède va-t-il laisser à de bons Français, à de bons catholiques français ? Ce mot qu'il a répandu, à travers la France, avec les statuts de sa *Ligue des patriotes* : Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, Républicains, ce sont là des prénoms ; c'est patriotes qui est le nom de famille. Disons de même : c'est catholiques et Français qui est le nom de famille.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 avril, messe pour les bienfaiteurs et les zélés.

NEUVAINÉ GÉNÉRALÉ MENSUELLE, du 11 au 19 avril.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coulances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois d'avril tout entier : De BONNES PAQUES.

Le zèle de l'Église redouble en ce mois pour grouper tous ses



LA RÉSURRECTION, du B^e Fra Angelico.

(Musée de Saint-Marc, à Florence.)

enfants à la table du Père de famille. Faire ses Pâques, c'est la seule manière d'établir qu'on est un véritable catholique, et c'est en même temps accomplir un devoir essentiel de sa religion. Puisse l'appel du prêtre, dans chaque paroisse, être entendu de tous ! Puisse l'effort des missionnaires arracher à leur déplorable routine des âmes depuis longtemps égarées loin de Dieu ! Sur-tout que chacun, dans cette rencontre solennelle avec son Dieu,

prenez conscience de ses responsabilités dans les difficultés de l'heure présente. Père de famille, citoyen et électeur, qu'il comprenne son devoir d'agir en vrai catholique, non seulement à l'église, mais au foyer, dans la vie publique, et, pour parler clairement, devant l'urne électorale.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Fête du 11 Juin

NOUS disons bien : la fête du **11 juin**, du **jeudi 11 juin** ! Car c'est bien ce jour-là, et non le 10 juin — comme on nous l'a fait dire dans les *Annales* de février — que sera célébré, au Mont Saint-Michel, le solennel anniversaire du **Gouronnement de Saint Michel**.

La coïncidence de cette fête locale avec la Fête-Dieu est heureuse. C'est l'Ange de l'Eucharistie que nous invoquerons en la fête de Jésus-Hostie.

Le désir de Mgr l'Évêque de Coutances est que cette journée égale en éclat les plus belles journées du Centenaire. Nous ne négligerons rien, de notre part, pour que satisfaction soit donnée à Sa Grandeur.

Des dispositions seront prises pour faciliter aux pèlerins l'accès du Mont Saint-Michel et la participation aux diverses cérémonies, dont le programme sera publié dans notre prochain numéro.

Des trains spéciaux, nous en avons l'espoir, seront mis en circulation de divers points du réseau de l'État. Les trains réguliers assurent, d'ailleurs, des communications avantageuses avec le Mont-Saint-Michel.

Les arrondissements de Coutances et d'Avranches sont spé-

cialement invités par Monseigneur notre Évêque à la fête du 11 juin.

La maîtrise de l'Institution Notre-Dame, d'Avranches, prêter son concours.

Enfin Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, a accepté de présider la fête. Sa Grandeur maintiendra, de la sorte, une tradition chère à son vénéré prédécesseur, le bon Mgr Meunier, qui aimait tant accomplir le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Des liens très étroits unissent le diocèse d'Évreux au diocèse de Coutances et à la Merveille de l'Occident. Ils seront resserrés encore par cette heureuse circonstance.

Un normand de Paris, M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, portera la parole.

Nous ne pouvons nous défendre de penser que la consécration de la Basilique du Vœu National est fixée au prochain *16 octobre*, c'est-à-dire en la fête de l'apparition de Saint Michel et de la consécration de sa Basilique au Mont-Tombe. L'histoire oblige à faire de ces rapprochements. Aussi bien, de les faire n'engage rien ni personne; mais on a plaisir à les esquisser. Un chapelain de Montmartre aura donc célébré, au Mont Tombe, les gloires de Saint Michel, l'année même où sera consacrée la Basilique du Sacré-Cœur.

Ceux de nos amis, prêtres ou laïques — du près ou du loin — qui voudraient grouper autour d'eux un certain nombre de pèlerins pour la fête du 11 juin, savent que nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les renseignements voulus, concernant le voyage et le séjour au Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Joseph Perron, de l'Isle-aux-Coudres; la Révérende Mère Michel, de Longhrea.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Février au 15 Mars, 703 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aoste, Angerville, Bais, Behobie, Binic, Bourlon, Caen, Centreville, Chalons-sur-Marne, Château-Porcien, Clitourps, Clomel, Douai, Ecueillé, Ell-Arrouch, Hal, Hartford, Jérusalem, Levroux, Longhrea, Luxeuil, Lyon, Montréal, Moon-sur-Elle, Montreux, Noisy-le-Sec, Oisy-le-Verger, Ottawa, Paris, Pontmain, Reims, Saint-Brieuc, Saint-Christoly de Blaye, Saint-Étienne, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe (près Montréal), Saint-Pierre d'Entremont, Ville-Lauzon, Villers-Agron, Woburn.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 FÉVRIER : Joseph-Arthur Lavoie ; Joseph-Eugène Lavoie ; Joseph-René Lavoie ; Joseph-Étienne Lavoie ; Joseph-Thomas-Louis Fremblay ; Joseph-Raoul Fremblay ; Joseph-Alfred Fremblay ; Joseph-Adrien Bergeron ; Joseph-Rolland Roberge ; Joseph-Noël-Victor Lortie ; Joseph-Théodore Léveillé ; Joseph-Georges Léveillé ; Joseph-Jean-Louis Debien ; Joseph-Rolland Vinet ; Joseph-François-Xavier Simard ; Marie-Alida Fremblay ; Marie-Jeanne Renaud ; Marie-Mignonne Renaud ; Marie-Ange-Florida Lavoie ; Marie-Bernadette Lagarde ; Marie-Ivette Lagarde ; Marie-Anne Chauvin ; Marie-Irène Bédard ; Marie-Yvonne Bédard ; Marie-Cécile Malo ; Marie-Rose-Alma Simard ; Marie-Élise-Annette Fremblay, de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe ; Thérèse-Marie-Elmire Daisy, de Oisy-le-Verger. — 21 FÉVRIER : René Angot, de Rennes ; Marguerite Angot ; Jacques Angot ; Bernard Angot, de Tours ; Bernard-Maurice-Georges Cornu, de Rouen. — 24 FÉVRIER : Edith-Gabrielle Lemelle, de Yvetot. — 3 MARS : Joseph-Michel-Raymond-Jacques Chené, de Ottawa. — 4 MARS : Yvette-Ida Arronaise, de Ternier ; Gabrielle Delatte, de Le Portel ; Thérèse-Louise Léal, de Paris. — 5 MARS : Marguerite de Cossé-Brissac ; Charles de Cossé-Brissac ; Philippe de Cossé-Brissac ; Magdeleine de Cossé-Brissac ; Artus de Cossé-Brissac, de Chalons-sur-Marne. — 6 MARS : Adelaïde Barbron, de Bais. — 9 MARS : Magdeleine Robin, de Levroux. — 10 MARS : Alice Turpin ; Paul Pomus ; Antoinette Morgère ; Anita Heurtel ; Marguerite Heurtel ; Louis Touanen ; Madeleine Touanen ; Jean-Louis Banère, de Binic ; Jacques d'Hubert ; Monique d'Hubert ; François d'Hubert, de Crépy-en-Valois ; Rémy Gréau ; André Gréau, de Viabon. — 12 MARS : Marie-Madeleine-Adrienne-Edmée Guès ; André-Marie-Charles-Louis-Victor Guès, de Poitiers ; Colette Fauchier-Delavigne ; André Fauchier-Magnan ; Henri Fauchier-Magnan, de Paris.

ANNALES. — Notre appel a été entendu. Tous nos amis, sans exception, nous envoient DEUX FRANCS CINQUANTE centimes pour leur réabonnement. Merci !

... Et que le mouvement ne se ralentisse pas !

COURRIER. — De notre excellente zélatrice de Compiègne : « Je vous adresse ci-inclus, en un mandat sur la poste, la somme de 75 francs, répartie comme suit : 1^o pour abonnement à 16 numéros des *Annales* : 40 francs ; 2^o pour messes à l'intention des Associés : 20 francs ; 3^o pour messes pour les Associés défunts : 10 francs ; 4^o pour consécrations d'enfants : 5 francs. »
(Inséré sur demande.)

MERCI. — De Lyon, nous avons reçu une très belle chasuble brodée : « Nous sommes heureuses, nous écrit notre bienfaitrice, d'offrir au sanctuaire de saint Michel cette chasuble que nous avons brodée, ma mère et moi, à l'honneur de l'Archange, pour la France. Depuis le 30 août 1887, je ne suis jamais retournée au Mont-Saint-Michel ; mais je ne crois pas avoir manqué un seul jour, depuis lors, à réciter l'invocation indulgenciée à saint Michel ! »

De Paris, nous sont venus deux vases en verre diamant avec des fougères et des branches d'ajoncs pour l'autel de saint Michel.

Nous remercions nos généreuses bienfaitrices et les assurons de nos prières.

Le Mont-Saint-Michel en Chambre

À la première séance du 17 février dernier, le Mont-Saint-Michel a eu les honneurs de la Chambre... des Députés. Ce n'est pas la dernière fois, soyons-en bien persuadés. En tout cas, ce n'est pas la première.

Laissons la parole au *Journal Officiel*, tout simplement... et ne nous hâtons pas de conclure que la question a fait un grand pas.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Ce n'est pas une réponse que je demande au Gouvernement. Ce que j'apporte ici, c'est une protestation, et vous allez voir, mes chers Collègues, qu'elle ne saurait être assez véhémence.

Il y a huit ans, pour la première fois, je suis monté à tribune, au temps où elle était encore permise aux orateurs (*Sourires.*) J'ai demandé au Gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour sauver une des merveilles de la France, le Mont-Saint-Michel. Le ministre des Travaux publics, à ce moment M. Barthou, m'a répondu, non sans une certaine acrimonie, que je n'avais pas à me préoccuper du Mont-Saint-Michel, que le Gouvernement était là pour se charger, à lui tout seul, de sa sauvegarde.

Il y a de cela huit ans. Depuis, nombre de fois, j'ai demandé à l'administration, soit des Travaux publics, soit des Beaux-arts, — car la question intéresse ces deux administrations — ce qu'on entendait faire. On m'a toujours répondu par de bonnes paroles; on a répondu aussi par des voyages accomplis avec fracas par des membres du Gouvernement. Mais, pendant ce temps, comme le constate M. le rapporteur Simyan, le Mont s'ensable de plus en plus; les moutons se rapprochent chaque jour de la Merveille; ils vont paissant en toute quiétude, avec l'espoir certain d'arriver bientôt au pied du Mont-Saint-Michel. (*Très bien ! très bien !*)

On a d'abord dit que l'administration des Travaux publics construirait un tunnel par lequel le chemin de fer arriverait jusqu'au pied du Mont-Saint-Michel. On a renoncé à cette idée plutôt spéciale, parce que le tunnel coûterait 21 millions et que son exécution semblait impossible en raison de la quantité de vase insondable qui sépare la terre du Mont-Saint-Michel.

Puis il a été question de couper une partie de la digue, et le sous-secrétaire d'État qui avait alors la charge des Beaux-arts, je ne me rappelle plus son nom...

M. CHARLES BENOIST. — Ne cherchez pas. C'était M. Dujardin-Beaumetz.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — ... me disait : couper une partie de la digue ne suffira probablement pas; j'irai jusqu'à demander sa suppression.

Or, on n'a rien fait. On n'a pas coupé la digue et on ne l'a pas supprimée, et, chose curieuse que je trouve dans le rapport de M. Simyan — je ne veux pas citer les termes de son rapport, et je regarde l'horloge, à cause de M. le rapporteur général et de M. le rapporteur des Beaux-arts... (*Sourires.*)

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Nous vous écoutons avec beaucoup d'intérêt et de sympathie.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — J'ai fait dans le rapport de M. Simyan une trouvaille charmante :

M. Simyan dit :

« Il n'y a plus actuellement de difficultés; les deux administrations sont arrivées à se mettre d'accord. »

Et il s'en déclare enchanté. Mais, immédiatement après, il constate qu'à cause précisément de cet accord, fait invraisemblable, rien n'est fait.

M. LE RAPPORTEUR. — Plus on est d'accord, moins on agit.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Dans ces conditions, je ne veux pas épuiser le temps de parole qui m'est imparti, mais je proteste de plus en plus énergiquement. C'est un véritable scandale, et je me demande quels intérêts s'agitent derrière cette question et en empêchent la solution. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur.

M. LE RAPPORTEUR. — Je suis entièrement d'accord avec M. de Villebois-Mareuil pour protester contre les retards apportés à la solution de cette question. Je demande instamment au Gouvernement, en particulier, à M. le Sous-Secrétaire d'État...

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Moi, je ne demande rien.

M. LE RAPPORTEUR. — ... de vouloir bien insister auprès du Ministre des Travaux publics. Il est certain que c'est de ce côté que viennent la plupart des difficultés que l'on soulève à chaque instant.

Vous aviez raison, mon cher collègue, il faut en finir. Vous avez bien voulu citer une phrase de mon rapport : plus on est d'accord et plus on paraît éloigné d'une solution. Il faut pourtant en terminer.

Je demande à M. le sous-Secrétaire d'État de faire dans ce sens tous ses efforts.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Sous-Secrétaire d'État.

M. LE SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS. — M. le Rapporteur de la commission du budget a tout à fait raison. Je puis lui donner satisfaction en lui faisant connaître que le projet préparé par le département des Travaux publics vient d'être communiqué à l'administration des Beaux-Arts, qu'il sera soumis à bref délai à la commission des monuments-historiques et présenté aussitôt après aux délibérations du Parlement (*Très bien ! Très bien !*).

M. CHARLES BENOIST. — Je demande à tirer d'un mot la conclusion philosophique de ces observations : quand deux

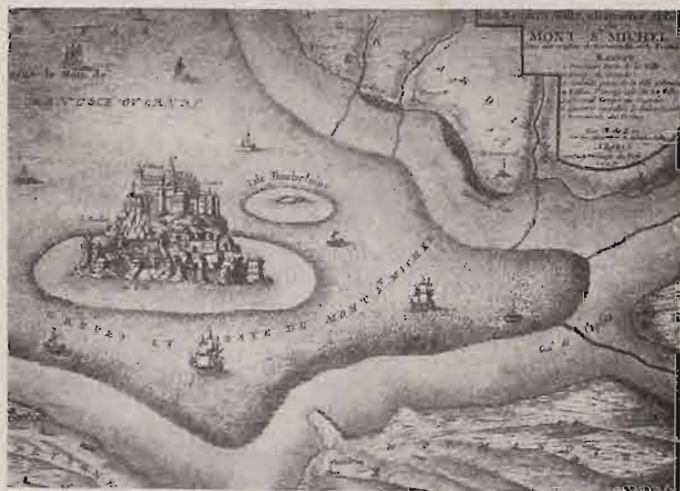
administrations ne sont pas d'accord, on ne fait rien ; quand elles le sont, on en fait encore moins (*Sourires*).

Ainsi prit fin cette courte discussion : par une boutade et des sourires !

C'est ainsi depuis plus de trente ans.

*
*
*

Cependant, M. Jules Roche, député de l'Ardèche, nous



LE MONT-SAINCT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER
(Carte de N. de Fer, 1705.)

assuré qu'il faut prendre la chose au sérieux. Grâce à lui, nous toucherions prochainement à l'heure où l'on mettra .. pioche en digue. Écoutons-le : il converse avec un rédacteur de l'*Intransigeant* qui vient l'interviewer, le 8 mars.

« Enfin, nous y arrivons, dit-il, en se frottant les mains ! Depuis 1882, je crie à tous les échos du Palais-Bourbon qu'il faut ouvrir la fameuse digue et que ne pas se hâter de le faire est un acte de barbarie insigne. Maintenant, ce n'est plus qu'une question de temps, de peu de temps, espérons-le. Le principal, c'est que ce projet n'ira plus devant le Parlement, contrairement à ce qu'on a dit à tort. C'est voté,

c'est adopté, c'est tranché, c'est entendu ! Actuellement, les plans sont dressés, ils vont être soumis à la commission des monuments historiques — dont je fais partie — et vous pouvez croire que les formalités ne traineront pas. J'y veillerai.

« Et maintenant savez-vous de quelle façon je m'y suis pris, pour réussir ? J'ai fait dépendre du budget des Beaux-Arts, ce monument du Mont-Saint-Michel qui relevait des Travaux publics ! Chaque année les Travaux publics se contentaient d'entasser sur la digue des quartiers de pierre qui ne faisaient qu'aggraver le mal. J'ai présenté alors, en 1911, un amendement proposant l'inscription au chapitre du budget des Beaux-Arts d'un paragraphe nouveau : La rupture de la digue du Mont-Saint-Michel. Après une vive discussion, et malgré l'opposition de M. Lucien Dior, le projet fut adopté par la Chambre, au cours de la séance du 30 mars 1911. Il fut inscrit effectivement en 1912, au chapitre 67. Et le tour était joué ! Maintenant on est *obligé* d'exécuter ce projet. Bientôt la mer reprendra possession de son voyage et balayera les sables mouvants qui menacent d'enlizer peu à peu la triple église.

« Les carottes et les betteraves, il est vrai, seront sacrifiées, ajouta le député avec un très fin sourire : mais les carottes et les betteraves sont des légumes si répandus sur notre planète ronde. »

*
*
*

Enregistrons donc les déclarations de M. Jules Roche. Joignons-y la démarche que vient de faire la Société pour la protection des paysages de France, pour « réclamer *officiellement* à la commission des monuments historiques la rupture de la digue qui ensable le Mont-Saint-Michel.. » et attendons.

Seulement — comme dit un journal — « pendant que les projets et contre-projets s'engagent de ministère en ministère, le sable poursuit son œuvre implacable. Un grain de sable perdit Cromwell, un grain de sable perdra le Mont ! »

Oui, car le grain de sable devient, d'une année à l'autre, banc de sable, plate-bande à criste marine, prairie herbue. A l'heure qu'il est, un banc de sable est en formation entre l'extrémité de la digue de Roche-Thorin — la plus néfaste — et le Mont-Saint-Michel. A moins de deux cents mètres de l'îlot, la verdure croît en liberté, favorisant par là même

l'amoncellement des sables. Ceux-ci montent sans cesse et s'étendent. Bientôt la prairie sera réalisée et rejoindra le Couesnon, en contournant le Mont par le Nord.

Il n'y a là, on peut nous en croire, aucune amplification oratoire. Nous ne faisons que constater ce que tout le monde voit.

Arrêtés Préfectoraux

Le Préfet de la Manche vient de prendre les deux arrêtés suivants :

I. — Limitation de la hauteur des constructions.

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les habitations du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — La hauteur maxima des maisons est fixée à 12 mètres, calculés du sol au faitage, la mesure étant prise dans l'axe de la façade la plus élevée, soit en bordure des rues et venelles, soit sur toutes autres parties du Mont où des constructions peuvent être élevées, sans que, du côté du rempart, dans une zone de 10 mètres, le long de ce rempart, la hauteur du faitage des constructions puisse, en aucun cas, dépasser 6 mètres au-dessus du dallage du chemin de ronde.

ART. 2. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

II. — Répression du « pistage ».

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant qu'il y a lieu de protéger le public contre les sollicitations répétées et excessives dont il est l'objet de la part des commerçants et de leurs employés au Mont-Saint-Michel ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est formellement interdit aux commerçants et à leurs employés, dans toute l'étendue de la commune du Mont-Saint-Michel, d'interpeller les passants sur la voie publique pour leur offrir leurs services ou leurs marchandises.

ART. 2. — Les commerçants et leurs employés, attendant les voyageurs à l'arrivée du train, devront se tenir sur le bas-côté de la digue, opposé à la voie ferrée. Ils pourront, par dérogation aux dispositions de l'article précédent, appeler le nom de l'établissement auquel ils appartiennent. Mais ils ne devront traverser la chaussée et se mettre à la disposition des voyageurs que sur la demande de ces derniers.

ART. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

... Sur quoi « le Veilleur » observe dans *Excelsior* : « Si tous les arrêtés préfectoraux ne sont pas dignes de retenir l'attention, celui que vient de prendre le préfet de la Manche doit, en revanche, être loué. Il assure la quiétude des promeneurs du Mont-Saint-Michel et veille au pittoresque de l'ilot... Mais comme il est difficile de contenter tout le monde, l'arrêté préfectoral soulève déjà pas mal de critiques et de doléances. »

Que sera-ce lorsque M. le Sous-Préfet d'Avranches en exigera l'exécution ?

Mon Carnet bleu

12 février. — La marée du matin est très belle. La vague déferle jusqu'à la seconde porte. — Ce soir, la tempête est déchaînée et secoue nos maisons.

13 février. — Sur les flots soulevés, les barques se balancent et s'agitent en tous sens. Au loin, on voit la mer, livrer aux digues des polders des assauts furieux. Quand on vous dit que la mode est au *Tango* !

14 février. — Nous voici retournés aux cieux gris, aux lointains brumeux, aux « paquets d'ouate souillée » qui en-

AUX BUREAUX DES ANNALES

MONT-SAINT-MICHEL (MANGHE)

Saint Michel et le Mont-Saint-Michel , par Mgr GERMAIN, M. l'abbé BRIN et M. CORROYER. — Reliure amateur.....	32 fr.
<i>Le même ouvrage</i> , sur grand papier, broché, numéroté.....	42 »
Le Mont-Saint-Michel au péril de la Mer , son Histoire et ses Merveilles, par M. le chanoine L. BOSSEBŒUF, ouvrage couronné par l'Académie française, grand in-8° de près de 600 pages, 350 gravures.....	6 25
Saint Michel et le Mont-Saint-Michel , par Mgr GERMAIN et M. l'abbé BRIN, (sans la partie descriptive de M. CORROYER), petite édition, broché.	2 50
Le Mois de saint Michel , par la Rédaction des <i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 112 pages, in-16, 14 gravures : 0 fr. 35 l'unité ; 3 fr. 50 la douzaine.	
Saint Michel et les Saints Angés considérés dans leurs relations avec le monde visible, par M. SOYER. In-18.....	1 50
Saint Michel Archange , protecteur de l'Église et de la France, par M. SOYER. In-12.....	2 60
Mois de saint Michel , par M. SOYER. In-12.....	2 »
La Vie angélique ou Imitation des Saints Angés , par M. SOYER. In-18.....	0 50
Essai sur l'Angé et l'homme , par M. SOYER. 2 vol. in-12.....	3 60
Les Mystères du Diable dévoilés , par M. SOYER. 1 vol. in-12.....	1 »
Jeanne d'Arc personnification de saint Michel et le Mont-Saint-Michel, par l'abbé SOYER. Brochure in-16 illustrée.....	0 75
Les Saints Angés , par l'abbé CANTEL. In-32.....	1 50
Les Merveilles du Mont-Saint-Michel , par Paul FEVAL, édit. populaire.....	2 25
Le Mont-Saint-Michel , nouveau guide du Mont-Saint-Michel et des environs, d'après les documents les plus récents, illustré de plus de 60 gravures, vues anciennes et modernes, carte de la baie.....	0 60
Saint Michaël's-Mount , a very complete pilgrim's guide-book..... Post paid, Price	2 d. 1/2
Manual of Devotion to saint Michael , post paid, Price.....	4 d. »
Saint Michel Archange , son rôle dans le passé, le présent et l'avenir. Jolie brochure illustrée, édition de propagande.....	0 30

41^e Année. — 1^{re} Livraison. — Avril 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PAUL DÉROULÈDE (RAUL DE VILLEDIEU) (p. 1). — BULLETIN : *De Bonnes Pâques* (p. 6). — LA FÊTE DU 11 JUIN (p. 8). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 9) ; *Associés* (p. 10) ; *Annales* (p. 11) ; *Courrier* (p. 11) ; *Merci* (p. 11). — LE MONT SAINT-MICHEL EN CHAMBRE (p. 11). — ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX (p. 16). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 17). — LES HOSPICES DE GENÈTS (p. 21). — SAINT-MICHEL DE SOMMAIRE (CHAD. BLIN) (p. 27). — NÉCROLOGIE : *M. le Général de Verdière* (p. 28) ; *M. le Vicomte L. Le Mintier* (p. 29). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 29). — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS (p. 31).

UN GRAND FRANÇAIS

PAUL DÉROULÈDE

PARIS vient de décerner à Paul Déroulède l'honneur spontané de véritables funérailles nationales : grande figure, maintenant disparue, mais qui incarna trop bien le culte de la Patrie pour ne pas demeurer, longtemps encore, populaire chez nous. L'ardent patriote tient, et il tiendra longtemps, « une place immense dans l'imagination et dans le cœur du pays (1) ». Continuant sa pensée, l'auteur de ces lignes comparait Déroulède, alors dans sa retraite, au drapeau du régi-

(1) JÉRÔME et JEAN THARAUD, *Paul Déroulède*, p. 134.

ment « qui, les jours ordinaires, lorsque les hommes piétinent « dans la cour de la caserne, reste chez le colonel. Il est là « enfermé dans sa gaine de toile cirée entre la bibliothèque « et le bureau; mais que le régiment s'ébranle, on le sort « de sa gaine, et il déploie au vent ses vieux plis soyeux et « lourds ».

Déroulède fut toujours prêt à dresser sa haute silhouette comme un étendard de ralliement. S'il gardait avec fierté son titre de *sonneur de clairon*, c'est qu'il continuait de lancer d'une voix ferme des appels vibrants à la concorde de tous les bons citoyens pour la résurrection de la France. France d'abord! ce fut, toute sa vie, sa devise. Nous allons voir que, à la fidélité patriotique, il sut unir la fidélité religieuse la plus sincère et la plus chevaleresque.

*
* *

Si l'homme d'un seul livre est redoutable, ne faut-il pas craindre davantage, quand on doit le combattre, l'homme d'une seule idée? Voilà l'explication des haines acharnées qui s'attaquent au patriotisme de Paul Déroulède. La lutte ne le fatigue jamais : il garde le clairon aux lèvres jusqu'au dernier souffle. S'il le quitte, c'est, comme son héros, *qu'il achève de mourir!*

Ceux qui, dès avant sa mort, ont voulu recueillir dans une trop brève étude(1) quelques traits du grand patriote, eurent donc raison de choisir, comme exergue, la pensée de Michelet : « *Français de toute condition, de toute classe, de tout parti, retenez bien une chose : vous n'avez sur cette terre qu'un ami sûr, c'est la France* ».

Cet ami, Déroulède apprend à l'aimer durant l'année terrible. La première fois que son âme fière se révèle, c'est dans sa réponse au mot satisfait de Jules Ferry : « *Les armées de l'Empereur sont battues!* » — « *Et les armées de la France que sont-elles?* » s'écrie-t-il.

(1) *Op. cit.*

Lieutenant de la garde mobile, Déroulède refuse de rentrer à Paris. Il veut la marche en avant et il s'engage au 3^e zouaves. « *On se fatigue beaucoup chez nous, objecte le colonel; le sac « est lourd à porter! — Moins lourd que la honte, mon colonel!* ».

On l'accepte. Quelques jours plus tard, M^{me} Déroulède présente elle-même au commandant des zouaves son second fils, âgé de dix-sept ans : « Mon commandant, dit-elle, vous avez « déjà mon aîné, je vous amène mon plus jeune. Et si j'en « avais un troisième, je vous l'amènerais aussi pour défendre « la patrie. » Telle mère, tel fils; jamais le mot ne fut plus vrai.

Les deux frères se battent côte à côte. A Balan-Sedan, André Déroulède est blessé en pleine poitrine. Son frère l'emporte dans ses bras. Ils sont pris. Paul, prisonnier sur parole, après avoir accompagné le blessé qu'on évacue sur la Belgique, se rend à Berlin, d'où on l'expédie à Breslau.

La captivité ne ralentit pas son ardeur : il écrit des lettres dont le ton exaspère le gouverneur allemand. Indigné que Déroulède parle encore de *troupes*, le général prussien lui dit avec mépris : « Quand on est battu, on n'est plus une troupe, « on est un troupeau. »

— Monsieur, réplique Déroulède, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison mais non vos leçons de Français. »

Il réussit à s'évader et devient sous-lieutenant dans l'armée de Bourbaki. Sa bravoure se manifeste encore à Montbéliard; mais le succès n'est qu'une lueur fugitive. Il faut se réfugier en Suisse ou se rendre. Déroulède n'accepte ni l'un ni l'autre. Ayant fait ses adieux aux turcos, il traverse seul les lignes prussiennes et va se mettre, à Bordeaux, à la disposition du ministre de la guerre.

La guerre finie, d'autres luttes plus douloureuses s'ouvrirent. La Commune ravageait Paris. Le vaillant soldat n'hésita pas : il se mit résolument au service de l'ordre public.

La paix revint enfin, mais le patriote garda cuisantes les

blesures faites à la France par la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Non seulement ses *Chants du Soldat* mais tous les actes de sa vie, après la guerre fatale, proclament l'espoir de la revanche et l'entretiennent vivace au fond des âmes. De glorieuses expéditions coloniales ne peuvent le consoler de l'humiliante défaite et de la rançon payée.

« — Ne pensez-vous pas, lui dit un jour Jules Ferry, qu'il serait sage de sacrifier les provinces perdues et de prendre des compensations ailleurs ?

— C'est ça, réplique Déroulède ; j'ai perdu deux enfants, et vous, vous m'offrez vingt domestiques ! »

Afin d'assurer la revanche, il veut former la jeunesse pour les combats de l'avenir. Il se passionne à répandre l'éducation militaire et patriotique des futurs soldats. Puis, le 12 mai 1882, il fonde la Ligue des patriotes.

Comment entrer dans le détail des luttes soutenues et des généreuses intrigues imaginées par ce Français qui ne cessa de rêver le renouveau de la France ! Qu'il cherche dans le général Boulanger le héros d'un nouveau coup d'État, qu'il prenne parti dans l'Affaire de Panama, qu'il tente un changement de régime avec le concours de l'armée, c'est toujours le même but qu'il poursuit : une œuvre de salubrité publique, de délivrance nationale.

On sait comment il fut exilé. Son retour fut un triomphe. Plus de trois cent mille Parisiens se pressaient pour le voir ; sa voiture mit trois heures à faire les huit kilomètres qui séparent la gare de l'Est de l'avenue Kléber. Pareille affluence ne se rencontrerait plus autour de lui, si ce n'est le jour où la capitale prendrait le deuil du grand citoyen.

Mais auparavant, malgré le mal qui pouvait subitement l'emporter, il tint une dernière fois à parler à la France. Ce fut à la manifestation annuelle de la Ligue des patriotes, à Champigny-la-Bataille. Sans penser, il le dit lui-même, à la joie d'assister encore à ce traditionnel pèlerinage, oubliant, s'il est possible, les héroïques morts de 1870, il veut rappeler

des faits d'importance capitale qui ont marqué cette année même : ce renouveau de la protestation de nos frères d'Alsace et de Lorraine, ce renouveau simultané du patriotisme en France manifesté par l'acceptation généreuse de la loi de 3 ans.

« C'est pour ces deux groupes de jeunes héros placé de chaque côté des Vosges que j'ai tenu à dire, non pas, hélas ! de bien vive voix, mais de tout ce qui me reste de souffle, de volonté et d'énergie, que le vieux crieur de guerre accomplira sa tâche jusqu'au bout et que si, au jour de la bataille sanglante, tout comme aujourd'hui au jour de cette patriotique manifestation, il lui est encore impossible de se tenir sur ses jambes ou même de sauter sur un cheval, il a trouvé par avance, dans un sûr et fidèle ami qui l'a déjà accompagné dans d'autres rencontres, le brave Léon Dumonteil, un compagnon qui a déjà pris l'engagement de le conduire en automobile sur la ligne de feu et de prendre part avec lui et avec vous, ô mes jeunes frères d'armes ! à la décisive et sainte victoire qui remettra le monde civilisé en équilibre, en remplaçant la Prusse en Prusse, l'Alsace-Lorraine en France, et la France dans toute sa splendeur, dans toute son indépendance et dans toute sa gloire.

« Dieu consente, Dieu veuille, Dieu fasse que rien n'arrête l'aiguille qui semble en marche vers cette heure décisive. Et, pour la liberté contre la tyrannie, pour l'égalité contre les privilèges, pour le droit contre la force :

« Vive, vive à jamais notre bien-aimée patrie, la France ! »

* *

Ces dernières paroles couronnent une noble vie. Elles affirment que la foi chrétienne n'en fut pas absente. Déroulède le prouva maintes fois par des actes.

Il n'est pas défendu de penser que ses efforts pour rendre à la France sa grandeur trop oubliée eussent servi la cause

catholique. N'est-il pas frappant qu'il eut pour ennemis ceux qui précisément ont essayé, depuis quarante ans, de ruiner chez nous les traditions chrétiennes : Waldeck-Rousseau et G. Clémenceau après J. Ferry ?

« C'est une pile électrique, cet homme, déclarait Waldeck-Rousseau. En l'exilant, je coupe les fils qui le relie à la foule ! »

Les tentatives de Déroulède n'ont pas réussi. Il dut trouver dans sa foi demeurée vive une consolation à tant d'échecs.

Il disait dans ses *Chants du Paysan* :

*Je crois en Dieu. La France, attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu.
La grande nation dort d'un sommeil qui tue ;
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.*

Pour en donner la preuve, il se fait conduire à Notre-Dame avant son départ pour Nice. Là, il assiste à la messe, communie, puis, sur ses deux béquilles, suit les quatorze stations du chemin de la croix. A Nice, il offre à sa paroisse une statue de saint Paul, son patron, et il tient à la voir bénir. Ses derniers moments sont d'un chrétien convaincu.

Quelle pensée énergique et féconde retenir d'une existence dépensée au service du pays ? Quel mot d'ordre Déroulède va-t-il laisser à de bons Français, à de bons catholiques français ? Ce mot qu'il a répandu, à travers la France, avec les statuts de sa *Ligue des patriotes* : Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, Républicains, ce sont là des prénoms ; c'est patriotes qui est le nom de famille. Disons de même : c'est catholiques et Français qui est le nom de famille.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

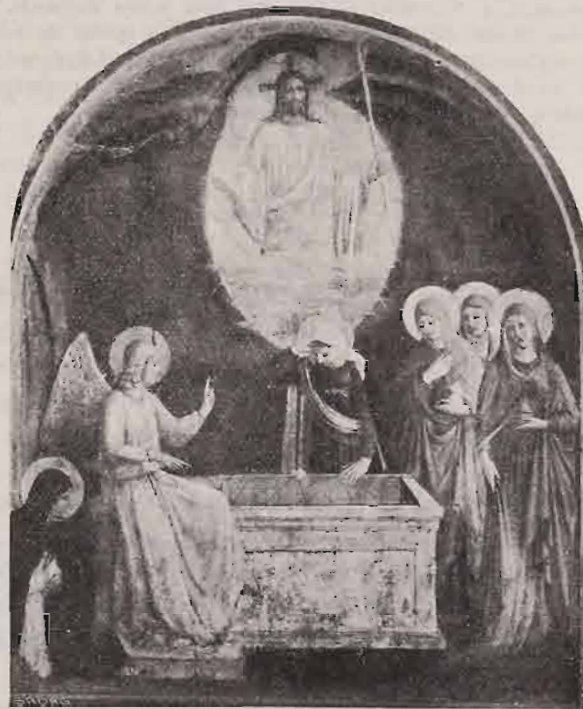
CHACUN LUNDI du mois d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 avril, messe pour les bienfaiteurs et les zéloteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 avril.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois d'avril tout entier : DE BONNES PAQUES.

Le zèle de l'Église redouble en ce mois pour grouper tous ses



LA RÉSURRECTION, du B^x Fra Angelico.

(Musée de Saint-Marc, à Florence.)

enfants à la table du Père de famille. Faire ses Pâques, c'est la seule manière d'établir qu'on est un véritable catholique, et c'est en même temps accomplir un devoir essentiel de sa religion. Puisse l'appel du prêtre, dans chaque paroisse, être entendu de tous ! Puisse l'effort des missionnaires arracher à leur déplorable routine des âmes depuis longtemps égarées loin de Dieu ! Surtout que chacun, dans cette rencontre solennelle avec son Dieu,

prenne conscience de ses responsabilités dans les difficultés de l'heure présente. Père de famille, citoyen et électeur, qu'il prenne son devoir d'agir en vrai catholique, non seulement à l'église, mais au foyer, dans la vie publique, et, pour parler clairement, devant l'urne électorale.

INDULGENCES DU MOIS. — *Indulgence plénière : 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.*

La Fête du 11 Juin

NOUS disons bien : la fête du **11 juin**, du **jeudi 11 juin** ! Car c'est bien ce jour-là, et non le 10 juin — comme on nous l'a fait dire dans les *Annales* de février — que sera célébré, au Mont Saint-Michel, le solennel anniversaire du **Gouronnement de Saint Michel**.

La coïncidence de cette fête locale avec la Fête-Dieu est heureuse. C'est l'Ange de l'Eucharistie que nous invoquerons en la fête de Jésus-Hostie.

Le désir de Mgr l'Évêque de Coutances est que cette journée égale en éclat les plus belles journées du Centenaire. Nous ne négligerons rien, de notre part, pour que satisfaction soit donnée à Sa Grandeur.

Des dispositions seront prises pour faciliter aux pèlerins l'accès du Mont Saint-Michel et la participation aux diverses cérémonies, dont le programme sera publié dans notre prochain numéro.

Des trains spéciaux, nous en avons l'espoir, seront mis en circulation de divers points du réseau de l'État. Les trains réguliers assurent, d'ailleurs, des communications avantageuses avec le Mont-Saint-Michel.

Les arrondissements de Coutances et d'Avranches sont spé-

cialement invités par Monseigneur notre Évêque à la fête du 11 juin.

La maîtrise de l'Institution Notre-Dame, d'Avranches, prêtera son concours.

Enfin Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, a accepté de présider la fête. Sa Grandeur maintiendra, de la sorte, une tradition chère à son vénéré prédécesseur, le bon Mgr Meunier, qui aimait tant accomplir le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Des liens très étroits unissent le diocèse d'Évreux au diocèse de Coutances et à la Merveille de l'Occident. Ils seront resserrés encore par cette heureuse circonstance.

Un normand de Paris, M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre, portera la parole.

Nous ne pouvons nous défendre de penser que la consécration de la Basilique du Vœu National est fixée au prochain *16 octobre*, c'est-à-dire en la fête de l'apparition de Saint Michel et de la consécration de sa Basilique au Mont-Tombe. L'histoire oblige à faire de ces rapprochements. Aussi bien, de les faire n'engage rien ni personne ; mais on a plaisir à les esquisser. Un chapelain de Montmartre aura donc célébré, au Mont Tombe, les gloires de Saint Michel, l'année même où sera consacrée la Basilique du Sacré-Cœur.

Ceux de nos amis, prêtres ou laïques — du près ou du loin — qui voudraient grouper autour d'eux un certain nombre de pèlerins pour la fête du 11 juin, savent que nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les renseignements voulus, concernant le voyage et le séjour au Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Joseph Perron, *de l'Isle-aux-Coudres* ; la Révérende Mère Michel, *de Longhrea*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Février au 15 Mars, 703 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aoste, Angerville, Bais, Behobie, Binic, Bourslon, Caen, Centreville, Chalons-sur-Marne, Château-Porcien, Clitourps, Clonmel, Douai, Ecueillé, Ell-Arrouch, Hal, Hartford, Jérusalem, Levroux, Longhrea, Luxeuil, Lyon, Montréal, Moon-sur-Elle, Montreux, Noisy-le-Sec, Oisy-le-Verger, Ottawa, Paris, Pontmain, Reims, Saint-Brieuc, Saint-Christoly de Blaye, Saint-Étienne, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe (près Montréal), Saint-Pierre d'Entremont, Ville-Lauzon, Villers-Agron, Woburn.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 FÉVRIER : Joseph-Arthur Lavoie ; Joseph-Eugène Lavoie ; Joseph-René Lavoie ; Joseph-Étienne Lavoie ; Joseph-Thomas-Louis Fremblay ; Joseph-Raoul Fremblay ; Joseph-Alfred Fremblay ; Joseph-Adrien Bergeron ; Joseph-Rolland Roberge ; Joseph-Noël-Victor Lortie ; Joseph-Théodore Léveillé ; Joseph-Georges Léveillé ; Joseph-Jean-Louis Debien ; Joseph-Rolland Vinet ; Joseph-François-Xavier Simard ; Marie-Alida Fremblay ; Marie-Jeanne Renaud ; Marie-Mignonne Renaud ; Marie-Ange-Florida Lavoie ; Marie-Bernadette Lagarde ; Marie-Ivette Lagarde ; Marie-Anne Chauvin ; Marie-Irène Bédard ; Marie-Yvonne Bédard ; Marie-Cécile Malo ; Marie-Rose-Alma Simard ; Marie-Élise-Annette Fremblay, de *Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe* ; Thérèse-Marie-Elmire Daisy, de *Oisy-le-Verger*. — 21 FÉVRIER : René Angot, de *Bennes* ; Marguerite Angot ; Jacques Angot ; Bernard Angot, de *Tours* ; Bernard-Maurice-Georges Cornu, de *Rouen*. — 24 FÉVRIER : Edith-Gabrielle Lemelle, de *Yvetot*. — 3 MARS : Joseph-Michel-Raymond-Jacques Chené, de *Ottawa*. — 4 MARS : Yvette-Ida Arronaie, de *Tergnier* ; Gabrielle Delatte, de *Le Portel* ; Thérèse-Louise Léal, de *Paris*. — 5 MARS : Marguerite de Cossé-Brissac ; Charles de Cossé-Brissac ; Philippe de Cossé-Brissac ; Magdeleine de Cossé-Brissac ; Artus de Cossé-Brissac, de *Chalons-sur-Marne*. — 6 MARS : Adelaïde Barbron, de *Bais*. — 9 MARS : Magdeleine Robin, de *Levroux*. — 10 MARS : Alice Turpin ; Paul Pomus ; Antoinette Morgère ; Anita Heurtel ; Marguerite Heurtel ; Louis Touanen ; Madeleine Touanen ; Jean-Louis Banère, de *Binic* ; Jacques d'Hubert ; Monique d'Hubert ; François d'Hubert, de *Crépy-en-Valois* ; Rémy Gréau ; André Gréau, de *Viabon*. — 12 MARS : Marie-Madeleine-Adrienne-Edmée Guès ; André-Marie-Charles-Louis-Victor Guès, de *Poitiers* ; Colette Fauchier-Delavigne ; André Fauchier-Magnan ; Henri Fauchier-Magnan, de *Paris*.

ANNALES. — Notre appel a été entendu. Tous nos amis, sans exception, nous envoient DEUX FRANCS CINQUANTE centimes pour leur réabonnement. Merci !

... Et que le mouvement ne se ralentisse pas !

COURRIER. — De notre excellente zélatrice de Compiègne : « Je vous adresse ci-inclus, en un mandat sur la poste, la somme de 75 francs, répartie comme suit : 1^o pour abonnement à 16 numéros des *Annales* : 40 francs ; 2^o pour messes à l'intention des Associés : 20 francs ; 3^o pour messes pour les Associés défunts : 10 francs ; 4^o pour consécrations d'enfants : 5 francs. » (Inséré sur demande.)

MERCI. — De Lyon, nous avons reçu une très belle chasuble brodée : « Nous sommes heureuses, nous écrit notre bienfaitrice, d'offrir au sanctuaire de saint Michel cette chasuble que nous avons brodée, ma mère et moi, à l'honneur de l'Archange, pour la France. Depuis le 30 août 1887, je ne suis jamais retournée au Mont-Saint-Michel ; mais je ne crois pas avoir manqué un seul jour, depuis lors, à réciter l'invocation indulgenciée à saint Michel ! »

De Paris, nous sont venus deux vases en verre diamant avec des fougères et des branches d'ajoncs pour l'autel de saint Michel.

Nous remercions nos généreuses bienfaitrices et les assureurs de nos prières.

Le Mont-Saint-Michel en Chambre

À la première séance du 17 février dernier, le Mont-Saint-Michel a eu les honneurs de la Chambre... des Députés. Ce n'est pas la dernière fois, soyons-en bien persuadés. En tout cas, ce n'est pas la première.

Laissons la parole au *Journal Officiel*, tout simplement... et ne nous hâtons pas de conclure que la question a fait un grand pas.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Ce n'est pas une réponse que je demande au Gouvernement. Ce que j'apporte ici, c'est une protestation, et vous allez voir, mes chers Collègues, qu'elle ne saurait être assez véhémement.

Il y a huit ans, pour la première fois, je suis monté à tribune, au temps où elle était encore permise aux orateurs (*Sourires.*) J'ai demandé au Gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour sauver une des merveilles de la France, le Mont-Saint-Michel. Le ministre des Travaux publics, à ce moment M. Barthou, m'a répondu, non sans une certaine acrimonie, que je n'avais pas à me préoccuper du Mont-Saint-Michel, que le Gouvernement était là pour se charger, à lui tout seul, de sa sauvegarde.

Il y a de cela huit ans. Depuis, nombre de fois, j'ai demandé à l'administration, soit des Travaux publics, soit des Beaux-arts, — car la question intéresse ces deux administrations — ce qu'on entendait faire. On m'a toujours répondu par de bonnes paroles; on a répondu aussi par des voyages accomplis avec fracas par des membres du Gouvernement. Mais, pendant ce temps, comme le constate M. le rapporteur Simyan, le Mont s'ensable de plus en plus; les moutons se rapprochent chaque jour de la Merveille; ils vont paissant en toute quiétude, avec l'espoir certain d'arriver bientôt au pied du Mont-Saint-Michel. (*Très bien! très bien!*)

On a d'abord dit que l'administration des Travaux publics construirait un tunnel par lequel le chemin de fer arriverait jusqu'au pied du Mont-Saint-Michel. On a renoncé à cette idée plutôt spéciale, parce que le tunnel coûterait 21 millions et que son exécution semblait impossible en raison de la quantité de vase insondable qui sépare la terre du Mont-Saint-Michel.

Puis il a été question de couper une partie de la digue, et le sous-secrétaire d'État qui avait alors la charge des Beaux-arts, je ne me rappelle plus son nom...

M. CHARLES BENOIST. — Ne cherchez pas. C'était M. Du-jardin-Beaumetz.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — ... me disait : couper une partie de la digue ne suffira probablement pas; j'irai jusqu'à demander sa suppression.

Or, on n'a rien fait. On n'a pas coupé la digue et on ne l'a pas supprimée, et, chose curieuse que je trouve dans le rapport de M. Simyan — je ne veux pas citer les termes de son rapport, et je regarde l'horloge, à cause de M. le rapporteur général et de M. le rapporteur des Beaux-arts... (*Sourires.*)

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. — Nous vous écoutons avec beaucoup d'intérêt et de sympathie.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — J'ai fait dans le rapport de M. Simyan une trouvaille charmante :

M. Simyan dit :

« Il n'y a plus actuellement de difficultés; les deux administrations sont arrivées à se mettre d'accord. »

Et il s'en déclare enchanté. Mais, immédiatement après, il constate qu'à cause précisément de cet accord, fait invraisemblable, rien n'est fait.

M. LE RAPPORTEUR. — Plus on est d'accord, moins on agit.

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Dans ces conditions, je ne veux pas épuiser le temps de parole qui m'est imparti, mais je proteste de plus en plus énergiquement. C'est un véritable scandale, et je me demande quels intérêts s'agitent derrière cette question et en empêchent la solution. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur.

M. LE RAPPORTEUR. — Je suis entièrement d'accord avec M. de Villebois-Mareuil pour protester contre les retards apportés à la solution de cette question. Je demande instamment au Gouvernement, en particulier, à M. le Sous-Secrétaire d'État...

M. LE VICOMTE DE VILLEBOIS-MAREUIL. — Moi, je ne demande rien.

M. LE RAPPORTEUR. — ... de vouloir bien insister auprès du Ministre des Travaux publics. Il est certain que c'est de ce côté que viennent la plupart des difficultés que l'on soulève à chaque instant.

Vous aviez raison, mon cher collègue, il faut en finir. Vous avez bien voulu citer une phrase de mon rapport : plus on est d'accord et plus on paraît éloigné d'une solution. Il faut pourtant en terminer.

Je demande à M. le sous-Secrétaire d'État de faire dans ce sens tous ses efforts.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Sous-Secrétaire d'État.

M. LE SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS. — M. le Rapporteur de la commission du budget a tout à fait raison. Je puis lui donner satisfaction en lui faisant connaître que le projet préparé par le département des Travaux publics vient d'être communiqué à l'administration des Beaux-Arts, qu'il sera soumis à bref délai à la commission des monuments historiques et présenté aussitôt après aux délibérations du Parlement (*Très bien! Très bien!*).

M. CHARLES BENOIST. — Je demande à tirer d'un mot la conclusion philosophique de ces observations : quand deux

administrations ne sont pas d'accord, on ne fait rien ; quand elles le sont, on en fait encore moins (*Sourires*).

Ainsi prit fin cette courte discussion : par une boutade et des sourires !

C'est ainsi depuis plus de trente ans.

Cependant, M. Jules Roche, député de l'Ardèche, nous



LE MONT-SAINCT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER
(Carte de N. de Fer, 1705.)

assuré qu'il faut prendre la chose au sérieux. Grâce à lui, nous toucherions prochainement à l'heure où l'on mettra .. pioche en digue. Écoutons-le : il converse avec un rédacteur de *l'Intransigeant* qui vient l'interviewer, le 8 mars.

« Enfin, nous y arrivons, dit-il, en se frottant les mains ! Depuis 1882, je crie à tous les échos du Palais-Bourbon qu'il faut ouvrir la fameuse digue et que ne pas se hâter de le faire est un acte de barbarie insigne. Maintenant, ce n'est plus qu'une question de temps, de peu de temps, espérons-le. Le principal, c'est que ce projet n'ira plus devant le Parlement, contrairement à ce qu'on a dit à tort. C'est voté,

c'est adopté, c'est tranché, c'est entendu ! Actuellement, les plans sont dressés, ils vont être soumis à la commission des monuments historiques — dont je fais partie — et vous pouvez croire que les formalités ne traineront pas. J'y veillerai.

« Et maintenant savez-vous de quelle façon je m'y suis pris, pour réussir ? J'ai fait dépendre du budget des Beaux-Arts, ce monument du Mont-Saint-Michel qui relevait des Travaux publics ! Chaque année les Travaux publics se contentaient d'entasser sur la digue des quartiers de pierre qui ne faisaient qu'aggraver le mal. J'ai présenté alors, en 1911, un amendement proposant l'inscription au chapitre du budget des Beaux-Arts d'un paragraphe nouveau : La rupture de la digue du Mont-Saint-Michel. Après une vive discussion, et malgré l'opposition de M. Lucien Dior, le projet fut adopté par la Chambre, au cours de la séance du 30 mars 1911. Il fut inscrit effectivement en 1912, au chapitre 67. Et le tour était joué ! Maintenant on est *obligé* d'exécuter ce projet. Bientôt la mer reprendra possession de son voyage et balayera les sables mouvants qui menacent d'enlizer peu à peu la triple église.

« Les carottes et les betteraves, il est vrai, seront sacrifiées, ajouta le député avec un très fin sourire : mais les carottes et les betteraves sont des légumes si répandus sur notre planète ronde. »

Enregistrons donc les déclarations de M. Jules Roche. Joignons-y la démarche que vient de faire la Société pour la protection des paysages de France, pour « réclamer *officiellement* à la commission des monuments historiques la rupture de la digue qui ensable le Mont-Saint-Michel.. » et attendons.

Seulement — comme dit un journal — « pendant que les projets et contre-projets s'engagent de ministère en ministère, le sable poursuit son œuvre implacable. Un grain de sable perdit Cromwell, un grain de sable perdra le Mont ! »

Oui, car le grain de sable devient, d'une année à l'autre, banc de sable, plate-bande à criste marine, prairie herbue. A l'heure qu'il est, un banc de sable est en formation entre l'extrémité de la digue de Roche-Thorin — la plus néfaste — et le Mont-Saint-Michel. A moins de deux cents mètres de l'îlot, la verdure croît en liberté, favorisant par là même

l'amoncellement des sables. Ceux-ci montent sans cesse et s'étendent. Bientôt la prairie sera réalisée et rejoindra le Couesnon, en contournant le Mont par le Nord.

Il n'y a là, on peut nous en croire, aucune amplification oratoire. Nous ne faisons que constater ce que tout le monde voit.

Arrêtés Préfectoraux

Le Préfet de la Manche vient de prendre les deux arrêtés suivants :

I. — Limitation de la hauteur des constructions.

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les habitations du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — La hauteur maxima des maisons est fixée à 12 mètres, calculés du sol au faitage, la mesure étant prise dans l'axe de la façade la plus élevée, soit en bordure des rues et venelles, soit sur toutes autres parties du Mont où des constructions peuvent être élevées, sans que, du côté du rempart, dans une zone de 10 mètres, le long de ce rempart, la hauteur du faitage des constructions puisse, en aucun cas, dépasser 6 mètres au-dessus du dallage du chemin de ronde.

ART. 2. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

II. — Répression du « pistage ».

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant qu'il y a lieu de protéger le public contre les sollicitations répétées et excessives dont il est l'objet de la part des commerçants et de leurs employés au Mont-Saint-Michel ;

Considérant que M. le Maire du Mont-Saint-Michel, régulièrement mis en demeure de prendre les mesures nécessaires, n'a pas donné suite à cette injonction ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est formellement interdit aux commerçants et à leurs employés, dans toute l'étendue de la commune du Mont-Saint-Michel, d'interpeller les passants sur la voie publique pour leur offrir leurs services ou leurs marchandises.

ART. 2. — Les commerçants et leurs employés, attendant les voyageurs à l'arrivée du train, devront se tenir sur le bas-côté de la digue, opposé à la voie ferrée. Ils pourront, par dérogation aux dispositions de l'article précédent, appeler le nom de l'établissement auquel ils appartiennent. Mais ils ne devront traverser la chaussée et se mettre à la disposition des voyageurs que sur la demande de ces derniers.

ART. 3. — M. le Sous-Préfet d'Avranches est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le 20 février 1914.

Le Préfet : GIRAUD.

... Sur quoi « le Veilleur » observe dans *Excelsior* : « Si tous les arrêtés préfectoraux ne sont pas dignes de retenir l'attention, celui que vient de prendre le préfet de la Manche doit, en revanche, être loué. Il assure la quiétude des promeneurs du Mont-Saint-Michel et veille au pittoresque de l'îlot... Mais comme il est difficile de contenter tout le monde, l'arrêté préfectoral soulève déjà pas mal de critiques et de doléances. »

Que sera-ce lorsque M. le Sous-Préfet d'Avranches en exigera l'exécution ?

Mon Carnet bleu

12 février. — La marée du matin est très belle. La vague déferle jusqu'à la seconde porte. — Ce soir, la tempête est déchaînée et secoue nos maisons.

13 février. — Sur les flots soulevés, les barques se balancent et s'agitent en tous sens. Au loin, on voit la mer, livrer aux digues des polders des assauts furieux. Quand on vous dit que la mode est au *Tango* !

14 février. — Nous voici retournés aux cieux gris, aux lointains brumeux, aux « paquets d'ouate souillée » qui en-

combrent l'horizon. Que ne puis-je mettre mon point à la ligne... sur une ligne bleue, très bleue. Mais point ne puis.

15 février. — C'est à ne pas jeter dehors les chiens eux-mêmes ! Les braves toutous en prendraient pour leur rhume, assurément. Pour ne pas courir le risque d'une congestion pulmonaire, restons au coin du feu. N'imitons pas ces voyageurs intrépides qui ont affronté la pluie et la froidure.

16 février. — Même refrain. Mauvaise journée.

17 février. — O contraste ! O subit revirement des choses ! Le soleil brille d'un vif éclat... Continuez la description. Ce n'est pas malin : les zéphirs chargés des tièdes haleines du printemps ; le parfum de la terre humide, des plantes gonflées de sève ; le charme des bourgeons qui se dilatent et s'épanouissent ; la verdure tendre des prairies et des sillons... Par malheur, ici, nous ne jouissons de ce réveil de la nature que de loin, par l'imagination. Ah ! si les polders s'étendaient jusqu'au pied de nos remparts ! Mais non ! Ne voilà-t-il pas que l'on se mêle de les arrêter, de les tenir à distance ? Et cela par amour de l'art, du pittoresque, de la poésie ! Serait-il donc vrai qu'il y a poésie et poésie, et que les choses ne sont belles qu'à la condition de rester elles-mêmes et bien en place ?

18 février. — Contraste encore. La nuit fut toute entière à la pluie ; la matinée aussi. Mais à quoi bon noter ces vétilles, vieux radoteur ?

19 février. — Graves, soucieux, nos édiles de la Commission des Travaux publics reçoivent aujourd'hui les travaux de canalisation. Il y a bien, par-ci, par-là, un robinet qui fonctionne mal, un tuyau qui fuit, un clapet qui retient tout... à l'égout, des pavés qui dansent ; mais il faut bien en finir, sac à papier !

20 février. — Des promeneurs héroïques : un monsieur, sa femme, son fils, la gouvernante et le chauffeur ! Ils ont fait un tour à Tombelaine, à pied, bien entendu. Tous, sauf madame, ont ôté leurs chaussures et barbotent avec délices dans les ruisseaux et les mares. Le Dr Kneipp serait ravi de les voir. Mais n'est-il pas mort ? Monsieur se dévoue, au surplus, et porte sa moitié sur son dos, quand, d'aventure, un ruisseau barre la route. C'est très touchant et, pour peu que le soleil s'y prête, nous aurons une saison magnifique ; car, vous le voyez, sous ce rapport très spécial, le spectacle est plutôt en avance.

21 février. — Une bonne petite tempête, cette nuit. Tout juste assez pour vous donner le frisson.

22 février. — Hé ! voici qui est mieux... ou pire, au choix ! Le vent soufflait hier au soir avec une violence telle que les

maisons elles-mêmes tremblaient et que l'on put se croire revenu à l'heureux temps où des mains maternelles balançaient « nos couches chancelantes ! » Le baromètre est descendu dans le sous-sol. Je veux dire qu'il marque, ce matin encore, 72° 1/2. Cependant, le calme est rétabli, et nous pouvons, en paix, ouvrir la *Mission* du Mont-Saint-Michel. La *Mission* ! elle sera, pendant quinze jours, l'objet de nos soucis, beaucoup plus que le temps qu'il fait. La première réunion suffit à fonder les meilleures espérances. Dès l'abord, le P. Leveille — un nom symbolique, disait jadis le *Réveil* à Baptiste — a conquis son auditoire par la netteté de son langage et son aménité.

23 février. — Nous vivons les *jours gras*. Prière de ne pas l'oublier. Car c'est la raison pour quoi, malgré l'incertitude, l'inconstance même de la température, quelques voyageurs se hasardent à dévisager notre vieux Mont. « colosse de granit », drapé de brume, fouetté par l'averse et secoué par le vent.

24 février. — Le *Figaro* annonce que M. le Préfet de la Manche vient de prendre deux arrêtés : l'un aurait pour objet la limitation de la hauteur des constructions au Mont-Saint-Michel ; l'autre réprimerait le « pistage » des voyageurs en notre bonne ville. Le Préfet se substituerait ainsi au Maire dans les questions de police municipale. Le jour viendra où le Mont-Saint-Michel, déclaré en état de siège, sera rattaché à l'administration centrale, à moins qu'il ne relève du département de la guerre. Laissez faire. On parle toujours de reconstituer la vie et les mœurs du passé dans leur cadre naturel. L'occasion est excellente. Que l'on rétablisse les bavoles, le pont-levis, la herse... et que des gens d'armes, bardés de fer, lance au poing, casque en tête, accueillent les visiteurs, qui, ne leur en déplaise ! montreront patte blanche avant de pénétrer dans nos murs. Cela rappellera la guerre de Cent ans.

25 février. — Première fête de la *Mission*. Les enfants, qui reçurent, le matin, les cendres bénites, puis, après dîner, se livrèrent aux passionnants exercices de la petite guerre, sont, ce soir, admis à l'honneur de déposer aux pieds de la Vierge bouquets et couronnes de fleurs. L'assistance est nombreuse, aussi considérable que possible.

26 février. — Pas besoin de jumelles pour admirer le paysage. Nous sommes en pleine nébuleuse, au sein d'une brume épaisse, qui ne permet pas de voir plus loin que le bout de son nez.

27 février. — Magnifique journée. Voyageurs relativement

nombreux. Quant à ceux-ci, il est curieux de remarquer comme tout ce qui a trait au Mont, ce qu'il renferme, ce qu'il abrite, tout, en un mot, prend à leurs yeux un intérêt injustifié. Le moindre incident, le plus léger détail s'amplifient démesurément. J'en ai eu la preuve aujourd'hui. Volontiers, l'on nous croirait isolés, vivant en marge de la civilisation. Que l'on sache donc enfin que les *indigènes* du Mont-Saint-Michel sont les clients assidus des Grands Magasins de Paris, voire des grands couturiers de la capitale !

1^{er} mars. — Communion générale des enfants. A la grand'messe, Mgr Lepetit apporte à la paroisse la bénédiction épiscopale et ses propres encouragements. Le soir, une conférence spéciale réunit les hommes seuls. Il s'en trouve un bon nombre, corrects, attentifs et dociles, pour entendre le missionnaire qui les entretient du renouveau catholique et les presse de revenir décidément à la pratique religieuse.

2 mars. — « Anatole ! Anatole ! Vois donc : des *mi-mo-sas* au Mont-Saint-Michel ! » — Grand émoi dans la compagnie de touristes, d'où est partie l'exclamation. Curieux en effet, très curieux. Ce sera beaucoup moins drôle lorsque, à l'abri des fortifications, croîtront les rouges betteraves aux flancs rebondis !

3 mars. — Dans le chœur de l'église un reposoir a été érigé : la barque, la fameuse barque à *Saint Pierre*, s'enlève sur un fond de filets. Il s'agit de faire ce que l'on appelle la fête du travail, toujours populaire dans les missions.

4 mars. — Il vente joliment sur la digue ; de braves automobilistes, hommes, femmes et enfants, grelottent, s'exaspèrent devant leur moteur qui persiste, tel un âne têtue, à ne vouloir point se remettre en marche. Voilà les plaisirs du voyage. Ne dit-on pas que la surprise est un élément de bonheur ?

5 mars. — La pêche au saumon a donné, cette semaine. Pas étonnant : les filets étaient bénits. Et comme les pêcheurs les bénissent à leur tour ! Or le missionnaire, de son côté, se déclare satisfait : lui aussi a fait bonne pêche. Bravo !

6 mars. — Le crachin n'a pas cessé un seul instant de la journée. Les murs suintent l'humidité, le granit ruisselle ; on respire de la buée froide qui enrhumme la gorge et congestionne les bronches. Quand même, il faut préparer la grande fête de la Réparation, la dernière de la Mission. Il faut, encore, se prêter à l'inspection canonique. Les cloches ont annoncé en effet l'arrivée de M. le Doyen de Pontorson, qui venait remplir chez nous les obligations de sa charge.

8 mars. — Clôture de la Mission. La communion générale est bien consolante. Ce n'est pas en vain que Dieu aura parlé par la bouche de son messager. Sa voix fut entendue et sa grâce accueillie avec reconnaissance et respect. C'est donc la joie la plus sincère qui anima le chant du *Te Deum*, après les derniers conseils du missionnaire et les remerciements de M. le Curé. Une image pieuse conservera dans chaque famille le souvenir de ces jours. Le Mont-Saint-Michel n'est pas gâté, il faut en convenir. Depuis 1896 aucune mission proprement dite n'avait réchauffé la piété — souvent absente — de ses habitants.

GINGATZ.

LA CHARITÉ MONASTIQUE

Les Hospices de Genêts

ON a remarqué avec beaucoup d'à-propos que durant tout le moyen âge, « les œuvres de charité, d'assistance, d'instruction, la plupart des travaux publics, le contrôle des administrations, l'expansion de la civilisation étaient du ressort presque exclusif de l'Église (1) ». En ce qui concerne les œuvres de charité et d'assistance en particulier, il est avéré que l'État se déchargeait sur l'Église du soin des pauvres, des malades, des orphelins, de tous ceux, en un mot, qui attendent de la société le soulagement de leur infortune. Le code Justinien ne va-t-il pas jusqu'à proclamer que, dans tout l'Empire, les malheureux « appartiennent à l'Évêque, forment sa famille (2) ».

Or, dans l'étendue de leurs domaines respectifs, les abbayes exerçaient ce rôle charitable, dévolu, en principe, à l'Évêque. Des gentilshommes de la contrée, leurs vassaux pour la plupart, les aidaient dans cette tâche, en aumônant de leurs terres aux établissements fondés par les moines. Ceux-ci, au demeurant, se réservaient les plus lourdes charges. L'histoire

(1) GUIRAUD, *Histoire partielle. Histoire vraie*, Tome I, page 187.

(2) *Code Justinien*, XI, 40.

est remplie des témoignages de leur charité. Seigneurs terriens, ils ne se contentaient pas d'administrer selon la justice leurs sujets ; assurer à tous une instruction convenable ne leur suffisait pas davantage. La misère matérielle appelait leur sollicitude ; ils se donnaient bien garde de fermer l'oreille à la prière de la détresse.

Les Bénédictins du Mont-Saint-Michel possédaient, on le sait, d'immenses domaines en bordure de la baie. Il les devaient, le plus souvent, à la munificence des ducs de Normandie et de Bretagne. Ils se firent donc, à toutes les époques, un devoir strict de subvenir aux besoins des populations placées, au temporel du moins, sous la crosse abbatiale. Ce devoir, ils s'en acquittèrent avec une libéralité admirable, tant que, par un déplorable abus de pouvoir, le monarque ne tarit pas la source de leur bienfaisance, en attribuant aux abbés commendataires — qui n'avaient de l'abbé que le nom — le plus clair des revenus monastiques.

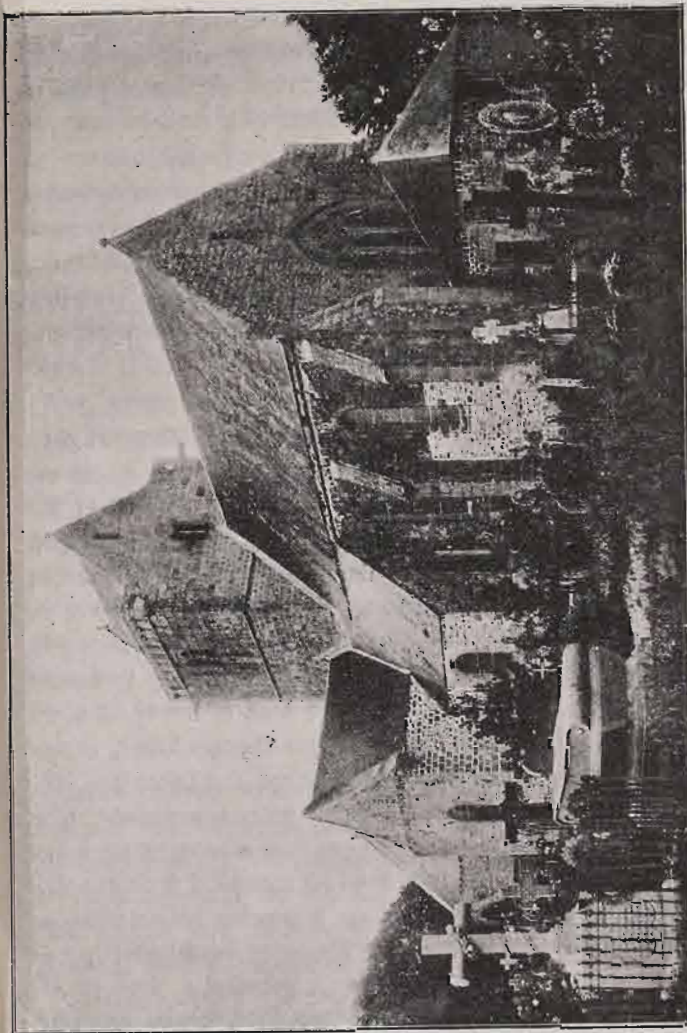
Dès l'origine, Genêts (1) avait été rattaché au Mont-Saint-Michel. De son vivant même, saint Aubert avait fait don à la collégiale, érigée par lui sur le Mont-Tombe, de la terre qu'il possédait à Genêts. Plus tard, le duc de Normandie, Richard I^{er}, accorda aux Bénédictins, substitués [aux chanoines séculiers, les *baronnies* de Genêts et d'Ardevon, beaucoup plus importantes que l'ensemble des dotations primitives. C'était au XI^e siècle.

Sans tarder, les moines du Mont-Saint-Michel établirent à Genêts, au centre de leurs possessions de ce côté de la baie, un prieuré qui bénéficia d'une partie des revenus de la seigneurie et fut pourvu de deux religieux : *un prieur et un compagnon* (2). »

Mais ceci était peu à leur gré. Non seulement l'Abbaye pratiquait largement l'aumône et l'hospitalité ; non seulement en chacun des nombreux prieurés forains de sa dépendance les

(1) Genêts, 602 habitants, 696 hectares de superficie, à 11 kilomètres d'Avranches, sur la baie du Mont-Saint-Michel.

(2) Bulle du Pape Clément VII (Aux Archives de la Manche).



ÉGLISE DE GENÈTS

mêmes œuvres étaient ordonnées et exécutées ; mais encore il fallait que les vieillards et les malades fussent groupés sous un toit commun, pour recevoir les secours spéciaux réclamés par leur état. Il fallait créer des hospices. Les Bénédictins se donnèrent garde d'oublier ce devoir de leur charge. A Genêts, ils fondèrent deux établissements hospitaliers : un *hôtel-Dieu* et une *léproserie*.

Le premier remonte au XII^e siècle. L'honneur en revient à l'illustre abbé Robert de Torigni, qui fut, pour Genêts aussi bien que pour le Mont, un bienfaiteur insigne.

A quelle date fut constitué l'Hôtel-Dieu ? On ne saurait le dire précisément, faute de documents. Toutefois, ce dut être peu de temps avant la charte de 1182, dont voici la traduction :

« Robert, abbé, et le couvent du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, à tous les fidèles, salut dans le Seigneur. Sachez que nous avons concédé et donné en aumône et confirmé par notre présente charte à la maison des pauvres établie à Genêts, pour l'aide des indigents et des malades qui y seront reçus, une charretée à un cheval [du bois] de notre forêt de Bivie, à avoir et posséder chaque semaine à perpétuité ; et une acre de terre située en lieu convenable, dans le marais de Genêts. Nous confirmons encore à la même maison un jardin près du moulin d'Espaillart que Hugues Vigor, et une demi-acre que Gervais fils d'Hélie, et une demi-acre que Philippe fils de Ruallend, donnèrent, de notre assentiment, à la maison mentionnée, et tout ce que l'on aumônera de notre fief à la maison susdite, étant saufs les revenu et droit de notre église. Nous accordons néanmoins à tous les bienfaiteurs de ce lieu communication de tous les biens [spirituels] qui se font ou se feront dans notre église à perpétuité. Fait publiquement, au chapitre du Mont, l'an du Seigneur mil cent quatre-vingt-deux (1). »

(1) *Actes de Robert de Torigni*, publiés par Léopold Delisle.

De cette charte ressort d'une façon éclatante le grand désir de l'abbé Robert de Torigni de voir se développer l'institution charitable qu'il avait fondée et à laquelle il dispensait ses largesses. Les bourgeois de Genêts, encouragés par son exemple et par les faveurs spirituelles promises aux bienfaiteurs, enrichirent l'Hôtel-Dieu de donations importantes. En reconnaissance, l'Abbé du Mont-Saint-Michel partagea avec eux le patronage de la maison. C'est pourquoi on lit au Livre blanc du diocèse d'Avranches que « les patrons de la chapelle Sainte-Anne de la Maison-Dieu de Genêts sont l'abbé du Mont-Saint-Michel et les bourgeois de Genêts ». Abbé et bourgeois nommaient donc à tour de rôle le prieur de la chapelle.

Les successeurs de Robert de Torigni ne furent pas moins empressés que lui à accroître les revenus de l'Hôtel-Dieu. Raoul de Villedieu accorda à Genêts la foire des Rameaux qui se tenait au Mont-Saint-Michel, à condition que le bénéfice de la coutume en serait versé à l'établissement charitable. Une charte du roi saint Louis confirma ce transfert, l'an 1232.

D'un document de la même époque, il appert que, outre le prieur, au moins deux frères hospitaliers s'adonnaient au soin des malades pauvres de l'Hôtel-Dieu (1). Les assistés devaient donc être passablement nombreux.

*
*
*

Parmi les malheureux, objet de la sollicitude des moines, il y avait une catégorie particulièrement digne de pitié, les lépreux. Sous l'invocation de sainte Catherine, une maison fut aménagée pour les recevoir sur le sol Genissais. L'initiative en est due vraisemblablement à l'abbé Jourdain, qui gouverna le Mont-Saint-Michel, de 1191 à 1212.

L'histoire nous a conservé le nom d'un sieur Guillaume de La Lande, vassal du Mont-Saint-Michel, qui transféra à la léproserie les revenus de la chapelle qu'il avait lui-même

(1) Charte du prieur de l'Hôtel-Dieu (1231) aux Archives de la Manche.

fondée en son fief. Elle nous donne, de même, les noms d'un bon nombre de chapelains, appelés par la confiance des abbés du Mont-Saint-Michel et nommés par les évêques d'Avranches à ce poste périlleux. Aussi bien, les descendants de Guillaume de La Lande tinrent toujours à honneur de présenter les candidats, selon que l'avaient octroyé à leur généreux ancêtre l'abbé et le couvent du Mont au Péril de la mer.

Combien de siècles durèrent les hospices de Genêts ? L'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital général d'Avranches en 1696. Au dire de M. le chanoine Pigeon, du bâtiment il reste seulement le corps principal ; encore a-t-il perdu sa joli tourelle ronde et subi d'autres modifications. « La façade septentrionale a quelque peu conservé sa physionomie, ainsi que les deux pignons avec leurs épannements en pierre, une tête de cheminée du XIII^e ou XIV^e siècle avec une large ogive vers l'orient. Cette porte, aujourd'hui maçonnée, conduisait sans doute des celliers dans l'oratoire privé et le cimetière de l'hôpital, où l'on a découvert un grand nombre d'ossements humains. La grange de la maison et les autres bâtiments ont disparu (1) ».

La léproserie fut supprimée plus tôt, selon toutes les apparences. Le dernier chapelain connu fut nommé en 1532. La chapelle Sainte-Catherine des lépreux, souvent mentionnée dans les actes de Genêts, est détruite depuis longtemps. Le cadastre en marque l'emplacement.

Telle est l'histoire, brièvement résumée, des hospices de Genêts. Il serait intéressant de faire d'autres recherches et de montrer, par exemple, ce que les moines du Mont-Saint-Michel ont fait à Ardevon, à Saint-Pair, ailleurs encore, pour soulager la misère de leurs sujets. Nous nous promettons d'y revenir.

(1) Chanoine E. A. PIGEON. *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, page 110.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel de Sommaire

DANS le canton de Laigle nous trouvons, dès le XI^e siècle, deux églises dédiées à l'Archange ; l'une appelée Saint-Michel de Sommaire, et l'autre Saint-Michel d'Ecorsay. La première, qui était du diocèse d'Evreux, avant le Concordat de 1802, dépendait pour le civil de l'élection de Verneuil et de l'intendance d'Alençon. Elle comptait environ 150 habitants en 1789. Longtemps cette paroisse avait fait la joie de ses pasteurs par la pratique des œuvres de la charité. Mais au XVII^e siècle, le voisinage de Laigle où le commerce attirait un grand nombre d'ouvriers étrangers au pays, avait été funeste aux habitants de Saint-Michel de Sommaire. L'esprit d'impiété et de révolution sociale qui soufflait partout en 1789 augmentèrent encore le mal. Aussi, lorsqu'on demanda aux prêtres le serment constitutionnel, le Curé de Saint-Michel de Sommaire, M. l'abbé Bessin, fut-il en butte à la persécution parce qu'il resta fidèle à l'Eglise. Il subit même un glorieux martyre, qui nous est rapporté en ces termes par un témoin oculaire (1) :

« M. Bessin, curé de Saint-Michel de Sommaire, cacha les ornements sacrés de son église, afin qu'ils ne fussent pas profanés par l'intrus et se retira dans la ville de Rouen. Trois mois après il retourna, secrètement dans sa paroisse et de là à Laigle. Lorsqu'il entra dans cette ville, il fut rejoint par ses paroissiens, qui se saisirent de lui et le conduisirent à la municipalité. On lui fit subir un interrogatoire. Il convint qu'il avait caché les ornements et les vases sacrés de son église, conformément aux prescriptions des anciens évêques en temps de persécution. Il fut conduit sur les lieux, découvrit l'endroit où ces ornements et les vases sacrés étaient renfermés, et fut ensuite ramené à Laigle par ses paroissiens, accompagnés de quelques brigands des paroisses voisines. Il n'en fallut pas davantage pour amener la populace qui demanda sa tête. La municipalité de la ville se présenta, afin de prévenir les excès auxquels ils voulaient se porter, mais cette précaution fut inutile. Le maire les conjura d'attendre

(1) Voir *Martyrs de la Révolution dans le diocèse de Sées*, par M. le chanoine BLIN.

au moins que le tribunal, qui était assemblé, eût jugé le coupable, il alla même jusqu'à se jeter à leurs pieds, en les suppliant de ne pas se déshonorer par un lâche assassinat. Ces remontrances ne servirent qu'à les irriter. Plusieurs hommes armés arrachèrent le malheureux pasteur de sa prison, le traînèrent dans la rue, le renversèrent d'un coup de bourrade et le percèrent de mille coups. Les uns lui coupèrent la tête et lui enfoncèrent un bâton dans la bouche pour la faire voir au peuple. Les autres traînèrent son corps dans les rues, dans les ruisseaux en frappant dessus à coups de bâton, de sabre et de baïonnette, et ils forcèrent tous ceux qui passaient de frapper sur le cadavre défiguré et ensanglanté. Ses bras furent coupés et jetés dans la rivière, et son corps resta à la porte du cimetière. »

Le bon curé avait alors soixante-deux ans. Il avait passé une grande partie de sa vie dans la paroisse de Saint-Michel de Sommaire, où il s'était montré le modèle des pasteurs par sa charité pour les pauvres et les malheureux. Il ne vivait que pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. On voit qu'il fut bien mal récompensé sur la terre de son zèle et de sa charité. Il n'est pas douteux que saint Michel, le patron de son église, qu'il avait contribué, selon son pouvoir, à faire aimer et honorer en ce monde, ne lui ait fait dans l'autre un bon accueil, et n'ait présenté avec joie son âme au Roi-Jésus, distributeur des véritables récompenses : la gloire et le bonheur éternels.

Depuis 1892, il n'y a plus de paroisse de Saint-Michel de Sommaire. Elle a été supprimée au moment du Concordat, et ses habitants sont réunis pour le culte public à ceux de Saint-Nicolas de Sommaire.

Chanoine BLIN.

Nécrologie

NOUS avons appris avec beaucoup de regret la mort du général baron DE VERDIÈRE, divisionnaire, du cadre de réserve, grand Officier de la Légion d'honneur, décédé en sa villa de Saint-Cloud, victime d'un accident d'automobile.

Né le 26 novembre 1829, à Lons-le-Saulnier (Jura), le général de Verdière sortait de Saint-Cyr et de l'ancien corps d'état-major. Sous-lieutenant en 1849, il était capitaine cinq ans après, en 1854. Choisi comme officier d'ordonnance par le

général Fleury, il était auprès de son chef à l'ambassade de Russie, au moment de la déclaration de guerre en 1870.

Revenu en France, il assista comme commandant aux opérations de l'armée de l'Est, avec les généraux Bourbaki et Clinchant, et fut interné comme prisonnier en Suisse. Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1878, il fut nommé général de brigade en 1884 et général de division en 1889. Il avait été comme colonel et général de brigade chef d'état-major au Mans. Comme divisionnaire, il commanda la 7^e division du 4^e corps d'armée.

Très dévot à saint Michel, très attaché au Mont-Saint-Michel, le général avait bien voulu, à la demande des Pères de S. Edme, accepter d'être parrain de l'une de nos cloches, la cloche de l'armée, offerte par les Associés de l'Archiconfrérie, le 23 avril 1899. En lui nous perdons un bienfaiteur insigne.

* *

M. le vicomte Léon LE MINTIER a été rappelé à Dieu. Compositeur estimé, il laisse plusieurs cantiques devenus populaires. Nous en citerons un seul qui nous intéresse plus directement : « *Quis ut Deus ! C'est le cri de victoire* ».

Daigne saint Michel accueillir au Paradis ses bons et loyaux serviteurs !

ACTIONS DE GRACES

MARS

Calvados. — Deux messes de reconnaissance pour la protection manifeste de saint Michel et des saints Auges, en deux circonstances différentes.

M. H., zélatrice.

M^{lle} O., associée, envoie 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire, et en action de grâces... J'y joins 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance, à la même intention.

M^{me} P., associée, remercie la sainte Vierge et saint Michel de leur protection. Elle vous prie de faire brûler deux cierges, l'un à l'autel de N.-D. des Auges et l'autre à l'autel de saint Michel.

A. M.

- Eure.** — Vive reconnaissance à saint Michel pour sa visible protection.
A. L.
- Gard.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe pour les âmes du Purgatoire qui ont eu le plus la dévotion à saint Michel pendant leur vie et auxquelles personne ne pense, et en remerciement d'une grâce obtenue.
P. D.
- Haute-Garonne.** — Action de grâces aux saints Archanges Michel et Raphaël. Ci-inclus 5 francs pour honoraires de deux messes, en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.
- Isère.** — Une messe de reconnaissance à saint Michel, pour une grâce demandée et obtenue.
A. B.
Je vous envoie 5 francs en action de grâces à saint Michel pour une heureuse guérison.
E. P. N.
- Loire-Inférieure.** — Une messe de reconnaissance pour guérison.
M. P.
- Manche.** — Je vous envoie un bon de poste de 15 francs, en témoignage de reconnaissance.
Anonyme.
- Meurthe-et-Moselle.** — Je vous prie de faire dire une messe de remerciement à saint Michel pour sa protection au cours d'une opération subie par ma petite-fille.
J. N.
- Basses-Pyrénées.** — Ci-joint 2 francs pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue.
J. B. L.
- Haute-Savoie.** — Veuillez faire célébrer deux messes d'action de grâces. Saint Michel est venu à notre secours chaque fois que nous l'avons invoqué. Qu'il en soit béni et remercié.
S. A. D., zél.
- Seine.** — Reconnaissance à saint Michel pour son secours dans une circonstance périlleuse.
L. M.
- Var.** — Reconnaissance à saint Michel qui nous a presque obtenu une grâce à laquelle nous attachons un grand prix, et qui m'a spécialement secourue dans mes épreuves personnelles. Ci-joint une modeste offrande.
E. M.
- La Guadeloupe.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de reconnaissance à saint Michel pour sa bienveillante protection.
En. B., zélateur.
- Allemagne.** — Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue.
V^o M., zélatrice.
- Suisse.** — Je vous envoie 5 francs pour une messe de reconnaissance à l'autel privilégié de saint Michel, pour une faveur signalée obtenue par l'intercession du grand Archange.
V. L.

AVRIL

- Aisne.** — Ci-joint 5 francs en action de grâces à saint Michel.
D. D. A.
- Alpes-Maritimes.** — Merci à saint Michel dont la protection s'est fait sentir durant ma maladie.
C. B.
- Eure.** — Ci-joint un bon de poste de 4 francs pour célébrer, en l'honneur de saint Michel, à son sanctuaire même, une messe applicable aux âmes les plus délaissées du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
M. C.

- Loire.** — Je vous envoie ci-joint l'honoraire d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.
C. B.
- Mayenne.** — Je viens vous prier de bien vouloir célébrer à mes intentions, et pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession, une messe à l'autel du saint Archange.
C. F.
- Pas-de-Calais.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel.
Anonyme.
- Puy-de-Dôme.** — Prière de célébrer une messe pour le succès d'un examen, et en action de grâces pour faveurs obtenues.
Vve J. H.
- Basses-Pyrénées.** — Vives actions de grâces à saint Michel pour sa visible protection en faveur d'une école placée sous l'égide de son nom.
Abbé D.
- Rhône.** — Merci chaleureux à saint Michel dont la protection nous a préservés d'un très gros ennui.
G. C.
- Seine.** — En reconnaissance d'une faveur toute spéciale de saint Michel, je désire m'enrôler dans l'Archiconfrérie.
M^{me} L.
Trois messes en action de grâces pour la puissante protection que m'a accordée le glorieux Archange.
J. P.
- Seine-et-Marne.** — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel Archange à son sanctuaire béni en reconnaissance d'une grande grâce spirituelle obtenue à mon fils aîné.
C. C.
- Tarn.** — Deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.
Famille S.
- Var.** — Ci-joint une offrande pour une messe à saint Michel qui nous a exaucés dans une affaire particulièrement chère.
E. M.
- La Réunion.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe de remerciement à saint Michel, pour une grâce obtenue.
M^{me} P. E. G., zél.
- Canada.** — Prière de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel et en reconnaissance de faveurs obtenues.
Sœur M. de L.

Adieux à nos chers Défunts

- Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.
- Calvados.** — Falaise : M. Eugène Baize.
- Cher.** — Bourges : M. Clément Groult ; M^{me} Clément Groult, *fidèles associés, père et mère de deux dévouées zélatrices, décédés à huit jours d'intervalle.*
- Finistère.** — Brest : M^{me} Micheau, *fidèle abonnée.*
- Haute Garonne.** — Toulouse : M. Henry de Sévin.
- Gers.** — Lectoure : M. Daniel Masson.
- Gironde.** — Loupiac : M. le chanoine Buche, *curé.*
- Hérault.** — Beziers : M^{me} Léopold Bouillet, *très dévote au saint Archange. Elle récitait quotidiennement le chapelet de saint Michel.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Belleisle. — Pleugueneuc : M. le vicomte Le Mintier.

Indre. — Vicq-sur-Nahon : M. Denis Plat. — Buzançais : M. Jean-Baptiste Rousseau ; M^{me} Rousseau, née Adèle Audoux. — Levroux : M. François Grenon ; M. Paul Mestivier ; M. Silvain Jouaneau ; M^{me} V^{ve} Joyeux, née Alphonsine Morin ; M^{me} V^{ve} Mouzé, née Clémence Faguet ; M^{me} Angélique Guilgault.

Jura. — Montaigne : M^{me} Philomène Gauthier.

Loire-Inférieure. — Nantes : S. G. Mgr Rouard, évêque.

Maine-et-Loire. — Cholet : M. Auguste Logeais ; M^{lle} Marie Terrien.

Manche. — Néville : M. l'abbé Osmond, curé. — Tanis : M. l'abbé Chartrain. — Saint-James : M. l'abbé Maillard, aumônier de la maison de retraites ; Sœur Marguerite-Marie Roger, religieuse trinitaire. — Granville : M. Dagnenet. — Beauvoir : M^{me} V^{ve} Royer, née Rose Verdel. — Clitourps : M. Louis Quilbé.

Oise. — Compiègne : M^{me} Marie Delaplace ; M^{lle} Eugénie Anceaux.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le marquis de Marzac, hospitalier de Notre-Dame de Lourdes.

Seine. — Paris : M. Victor-Rémy Toulouse ; M. Charles Guichard ; M. Georges Bisson, fidèles associés. — Levallois-Perret : M^{me} Camus, très dévote au saint Archange.

Seine-et-Oise. — Saint-Cloud : M. le général baron de Verdrière, bienfaiteur des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Tarn. — Castres : M. Jean Siguier ; M^{me} Anna Batigne.

Vienne. — Poitiers : Sœur Marie-Adélaïde Barbier de Montault, religieuse de la Visitation.

Réunion. — Saint-Paul-Bois de Nêfles : M^{me} Rémi Cortane. — Saint-Paul-Bellemène : M. Ariste Zille.

Canada. — Québec : M^{me} Valida-May Kipp. — Clayton : M. John Thibault. — Montréal : Le R. P. J.-B. Nolin, S. J. ; M. l'abbé Henri Magnan ; la R^{de} Sœur Marie-Désiré, des petites filles de Saint-Joseph ; M. Louis-Élie Desmarais ; M^{me} Couture, née Mathilde Lachapelle. — La Longue-Pointe : La R^{de} Sœur Agapit, religieuse de la Providence ; M. Joseph-Noël Laurin ; M^{me} Gravel, née Albina Lafond ; M^{me} Tremblay, née Marie Dufour. — Sherrington : M. Albert Demers. — Saint-Basile-Portneuf : M. Ferdinand Hamel ; M. Émile Bourdon ; M^{me} Ada Hamel.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !..



Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

BIBLIOGRAPHIE

Lourdes. — **Les Guérisons**, par le comte Jean DE BEAUCORPS, 1 vol. in-16 broché. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Cet ouvrage est le dernier des trois volumes que l'auteur a consacrés au Miracle de Lourdes : *Les Pèlerinages, les Apparitions, Les Guérisons*. Trilogie magnifique dont le volume qui vient de paraître n'est certes pas le moins éloquent ni le moins convaincant. L'ensemble constitue l'apologie la plus complète de Lourdes qui ait été écrite jusqu'à ce jour. Ouvrage extrêmement vivant et d'une forme littéraire impeccable. Parmi les historiens et apologistes de Lourdes, M. de Beaucorps tiendra une des toutes premières places.

Petit Traité des Passions. par un AUMONIER DE LYCÉE, 1 vol. in-18. Prix : 0 fr. 60. — BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Ce « Petit Traité des Passions » est né de conférences faites aux élèves d'un lycée par leur aumônier. L'auteur les a remaniées pour leur donner la forme d'un exposé. Qu'est-ce que les passions ? Comment gouverner les passions ? Telles sont les deux questions qu'il traite. Il les examine d'abord en moraliste soucieux d'analyse psychologique, puis en prêtre désireux de faire comprendre toute l'efficacité de l'ascèse chrétienne.

L'Orgueil, la Luxure, l'Avarice, par un AUMONIER DE LYCÉE, 1 vol. in-18. Prix de chaque vol. : 0 fr. 60. — BLOUD et GAY, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

L'auteur du Petit Traité des Passions, après avoir, dans un premier volume, étudié le sujet d'ensemble, se propose d'examiner dans une série d'opuscules, chacun des sept péchés capitaux. Les trois premiers sont consacrés à l'Orgueil, à l'Avarice, à la Luxure. Les causes, les effets, les remèdes de chacune de ces néfastes passions sont étudiés tour à tour. L'auteur s'efforce de ne point s'étendre en de vagues généralités. Ses analyses sont rigoureuses, ses exemples précis et frappants. Le « traitement » qu'il indique pour chacune de ces maladies de l'âme est d'une application pratique et il ne dédaigne point les « recettes ». Car la lutte contre nos passions dominantes est une lutte constante et de détails, et les principes ne suffisent point. Ces trois précieux petits volumes rendront des services à tous et particulièrement aux jeunes gens pour qui ils ont été spécialement composés.

Librairie J. DE GIGORD, 15, rue Cassette, Paris.

Léon XIII et le Toast d'Alger, Souvenirs et documents de deux audiences pontificales intimes, 24 et 26 avril 1896. Brochure in-8, 60 pages. 1 franc.

« La question du rôle politique du cardinal Lavignerie dans les affaires de la République Française a été ravivée, en ces derniers temps, par des publications diverses... Dans l'action politique du Cardinal, l'acte le plus important et le plus retentissant fut la déclaration républicaine du Toast d'Alger, 12 novembre 1890. Il eut son origine dans un entretien privé du Cardinal avec Léon XIII, lequel n'eut pas de témoins, et qui, demeuré inconnu, fut bientôt dénaturé par les passions des partis. »

Mgr Baudard, l'éminent historien du Cardinal Lavignerie, a tenu à mettre au point la vérité sur cette question. On lira ces pages avec un vif intérêt.

Vient de paraître, chez Grasset, éditeur, 61, rue des Saint-Pères,
PARIS.

Le Baptême de Pauline Ardel, roman, par Emile BAUMANN,
1 vol. in-18 Jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Dans cette nouvelle œuvre, toute d'intimité, de nuances délicates et pures, le romancier de *l'Immorté* et de la *Fosse aux Lions*, le fervent pèlerin de *Trois villes saintes* révèle une fois de plus sa merveilleuse compréhension des choses de la vie intérieure.

Par quelles voies simples et mystérieuses Pauline Ardel qui a grandi dans l'irréligion se prend à aimer Julien Rude, un croyant ; comment ses réflexions et ses souffrances la conduisent peu à peu jusqu'à la foi, c'est le sujet émouvant et tout à fait actuel de ce livre.

Les paysages de l'île de France, la douceur d'une vieille villa épiscopale, l'intimité de deux familles universitaires mettent dans une atmosphère paisible le romanesque naïf d'un amour chaste que sublimise la mort.

Pauline Ardel semble une des figures des jeunes filles françaises et modernes les plus harmonieuses et vraies qu'on ait su réaliser.

Grandes Fêtes Religieuses à Séez

9 JUIN 1914

Sous la présidence de Mgr l'Évêque, avec le concours
des Évêques de la région.

A l'occasion de l'érection en *Basilique mineure* de l'église de l'Immaculée-Conception, centre du Pèlerinage bien connu, de **Grandes Fêtes Religieuses** auront lieu à Séez le 9 Juin prochain : le programme très intéressant paraîtra plus tard.

Quinze trains spéciaux seront mis en circulation à travers le département de l'Orne ; ils pourront être utilisés, dans un certain rayon, par les Pèlerins des départements voisins.

Au besoin, d'autres trains seront organisés de n'importe quelle gare, pourvu qu'on en fasse la demande un mois à l'avance.

D'ailleurs les grandes lignes de l'Ouest-Etat rendront les communications faciles vers Séez, soit avec billet individuel d'aller et retour, soit avec billet collectif (réduction de 40 %) par groupe d'au moins 25 personnes.

Pour souscrire aux frais de la Fête et pour renseignements divers, s'adresser à M. le Directeur de l'Œuvre de l'Immaculée-Conception, Séez (Orne).

Pour organiser des Trains spéciaux et pour renseignements sur le Chemin de fer, s'adresser à M. l'abbé J. Leroux, directeur des Pèlerinages diocésains, Flers-de-l'Orne (Orne).

Comité National des Pèlerinages

33, rue du Chevalier de la Barre, Basilique de Montmartre
PARIS (18^e).

Premier Pèlerinage national à Rome (mai 1914). — Séjour à Lucerne, Milan, Venise, Florence, Naples, Rome (5 jours 1/2). — Santa Casa à Lorette. — Tombeaux de saint Antoine à Padoue, de saint Dominique à Bologne, de saint François à Assise. — Visite de Sienna, Pompéi et Gènes.

Aller par le Lac des IV-Cantons et le Saint-Gothard.

Retour par le Simplon et le Loetschberg.

Prix de 325 à 565 francs, selon les classes et catégories.

Ecrire pour renseignements et programme (joindre un timbre).

Imp. FR. SIMON, Rennes-Paris.

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



2^e LIVRAISON

MAI 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 francs par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zelatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50, de 30 et de 10 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour venir un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 francs pour la France ; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance.

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « ROYAUME DE PRÊTRES » (p. 33). — BULLETIN : *Le Mexique* (p. 39). — LA FÊTE DU 11 JUIN : *Programme* (p. 42). — REMARQUEZ (p. 43). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zelateurs* (p. 43); *Associés* (p. 43); *Consécrations* (p. 44). — LA MARE AUX CANARDS : *Croix ou swastika* (DES ISLES) (p. 44). — LA MISSION DE JEANNE D'ARC (p. 51). — LE PRIEURÉ DE N.-D. DE TOMBELAINE (p. 52). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 58). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

« Royaume de Prêtres »

13 Avril.

Nous sommes au lendemain de Pâques. La mélodie du *Hæc dies* se prolonge et chante encore sous les voûtes de nos églises ; telle une vapeur d'encens, après l'office, continue de dérouler ses volutes légères et d'embaumer le saint lieu. « C'est le jour que le Seigneur a fait. Exultons, réjouissons-nous en ce jour. — Le Christ a été immolé notre Pâque. — Que les chrétiens immolent des louanges à la Victime pascale. L'Agneau a racheté les brebis ; le Christ innocent a réconcilié avec le Père les pécheurs. La mort et la vie se sont livré un combat prodigieux ; le Maître de la vie, mort, règne vivant (1). »

Vie et mort, triomphe de la vie sur la mort, en avons-nous

(1) Liturgie de Pâques.

entendu de ces mots, en avons-nous vu de ces contrastes, depuis huit jours ? Et toute la Liturgie, et toute la vie chrétienne, et toute l'histoire humaine sont remplies de ces idées-là.

Particulièrement, la Grande Semaine qui vient de finir, celle-ci encore, sont dominées, envahies par les images de la mort et de la vie, de la mort qui mène à la vie ; à la vie large, lumineuse, béatifique. Les rameaux verts de l'entrée à Jérusalem ont fleuri ; les voici qui s'épanouissent dans les *Alleluia* de Pâques.

Entre ces deux allégresses, si diverses de portée et de ton, se déroula le drame sanglant qui aboutit au Calvaire. La sainte Victime dut revêtir la pourpre glorieuse de son sang ; orner ses pieds et ses mains de plaies profondes, comme d'autant de bijoux précieux ; couronner sa tête d'épines douloureuses ; livrer enfin son corps aux bourreaux qui le meurtrirent et le déchirèrent jusqu'à ce qu'il fût réduit à l'état de plaie lamentable.

On sait cela. On connaît encore le mot profondément réaliste et vrai de l'*Imitation* : « Toute la vie du Christ fut croix et martyre (1). » Il n'en pouvait aller autrement, Dieu ayant voulu que le plaisir du péché fût expié par la douleur.

« Un Dieu voulant satisfaire par la douleur ! Sondez cette pensée et tâchez de concevoir quelle immensité de souffrances elle suppose. C'est proprement dans le sang versé sur la croix par Notre Seigneur, c'est dans son suprême sacrifice que git la rédemption, l'expiation du péché ; mais n'oublions pas que pendant trente-trois ans, sans une minute de répit, d'inexprimables douleurs ont désolé son cœur et préparé ce sacrifice, et que toutes ces souffrances ne faisaient qu'un sacrifice avec la mort de la croix.

« Le sommet de l'âme de Jésus jouissait, il est bien vrai, continuellement de la vision de Dieu ; mais ce qui n'est pas

(1) Livre II, chap. XIII, v. 7.

moins vrai, c'est que dans sa partie inférieure il y avait une vision, incessante aussi et horriblement douloureuse, de tous les péchés du monde, des souffrances de Marie, des épreuves de Marie, des épreuves de l'Église et des saints, de la perte éternelle des damnés. « Cette lumière, a dit la B. Angèle de Foligno, transformait Notre Seigneur en douleur (1). »

En face de cette vérité, le chrétien a le devoir d'estimer et d'aimer la souffrance. Il n'est pas au-dessus du Maître ; serait-il donc admissible que l'Innocent, tout seul, connût la douleur, tandis que le plaisir serait l'apanage du coupable ?

Non. Tout homme qui a reçu le don de la foi est obligé de se renoncer, de se sacrifier, de se mortifier. Ce langage est dur, sans doute, mais il faut savoir l'entendre.

Aussi bien il a révolutionné le monde.

Mais son efficacité lui vient de la croix ; on ne saurait l'oublier. S'il y a des hommes qui vont jusqu'à l'héroïsme dans le sacrifice total d'eux-mêmes, c'est à Jésus crucifié qu'en revient l'honneur.

Lacordaire l'a dit avec sa magnifique éloquence : « Quoi que vous pensiez, oui ou non, voici le fait, un fait qui a tout dominé et tout vaincu. Un jour, pendant que les peuples offraient des sacrifices aux dieux, pendant que l'encens et la parole redisaient aux échos de l'humanité ce nom *d'immortels* qui leur avait été donné comme le plus auguste et le plus vrai de leurs noms, au milieu de cette unanime acclamation des hommes, tout à coup, sous le chaume du pauvre et sous les frontons du Palatin, une voix descendit, voix inouïe qui apportait au monde cette étonnante nouvelle : Dieu est mort ! Dieu est mort ! Il est mort hier, à tel lieu, de telles mains ; on l'a vu, on l'a entendu, il a parlé, il est mort ! . . . Tout est changé, rien n'a plus sa forme ni sa valeur, rien ne dit plus ce qu'il disait, rien n'est plus vrai de ce qui était vrai : Dieu est mort ! voilà la vérité . . . »

(1) CHARLES SAUVÉ, *Jésus Intime*, tome III, p. 20.

« Et comme la cause était inouïe, l'effet pareillement fut inouï. . . L'homme n'aimait pas Dieu, il aima Dieu ; l'homme n'aimait pas l'homme, il aima l'homme ; l'amour fut fondé sur la terre, et lui qui n'y était qu'une passion, y devint vertu. Au culte de la beauté sensible succéda le culte de l'éternelle beauté, qui est en Dieu, et qui de Dieu descend invisiblement sur les âmes. Il y eut des âmes, un royaume des âmes, un service des âmes, une vie et une mort en faveur des âmes. La mort changea de physionomie par l'amour, et ces deux choses étroitement embrassées firent du cœur de l'homme, où leur union s'opérait, un miracle qui subsiste et qui est devant vous (1). »

L'illustre conférencier évoque alors les apôtres, les martyrs, les vierges, les saints, dont il explique la « folie » de dévouement par ce fait : « Dieu est mort pour nous. Ce sépulcre où fut leur Dieu contient leur âme, et chacun de leurs dévouements répond à une plaie du Dieu qui souffrit et mourut. »

L'immolation du Christ, voilà donc la raison profonde et dernière de notre propre sacrifice. Elle en est aussi la mesure. Dans les montagnes, les vallées se renvoient de l'une à l'autre les échos ; le psalmiste a écrit en ce sens : « L'abîme appelle l'abîme (2). » De même, l'on peut dire que la mort de Jésus appelle nécessairement la nôtre : mort spirituelle, prolongement indispensable des expiations de notre Rédempteur.

Point de doute possible à ce sujet : le Maître a prononcé : « Si quelqu'un veut venir à ma suite — veut être mon disciple — qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive (3). » Interprète autorisé, inspiré par l'Esprit-Saint, le grand Apôtre a pu écrire dans le même sens aux chrétiens de Colosses : « Je me réjouis à présent dans mes souffrances

(1) 66^e conférence.

(2) Psaume XI, 1, 8.

(3) Matth., xvi, 24.

pour vous, et ce qui manque aux épreuves du Christ je le parais dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur (1). »

Parole grave, dont l'exégèse a embarrassé plus d'un commentateur. L'œuvre du Christ serait-elle donc incomplète, et ses souffrances ne suffiraient-elles pas à notre rédemption ? Le solennel « *Consummatum est* » du Calvaire ne se justifierait-il pas dans la réalité ? Devrions-nous ajouter aux *mérites* de Jésus l'appoint médiocre de nos indigentes satisfactions ?

Non pas, certes ! Rappelons plutôt le dogme si beau, si consolant et si fécond de notre union au Christ, et nous aurons le vrai sens de la phrase paulinienne. Ce dogme, saint Paul en esquisse l'énoncé à la fin même de sa proposition : « Je parais, dit-il, les épreuves du Christ dans ma chair, pour son corps qui est l'Église, dont je suis le serviteur. » Paul est *serviteur* de l'Église, qui est *corps* du Christ ! — Précédemment, il avait écrit aux fidèles de Corinthe : « Parce qu'il n'y a qu'un seul pain [le pain eucharistique], à nous tous nous ne faisons qu'un seul corps (2). » Nous tenons ici la clé du mystère : par l'Eucharistie, qui entretient en nous la vie de grâce, nous sommes *un* avec le Christ et entre nous.

Le Christ a souffert, il est mort ; il souffre, il meurt, tous les jours, dans ses membres que nous sommes.

Comprenons donc le sacrifice chrétien, admirons sa grandeur, sa sublimité. En Jésus, la souffrance a été élevée, divinisée, par le fait de l'union hypostatique de la personne divine avec l'humanité. En nous, semblablement, la souffrance, le sacrifice sont anoblis par la grâce qui circule en nous et divinise nos âmes. Membres de Jésus, nous soutenons ici-bas son rôle ; notre tâche, d'une noblesse surhumaine, est de le continuer et de le parfaire. Disons de préférence que notre dignité, comme notre devoir, ne va à rien moins que de

(1) Col., 1, 24.

(2) I Cor., x, 17.

laisser Jésus accomplir en nous, *en notre chair*, son œuvre rédemptrice.

C'est en ce sens que saint Paul écrivait aux Galates : « J'ai été crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi. Et la vie que je vis maintenant dans ma chair, c'est une vie dans la foi à Dieu et au Christ qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi (1). »

Dans ces derniers mots apparaît le mobile de la vie d'immolation : l'amour extrême de Jésus pour nous : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi ! » Serait-il possible en effet de ne pas aimer, en retour, celui qui nous a tant aimés ? Et le sacrifice serait-il soutenu, serait-il poussé jusqu'à l'héroïsme, s'il ne s'appuyait sur l'amour ?

Mais laissons délibérément dans l'ombre le côté affectif, pour nous en tenir aux considérations d'ordre purement dogmatique. Citons saint Pierre en regard de saint Paul. Du rapprochement des deux enseignements, d'ailleurs identiques quant au fond, jaillira un nouveau trait de lumière. Aux chrétiens d'Asie, le chef des Apôtres écrivait : « Vous êtes la race choisie, *le sacerdoce royal*, la nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (2). »

La Vulgate ne rend pas la vigueur du texte hébreu. On devrait traduire littéralement : « Vous êtes la race choisie, *un royaume de prêtres*. . . » Ce serait, rigoureusement, l'équivalent des expressions employées par saint Paul. Corps sacerdotal, les chrétiens, à l'image du souverain Prêtre, offrent à Dieu des sacrifices spirituels, continuation et achèvement, en un sens très vrai et très touchant, de l'immolation sanglante du Vendredi Saint. Jadis, sous la divinité de sa Personne, l'humanité sainte de Jésus fut victime volontaire d'expiation pour nous. Maintenant, Jésus est prêtre en nous et nous sommes victimes en Lui.

(1) *Gal.*, II, 20.

(2) *1 Petr.*, II, 9.

Notre part, à nous — et elle est encore très belle — consiste à rendre efficace par notre libre coopération l'œuvre de Jésus-Christ ; car, dit Lacordaire, « la loi de réparation même accomplie par Dieu est demeurée une loi de liberté (1). » Mais, notre consentement donné, notre coopération assurée, nous devenons réellement prêtres. Ou plutôt, comme il n'y a qu'un prêtre, Jésus-Christ, qui s'offre tous les jours à son Père, il faut reprendre la parole de saint Augustin : « C'est *l'unité* de Jésus-Christ qui parle ; c'est Jésus-Christ qui crie vers le ciel, *qui gémit, qui pleure, qui fait pénitence* (2). » C'est pourquoi saint Cyprien montrait le Fils de Dieu prenant part au combat contre les tyrans, dans la personne des martyrs, et attribuait au Chef glorieux et impassible l'ignominie et la mort de ses membres (3).

Pénétrons-nous de plus en plus de ces vérités ; elles seules donnent à la vie humaine une orientation nettement surnaturelle. Et comme elles élargissent nos étroits horizons !

L. S. D.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 2 mai et le vendredi 8 mai (fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan), messe pour les zélateurs et les bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 mai.

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances, et proposée non seulement pour la neuvaine, mais pour le mois de mai tout entier : LE MEXIQUE.

« Pendant que la Révolution parcourait l'Europe, renversant les autels, brisant les trônes, toute l'Église d'Amérique, ignorant ces troubles, servait Dieu et jouissait du bienfait de la paix. Ce n'était plus ce monde inconnu aux anciens et que souillaient des sacrifices humains. D'une mer à l'autre, du nord au midi,

(1) 66^e conférence.

(2) Cité par Je R. P. MUAET : *Jésus vivant dans le prêtre*, p. 309.

(3) *Idem*, *ibidem*.

se dressaient des villes et des forteresses qui, pour le nombre des habitants, la grandeur des palais, le disputaient aux villes d'Espagne, de France et d'Italie. Les basiliques resplendissaient de l'éclat de l'or et de l'argent et entendaient retentir dans leurs murs le nom saint du vrai Dieu. D'insignes sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel témoignaient partout de la piété des habitants.



STATUE DE SAINT MICHEL SUR LE PINACLE DE LA BASILIQUE DE N.-D. DE FOURVIÈRE.

Des collèges nombreux, des académies, des écoles, des hôpitaux, des monastères attestaient la libéralité des pasteurs et du troupeau. Les routes ouvertes à grands frais parmi de hautes et difficiles montagnes prouvaient la vigilance des chefs des États, dont plusieurs furent évêques. Mais une œuvre plus belle s'était accomplie : le Christ avait vaincu, le Christ régnait, le Christ

gouvernait. L'hérésie avait été chassée, l'idolâtrie presque complètement éteinte ; c'est à peine si parmi tant de centaines de mille habitants on en trouvait quelques-uns qui ne s'appelaient point chrétiens et catholiques. »

Tel est le tableau que traçait de l'Amérique Latine Mgr Montes de Oca, évêque de Saint-Louis de Potosi, au Mexique. Il s'adressait aux archevêques et évêques américains, réunis en Concile, à Rome, en 1899, pour remédier à la situation déplorable où les doctrines révolutionnaires avaient fini par jeter leur pays.

Le Mexique, on le sait, fait partie de l'Amérique Latine. A lui donc s'applique la brillante description du Prélat. Malheureusement, cette riche contrée n'a pas échappé longtemps à l'influence néfaste. A son tour, elle a été livrée à l'anarchie. L'ambition des hommes politiques a déchainé la guerre civile ; les gouvernements républicains ont dépouillé l'Église et persécuté les religieux. Puis une accalmie s'est produite sous la sage administration du président Porfirio Diaz. Si les communautés ne sont pas rentrées officiellement, du moins leur reconstitution a été tolérée ; les fidèles n'ont cessé de soutenir avec une admirable générosité leurs prêtres privés de ressources ; ils ont élevé ou décoré de magnifiques églises, comme N.-D. de Guadeloupe ou la cathédrale de Saint-Louis de Potosi. Les œuvres d'instruction et d'assistance se sont développées au prix de grands sacrifices.

Aujourd'hui le Mexique est, de nouveau, en proie aux agitations du dedans et aux convoitises du dehors. La révolution actuelle, suscitée et entretenue, dit-on, par les États-Unis, pour une misérable question de mines de pétrole, met en péril la renaissance catholique, qui a coûté tant d'efforts et dont on commençait à entrevoir les consolants résultats (1).

Prions pour le Mexique. Demandons à Dieu, par saint Michel, que soient sauvegardés les intérêts de l'Église et la vie de ses ministres. Nous avons cité naguère un trait de la protection de saint Michel à l'égard d'une paroisse de Mexico ; espérons que le glorieux Archange continuera de manifester sa puissance à un peuple qui fut très chrétien et ne demande qu'à redevenir dans la paix et dans l'ordre.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière : 1° Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan. — 2° Le même jour. Scapulaire de saint Michel. — 3° Jour au choix pendant la Neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 4° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces quatre indulgences. — 5° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel : Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque les hostilités ont éclaté entre le Mexique et les États-Unis. L'agression de la Vera-Cruz a eu pour effet d'apaiser les rebelles, qui se sont offerts à repousser l'envahisseur, sous les ordres du Président Huerta. Quelle sera l'issue de la guerre ?

JEUDI 11 JUIN 1914

Fête Commémorative du Couronnement

DE

L'ARCHANGE SAINT MICHEL

PROGRAMME

Mercredi 10 juin. — A 8 h. 1/2 du soir : PROCESSION AUX FLAMBEAUX et SALUT du T. S. SACREMENT.

Jeudi 11 juin. — MATIN. — A partir de 5 heures : Messes à l'église paroissiale.

A 7 h. 1/2. — MESSE DE COMMUNION, célébrée par Mgr LEPETIT, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie.

De 8 heures à 10 heures : RÉCEPTION DES PÈLERINS de Coutances et d'Avranches et des autres groupes.

A 10 heures. — MESSE PONTIFICALE, célébrée à l'Esplanade, par Mgr DÉCHELETTE, évêque d'Évreux.

Présidence de Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances.

Sermon de M. l'abbé LANGLOIS, premier chapelain de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

SOIR. — A 3 heures. — A l'Esplanade : SALUT du T. S. SACREMENT. — PROCESSION par les Remparts et la Grande-Rue. — DISLOCATION à l'église paroissiale.

Concours de la Maîtrise et des Élèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches.

Départ des trains réguliers dans la soirée : 4 h. 45 et 6 h. 30.

Remarquez !..

FAUT-IL insister sur l'importance et l'intérêt de la fête de saint Michel, le 11 Juin prochain ?

Cette solennité continuera les magnifiques journées du Centenaire : elle en renouvellera, certainement, tout le charme. La présence de nos Évêques, la joie d'entendre une belle parole, des chants parfaitement exécutés par la Maîtrise de l'Institut de N.-D. d'Avranches, et, par dessus tout, le bonheur de célébrer saint Michel, dans un site unique au monde, voilà des raisons irrésistibles.

L'Archange compte donc sur une nombreuse et pieuse assistance, d'autant plus que, cette année, le 16 Octobre, notre grande fête de l'Archange Française doit se célébrer... à Paris, à Montmartre. Ce jour-là saint Michel doit assister à la Consécration de la basilique du Vœu National et porter — c'est son rôle — l'étendard du Sacré-Cœur. Aussi convoque-t-il au Mont-Saint-Michel, pour le 11 Juin, tous ses vaillants et fidèles soldats : ils répondront à son appel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{me} Bourrée, de Saint-Pierre du Regard.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Mars au 15 Avril, 727 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Amiens, Angers, Aurillac, Bais, Bandon, Bar-sur-Aube, Bucarest, Cap-Haïtien, Châlons-sur-Marne, La Croix-Helléan, Draguignan, Edimbourg, Etdkuhmen, Fairview, Le Faouët, Galan, Hammersmith, Le Havre, Josselin, Louhans, Malmédy, Montpellier, Montréal, Mulhouse, Nantes, Neuilly-sur-Seine,

Nice, Paris, Roissy-en-France, Sherrington, Saint-Dié, Saint-Hilaire de la Côte, Saint-Pierre du Regard, Toul, Toulouse, Vallet, Villefranche de Rouergue, Vinça, Yvetot.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

19 MARS : Augustine Guillaume, de Paris ; Roger Rosseneu, de Bruges ; Gertrude de Brabandère, de Wynghene ; Xavier de Chambost, de Saint-Clément sous Valsonne. — 20 MARS : Marcelle-Hélène Johnstan ; Léon-Roch Bail, de Fairview. — 23 MARS : Georges-Paul-Jules Archen, de Ebange. — 27 MARS : Emmanuel Olietti, de Aoste ; Evariste Creuzé ; Jacques Creuze ; Pierre Creuzé ; Jean Creuzé, de Paris ; Henri Fréour ; Angéline Fréour ; Anne-Marie Blanchard ; Marie Jehanno ; Léon Jehanno, de Saint-Dolay. — 30 MARS : Auguste-Jean-Claude Moiroud, de Châtillon d'Azerqurs ; Jean Georges ; Pierre Georges ; Charles Georges, de Vatan. — 1^{er} AVRIL : Jean-Charles Dufrêne ; François Huby ; Jacques-Marie Galopin, de Yvetot. — 2 AVRIL : Achille Esnault, de Yvetot. — 3 AVRIL : Marie-Thérèse-Léonie Perrin, de Orchamps-Vennes ; Aimé-Gabriel Portier, de Marseille. — 6 AVRIL : Jean-Marie Bagot, de Vernie. — 7 AVRIL : Gabrielle Nanta ; Marcelle Nanta ; Alice Aubertin ; Robert Aubertin ; Marcel Lavocat ; Marcelle Nartel, de Naives-devant-Bar ; Jean-Marie-Alfred Babonot, de Orges ; Fernand Genu, de Castres ; Jacques-Emile Delfosse ; Max-M.-J. Lefebvre ; Collette-Juliette Billiet, de Valenciennes. — 9 AVRIL : Georges Vauquelin, de Beuseville. — 10 AVRIL : Yvonne Giblat ; Michel Giblat, de Dinan ; Gérard Hoquetis ; Hélène Hoquetis ; Xavier Hoquetis, de Bordeaux. — 14 AVRIL : Elisabeth-Berthe-Marie-Jo-éphe Angot ; René-Léon-Marie-Gustave Radigois, de Nantes.

La Mare aux Canards

CROIX OU SWASTIKA

« On demande des canards ! » J'allais jeter ce cri d'alarme lorsqu'un homme généreux m'offrit, à l'improviste, pour peupler la mare aux Canards, une troupe nombreuse de palmipèdes frétilants. Peut-être mes lecteurs ne seront-ils pas de cet avis : pour ma part, je remercie chaleureusement M. Martial Imbert, de son généreux envoi.

Son livre. — puisqu'il faut mettre les points... sur les plumes —, ne m'était pas encore apparu avec cet aspect ébouriffant et ébouriffé : l'aspect d'un canard qui sort de l'eau et

qui s'ébroue. Je n'avais pas songé au canard : j'avoue que je pensais à certain oiseau plus glorieux, qui se pavane avec l'éventail de sa queue rutilante.

Décidément ce paon n'était qu'un canard ! Pour tout dire, une simple note de bibliographie, parue dans le récent Bulletin de la Société d'Archéologie d'Avranches, me conduisit à cette découverte.

Elle mentionne, en effet, l'ouvrage de M. Martial Imbert : LA VIE ET LES MŒURS AU MONT-SAINT-MICHEL DEPUIS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES JUSQU'A NOS JOURS : Les Moines — Les Guerriers — Les Prisonniers célèbres — Les Habitants.

Ce titre en impose. Vous demeurerez ébahis, quand vous saurez que le livre est dû à la plume du Vice-Président de la Société préhistorique française, Conservateur du Musée du Mont-Saint-Michel. Personnage illustre, qui fut d'abord membre de la Commission des monuments mégalithiques et qui, sans doute, en entassant dolmens sur menhirs, se construisit un tel piédestal qu'il devint du même coup vice-président de la Société préhistorique française.

Reste à savoir si le mégalithisme ne mène pas à la mégalomanie ! Il sera peut-être intéressant d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, cette indication donnée par une société archéologique invitait à réfléchir, d'autant plus que, on n'oubliait pas de le mentionner, l'ouvrage est édité par le Musée du Mont-Saint-Michel. M. Imbert étant le conservateur du sdit musée, rien de plus naturel.

Des souvenirs moins avantageux flottaient pourtant dans ma mémoire. Il y a deux ans environ, ici même, un archéologue estimé, M. l'abbé Em. Sevestre, faisait une allusion discrète, sinon flatteuse, au volume nourri de préhistoire : « Nous nous ferions un reproche, disait-il, de parler de l'ouvrage de M. Martial Imbert. »

Cette sévérité s'expliquait par une note : « Cet ouvrage ne pourrait d'être d'aucune utilité pour l'histoire du Mont-Saint-Michel. Écrit dans un style amphigourique, il n'est nullement scientifique, quoi qu'en dise l'auteur, qui a une prédilection fort amusante pour les grandes formules ; il n'a point vu les sources, dédaigne même les progrès de la science historique actuelle, n'invoque que les auteurs anciens, a des digressions inattendues sur les ordres monastiques et sur la règle de saint Benoît, se permet des sorties anticléricales et des attaques contre les congrégations au XIX^e siècle, qui sont hors de propos, ignore complètement les origines religieuses du Mont-Saint-Michel, rapporte des récits mélodramatiques sur les prisonniers du Mont-Saint-Michel, qui ne s'appuient point sur des textes (1). »

(1) Annales du Mont-Saint-Michel, Juillet 1912, page 113, note 4.

Lequel croire? L'archéologue ou la société archéologique? Un exemple, dès cette fois, pourra nous aider à fixer notre jugement. Aussi bien, espérons-nous étendre cette étude, et diriger nos recherches sur de nombreux points d'archéologie et d'histoire.

Le livre de M. Imbert appartient à la collection de la revue *Touche-à-Tout*: vraiment, il touche à tout, mais à la façon des manuels scolaires d'histoire condamnés par l'épiscopat français. Il brouille, il fausse, il escamote, il attaque, il admire et il s'admire, il trébuche parmi ses phrases embarrassées tout en écoutant les mots qui sonnent dans le vide de la pensée, écho profond!

M. Jean Guiraud, dans son livre vengeur, *Histoire partielle et Histoire vraie*, constate que les mauvais manuels d'histoire sont impossibles à corriger parce qu'ils font la preuve, « de la première page à la dernière », d'un esprit faux, et d'une méconnaissance complète des règles de l'histoire. Il ajoute: les auteurs sont des primaires incapables de consulter la plupart des documents originaux, puisqu'ils ignorent le grec et le latin, dénués absolument de sens critique, en général simplistes et dogmatiques.

M. Imbert se reconnaîtrait-il tant de qualités? La préhistoire n'a plus, dit-on, de secrets pour lui. Il sait l'anglais et l'allemand, ce qui lui permet de faire venir *coq* (COQ DE MONTRE) de *Kloben*, en changeant *Klo* en *co*, et *ben* en *q*! Pourtant, un archéologue sérieux lui reproche: de n'avoir pas vu les sources, d'avoir dédaigné les progrès de la science historique actuelle, et de se perdre en des récits mélodramatiques qui ne s'appuient point sur des textes. Nous aurions donc affaire à l'auteur d'un mauvais manuel de mauvaise histoire; bien plus, d'après des aveux récents et autorisés, les sorties anticléricales ne seraient pas des hasards involontaires! La question ne vaut-elle pas la peine de nous retenir? Moi, qui croyais le canard un volatile naïf et lourd, mais pas méchant! Il faut donc examiner de plus près.

Bien des touristes s'en retournent en la compagnie de M. Imbert. Après une visite hâtive à nos merveilles, il leur reste son volume prétentieux qui les renseignera sur le Mont-Saint-Michel, sur les ordres religieux, sur le moyen-âge et sur la préhistoire... avant la découverte du catéchisme, sur les chiens de guerre, les coqs de montre et l'homme des cavernes. Qui n'entend qu'un canard!.. Souhaitons que tous, désormais, ils en écoutent deux et soient assez fins pour reconnaître le meilleur *coin-coin*.

La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Si le Bon La Fontaine allait me porter chance, car il faut, enfin, donner un exemple!

Tout simplement, il s'agit de savoir si la croix, l'un des symboles assez répandus, je pense, de la religion chrétienne, était connue vers l'an 1500, non pas à la Terre de feu ou chez les Esquimaux, mais au Mont-Saint-Michel, en cette illustre Abbaye qui déjà existait depuis quatre ou cinq siècles! Question vraiment curieuse d'archéologie chrétienne et qui a séduit M. Imbert. Les deux pages qu'il y consacre donnent toute la mesure de son sens critique. Que voulez-vous, l'histoire est un perpétuel recommencement, et l'Amérique se découvre tous les jours.

Donc, notre auteur en arrive à Guillaume de Lamps (1499-1510), XXXIII^e Abbé de l'Abbaye Micheline. Il raconte les ouvrages de ce grand homme, puis, il ajoute: « Dans le cercueil de Guillaume de Lamps, ouvert au XIX^e siècle, furent trouvés les fragments d'une étole ou manipule en étoffe tissée à gros grains portant, brochés à même, des dessins très intéressants par leur caractère symbolique. » Attention, ouvrons l'œil, tendons les oreilles. Le fait est d'importance, d'autant plus que « ces dessins présentent des caractères dont la signification n'est pas encore déterminée. » Songez donc: une suite de losanges, de carrés qui présentent au centre un signe différent mais reproduit de loin en loin!

Le plus curieux c'est que l'un de ces carrés contient un *swastika*! — Un *swastika*? — Oui, monsieur, un *swastika*! M. Imbert sait ce qu'il dit.

Parfaitement, un *swastika*, le plus répandu des symboles antiques, quelque chose qui ressemble à une croix — mais qui n'est pas une croix.

Remarquez, je vous prie, l'intérêt de cette découverte.

Le *swastika*, le plus ancien des symboles religieux, appartient aux Égyptiens, aux Assyriens, aux Hindous: il n'a rien de chrétien ni par son origine ni par sa signification. Or, nous dit M. Imbert, il figure couramment, jusqu'à la Renaissance sur les habits (le mot est bien séculier), sur les ornements sacerdotaux: notre homme connaît le vocabulaire de la sacristie. Oyez donc, chers lecteurs, cette merveille: Guillaume de Lamps, religieux du XVI^e siècle, et même abbé bénédictin, ignorant complètement le signe de la croix, mais faisant brocher sur son manipule le symbole religieux le plus antique: des *swastika*! L'homme admirable! Sans doute il bénissait ses moines en formant sur leur tête la figure du *swastika*, de la roue ou du *triskel*. Rien de plus naturel d'ailleurs puisque la main, dans le geste de bénir, fait élégamment la roue.

L'abbé de Lamps ne dut pas s'en tenir à cette heureuse initiative et il est bien regrettable que tant de changements et de révolutions nous aient ravi les documents authentiques de sa prédilection pour le *swastika*. Ne peut-on pas présumer qu'il en décora sa mitre, son anneau, ses sandales et sa crosse, et qu'il portait un *swastika pectoral*? Plaignez-moi : j'allais écrire — tant je suis arriéré — une *croix pectorale* !

Après tout, cet illustre personnage n'eut, en tout cela, que le modeste mérite de suivre une longue tradition. Le *swastika* — ne parlez pas de croix, M. Imbert le défend ! — ne se trouve-t-il pas sur un gant de Saint-Germain au Dôme d'Aix-la-Chapelle : ce qui nous est corroboré en note par le *Bulletin monumental* de 1877. Quel Bulletin ? Et contient-il beaucoup de trouvailles aussi... monumentales ?

Thomas Becket avait, lui aussi, dès le douzième siècle, une mitre agrémentée d'un *swastika*. Quand vous visiterez le trésor de Sens, vous le reconnaîtrez en regardant la mitre, à moins que vous ne soyez doué — quel malheur ! — du *sens commun* ; alors, vous pourriez bien vous écrier : Mais c'est une croix !

Quel manque de critique, Mesdames et Messieurs ! Ne savez-vous pas que la roue et le triskel — confondus par vous avec la croix — remontent à plus de mille ans avant notre ère — et que ces symboles, très répandus, jusqu'à la Renaissance, sur une infinité d'ornements ecclésiastiques, avaient une signification solaire ! Ah ! mes amis, quel coup de soleil !

Ne savez-vous pas que, aux premiers siècles de notre ère, les chrétiens voulurent l'adopter — le *swastika* —, que Constantin le mit sur le *labarum*, qu'il orne la tunique du *Bon Pasteur* ? Et vous songez sans doute, pauvre homme absolument étranger aux choses de l'histoire, que les chrétiens, disciples du Christ mort sur la Croix, pensaient à la croix, aimaient la croix et traduisaient leur culte pour la croix en multipliant autour d'eux le *signe de la croix* !

Encore un coup, dit M. Imbert, quelle naïveté ! La croix, je vous le répète, n'est pas la croix ; c'est la roue, le triskel, c'est le *swastika*.

Ne l'oubliez plus, et quand vous verrez au Musée de l'Abbaye —, le *seul historique* —, les plaques funéraires de R. de Torigni ou de Martin de Furmendi, gardez-vous d'y trouver une croix ! Je vous en donne ici la reproduction, afin de vous habituer à reconnaître le *swastika*.

Toutefois, je dois l'avouer, il n'est pas aisé de suivre M. Martial Imbert sur le terrain où il s'aventure. Sa théorie sur la croix qui n'est pas la croix m'a laissé rêveur depuis que j'ai

lu certaines pages d'un certain livre. Il s'agit de l'*Histoire de Rome et des Papes au Moyen-Age*. L'ouvrage est écrit par un Jésuite allemand, le P. Hartmann Grisar ; mais il a bien quelque valeur, puisque l'auteur professe à l'Université d'Innsbruck, que son livre sert d'introduction à l'ouvrage de Pastor et qu'il est présenté au public français par Eugène-Gabriel Ledos, archiviste-paléographe, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Or, le P. H. Grisar rapporte qu'un Pape construisit à Rome



DISQUE DE PLOMB PROVENANT DE LA SÉPULTURE DE MARTIN DE FURMENDI (avers) (1).

un oratoire en l'honneur de la Croix. L'autel, pour lequel on dépensa cent livres d'argent, était orné de croix d'or. L'oratoire lui-même formait une croix à branches égales. De précieux objets d'orfèvrerie l'enrichissaient : entre autres, une croix d'or de vingt livres pesant, couverte de pierres précieuses, pendait devant la confession (2). D'ailleurs, pour éviter toute hésitation, une ligne du *Liber Pontificalis* (3), où se lisent tous ces détails, dit que cet oratoire fut construit pour contenir les reliques de la vraie croix.

(1) M. Imbert, qui connaît le latin et surtout l'ablatif, écrit : Martin de *Furmendeio*. C'est, sans doute, par modestie, qu'il dit, comme le vulgaire, Robert de Torigni et non de *Torigneio*, ainsi que porte le texte latin.

(2) P. HARTMANN GRISAR, *Histoire de Rome et des Papes*. I, page 346.

(3) *Ibid.*, *Liber pontificalis* : confessionem ubi lignum posuit dominicum.

— Soit, mais vous parlez d'un Pape moderne puisque, nous l'avons vu, en plein xv^e siècle, on ne connaît encore que le swastika !

— Il s'agit du pape saint Hilaire, qui gouverna l'Église de l'an 461 à l'an 468. Plus de mille ans, par conséquent, avant Guillaume de Lamps !

— Alors !

— Alors, il n'y a plus que deux suppositions à faire, et j'entends parler sérieusement :

Ou bien la croix, connue et vénérée au centre de la chrétienté au v^e siècle (je choisis cette date comme une autre) n'était plus ni connue ni vénérée dix siècles plus tard, et cela dans une nation chrétienne comme la France, et parmi des chrétiens probablement instruits, comme des moines, et de la part d'un moine intelligent et même célèbre, comme l'abbé bénédictin, Guillaume de Lamps ; — ce qui est parfaitement absurde —

Ou bien, — je fais mes salutations à M. Imbert —, M. Martial Imbert n'est qu'un pédant qui prend ses lecteurs pour des imbéciles.

Vous n'aurez pas, je l'espère, l'embarras de choisir.

Conclusion : Il est bien vrai que la croix, comme motif d'ornementation, exista longtemps avant l'ère chrétienne. Deux statues assyriennes d'Assurnasirpal et de Samsiramman portent des bijoux en forme de croix. On a trouvé des bijoux cruciformes, dans les sépultures païennes de Carthage et de la vallée du Nil. Mais il n'y a rien à tirer de là contre la croix chrétienne. « Si l'on rencontre le signe de la croix dans l'art « de plusieurs peuples anciens, c'est certainement comme « un ornement géométrique : les deux lignes croisées étant « l'ornement le plus simple et le plus naturel qui se puisse « imaginer (1). »

Ce ne sont là que des rapprochements fantaisistes, et, pour retourner à M. Imbert ses propres expressions, des rapprochements contraires à la vraie critique et à l'interprétation exacte des monuments : ils ne nous empêcheront pas d'admettre que Guillaume de Lamps connut la croix, la croix qui porta Notre Seigneur, et qu'il fit représenter la croix, la croix de Notre Seigneur, sur ses ornements pontificaux.

Franchement, M. Imbert qui manifeste tant d'intérêt à la préhistoire devrait bien s'en tenir à gambader dans le pré-historique.

DES ISLES.

(1) H. MARUCCI, *Dictionnaire de la Bible*, p. 1127. Article : Croix.

La Mission de Jeanne d'Arc

A l'occasion du 8 mai et de la fête de la B. Jeanne d'Arc, que nous célébrerons le 24 mai, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de la consultation du Cardinal Hélié de Bourdeille (1) sur le Procès de l'héroïne. On remarquera la logique vigoureuse avec laquelle le pieux Cardinal (dont la cause est introduite en Cour de Rome) établit le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc.

Il est grand et sublime le royaume des Francs, célèbre et fameux dans tout l'univers. Il a reçu du Christ un nom glorieux, qu'il faut révéler de toute son âme, embrasser et défendre de toutes ses forces, jusqu'à la mort inclusivement, le nom de royaume très chrétien. Nul doute qu'il n'a jamais été abandonné et qu'il a toujours eu, même aux plus mauvais moments de son histoire, des anges du Tout-Puissant, chargés de veiller sur les églises, sur le pays et ses provinces, ainsi que sur les simples particuliers.

Or, dans le temps de Jeanne, le royaume succombait sous une telle oppression, ses tribulations, ses calamités étaient si grandes, que la ruine définitive se montrait imminente. Les églises désolées s'écroulaient, le pauvre peuple des villes était captif et mis à rançon. Dans cette détresse, les Francs criaient vers le Seigneur, et le roi, en son cœur, n'avait cessé d'espérer en Dieu, qui n'abandonne point ceux qui se confient en lui, et humilie ceux qui s'énorgueillissent de leur propre force.

On peut donc croire pieusement que les anges de Dieu, gardiens du royaume de France, sont venus à son secours et que, par l'unique ministère d'une jeune vierge, Dieu coopérant pour le principal et restant la cause efficiente de notre délivrance, ils ont arraché ce royaume aux périls si graves sous lesquels il succombait.

(1) Hélié de Bourdeille, de l'Ordre des Frères Mineurs, fut évêque de Périgueux, puis archevêque de Tours. Il mourut en 1484. La page que nous citons est extraite de la *Vie du Cardinal*, par M. le chanoine Bonaventure POÛAN.

Nous voyons en effet dans les saints Livres que Dieu châtie tantôt par les mauvais anges et tantôt par les bons. Mais nous ne voyons nulle part qu'il se soit servi des mauvais anges pour faire miséricorde et mettre fin aux calamités. Les mauvais anges ne sont pas capables de ce saint ministère.

Or Jeanne a été envoyée au roi de France lorsque la puissante main de Dieu le tenait profondément affligé et humilié ; au royaume, lorsqu'il était livré dans toute son étendue aux verges de l'Anglais. Dieu le permettait ainsi, et les bons anges ou les mauvais, car on peut admettre l'une ou l'autre hypothèse, exécutaient les décrets de la divine justice par les mains des insulaires. Ceux-ci voulant soumettre à leur domination le royaume tout entier y portaient la guerre sur tous les points et y triomphaient presque partout ; cela sans droit, sans titre connu ou tout au moins approuvé par l'Église, disons-le sans injure ou préjudice pour qui que ce soit. C'est alors que cette jeune fille fut envoyée pour la consolation et la délivrance du roi et du royaume. Les mauvais anges, nous l'avons dit, n'ont pu concourir à cette œuvre de consolation et de délivrance. On peut donc croire pieusement que Jeanne en accomplissant cette œuvre était l'instrument de la divine miséricorde.

Le Prieuré de N.-D. de Tombelaine

LES origines du culte de la sainte Vierge à Tombelaine remontent à une haute antiquité. On a la preuve que dès la seconde moitié du ix^e siècle les pèlerins dirigeaient leurs pas vers la petite chapelle, érigée en l'honneur de Marie à l'abri de la Folie, rocher le plus élevé de l'îlot.

Au xi^e siècle, deux moines, Anastase et Robert, consacrent ce lieu par le renom de leur sainteté. En 1137, Bernard, abbé du Mont, y érige un prieuré, grâce auquel la dévotion à Notre-

Dame de Tombelaine s'étend bientôt au loin. C'est ainsi que, au temps de saint Louis, un autel était dédié à notre Madone, dans la sainte Chapelle de Paris. En 1212, l'abbé Jourdain se fait inhumer dans l'ermitage de Tombelaine, où, sans nul doute, il s'était bien souvent retiré pour se recueillir et prier.

Vint la guerre de Cent Ans ; les Anglais s'emparèrent du rocher et s'y retranchèrent. Ils ne devaient le quitter définitivement qu'en 1450. Les guerres de religion achevèrent de ruiner le crédit de ce pèlerinage, tant aimé des chrétiens du Moyen-Age. Enfin, dit M. l'abbé Bossebœuf, « Louis XIV donna Tombelaine au surintendant Fouquet, qui agrémenta le castel en y installant un jardin. Mais la disgrâce du ministre entraîna la confiscation ; les édifices furent démantelés (1). »

Un moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel était prieur de Tombelaine. « De ce prieuré, nous dit un acte du xvii^e siècle, dépend le fief de Fougeray, scis en Bacilly et en outre es paroisses de Genêts, Dragé, Vains, Mesnildrey, Bricqueville ; son manoir est scis au village de Fougeray. Dépend dudit prieuré de Notre-Dame, le roc de Tombelaine, scis au milieu des grèves, entre le Mont et notre bourg de Genêts, et autrefois estoit bastie une chapelle dédiée à sainte Apolline, qui a été depuis quelques années rasée avec le fort dudit lieu, par ordre du Roy (2)... »

Quels furent, au cours des siècles, les prieurs de Tombelaine ? M. l'abbé E. A. Pigeon en cite quelques-uns (3) : Jean I, d'Angomesnil (1394) ; Nicolas de Guernon (commencement du xv^e siècle) ; Jean Lejuif (1422) ; Jean II, d'Angomesnil (1511) ; Vincent Corbelin (1519) ; Philippe Rachais (1521) ; Sébastien Ernault (1558) ; Nicolas de la Motte, qui en 1621, fonda et annexa au prieuré la chapelle de Saint-Paul du Fougeray ; Aubert Giroult, qui, en 1623, embrassa la Réforme de Saint-Maur ; François Bagot (1640).

(1) *Le Mont-Saint-Michel*, par M. l'abbé L. BOSSEBOEUF, p. 393.

(2) Cité par le même auteur, p. 393.

(3) *Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie Genêts-Tombelaine*, p. 105 et suiv.

Les registres minutifs du secrétariat de l'ancien évêché d'Avranches nous permettent de compléter cette liste.

En 1654, Frère Augustin Basneufve, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, résignait le prieuré. Aussitôt il était remplacé par Frère Anselme-François Deydie. Vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel et sans charge d'âmes de Tombelaine, vacant par la résignation de M^e Augustin Basneufve, faite en Cour de Rome, signature en date à Rome du 8 des Ides de mars, an x du Ponti-



LA CHAPELLE PRIORALE DE TOMBELAINE.
(Fouilles exécutées en 1898, sous la direction de M. l'abbé L. BOSSEBOEUF.)

ficat (1), obtenue par frère Anselme-François Deydie, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur et de l'Ordre de Saint-Benoît, M^e Bettille, vicaire général de l'Évêque d'Avranches, confère le dit prieuré au dit Deydie, le 18 juillet 1654.

Onze ans plus tard, le sieur de La Chastière, gouverneur du Mont, procédait à la démolition des bâtiments militaires et religieux de Tombelaine. De quel droit comprenait-il dans

(1) 8 mars 1654.

cette ruine générale les cellules et la chapelle ? On ne sait. Les moines du Mont-Saint-Michel ne lui pardonnèrent pas facilement cet acte de vandalisme sacrilège. Ils déchargèrent leur colère — par le moyen d'épigrammes inoffensifs — sur un certain des Houillères, qui avait assumé l'entreprise de la démolition. Cet homme « venal et fripon », leur enleva jusqu'à la cloche du prieuré, « qu'il vendit et fripona (1). »

Désormais, Dom Deydie ne serait donc plus qu'un prieur sans prieuré. Mais comme la fondation comportait des charges religieuses, l'Ordinaire d'Avranches intervint pour terminer leur acquit dans la suite des temps, autant que faire se pourrait. Voici son ordonnance :

« L'an 1667, le lundi 10 janvier, devant M^e Deguillebert, vicaire général, etc... sçavoir faisons que sur la requête devant nous présentée par Frère Anselme Deydie, prêtre, religieux profès de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoist, et prieur titulaire du prieuré de Notre-Dame de Tombelaine, membre dépendant de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, dans notre diocèse, considérant que tous les bastiments et édifices du dit lieu de Tombelaine, même la chapelle et maison priorale de son dit prieuré ayant été démolis par l'ordre du Roy sur la fin de l'année 1665, il n'y avait plus de lieu pour y célébrer le service divin deu par la fondation du dit prieuré, et que n'y ayant pas de lieu plus commode pour ce sujet que la chapelle de Nostre-Dame qui est dans l'église abbatiale et derrière le grand autel du Mont-Saint-Michel, il nous pleust ordonner que le dit service soit transféré, fait et acquitté au dit lieu du Mont-Saint-Michel.

« Veu la requête signée frère Anselme Deydie, le tout considéré, nous avons ordonné que le service accoutumé, et deu par la fondation du dit prieuré, se célébrera doresnavant et à perpétuité à l'autel et dans la dite chapelle de Notre-Dame, derrière le chœur de l'église abbatiale du dit lieu du

(1) D. Estienne Jobart.

Mont-Saint-Michel, ce faisant que les titulaires en seront valablement déchargés, sauf et sans préjudice des droits épiscopaux. Donné dans le palais épiscopal du dit lieu, les jour et an que dessus. Signé : de Guillebert, vic. g^{ral.} »

Aux termes de l'acte que nous citons plus haut, les droits



LA VIERGE ET LES ANGES.

du prieur étaient peu importants : avec le rocher qu'il possédait en propre, il n'avait guère que la chapelle du Fougeray, une maison en ruine et neuf vergées de terre. « Vingt-huit messes étaient dues à l'évêque d'Avranches. » C'est à la célébration de ces messes que pourvoit l'ordonnance du 10 janvier 1667.

Le titre prioral ne fut pas aboli du fait de la disparition des bâtiments. On continua de nommer des prieurs de Notre-

Dame la Gisante ; — c'est le vocable que l'on donnait ordinairement à la Vierge de Tombelaine. En 1667, un religieux, qui n'est pas désigné autrement, résigne son prieuré entre les mains du Pape.

Le 6 avril 1678, vu une signature apostolique de provision du Prieuré non conventuel de N.-D. « *vulgo de Tumbahelenæ, aliàs de Tombelaine* », vacant par la mort du dernier prieur, signature en date à Rome du 18 des Calendes de février, an II du Pontificat (1), Gabriel-Philippe de Froullay de Tessé, évêque d'Avranches, confère le dit prieuré à Frère Philippe Philbert, sous-diacre, moine profès de l'Ordre de Saint-Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur, du monastère de Saint-Vincent du Mans. Et il mande au doyen rural du lieu, ou au curé de Les Pas de mettre le dit Philbert en possession réelle, corporelle et actuelle du dit Prieuré.

Pour l'acquit même des charges religieuses, il était nécessaire, on le voit, que le prieur de Tombelaine résidât, à partir de 1665, dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Lors donc que l'on nous apprend la nomination à ce poste d'un moine étranger au Mont-Saint-Michel, c'est qu'il va devenir sans tarder membre de la communauté micheline.

En 1767, nous rencontrons D. Jean Jolivet, prieur de Tombelaine, dans le gage-pleige tenu à Fougeray par le sénéchal de Genêts.

Enfin Dom Fr. Ragot fut le dernier titulaire du célèbre prieuré. « Son nom est cité dans le Rôle des bénéficiers du bailliage d'Avranches, assignés à comparaître à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Coutances, fixée au lundi 16 mars 1789. Il tient le quatrième rang parmi les ecclésiastiques qui possèdent un bénéfice simple. Il ne vint pas à Coutances, mais se fit représenter par Dom Maurice, prieur du Mont-Saint-Michel, d'après un acte du notaire de Pontorson du 3 mai 1789 (2).

(1) 15 janvier 1678.

(2) E. A. PIGEON, ouvr. cité, page 107.

Il était sous-prieur de l'Abbaye, lorsque la Révolution vint dépouiller le monastère et chasser les moines.

Mon Carnet bleu

9 mars.—Errons, si vous le voulez bien, à travers les salles de l'Abbaye. Point de visiteurs, point d'ouvriers ; nous serons seuls. Par les baies grandes ouvertes des bâtiments non restaurés encore, le vent pénètre et balaye les couloirs. Il n'empêche que l'on est bien ici, et que de rêver sous les voûtes sombres, ou de psalmodier au chœur de la Basilique aérienne repose et reconforte. La partie conventuelle en son intégralité est prête. A peine quelques dalles manquent encore à l'Aumônerie, qui est bien l'une des pièces les plus belles de l'Abbaye. Ainsi s'achève la restauration de la Merveille. Demeureront-elles vides, froides, inanimées, ces splendides salles du « moûstier », ou bien recevront-elles un jour, avec le souffle de vie qui rendra aux pierres, aux colonnes, aux sculptures, un sens, le seul sens qui leur convienne? Mieux vaut, en tous cas, que pierres, colonnes, sculptures, les salles elles-mêmes crient librement leur détresse.

10 mars. — Il semblait que la mode était passée des conscrits arborant sur nos remparts la cocarde tricolore, les fanfreluches à 4 sous et les cartons burlesques. Eh bien ! non. Voici quatre jeunes gens, les derniers vraisemblablement. Comme ils sont peu gais ! Encore une tradition qui disparaît. Celle-là du moins ne sera pas très regrettée du public.

12 mars. — La marée grandit, grandit. Elle nous vaut la visite de quelques groupes. Voici par exemple un pensionnat de jeunes filles qui suivent, d'un œil ému, sous l'averse qui les trempe, la montée de la mer. Il faut avouer que le spectacle vaut d'être vu ; on ne s'en lasse jamais. Ce soir, les vagues déferlaient dans la première enceinte. Malheureusement le calme était excessif.

14 mars. — Ce matin, la marée atteignait son maximum. Un fort vent d'ouest la favorisait. Les embruns ont franchi la digue à plusieurs reprises. Sur la côte normande, à la Pointe du Sud, les lames brisées et projetées à de grandes hauteurs, franchissaient la clôture des vergers et des champs de culture : « Ça fera des légumes de pré-salé ! » disait quelqu'un. « Sans compter, ajoutait un autre, que les habi-

tations subissent de fameux coups de balai ! » L'an dernier, la même contrée fut très éprouvée par les fortes marées. Il n'en ira pas autrement cette année. Que voulez-vous ? La nature ne cède jamais ses droits. Le jeu des éléments se reproduit fatalement. La mer perd du terrain à l'ouest ; elle en prend à l'est. Pourquoi, aussi, ne point comprendre que la digue de Roche-Torin a pour effet d'accumuler, dans l'étroit estuaire de la Sée et de la Sélune, l'eau de mer qui devrait être répartie dans toute la baie du Mont-Saint-Michel ?

15 mars. — La Tempête continue. D'ici l'on se rend compte à l'œil nu des dégâts produits par la mer sur la côte normande : une dune, rongée à la base, s'est écroulée, et les sillons s'interrompent inopinément au bord de l'abîme. On dit qu'une chapelle, construite sur le rivage, s'est effondrée ; des maisons ont été envahies par la mer ; les habitants ont dû se retirer. Dire que par la faute des ingénieurs qui ont construit la digue de Torin, des désastres irréparables sont à craindre de ce côté !

16 mars. — Le vent fait rage. Les lames assaillent nos remparts et leur livrent de terribles assauts. La mer ne se retire qu'à regret, tel un ennemi vaincu, au soir d'une bataille ; tel Napoléon dans sa retraite de Russie ! Impossible de mettre un canot à la mer. Aussi les voyageurs arrivés par voitures avant dix heures, doivent-ils grelotter avec vaillance, sur la Digue et sous le vent, jusqu'à ce que l'entrée de la ville soit dégagée. Et encore, on raconte que les plus pressés ne s'en tirèrent pas sans douches. C'est inouï !

18 mars. — Les giboulées sévissent dans toute leur ampleur.

19 mars. — Nous fêtons pieusement saint Joseph. Communions nombreuses le matin ; salut du Saint-Sacrement, le soir, pour les Montois toujours fidèles à l'illustre Patriarche, qu'un orateur aimé nous présente en parallèle avec le glorieux Archange,

20 mars. — Cette journée portera dans l'histoire le nom de journée du cyclone. Le baromètre est descendu dans les profondeurs ; il marque 72° à midi. Chacun de se demander : « Que va-t-il advenir ? » Voici la réponse : l'ouragan est déchainé ; il chasse devant lui la mer, qu'il conduit, en la fouettant horriblement, jusque sous nos murs. Elle qui ne devait ni ne voulait venir nous voir aujourd'hui, elle s'attarde dans le Couesnon. Il est 2 heures et demie ; la mer ne s'en va toujours pas. On n'avait pas vu pareil phénomène depuis 1869. Un doris à l'ancre est soulevé et « mis sur bout » ; il tourne

sur lui-même comme une toupie et gambade follement. Malheur aux infortunés touristes qui s'aventurent sur la Digue, ils risquent d'être jetés à terre et roulés comme une... cigarette.

21 mars. — Il fait froid ; les ondées de pluie succèdent aux ondées de grêle. Le tonnerre gronde et le vent nous tourmente sans pitié...

24 mars. — Cependant, au Mont-Saint-Michel, les commerçants astiquent, fourbissent, nettoient, installent. Car le printemps est commencé et l'été ne tardera pas. — Discussion très serrée, à l'instant même, entre Monsieur et Madame : « Tiens, du mimosa ! — Par exemple ? — Je te dis que c'est du mimosa. — C'est du faux, assurément. Ce n'est pas possible que le mimosa fleurisse au Mont-Saint-Michel. » Tout de même, ce serait pousser loin la manie de la falsification, chère à notre siècle.

26 mars. — Le maximum de pluie. Pas de réticence. La pluie tout le jour !

28 mars. — Je constate que l'on travaille avec une louable persévérance à la reconstitution de la forêt de Scissy. L'an dernier, un arbre — vous entendez, *un arbre* haut de neuf à dix pieds — avait surgi un beau matin du milieu des sables, à quelque cent mètres du Mont. Aujourd'hui, il a reçu un compagnon. Cela permettra aux touristes qui s'intéressent à l'ensablement de notre rocher, de faire une belle tirade contre le vandalisme, l'agiotage et le béotisme. Mais attendons le soleil.

29 mars. — Le groupe des agents-voyers de l'Ouest est réuni aujourd'hui, chez nous, sous la présidence de M. Fouré, agent-voyer d'arrondissement de Saint-Malo. Ces messieurs sont au nombre de 64. Plusieurs voyagent en famille. Un certain nombre a voulu parcourir à pied les 1850 mètres qui nous séparent de la terre ferme. C'est une promenade hygiénique, conseillée aux amateurs de sensations artistiques. Les agents-voyers ont donc été bien inspirés d'inscrire à leur programme cette marche poétique à la Merveille de l'Occident. On dit cependant — mais c'est une calomnie — que quelques-uns parmi les congressistes étaient plus enclins à admirer la solidité de la Digue, qu'à réclamer l'insularité du mont par la coupure de cette Digue, si propice aux piétons, si douce aux véhicules, automobiles et hippomobiles, de toute force et de toutes dimensions. Que voulez-vous ? Ces messieurs ne sont pas des Ponts et Chaussées ; mais ils sont de la voirie !

30 mars. — Lisons les épreuves des *Annales* qui vont

paraître... « Arrêtés préfectoraux... n° 1. Limitation de la hauteur des constructions... Considérant que la salubrité, la sécurité et la commodité publiques sont intéressées à ce que les HABITANTS du Mont-Saint-Michel ne dépassent pas une hauteur déterminée... » Oui, les typographes ont composé : « habitants ». — Eh bien ! il est souverainement regrettable que nous ayons aperçu la coquille. Elle n'aurait pas mal fait — mais pas du tout — dans le tableau. Un préfet limitant la hauteur des habitants d'une commune, dans l'intérêt de la salubrité, de la sécurité et de la commodité publiques, ce serait le comble en fait d'égalité républicaine et démocratique. « Il faut qu'tout le monde i soëi égaux ! »

31 mars. — Une belle journée, avec du soleil, des chants d'oiseaux, de la joie de vivre ! Ce n'est pas trop tôt.

1^{er} avril. — Comme Mars avait fini, Avril commence, par un jour printanier. C'est une surprise tant agréable, que l'on serait tenté d'oublier les poissons, les cartes postales et les colis mystificateurs.

3 avril. — Evidemment, cela ne pouvait durer ; et nous voici revenus aux orages, giboulées, vent froid et douches glacées.

5 avril. — Les Rameaux ! Pendant la procession, nos petits chanteurs, qui ne cessent d'aller de progrès en progrès, modulent parfaitement le *Gloria laus* ; le chant de la Passion nous réserve, de leur part encore, une satisfaction non moindre.

6 avril. — Les touristes s'avancent en rangs plus serrés. On commence à revoir le vieux monsieur paisible, qui porte rituellement un lourd appareil photographique ; le petit garçon qui dit des naïvetés et ne voit rien ; l'anglaise dégingandée qui croque tout le monde... avec son kodak lilliputien (aujourd'hui même j'en ai aperçu une qui photographiait un cerisier en fleurs ! Comme *spécialité* du Mont-Saint-Michel, cela n'est pas banal en effet !) ; enfin, les dames pas tout à fait jeunes qui comptent les marches... et pour cause.

7 avril. — Orage violent, après-midi. Pas d'accident de personnes !

9 avril. — En ce Jeudi-Saint, recueillons nos esprits et adorons Notre-Seigneur, au reposoir dressé en son honneur dans la chapelle de Saint-Michel. Il est assez remarquable que les voyageurs de ce jour ne passent pas sans manifester un certain sentiment religieux. Tous, dirait-on, sont de fervents catholiques. Demain, la Presse nous dira que dans la capitale la visite des reposoirs a été plus suivie que jamais.

10 avril. — Les bouchers de Paris ne sont pas venus au Mont, cette année; ils ont dirigé leurs pas vers d'autres paysages enchanteurs. C'est pourquoi, nous pouvons adorer la Croix du Sauveur en silence. Parmi les promeneurs, peu nombreux d'ailleurs, signalons un groupe d'Allemands.

12 avril. — Alleluia! — Hélas! c'est le sifflet de la locomotive qui éveille, le premier, les échos de notre moustier. Un train de plaisir amène une centaine de Parisiens, d'ailleurs très calmes, fatigués par un long voyage de nuit. La plupart assisteront à la messe. Puis c'est la ruée des automobiles : tout l'appareil des grands jours! Nous voici redevenus spectateurs de cinéma... et nous n'en sommes pas plus fiers.

15 avril. — Aux autos s'ajoutent, déjà, — quoique sur une piste différente — les légendaires voitures de Genêts. Hier, une seule; aujourd'hui, deux. L'une de celles-ci faillit rester en panne à quelques mètres du Mont; un cheval s'abattit, qui, se trouvant pas mal couché sur la tangué molle et humide, ne voulait plus se relever. La rivière étant excessivement gonflée par les pluies de l'hiver, il s'en faut de peu que l'eau n'embarque dans les carrioles. « Quelle émotion, ma chère! » — Le patronage Saint-Michel de Pontorson se rencontre aujourd'hui avec le patronage du Mont-Saint-Michel, pour un match de foot-ball, sur le terrain de la Caserne. Victoire éclatante de Pontorson. Mais nos microscopiques pupilles se sont défendus vaillamment et ont sauvé leur honneur.

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Aude. — Une associée de l'Archiconfrérie de Saint-Michel m'a remis 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, et au profit des âmes du Purgatoire. M^{me} C. G.

Cantal. — Vives actions de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. O., zélatrice.

Charente. — Ci-joint 5 francs pour la célébration d'une messe d'action de grâces en reconnaissance d'une grâce obtenue par le glorieux Archange. M. G.

Drôme. — Merci à saint Michel pour sa protection dans une affaire temporelle. M. L. C.

Finistère. — Je remercie saint Michel et les saints Anges de leur continuelle protection. C. d'A.

Haute-Garonne. — Je vous envoie 5 francs pour remercier l'Archange d'une grâce obtenue et pour obtenir une nouvelle faveur. H. T.
Nouvelle messe d'action de grâces : ci-joint 5 francs. H. T.

Gironde. — Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de l'Archange Gabriel pour sa protection envers une malade. J. C. B.

Hérault. — Ci-joint 5 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur du saint Archange pour le remercier d'une grâce obtenue. M. D., zélatrice.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel pour sa visible protection dans une maladie. M. B.

Remerciements à saint Michel et aux âmes du Purgatoire pour plusieurs grâces obtenues. M. B.

Loire-Inférieure. — Merci à saint Michel d'une grâce obtenue, et, de nouveau, je mets ma famille sous sa puissante protection. F. G.

Loire. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces pour deux grandes grâces obtenues par son intercession. A. A.

Pas-de-Calais. — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel de la grâce obtenue l'année dernière et pour lui demander de nous continuer sa protection. M^{me} G.

Seine-et-Marne. — Une messe d'action de grâces. L. G.

Somme. — Une messe et un cierge pour remercier saint Michel de sa protection et le prier de nous la continuer. M^{me} Vve F. D.

Deux messes, l'une en l'honneur de N.-D. de Lourdes, l'autre en l'honneur de saint Antoine de Padoue, pour les remercier de grâces obtenues par leur intercession. M^{me} B. D.

Haute-Vienne. — Une messe en action de grâces à saint Michel. M. D.

La Réunion. — Deux messes d'action de grâces à l'autel de saint Michel. M. DE H. DE B.

Indes-Néerlandaises. — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de N.-D. du Mont-Tombe et en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de sa visible protection. M^{me} J. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vouël : M^{me} Emile Prévost, née Jeanne Montagné.

Alpes-Maritimes. — Nice : M^{me} Vve Péronneau, née Angélique Ollier, très fidèle associée.

Aube. — Troyes : M. Corpechot ; M^{me} Constant.

Aveyron. — Calcomier : M. Pierre-Arthémon Mathieu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Antoinette Reboul, très dévote au saint Archange ; M^{me} Fany Besio ; M^{me} Vve Claire Darbon ; Sœur Sainte-Théodote-Louise.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard : M^{me} Léonie Letinturier ; M^{me} Aurélie Matherbe. — Villers-Bocage : M^{me} Vve Frilley. — Bayeux : M^{lle} Césarine Anne.

Doubs. — Besançon : M^{me} la comtesse Amédée Bénéyton.

Haute-Garonne. — Toulouse : MM. Fernand Mathias ; Osmin Asquier ; Auguste de Caunes ; Charles-André Pozzo di Bargho ; Nancy le Creurer ; Joséphine Dubosc.

Jura. — Lons-le-Saunier : M^{lle} Maria Berrod ; Sœur Caroline Lafont, *religieuse hospitalière*.

Loire-Inférieure. — Varades : M. Théophile Davodeau. — Cugand : M^{me} Plessis, née Justine Méraud. — Gétigné : M^{me} Marie Macé ; M^{me} Olympe Dupont. — Nantes : M^{me} Julienne Charpentier ; M^{lle} Célestine Gautreaux ; M^{me} Joseph Angot, née Desfossés, *pieuse associée*.

Loiret. — Orléans : M. l'abbé Constantin Thoinard ; M. André Villette. — Baccon : M^{me} Pierre Bigot de la Touanne, comtesse d'Aboville, *zélatrice*.

Manche. — Valognes : M. l'abbé Poret. — Ronthon : M. l'abbé Portais. — Saint-Lô : M. l'abbé Piédagnel, *chapelain épiscopal, directeur de la section des Études tardives à l'Institut libre Saint-Lô*. — Avranches : M. le chanoine Dupont ; M^{me} Delauney. — Cherbourg : M^{me} Saint ; M^{me} V^{ve} Gros, née Marie-Augustine Anquetil. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} Louis Turgot. — Saint-Nicolas près Granville : M. E. Duval ; M^{lle} Julie Lemains. — Saint-Sauveur-le-Vicomte : S^r Louise de la Croix, *zélatrice*. — La Mancellière : M. François Charuel.

Morbihan. — Saizon : M^{lle} Clémentine Thomas. — Pontivy : M^{lle} Octavie Priou.

Nord. — Estaires : M^{lle} Elise Lepetit, *très dévote à saint Michel*. — Roost-Warendin : M^{me} Louise Duviage.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le baron d'Antin ; M. Bagros ; M. Legris, *hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes*.

Saône-et-Loire. — Louhans : M. Claude-Marie Bados ; M^{me} Berthe Ducluzeau ; M^{me} Annette Vadot ; M^{lle} Marguerite Mazier.

Sarthe. — Assé-le-Riboul : M^{me} V^{ve} Lemoine ; M^{me} Marie-Louise Thondet.

Haute-Savoie. — Archamps : M. Charles Burdet.

Seine. — Paris-Auteuil : La R^{de} Mère Marie-Ernest, *supérieure des religieuses de N.-D. du Calvaire*. — Saint-Etienne-du-Mont : M. l'abbé Lesêtre, *curé*.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{lle} Emma Foerster, *très dévote à saint Michel*.

Seine-et-Marne. — Melun : M^{me} V^{ve} Julliot, née Célestine Chauné.

Somme. — Fricamps : M^{lle} Marguerite-Marie-Josèphe-Louise-Ursule du Faÿ. — Forceville-Scheux : M. l'abbé Daras, *curé*.

Allemagne. — Florange : M. Jules Martin ; M. Michel Jung.

Belgique. — Bruges : M^{lle} Mélanie Breyne.

Canada. — Sherrington : M. Eusèbe Provost ; M^{me} Marie-Louise Gauthier. — Québec : M^{me} Jolicœur.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Pierre TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris

Un Mois de Marie, sur la Vie de la T. S. Vierge, par le R. P. PETITALOT. In-12 de 232 pages, 2^e édition. Prix : 2 francs.

Parmi les livres qui portent ce titre ou un titre analogue, beaucoup soulèvent à tort ou à raison une foule de critiques : celui-ci serait trop sérieux ; celui-là pas assez. Bref, on est souvent déçu à lire ces pages onctueuses, où l'auteur s'est efforcé d'écrire des mots émouvants, et qui ne sont que banals, sans portée doctrinale. N'est-ce pas en faire le plus bel éloge que d'affirmer que l'ouvrage du P. Petitalot échappe à toutes ces critiques ?

La Langue des Femmes, par Mgr J. TISSIER, évêque de Châlons-sur-Marne. In-12 de 350 pages. Prix : 3 fr. 50.

Cette série de conférences a été prêchée par Mgr Tissier, aux dames de Chartres, alors qu'il était archiprêtre de cette ville. Elle ne manquera pas d'exciter une vive curiosité dans le monde féminin. L'illustre orateur ne s'interdit pas de donner plus d'un coup de langue. Mais il ne blesse jamais. En revanche, son ambition est de corriger. Il procède avec discrétion mais sans pitié. Ses conférences sont nourries d'observations personnelles et d'une science psychologique puisée aux meilleures sources. Nous engageons vivement nos lectrices à se procurer *La Langue des Femmes*.

La Prédication populaire, d'après les Pères, les Docteurs et les Saints, par l'abbé J. PAILLER, 2^e édition. In-12 de 484 pages. Prix : 3 fr. 50.

Précieux recueil des meilleures homélies pour chacun des dimanches de l'année : une homélie par dimanche. Il y a là une mine de documents pour la prédication. Ajoutons que le choix est très judicieux. Beaucoup de prêtres qui ne possèdent pas une collection complète des Pères de l'Église, seront heureux de rencontrer en ce petit volume des morceaux choisis de la plus haute utilité.

Grandeurs et devoirs de la Vie religieuse. Lettres pastorales de Mgr l'Évêque de Nîmes aux Religieuses de son diocèse. Nouvelle édition avec une lettre-préface de S. E. le Card. de CARRIÈRES. In-12 de 206 pages. — Prix : 2 francs.

Ces quatre lettres que Mgr. Plantier adressait aux religieuses du diocèse de Nîmes ne furent pas seulement utiles à leurs destinataires ; elles édifieront encore tous ceux qui voudront bien les lire avec attention. Elles sont de nature à inspirer le plus grand respect pour la vie religieuse en général et pour les mille détails de la vie de communauté.

Jésus vivant dans le Prêtre. Considérations sur la Grandeur et la Sainteté du Sacerdoce, par le R. P. MILLET, S. J. 4^e édition. In-12 de 420 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Après avoir donné une idée générale du prêtre, l'auteur étudie la *préparation* au sacerdoce, puis l'*exercice* du saint ministère. Il montre que les épreuves sont la *condition* du succès de ce ministère. Dans l'Eucharistie il trouve le *moyen* du succès. Enfin, il établit que le prêtre est associé aux récompenses de Jésus-Christ par la paix en ce monde et la gloire dans l'autre. Excellent ouvrage, solide et encourageant.

Pour lire à la veillée, par ÉDOUARD MICHEL. — Chez l'auteur, à Revières, par Courseulles (Calvados). — Recueils de contes moralisateurs, à l'usage de la jeunesse.

Grandes Fêtes Religieuses à Séez

9 JUIN 1914

Sous la présidence de Mgr l'Évêque, assisté de 3 Archevêques, de 8 Évêques, de 3 Abbés mitrés et de plusieurs Prélats.

L'érection en *Basilique mineure* de l'église de l'Immaculée-Conception aura lieu le 9 juin prochain. Dans une *Lettre Pastorale*, Mgr l'Évêque de Séez vient de rappeler que cette église est le premier sanctuaire élevé en France après la promulgation du dogme, et que la statue de Notre-Dame a été couronnée le 11 juin 1895, en présence de 8 évêques, 700 prêtres et 30 000 pèlerins ; il augure que les Fêtes de la Basilique seront encore plus grandioses.

L'État mettra en circulation *16 trains spéciaux*, pour l'Orne et les départements limitrophes. Des autres contrées, on pourra venir à Séez avec les billets ordinaires d'aller et retour.

Pour souscrire aux frais de la Fête et pour renseignements divers, s'adresser à M. le Directeur de l'Œuvre de l'Immaculée-Conception, Séez (Orne).

Pour avoir des renseignements sur le Chemin de fer, s'adresser à M. l'abbé J. Leroux, directeur des Pèlerinages diocésains, Flers-de-l'Orne (Orne).

Imp. FR. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



3^e LIVRAISON

JUIN 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

41^e Année. — 3^e Livraison. — Juin 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « QU'IL SE RENONCE ! » (L. S. D.) (p. 65). — BULLETIN : *La dévotion à l'Esprit-Saint* (p. 71). — LA FÊTE DU 11 JUIN : *Programme-appel* (p. 72). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Affiliation* (p. 74); *Zélateurs* (p. 74); *Associés* (p. 74); *Consécrations* (p. 75); (*Merci* (p. 75); *Annales* (p. 76); — LA MARE AUX CANARDS : *L'Esthétique de M. Martial Imbert* (DES ISLES) (p. 76). — LE MUSÉE ABBATIAL DU MONT SAINT-MICHEL (E. C.) (p. 82). — LA QUESTION DES DIGUES (E. C.) (p. 85). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 87). — SAINT-MICHEL D'ECORSAY (CHAD. BLIN) (p. 91). — ACTIONS DE GRACES (p. 94). — ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS (p. 96).

« Qu'il se renonce ! »

L'ABBÉ Perreyve a écrit : « Le Christ est le centre de toute alliance et de toute unité sur la terre; il est le lien des âmes et le cœur où aboutissent toutes les veines de l'humanité... Le Christ est toute la théologie, toute la foi, tout le salut de l'humanité, toute la raison de son culte, tout le fondement de ses espérances recommencées et le centre immuable de sa dévotion. »

Or, nous l'avons rappelé naguère (1), la vie du Christ se résume dans la croix : vie terrestre de Jésus aboutissant au calvaire, plus que cela, au martyre de tous les instants et à l'immolation totale ; vie mystique de Jésus en ses membres,

(1) *Annales* de mai 1914.

qui se doivent à eux-mêmes et doivent à leur Chef divin de ne s'écarter point de la voie douloureuse du sacrifice.

Mais comment s'opère ce sacrifice ? Quel en est l'objet ? Quelle en est l'étendue ? Depuis le commencement de l'ère chrétienne, que de fois cette question a été agitée et résolue dans la pratique ! Des milliers d'âmes ont modelé leur sacrifice sur celui de Jésus et contribué, par l'acceptation volontaire de la souffrance et de la mort, « à parfaire ce qui manque aux épreuves du Christ ».

Nous n'aurons donc pas la prétention d'enseigner à nos lecteurs ce qu'ils savent mieux que nous. Notre but est de leur mettre sous les yeux quelques citations particulièrement saisissantes, de nature à réveiller une attention qui sommeille parfois.

* * *

Les prêtres que nous sommes tous ont entendu le mot d'ordre du Maître : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce ! » L'abnégation, voilà la forme du sacrifice chrétien. De ce sacrifice n'apparaît-il pas que nous sommes, *individuellement* parlant, les victimes. « Qu'il se renonce ! » Telle est la loi.

Encore faut-il préciser en quoi consiste l'abnégation et sur quoi elle s'exerce. Il importe, en effet, de respecter la créature humaine dans l'hommage même que nous en ferons à Dieu. Abnégation ne saurait être synonyme de destruction ou de mutilation. L'individualité doit pouvoir s'épanouir ; la raison l'exige. Reste à savoir si la doctrine catholique du sacrifice s'oppose à notre plein développement, ou si, au contraire, elle ne le favorise pas au plus haut degré.

« Pour nous, dit un prêtre, que ses Élévations très appréciées ont mis au premier rang parmi les auteurs modernes d'ouvrages ascétiques, l'abnégation doit prendre deux formes : il y a, en effet, en nous des choses vaines, ou dangereuses, ou mauvaises ; et ces choses, il faut les nier, les répudier, les haïr, les mortifier. Il faut dire non à tout ce qui surgit en

nous de désordonné : à tout mouvement d'orgueil, à toute imagination dangereuse, à toute pensée impure, à tout mauvais désir. Il faut aussi dire non à tout ce qui est mauvais autour de nous, c'est-à-dire au monde et au démon ; c'est là ce qu'on peut appeler l'abnégation d'*immolation* (1) ».

Premier point acquis : retrancher de sa vie le mal moral sous toutes ses formes. Cette tâche, on le conçoit sans peine, est ardue, immense, magnifique.

Les passions, a dit Lacordaire, « sont un triste portique de la vie humaine. Mais nous ne pouvons pas l'éviter. Comme ces chiens sauvages qui gardent l'entrée des maisons inhospitalières, les passions sont aux portes de l'homme, et, avant de pénétrer dans les régions lumineuses de son être, il nous faut passer sous les aboiements de ses vices (2). »

Oui, ce sont ces aboiements de la bête qu'il faut d'abord étouffer ; c'est le feu des passions qu'il faut éteindre ; c'est le courant de la vie animale qu'il faut endiguer et régler. Discipliner sa vie, « réduire son corps en servitude », selon la forte expression de saint Paul, tel est le devoir.

Il ne va pas sans des sacrifices réels, déchirants parfois. Qui donc, avec saint Augustin, ne s'est pas écrié, sous la poussée de la passion, expirante mais non entièrement domptée : « Encore une fois » (3) ? — « Encore une fois », c'est le cri du cœur chez les néophytes, épris de Jésus, consacrés définitivement à Lui, et auxquels apparaissent tout à coup la profondeur et la multiplicité de sacrifices insoupçonnés.

Cependant, depuis quand la chirurgie en redressant, corrigeant et guérissant, a-t-elle passé pour diminuer l'individu ?...

* * *

D'ailleurs, ce n'est là que le côté négatif de la vie. Il en est un autre. Car nous ne saurions être réduits à la condi-

(1) Charles SAUVÉ, *Jésus Intime*, tome II, p. 234.

(2) LACORDAIRE, 2^e Conférence de Toulouse.

(3) *Saint Augustin*, par Louis BERTRAND, p. 289.

tion, trop humiliante vraiment, du soldat généreux auquel une consigne impitoyable interdirait toute offensive.

Nous sommes mieux traités : « Si la grâce doit nier, détruire ce que notre nature a de faux et de mauvais, par l'abnégation d'immolation, elle doit *développer, exalter, diviniser*, tout ce que notre nature a de vrai et de bon par l'abnégation d'*oblation*. Rien de ce qui est vrai et bon en nous qui ne doive être dirigé vers Dieu par la foi ; rien qui n'appartienne à Dieu radicalement, entièrement. Dieu est notre Créateur, il l'est sans cesse. Pas un moment où nous ne tenions tout de lui, où nous ne devons tout lui rendre. Notre dépendance de créature est d'une profondeur, d'une universalité, d'une continuité dont nous nous faisons une trop faible idée. Jamais donc d'amour-propre, jamais d'esprit propre : offrande, abandon, consécration à Dieu de toutes nos pensées, de toutes nos actions, de tout notre être, de notre vie, de notre éternité ; ce n'est là que justice (1). »

En dehors même de la Rédemption, on le voit, nous serions obligés de nous appliquer à vivre pour Dieu, pour Dieu seul, auteur et conservateur de tous nos dons, de toutes nos forces. Nous serions pour autant mis dans l'absolue nécessité de pratiquer l'abnégation. Notre qualité de créatures raisonnables suffirait à fonder ce devoir. Combien plus celui-ci trouve-t-il sa justification dans les vérités que nous exposons ici même le mois dernier !

Aussi bien, les chrétiens ne sauraient s'y soustraire. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils pensent, ils sont unis au Christ et vont donc avec lui, en lui et par lui, directement au sacrifice. Ils appartiennent en effet à « l'humanité de Notre-Seigneur, à Jésus comme homme », qui les a rachetés au prix de son sang. « Et si, par impossible, il y avait en nous quelque chose qui ne fût pas à Notre Seigneur par droit de création et par

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 235.

droit de conquête, il faudrait le lui donner parce qu'il est la bonté, l'amabilité même, la perfection infinie (1). »

Pratiquer l'abnégation de soi, c'est donc, en somme, se donner totalement à Dieu, à ce « maître qui a tous les titres pour commander, tous les pouvoirs pour gouverner, toutes les forces pour assujettir, tous les charmes pour captiver ; à ce maître dont la souveraineté est absolue ; qui, dominant tout par nature, entend réellement tout posséder ; le dedans, le dehors, ce qui est libre, ce qui ne l'est point, enfin le tout de chaque être et de tous les êtres ; l'âme jusqu'à un regard, le corps jusqu'à un atome, la vie jusqu'à un instant (2). »

Qui osera jamais prétendre que pareille doctrine tend à l'anéantissement ou à la diminution de la personne humaine ?

* * *

Au contraire, ici se rejoignent pour se renforcer et collaborer au plus grand développement de l'individualité humaine, deux théories, apparemment contradictoires : la mortification de l'esprit, du cœur et des sens, d'une part ; l'exaltation du moi poussée à son extrême limite, d'autre part. N'est-ce pas un fait digne de remarque que notre sainte religion réalise chaque jour un pareil prodige et que les saints les plus mortifiés, les plus *sacrifiés*, sont en même temps, au regard des gens sans parti pris, les hommes les plus complets et les seuls grands hommes ?

A ne considérer les choses que de l'extérieur, il en doit aller ainsi : retrancher les défauts, évacuer le mal, puis tendre de toutes ses forces à l'emploi régulier de ses puissances d'agir, doivent imprimer à la vie un caractère de grandeur peu commun. Qu'est-ce donc si l'on réfléchit que la vie chrétienne est constituée essentiellement par une grâce, *sur-naturelle* et divine, qui la transforme en l'élevant — le mot le dit — au-dessus des conditions de la nature ? Enfin ne sait-on

(1) Charles SAUVÉ, *ibid.*, p. 236.

(2) Mgr GAY, *Confér. Rés.*, p. 474.

pas que, par la grâce actuelle, c'est la vertu du Christ qui « précède, accompagne et suit toujours nos bonnes œuvres » (1)? Quelle grandeur vraiment et quelle puissance d'expansion !

L'Évangéliste saint Jean nous rapporte un discours de Jésus, où ces vérités si consolantes sont mises en saisissant relief : « Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranchera ; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émondéra, afin qu'il porte plus de fruit... Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez pas non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit... (2) »

Nous retrouvons là l'exposé gracieux des mêmes principes que nous empruntons naguère à saint Paul. « Un seul corps avec le Christ, » dit l'apôtre. « Je suis la vigne et vous les sarments, » avait dit Jésus. Et comme saint Paul parlait d'*achever* des épreuves du Christ, Jésus parlait de même d'*émonder* les sarments. Nous sommes revenus à notre point de départ. Il est indispensable en effet, lorsque l'on traite de mortification et de sacrifice, de ne jamais perdre de vue que nous sommes *un* avec le Christ, et que, par nous et en nous, c'est le Christ qui continue son immolation. Autrement l'on risque de s'égarer et d'égarer les autres dans un dédale de pratiques plus ou moins raisonnées et dont le seul mérite git dans la bonne volonté qui les inspire.

La vie chrétienne, selon la formule de Notre Seigneur, est bien plus large et d'une influence beaucoup plus décisive. Elle embrasse l'existence toute entière jusque dans ses plus menus détails. Ainsi comprise et appliquée, elle fait de l'ab-

(1) Concile de Trente. Sess. VI, ch. xvi.

(2) S. JEAN. Chap. xv, 1-5.

négation le tout de la vie et de la religion ; elle exalte l'individu en l'arrachant à l'égoïsme qui déprime et qui tue.

L. S. D.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI du mois de juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel. Le samedi 6 juin, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE du 11 au 19 juin.

* * *

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois de juin tout entier : LA DÉVOTION A L'ESPRIT-SAINT.

« Parmi les âmes intérieures, a-t-on écrit, la dévotion au Saint-Esprit est populaire. » On n'en saurait dire autant des âmes ordinaires. Généralement parlant, bien peu de chrétiens honorent et invoquent fréquemment la troisième personne de la Sainte-Trinité. Pourtant, aucune pratique religieuse ne dépasserait en importance et en efficacité cette dévotion.

L'Esprit-Saint est oublié, méconnu, alors que sa mission personnelle consiste à sanctifier nos âmes. Par la Confirmation, ses dons nous sont conférés, grâce auxquels nous devenons de parfaits chrétiens. Mais, y pensons-nous?... pour puiser à ce trésor d'une richesse incomparable les forces surnaturelles indispensables à l'exercice de la vie chrétienne ?

Le Pape Léon XIII fut bien inspiré lorsqu'il prescrivit la grande neuvaine annuelle, préparatoire à la Pentecôte. C'est dans la même pensée que nous ferons notre neuvaine de juin.

* * *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière, jour au choix des Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, (confession, communion, visite de l'église de chacun).

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants, jour au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel, (jours au choix, conditions ordinaires).

Indulgence plénière, le 29 juin, fête des Saints apôtres Pierre et Paul, (conditions ordinaires).

La Fête du 11 Juin

LORSQUE les *Annales* parviendront à nos lecteurs, les préparatifs de la journée du 11 juin devront être assez avancés pour permettre d'augurer du sort de celle-ci, en connaissance de cause. Les renseignements qui nous parviennent de divers côtés nous mettent en mesure d'écrire, dès maintenant, que la fête sera très belle.

Grâce au dévouement de M. le chanoine Rothe, directeur des pèlerinages diocésains de Coutances, trois trains spéciaux sont en formation, l'un à La Haye du Puits, l'autre à Lessay, le troisième à Granville. Le vœu de Monseigneur notre Évêque sera exaucé : la journée du 11 juin ne le cédera en rien aux grandes journées du Centenaire.

Rappelons que sont inscrites au programme : 1^o une procession aux flambeaux, la veille au soir ; 2^o une grand'messe pontificale, célébrée par Monseigneur Déchelette, évêque d'Evreux, sur l'Esplanade des Pèlerinages ; 3^o une procession sur les Remparts, pour clôturer la cérémonie.

Le discours sera prononcé, à la grand'messe, par M. l'abbé Langlois, premier chapelain de Montmartre. Matin et soir, la Maitrise de l'Institut Notre-Dame d'Avranches prêtera son concours.

Que le 11 juin soit pour les pèlerins et pour ceux de nos amis qui, de cœur, s'uniront à nous, une journée de prière. Saint Michel, invoqué par tant de bons catholiques, s'empressera d'offrir au Très-Haut nos hommages.

Nous prions pour la France, pour l'Église, pour le Pape. Nous demanderons en particulier, — puisque nous serons en la Fête-Dieu, — que les âmes s'ouvrent de plus en plus à la connaissance et à l'amour de la Sainte Eucharistie. L'œuvre capitale et l'honneur immortel du pontificat de Pie X auront été de ramener les fidèles à la réception plus assidue, à la pratique plus large de la Sainte Communion. Mais, que de

progrès encore restent à faire en ce sens ! Le monde chrétien est anémié, faute de communier comme il devrait, selon l'indiscutable volonté de Notre Seigneur.

Or, saint Michel, — au dire de certains saints, — est l'Ange de l'Eucharistie ; il est le veilleur céleste, commis par



LA SAINTE CÈNE de FRA ANGELICO (Florence).

Dieu à la garde de l'Hostie ; il est donc intéressé à sa fréquente réception dans les âmes bien préparées.

Les pèlerins du 11 juin demanderont, par l'intercession de saint Michel, pour eux-mêmes et pour beaucoup d'âmes, une intelligence plus étendue du mystère si touchant, si beau, de la *nourriture eucharistique*.



La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Par décision de Mgr Dubillard, évêque de Quimper, en date du 21 octobre 1907, une confrérie, dite du *Glorieux Archange saint Michel*, a été érigée en l'église de Lesneven (Finistère.) Cette confrérie est destinée aux *hommes seuls* et se propose d'honorer saint Michel, selon les points de vue et par les moyens qui sont exposés en notre billet d'admission à l'Archiconfrérie. De plus, les membres s'engagent : 1° à la fidélité, à leurs devoirs de chrétien, matin et soir ; 2° à l'assistance à la sainte messe et aux vêpres, les dimanches et fêtes, et autant que possible aux réunions pieuses du soir ; 3° à communier au moins trois fois l'an ; 4° à la réunion du 4^e dimanche de chaque mois, sauf août et septembre. » Depuis son érection, la confrérie de Lesneven n'a cessé de prospérer.

En ces derniers temps, M. l'abbé Celton, directeur délégué, nous ayant demandé, « avec la pleine approbation de l'Évêque de Quimper », de l'affilier à l'Archiconfrérie universelle de l'archange saint Michel, nous avons délivré le diplôme d'affiliation, le 27 avril 1914.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{lle} Marthe Chaix, de *Marseille* ; M^{lle} Lucie Allard, de *Rouen* ; M^{lle} Marie Th. Fabart, de *Mauvezin*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 mai, **446** associés ont été enrôlés par les Zélateurs et Zélatrices de Alençon, Angers, Arc-les-Gray, Aspet, Bayeux, Belfort, Bucarest, Bonvillard-sur-Orelle, Charmes-sur-Moselle, Condrieux, Coutances, Dijon, Dun-le-Palleteau, Gavere, Hartford, Jérusalem, La Combe, Le Carillon, Lons-le-Saunier, Lyon, Marseille, Moirans, Montaigu, Nancy, Nice, Nûrlet, Orto, Paramé, Paris, Rouen, Saint-Lô, Siran, Sorcy, Troyes, Turin, Vivans, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 AVRIL : Yves Baudais, de *Guingamp*. — 17 AVRIL : Joseph-Gabriel Sancerry ; Yvonne-Jeanne Sancerry, de *Bordeaux*. — 18 AVRIL : Pierre Elie-Guilbault, de *Tigné*. — 21 AVRIL : François de Mons, de *Falaise* ; Anne-Marie Debia ; Jean-Marie Debia ; René Debia ; André Dobia ; Camille Nicolas ; Jeanne Nicolas ; Denise Nicolas ; Pierre Nicolas ; Marie Thérèse Nicolas ; Paulé Nicolas ; Joseph Nicolas ; Jean Nicolas ; Hélène Nicolas, de *Marseille*, Marie-Madeleine-Charlotte d'Hueppe, de *Nice*. — 22 AVRIL : Marthe-Emilienne Lecouturier ; Eugène-Alcide Lecouturier, de *Alençon*. — 24 AVRIL : Michel-Roger Renard, de *Dijon*. — 25 AVRIL : Suzanne Nicolas, de *Marseille* ; Louis-Marie Mével ; Marie-Gabrielle-Philomène Hily, de *Landerneau*. — 29 AVRIL : Marcelle Haas ; Germaine Haas, de *Grand-Montrouge* ; Denise Escudé ; Marguerite Escudé ; Albertine Fabrié ; Yvonne Gaubert ; Marguerite Berthoumien ; René Berthoumien ; Paul Berthoumien ; Pierre Barthas ; Élise Bosc ; Henriette Crayol ; Paul Fernand-Marie-Joseph Astruc, de *Castres*. — 1^{er} MAI : Louis-François-Marie Bouffard, de *Ablon*. — 2 MAI : Lydie-Marie-Josèphe-Micheline Neveux-Leuthner, de *La Garonnette* ; Jean-Paul-Claude Simeray, de *Moirans*. — 4 MAI : Simonne-Isabelle Levillain, de *Yvetot*. — 5 MAI : Pol Breton ; Albert Breton ; Gilbert-Louis-Joseph Guyon ; Marie Le Dall ; Marguerite Le Dall ; Louise Le Dall ; Émilie Furet ; Suzanne Furet, de *Brest* ; Jean d'Aligny, de *Paris*. — 6 MAI : Bernard Ozenne, de *Vire*. — 8 MAI : Antoinette Marie-Irma-Raymonde Bonette, de *Bordeaux* ; Cornille d'Hendecourt, de *Paris* ; René Pelisset ; Alfred-Marius Lhuillier ; Marthe-Laurence Lamiot ; André Beuchet, de *Nuits-Saint-Georges*. — 9 MAI : Marcel-Joseph-Émile Rioussé, de *Paris*. — 10 MAI : Paulette Goulin, de *Dijon*. — Marie-Louise Bonnier ; Pierre-Marie-Joseph Combette, de *Montaud*. — 12 MAI : Camille Thomas, de *Bourges* ; Victor-Louis-Jean-Baptiste Normand, de *Nastel*. — 13 MAI : Georges Krachling ; Marie-Louise Krachling ; Paul Gadossi ; Gabrielle Gadossi ; Andrée Gâtelet ; Georgette Gâtelet ; Maria Gâtelet, de *Nancy*.

MERCI. — Nous avons reçu un magnifique brûle-cierges en cuivre doré, orné des statuettes de saint Michel et de Jeanne d'Arc. « C'est de la bonne fabrication française », nous écrit la généreuse bienfaitrice à laquelle nous le devons. Elle ajoute : « Priez pour nous saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc. » Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce jour pour nous acquitter de ce devoir. Les lecteurs des *Annales* voudront joindre leur prière à la nôtre, en témoignage de reconnaissance.

Le brûle-cierges a été inauguré en la fête de l'Archange, le 8 mai.

ANNALES. — On remarquera en première page de la couverture du présent numéro une innovation... sans importance d'ailleurs. Le prix de l'abonnement aux *Annales* est porté désormais à 2 fr. 50. Y a-t-il là traquenard, guet-apens? — Pas le moins du monde. Lisez bien ceci :

Depuis quatre ans, quand vient l'époque du renouvellement des abonnements, nous disons à nos amis : « Aidez-nous. Envoyez-nous 2 fr. 50 au lieu de 2 francs. » La raison? En 1910, nous avons augmenté d'un tiers le nombre des pages de nos livraisons (elles avaient 24 pages; elles en eurent désormais 32). Et nous *n'imposons pas* une augmentation de prix; nous préférons tendre la main, chaque année.

Les résultats de notre *referendum* ont été décisifs. A l'unanimité, ou presque, nos amis nous ont envoyé, depuis quatre ans, les 2 fr. 50 demandés.

Dès lors, à quoi bon biaiser?

Ainsi donc : 1° pour les NOUVEAUX ABONNÉS, la cotisation sera de 2 fr. 50, *obligatoirement*; 2° pour les anciens abonnés, elle sera, comme par le passé, de 2 francs, *s'ils y tiennent*; de 2 fr. 50, *s'ils comprennent*.

Et qui ne comprendrait?

La Mare aux Canards

L'ESTHÉTIQUE DE M. MARTIAL IMBERT

LA lecture des plus mauvais auteurs offre toujours quelque profit; un professeur de rhétorique ne disait-il pas à l'un de ses disciples, qu'il surprit un jour lisant un livre fort mal écrit : « Lisez ce livre : c'est un excellent recueil des fautes à éviter. »

L'ouvrage de M. Martial Imbert, *La Vie et les Mœurs au Mont-Saint-Michel*, présente un intérêt de ce genre. En outre,

il mérite notre estime parce qu'il porte à la réflexion : comme chaque idée qui s'égaré appelle un correctif, il engage à recourir aux sources profondes des idées justes. Auriez-vous donc pensé que M. Imbert conduit à saint Thomas, en passant par le cardinal Mercier, par Bossuet et par La Bruyère!

Il fallait bien, en effet, savoir si notre éminent préhistorien a raison de trouver belle la locomotive en général, et, en particulier, la locomotive qui souffle sa fumée dans le merveilleux paysage du Mont-Saint-Michel.

Encore une fois, ne pensons pas trop à M. Imbert, qui ne s'en soucie pas; saisissons avec joie cette occasion d'exposer quelques idées claires.

Puisque, dit Montaigne, l'homme est ondoyant et divers, comment s'étonner que M. Imbert soit partisan du Mont-Saint-Michel « au péril de la mer », et, quelques lignes plus loin, du Mont-Saint-Michel « empanaché de fumée par la locomotive? » Il reconnaît, en premier lieu, que, « pour conserver au Mont son cachet ancien », il faut supprimer le plus possible les atterrissements autour de l'îlot. Cette réserve, *le plus possible*, s'explique par cette considération savante (exprimée avec élégance), que « les phénomènes géologiques, dans leur grande amplitude, ne peuvent être évités ». Cependant, il faut empêcher, le plus possible, ce phénomène : l'« enterrement du Mont-Saint-Michel ».

Oui, bien, mais voilà un *le plus possible* fort embarrassant! Car, s'il faut dégager le Mont-Saint-Michel le plus possible, il faudra donc couper la digue le plus possible, éloigner le tram le plus possible, afin de disperser le sable le plus possible et de ramener les grands flots bleus le plus possible!

M. Imbert, aussitôt, se ravise. Il vient de crier : « La mer, la mer! » mais, songeant que la digue serait coupée, le tramway tenu à distance et les touristes avec lui, — ce qui n'est nullement exact, — il se récrie et affirme énergiquement qu'il ne faut pas rendre plus « difficile l'accès du Mont, tout au contraire ». Ce revirement s'explique par une raison péremptoire : « il y va, vous entendez bien, de l'éducation de la démocratie! »

Aussi rendons le péril de la mer au Mont-Saint-Michel : cependant gardons la digue et le tramway! — Mais, s'il faut choisir? Si l'un doit aller sans l'autre, si la digue chasse la mer, et si la mer ne peut revenir qu'après la digue coupée! — Il ne s'agit pas de raisonner, dit M. Imbert. Il faut garder le Mont accessible à la démocratie!

D'ailleurs, — et voici les idées esthétiques de notre auteur, — par quelle bizarre tournure d'esprit peut-on se dire

choqué de voir une locomotive au pied des remparts ? Comment oubliez-vous, — *défenseurs du Grand Art*, — les exigences et les réalités de la vie moderne ? Et si vous allez jusque-là, pourquoi ne réclamez-vous pas les habitants du Mont avec le costume du Moyen Age, l'Abbaye avec les moines, et tous les voyageurs avec les coquilles et le bourdon ?

— Mon Dieu, M. Imbert, il y a bien du vrai dans vos paroles. Votre expression, les amis du Grand Art, nous flatte et nous grandit : croyez à notre gratitude. Soyez d'ailleurs certain que nous souffrons de voir l'Abbaye solitaire et désolée. Certes, nous la préférons dans ce cruel veuvage plutôt que profanée par une union mal assortie, pour laquelle elle ne fut jamais faite. Mais le vide pour le vide n'est point de notre goût. Nous avons toujours pensé, avec les meilleurs esprits, — M. Emile Baumann, par exemple, — que le cloître, la basilique, la merveilleuse Abbaye toute entière, réclament à grands cris leurs naturels habitants : les moines-artistes de saint Benoît. L'Abbaye avec les moines, voilà notre théorie d'esthétique micheline, et, au besoin, notre pacifique cri de guerre. Oublions-nous, en l'adoptant, les exigences et les réalités de la vie moderne ? Pour être logique, on devrait, dites-vous, exiger de tous les habitants le costume du Moyen Age et imposer les coquilles et le bourdon à tous les voyageurs. L'idée ne manque pas d'originalité : on voit que vous aimez la mascarade ; conservateur d'un musée qui ressuscite l'histoire, avec tous ses rats, toutes ses cages de fer, toutes ses oubliettes, vous connaissez la façon d'impressionner l'âme populaire.

Mais quittez ce souci, et tâchez d'acquérir, ô maître de logique, ce qui vous manque le plus : la suite dans l'expression de votre pensée. Je vous demande, en effet, s'il est nécessaire, pour supprimer la digue et la locomotive, de revenir au XIII^e ou au XV^e siècle ? Certains esprits, curieux des vieilles choses, aimeraient ces complètes reconstitutions historiques : de tels rêves les consolent, comme ils disent, des bassesses et des vulgarités présentes ; avec eux, ils se réfugient dans le « *passé dormant, le passé endormeur* ». Mais ce sont des rêves ; et parce que les rêves nous charment tant qu'ils sont des rêves, il ne faut pas discréditer de louables efforts pour la beauté du Mont-Saint-Michel, en invoquant d'impossibles chimères. Avouons d'ailleurs que le livre de M. Imbert n'a jamais discrédité ni rien ni personne.

Cependant notre auteur a ses idées en esthétique. Il comprend le beau à sa manière. Ayant condamné ceux qui prétendent enfermer la beauté « *dans une formule, si moyen-*

âgeuse soit-elle », il admire une forme du beau dans « *la puissante locomotive qui évoque la force et la précision* ».

Libre à lui, peut-être, puisque « *des goûts et des couleurs on ne discute pas !* » Mais l'adage n'est pas vrai absolument. Écoutons La Bruyère : « *Il y a, dans l'art, un point de bonté et de perfection comme de bonté et de perfection dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en-deçà ou au-delà a le goût défectueux ; il y a donc un bon et un mauvais goût et l'on dispute des goûts avec fondement.* » Admirez, comme une forme du beau, la locomotive puissante, précise, et surtout aimercette locomotive qui fume et qui grince dans le



« LA PUISSANTE
LOCOMOTIVE QUI
ÉVOQUE LA FORCE
ET LA PRÉCISION. »
(Martial IMBERT)

Phot. N. D.

splendide décor du Mont-Saint-Michel, est-ce donc sentir et aimer ce point de bonté et de perfection qui est, dit La Bruyère, dans l'art comme dans la nature ; ou bien serait-ce sentir et aimer en-deçà ou au-delà ? En un mot, M. Imbert a-t-il le goût parfait ou le goût défectueux ?

D'abord, il semble que, en principe, une locomotive puisse être belle, puisque une démonstration bien conduite, nette, frappante, d'un théorème de géométrie est « *élégante* » et belle. Sentir la beauté, c'est comparer l'œuvre et l'idéal que l'œuvre réalise. Plus on comprend les rapports qui existent entre l'œuvre et l'idéal, plus on est compétent, et plus on apprécie la beauté. Soit, une locomotive peut être belle à la

manière d'une démonstration géométrique; mais elle paraîtra belle surtout au mécanicien, comme le théorème à l'amateur de mathématiques. Laissons M. Imbert jouir en paix de sa locomotive, parmi le personnel de la traction.

Il faut revenir à nos remparts, et mettre notre auteur, avec sa locomotive, au pied du mur. « Il y a, dit La Bruyère, un point de bonté et de perfection dans la nature ! » La digue qui submerge les tours des remparts, la locomotive dont la silhouette se profile sur les murs vénérables seraient donc un point de bonté et de perfection dans le panorama de nos merveilles!

Il ne s'agit plus, pour aimer ces deux grains de beauté, de consulter la mécanique et la géométrie. Les amis de l'art, les érudits et les archéologues doivent avoir la parole, en cette matière, avant les constructeurs mécaniciens et les ingénieurs des ponts et chaussées.



L'INSTINCT ARTISTIQUE DES
FOULES... ET DE M. IMBERT.
Phot. N. D.

Pour confondre M. Imbert, nous pouvons provoquer un referendum parmi le monde des lettres et des arts. Aussi bien, l'unanime protestation n'a-t-elle pas depuis longtemps assailli l'invincible torpeur des administrations, telle la vague écumeuse et sonore accourt, se gonfle et se brise — hélas! — sur le dos obstiné de la digue indéracinable.

Cependant, notre écrivain invoque de puissantes autorités!

Et « qu'en termes galants ces choses-là sont dites ! »

« Cette vibration de l'activité au pied de ces murailles séculaires » plaît à la foule et n'est donc pas une antinomie. (M. Imbert a lu la philosophie transcendente de Kant.) La preuve? C'est que, de toutes les cartes postales mises en vente au Mont-Saint-Michel, la plus recherchée est la vue de l'arrivée « avec la locomotive, les voyageurs et le mouvement des bagages ». Allons, partisans du misonéisme, — c'est

M. Imbert qui parle —, ne trouvez plus inesthétique un moyen de transport consacré désormais par les instincts artistiques des foules.

Cela n'admet plus de réplique, mais cela provoque une simple remarque!

Parmi la foule aux instincts artistiques, M. Imbert ne choisirait certainement comme témoins deux excellentes personnes qui visitèrent le Musée, achetèrent la carte postale du Mont avec la locomotive et peut-être un ou deux coqs de montres anciennes. La première, invitée à visiter l'Abbaye,



LE MONT-SAINT-MICHEL, VU DE TOMBELAINE.

Phot. N. D.

« Les Gaulois n'approchent point de ces pierres sans une profonde terreur !... »

refusa d'aller voir des « vieux cailloux moussus. » La seconde monta, résignée. En pénétrant dans la magnifique salle des Chevaliers, elle eut un cri d'admiration : « Quelle belle place pour sécher une lessive ! »

Oh ! l'instinct artistique des foules ! Oh ! l'esthétique de M. Imbert !

Vraiment, nous ne comprenons pas cette obstination de M. Imbert à défendre toutes les idées et toutes les nécessités de l'heure présente. Ce savant archéologue versé dans la préhistoire et dans les origines druidiques de la France nous promettait d'autres descriptions évocatrices du Mont-Saint-Michel... « A l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable

« stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques
« semblables à des tombeaux. Battues des vents, des pluies
« et des flots, elles sont là, solitaires, entre la mer, la terre et
« le ciel... Les Gaulois n'approchent point de ces pierres
« sans une profonde terreur. Ils disent qu'on y voit des feux
« errants et qu'on y entend la voix des fantômes. La mer se
« brise parmi les écueils avec un bruit terrible. Les tourbillons,
« poussés par le vent, s'élancent contre le rocher et le couvrent
« d'écume et d'étincelles de feu. Des nuages volent dans le
« ciel sur la face de la lune qui semble courir rapidement à
« travers ce chaos... »

La mer venait-elle au Mont à l'époque Gauloise ? Peu importe, et M. Lambert se permet de plus grandes libertés d'histoire. Mais, il n'est pas Chateaubriand, et en fait de Martyrs, il ne connaît que les victimes, admirables selon lui, des gouvernements absolus : Colomba, Martin Bernard, Barbès, sans oublier Dubourg toujours dévoré par des rats obstinés et légendaires.

DES ISLES.

LE

Musée abbatial du Mont-Saint-Michel

Le Bulletin trimestriel de l'Association des *Amis du Mont-Saint-Michel* revient sur la question du « Musée abbatial », dont nous avons entretenu nos lecteurs à deux reprises différentes, en décembre 1913 et en mars 1914. Nous éprouvons le plus vif plaisir à résumer les données principales de cet article. S'il apporte sur les divers points litigieux des précisions satisfaisantes et autorisées, il confirme, à l'évidence, que les « commentaires » dont nous nous étions fait l'écho, il y a quelques mois, n'étaient pas dénués de fondement.

Il appert d'abord que, dans sa séance du 14 août 1913, « la Société d'Archéologie, littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain », émit, à l'unanimité de ses membres présents, des vœux qu'elle résuma ainsi qu'il suit :

« 1° Qu'il soit constitué un Musée dans *une des salles ou annexes* de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ;

« 2° Que ce Musée soit composé d'objets provenant du Mont-Saint-Michel *et d'autres objets d'art*, moulages et reproductions, pouvant servir à l'étude de l'Art français du X^e au XV^e siècle... »

Nous soulignons nous-mêmes les mots qui ont pour but de déterminer les locaux abbatiaux appelés à abriter le Musée ou de préciser l'étendue de ses collections : « *salles ou annexes* », d'une part ; « *objets provenant du Mont-Saint-Michel et autres objets d'art, d'autre part.* »

Parmi les nombreuses sociétés savantes qui adhèrent aux vœux de la Société d'Avranches, quelques-unes, comme la *Société de l'Histoire de Normandie*, demandèrent que les collections du Musée projeté fussent composées « d'objets *provenant du Mont-Saint-Michel* ou de moulages, reproductions, vues, etc., empruntés *exclusivement* à l'Abbaye, au Mont et à la Baie. »

Restriction importante et qui s'imposait nécessairement.

Les Sous-Secrétaires d'État des Beaux-Arts, Léon Bérard et Paul Jacquier, partagèrent cette manière de voir. En effet, les décisions ministérielles des 4 novembre 1913 et 26 février 1914 autorisent uniquement « dans une des salles de l'Abbaye une collection d'objets, de documents authentiques et d'ouvrages se rattachant à l'histoire du Mont-Saint-Michel et à celle de ses monuments ».

Grâce à l'intelligente initiative du très distingué architecte en chef, M. Paul Gout, une collection embryonnaire existe à l'Abbaye, depuis tantôt cinq ans. Elle est composée d'après les principes sus-énoncés et ne demande qu'à recevoir un plein développement. L'ancien dortoir des Moines au XI^e siècle l'abrite depuis l'origine. On fait observer avec raison que ce local est défavorablement situé à divers égards. Aussi, « afin de faciliter l'accès, la surveillance et le gardiennage de la collection, l'architecte en chef a récemment obtenu de

transférer tous les objets qui la composent dans la grande salle de l'officialité abbatiale, que son état de ruine avait jusqu'ici rendue inaccessible au public, et qui va être restaurée cette année même ».

Le Bulletin des *Amis* conclut en ces termes : « Il ne s'agit donc nullement de consommer la désaffectation des locaux religieux, non plus que de donner une affectation spéciale à des monuments monastiques. »

S'il ne s'agissait de choses extrêmement sérieuses, nous serions tentés d'écrire, comme à la fin d'un théorème de géométrie : C. Q. F. D. Et bravo !

Nous ne sachions pas, d'ailleurs, que personne ait poussé « la préférence pour le vide dans toute l'Abbaye jusqu'à y refuser une place aux épaves de sa vie passée. » Il serait au contraire éminemment désirable que tous les objets provenant de l'ancienne abbaye, y fussent réintégrés et conservés sous bonne garde, pour le plus grand intérêt des visiteurs. Pourquoi ferions-nous difficulté d'en convenir aujourd'hui, puisque nous l'avons toujours dit ? Les prêtres qui se sont succédé au Mont Saint-Michel, depuis la suppression de la Maison Centrale, ont, tous et toujours, appliqué leurs efforts à rechercher et recueillir les meubles de toute nature, statues, bas-reliefs, tableaux, etc., etc., qui avaient orné l'église ou les logis abbatiaux, au cours des siècles. Mgr Bravard, en particulier, mérite d'être signalé pour son application à ce travail de reconstitution d'un passé vénérable.

Avec les Amis du Mont Saint-Michel — car nous en sommes — nous estimons que, dans les limites tracées par le bon sens et... par l'autorité supérieure, l'entreprise du Musée abbatial « ne peut que recevoir une approbation unanime. »

E. C.



La Question des Dignes

Les *Annales* d'avril dernier ont rapporté tout au long la discussion qui s'était engagée, le 17 février, entre quelques honorables députés et le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts. Il résultait de là, comme du rapport de M. Simyan, que les Beaux-Arts et les Travaux publics avaient fini par se mettre d'accord et qu'un projet était élaboré qui aurait pour but, sinon pour effet probable, de rendre au Mont-Saint-Michel son caractère insulaire.

On eût voulu savoir alors de quelle nature et de quelle étendue seraient les mesures édictées par ce fameux projet. On se le demandait avec une vive curiosité, mêlée de beaucoup d'inquiétude.

Nous savons maintenant de quoi il retourne. La Commission des Monuments historiques a étudié le projet, dressé par les ingénieurs des Travaux publics. Elle en a approuvé, en principe, les dispositions générales ; mais elle s'est réservé le droit de réclamer ultérieurement telles mesures complémentaires qui lui paraîtraient nécessaires. Elle a, en outre, signalé « l'aspect fâcheux que ne manqueraient pas de présenter d'immenses enrochements prévus pour protéger la chaussée submersible par laquelle la digue actuelle sera remplacée dans le voisinage du Mont. » Là se sont bornées les observations de la Commission des Monuments historiques. Il s'agit de ne pas retarder indéfiniment les travaux. Mieux vaut peu que rien. Et le temps presse et le sable monte.

L'administration des Travaux Publics vient donc de prescrire une enquête d'utilité publique relative à l'exécution de travaux de défense esthétique dans la baie du Mont-Saint-Michel. Le coût de ces travaux — qui ne sont que les premiers en l'ordre des réalisations — s'élèvera à la somme de 500.000 fr. On a résolu : 1° l'abaissement de la digue insub-

mersible en pente douce jusqu'à l'entrée du Mont ; 2^o le dérasement partiel et par couches successives de la digue submersible de Roche-Torin, entre le kilomètre 1 k. 200 et l'extrémité ouest de ce remblai.

L'enquête terminée, les services intéressés se concerteront pour l'exécution. Un journal, généralement bien informé, le *Lloyd français*, a dit que les travaux « pourront être commencés à la fin de l'année 1914 ». Toutefois, a-t-il ajouté immédiatement, « il se pourrait que la lenteur de certaines formalités légales retardât l'ouverture des travaux jusque vers le mois d'avril 1915, mais ce serait là un délai maximum. »

Si ces prédictions se réalisent, nous verrons donc, avant un an, une équipe de terrassiers attaquer, d'un côté, notre digue insubmersible, et, de l'autre, le sillon de Roche-Torin.

Enfin on aura essayé quelque chose.

Mais quoi, au juste ?

Le communiqué officiel des *Amis du Mont-Saint-Michel* ne dit pas à quelle distance du Mont s'arrêtera la Digue insubmersible, ni, par suite, quelle sera la longueur du plan incliné. Aussi, la décision ministérielle qui paraissait de nature à provoquer les applaudissements unanimes des amis de l'art a-t-elle été accueillie avec une certaine défiance, voire même avec une mauvaise humeur insigne.

L'*Éclair* s'est abandonné à la colère : « Le service des ponts et chaussées, dit-il, têtue comme cent mille mulets, ne veut pas démolir cette digue absurde, contre laquelle tant de protestations ont été organisées depuis trente ans. » Le projet de dérasement lui paraît stupéfiant. La bureaucratie décide qu'on ne coupera pas la digue, « mais qu'on y substituera un plan incliné. Où commencera ce plan ? Et que cache-t-il ? »

Trêve d'indignation, confrère ! Ne récriminons pas.

Les défenseurs du Mont-Saint-Michel sont résolus à poursuivre leur campagne jusqu'à ce qu'ils aient obtenu entière satisfaction.

Il est bien entendu que les demi-mesures ne sont de nature

à rassurer personne. La tenacité des artistes ne glissera pas sur le *plan incliné*, que les Ingénieurs leur tendent à l'instar d'un piège.

Au fait, il était sage, il était nécessaire en quelque sorte, d'adhérer au projet. C'est ce que M. Léon, chef de bureau des monuments historiques, a fait comprendre à un écrivain de l'*Intransigeant* : on bataillait depuis trente ans ; l'accord est fait ; une solution est proposée. Adoptons-la telle quelle. Nous verrons ensuite. « Nous allons dépenser là plus d'un million. Quand les travaux seront effectués, les administrations en étudieront les conséquences, examineront ce qui doit être fait, et d'autres crédits seront demandés si cela est jugé nécessaire à la conservation du Mont... Il est plus opportun de commencer, même petitement, quitte à continuer si cela se peut.

« En somme, conclut M. Léon, il ne s'agit pas d'expédients, comme on l'a prétendu, mais simplement du début d'un plan parfaitement logique. »

Voilà bien la note juste ! Nous faisons des vœux pour que, toutes précautions étant d'ailleurs prises pour sauvegarder les intérêts particuliers, il soit procédé le plus tôt possible à l'exécution des premiers travaux.

Il ne nous déplaît pas, en terminant, de rappeler que la solution adoptée par la Commission des Monuments historiques, sur la proposition des Ingénieurs, a été prônée et défendue par nous-mêmes, à diverses reprises, et en particulier dans les *Annales* d'avril 1913.

E. C.

Mon Carnet bleu

15 avril. — Le style, c'est l'homme, a dit Buffon. Maintenant il faudrait écrire : « Le style c'est le vin ! » Je viens de recevoir la circulaire d'un propriétaire viticulteur. Inutile d'ailleurs de vous donner l'adresse. Je ne suis pas au tant o/0, croyez-le

bien, je vous prie. Mais lisez donc la description de certain vin de Haut-M... « Ce vin est admirablement constitué, très corsé... il a infiniment de race, il est très moelleux. C'est un vin chaud, reconstituant au possible, et qui fera, après un peu de verre, une bouteille remarquable ». Je vous avouerai ingénument que je faillis céder à la sollicitation, en accordant à mon propriétaire-viticulteur l'autorisation qu'il demandait, à savoir : de m'envoyer un échantillon. « Le style c'est le vin, me dis-je à la réflexion. Par hasard, si c'était tout le vin !... » Et je ne bougeai plus (1).

17 avril. — Quelques familles profitent des beaux jours et des vacances de Pâques pour faire leur pèlerinage à Saint-Michel. Aujourd'hui même, quoique ce soit vendredi, un certain nombre de pèlerins se livrent à la dévotion aux pieds de l'Archange et se promènent gravement à travers nos beautés.

19 avril. — Mais, déjà, c'est le calme qui renaît, après l'effervescence des fêtes pascales. Les touristes, pressés et maquillés, disparaissent petit à petit. Quelques automobiles suffisent à jalouner la demi-saison en laquelle nous entrons.

20 avril. — Le soleil a pris de la force, nous dit-on. C'est vrai. Escaladons les rochers et cueillons des fleurs. Déjà les ravenelles ont semé leurs pétales d'or. Les lilas de terre sont fleuris à leur tour. De rares œillets apparaissent parmi les feuillages vert d'émeraude.

21 avril. — Je crois utile de supplier que l'on veuille bien me croire, lorsque je note au vol certaines bêtises. Voici la dernière ; elle date de ce matin, 9 h. 35. C'est un monsieur en pardessus beige et chapeau mou, gris perle, qui en est l'auteur... irresponsable, souhaitons-le à sa famille. Devant la Merveille qui se dresse, là, majestueuse, savez-vous ce que peut concevoir un cerveau déliquescent ? Écoutez : « C'est tout ça le Mont-Saint-Michel ! Un grand mur ! C'est grotesque ! » Et, foi de chroniqueur impartial, la compagnie toute entière, sans protester, a fait demi-tour et réintégré l'automobile, stationnée à la Porte-de-Ville.

22 avril. — Depuis hier, nous vivons dans l'orage. Beauvoir fut copieusement arrosé ; le Mont ne reçut pas plus de vingt gouttes. Ce soir, la marée qui monte s'enveloppe d'une brume épaisse. L'Abbaye disparaît dans la fumée. Puis, le soleil

(1) Le piquant de l'histoire, c'est que la circulaire était encartée dans une revue, où, dernièrement, un rédacteur s'est amusé, avec beaucoup d'esprit, du style descriptif en usage chez les marchands de vin.

perce la nue et darde ses rayons obliques sur Ardevon, cependant que la grève environnante demeure plongée dans le clair obscur.

23 avril. — Le baromètre se maintient sur les sommets du beau fixe. Néanmoins le brouillard est intense et la température fraîchit. L'équipe de l'Abbaye travaille au déblaiement définitif de la terrasse du Nord. Bientôt les voyageurs seront admis de nouveau à contempler, du haut de ce belvédère idéal, le panorama de la baie. À l'heure du mascaret dans le Couesnon, l'on éprouve, ici, la plus profonde jouissance à considérer la mer qui s'avance, tantôt gazouillante et tantôt tumultueuse, s'insinuant dans les ruisseaux, tournant les bancs de sable, et, finalement, submergeant l'immense plaine grise. Il faut voir cela.

25 avril. — Fête de saint Marc... et veille de scrutin ! Sans attacher à la fameuse consultation nationale une portée qu'on ne saurait de bonne foi lui attribuer, il est juste et bon de prier tous les Bienheureux du Paradis d'interceder pour nous. Fasse Dieu que les ennemis de son saint Nom soient démasqués et réduits à l'impuissance de nuire !

26 avril. — On vote au milieu du calme le plus profond, mais non pas avec une indifférence que rien ne justifierait. Les électeurs du Mont-Saint-Michel ont conscience de leur importance. Ah ! s'ils étaient seuls au monde ! Mais, au fait, est-ce qu'ils auront leur député ?..

27 avril. — Eh bien ! non. Ils n'ont pas leur député. Le candidat auquel ils ont donné la majorité — une forte majorité ! — n'est pas élu ; son concurrent l'emporte de plus de 2.000 voix. Plaiguez donc les électeurs montois. Ils n'ont pas de député ! — Mais qu'ils se consolent : l'élu, M. Lucien Dior, est un partisan résolu de la Représentation proportionnelle ; grâce à ses efforts et à ceux de ses amis, les 42 électeurs qui ont voté contre lui auront bien, un jour ou l'autre, la bonne fortune d'être enfin représentés à la Chambre. Ce jour-là, sans doute, ils offriront à leur idole, en guise d'*ex-voto*, une outre dégonflée, usée avant d'avoir servi, ou bien encore une blague à tabac ! Ce sera joli, n'est-ce pas ?

29 avril. — Il fait horriblement chaud. À midi, l'orage éclate. Mais ce n'était pas au Mont ; c'était à Coutances. (Ainsi l'on saura que *Gingatz* s'absente parfois de son poste et que l'on peut parler haut et sans aucune crainte sur les courtines de l'est.)

30 avril. — La lande de Lessay est fleurie à ravir : les bruyères discrètes frémissent sous la caresse de la brise. Les

ajoncs épanouissent leurs fleurs d'or, à perte de vue. L'église abbatiale, si majestueuse, si pure, mériterait de recevoir la visite des amateurs d'art du monde entier. Mais il est tant de gens qui se prétendent connaisseurs et ne font que grossir hors de toute mesure la tourbe des snobs qui voyagent. Non, pas de cela à Lessay ! Ce serait lui ravir une partie de sa beauté.

1^{er} mai. — Consacrons notre mois de mai, chemin faisant, à Notre-Dame de Lihou, de Granville, à moins que ce ne soit à Notre-Dame de Consolation, de Saint-Pair. L'image de Marie partout est exposée, illuminée, fleurie, vénérée. Partout, non loin de celle de la Mère de Dieu, l'on rencontre, en ce coin privilégié de la Normandie, la statue de l'Archange. Sanctuaires mystérieux, où reposent les saints de l'antique Scissy; église d'Yquelon, sévère et coquette à la fois, nichée dans un vallon délicieux, où le lilas et l'aubépine fleurissent à foison... il est bien doux au voyageur d'emporter dans sa mémoire et dans son cœur la vision de vos charmes.

2 mai. — Sommes-nous donc dans la lune rousse ? On nous l'assure et je le crois sans peine ; car la température est singulièrement refroidie depuis deux jours. L'affluence des voyageurs s'en ressent. Mais, qu'importe le nombre ? Le poète a dit :

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé !..

Oui. Mais, n'aurait-il pas pu exprimer, même en vers, la pensée contraire, avec autant de vérité ?

3 mai. — Des soldats du Génie se promènent en paix. Entre Coutances et Cherbourg, ces braves gens, commandés, dit-on, par le capitaine Lux, travaillent à la réfection de la voie ferrée. Sur le sable, des civils écrivent leurs noms, en lettres gigantesques. On dirait d'une enseigne condamnée par Monsieur le Préfet !

5 mai. — M^{onsieur} le Préfet ! il en prend des arrêtés ! Mais il tombe en arrêt devant ses arrêtés. Il est vrai que la période électorale lui a joué de vilains tours... dès le premier tour de scrutin.

6 mai. — Les sanctuaires dédiés à Marie sont fréquentés pendant tout ce mois, par les fidèles empressés et pieux. Tout près d'ici, n'avons-nous point Pontmain ? Les populations de la Basse-Normandie et du Bas-Maine ne manquent point de se porter en foules vers la Basilique, où trône la Vierge au crucifix sanglant. Des provinces lointaines, d'autres

groupes viennent encore ; et ceux-ci comprennent dans leur itinéraire le Mont-Saint-Michel, sur lequel plane l'Archange glorieux. Il n'est pas de semaine où il ne nous soit donné de faire cette constatation.

GINGATZ.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Saint-Michel d'Ecorsay

SAINT-MICHEL D'ECORSAY faisait partie du diocèse d'Evreux avant le Concordat de 1802. Pour ce motif on ne conserve à l'évêché de Séez aucun document ancien sur l'histoire du culte de saint Michel dans cette paroisse avant le XIX^e siècle. On sait seulement par une charte de Richer de Laigle, donnée en 1155 à l'Abbaye de Saint-Laumer de Blois, qu'au moins dès le XI^e siècle Saint Michel était patron de cette paroisse.

Ingenulfe, baron de Laigle (1), avait donné au prieuré de Saint-Sulpice-de-Laigle fondé par lui « six sous de rente annuelle à prendre sur l'église de Saint-Michel d'Ecorsay. Guillaume Gasteix, de la même paroisse de Saint-Michel, avait donné pareillement à Saint-Sulpice deux gerbes de la dime de son fief ; à cause de ses deux fils, Gautier et Rainaud, devenus moines de Saint-Laumer, il a légué à cette maison pour le moment de sa mort une boutique qu'il possédait sur la place publique de Laigle, en réservant pour son neveu Pierre la jouissance de cette immeuble sa vie durant ; il la destinait à l'entretien du luminaire de la Vraie Croix de l'abbaye de Blois, qui tiendrait cette boutique en pure et franche aumône après la mort de Pierre, et en attendant recevrait chaque année, de Pierre, deux sous de monnaie Chartraine pour le luminaire susdit ».

(1) Il vivait en 1059.

La vénération que les habitants de Saint-Michel d'Ecorsay avaient pour le patron de leur église, les engagea, dès le moyen âge, à établir en son honneur une confrérie de Charité. Dans les *statuts* de cette confrérie il est fait mention de la lèpre comme d'une maladie encore existante ou du moins à craindre, ce qui fait voir que les premiers règlements de cette charité ont été rédigés dans le temps où nos populations étaient affligées de cette cruelle maladie. L'obligation qu'elle s'est imposée de secourir les pauvres, de faire annoncer les décès par un crieur qu'elles payent, de veiller les morts, d'assister à leurs obsèques, de les porter à leur dernière demeure, l'adoption de la couleur noire pour le costume des frères, le port du chaperon (c'était, au moyen âge, une coiffure pour se garantir de la pluie, et en même temps un habit commun à tous les religieux), le port des flambeaux funéraires appelés torches, sont des points de ressemblance avec presque toutes les confréries de Charité. Mais une chose qui distingue la confrérie de Charité de Saint-Michel d'Ecorsay de presque toutes les autres, et qui témoigne bien de la haute antiquité de cette institution, c'est qu'elle porte ses torches ornées de fleurs, dont les *couleurs diverses* servent à distinguer le prévôt, le trésorier et autres dignitaires de la Confrérie. « Il serait difficile, ajoute l'historien de Laigle, à qui nous empruntons ces détails, de dire quel a été le motif de ceux qui, les premiers, ont fait figurer dans les cérémonies de tristesse et de mort les fleurs qui sembleraient ne devoir être que des signes de plaisir et de joie. Et pourtant cette espèce de contraste existait déjà chez les peuples anciens qui, dans leurs pompes funèbres, couronnaient de fleurs la tête de leurs morts ». Sans aller aussi loin du christianisme chercher l'explication de ces symboles. Notre-Seigneur, qui promet au sortir de cette vie à l'âme innocente les joies du ciel, et aux corps des justes la résurrection glorieuse, ne disait-il pas à ceux qui pleuraient leurs défunts (Luc, VIII-52): « Ne pleurez pas : cette personne n'est pas morte, mais elle

dort ». Les premiers chrétiens ne portaient-ils pas des flambeaux en signe de joie aux inhumations de leurs chers défunts. L'épouse des cantiques, sur le point de paraître devant son Époux, ne dit-elle point à ceux qui l'accompagnent : « Environnez-moi de fleurs (cant. II, 5). » Les fleurs portées sur leur torche funèbre, par les frères de Saint-Michel d'Ecorsay, expriment donc la joie qu'ils ressentent de l'arrivée à la patrie céleste de leur cher défunt, elles montrent le bon accueil que saint Michel fait à cette âme bénie, elles symbolisent le triomphe que lui décernent les anges, en la conduisant à la place qui lui est destinée. D'autres diront peut-être qu'il s'agit ici de représenter ce que Notre Seigneur dit des vierges prudentes. « Les vierges sages ornèrent leurs lampes, » c'est-à-dire leurs flambeaux, de fleurs et d'autres décorations. C'est une seconde explication qui, comme la première, justifie pleinement les Confrères de Saint-Michel.

Ajoutons ici quelques détails que nous donne encore sur cette confrérie l'historien de la ville de Laigle.

« La torche portée par les confrères de Saint-Michel est formée d'un flambeau d'un bassin de cuivre à bords relevés, destiné à recevoir la cire qui peut couler du flambeau, et d'un bâton qui supporte le tout. Ce bâton, ordinairement plus haut que l'homme, est appuyé sur l'épaule de celui qui le porte. »

« Il paraît qu'autrefois tous les bourgeois tenaient à honneur d'être membres de cette confrérie, et qu'ils en faisaient eux-même le service. Actuellement les riches le font faire par des commis.

« La Confrérie de Saint-Michel d'Ecorsay jouit cependant d'une grande considération dans le canton de Laigle, et nous la voyons souvent venir à Laigle pour les inhumations. »

Nous regrettons bien de n'avoir pu nous procurer d'autres détails historiques sur cette antique église de Saint-Michel et sur sa Confrérie. C'est aux archives de l'évêché d'Evreux et à celles de la Préfecture qu'on trouverait sans doute des pièces intéressantes pour l'histoire du culte de saint Michel,

mais, comme le paralytique de l'évangile, nous sommes réduits à dire « *Hominem non habeo* ».

Avant de quitter votre sanctuaire, glorieux saint Michel, je me jette à vos pieds pour vous demander votre protection. Oh ! bénissez aussi cette paroisse et les membres de cette pieuse confrérie qui vous honore. Obtenez-nous de pratiquer jusqu'à la fin de notre vie ici-bas les œuvres de la foi et de la miséricorde, afin d'être présentés à Jésus-Christ par vous à l'heure de la mort.

Chanoine BLIN.

ACTIONS DE GRACES

Ain. — Ci-joint un bon de six francs pour la célébration de deux messes en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de grâces obtenues.

F. P.

Aude. — 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces à saint Michel et à N.-D. des Anges. Cette messe se dira à l'intention des âmes du Purgatoire et pour remercier Dieu de l'heureuse issue de mon mariage.

M. P.

Bouches-du-Rhône. — Modeste offrande d'une associée en action de grâces.

S. V., zélatrice.

Calvados. — Veuillez dire une messe en faveur des âmes du Purgatoire et en action de grâces pour un mariage heureusement conclu.

M^{me} B.

Ci-joint 10 francs pour quatre messes en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire. C'était une promesse faite à saint Michel, s'il bénissait une affaire qui m'intéressait. Je suis exaucée et je m'acquitte de ma dette.

E. B., zélatrice.

Creuse. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces.

M. D., zélatrice.

Eure. — Faites célébrer le plus tôt possible trois messes en l'honneur de saint Michel et applicables aux âmes du Purgatoire les plus détaillées, en reconnaissance de grâces obtenues. Ci-joint 2 fr. 50 pour un abonnement aux Annales, en remerciement d'une grâce obtenue.

M. C.

Finistère. — Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour attirer la bénédiction de saint Michel sur mon neveu, capitaine au long cours. J'ai toujours grande confiance en saint Michel qui l'a visiblement protégé dans ses voyages.

M. M., zélatrice.

Ille-et-Vilaine. — Vives actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue.

D. DE E., zélatrice.

Loire. — Une messe de reconnaissance pour une grâce obtenue.

J. A.

Loiret. — Je vous serai reconnaissant que vous vouliez bien célébrer trois messes d'action de grâces pour une grâce obtenue par saint Michel.

L. M.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer neuf messes, en l'honneur de saint Michel et pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une guérison obtenue par leur intercession.

J. M. D.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces.

H. M.

Vives actions de grâces à saint Michel, mon insigne protecteur, qui m'a secourue dans un grave accident. Veuillez célébrer une messe d'action de grâces ; ci-joint un mandat de 5 francs.

S. D. A.

Manche. — Faites brûler un cierge en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une faveur accordée.

Anonyme.

Vive reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue ; j'avais promis de la faire publier ici.

Anonyme.

Ci-joint 3 francs pour trois cierges à faire brûler devant la statue de saint Michel, en action de grâces.

M^{me} H.

Faites brûler trois cierges en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel, en action de grâces.

H. DE B.

Nièvre. — Veuillez trouver 15 francs pour des messes d'action de grâces ; je remercie saint Michel des faveurs obtenues cette année.

M. V., zélatrice.

Savoie. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue.

M.-M. P.

Seine. — Je vous envoie 2 francs pour remercier saint Michel de sa protection.

B. F.

Je joins à ma lettre 10 francs pour quatre messes d'action de grâces pour faveur obtenue.

Ch. D.

Seine-et-Oise. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel qui m'a sauvée dans ma maladie.

L. R.

Yonne. — Je vous prie de célébrer 5 messes en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire en remerciement d'une grande faveur obtenue.

M^{me} V.

Algérie. — 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, et pour une guérison.

Sr M. A.

Saint-Pierre et Miquelon. — Je vous envoie 3 fr. 85 pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession.

M^{me} G., zélatrice.

Hollande. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces au Grand Archange pour son secours bien visible dans le bon succès des examens de mes deux jeunes filles.

M. R. S. B.

Indes Hollandaises. — Veuillez faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, pour avoir préservé mon petit-fils d'un grave accident.

S. H., née Van K.

Canada. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.

W. L.

États-d'Unis d'Amérique. — Merci à saint Michel des grandes faveurs obtenues.

M. U. G.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Napoléon Clary. — Mailane : M. Frédéric Mistral.

Calvados. — Vire : M^{lle} Elina Robé.

Cher. — Bourges : M. Camille Thomas. — **Bengy-sur-Craon** : M^{me} Marie Virmaux.

Côtes-du-Nord. — Uzel près l'Oust : M^{lle} Victorine Le Marchand, très fidèle associée.

Finistère. — Porspoder : M^{me} Masson ; M^l. Jeanne Le Roux. — Quimperlé : M^{lle} Marie-Jacquette Pustoch.

Hérault. — Saint-Étienne d'Albagnan : M. Gratien Marinier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Louis Lelièvre. — M^{me} V^{ve} Jeanne Louessard. — Guichen : M^{me} Edmond Fresneau, très fidèle associée.

Isère. — Charancieu : M^{me} Gaillard, née Mariette Durant.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. l'abbé H. Cussonneau.

Manche. — Ducey : M. l'abbé Deux. — **Avranches** : M^{lle} Marie Cauvet. — **Laulne** : M^{me} Gustave Levesque, née Marie-Stéphanie Lerouge. — **Cherbourg** : M^{me} Louis Le Terrier, née Marie-Julie Lucas.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Marie Martin-Dussapt ; M^{lle} Clara Morel.

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M. Simon Anchochury.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le baron d'Huart ; M. Jean Bellocq, hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes.

Rhône. — Condrieu : Sœur Marie-Rose Vuillerme, de la Visitation Sainte-Marie.

Haute-Saône. — Plancher-les-Mines : M^{lle} Julie Parisot.

Seine. — Paris : M^{lle} Julia de Guigné ; M^{me} Camille Tiret ; Sœur François d'Assise, *celatrice*.

Belgique. — Gaveré : Sœur Emilienne-Marie de Blander ; M^{me} Clémence de Moor ; M^{me} Romanie Raes ; M^{me} Marie Van de Velde.

Italie. — S^{ta}-Lucia de Cunio : M. Signor Stefano Bussone.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam l...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

Un Pèlerinage national à Rome

est organisé, sous la Présidence d'honneur de S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, par le Comité national des Pèlerinages (Basilique de Montmartre).

Durée : 16 jours. — Du 14 au 30 septembre 1914.

5 jours à Rome. — Audience de N. S. PÈRE LE PAPE. — Visites en voitures et avec guides.

Pèlerinage aux principaux sanctuaires italiens : Assise, Naples (Octave et Miracle de saint Janvier), Bologne (Tombeau de saint Dominique), Padoue, Milan (Saint-Ambroise et Saint-Charles-Borromée).

Visite de San-Remo, Gènes, Florence, Pompéi, Venise.

Aller par Lyon, Marseille (N.-D. de la Garde) et la Côte d'Azur. — Retour par la Suisse (ligne du Loetschberg).

2 nuits seulement en chemin de fer.

Pèlerinage facultatif à Lorette.

PRIX, COMPRENANT NAPLES ET POMPEÏ

	Départ de Paris et de Dijon.	
	sans Lorette.	avec Lorette.
1 ^{re} cl. Hôtel à Rome.....	460 fr.	480 fr.
2 ^e cl. Hôtel à Rome.....	375 fr.	393 fr.
2 ^e cl. Couvent à Rome.....	345 fr.	363 fr.
2 ^e cl. Sainte-Marthe à Rome.....	315 fr.	333 fr.
3 ^e cl. Sainte-Marthe à Rome.....	265 fr.	280 fr.

Pour renseignements et programme, écrire (joindre un timbre) au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18^e), Basilique de Montmartre.

Autres organisations :

Du 6 au 17 juillet. — Annecy (Saint François de Sales), N.-D. de la Salette avec leurs régions en automobiles.

Du 29 juillet au 7 août. — Pèlerinage de Montmartre à N.-D. de la Salette, N.-D. du Laus, N.-D. de Fourvières, Paray-le-Monial et Ars.

Grandes Fêtes Religieuses à Séez

9 JUIN 1914

Sous la présidence de Mgr l'Évêque, assisté de 3 Archevêques, de 8 Evêques, de 3 Abbés mitrés et de plusieurs Prélats.

L'érection en Basilique mineure de l'église de l'Immaculée-Conception aura lieu le 9 juin prochain. Le plan d'une estrade gothique de 41 mètres de longueur où le Clergé prendra place autour des Evêques, les projets de décoration des rues de la ville, la mise en circulation de 16 trains spéciaux pour l'Orne et les départements limitrophes, tout assure que les Fêtes seront magnifiques.

Voici un extrait du programme de la journée :

MATIN. — 9 h. 1/2. Départ de la Procession de l'Evêché. — 10 heures, Messe Pontificale sur la Place du Grand Friche. Discours de Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

SOIR. — 2 heures. Procession à travers la ville, présidée par NN. SS. les Evêques. — Au retour, Chants et Salut du Saint Sacrement.

La Schola Cantorum de l'Orne a promis le concours de ses nombreux choristes et de son orchestre.

TRAMWAY PONTORSON-MONT-SAINT-MICHEL

HORAIRE DES TRAINS

1° De Pontorson au Mont-Saint-Michel.

Pontorson. — Départs : 7 h. 40 — 9 h. 30 (1) — 11 h. 5 — 13 h. 45 (2) — 15 h. 5 (3) — 15 h. 25 — 17 h. 50 (4) — 19 h. 15 (5).

2° Du Mont-Saint-Michel à Pontorson.

Mont-Saint-Michel. — Départs : 8 h. 25 — 10 h. 10 (1) — 12 h. 30 (2) — 14 h. 28 — 16 h. 10 (3) — 16 h. 50 — 18 h. 30 (4) — 20 h. (5).

DURÉE DU TRAJET : 30 minutes.

- (1) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juin au 3 octobre inclus.
 (2) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juillet au 3 octobre inclus.
 (3) Ce train n'a lieu que du 14 juillet au 15 septembre inclus.
 (4) Ce train n'a lieu que du 1^{er} avril au 31 octobre inclus.
 (5) Ce train n'a lieu que les samedis, dimanches, jours et veilles de fêtes, compris entre le samedi 12 juillet et le 15 septembre.

LES MARÉES DE JUIN AU MONT-SAINT-MICHEL

Heures d'arrivée de la mer.

DATES	MATIN	SOIR	DATES	MATIN	SOIR
7.....	3 10	15 38	22.....	3 24	15 46
8.....	4 02	16 28	23.....	4 08	16 28
9.....	4 53	17 18	24.....	4 49	17 08
10.....	5 42	18 04	25.....	5 28	17 48
11.....	6 26	18 48	26.....	6 07	18 27
12.....	7 07	19 28	27.....	6 46	19 05
13.....	7 47	20 08	28.....	7 23	19 43
14.....	8 28	20 51	29.....	8 04	20 26
15.....	9 16	» »	30.....	8 48	» »

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel. Il a été créé pour satisfaire les amis du Grand Archange qui désirent se procurer ou procurer à d'autres un souvenir du Mont-Saint-Michel. Ses légers bénéfices sont employés à propager la dévotion à saint Michel.

Imp. Fr. Simon, Rennes-Paris.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
 CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET
 ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
 DE SAINT MICHEL



4^e LIVRAISON

JUILLET 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

Congrès Eucharistique international de Lourdes

22-26 JUILLET 1914

Mgr Lancelle, directeur du Bureau central du Comité national des Pèlerinages à la Basilique de Montmartre, nous prie d'informer que, d'après les nombres de Congressistes qui lui ont été annoncés par MM. les délégués diocésains, il a pu préparer avec les chemins de fer de l'Etat — conformément au mandat spécial que lui a donné M. le comte de Beauchamp par sa circulaire du 25 avril — des trains spéciaux réservés aux Congressistes des diocèses de l'Ouest, soit Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes, Luçon, La Rochelle, Versailles, Chartres, Rouen, Coutances, Bayeux, Evreux, Sées, Le Mans, Angers, Poitiers (Deux-Sèvres).

Le départ pour Lourdes aura lieu le lundi 20 juillet. Départ de Lourdes le lundi 27 juillet.

Il sera délivré des billets Lourdes et retour selon le tarif concédé au Comité de Lourdes, au départ des gares importantes desservies par les trains spéciaux. Pour rejoindre ces gares, les Congressistes se muniront, à leur point d'origine État et Ouest, de billets aller et retour distincts calculés au même tarif et avec la durée de validité traditionnelle dans les cas analogues.

Pour les prix et conditions, s'adresser d'urgence à MM. les délégués diocésains.

Avis important. — Les inscriptions ne seront reçues par l'intermédiaire de MM. les délégués diocésains que jusqu'à concurrence des places disponibles. Sous peine de nullité, elles doivent être accompagnées du prix du billet du train spécial — le paiement à la gare d'origine des billets pour rejoindre restant à la charge de chaque congressiste.

Pour les cas exceptionnels seulement, on peut écrire au Bureau central du Comité national, Basilique de Montmartre, Paris.

Le voyage s'effectuera en voitures à couloir et par trains spéciaux à marche rapide.

Délégué diocésain de Coutances : M. le chanoine Rothe, 5, rue Saint-Martin.

Paris, le 16 juin 1914.

Le Comité national des Pèlerinages, Basilique de Montmartre, rappelle qu'outre les trains spéciaux annoncés d'autre part pour le Congrès eucharistique à Lourdes, il organise pour la période du 14 au 30 septembre prochain, sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal AMATEL, archevêque de Paris, un pèlerinage à Rome, Assise, Padoue, Lorette et Naples (Octave et Miracle de saint Janvier), avec séjour à San-Remo, Florence, Bologne et Venise. 5 jours à Rome. Audience de N.-S. Père le Pape. Visites en voitures. Stationnements prolongés à Gênes, Pompeï, Milan.

Aller par la Côte d'Azur. — Retour par la Suisse (ligne du Loetschberg).

Départs de Paris, Dijon, Lyon et Marseille.

Écrire au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18^e).

41^e Année. — 4^e Livraison. — Juillet 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FÊTE DU 11 JUIN (*Compte-rendu*, par RANULPHE) (p. 97). — DISCOURS DE M. L'ABBÉ LANGLOIS (p. 109). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 121). — LA VIR DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 122); *Associés* (p. 123); *Consécrations* (p. 123); *Travaux d'art... et de foi* (p. 123). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 124). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 128).

La Fête du 11 Juin

L'ÉCRIVAIN qui entreprendrait de raconter l'histoire de l'Esplanade des Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, aurait l'occasion de faire maints rapprochements intéressants. Là s'élevait, jusqu'au milieu du dernier siècle — plus tard encore — un vieux logis, qui avait porté, au « bon vieux temps », l'enseigne des *Quatre Fils Aymon*. C'était une hôtellerie curieuse, aux balcons de bois, aux escaliers de pierre. Plus haut, au fond d'un jardinet, sourdait une fontaine parcimonieuse. En bordure du *Chemin des Loges*, de grands peupliers croisaient en liberté.

La maison à l'enseigne de légende fut démolie. Sur ses décombres et sur la terrasse voisine, les Pères de Pontigny, chassés de l'Abbaye, édifièrent une estrade couverte destinée aux cérémonies de plein air, dans la composition de laquelle entrèrent les débris des fameuses sculptures sur bois, dues au ciseau des prisonniers artistes, que dirigeait, vers 1843, un architecte de talent, Napoléon Théberge.

Puis, la *Croix de Jérusalem* fut plantée, par delà le mur d'enceinte pour qu'elle dominât mieux l'Esplanade proprement dite. En 1898, elle fut transplantée au bas du *Grand Degré*, alors à l'état de ruines. L'Esplanade fut convertie en cour de récréation pour les Apostoliques. L'année 1909 lui rendit sa destination première.



L'HÔTELLERIE DES QUATRE FILS AYMON.

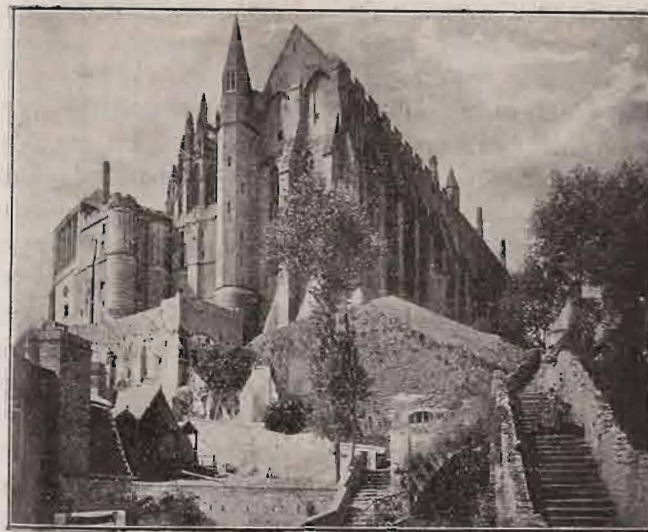
Vous connaissez le cadre; vous connaissez le tableau. Le calvaire est appuyé au mur du fond; un sanctuaire cimenté et surélevé le précède et permet aux offices pontificaux de dérouler leurs cérémonies dans toute l'ampleur de leur majesté. Des gradins de pierre étagent les pèlerins vers l'est. Le *Chemin des Loges*, le *Grand Degré*, la *Tour Claudine*, la *Barbacane*, les *Courtines du Nord et de l'Est*, la *Tour du Nord* elle-même, sont des tribunes. Et quelles tribunes! Il en est de plus confortables, de mieux capitonnées, de plus abritées. Soit. Je ne sache pas qu'il y en ait de plus pittoresques ou de mieux adaptées. « La piété est utile à tout. » Ici, tout se prête à la piété!

La tente-abri, qui protège le sanctuaire, ne relève pas du Grand Art! A qui le dites-vous? Il y a mieux, nous le savons. Mais aussi quelle scandaleuse anomalie de tenir obstinément fermées aux foules priantes les portes de la Basilique chrétienne et monastique, aujourd'hui restaurée, morne et dépouillée comme un squelette? Ne sentez-vous pas que tout

proteste contre cet état de choses : en haut les pierres ajourées, en bas le campement éphémère?

Ce campement, d'ailleurs, pour provisoire qu'il soit, s'enrichit, dans les circonstances solennelles, de décors brillants et d'objets sacrés.

L'enceinte est tracée par des mâts, au sommet desquels



L'ESPLANADE DES PÉLERINAGES (Etat ancien.)

flottent les oriflammes nationales. Des écussons aux armes de Pie X, de Mgr Guérard, de Jeanne d'Arc, du Mont-Saint-Michel, de Coutances et d'Avranches sont apposés de toutes parts, parmi les faisceaux de drapeaux aux couleurs de la France, du Pape, de l'Evêque et de saint Michel. Des draperies courent le long des murs; des bannières, en grand nombre, ont été prélevées à l'église paroissiale : celles du Centenaire d'abord, de plus anciennes encore; celles de la Garde d'honneur de Saint-Paul de Granville, de la ville de Coutances, des Enfants de Marie de Coutances, de la ville d'Avranches, de Lessay...

Pourquoi, dites-vous, ces exhumations, pourquoi cette exhibition de vieilles reliques ? Parce que, demain, viendront les fils et les filles des pèlerins d'antan ; ils seront heureux de voir à l'honneur les étendards que suivirent leurs pères.

Le trône épiscopal est appuyé à la tenture mouvante qui ferme le sanctuaire ; l'autel est dressé, paré de verdure et de fleurs. La chaire, enfin, a opéré, ce soir, son ascension.

* * *

Cependant, ce soir, l'illusion n'est plus permise : la procession aux flambeaux, annoncée, rêvée, n'aura pas lieu. Laborieux ont été les préparatifs de la fête. Depuis trois jours, les orages se sont succédé sans interruption et sur le passage des nuées, chargées d'électricité, la tempête s'est déchainée souvent, secouant drapeaux et tentures, tordant les hampes, écourtant les cordages. Le Diable est avisé ; il sait donc qu'un triomphe nouveau s'apprête pour son glorieux tombeau, Michel ; et, comme l'empire des airs ne lui est pas enlevé, il souffle là-haut le trouble. Et non pas seul ! mais toute une légion de diablots avec lui. Nous connaissons la manœuvre.

La procession aux flambeaux fut donc rayée du programme, forcément. D'aucuns le regrettèrent ; ils n'eurent pas tort. La bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée en l'église paroissiale aux fidèles Montois, pour qui le sacrifice était le plus sensible, et aux pèlerins déjà venus.

Jeudi 11 juin, l'aube est splendide, prometteuse de lumière et de chaleur. Les initiés — ceux qui croient encore au baromètre — hochent la tête, déconcertants : « Attendons la fin ! » disent-ils... ce qui signifie : « Attendons la pluie ! »

Les prêtres offrent les saints mystères sur les autels de l'église paroissiale, pendant qu'au dehors les pavoisements, contrariés la veille, s'effectuent avec un empressement louable.

Mgr Guérard célèbre la messe de communion.

A peine Sa Grandeur a-t-elle terminé que les pèlerins de Granville entrent dans l'église et l'occupent toute. A l'heure

dite, 7 h. 35, leur train les a déposés sur la Digue ; sans délai ils se sont rangés en procession, à la suite de leur bannière et de la bannière de Cherbourg. Une inspiration heureuse a uni de la sorte les deux grandes villes maritimes de la Manche pour le bonheur des nouveaux arrivants. Je sais, au surplus, une Granvillaise qui ne fut pas fâchée — Dieu et Cherbourg lui pardonnent ! — de voir en cette circonstance *Cherbourg-la-Guerrière* céder le pas à *Granville-la-Victoire*.

Au nombre d'environ 300, les Granvillais assistent à la messe que célèbre M. le doyen Duret. Beaucoup font la sainte communion ; beaucoup d'autres l'ont faite hier, pour ménager leurs forces aujourd'hui. Tous chantent avec entrain les cantiques traditionnels, les meilleurs, ceux que l'on sait le mieux et que l'on aime comme des amis d'enfance.

En même temps, le train régulier, — très régulier, certes ! — déverse devant les remparts des flots de pèlerins. D'autre part, les cars automobiles, les voitures de maître, les chars à bancs accroissent d'instant en instant nos effectifs. Voici les gymnastes de Saint-Martin de Landelles, les pupilles du patronage de Cérences, ceux de Servon avec leur drapeau, les Noëlistes d'Avranches avec leur bannière, le patronage de filles de Saint-Martin de Landelles, la paroisse de Bion... que sais-je ? Les élèves de l'Institut Notre-Dame d'Avranches défilent à leur tour, encadrant l'étendard de Jeanne d'Arc et le drapeau de la Conférence Chapdelaine. Ils seront les *héralts* de Monseigneur saint Michel, en ce jour ; nous ne tarderons pas, du reste, à nous apercevoir que ces *héralts* ont plus et mieux que d'admirables voix, de la discipline et du courage.

Cette foule se hâte vers l'église paroissiale et vers l'Esplanade. On reconnaît le terrain ; chacun choisit sa place, la prend et la garde. Ainsi l'exigent prudence et... charité, puisque aussi bien celle-ci, bien ordonnée, commence par soi.

Ce n'est pas tout. Le second train spécial arrive, avec dix minutes de retard seulement. A ce propos, rendons aux Chemins de fer de l'Etat et aux Tramways normands le témoi-

gnage auquel ils ont droit pour leur exactitude et leur complaisance. Considérables étaient les difficultés à vaincre. Or toutes ont été résolues à la satisfaction générale, comme par enchantement. Remercions aussi M. le chanoine Rothe, directeur des Pèlerinages diocésains, qui avait bien voulu organiser les deux trains de pèlerinage. Remercions avec lui ses lieutenants :



L'ESPLANADE ET SES TRIBUNES DE PIERRE.

Photo V. B.

M. l'abbé Bellenger, ancien chapelain de Saint-Michel, vicaire à Saint-Paul de Granville, et M. l'abbé Robine, vicaire à La Haye-du-Puits.

Le *spécial* de La Haye-du-Puits est au grand complet : 14 voitures, 650 pèlerins ! Sous la surveillance paternelle des prêtres, les groupes se forment : aux accents d'un cantique à saint Michel, le cortège interminable monte à l'Esplanade, qu'il trouve déjà occupée, dans sa partie principale, par le clergé et la maîtrise, dans ses abords par une foule compacte,

qui attend patiemment que l'office commence. Il n'est pas encore 9 h. 1/2.

Maintenant, regardons autour de nous : de la *Tour du Nord* à la *Barbacane du Châtelet*, appuyés aux garde-corps ou bien assis sur les degrés, les pèlerins, au nombre de 2.500 environ, apparaissent comme des grappes vivantes, accrochées partout où la Providence et le génie des Moines guerriers ont ménagé un endroit propice. Quand j'aurai dit que le tableau est bizarre, pittoresque, saisissant, je n'aurai pas laissé soupçonner même de loin l'effet produit. La photographie en donne ici une idée vague ; elle est impuissante à faire naître l'émotion qui saisit les témoins de ce spectacle.

A 9 h. 55, pratiquant la politesse des rois, NN. SS. les Evêques apparaissent sur la *Tour du Nord*. Pour les accueillir, point de clairons bruyants, ni de trompettes éclatantes, mais des voix pures d'enfants et de jeunes gens qui chantent en parties le cantique à saint Michel : « Saint Michel, à votre puissance !... » Respectueuse, la foule se tait et s'incline sous la bénédiction des pontifes : Mgr Guérard, évêque de Coutances, revêtu de la mosette ; Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, revêtu des ornements pontificaux. Mgr Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Coutances et directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel, fait les honneurs de l'Esplanade. M. le chanoine Saudeux, vicaire général d'Evreux, remplit les fonctions de prêtre assistant. Le haut clergé de Coutances entoure les prélats. Citons : M. le chanoine Mauduit, secrétaire général de l'Evêché ; M. le chanoine Guérard, secrétaire particulier de Sa Grandeur ; M. le chanoine Rothe, directeur de la *Semaine religieuse* et des Pèlerinages diocésains ; MM. les chanoines Cornille, archiprêtre d'Avranches ; Aupinel, archiprêtre de Coutances ; Challier, doyen de Saint-James ; Duret, doyen de Granville ; Maquerel, curé de Saint-Paul de Granville ; Godefroy, supérieur de l'Institut Notre-Dame d'Avranches ; Bouillon, curé de Saint-Nicolas de Coutances ; Lescalier, curé de Saint-Saturnin d'Avranches ; Letondeur, chapelain des Augustines

de Coutances ; Pasquet, secrétaire général adjoint de l'Évêché ; ... de nombreux doyens et chapelains épiscopaux, parmi lesquels M. l'abbé Levillain, curé-doyen de Conches (diocèse d'Évreux).

L'office commence. Sous la direction de M. l'abbé Gremillet, la maîtrise interprète la messe du Très Saint Sacrement. De



« TACHE ARDUE !... »

Photo V. B.

l'avis unanime, ce fut un régal pour les délicats, une leçon et une édification pour tous. A moduler avec une telle perfection les neumes grégoriens, l'on ne saurait être loin de l'idéal rêvé par les artistes. A l'offertoire nous entendîmes l'*Ego sum* de Kaiser, après l'élévation, un *O Salutaris* de Dom Perosi.

L'Évangile ayant été chanté, M. l'abbé Langlois parut en chaire. Jusqu'à ce moment précis, les drapeaux s'étaient balancés légèrement au souffle de la brise, tels des encensoirs aux mains des anges. Or, voici l'heure que messire Satan a choisie pour jouer aux pèlerins un tour de sa façon. Les

nuages commencent à s'épancher ; ils ne finiront qu'avec les dernières prières de la messe. Les parapluies se tendent au-dessus des têtes. Maintenant, vue d'en haut, l'assemblée présente l'aspect d'innombrables ballons, sombres et ruisselants, que surmontent des piques. Enveloppés dans leurs manteaux, les élèves de l'Institut Notre-Dame reçoivent l'averse avec une résignation stoïque, sans perdre une seule parole du prédicateur. L'immense assemblée témoigne de même une endurance remarquable.

Que dire du prédicateur, que ne rebute point la tâche ardue, invraisemblable, de jeter à la foule, dissimulée sous les parapluies, ses hauts enseignements, j'allais écrire : ses oracles ? Car, on le verra plus loin, ce sont des oracles que fait entendre M. le premier chapelain de Montmartre. Avec lui nous espérons que des montagnes saintes de France : le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre, nous viendront le secours et, finalement, le salut.

De louer en d'autres termes M. l'abbé Langlois, je ne me connais pas le droit, depuis que j'ai appris du P. Monsabré qu'il est inepte de complimenter l'orateur sacré.

La cérémonie a pris fin ; prélats et dignitaires ecclésiastiques quittent l'Esplanade, pendant que la Maîtrise chante.

France, renais à l'espérance !

* * *

La foule se disperse rapidement ; chacun se met en quête du coin de table ou du creux de rocher où il pourra refaire ses forces épuisées. Le ciel est redevenu clément. Oh ! non pas de tout point, ni pour longtemps. Nous le verrons bien.

Au repas qui réunit autour de NN. SS. les Évêques les membres les plus distingués du clergé, Mgr Guérard remercie son collègue d'Évreux d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Sa Grandeur rappelle que le Prélat qui nous honore aujourd'hui de sa présence a eu le mérite incomparable de



souffrir pour la foi. En 1871, en effet, M. l'abbé Déchelette, alors élève au séminaire d'Issy, fut incarcéré par la Commune en compagnie du martyr Paul Seigneret et dut son salut à une intervention quasi miraculeuse.

Dans sa réponse, Monseigneur d'Évreux se dit heureux de prendre part à la manifestation dont il a pu admirer, ce matin, l'ordonnance parfaite et le caractère profondément religieux.



LA PROCESSION.

Photo V. B.

Il ajoute qu'il se réjouit d'entretenir avec le diocèse de Coutances les relations nouées dès la plus haute antiquité par ses prédécesseurs.

Les pèlerins, livrés à eux-mêmes, donnent libre cours à leur dévotion et à leur légitime curiosité. Ils prient devant la statue de l'Archange et visitent l'Abbaye. Le temps passe très vite chez nous et l'on n'est jamais en peine de l'employer utilement.

Les cloches sonnent bientôt le rassemblement. Sur l'Esplanade et aux alentours, chacun reprend sa place. Mais de nouveau l'atmosphère est troublée par les « Puissances de ténèbres ». Le vent qui, ce matin, soufflait modérément du sud-

ouest, souffle maintenant du nord-est, avec une violence inouïe. Il faut enlever les drapeaux les plus menacés et replier les bannières, préparées pour la procession. Eh ! qu'importe cela ? Les ruses de Satan une fois de plus seront déjouées et le Malin en sera pour ses frais.

Mgr Déchelette préside le salut du Très Saint Sacrement, au



« MGR GUÉRARD EXHORTE LES FIDÈLES. »

Photo V. B.

cours duquel la Maîtrise fait entendre le *Tu es Petrus* de Hingres et un *Tantum ergo*, sur un choral de Bach.

Puis, la procession se met en marche, lentement, car les voies de dégagement sont encombrées ; mais avec de la bonne volonté et de la discipline on surmonte les difficultés, ... à moins qu'on ne les tourne. L'itinéraire est connu : les *Remparts*, la *Grande Rue*. Essayerons-nous de marquer le caractère de cette marche pieuse ? Non. Il varie à chaque palier du Rempart, à chaque tournant du chemin de ronde. Les tours et les courtines sur lesquelles se déroule la double théorie ; la rue où déferle une houle humaine, présentent des aspects

si changeants, si divers, si inattendus, si pittoresques, qu'il faut renoncer à les décrire.

Sur le parcours, les Évêques ne cessent de bénir. Enfin, devant l'église paroissiale, de la terrasse qui précède le portail, Mgr de Coutances remercie encore Mgr d'Évreux, puis exhorte les fidèles à mener désormais une vie conforme à leur foi, mettant en œuvre les grâces de cette journée.

Quel dommage, vraiment, que l'espace ne se prête pas, autant qu'il serait désirable, au déploiement plus complet de la foule, à l'heure des adieux et de la bénédiction suprême ! En revanche, l'agglomération est plus compacte et plus chaudes peut-être les acclamations : « Vive saint Michel ! Vive Pie X ! Vivent NN. SS. les Évêques ! Vive la France ! » Ces cris du cœur, poussés par les pèlerins, résumaient admirablement la journée. A leur façon ils prolongeaient encore la prière.

RANULPHE.



DISCOURS

PRONONCÉ AU MONT-SAINT-MICHEL

LE 11 JUIN 1914,

EN LA FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE L'ARCHANGE
SAINT MICHEL

« *Levavi oculos meos in montes
unde veniet auxilium mihi.* »

« J'ai levé les yeux vers les monts
d'où me viendra le salut. »

(Ps. 120, v. 1.)

MESSEIGNEURS (1),
MES FRÈRES,

Il y a dans la France chrétienne comme trois sommets mystérieux et saints dont l'histoire est l'histoire même « des gestes de Dieu » en faveur des Francs : *le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre.*

Le Mont-Saint-Michel, c'est comme un *Sinai* fulgurant d'où l'Archange des combats célestes, donnant des ordres et réclamant des hommages, a fait le lieu *fort de la patrie*, dans un territoire inviolé.

Lourdes, c'est comme un *Thabor glorieux* où l'Immaculée, qui triompha de l'inférieur serpent, veut comme gonfalonier *saint Michel*, qui le premier s'en rendit vainqueur.

Montmartre, c'est comme un calvaire de supplication, de

(1) Mgr Joseph Guérard, évêque de Coutances et Avranches, et Mgr Louis-Jean Déchelette, évêque d'Évreux.

réparation et d'offrande où *l'Archange Michel* se fait le porte-étendard du Sacré-Cœur et proclame à la face du monde les derniers triomphes de l'Amour.

Et voici qu'en ce jour de Fête-Dieu, la Providence veut que ce soit ici, sur ce rocher béni de l'Archange, que nous commencions la préparation des grands événements qui rendront célèbre dans la suite des temps l'an de grâce 1914 : l'an du Congrès de Lourdes et de la Consécration du temple élevé sur la colline des premiers martyrs de Paris « par la France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur de Jésus-Christ ».

Je veux voir en ce fait autre chose qu'une coïncidence fortuite, j'y veux voir une *invitation* de Dieu même à associer saint Michel à nos joies et à nos espérances de catholiques et de Français ; j'y veux voir aussi *un signe* des grâces attachées par le Ciel à la restauration du culte de l'Ange gardien de la patrie sur ce rocher et dans nos cœurs ; — enfin dans l'alliance de ces trois noms qui s'appellent, se complètent et s'illuminent mutuellement : *le Mont-Saint-Michel, Lourdes et Montmartre*, je veux saluer comme la formule définitive des étapes du *retour* de la France à Dieu : du Mont où nous sommes à la grotte de Massabielle où nous irons demain, pour monter enfin rayonnants d'espairs infinis à la Colline du Sacré-Cœur afin de lui offrir, le 17 octobre prochain, par les mains de nos évêques qui l'ont faite « comme les abeilles font leur ruche » « une France réparée par la pénitence et purifiée par la charité ! »

Mais, qui nous conduira dans ces merveilleuses ascensions ? L'Archange couronné de gloire et d'honneur.

Au Mont-Saint-Michel, nous l'entendrons crier : « *Qui est puissant comme Dieu ?* » *Quis ut Deus ?* Et l'histoire en main, nous saluerons ici la merveilleuse réalité des protections divines au cours des âges et nous ranimerons notre confiance au souvenir du passé.

A Lourdes, il nous dira : « Qui est miséricordieux comme Dieu ? » *Quis ut Deus ?* comme Dieu, qui nous a donné Marie,

sa Mère immaculée, et par Marie Jésus ? Et nous ranimerons notre confiance à la vue des miracles du présent.

A Montmartre, de ses lèvres ardentes tombera cette parole, toujours la même : *Quis ut Deus ?* et là elle voudra dire à qui voudra l'entendre : « *Qui donc aime comme Dieu ?* » Et nous ranimerons notre confiance en face des événements à venir, qui seront la réponse sûre et nécessaire aux conditions enfin remplies que le Cœur de Dieu nous avait imposées.

« Saint Michel, guide de nos âmes aux trois montagnes saintes de la patrie, » tel sera tout le sujet de ce discours.

MONSEIGNEUR,

Qu'il me soit permis de vous remercier de m'avoir procuré l'insigne honneur de chanter ici les gloires de l'Archange « pour le culte duquel vous avez déjà tant fait ». Après avoir loué le Bienheureux Thomas Helye et la Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, il ne me manquait plus que d'apporter mon faible tribut d'hommages au chef de la Milice céleste, dont vous gardez si noblement le sanctuaire. Mes vœux sont satisfaits aujourd'hui, mais, Monseigneur, ils ne seront comblés que le jour prochain où, rendant à Montmartre la visite que vous fait aujourd'hui son chapelain, vous consacrez vous-même *l'autel* du saint Archange, joyau de la Basilique nationale, qui redira pour les siècles des siècles, avec la générosité inlassable des fidèles de Coutances, l'invincible amour de ses pontifes pour le Sacré-Cœur de Jésus.

Je salue en vous, Monseigneur d'Évreux, l'ami très cher de notre éminent Archevêque ; près de saint Michel vous représenterez dignement le Cardinal de Paris ; vous prierez avec nous pour lui. — Il est, si j'ose dire, votre diocésain et s'en fait gloire ; — en votre personne c'est à lui que j'adresse notre plus respectueux et plus reconnaissant hommage.

I

**Saint Michel, au Mont-Saint-Michel, témoin
de la Puissance de Dieu.**

C'est une vérité facile à démontrer, mes Frères, avec le secours de l'histoire, que le jour où, pour la première fois, l'Archange des batailles et des triomphes célestes donna à saint Aubert l'ordre de lui dresser sur le mont Tombe une chapelle qui lui fût dédiée, il contracta avec le peuple franc une alliance que douze siècles n'ont ni brisée, ni compromise et qui demeure un des plus solides fondements de nos espoirs en des temps meilleurs.

A dater de ce jour, la France marche à la tête des peuples; « comptant sur son angélique allié, elle porte partout la lumière avec les libertés sacrées de la foi chrétienne. Partout où elle passe, les chaînes tombent, la tyrannie disparaît, la barbarie recule épouvantée. A peine saint Michel a-t-il pris possession de son sol que la France se fait reconnaître à son allure et à ses coups comme la maîtresse du monde ». Son roc élevé devient comme le lieu fort de la patrie : empereurs, rois, princes, guerriers innombrables viennent y demander à saint Michel avec le secret de la victoire l'art plus difficile d'en assurer les conquêtes. Charlemagne et plus tard Roland y inclinent sous la bénédiction d'en haut et consacrent à l'Archange leur formidable épée. Guillaume le Conquérant, avant de ceindre le diadème d'Alfred et de saint Edouard, se rend ici pour y chercher le sûr présage du triomphe d'Hastings.

Mais voici que des jours sombres apparaissent. Avec la guerre de Cent ans, c'est la « grande pitié au royaume de France » et plus spécialement en nos provinces qui furent les premières victimes de l'invasion. La France, pareille à un vaisseau submergé qu'on ne voit plus que par le haut des

mâts, semblait perdue pour toujours. Tout était anglais, sauf ce Mont, où s'était réfugiée avec notre dernier espoir la fortune de la patrie. Un homme est là, Jean d'Harcourt, qui commande moins à des soldats qu'à des lions. Avec une foi qui n'a d'égale que sa valeur, il confie sa cause sacrée à saint Michel en des paroles que l'on ne saurait trop redire : *Nemo adjutor meus nisi Michaël*. « Je ne veux pas d'autre allié que Michel ! » Et Michel accepte son rôle miraculeux. Ils sont *cent dix-neuf*, mais saint Michel est avec eux, et c'est en vain que des hordes entières se lancent à l'assaut de la montagne sainte de l'Archange; son glaive est sorti du fourreau, il frappe et des éclairs sillonnent la nue; il frappe et la terreur se met au cœur des assaillants; il frappe et l'invincible audace de ces Normands conduits au combat par leur Ange fait que le vieux drapeau gaulois ne cesse pas un instant de flotter sur tes remparts, ô citadelle inexpugnable, vraie cité de Dieu parmi les hommes, dont nul étranger ne fit sonner sous son talon vainqueur les dalles séculaires, et qui, vierge aujourd'hui comme autrefois, dresse au-dessus des flots qui viennent mourir à tes pieds la statue de ton libérateur. *Ange gardien de la patrie*, saint Michel devait encore faire pour la « douce France » une autre merveille, il devait mettre aux mains de Jeanne, la Bienheureuse Jeanne, l'*étendard* qui la mènerait à la victoire et délivrerait définitivement le pays.

Mes Frères, il faudrait ne pas connaître son histoire ou la mutiler volontairement, ce qu'on n'a pas manqué de faire, pour refuser de voir dans la délivrance d'Orléans le 8 mai 1429, jour de l'apparition de l'Archange; dans la campagne de la Loire; dans le sacre de Reims; la constante intervention de saint Michel. Il est là près de la guerrière, il la guide au triomphe, et s'il permet qu'elle soit blessée et que son sang coule, c'est qu'il sait, lui aussi, que, sans effusion du sang, il n'y a pas de rémission, et que, sœur du Christ dans l'œuvre de la rédemption de la France, Jeanne d'Arc doit connaître

comme lui l'amertume des larmes, la douleur de la trahison et les affres de l'agonie, avant les triomphes de la mort.

Et maintenant que j'ai évoqué ces souvenirs, ô grand Archange, je comprends mieux, sur ce rocher, le sens de votre cri de guerre : *Quis ut Deus!* et il me semble qu'il signifie : « Qui est puissant comme Dieu ? ».

Le Seigneur, en effet, ne se contente pas d'appeler dans la nuit les étoiles pour qu'elles lui répondent, joyeuses : « Nous voici » et se mettent à briller en sa présence ; sa puissance éclate autrement grande et magnifique dans notre histoire nationale, qui n'est à tout prendre que l'histoire de ses tendresses et de ses bienfaits pour la France. Saint Archange, ramenez ici, reconnaissante pour la protection dont Dieu l'a gratifiée dans le passé, la race de ceux dont vous fûtes et dont vous restez le protecteur et le gardien. Qu'elle chante sur ce roc glorieux son *Te Deum* d'action de grâces, qu'elle entoure à nouveau vos autels et que le souvenir des merveilles d'autrefois lui permette de regarder avec confiance un avenir, dont, avec vous, nous ne désespérerons jamais.

Et maintenant, levons nos yeux vers un autre sommet d'où vient à notre pays et à l'Église tout entière un secours auquel l'Archange n'est pas étranger ; de Saint-Michel au péril de la Mer, transportons-nous par la pensée au bord du Gave Pyrénéen, à la grotte bénie d'où s'épanche sur le monde le flot des grâces que le Sauveur ne peut refuser d'accorder à la prière de sa Mère. *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.* Là, j'espère vous montrer en saint Michel le témoin des miséricordes divines et l'associé de la Très Sainte Vierge dans l'œuvre admirable du salut des âmes et des corps, qui fait de Lourdes comme un vestibule du Ciel. Ce sera ma seconde partie.

II

**Saint Michel, à Lourdes, témoin de la
Miséricorde de Dieu.**

Si le Mont-Saint-Michel, mes Frères, est comme un Sinaï où la France du passé vient prendre son mot d'ordre et se préparer à ses victoires, le rocher de Lourdes est comme un *Thabor glorieux* où, dans le rayonnement d'une vision sur-humaine, apparaît aux yeux ravis d'une enfant l'*Immaculée*, dont le pied virginal, en foulant le sol de notre terre, fait germer et mûrir une moisson d'espérances devenues, depuis plus de cinquante ans, de sublimes réalités.

Le rocher de Lourdes voit, comme jadis le Mont-Tombe, s'élever sur ses flancs une chapelle ; à la voix de Marie, comme à la voix de l'Archange, une source mystérieuse à laquelle des foules innombrables viendront boire et se laver, jaillit pour ne jamais tarir. Le Ciel s'y fait entendre en des colloques ineffables, tous les infirmes de l'âme et du corps viennent y chercher comme un renouveau de ferveur quand ils n'y trouvent pas leur guérison.

Mais qui donc gardera ce nouveau sanctuaire, qui le défendra contre la rage des mauvais esprits, qui donc s'y fera le gonfalonier de la Vierge, si ce n'est Michel, l'Archange qui le premier, avant Marie, triompha de l'inférieur serpent et contracta, par le fait même, avec l'Immaculée, l'Ève nouvelle, la femme couronnée d'étoiles dont nous parle l'Apocalypse, une alliance d'autant plus étroite qu'elle est fondée sur une commune et incomparable victoire ? Aussi, mes Frères, Pèlerins de Saint-Michel, quand vous vous rendrez au rocher béni de Notre-Dame, saluez en arrivant au terme de votre voyage l'Archange qui s'appête à vous faire les honneurs du domaine de sa Souveraine. A Lourdes, il est chez lui, étant chez celle qui lui confie le soin de la défendre, et quand l'écho

des montagnes répète aux vallées profondes que traverse en sa course éperdue le Gave mugissant : *Quis ut Deus?*... son cri de guerre n'est pas seulement un appel à la lutte, il est l'expression de cette vérité qu'appuie l'expérience de deux mille ans de christianisme : « *Qui est miséricordieux comme Dieu!* » Dieu ! qui nous a donné sa Mère ; Marie qui nous a donné Jésus ; Jésus qui nous a donné son Cœur et reste perpétuellement présent pour nous dans son adorable Eucharistie.

O Michel, archange de l'Immaculée, je ne m'étonne pas que vous soyez à Lourdes plus qu'ailleurs l'archange de l'Eucharistie ; permettez qu'en ce jour, sous ce titre, je vous salue et je vous prie. Peut-on séparer la Mère de l'enfant, la Vierge de Celui qui fut sa pureté, la souveraine de son roi, le serviteur de son Maître ? et, puisqu'à Lourdes, Jésus et Marie travaillent de concert comme à Cana, il faut bien que saint Michel, leur intendant, donne des ordres de leur part et fasse emploi d'une eau qui deviendra bientôt le vin généreux qui donne la vie à tous les pauvres cœurs haletants, semblables aux amphores vides du festin des noces, et que la miséricorde infinie de Dieu, suppliée par la Vierge et préparée par l'Archange, va transformer et va guérir. Archange de l'Eucharistie, organisateur d'une fête-Dieu qui se renouvelle tous les jours, saint Michel dirige à Lourdes la procession des anges fidèles, il préside à leurs concerts, il les groupe auprès des autels, il les envoie au secours des faibles, des infirmes, des malades pour les encourager à l'espérance, les soutenir et les aider. Et puis, me souvenant de la mission sublime qu'une tradition lui attribue chez l'ancien peuple d'Israël, celle d'agiter l'eau de la piscine probatique afin de lui communiquer de la part du Seigneur la vertu de guérir le premier malade qu'on y plongeait après son passage, je me figure saint Michel continuant sur notre terre de France, dans le domaine de l'Immaculée et à sa prière sa fonction charitable et devenant près des piscines miraculeuses de Massabielle l'instrument

docile de Celui qui ose dire : « Je suis la résurrection et la vie ! » et le serviteur de celle que nous saluons de ce double titre : « Reine et Mère de miséricorde : *Salve, Regina, Mater misericordiae.* » Archange de l'Immaculée, archange de l'Eucharistie, archange de la miséricorde, saint Michel se montre à Lourdes notre guide et notre auxiliaire. Toutefois, mes Frères, sa mission ne se borne pas là, et après avoir chanté la puissance du Christ qui sauva nos pères des hontes de l'invasion anglaise et garda à la vieille France son Mont et sa Merveille ; après avoir redit à Lourdes les triomphes de la miséricorde divine par Marie qui guérit, console et bénit toutes les indigences qui espèrent, il nous faut suivre sur une autre montagne l'Archange des triomphes célestes, il nous faut saluer debout au chevet de la Basilique du Vœu national le porte-étendard du Sacré-Cœur, dont la bannière étincelante flotte sur la France et sur le monde, et entendre tomber des lèvres ardentes du Chef de la milice céleste ce cri plus retentissant que tous les autres parce qu'il porte en lui l'espérance des suprêmes résurrections : « *Quis ut Deus?* : Qui donc aime comme Dieu ? » L'amour est fort comme la mort : *fortis est ut mors dilectio.* L'amour du Cœur de Jésus répandu en nos cœurs à la prière de saint Michel fera de nous des *invincibles* et des *saints*. C'est ce que je voudrais essayer, en terminant, de vous montrer.

III

Saint Michel, à Montmartre, témoin de l'Amour de Dieu.

Il y a, mes Frères, avec le Mont qui nous porte aujourd'hui et Lourdes qui se prépare aux merveilles de son congrès eucharistique, un lieu du monde infiniment digne de notre respect et de notre amour : c'est la colline de Montmartre. Arrosée du sang des premiers martyrs de Paris, visitée au

cours des siècles par tous les saints de la patrie, lieu d'une prière incessante par ses monastères et ses églises, Montmartre est aujourd'hui couronné d'une Basilique qu'une gloire immense entoure, parce qu'elle est devenue comme l'édifice sacré demandé par Dieu lui-même... et enfin accordée à son Cœur après d'incompréhensibles délais.

Si le Mont est un Sinaï, si Lourdes est un Thabor, Montmartre est un Calvaire.

Sanctuaire de réparation incessante et de supplication sans trêve, depuis trente-quatre ans, jour et nuit, près du Cœur de Dieu réellement vivant sous les espèces sacramentelles, la France pénitente et consacrée y monte une garde vigilante, essayant de se souvenir de ses fautes et d'en obtenir le pardon.

Le pays tout entier, dans un effort magnifique et souverain dont je ne crois pas qu'un autre peuple eût été capable, a contribué à l'érection de ce temple, et l'heure est proche où de tous les points du territoire, nos évêques, les successeurs des Denys, des Aubert, des Taurin, des Exupère, des Maclou, quittant les côtes de notre Normandie et de notre Bretagne, les rivages de la Méditerranée, les villes du sud et de l'est, les plaines du nord et du centre, s'achemineront en un magnifique cortège vers cette nouvelle citadelle dont la garde est confiée à l'Archange saint Michel, pour oindre ses murailles de l'huile sainte et la consacrer définitivement au Cœur adorable de Jésus.

Grande et belle journée que celle-là, mes Frères, qui en évoque une autre dont, à douze siècles de distance, le souvenir nous émeut encore, celle de la dédicace du premier temple élevé à la gloire de l'Archange sur ce roc à jamais béni. Presque au même jour la nation française va ratifier le pacte conclu autrefois entre elle et le céleste Archange, mais cette fois elle demandera à saint Michel de la présenter au Sacré-Cœur. Il semble que, humble et craintive après ses défaites et ses malheurs, la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, la France de Geneviève, de Clotilde et de Jeanne

d'Arc n'ose plus lever les yeux vers le Cœur percé de son roi immortel. Elle implore le bras de l'Archange comme elle implore le secours de Marie, et c'est par saint Michel et par Marie qu'elle offrira l'ex-voto de son repentir et le monument de sa reconnaissance !

Cœur Sacré de Jésus, faites que la voix de votre Archange soit assez puissante en ce grand jour pour que son cri réveille, en leur tombeau de chair, tous les pauvres pécheurs endormis. Qu'en entendant cette clameur, semblable à la voix des grandes eaux : *Quis ut Deus !* « Qui aime comme Dieu ! » les cœurs des indifférents se brisent et se prennent à vous aimer.

Que les justes s'élancent plus avant dans les sentiers de la justice, se souvenant du mot de saint Bernard : *Modus diligendi Deum est diligere sine modo.* « La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. »

Et que les saints et les saintes de la patrie, car il en est encore, levant vers le Calvaire qu'est Montmartre leurs bras suppliants et leurs cœurs enflammés, nous obtiennent par leurs intercessions salutaires « ce règne du Cœur de Jésus » qui mettra fin à nos discordes et nous réconciliera tous dans la paix !

Mais, ne nous y trompons pas, mes Frères ; si, sous la protection de l'Archange, nous commençons aujourd'hui, en cette fête du Très Saint Sacrement, la route qui, passant par Lourdes, nous conduira à la colline des Martyrs, nous ne devons pas laisser à d'autres le soin de notre viatique. Les saints, nos pères dans la foi, à l'exemple du saint Archange, ont été de rudes guerriers, mais, après les grands coups donnés, au soir des batailles où l'immortel ennemi des âmes, Satan, avait subi une honteuse défaite, ils sentaient le besoin de refaire leurs forces, et ils venaient, simples comme des enfants, chercher dans la communion qui nous permet de placer le Cœur de Dieu dans notre cœur, le courage de nouveaux combats et l'espérance de nouvelles victoires. Faisons comme eux. Vous connaissez l'histoire du vieux prophète que pour-

suivait la haine d'une reine impie : Elie fuyait jusqu'au sein du désert pour échapper aux coups des ennemis acharnés à sa perte, et voici que, tout à coup, il se sentit faiblir, il tomba accablé de fatigue à l'ombre d'un arbrisseau : « C'en est assez, ô Jéhovah, je n'en puis plus ; prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères. » Et il s'endormit. Or voici que, pendant son sommeil, un ange le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange. » Il regarda et vit auprès de lui un pain cuit sous la cendre et une cruche d'eau. Après avoir mangé et bu, il se recoucha. L'ange du Seigneur vint une seconde fois, le toucha et lui dit : « Lève-toi et mange, car le chemin qui te reste à parcourir est long. » Il se leva et mangea, et cette fois, dit l'Écriture, « réconforté par cette nourriture, il marcha sans s'arrêter quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu ».

L'histoire du prophète poursuivi par d'invisibles ennemis, c'est la nôtre ; l'Ange du Seigneur, c'est *Michel*, l'ange de l'Eucharistie ; le pain mystérieux qu'il faut prendre à plusieurs reprises, c'est le corps du Christ immolé pour nous et devenu dans la communion le vrai pain du voyageur. La montagne sainte qu'il faut atteindre, c'est le ciel entrevu plus lumineux et plus doux des trois sommets saints dont nous méditons la splendeur : le Mont, Lourdes et Montmartre, et du haut desquels saint Michel continue de lancer ce cri de foi, de confiance et d'amour : *Quis ut Deus !* « Qui est comme Dieu ! »

Qui est puissant comme Dieu ici ! Qui est miséricordieux comme Dieu à Lourdes ! Qui aime comme Dieu à Montmartre, sur la colline où Il a placé son Cœur pour le donner à la France et pour donner la France à Dieu ! Pèlerins de l'Archange, pèlerins de Marie, pèlerins du Sacré-Cœur, du Mont-Saint-Michel, nous irons à Lourdes et à Montmartre en cette année bénie, conduits par l'Archange, encouragés par la Vierge, soutenus par la charité du divin Cœur, puisée dans l'Eucharistie. Mais nous ne voulons d'autre bannière pour nous conduire que la vôtre, ô saint Archange, et nous voulons la

planter plus haut et plus ferme que jamais sur les trois sommets sacrés qu'elle illumine déjà de ses clartés. Elle est si belle votre bannière !

Elle emprunte aux flots qui baignent le rocher sur lequel s'élève votre auguste Basilique le *bleu* qui nous fait penser au ciel ; elle demande aux neiges des Pyrénées qui entourent la grotte de l'Immaculée sa *blancheur* de lys et son éclat virginal ; elle prend au Cœur du Christ ouvert par la lance du soldat et au sang des martyrs qui coula sur la montagne sainte le *rouge* qui rappelle tous les incendies de l'amour.

Sous les trois couleurs mystiques de ton noble étendard, ô Archange, je salue la bannière de la France dont tu demeures à jamais le gardien ! Viens prendre ta place au soir du 16 octobre sur la colline de Montmartre ; quitte ta vieille basilique consacrée à pareil jour il y a 1205 ans... Ange gardien de la patrie, que ton étendard flotte sous les jeunes coupes du temple que ton Maître attendait depuis 225 ans, et prépare par ta prière victorieuse à laquelle, quelque misérables qu'elles soient, nous voulons joindre les nôtres « le règne à jamais béni et acclamé du Christ, qui veut encore sauver les Francs ! »

— Amen !

BULLETIN

CHACUN LUNDI du mois de juillet, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Le samedi 4 juillet, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 11 au 19 juillet.

* * *

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Coutances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois de juillet tout entier : LE SALUT DE LA FRANCE.

De combien de façons, avec quelle insistance, n'a-t-on pas réclamé la prière de tous les bons Français, pour la Patrie, de tous les catholiques, pour la FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE. Chapelets pour la France, Messes pour la France, prières spéciales

proscrites aux heures particulièrement graves par NN. SS. les Evêques, rien n'a été oublié pour que de tous les cœurs monte vers le Ciel une ardente et continuelle supplication. L'appel que nous adressons aujourd'hui à tous les amis de l'Archange ne se présente pas davantage comme une nouveauté. Nous avons prié pour les élections législatives, pour les écoliers de France, pour le succès des congrès catholiques. Cette fois, c'est la grande image de la Patrie qui se dresse devant nous, découronnée, mutilée, brutalement séparée du Vicaire du Christ, menacée dans sa vie même par le plus grand désordre intérieur encourageant les menaces extérieures les plus formidables. A quoi bon insister ? Tous savent le péril. Nous sommes à l'une des heures les plus graves de notre histoire.

Entre les hommes d'ordre, les bons ouvriers de la maison française, et les virtuoses de l'équivoque, patrons des petites coteries et protecteurs des égoïsmes, l'électeur n'a pas su ou n'a pas voulu bien choisir.

« CET ESPRIT D'IMPRUDENCE ET D'ERREUR » nous conduira-t-il aux pires désastres ?

La prière est encore notre meilleur espoir. Supplions Dieu inlassablement. Son secours est aussi indispensable qu'il est invisible à nos regards. Prions-le pour la France chrétienne. On a dit : « LA FRANCE SERA CHRÉTIENNE OU NE SERA PAS ! » Demandons au cœur de Jésus, par saint Michel, que la France redevienne chrétienne, et promettons de travailler, chacun à notre poste, à cette nécessaire résurrection.

* *

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence plénière: 1^o Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants; 2^o Jour au choix pendant le mois, à ceux qui récitent quotidiennement le chapelet de saint Michel. — Conditions ordinaires pour ces deux indulgences. — 3^o Jour au choix pendant le mois; pour les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

* *

INDULGENGE DE LA PORTIONCULE : 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A REÇU LE DIPLOME : Sœur Marie de Sainte Cécile, de Liverpool.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 mai au 15 juin 211 associés ont été enrôlés par les zéloteurs et zélatrices de : Aix en Provence, Arèches, Baigne, Cornillé, Dundalk, Ferrières, Fribourg, Ger, Hanoi, Issy l'Evêque, La Haute Chapelle, Liverpool, Marseille, Napierville, Nice, Niort, Paris, Puisséguin, Râches, Roost-Warendin, Saint-Fraimbault de Lassay, Saint-Michel d'Alajoux, Saint-Paul de la Réunion, Sommières, Tarbes, Toury, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 MAI : Paul Laperrousaz, de Annecy; Geneviève Noailles, de Saint-Jean d'Angély. — 20 MAI : Pierre-Marié Joseph-Georges Saugnon, de Saint-Varent. — 24 MAI : René-Jacques Linier, de Nuits Saint-Georges. — 28 MAI : Simone Charbonnel, de Niort; Muriel-Teresa Hausen, de Charlottenlund. — 29 MAI : Hugues de la Pignières de Courcelles, de Sains; Maria Miossec; Germaine Soubaigné; Fernande Paul, de Brest. — 5 JUIN : Henri de Lafforest, de Morlaix. — 14 JUIN : Joseph-Noël Aubert, de Paris. — 15 JUIN : Louise-Marie-Françoise Ménard, de Châtillon d'Azergues; Roger Grésillon; Fernand Grésillon, de Le Kremlin-Bicêtre; Aman! Martin, de Avranches.

TRAVAUX D'ART... ET DE FOI. — Un coup d'œil rapide sur nos Annales suffit à convaincre que le zèle de nos bienfaiteurs et bienfaitrices s'ingénie à enrichir le sanctuaire de l'Archange. Plusieurs tiennent même à travailler de leurs mains à ces ouvrages de dentelle ou de broderie que leur piété transforme en ex-voto précieux.

Nous remercions vivement pour les générosités accomplies et nous ne doutons pas de l'avenir. Pour le prouver, nous répondons d'avance à une objection : « Que je serais heureuse de travailler pour saint Michel ! Quelle nappe d'autel je lui broderais !... Mais je n'ai pas les mesures. »

Les voici donc, Madame ou Mademoiselle :

Pour le Maître-Autel : longueur : 3^m, 90; largeur : 0^m, 64.

Pour l'autel de saint Michel : longueur : 4^m; largeur : 0^m, 58.

Pour l'autel de la sainte Vierge : longueur : 3^m, 5; largeur : 0^m, 62.

Pour l'autel de saint Jean-Baptiste : longueur 3^m; largeur : 0^m, 54

Pour la largeur, la dentelle n'est pas comprise.

Nos généreuses ouvrières d'art voudront bien aussi songer que saint Michel reçoit souvent NN. SS. les évêques, et les hauts dignitaires du clergé. Bien des révolutions et des changements ont malheureusement dispersé les trésors de la sacristie micheline. Dès lors, n'est-il pas urgent de travailler à la reconstituer, spécialement par des AUBES et des AMICTS moins indignes de nos illustres visiteurs? Quand la dentelle ou la broderie seront terminées, qu'on veuille bien nous envoyer les bas d'aube et les parements, nous nous chargerons volontiers de faire monter l'aube selon les mesures voulues.

Mon Carnet bleu

7 mai. — Je n'ai pas cherché ceci; je l'ai entendu, pendant que je faisais ma quotidienne page d'écriture: « Tu vois ces trous (les mâchicoulis); eh bien! c'est par là que les moines jetaient de l'huile bouillante et de l'eau bouillante sur la tête des Anglais, quand ils venaient en bateau, à marée basse, pour prendre le Mont ».

8 mai. — Saint-Michel reçoit les hommages de quelques rares pèlerins, à l'occasion de sa fête. La marée subit les conséquences de la tempête: les vagues déferlent au-delà de la Bavole. D'intrépides (?) voyageurs font le tour de l'île en bateau. La nacelle frêle est ballottée en tous sens. Du rivage, on entend des cris d'effroi, qui se changent bientôt en exclamations joyeuses, tant il est vrai que l'on se familiarise très vite avec le danger.

11 mai. — Parmi les sanctuaires que l'on visite en même temps que celui de l'Archange, il faut comprendre, désormais, le cimetière de Lisieux. Car ce cimetière est devenu un lieu de pèlerinage, depuis qu'il renferme les restes de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Voici, par exemple, des Brestois qui en reviennent et profitent de leur passage pour faire à saint Michel leurs dévotions.

12 mai. — Il est des heureux qui ne se doutent pas de leur bonheur. *O fortunatos nimium!*... La campagne est si agréable en cette saison! Les concerts que vous donnent les oiseaux, nichés dans les buissons fleuris, sont si capti-

vants, si pleins de vie, que l'on voudrait les entendre toujours! Mais il faut... déchanter. Hélas!

14 mai. — C'est jeudi! Les touristes sont plus nombreux. Raison: le congé hebdomadaire a ouvert toutes grandes les portes des écoles. Les parents eux-mêmes s'offrent la joie d'une excursion...

15 mai. — Les enfants du Mont-Saint-Michel ont subi, ce matin même, avec succès, les épreuves redoutées de l'examen de catéchisme. Pour les récompenser, après déjeuner, « M. l'Abbé » les emmène à Tombelaine, où ils se livrent avec ardeur et profit à la pêche des crabes et des moules.

16 mai. — Un régiment est cantonné à Pontorson. S'en va-t-il au camp de Coëtquidan, ou bien en revient-il? Je ne sais. Et qu'importe? Officiers et soldats, en foule, visitent nos Merveilles et donnent à la cité un regain d'animation.

17 mai. — Le vent a fait rage pendant la nuit entière. Vent d'Est, vent brûlant, qui dessèche les fleurs des jardins. Miniature de siroco! Étrange miniature, hélas! En ce dimanche, les paysans des alentours auxquels les semailles terminées laissent quelques loisirs sont venus vers nous et se livrent sur nos pierres et sur nos grèves à des réflexions qui n'ont rien d'obligeant. « Quel triste pays! Que de sable! Que de pierres! Quelle pitié! »

18 mai. — C'est le premier jour des Rogations. Il passe inaperçu, ou presque, au Mont-Saint-Michel. Nos compatriotes voudraient bien prier: ils n'en ont pas le temps. Puis, ils ne récoltent pas les fruits de la terre!...

20 mai. — Pourtant, ils ont eu leurs Rogations. Point de procession, il est vrai; mais une messe de station dans la jolie chapelle de saint Aubert. Pour s'y rendre il fallait sauter de rocher en rocher; on respirait à pleins poumons la brise de mer; le Mont allongeait vers le sable et sur l'onde du Couësnon sa silhouette de géant. Enfin, est-ce que l'assistance, debout, coudes à coudes, entourant l'autel, n'évoquait pas l'idée des primitives assemblées chrétiennes, réunies dans l'atrium des maisons romaines, ou dans les chambres des Catacombes?

21 mai. — Bien que ce soit fête, et que les Compagnies de chemins de fer proposent à cette occasion des remises considérables, nous voyons assez peu de voyageurs: des pompiers seulement. Je ne sais pourquoi les pompiers reviennent toujours à pareille époque.

22 mai. — La chaleur est étouffante. Nous respirons du feu. L'orage gronde, canonnade ininterrompue, mais relative-

ment lointaine. Quelques gouttes d'eau à peine mouillent nos rochers et nos sables. Les campagnes environnantes, au contraire, sont enveloppées par une buée impénétrable. On perçoit distinctement, entre les éclats de la foudre, le bruit de la grêle qui tombe. De fait, deux heures après, la nouvelle est confirmée : d'énormes grêlons ont saccagé les légumes et les arbres fruitiers de l'Avranchin.

24 mai. — Des pompiers encore, incendiés — c'est un comble — pour avoir trop pompé. Hélas ! — Un train de plaisir qui devait avoir lieu et qui a été annulé, faute de voyageurs. — La cérémonie de la communion solennelle et de la profession de foi des enfants. — Un groupe de quinze pèlerins bretons, très édifiants, qui nous arrive dans la soirée... tel est le bilan de la journée. Les éléments sont variés. Si le premier n'a rien de charmant, les trois autres consolent aisément du premier.

25 mai. — Les pèlerins bretons communient tous et mêlent leurs actions de grâces et leurs prières à celles des petits Montois, héros de la fête d'hier. Après-midi, une épave lugubre est signalée à quinze cents mètres à l'Est du Mont : un noyé, que la mer a roulé jusqu'ici. Qui est ce malheureux ? Un marin, si l'on en juge par ses habits. C'est tout ce que l'on peut savoir. En attendant que soient faites les constatations légales, le garde-pêche attache le cadavre à un pieu. Car la mer va revenir et tenter de ressaisir sa victime.

26 mai. — A Pontorson, Mgr l'Évêque administre le sacrement de Confirmation aux enfants du Mont Saint-Michel et des paroisses circonvoisines. Et, le soir, nous conduisons au cimetière le corps de l'infortuné marin, trouvé hier en nos parages. La cérémonie est émouvante au delà de toute expression.

27 mai. — Des hurrahs vigoureux retentissent soudain. Les bottes font sonner les dalles de granit. C'est la délégation des officiers russes, envoyée aux fêtes de Rennes, qui vient visiter le Mont-Saint-Michel. Visite extra-rapide, car la descente s'effectue tôt après l'ascension.

29 mai. — La victime de la mer a été reconnue enfin. C'est un pêcheur de Cancale. La sinistre noyade remonte au 7 mai ! La famille réclame son défunt, et l'on procède aujourd'hui même à l'exhumation !

30 mai. — Signalons le passage de M. le Président de la République à la gare de Pontorson. M. Raymond Poincaré fait un petit tour en Bretagne. Nous avions espéré qu'il pousserait une pointe jusqu'à la Merveille de l'Occident. Mais à quoi pensais-je ? Le Mont est en Normandie, parbleu !

On ne saurait sans fausser l'histoire et la géographie le comprendre dans un voyage en Bretagne !

31 mai. — La Pentecôte nous vaut une singulière recrudescence de visiteurs. Les autos ne se comptent plus.

1^{er} juin. — Selon l'usage, la paroisse de Vains accomplit son pèlerinage, pieds nus, à travers les grèves. Spectacle pittoresque, dont on ne se rassasie pas et qui ne cesse d'édifier ceux qui en sont témoins. Procession, grand'messe avec sermon, vêpres et salut du Saint-Sacrement... rien ne manque au programme. Aux Vainquais se sont joints d'autres pèlerins isolés, en bon nombre.

2 juin. — Deux pèlerinages de jeunes filles, l'un de Jublains (Sarthe); l'autre de Ingrandes (Indre-et-Loire), conduits l'un et l'autre par les curés de ces paroisses. Puis, c'est le fourmillement de quinze cents gymnastes, retour de la fête de Rennes. Quelques-uns dédaignent de monter là-haut; beaucoup ne le peuvent, faute de temps... ou de forces. Ce fut l'affaire de deux heures pour les plus favorisés; les derniers venus disposaient de quarante minutes seulement. C'était trop peu, en vérité.

3 juin. — On goudronne, messieurs, on goudronne ! Il paraît que d'entendre Députés et Ministres prononcer sa condamnation a causé à la Digue une épouvante si grande, si grande... qu'elle en a fait une maladie mortelle. Aussi voyez comme les *Docteurs* des Ponts et Chaussées s'empressent autour de la malade : ils l'enveloppent de... pierres toutes neuves et la gargarisent au goudron tout chaud, tout chaud ! La malade est en bonne voie. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

4 juin. — En auto-cars, cent quinze pèlerins nous arrivent de Sainte-Opportune (Orne), sous la direction de M. le Curé. Ils assistent à la messe, visitent la Merveille et s'en vont, heureux !

5 juin. — La tente-abri de l'Esplanade est aux trois quarts prête. Messire Satan en éprouve la solidité par le moyen du vent dont il est le maître... *sub potestate Domini*, Dieu le permettant.

7 juin. — Un orphéon. une musique. D'où ? De Méru, peut-être, ou d'ailleurs. D'autres sociétés encore et toujours. Le vent d'ouest se lève et la pluie commence à tomber, timide et clairsemée. Serait-ce un prélude ?

GINGATZ.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Pionneau, née Angélique Ollier, très fidèle associée.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Pileur.

Eure. — Pont-Audemer : M. C. Mallet.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le Comte de Grammont de Villemontes ; M. Alix Lapointe ; M^{me} Almaïde Maury ; M^{me} Anne Lavalette. — Juzet-d'Izaut : M^{lle} Félicie Bataille.

Manche. — Margueray : M. l'abbé Ruault, curé. — Vains : M. l'abbé Ganché, chapelain épiscopal, curé ; M. l'abbé Mary, vicaire. — Feugères : M. l'abbé David, vicaire. — Saint-Lô : M^{me} Chêdeville. — Barfleur : M^{me} Le Tassey. — Percy : M. Alfred-Charles Duboscq.

Meuse. — Bar-le-Duc : M. Emile Noël ; M. Albert Baudelaire ; M. Aimé Gausso ; M^{me} Marie Noël.

Nord. — Neuville-Saint-Rémy : M. l'abbé Louis I. Felmy, curé.

Orne. — Saint-Bomes-les-Forges : M^{lle} Virginie Levesque.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Danglade.

Rhône. — Lyon : Sœur Louis Antony, de la Communauté Saint-Joseph, zélatrice.

Seine. — Paris : M. Albert Delmas ; M^{me} Huret ; M^{me} Marie Landron. — Le Perreux : M. Petit ; M. Albert Ernst ; M^{me} Gallou.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Esther Marot ; M^{me} Antonin Faucher. — Beauvoir-sur-Niort : M^{me} Geay, née Mathilde Barque, très dévote à Saint-Michel.

Somme. — Gueschart : M. Flautre-Garbominy.

Réunion. — Bois de Nêfles-Saint-Paul : M^{lle} Thérèse Dijon.

Belgique. — Bruges : M. Edouard-François Andriès.

Russie. — Odessa : Le R. P. Hyacinthe.

Suisse. — Fribourg : M^{lle} Éléonore Savoy.

Canada. — Saint-Rémi de Napierville : M^{me} Noë Pigeon, née Marie Ricard.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

NOTA. — Nous sommes au regret de renvoyer au prochain numéro les Échos et les Actions de Grâces.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette 15, Paris.

Sursum Corda, par la R^{de} Mère MARIE-LOYOLA, traduit de l'anglais par M^{me} Emile PARIS. Un volume in-12 de 336 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Sursum Corda ! Cette parole exprime et résume l'esprit de ces pages ; elle met partout une note de joie et de consolation. L'auteur nous persuade peu à peu que l'espoir d'atteindre un jour la Maison paternelle est capable à lui seul de nous établir dans la paix, et de réveiller nos meilleures énergies ; il nous fait comprendre que le plus important de notre travail consiste dans la ferme volonté de fixer nos regards sur l'accueil qui nous attend « au delà de la vie ». Une fois ce point obtenu, les fatigues de la route seront allégées, la mort perdra ses terreurs, le monde n'aura plus le pouvoir de nous distraire, et nous aurons dès ici-bas comme un avant-goût du bonheur qui nous est réservé au ciel.

Saints et Saintes de Dieu (Choix de discours et panégyriques prononcés de 1868 à 1909), par Mgr BAUNARD. Un volume in-12 de 380 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est un choix des principaux discours et panégyriques prononcés par l'éminent Prélat en l'honneur de ces Saints et Saintes de Dieu, selon l'expression de l'Eglise dans sa liturgie. Ils se rapportent aux solennités auxquelles ont donné lieu, non seulement leurs fêtes et anniversaires, mais extraordinairement leurs jubilé et centenaires, ou célébration de leurs translations, dans la période de son ministère de prédication.

Imprimés alors pour la plupart à un petit nombre d'exemplaires, ils s'étaient ensuite naturellement endormis dans le religieux silence. Reparaissant aujourd'hui en volume devant un autre public, ces discours recevront certainement un accueil aussi sympathique, puisqu'ils feront revivre l'impérissable mémoire de ceux et de celles dont ils célébraient le nom, et de qui, aujourd'hui encore, le nimbe n'a pas perdu un seul rayon ni l'autel un seul client.

La dernière Communion de Jeanne d'Arc, par Elie MAIRE.

Un joli petit volume in-32 allongé, texte avec encadrement, de 110 pages. — Prix : 0 fr. 60.

L'auteur, après avoir recherché la part d'influence eucharistique dans la formation de la sainte, essaye d'attribuer à l'Hostie son rôle sublime dans l'éducation de la martyre, et rend à souhait l'harmonie de ces deux thèmes célestes : l'Eucharistie, prodige de l'amour voué par Dieu à l'humanité ; Jeanne d'Arc, prodige de l'amour voué par Dieu au royaume de France.

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris.

Allocutions et Sermons de circonstance, par Mgr Julien LOUH. In-12 de xi-383 pages. — Prix : 3 francs.

Protonotaire apostolique, ancien professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie, curé de Saint-Maclou de Rouen, Mgr Julien Loth n'était pas seulement un érudit de haute valeur, mais il laissa, comme prédicateur, un souvenir vivant et une œuvre considérable. Son archevêque, le cardinal Sourieu, disait de lui : « Ce prêtre est une force, une lumière et une harmonie. » A qui lira ces allocutions et ces sermons, religieusement conservés et publiés par un frère, la vérité de cette parole si autorisée ne manquera pas d'apparaître. On verra dans ce livre le reflet d'une belle intelligence, d'un grand cœur, mais surtout cette flamme du zèle sacerdotal qui sait, par exemple, varier, avec l'éloge mesuré, les leçons si graves du mariage chrétien.

TRAMWAY PONTORSON-MONT-SAINT-MICHEL

HORAIRE DES TRAINS

1° De Pontorson au Mont-Saint-Michel.

Pontorson. — Départs : 7 h. 40 — 9 h. 25 ⁽¹⁾ — 10 h. 35 — 13 h. 50 ⁽²⁾ — 15 h. 30 — 16 h. 15 ⁽³⁾ — 17 h. 55 ⁽⁴⁾ — 19 h. 20 ⁽⁵⁾.

2° Du Mont-Saint-Michel à Pontorson.

Mont-Saint-Michel. — Départs : 8 h. 25 — 10 h. ⁽¹⁾ — 12 h. 50 ⁽²⁾ — 14 h. 30 — 16 h. 50 — 17 h. 10 ⁽³⁾ — 18 h. 35 ⁽⁴⁾ — 20 h. ⁽⁵⁾.

DURÉE DU TRAJET : 30 minutes.

- (1) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juin au 5 octobre inclus.
 (2) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juillet au 5 octobre inclus.
 (3) Ce train n'a lieu que du 14 juillet au 15 septembre inclus.
 (4) Ce train n'a lieu que du 1^{er} avril au 31 octobre inclus.
 (5) Ce train n'a lieu que les samedis, dimanches, jours et veilles de fêtes, compris entre le samedi 11 juillet et le 15 septembre.

LES MARÉES DE JUILLET AU MONT-SAINT-MICHEL

Heures d'arrivée de la mer.

DATES	MATIN	SOIR	DATES	MATIN	SOIR
6.....	» »	15 29	21.....	» »	15 28
7.....	3 57	16 23	22.....	3 51	16 13
8.....	4 49	17 12	23.....	4 34	16 58
9.....	5 35	17 55	24.....	5 16	17 36
10.....	6 16	18 34	25.....	5 55	18 15
11.....	6 51	19 08	26.....	6 33	18 50
12.....	7 24	19 40	27.....	7 09	19 26
13.....	7 56	20 13	28.....	7 44	20 03
14.....	8 31	20 49	29.....	8 23	20 45

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel. Il a été créé pour satisfaire les amis du Grand Archange qui désirent se procurer ou procurer à d'autres un souvenir du Mont-Saint-Michel. Ses légers bénéfices sont employés à propager la dévotion à saint Michel.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

JL

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



5^e LIVRAISON AOUT 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de **2 fr. 50** : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de **2 fr.** pour 9 jours ; de **6 fr.** pour 30 jours ; de **70 fr.** pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : **2 fr. 50** pour la France ; **3 francs** pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL
(Manche).

Pèlerinage national à Rome sous la présidence d'honneur de S. E. le Cardinal AMBRET, archevêque de Paris, *14-30 septembre 1914*.
5 journées complètes à Rome. — Audiences. — Visites en voitures et avec guides. — Aller par Marseille (ascension à N.-D. de la Garde) et la Côte d'Azur. — San Remo, Gênes, Florence, Assise, Naples (Miracle de saint Janvier), Pompéi, Lorette, Bologne, Venise, Padoue, Milan. — Retour par la Suisse (ligne du Loetschberg).
Clôture définitive des inscriptions : 20 août.

Écrire au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18^e), Basilique de Montmartre.

41^e Année. — 5^e Livraison. — Août 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINTE MARIE-MADELEINE (p. 129). — BULLETIN (p. 135). — LA VIE DE L'ŒUVRE (p. 136). — SAINT PIE V, VAINQUEUR DES TURCS (G. Grenle) (p. 138). — ÉCHOS ET NOUVELLES (p. 143). — LE « COUP » DU SÉNAT (RANULPHE) (p. 144). — MON CARNET BLEU (GINGATZ) (p. 149). — NÉCROLOGIE : Mgr Gilbert (p. 154) ; le Curé de VAINS (p. 155). — ACTIONS DE GRACES (p. 157). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 159).

Sainte Marie-Madeleine

LE diocèse de Fréjus célèbre, cette année, le centenaire de la réouverture au culte de la Sainte-Baume. « Ce fut en effet le 5 mai 1814, fête de l'Invention du corps de sainte Madeleine, que l'affluence du peuple affirma avec éclat la reprise de possession de la Sainte-Baume par le culte public et ses manifestations les plus solennelles (1). » La grotte célèbre, sanctifiée par la pénitence de la sainte amie de Notre-Seigneur, après avoir attiré en foule les pèlerins au cours des âges, avait été pillée et profanée par les révolutionnaires, à l'instar de notre Abbaye montoise et de tous les sanctuaires chers à la piété catholique. Alors, la montagne elle-même où elle est creusée, s'appela les *Thermopyles*, comme le Mont-Saint-Michel devint, à la même époque, le *Mont libre*. Cependant, débarrassée des broussailles qui l'encombraient, la

(1) Mandement de Mgr l'Évêque de Fréjus.

Sainte-Baume reprit vite son rang parmi les lieux vénérés. « En 1821, le roi de France décrète la grotte, avec ses annexes, chapelle vicariale ; et c'est grâce à ce titre légal que l'antique sanctuaire est et demeurera toujours ouvert au culte public (1). » Combien il est regrettable que Napoléon III n'ait pas agi de même avec la basilique du Mont-Saint-Michel !

On sait du reste quelle impulsion singulière reçut le culte



LA SAINTE-BAUME. — GROTTTE ET CHAPELLE.

de sainte Madeleine de « l'entraînante parole d'un Lacordaire et de l'action ardente d'un Dupanloup ». Lacordaire, en particulier, sut tirer de son cœur d'apôtre des accents, si pressants et si touchants, que ceux qui l'entendirent, comme ceux qui le lisent aujourd'hui encore, furent contraints de tourner leurs regards vers la Sainte-Baume :

« Dieu, qui a tout créé en vue de l'avenir, et qui n'a pas dessiné un rivage, élevé une montagne, arrosé une vallée et creusé une mer sans savoir pour quel peuple ou quelles âmes il travaillait ; Dieu, dans la création, avait pensé à Magdeleine,

(1) Mandement de Mgr l'Evêque de Fréjus.

et lui avait fait, en un point de la terre, un asile exprès : *la Grotte de la Sainte-Baume*. Une grâce y aura Marie-Magdeleine, la même grâce qui l'avait élue, pécheresse, conduite au pied de la Croix, et rendue la première spectatrice de la résurrection du Fils de Dieu. Là, séparée des hommes qui avaient crucifié son Sauveur, elle n'avait plus qu'une pensée, celle de revoir l'ami divin qu'elle avait perdu ; car l'éloignement ni la mort ne rompent l'amour véritable ; il creuse l'âme d'autant plus qu'il est privé d'épanchement au dehors. Et si l'on a vu des vies se flétrir sur le tombeau d'un fils ou d'une épouse, que devait-ce être de Marie-Magdeleine, qui avait tenu les pieds du Fils de Dieu, et qui l'avait aimé par dessus toute amitié de la nature et toute onction de la grâce ? (1). »

La Sainte-Baume, témoin des austérités de sainte Madeleine, devint son tombeau. Or, au dire du grand conférencier de Notre-Dame, ce « tombeau est le troisième tombeau du monde. Il vient immédiatement après le tombeau de Notre-Seigneur et celui de saint Pierre à Rome (2) ». De là sa popularité extrême parmi nous.

Au moyen âge, les églises se disputaient les reliques de la sainte. La basilique du Mont-Saint-Michel en possédait une, sinon plusieurs (3). De plus, les moines bénédictins avaient consacré à sainte Madeleine une fort jolie chapelle, contiguë à *la Merveille*. Victor-Désiré-Jacques (de Genêts) la décrit ainsi ; « Qu'on se figure un gracieux vaisseau mesurant onze mètres de longueur sur une largeur de six mètres, éclairé, vers l'orient, par une des plus belles fenêtres qui soit au monastère. Autour des murs, six colonnes, basées et chapitées, avec des fenillages imitant ceux que nous avons déjà vus, portent les arceaux des voûtes, toujours ornées de roses à leur

(1) LACORDAIRE, *Sainte Marie-Madeleine*. In-32, p. 177 et suiv.

(2) *Idem*, *ibidem*, p. 251.

(3) Inventaire des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, dans l'*His-toire générale* de D. HUYNES. Tome II, p. 36.

intersection. Une piscine a été ménagée, dans le mur, près de la grande fenêtre (1) ».



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.

(Fragment de la fresque de l'Eglise paroissiale du Mont-Saint-Michel.
xv^e siècle.)

(1) *Le Mont-Saint-Michel en poche*, p 104.

Malheureusement, au xvii^e siècle, cette ecclésiolo charmante fut convertie en *réfectoire* pour les hôtes, comme en fait foi le bénédictin Dom Le Roy, qui rapporte que l'abbé de Guise



L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A SAINTE MARIE-MADELEINE.

(Fra-Altico.)

« fit faire de la chapelle de la Magdelaine l'hostellerie comme elle se voit encore aujourd'huy, y faisant mettre une belle che-

minée, vitrer la grande croisée et plancheyer le bas de l'estage des solivaux qu'il y avait fait mettre, avec des assises de sappin, portes, fenestres, cloisons et tout ce que l'on y voit à présent tant en haut qu'en bas d'icelle chapelle (1) ».

Autrement dit, deux étages furent établis, qui mutilèrent la chapelle. — La responsabilité en revient aux bénédictins de Saint-Maur.

D'autre part, l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel conserve le souvenir de sainte Madeleine dans une fresque, remise au jour en l'année 1898. De cette fresque, qui devait occuper toute l'étendue du mur absidal de la chapelle de la Vierge, il ne reste qu'un fragment, visible dans l'éveil de la fenêtre, à gauche. Sainte Madeleine est à genoux, les mains jointes, le regard tourné vers un personnage dont l'image est effacée. L'inscription : « *Noli me tangere* » qui court sur une banderolle, permet de reconstituer la scène en son entier. Il s'agit de l'apparition de Notre-Seigneur ressuscité à sainte Madeleine, « à la pécheresse convertie, au péché devenu l'amour par la pénitence », dit Lacordaire. A l'appel de son nom : *Marie*, la sainte se précipite vers son Maître adoré, qui l'écarte, disant : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté à mon Père ». C'est seulement après l'Ascension, dans la grotte de la Sainte-Baume, que Marie-Madeleine pourra donner libre cours à l'amour qui déborde de son cœur.

Parlant de la fresque de l'église paroissiale, M. Paul Gout fait remarquer que le dessin en est « simplifié dans toute la mesure nécessaire ». Il note que les personnages ont « une sincérité d'expression et un caractère mystique qui rappellent les belles figures des maîtres italiens du XIV^e siècle (2) ». C'est pourquoi nous croyons intéressant de rapprocher de la nôtre la Madeleine de Fra Angelico, dans la même scène de l'Apparition du matin de Pâques. Nous ne nous attarderons

(1) D. Le Roy, *Curi-uses recherches*. Tome II, p. 173.

(2) *Le Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 583.

pas autrement à établir un parallèle qu'il sera loisible à chacun de poursuivre selon ses aptitudes.

Le jubilé magdaléen, ouvert le 5 mai dernier, se terminera le 14 septembre. Nous invitons nos lecteurs, pèlerins de désir, sinon de fait, à honorer et prier sainte Marie-Madeleine d'une manière toute spéciale.

Comme le dit excellemment Mgr l'Évêque de Fréjus, sa vie « est une des plus puissantes leçons de théologie pratique que propose la miséricorde divine et qu'authentique l'Église... Le rocher de la Sainte-Baume est une chaire toujours occupée, toujours écoutée. » Recueillons les enseignements qui nous viennent de là-bas et versons sur les pieds et sur la tête du Sauveur des onctions opulentes, à l'exemple de sainte Madeleine.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI du mois d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
Le samedi 1^{er} août, messe pour les Zélateurs et Bienfaiteurs.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE, du 8 au 16 août.

* * *

INTENTION bénie par Mgr l'Évêque de Couances et proposée non seulement pour la Neuvaine, mais pour le mois d'août tout entier : LES ŒUVRES FRANÇAISES D'ORIENT.

On sait le coup fatal porté à l'expansion de l'influence française en Orient par l'exil des Congrégations. En Asie-Mineure, en Turquie, en Egypte, dans l'Orient tout entier, des écoles françaises très florissantes répandaient notre langue, l'amour de notre patrie. Dirigées par les membres des congrégations françaises, elles sont menacées dans leur existence même, parce que les maîtres qui disparaissent ne sont plus remplacés. Ou plutôt, d'autres prennent leur place, mais ces nouveaux venus sont Italiens, Autrichiens, Allemands. On peut se lamenter, se récrier, on n'y remédiera pas tant qu'on n'aura pas rétabli en France des noviciats où se recruteront, pour les écoles françaises, des maîtres français.

L'illustre écrivain Maurice Barrès s'est fait le champion de cette idée patriotique, au retour d'un voyage en Orient. Il a constaté les efforts et les succès de nos religieux et de nos religieuses, mais aussi leur désolation de voir leurs Œuvres en péril de mort. Il apporte leur plainte à la France, et c'est au nom de la foi patriotique qu'il entend grouper tous les bons Français pour revendiquer énergiquement les mesures capables de sauvegarder le prestige de la France en Orient.

Associés de saint Michel, patriotes éclairés et convaincus, nous pouvons former des vœux ardents pour le succès de cette entreprise, mieux : y consacrer notre effort personnel et surtout nos prières.

Nous nous souvenons que ces écoles françaises d'Orient répandent la lumière de l'Évangile et que la Croix s'y élève sous les plis du drapeau français. Une fois de plus l'amour de Dieu et l'amour de la France apparaissent inséparables. Prions pour que, en renédiant à des lois impies et désastreuses, on s'efforce enfin de rendre son essor à l'apostolat français et catholique en Orient.

INDULGENCES DU MOIS. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgence plénière : 1° le 15 août, archiconfrérie de saint Michel. — 2° Jour au choix pendant la neuvaine à saint Michel ou l'un des huit jours suivants. — 3° Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. (Conditions ordinaires pour ces trois indulgences). — 4° Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun.

La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 juillet 432 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Aoste, Anvers-le-Hamon, Bâzouges-sous-Hédé, Berlaimont, Binic, Brest, Brivezac, Caen, Cannes, Châlons-sur-Marne, Clermont de la Réunion, Les Colimaçons, Dijon, Fontenay-le-Comte, Fort-de-France, Hartford, Lamballe, Les Tuffeaux, Ligny-le-Riboult, Lille, Marseille, Montmelas, Nantes, Nice, Paris, Pau, Port-Louis, Rome, Roost-Warendin, Salun-Mass,

Sedan, Sottegen, Saint-Nazaire, Tarbes, Toulouse, Tours, Turin, Vesoul, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JUIN : Jean-Louis-Michel Malbois, de Angers. — 18 JUIN : Louis Moore, de Cannes; Marie-Louise Ganier-Hauteville, de Bernay; Eglantine-Elisabeth Lavallée, de Paris. — 20 JUIN : Louis-Joseph-Maurice Noël, de Dieppe; Louise-Jeanne-Eugénie Cavillon, de Cherbourg. — 22 JUIN : Pierre Jouveveau; Michel Jouveveau, de Boussu. — 23 JUIN : Raymond de Larocque-Latour; Jean de Larocque-Latour, de Saint-Vincent-sur-Craon. — 25 JUIN : Paul Wirth; Henri Wirth, de Amiens; André Le tuc; Marie-Louise Leduc; Marie-Joséphine Lepine, de Teillé; Madeleine d'Aligny; Henri d'Aligny; Gérard d'Aligny, de Paris. — 26 JUIN : Aimé Morel; Marie-Hélène Morel; Auguste Morel; Joseph-Antoine-Emmanuel Gabriel; Marie-Lucie-Annalia Gabriel; Joseph-Louis-Pierre-Alexis Gabriel; Marie Miel; Louis-Michel Alex, des Colimaçons de la Réunion. — 29 JUIN : Marie-Germaine Babou, de Nancy. — 30 JUIN : Georgette Durand; Rose Caussi; Jean Vialon; Georges Vialon; Gilberte Fournès, de Castres. — 2 JUILLET : Camille Ostier, de Villefranche-sur-Siône; Marie-Thérèse Amiet; Raymond Peisset, de Nuits-Saint-Georges; Agnès-Van Maële, de Thielt; Marie-Anne-Odetta Nirlo, de Clermont-Saint-Paul; Jean-François-Gérard-Marie Bernard; Pierre-René-Jules-Marie Bernard; Xavier-Jules-Paul-Marie Bernard, de Nantes; Marguerite-Marie Martin, de Dinan. — 4 JUILLET : Jérôme de Mohl; Bertha Berloz; Leon Szaduzvi, de Amstel. — 7 JUILLET : Gabrielle-Marie-Angèle-Joséphine Branchu, de Uzel près l'Oust; Xavier de Mérode; Béatrix de Mérode; Philippe de Mérode; Louis de Villefranche; Antoine de Villefranche; Pierre de Villefranche; Amélie de Villefranche; Guy de Villefranche; Charles-Philippe de Croix; Baudouin-François de Croix, de Paris; Pierre-Louis-Jean Fontanière, de Cherbourg. — 9 JUILLET : Marie-Joseph-Fulbert-Regis Bergeron, de Le Puy; Charles Gret; Marie-Louise Gret, de Binic. — 10 JUILLET : Louis Furet; Yvonne Pontaven, de Brest; Bernadette Descoqs, de la Lucerne; Blandine Descoqs, d'Avranches; Marie-Lucien-André Midas, de Fort-de-France. — 11 JUILLET : Edmond Duhil, de Montfort-sur-Meu; Renée Thibert, de Nuits-Saint-Georges; Bernard-Achille Gaillandre; Jean-Maurice-Joseph Hüs, de Yvetot. — 14 JUILLET : Monique Fauvel, de Hordain; Marie-Louise Gouiard; Elisabeth Thomas, de Saint-Nazaire.

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE, mois consacré à saint Michel, procurez-vous sans tarder et procurez à vos amis le NOUVEAU MOIS DE SAINT MICHEL, par la Rédaction des ANNALES, 0 fr. 35 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine franco. Aux Bureaux des Annales, Mont-Saint-Michel.

MERCI. — De Pornic, nous avons reçu un amict qui enrichira notre sacristie. Merci à notre aimable bienfaitrice.

On nous écrit de Nancy : « Quelle excellente idée vous avez eue de donner dans les *Annales* les dimensions de vos autels ! J'ai justement une belle bande de broderie qui conviendra à l'autel de la Sainte Vierge. Je vous l'envoie... Aussitôt un autre *client* servi, je vais faire une aube pour saint Michel. »

C. D.

Merci, au nom de saint Michel, pour le présent... et pour l'avenir.

Saint Pie V, vainqueur des Turcs

M. L'ABBÉ G. GREUTE, docteur ès lettres, directeur de l'Institut libre de Saint-Lô, vient d'enrichir la collection « *Les Saints* » d'un nouveau volume : *Saint Pie V*.

Dans sa lettre à l'auteur, Mgr l'Évêque de Coutances, après avoir loué les qualités de l'ouvrage et remarqué quelles opportunes leçons cette vie de l'illustre pape propose à notre temps, ajoute : « *En lisant avec émotion, aux dernières lignes de votre travail, cet éloge formulé par sainte Thérèse et déjà ratifié par Dieu : « Pleurons, mes Sœurs, car l'Église a perdu son très saint Pasteur », alors que le sultan de Constantinople, irréconciliable ennemi du nom chrétien, commandait dans son empire trois jours de réjouissances publiques, parce que la mort l'avait délivré de son plus redoutable adversaire, je me disais : Voilà bien le Ciel et l'Enfer d'accord cette fois pour affirmer que celui-là est vraiment grand qui suit jusqu'à la fin « lutter pour la justice et poursuivre l'iniquité. »*

A l'exemple de la *Semaine Religieuse de Coutances*, les *Annales de Saint Michel* sont heureuses de présenter à leurs lecteurs, qui voudront lire tout l'ouvrage, le récit de la bataille de Lépante. Cette victoire, qui marque le commencement de la décadence des Turcs, avait été ardemment et laborieusement

préparée par Pie V; le grand Pape en fut averti par miracle, au moment même où la lutte se terminait.

... Depuis vingt jours, les alliés voguaient sur la mer Ionienne, sans découvrir aucune galiote. Enfin, le 7 octobre, aux environs du golfe de Patras, en face de la pointe Scropha, que les Turcs appelèrent ensuite *Pointe Sanglante*, chrétiens et musulmans s'aperçurent et s'abordèrent.

Les Ottomans sortaient du havre de Lépante, favorisés d'une forte brise. Ils y avaient rassemblé leurs escadres, afin de concerter une action commune. A l'encontre des vieux généraux, le nouveau capitain-pacha, Ali-Mouezzin-Sadé, et Hassan-pacha, préconisèrent une attaque prompte. Leur opinion prévalut. La flotte appareilla pour la poursuite des chrétiens, dont elle ne soupçonnait point l'approche. Elle comptait deux cent huit galères, soixante-six galiotes et navires légers, trente mille soldats, treize mille marins, quarante mille rameurs.

De part et d'autre, la rencontre inopinée causa un vif émoi. Chacun avait escompté la dispersion des forces de son rival : les beaux projets d'écrasement s'évanouissaient. Mais l'égalité des chances, en rendant l'issue incertaine, imposait au combat une solennité plus dramatique.

A la vue des infidèles, Don Juan témoigna d'une si grande liesse, qu'il « dansa la gaillarde avec deux chevaliers sur la place d'armes de sa galère (1) ». Puis il prit ses mesures. Accompagné de Requesens, de Cardone et de Colonna, il passa l'inspection de ses vaisseaux et communiqua son ardeur et son espoir à ses subordonnés. Le crucifix en main, on le vit rappeler aux équipages l'indulgence plénière de Pie V et leur annoncer le triomphe, « de si bonne et si généreuse grâce, dit Brantôme, qu'il n'y avait nul qui ne l'admirât ». Revenu, d'ailleurs, sur sa capitane, pour bien empreindre la

(1) Cf. JURIEN DE LA GRAVIÈRE, *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante*. Paris, Plon, 2 vol. in-12, 1888. — J. MINUTOLO, *Attes und Neues aus Spanien*, t. I.

lutte d'un caractère sacré, il arbora l'étendard de l'expédition.

Ce fut, à bord de tous les navires, un signal de prière. Soldats et marins, prosternés sous la main bénissante des religieux qui les absolveaient, demandèrent au Christ d'humilier ses propres ennemis. Ils ne doutaient pas du succès, tant ils avaient foi au crédit surnaturel de Pie V, et lorsque le vent qui leur était contraire, changeant soudain de direction, rejeta la fumée de l'artillerie vers les Turcs, ils y virent comme le prélude de l'assistance divine et l'accomplissement avant-coureur des prédictions du Saint-Père.

Les deux flottes s'étaient rangées en face l'une de l'autre, dans une disposition presque identique ; car la stratégie navale suivait alors un code uniforme. A l'aile gauche des chrétiens, commandée par Barberigo, s'opposait l'aile droite des musulmans, que dirigeait Méhémet-Chaoulaq. De l'autre côté, les galères d'Euldj-Ali, vice-roi d'Alger, et de Doria, se tenaient vis-à-vis. Au centre, les galères amirales de Don Juan et d'Ali-Mouezzin s'apprêtaient à la collision. Les Turcs amenèrent rapidement leurs voiles : « Il ne leur fallut qu'un moment, raconte de Thou, pour mettre leurs vaisseaux en bataille. »

Vers midi, l'action s'engagea. De la *patrone* d'Ali partit le premier coup de canon. Don Juan y riposta par une décharge qui donna le branle à la mêlée. Les musulmans culbutèrent l'aile gauche des chrétiens, et Barberigo succomba. Mais un renfort rétablit l'avantage des alliés, et quand la mort eut pareillement frappé Méhémet-Chaoulaq, les Turcs de son escadre gagnèrent la côte et s'enfuirent. Au même moment, Veniero soutenant, à droite, l'agression de Mahmoud-Reïs, prenait bientôt une offensive victorieuse.

Toutefois, les risques de la bataille étaient au centre. Là s'affirmerait le vainqueur ; là, dès lors, s'accumuleraient les prouesses. Tandis qu'on s'agrippait, sur les ailes, en un abordage farouche, là on s'observait encore. Délai lourd d'inquié-

tude et de menaces, destiné à rendre plus sûr le coup que l'on méditait.

D'une même fougue, les galères de Don Juan et d'Ali se ruèrent l'une contre l'autre, et telle fut la violence du choc, que leurs éperons se brisèrent. Agrès et vergues s'emmêlent. Désormais réunis et rivés dans un accostement effroyable, les deux navires forment un champ de bataille mouvant, où, sans répit ni quartier, les contre-attaques succèdent aux assauts. Malgré la fumée des arquebuses et des canons, qui tirent à bout portant, les capitaines voisins ont aperçu la collision. Elles arrivent au secours des chefs. Colonna et Pertew, qui se heurtaient déjà, se quittent, pour se retrouver bientôt à côté de Don Juan et d'Ali. Les ponts ruissellent de sang. Mourants et blessés, précipités à la mer, achèvent leur agonie en poursuivant la lutte. D'autres mahonnes amènent de nouveaux renforts. Ceux-ci escaladent les galères amirales, stimulent et remplacent les combattants rompus ou écharpés.

Alors, Don Juan d'Autriche, par une de ces inspirations téméraires, dont le succès prouve que la fortune favorise les audacieux, libéra les galériens de son navire. Cette tourbe, affolée de reconnaissance et de joie, bondit sur les Turcs. Ceux-ci n'eurent d'autre ressource que de déchaîner aussi leurs captifs. Mais la mesure tourna subitement à leur désavantage, car leurs chiourmes, en majorité chrétiennes, grossirent les rangs des alliés et firent expier à leurs anciens oppresseurs les sévices de leur servitude. La bataille était, dès ce moment, gagnée. Le capitain-pacha, Ali-Mouezzin, fut tué ; sa galère conquise, et son drapeau arboré sur la capitane de Don Juan, au-dessous de l'étendard de la sainte Ligue.

Or, pendant que les chrétiens s'apprêtaient à jouir de leur triomphe, les Turcs faillirent prendre aussitôt leur revanche. L'expédition précédente avait périclité par le mauvais vouloir de Doria : ses manœuvres énigmatiques compromirent presque la victoire de Lépante. Son excuse est la maladresse : piètre justification pour un amiral ! Sous prétexte que Euldj-Ali se

dérobait à la bataille et virait vers la Morée, Doria s'écarta du centre chrétien, sans comprendre qu'il le laissait découvert. La fuite du vice-roi d'Alger n'était qu'une feinte. Dès qu'il jugea la brèche assez large, il rebroussa chemin, se félicitant déjà d'écraser à revers les galères de Don Juan. Par bonheur, Cardona remarque le péril; il accourt, certain de sa défaite, mais sûr de prévenir un désastre en protégeant le centre. Il imaginait, d'ailleurs, que Doria rallierait à grandes rames, et qu'Euldj-Ali serait, de la sorte, pris à son propre piège. Loin d'apercevoir ou de pallier sa dangereuse tactique, Doria s'attarda puérilement. L'expiation survint, immédiate et humiliante. Après l'échec glorieux de Cardona, il subit seul à son tour l'agression de l'escadre ottomane, assista, impuissant, à la déroute de sa gauche, vit les chevaliers de Malte s'épuiser en héroïques exploits, leurs galères couler et l'ennemi s'emparer de leur bannière. L'arrivée de Justiniani et de Santa-Cruz empêcha le vice-roi d'Alger de prolonger le combat. Du reste, l'éclatant succès de Don Juan lui ôta toute espérance : il gagna le large avec treize navires.

La lutte avait été ardente, implacable. Les deux camps évaluaient leurs morts à des chiffres énormes. Les Turcs déploraient la perte de trente mille hommes, dont leur chef, Ali-Mouezzine, et une dizaine de pachas ; six mille des leurs étaient prisonniers, et quinze mille rameurs chrétiens délivrés de leurs geôles. Leur flotte surtout ne comptait plus : sans énumérer les moindres embarcations, plus de soixante galères avaient été anéanties, et cent quatre-vingts, capturées.

Les chrétiens, à vrai dire, achetaient chèrement ces brillants trophées. Leur état-major se voyait décimé : Barberigo, Orsini, Caraffa, Cardona, Gratiani, Cornaro et l'élite de la noblesse italienne illustraient par une glorieuse mort leur nom déjà fameux. Les Vénitiens recherchaient en vain dix-sept de leurs capitaines; soixante chevaliers de Malte avaient péri, et parmi les blessés on citait le « brave » Crillon et le poète Gervantès. De plus, douze galères chrétiennes et sept mille

cinq cents hommes manquaient à l'appel. « Ce sont des batailles, celles-là, s'écriait Brantôme, non pas les triquenniques des nôtres, où nous ne rendons de combat pour un double. »

Saint Pie V, pages 188-193.

G. GREUTE.

Échos & Nouvelles

Notre-Dame de Melun

La Seine encadre, à Melun, une île que l'on a souvent comparée à l'ancienne Lutèce, et qui porte comme elle un édifice religieux, Notre-Dame de Melun, moins célèbre assurément, mais très digne de retenir l'attention.

Cette église, classée parmi les monuments historiques, développe de belles croisées d'ogive sur des piliers romans : deux belles tours s'érigent au transept.

Sous les voûtes de cet antique sanctuaire, voisin d'une résidence royale dont il subsiste des vestiges, se sont agenouillés saint Louis et la reine Blanche.

Est venue aussi y prier Jeanne d'Arc, lorsque, sous l'inspiration de l'archange saint Michel elle accomplissait sa miraculeuse mission et venait dans sa marche sur Paris délivrer des Anglais la cité melunaise.

Tous ces souvenirs se sont religieusement renouvelés lors d'une émouvante cérémonie, le dimanche 17 mai 1914, où avait lieu, au milieu d'une grande affluence, la bénédiction d'une statue de saint Michel, don d'une généreuse paroissienne, associée à l'Archiconfrérie. Cette magnifique œuvre d'art se dressait à l'entrée du chœur, sur un trône entouré de fleurs et resplendissant de lumières.

Dans une éloquente allocution, un missionnaire apostolique rappela la prédilection de saint Michel pour notre terre de France et son rôle comme inspirateur de Jeanne d'Arc : « Saint Michel, dit-il, est le champion des droits de Dieu ; le devoir de tout chrétien de France, à l'heure présente, est de le devenir à son tour. »

Après une cantate en l'honneur de saint Michel, brillamment exécutée par les Enfants de Marie, et avant le salut du Saint-Sacrement, M. le Doyen bénit la statue du glorieux Archange, sous le patronage duquel se trouvait désormais placée la paroisse.

Ainsi la générosité d'une âme pieuse a permis d'ériger en

face de la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, à l'entrée du sanctuaire, celle de l'Archange protecteur de la France.
Une Melunaise.

Le « Coup » du Sénat

LE 22 juin, la question du Mont-Saint-Michel est revenue sur le tapis vert du Luxembourg. C'était à propos du Budget. Car — le monde entier le sait — à la date du 12 juillet, notre budget de 1914 n'est pas encore voté par le Parlement.

Une fois de plus, M. Riotteau, sénateur de la Manche, s'est affirmé champion du *statu quo*. Se produisant quelques jours seulement après un discours de lui, sur le même sujet, devant l'Assemblée départementale, son intervention n'a surpris personne. Elle a failli remettre tout en cause et faire échec aux résolutions tant de fois prises, et tout récemment encore, par le Gouvernement. En ce sens, ce fut une *surprise*, à laquelle ne pouvait être préparé le nouveau sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de les supposer dans l'ignorance à l'égard de la « question du Mont-Saint-Michel ». Ils en possèdent depuis longtemps les données et ont pris position. D'abord ils veulent que l'on sauve la Merveille du péril de l'*enterrement*. Ils croient ensuite aux compétences, qui préconisent comme remède efficace la rupture des deux digues de la Roche-Torin et du Mont-Saint-Michel. Ils concluent enfin avec le bon sens, les ingénieurs et le Gouvernement : faisons quelque chose, coupons les digues, progressivement, avec précaution pour parer aux à-coups possibles ; mais enfin coupons-les, avant que ne soit accompli l'investissement total du Mont par les herbues.

Tel n'est pas l'avis de l'honorable sénateur de la Manche. Nous n'avons pas l'intention de le discuter. Nous nous bornerons à remettre en sa place naturelle, la première, une considération qu'il laisse fort habilement au second plan, comme

si, ne pouvant l'é luder, il voulait du moins en dissimuler l'importance. La tactique et l'argument lui-même sont des aveux. Retenons-les.

« On s'est proposé, dit M. Riotteau, en constituant ce barrage [la digue de la Roche-Torin], de rendre le colmatage possible et rapide, autant que de défendre le rivage ; mais, depuis longtemps, le colmatage est en partie abandonné... La digue de la Roche-Torin n'a donc plus le même intérêt qu'autrefois. »

Le raisonnement est impeccable ; sa conclusion est rigoureuse : la digue de la Roche-Torin *n'a plus le même intérêt qu'autrefois*. Plus de colmatage ; donc plus de digue, puisque, aussi bien, celle-ci à son inutilité reconnue unit un caractère de nocivité évidente au point de vue esthétique.

Eh bien ! le croiriez-vous ? M. Riotteau aboutit à une conclusion tout opposée : « maintenons la digue de la Roche-Torin. » Comment cela ?

« L'intention que l'on prête au Gouvernement, dit-il, inquiète beaucoup les populations des communes de la côte sud, Ardevon, Beauvoir et Moidrey (1), car la digue dont il s'agit protège leur territoire contre les dévastations auxquelles ce littoral est exposé, lors des grandes marées... Si l'on dérasait cette digue, les propriétaires de ces communes risqueraient de voir se renouveler un redoutable phénomène qui s'est produit autrefois, en 1856-1858. A cette époque, la digue de la Roche-Torin n'existait pas. Un jour, sous l'action d'un coup de vent du nord-ouest qui chassait devant lui la marée montante, un millier d'hectares en plein rapport furent envahis par le flot, stérilisés, anéantis. »

La raison de cette invasion : « les terrains qui bordent la baie du Mont-Saint-Michel sont situés souvent à un niveau inférieur à celui des hautes mers d'équinoxe. »

Considérons d'ailleurs, avec M. Riotteau, que, « sur ces terrains, il y a des hameaux que l'on ne doit pas exposer à l'inon-

(1) M. Riotteau veut dire, j'imagine : Courtils, Huisnes et Ardevon. Je ne sache pas que Beauvoir et Moidrey soient en cause.

dation » ; mais ne le suivons pas jusqu'à l'effroyable vision des populations « menacées non seulement dans leurs biens, mais quelquefois aussi dans leur existence », par le projet du Gouvernement.

Il n'en est rien. Pour l'instant il s'agit — et l'honorable sénateur le sait aussi bien que personne — de procéder à un dérasement *progressif*, par couches successives, de la *partie de la digue la plus éloignée de la terre*. Nous nous demandons en quoi ce projet, le plus bénin qu'on puisse supposer, menace les populations riveraines. D'autant que l'on est *disposé*, si l'expérience en démontre la nécessité, à *construire une digue côtière*, qui protégerait les terrains en contre-bas, contre toute incursion des rivières et toutes marées un peu ventées. De bonne foi, peut-on s'opposer à ces premières mesures de salut, que l'opinion réclame depuis si longtemps et dont M. Gaudin de Villaine s'est fait, en cette même séance du 22 juin, le défenseur éloquent ?

M. Riotteau a supplié le sous-secrétaire d'État de procéder à une enquête sur place ! Comme si cette enquête n'avait pas été dix fois faite ! Visiblement, ce que l'on veut, c'est différer toujours, *en traitant le problème par l'absurde*.

Pour réussir, il n'y a pas d'arguties que l'on ne ramasse pour s'en faire des armes. Ainsi, M. Riotteau prétend que le niveau des sables ne monte pas entre la digue de Roche-Torin et la digue insubmersible. Il dément sur ce point M. Gaudin de Villaine. Or, il est loisible, à quiconque a des yeux pour voir, de constater que l'herbu s'étend de ce côté, d'année en année, et que, aujourd'hui même, il dépasse l'extrémité de la digue de Roche-Torin et commence à contourner le Mont par le Nord. Au surplus, M. Riotteau a dit — ce doit être vrai — que les hameaux et terrains de la côte sont situés au-dessous du niveau des hautes mers. Qui ne voit que cette dénivellation est attribuable à la montée des sables à l'abri des digues néfastes, qui forment poche ?

Vains prétextes, que tout cela. Derrière cette façade, il y a

des intérêts. Voilà pourquoi le débat, chaque fois qu'il se produit à la Chambre ou au Sénat, devient tout de suite passionné, Il y a là des partis pris, que l'amour du peuple ou l'incapacité du beau ne suffisent pas à expliquer.

Citons un dernier trait. D'accord avec le Gouvernement, M. Gaudin de Villaine réclamait la coupure de la digue du Mont-Saint-Michel, à 200 mètres du rocher, il précisait d'ailleurs que la partie amputée serait remplacée « par un chemin bitumé et à l'abri de toute humidité ». M. Riotteau intervint encore pour dire que « si jamais on exécutait une pareille opération, on ne tarderait pas à venir demander de rétablir l'ouvrage détruit... Car, autrement, ajouta-t-il, il serait devenu quasi impossible aux touristes de gagner le Mont, à moins de grandes dépenses et de grandes pertes de temps, ce qui n'est pas à la disposition de tout le monde. » Le sénateur de la Manche terminait par cette pointe, que l'on s'accordera à trouver indigne de lui et de la Haute Assemblée : « Certains peuvent trouver désirable de réserver le plaisir de contempler les beautés du Mont à quelques privilégiés, mais il est beaucoup mieux, à mon avis, de laisser ce plaisir à la portée de tous, des pauvres comme des riches. »

Les sénateurs n'ont pas daigné sourire. C'est regrettable. Peut-être étaient-ils distraits !

Nous ferons remarquer à M. Riotteau qu'à suivre son avis, on compromet l'une des *beautés* du Mont, la plus universellement accessible — accessible aux humbles surtout — ce pittoresque singulier qu'il tient de sa situation au milieu des flots ou des sables, selon les heures. Quand le Mont émergera d'un champ de carottes, aura-t-il gagné en beauté ? Voilà la question.

Il y a seize mois que nous avons répondu à l'objection spécieuse de M. le sénateur (1). Notre article, répandu à profusion, n'a pas été contesté. Nous avons prouvé que la coupure

(1) *Annales* d'avril 1913.

de la Digue, telle que nous la comprenons et telle que la prévoit le projet officiel, entraînerait l'isolement du Mont-Saint-Michel pendant **400 heures par an, au maximum**. Nous avons fait remarquer, d'ailleurs : — et ceci est très important — 1° que *pendant quatre mois de l'année au moins, personne ou presque ne vient visiter la Merveille* ; 2° que c'est l'*infime minorité* des touristes qui arrivent au Mont avant 10 heures, c'est-à-dire avant que la mer en laisse l'accès *absolument libre*.

M. Riotteau peut donc se rassurer. Après comme avant la rupture de la Digue, « le plaisir de contempler les beautés du Mont » ne serait le privilège d'aucune caste. Ce plaisir continuerait d'être « à la portée de tous, des pauvres comme des riches ».

Bien plus, si nous consentions à descendre sur le terrain démagogique où s'est placé le sénateur de la Manche, nous dirions que tout le désagrément reviendrait aux *seuls riches*. En effet, les *riches* sont encore (et seront longtemps !) les seuls auxquels de luxueuses et rapides automobiles permettent de gagner notre îlot aux heures ou matinales ou tardives où la mer cerne le Mont. Le *pauvre*, lui, qui voyage démocratiquement par chemin de fer, se présente à nos portes *presque toujours* à marée basse et donc passe *franco*. La rupture éventuelle de la Digue n'occasionnerait, en vérité, de surprises désagréables et onéreuses qu'aux riches. Ou je me trompe, ou M. Riotteau n'en serait pas fâché.

A moins que, par sa pauvre démonstration, il ne se soit proposé de détourner une mesure dont l'effet probable serait de mettre un terme aux acquêts de la puissante Compagnie des Polders de l'Ouest ! Là encore nous dirions : Que M. Riotteau se rassure, puisque la Compagnie doit recevoir ailleurs de justes compensations (1).

RANULPHE.

(1) « La Compagnie abandonnerait 109 hectares, non encore parvenus à maturité, moyennant une compensation *du double* au nord-ouest et une prolongation de 25 ans de sa concession. » (*Larousse mensuel illustré*, mai 1914.)

Mon Carnet bleu

8 juin. — Presque en même temps que le train, arrivent les voitures réservées aux pèlerins de Fougères. Pèlerins particulièrement édifiants : tous tertiaires de Saint-François ! A Fougères, le Tiers-Ordre compte environ cinq cents membres. C'est un chiffre ! Près de cent cinquante sont groupés pour le pèlerinage à Saint Michel, sous la houlette du directeur, M. l'abbé Desmonts, vicaire à Saint-Léonard, qui célèbre le saint sacrifice, à l'arrivée, récite le chapelet à l'heure de midi, donne enfin la bénédiction du Saint Sacrement avant le départ. — Les Fongerais n'ont pas quitté le Mont lorsqu'un nouveau groupe se présente, conduit par M. l'abbé Ballé, curé de Coulvain (Calvados). Il comprend une cinquantaine de pèlerins de cette paroisse et des paroisses environnantes. Après une première visite à saint Michel et à son Abbaye, nos compatriotes admirent la marée qui, ce soir, cerne le Mont ; puis ils font bien pieusement leur prière du soir en commun devant le tabernacle, qui s'ouvre en leur faveur. Et tout le jour, la foudre crépite et la pluie tombe.

9 juin. — Les pèlerins de Coulvain se livrent à leur dévotion. Ils assistent à la messe de leur curé, entendent une prédication et communient. A midi, ils descendent la Grande Rue au chant d'un cantique à saint Michel.

10 et 11 juin. — Voir le compte rendu de la fête... car je n'ai pas l'habitude de *mittere falcem in alienam messem* ; autrement : je ne fauche pas chez le voisin.

12 juin. — Nos illustres hôtes ont dit adieu au Mont-Saint-Michel, ce matin. Chemin faisant, Mgr Déchelette visitera Avranches, Granville et Coutances.

14 juin. — La procession du Saint Sacrement suit son parcours réduit : un seul reposoir, dressé sur l'Esplanade. Dimanche, ce sera mieux, s'il plaît à Dieu.

15 juin. — Que les Amis du Mont-Saint-Michel cessent donc de réclamer la coupure de la Digue et de protester contre les atterrissements progressifs qui menaceraient l'insularité du Mont. Illusion ! J'entends un brave homme qui enseigne comme des dogmes les vérités suivantes : « La mer gagne toujours. Plus ça ira, plus elle gagnera... puisque le monde doit finir par l'eau ! Tenez, ce rocher (Tombelaine) était habité autrefois ; la mer a tout envahi : il n'y a plus d'habitants. » La démonstration est péremptoire.

16 juin. — Depuis plusieurs jours, on échafaude sur la façade de la *Salle du Gouvernement*. Cette reprise des travaux

marque les débuts d'une restauration complète que la Commission des Monuments historiques entreprend dans les bâtiments de la bailliverie abbatiale.

17 juin. — Très amusants les quarante jeunes Anglais, coiffés de toques mi-bleues mi-rouges, qui excursionnent aujourd'hui au Mont-Saint-Michel et se récréent gaiement sur le sable de la grève. Des maîtres, Français ceux-là, guident de même leurs élèves dans la visite de l'Abbaye. Des paysans du Cotentin, le panier au bras, ne parlent de rien moins que de « piquer la fève » du haut des remparts. Pour qui sait ce que ce parler veut dire, il n'y aurait pas lieu d'être très rassuré. Par bonheur, ... c'est pour rire.

18 juin. — Un curé sagien, des environs de Flers, conduit à saint Michel les jeunes filles de sa paroisse, au nombre de cinquante environ. Un autobus les apporta ce matin, qui les remporta dans la soirée.

20 juin. — Ceci est d'une bien autre importance : soixante architectes nous arrivent, voiturés par quatorze automobiles. Ces modernes « maîtres d'œuvres » tenaient congrès dans une ville des environs, Saint-Servan, si je ne me trompe. Ils ont dit : « Si nous allions au Mont-Saint-Michel, rendre à nos devanciers, illustres et méconnus, un hommage pieux !... Si nous allions nous instruire au contact de leurs œuvres !... » Inspiration heureuse, qu'ils eurent le bon esprit de suivre. Les voici. Et tout en devisant gravement de galbes, de colonnes, de voussures et d'archivoltes, ils disent de rudes vérités ; ils font des aveux que la contemplation du beau finit par leur arracher : « C'étaient de rudes bâtisseurs, que ces moines. C'étaient nos maîtres ! » Eh ! oui, messieurs, c'étaient vos maîtres. Merci de l'avoir reconnu loyalement.

21 juin. — Nous faisons la procession du Saint-Sacrement. Huit repositoires sont dressés dans les venelles et la Grande Rue. Il est regrettable que nos pêcheurs n'aient pas senti la nécessité de s'entendre pour édifier sur une de leurs embarcations le repositoire traditionnel, qui fut et qui devrait rester toujours la spécialité du Mont-Saint-Michel. Un groupe édifiant de paroissiens et d'étrangers accompagne Notre Seigneur.

22 juin. — Un patronage de jeunes filles accomplit son pèlerinage. Ces enfants prient avec une ferveur admirable. — Après-midi, un Anglais fait la sieste sur les degrés du rempart, entre l'échauguette du Nord et la Tour Claudine. Le frôlement d'une soutane le réveille : « Aoh ! vous montez voir l'Abbaye. Très belle ! *Very pretty*. Mais vous manquez dedans. » — Hélas !

23 juin. — Sous la pluie intermittente et fraîche, un prêtre,

avec un bataillon de petits garçons, monte à l'assaut des remparts et de l'abbaye. La garde n'a qu'à se bien tenir.

24 juin. — Pèlerinage modèle ! Oui. C'est à seize jeunes filles de la paroisse d'Avoise (Sarthe) qu'en revient l'honneur et le mérite. Membres d'un patronage, qui rend depuis trente ans de signalés services, elles ont quitté hier soir leur petit pays, ont passé la nuit en chemin de fer et se trouvent, ce matin, assez vaillantes pour assister à la messe et communier. Nous les exhortons de notre mieux et les félicitons cordialement de leur belle énergie. Après déjeuner, elles récitent leur chapelet devant la statue de saint Michel, puis s'offrent le luxe d'une excursion, pieds nus, à Tombelaine, en attendant la mer. Bravo ! — M. le curé-doyen de Cléry (Loiret) conduit, le même jour, à saint Michel, quarante jeunes filles de son patronage. Quoique plus concise en ses manifestations, la piété des Orléanaises ne doit pas être moindre que celle de leurs sœurs du Maine. — Enfin, nous eûmes la surprise d'un train spécial de luxe, convoyant un groupe important de nobles hollandais !

25 juin. — Ce ne sont que pèlerinages ! Tant mieux. Ce matin encore, seize paroissiens de Fampoux (Pas-de-Calais) ont assisté à la messe de leur curé. Arrivés dans nos murs hier soir, après une halte au cimetière de Lisieux, ils nous quitteront après avoir rendu à saint Michel leurs devoirs. Comme les jeunes filles d'Avoise, les pèlerins de Fampoux se font inscrire en masse dans l'Archiconfrérie.

26 juin. — Encore un patronage de jeunes filles de l'Orléanais. Décidément, c'est Jeanne d'Arc qui envoie à saint Michel les enfants des bords de la Loire et des plaines de Patay. N'est-ce pas justice, d'ailleurs ?

28 juin. — Constatons que Beauvoir est une fameuse... machine pneumatique ! Beauvoir a fait le vide dans l'église du Mont-Saint-Michel, à l'heure des vêpres. Il a suffi que des affiches annonçassent « la Saint-Jean créée en 1914 (!) », pour que tout aussitôt les Montois courussent monter sur les chevaux de bronze... en bois (dont il n'y avait pas la queue d'un !), tirer aux loteries à deux sous et contempler, le soir venu, l'embrasement du pont... métallique !

29 juin. — Grande journée ! Oyez plutôt. Dès 7 heures, un premier train spécial convoie soixante officiers et sous-officiers du 70^e de ligne, en garnison à Vitré. Le colonel a consenti et organisé cette petite excursion comme prélude aux manœuvres de cadres, qui auront lieu tantôt autour de Fougères. Le train régulier de 8 h. 10 amène l'« Amicale laïque » du canton de Marigny (Manche). A 10 heures et à 11 heures,

deux trains spéciaux et deux trains réguliers, chargés de musiciens et de... gloire. Car les musiciens reviennent du concours de Dinard, et si tous ne sont pas couverts de lauriers, tous sont fiers de leurs casquettes galonnées. Tous les trains de la journée en déversent des flots. A 4 heures, il en arrive encore. Par bonheur, la plupart ont oublié leurs instruments. Notons que si l'harmonie n'est pas la *note* distinctive de certaines sociétés, la *distinction* des manières est totalement absente de plusieurs de leurs membres.

50 juin. — Une dizaine de prêtres chartrains sont réunis au Mont pour célébrer l'anniversaire de leur ordination sacerdotale. — Les musiciens montaient, montaient toujours ! La chaleur, qui est étouffante, a-t-elle altéré les gosiers ? N'en doutez pas. Les musiciens ont donc soldé dans les cafés pas mal de *notes* salées. Ils sont gais. Mais parfois leur gaieté est lourde et leurs plaisanteries funèbres : la *Marche* de... des *chopines* ! quoi !

1^{er} juillet. — Vers 2 heures après-midi, les nuages noirs sont amoncelés dans l'Ouest. Soudain un tourbillon soulève le sable de la grève et tord les arbres du petit bois. Le tonnerre gronde, puis éclate et foudroie la statue de Frémiet — qui ne s'en porte pas plus mal. — cependant que la pluie fouette et inonde. Cela dura l'espace d'une demi-heure. Après quoi, le calme régna de nouveau.

2 juillet. — Cette fois, ce sont des compatriotes qui nous arrivent, dans la personne de quatre-vingts Enfants de Marie de Saint-Hilaire-du-Harcouët. M. l'abbé Rochereuil est le directeur zélé et judicieux de cette congrégation. Il célèbre la sainte messe, pendant laquelle les élèves de l'école de l'Immaculée-Conception chantent des cantiques. Nombreuses communions, avis du chapelain de garde, prières en commun aux intentions du Souverain Pontife, de l'Église et de la France. . . Puis, en attendant midi, on fait sa correspondance, on parcourt les remparts et on se promène sur la grève. La matinée est bien remplie. Après déjeuner, ascension de l'Abbaye et salut du Saint-Sacrement, précédé de l'allocution réglementaire. L'heure du départ a sonné trop tôt. Cependant la pluie contrariait un peu... mais si peu !

3 juillet. — Flânez, flânez donc, et vous entendrez de jolis mots... celui-ci, par exemple, que j'ai cueilli ce soir : « Les mâhicoulis ! C'était pour arroser les assaillants. Ces bons moines, ça les changeait de leurs patenôtres, de faire bouillir de l'huile ! »

4 juillet. — A 16 heures, débarquent cinquante pèlerins de Chaingy (Loiret). — des Orléanais toujours — curé en

tête. Lorsque chacun a pris possession de son gîte, le groupe vient à l'église saluer saint Michel. Ces *pèlerins* sont des femmes chrétiennes, qui se confessent et communient. Elles connaissent et pratiquent le moyen de faire un bon pèlerinage.

5 juillet. — Fête de saint Pierre, patron de la paroisse. « Sur le bateau paré d'œillets... trônait la brioche fière. » Mais il pleut ! Force est donc de renoncer à la procession et le bateau s'en vient, sans croix ni bannière, pour faire bénir sa cargaison. La grand'messe est chantée devant une assemblée nombreuse, plus nombreuse que jamais, grâce aux paroissiennes de Chaingy et aux jeunes filles du Blésois, arrivées hier, sur les 22 heures. Ces dernières (de Montoir) ne le cèdent ni en piété ni en endurance aux chrétiennes de l'Orléanais. Jamais peut-être la Saint-Pierre n'avait été marquée par autant de communions. Une société musicale et les gymnastes laïcs de Mortain sont ici dès 8 heures. A 10 heures, un train surchargé déverse, avec la musique municipale de Cancale, les Sociétés de Préparation Militaire de La Motte et d'Ollencourt (Oise), dont M. le comte Pillet-Will est le fondateur et l'âme. Les 150 jeunes gens, en coquet uniforme, défilent, précédés de leurs cliques et de la musique de Tracy-le-Mont. M. le comte Pillet-Will conduit, en outre, à Saint-Michel les jeunes filles les plus méritantes des patronages de Vieux-Moulin, de Saint-Crépin-aux-Bois, d'Attichy et de Pierrefonds, dont il est le bienfaiteur insigne. Elles assistent pieusement à la messe. Après-midi, la musique de Tracy et les clairons et tambours des Sociétés donnèrent, dans la Rue, un concert très applaudi — pas plus qu'il ne le méritait ! — Pendant ce temps, la musique de Cancale jouait sur la Digue. Ce fut une débauche d'harmonie ! A 8 heures, un train spécial remportait vers l'île de France les jeunes gens, dont le patriotisme n'avait pu que s'exalter au contact des souvenirs guerriers dont le Mont-Saint-Michel est toujours vibrant.

6 juillet. — Des pompiers, retour d'un concours de pompes à Saint-Malo ! — On attendait aussi les épiciers de Paris ; ils ne sont pas venus.

7 juillet. — Un patronage de garçons du Blésois..., de la pluie qui tombe..., la mer qui grandit..., les sornettes inénarrables qui persistent dans la bouche des badauds !

8 juillet. — Excursion de l'Amicale laïque de Saint-Lô, sous une pluie battante, sauf une éclaircie au milieu du jour.

9 juillet. — Divers groupes de pèlerins, parmi lesquels les délégués d'une paroisse bretonne, un patronage de filles et

l'Institution Jeanne d'Arc de Saint-I.ô. La prière n'a pas encore perdu tous ses droits sur notre rocher. Le touriste n'a pas réussi à tuer le pèlerin. Le « geste » du premier n'a pas remplacé celui du second. Les croyances des pères survivent dans l'âme des fils. Honny soit qui mal y pense.

11 juillet. — Que mon baromètre pronostique le beau ou le mauvais temps, que le soleil brille ou que la pluie tombe, ... les couchers de soleil sont magnifiques. Je serais bien impuissant à les décrire. Venez voir et vous serez ravis.

GINGATZ.

NÉCROLOGIE

Monseigneur Gilbert

MGR GILBERT, évêque titulaire d'Arsinoë, est mort à Rome, le dimanche 5 juillet, après avoir supporté avec une patience héroïque de grandes souffrances qu'il offrait à Dieu pour l'Église, le Pape et la France.

Fils d'un professeur du lycée, il naquit à Limoges en 1849, et y fit toutes ses études. A peine ordonné prêtre, il est envoyé comme professeur à la célèbre école Saint-Martial. Après quelques années passées dans l'enseignement, il voulut se consacrer au service paroissial. Nommé curé-doyen d'Auzances (Creuse), il était promu vicaire général de Limoges en 1888. Six ans après, en 1894, il succédait, sur le siège du Mans, à Mgr Labouré, appelé à l'archevêché de Rennes et futur cardinal. Mais sa santé précaire le força, au grand regret de ses diocésains, à donner sa démission en 1898. Il se retira d'abord à Limoges. En 1907, Pie X l'appela à Rome pour travailler à la codification du Droit canonique. Il fut nommé chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis de Saint-Pierre, et reçut le titre d'évêque titulaire d'Arsinoë.

Mgr Gilbert est mort dans la clinique des religieuses de la Présentation, à 11 heures, entouré de M. l'abbé Hertzog, pro-

curateur de Saint-Sulpice, du chanoine Maupetit, de l'abbé Chéramy et de quelques amis.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Louis-des-Français. Cette mort a causé dans les milieux français de Rome une vive émotion.

Par sa famille, Mgr Gilbert appartenait à l'Avranchin. Il était chanoine d'honneur de la cathédrale de Coutances, depuis trois ans. Très accueillant aux prêtres français qui sollicitaient la faveur de ses conseils, il aimait à se rendre utile à tous et sacrifiait volontiers au service des causes qu'il prenait en mains son repos et sa santé. Doué d'une intelligence lumineuse, mais d'une modestie extrême, il ne se départissait de son habituelle réserve que par obligation de conscience. Comme les laborieux et les saints, il préférerait à tout le silence et la vie cachée. A Rome, comme au Mans et à Limoges, il se consolait des douleurs de l'existence auprès de sa vénérée mère, qui lui survit, et à laquelle nous offrons nos condoléances émues et respectueuses.

Nous demandons à nos lecteurs et associés une fervente prière pour le repos de l'âme de Mgr Gilbert.

« Le Curé de Vains »

« LE CURÉ DE VAINS » a été rappelé à Dieu le mercredi 17 juin. Quand nous disons « le Curé de Vains », chacun sait qu'il s'agit de M. l'abbé Ganché, devenu curé de cette intéressante paroisse normande, le 6 avril 1890, après y avoir passé huit ans à titre de vicaire-coadjuteur. C'est donc, comme l'on dit en Normandie, un baïl de 32 ans que M. Ganché venait d'accomplir, lorsque la mort est venue mettre un terme à ses travaux. Ce fut un ouvrier infatigable que ce prêtre au zèle ardent et à la volonté de fer. Son successeur trouvera en arrivant à Vains, paroisse rurale de 606 habitants, deux écoles libres en pleine prospérité, une Congrégation d'Enfants de

Marie, une Association de Mères chrétiennes, une section de l'Apostolat de la Prière, un patronage de jeunes gens, une Association des Saints Anges... que sais-je ? Je ne nomme que les principales des œuvres qu'il a créées, dotées et dirigées avec succès. Pour être plus vrai, je devrais dire que M. Ganché ne laissa en souffrance aucune catégorie, aucune âme de son troupeau. Il ne recula, pour procurer la gloire de Dieu, devant aucun sacrifice de temps, de forces ou d'argent. Il compta sur



« LE CURÉ DE VAINS ». — ARRIVÉE D'UN PÈLERINAGE DE VAINS AU MONT-SAINT-MICHEL.

la Providence et la Providence lui fut bonne, sans jamais le combler de gâteries. Elle l'éprouva au contraire, mais ne le découragea pas.

L'église de Vains doit sa décence actuelle à son curé défunt. Elle serait plus belle, elle serait complète, si les âmes, les âmes d'enfants surtout, n'avaient détourné à leur profit la sollicitude du pasteur. Un vitrail de cette église rappelle la dévotion séculaire des Vainquais à saint Michel. Trois processions y figurent, représentant trois époques de l'histoire. Dans la troisième on reconnaît M. Ganché conduisant ses paroissiens au Mont-Saint-Michel, au péril de la mer. Ce fut, en effet, un

des traits marquants de sa vie : sa piété envers l'Archange. Se dispensa-t-il, une seule année, de faire le pèlerinage du Mont, pieds nus, à travers les grèves ? Ses paroissiens, pressés par les arguments les plus frappants, le suivaient. S'il leur arrivait de faire la sourde oreille, il n'hésitait pas à les menacer de la colère du Ciel et des pires fléaux. Le lundi de la Pentecôte, 1^{er} juin dernier, il était des nôtres encore, plus vaillant que jamais. « Eh bien ! mon pauvre Père, — c'était son mot — vous allez parler à mes gens. — Que leur dirai-je, M. le Curé ? — Dites-leur qu'ils sont de braves gens et qu'ils ont raison d'aimer saint Michel. » La commission fut faite.

Les écoles de Vains sont placées sous le patronage de saint Michel ; une cantine scolaire devait s'adjoindre incessamment aux écoles, sous les ailes de l'Archange toujours !

Le prêtre vaillant, qui, 24 ans durant, s'astreignit à faire chaque matin, à 4 h. 1/2 ou 5 heures, la méditation à un petit groupe d'âmes fidèles, est allé, espérons-nous, contempler la Trinité Sainte dans la béatitude céleste. Néanmoins nous prions pour lui.

Nous ne le séparerons pas, dans nos prières, du prêtre, son parent, qui fut aussi son unique vicaire, M. l'abbé Paul Mary, décédé trente heures après lui, le jeudi 18 juin. La même cérémonie funèbre continua d'unir jusqu'à la tombe ceux que la mort avait à peine séparés.

ACTIONS DE GRACES

JUILLET

Ardèche. — Une messe de reconnaissance à saint Michel. M. C.

Aude. — Vives actions de grâces à saint Michel. S. H.

Calvados. — Je vous prie de dire une messe pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces pour une faveur obtenue. Que saint Michel continue de nous protéger. M^{me} B.

Mlle O., associée, se joint à moi pour remercier le saint Archange de ses nombreux bienfaits et pour lui demander de continuer sa protection à notre œuvre. A. M.

Charente-Inférieure. — Je remercia saint Michel de toutes les grâces qu'il a bien voulu accorder à mes enfants qui lui ont été consacrés. Ci-joint un bon de poste de 20 francs.
L. B.

Finistère. — Veuillez avoir la bonté de célébrer ou de faire célébrer une messe et de faire une neuvaine de prières, en action de grâces, pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession.
Sr A. G.

Haute-Garonne. — Je vous envoie deux francs en reconnaissance à saint Michel pour la réussite, à un concours, d'où dépendait la carrière d'un jeune homme.
M. L., zélatrice.

Gironde. — J'ai le bonheur de vous annoncer que le saint Archange nous a montré sa protection d'une manière toute particulière. Veuillez faire célébrer la sainte messe, en action de grâces, le plus tôt possible.
M^{me} B.

Loire-Inférieure. — J'avais sollicité une faveur par l'intercession de saint Michel et des Saints Anges. Je suis exaucée : prière de célébrer une messe d'action de grâces et de faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange.
M. B.

Mayenne. — Voudrez-vous avoir la bonté de faire célébrer une messe à l'autel de saint Michel pour me mettre sous la protection du saint Archange et le remercier d'une grâce obtenue par son intercession ?
C. F.

Orne. — Je vous envoie 5 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, en action de grâces. Veuillez aussi faire brûler deux cierges, dans la même intention de reconnaissance.
C. M.

Hautes-Pyrénées. — Je vous prie de faire dire une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier d'avoir préservé mon frère de tout danger, au milieu des combats du Maroc.
M^{lle} H. C.

Seine-et-Oise. — Merci à saint Michel pour une grande grâce obtenue pendant les mois de mai et juin.
A. M.

Deux-Sèvres. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection durant une opération.
M^{me} V. D., zélatrice.

La Réunion. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces promise à saint Michel.
M. de H., zélatrice.

AOUT

Aisne. — Ci-joint 5 francs pour deux messes pour les âmes du Purgatoire en action de grâces.
M^{me} G. B.

Cantal. — Veuillez prier et remercier saint Michel pour sa protection durant une maladie grave de mon fils aîné. Sa guérison semble vraiment miraculeuse.
B^{ne} A. d'A.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au Grand Archange, à l'Archange saint Raphaël et aux Saints Anges Gardiens. Ci-inclus un mandat-poste de 5 francs pour deux messes en faveur des âmes du Purgatoire.
N. S.

Manche. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel et à Jeanne d'Arc, en reconnaissance pour le succès de ma fille à

l'examen du brevet. Ci-joint 6 francs, dont 4 francs pour la messe et 2 francs pour faire brûler un cierge à l'autel du grand et puissant Archange.
A. B.

Veuillez dire une messe à saint Michel en reconnaissance des grâces qu'il m'a accordées, et afin qu'il continue de me protéger.
M^{me} L. J.

Meurthe-et-Moselle. — Ci-joint 5 francs pour une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
Sr L.

Morbihan. — Ci-joint un bon de poste de 6 francs pour deux messes d'actions de grâces pour la guérison inespérée de mon fils.
M. N.

Basses-Pyrénées. — Une messe d'action de grâces de la part d'une associée qui recommande de nouveau sa famille à saint Michel.
M. L. F., zél.

Pyrénées-Orientales. — Ci-joint 5 francs pour un cierge et pour une messe d'action de grâces, pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
M. G.

Seine. — Grande reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen. Une messe d'action de grâces.
E. G., zél.

Six messes d'action de grâces à saint Michel.
M. C.

Seine-et-Marne. — Merci à saint Michel pour sa protection dans un examen.
M. B.

Var. — Je vous adresse ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge à faire brûler à l'autel du glorieux saint Michel. Il nous a obtenu le succès désiré à l'examen du brevet élémentaire.
M^{me} L. M.

Ile Maurice. — Une personne ayant obtenu une guérison après avoir invoqué saint Michel me charge de vous faire parvenir 2 francs pour une messe d'action de grâces.
H. N., zél.

J'envoie 5 francs à saint Michel en action de grâces pour une grâce que j'ai obtenue par son intercession.
J. P.

Ci-joint une petite offrande pour grâces tant spirituelles que temporelles obtenues par l'intercession du Grand Archange, et en particulier pour une guérison.
M. B. H.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Narbonne : M. Albert Garène ; M. André Rey ; M^{me} Augustine Rey ; M^{me} Pauline Cartier ; M^{lle} Uranie Rambaldi.

Aveyron. — Naviale : M. Célestin Puech.

- Cantal.** — Champ-Bords : M^{lle} Marie Védrine.
Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Marguerite Fouard ; M^{me} Marie Marguery.
Côtes-du-Nord. — Binic : M. Yves-Marie Bertho ; M^{me} Mancel.
Dordogne. — Vergt : M^{me} V^{ve} Claire Borde, *zélatrice*.
Indre. — Coings : M. Désiré Limousin.
Loire Inférieure. — Nantes : M. Henri Amiaud. — Varades : M^{me} Bennardeau, née Louise Layeau.
Manche. — Coutances : M. le chanoine Marty. — Hudimesnil : M. l'abbé Lemoine, *curé*. — Crasville : M. l'abbé Lesable, *curé*. — Le Mesnilard : M^{me} Joseph de Robillard de Beaupaire, *très dévot à saint Michel*. — Pontorson : M^{me} Veuve Gogault. — Lengronne : M^{lle} Marie Lecaplain.
Meurthe-et-Moselle. — Mont-Saint-Martin : M^{me} Marie-Catherine Rossignol.
Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Bordenave ; M^{me} Latrille ; M^{me} Lacoste ; M^{me} Marcelline Laffargue ; M^{lle} Eulalie Davezac.
Saône-et-Loire. — Paray-le-Monial : M^{lle} Philomène Fumey, *très dévot à saint Michel*.
Seine. — Paris : M^{me} Machart, *zélatrice très dévouée* ; M^{me} la comtesse de Monti de Savasse, née Céreste-Pauline de Jallerange.
Seine-et-Marne. — Meaux : M^{me} V^{ve} Adolphe Béjot, née Julie Cens, *zélatrice*.
Vendée. — Beaulieu-sur-la-Roche-sur-Yon : M. Charles de la Brunière.
Ile de la Réunion. — Les Colimaçons : M. Paul-Emile Glenac ; M. Jules Visnera. — La Montagne-Saint-Denis : Sœur Marie-Bernard Dubourg. — Bois de Nefles Saint-Paul : M^{lle} Theresa Dijon.
Belgique. — Bruges : R^d M. l'abbé Ghewy ; M. Auguste Van de Velde.
Italie. — Rome : Le cher frère Bénigne D'ingés, *O. F. M.*
Canada. — Saint-Hyacinthe : Sœur Aimée du S. Cœur, *religieuse adoratrice du très précieux Sang*. — Gamelin : Sœur Marie-Salomé, *religieuse de l'hôpital Saint-Jean de Dieu*. — Ottawa : Sœur Mary Schmitt ; Sœur Katchine.
Chine. — Le R. P. Virgile Nklar.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris.

Retraite d'enfants. — Retraite préparatoire à la Communion solennelle. — Allocutions sur divers sujets, par l'abbé Henri Moutié. In-12 de xxxi-324 pages. — Prix : 3 francs.

Auteur de *Jeunesse et Pureté*, de *Jeunesse et Idéal*, M. l'abbé Moutié donne dans ce nouvel ouvrage des preuves nouvelles de son expérience d'éducateur. Il se montre préoccupé d'adapter les prédications d'une retraite d'enfants au caractère du *Nouveau grand Jour*. On reconnaîtra aisément « qu'il y a là une tentative opportune pour sortir du cadre antique qui est désormais périmé et que la tentative a heureusement réussi ».

Suivent des allocutions sur divers sujets où l'auteur déploie, avec le même souci d'intéresser, le même art d'instruire et de toucher. Le meilleur souhait qu'on puisse faire, c'est que cet ouvrage forme beaucoup d'apôtres de la Jeunesse, à l'école de M. Moutié.

Figures de Pères et Mères chrétiens, par M. l'abbé H. BELS, 2^e série, in-12 de 248 pages. — Prix : 2 francs.

La première série de ces figures a reçu du public le meilleur accueil ; la seconde ne plaira pas moins. Nous la recommandons volontiers, sûrs que nous sommes de son succès et de sa bienfaisance. M. l'abbé Bels condense en quelques pages les enseignements pratiques à retirer de vies à la fois diverses et semblables, depuis sainte Anne jusqu'à la pieuse mère du grand Lamartine.

Paroles d'encouragement extraites des lettres de saint François de Sales, par Ferdinand MILLION, missionnaire de S. Fr. de Sales. In-18 de 234 pages. — Prix : 1 franc.

On a tant besoin d'encouragement, au long de l'existence ! et saint François de Sales est le *Docteur encourageant* ! Sachons donc gré à M. Million d'avoir fait parmi les lettres du saint évêque un choix judicieux de textes particulièrement aptes à consoler, relever, fortifier les âmes. Au surplus, le format du volume en fait un livre de poche.

Notice biographique sur M. LAVAL, ancien pasteur protestant de Condé-sur-Noireau et du Chefresne, converti au catholicisme. — **Raisons péremptoires** pour tout protestant de se faire catholique, pour tout catholique de rester ce qu'il est, par M. LAVAL. — Prix : 0 fr. 25.

La démonstration *péremptoire*, adressée par M. Laval à ses anciens coreligionnaires, a produit, Dieu aidant, de nombreuses conversions. Notre excellent confrère, M. le curé du Chefresne (Manche) la réédite ; il la fait précéder d'intéressantes notes biographiques et d'une brève histoire du protestantisme en sa paroisse, au cours du dernier siècle.

La laïcisation des hôpitaux, par M. l'abbé EYRAUD. — Prix : 4 fr. — **Les Bagnes de la Douleur**, par le même. — Prix : 0 fr. 50.

Nous ne pouvons séparer ces deux brochures, dont l'une est le complément de l'autre. L'auteur se propose d'établir que le laïcisme affaiblit et tue, tandis que le catholicisme vivifie. Sa méthode est toute objective : elle consiste à recueillir, au jour le jour, les chiffres et les faits donnés par les journaux, qu'il cite copieusement. Il prend la seule peine de les ordonner vers une conclusion qui sort d'elle-même, éclatante. Dans ces deux brochures — les premières de la série — M. Eyraud démontre que le service laïque de nos hôpitaux coûte plus cher et vaut moins que le service des religieuses et religieuses. La folie de laïcisation a fait des *Hôtels-Dieu* des bagnes de l'âme et du corps.

TRAMWAY PONTORSON-MONT-SAINT-MICHEL

HORAIRE DES TRAINS

1° De Pontorson au Mont-Saint-Michel.

Pontorson. — Départs : 7 h. 40 — 9 h. 25 ⁽¹⁾ — 10 h. 35 — 13 h. 50 ⁽²⁾ — 15 h. 30 — 16 h. 15 ⁽³⁾ — 17 h. 55 ⁽⁴⁾ — 19 h. 20 ⁽⁵⁾.

2° Du Mont-Saint-Michel à Pontorson.

Mont-Saint-Michel. — Départs : 8 h. 25 — 10 h. ⁽¹⁾ — 12 h. 50 ⁽²⁾ — 14 h. 30 — 16 h. 50 — 17 h. 10 ⁽³⁾ — 18 h. 35 ⁽⁴⁾ — 20 h. ⁽⁵⁾.

DURÉE DU TRAJET : 30 minutes.

- (1) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juin au 5 octobre inclus.
- (2) Ce train n'a lieu que du 1^{er} juillet au 5 octobre inclus.
- (3) Ce train n'a lieu que du 14 juillet au 15 septembre inclus.
- (4) Ce train n'a lieu que du 1^{er} avril au 31 octobre inclus.
- (5) Ce train n'a lieu que les samedis, dimanches, jours et veilles de fêtes, compris entre le samedi 11 juillet et le 15 septembre.

LES MAREES D'AOUT AU MONT-SAINT-MICHEL

Heures d'arrivée de la mer.

DATES	MATIN	SOIR	DATES	MATIN	SOIR
4.....	» »	15 29	19.....	» »	15 11
5.....	3 56	16 19	20.....	» »	15 56
6.....	4 41	17 01	21.....	4 17	16 37
7.....	5 20	17 38	22.....	4 56	17 16
8.....	5 55	18 12	23.....	5 35	17 55
9.....	6 27	18 41	24.....	6 12	18 30
10.....	6 55	19 09	25.....	6 48	19 04
11.....	7 20	19 35	26.....	7 20	19 40
12.....	7 49	20 04	27.....	7 58	20 19
13.....	8 19	20 38	28.....	8 42	» »

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie, Faïences, Albums, etc...

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel. Il a été créé pour satisfaire les amis du Grand Archange qui désirent se procurer ou procurer à d'autres un souvenir du Mont-Saint-Michel. Ses légers bénéfices sont employés à propager la dévotion à saint Michel.

Imp. FA. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales

du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



6^e-7^e LIVRAISONS SEPT.-OCTOB. 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fa. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

41^e Année. — 6^e-7^e Livraisons. — Sept.-Octobre 1914.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOTE DE LA DIRECTION (p. 161). — LA MORT DE S. S. PIE X (p. 162). — VERS LA VIEILLE ROUTE (JUNIUS) (p. 164). — BULLETIN : *Le Salut de la France* (p. 167). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 163) ; *Associés* (p. 168) ; *Consécrations* (p. 169) ; *Mois et Fêtes de saint Michel* (p. 169) ; *Propagande* (p. 170) ; *Écho d'Espagne* (p. 170). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 171). — LE SCAPULAIRE DE SAINT MICHEL (p. 177). — PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LA FRANCE (p. 180). — LA PRIÈRE DES FAMILLES (p. 181). — LE CARTULAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL (p. 187). — ÉCHOS (p. 189). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 190). — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS (p. 191).

NOTE DE LA DIRECTION

LES événements nous contraignent à paraître très en retard. Encore faut-il prier nos lecteurs de remarquer que le présent numéro porte la double date : Septembre-Octobre. Par là ils découvriront nos résolutions et le sentiment qui les dicte.

Tous les esprits sont tendus vers une seule et même horrible chose : la Guerre.

Mais assez d'autres, sans nous, font écho au bruit des batailles et à la plainte douloureuse des cœurs. D'ailleurs, nous ne pouvons, on le comprend, parler d'opérations dont le sens et la portée nous échappent entièrement.

Nous ne pouvons transformer les *Annales* en Bulletin des armées... Et, d'autre part, que dire aux lecteurs qui soit de nature à retenir leur attention, en dehors des faits de guerre ?

Nous borner au strict nécessaire nous a paru un devoir impérieux, en ces tragiques circonstances. Voilà pourquoi nous

avons pris le parti de réduire notre périodicité, pendant toute la durée des hostilités.

Il suffira à nos amis de savoir que le sanctuaire de Saint Michel est toujours ouvert et que l'on y prie l'Ange de la Paix, au nom des soldats qui combattent pour la cause de la civilisation chrétienne, contre la barbarie orgueilleuse et tyrannique; au nom des familles anxieuses et éplorées; au nom de la Patrie française, qui se montre si forte de l'unanimité de ses fils soudain réconciliés, si grande par la noblesse de la cause qu'elle défend et par la dignité de son attitude devant l'envahisseur. Nous prions pour les nations alliées, dont le sort est lié au nôtre. Nous prions spécialement pour la Belgique, où saint Michel compte tant et de si fervents amis et qui a supporté jusqu'à présent la plus lourde part de l'épreuve.

Il suffit que l'on sache enfin que les Œuvres du Mont-Saint-Michel continuent de vivre, attendant l'heure providentielle où il leur sera donné de prendre un nouvel essor.

Le prochain numéro des Annales paraîtra, vraisemblablement, quelques jours avant la fin du mois d'octobre. Plaise à Dieu qu'il voie le jour sous un ciel redevenu serein !

LA DIRECTION.

La Mort de S. S. Pie X

IL serait vain autant que prétentieux d'essayer de tracer ici un portrait du Grand Pape qui vient de mourir. On a écrit de Pie X : que « nul, plus que lui, ne vécut, ne pensa, ne voulut en Dieu et pour Dieu. » Retenons ce trait. Il est d'une parfaite exactitude. Il résume admirablement, au surplus, la vie d'un Pontife, qui « n'avait pas besoin de remonter à Dieu pour retrouver son Maître divin » (1).

Dans une lettre pastorale qu'il écrit au clergé et aux fidèles de son diocèse, Monseigneur l'Évêque de Coutances rappelle

(1) EDOUARD TROGAN, dans le *Correspondant* du 25 août.

les titres exceptionnels que Pie X s'était acquis à notre reconnaissante vénération. Ses bienfaits à l'égard du Mont-Saint-Michel, en particulier, furent considérables; leur énumération fait l'objet d'une page — et des plus touchantes — de la lettre de Sa Grandeur. Nous citons ces lignes, où les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie et tous les pèlerins du sanctuaire seront aises de retrouver des souvenirs chers à leur dévotion.

« La même année, [1908] décidément l'une des plus célèbres de notre Histoire diocésaine, commencèrent les solennités du XII^e centenaire des Apparitions de saint Michel. Le Saint-Père avait bien voulu ouvrir, à cette occasion, le trésor des indulgences, en accordant un *Jubilé* et de nouveaux avantages spirituels aux membres de l'Archiconfrérie. De plus, malgré les soucis de sa charge suprême, il prit intérêt aux magnifiques cérémonies qui se déroulèrent sur le rocher béni, et les suivit amoureusement : « par la pensée, il était avec nous ». Mgr Lepetit, Notre Vicaire général, délégué trois ans plus tard par [Nous près du Souverain Pontife, recueillit de ses lèvres ce touchant témoignage. Mais le bien-aimé Pie X devait donner d'autres preuves de sa dévotion à l'Archange du Mont-Tombe : il daigna recevoir une statue, reproduction de celle qui couronne la flèche aérienne, et, de ses propres mains, il la plaça sur son bureau, à côté de celles de la B. Jeanne d'Arc et du B. Curé d'Ars; surtout il favorisa, de sa souveraine autorité, l'extension de la Fête du 16 octobre à tous les diocèses de France : enfin, plus récemment, l'autel de Saint Michel était élevé à la dignité d'*autel grégorien*. »

« Avec Nous, dit Monseigneur, en terminant, vous prierez pour que, si, contrairement à nos espérances, Pie X n'était pas encore en possession du bonheur céleste, le Seigneur, dont il a été le *Vicaire* incomparablement sage et dévoué, le lui accorde au plus tôt. »

Nos lecteurs auront tous, respectivement, entendu leurs Évêques leur adresser la même recommandation. Ils auront prié pour le Pontife défunt.

Ils auront invoqué l'Esprit Saint pour l'élection de son successeur. Lorsque ces lignes leur parviendront, Pie X sera remplacé sur la chaire de Pierre. Les Pontifes disparaissent, l'Église demeure. Le Pape est mort! Vive le Pape!

Vers la vieille route

EN ces jours d'angoisse patriotique. l'union étroite de tous les Français a provoqué l'admiration du monde. Nos ennemis comptaient sur nos divisions pour nous écraser : ils trouvent devant eux, étroitement serrés autour du drapeau, tous les Français, prêts à verser leur sang pour défendre la Patrie en danger.

C'est, en particulier, un réconfort puissant de constater les magnifiques manifestations de foi qui ont illuminé ces heures sombres. Ne semblait-il pas que, dans bien des âmes, les convictions religieuses étaient mortes, sacrifiées à tant de calculs, étouffées par tant d'oppositions. Tout à coup, le tocsin de la France a sonné, et aussitôt, courageusement décidés à faire leur devoir, mais clairement avertis de la grandeur du sacrifice, tous ceux qui courent aux armes recommandent à Dieu leur vie qu'ils sont prêts à donner.

Cet élan religieux, rien ne pouvait le retenir. On l'a compris : on eut le mérite de s'y prêter d'assez bonne grâce. Les aumôniers militaires sont rétablis ; on accepte 250 aumôniers volontaires, et, sur la demande de M. l'amiral Bismarck, on embarque des aumôniers temporaires de la flotte.

C'est le premier pas vers la vieille route, la bonne route. Tout l'enseignement qui s'en dégage, tout l'espoir qui en naît pour nous, furent mis en lumière par un billet de Junius (1).

Voici cette page remarquable :

Je ne sais pas de plus éclatant hommage à la vérité religieuse que l'adjectif dont un des plus anticléricaux parmi nos ministres a cru devoir accompagner le rétablissement des aumôniers dans la flotte. Il les a qualifiés de « temporaires ».

1) Écho de Paris du 19 Août 1914.

Temporaires? Qu'est-ce à dire, sinon que ces prêtres, rappelés sur nos bateaux, sont les ouvriers qui conviennent aux temps où nous sommes, temps de danger et de sacrifice, temps de souffrance et de dévouement. C'est comme si le ministre leur avait crié — malgré lui, puisqu'il reste incroyant, et cette restriction le prouve trop — : « Nous avons besoin de gens qui supportent, qui obéissent et qui meurent. Vous avez le secret des mots qui suscitent ces vertus et qui les exaltent. Venez les prononcer à nos hommes. » Temporaires? Qu'est-ce à dire encore, sinon que cet appel n'enveloppe aucune promesse, qu'il demeure menaçant même, puisqu'il revendique le droit de congédier de nouveau ces pauvres prêtres, quand cette terrible crise sera finie. Mais n'est-ce pas là une preuve d'estime d'autant plus haute qu'elle est plus involontaire! « Il y a une tâche de charité à accomplir. Elle est périlleuse, elle ne sera pas récompensée. Nous comptons bien que vous allez l'accepter. » — « Y courir, monsieur le ministre, » répondent ces prêtres, et ils y courent. Le Dieu qu'ils servent veut qu'ils reprennent les postes dont ils avaient été chassés, non seulement sans récrimination, mais avec gratitude. Ah! la noble rentrée, et qui nous venge, nous autres catholiques, de tant d'années de persécution! Vous voyez bien que nous étions des Français utiles, des Français nécessaires. Vous avez fermé nos couvents, proscrit nos congrégations, confisqué nos palais épiscopaux et nos séminaires, affligé notre Pape. Vous nous conviez, dans ces heures tragiques, au service des âmes. Nous ne vous avons jamais demandé que cela. Merci.

Notre époque, elle ne se lasse pas de s'en vanter, est une époque de science. Or, qu'est-ce donc que la science? La soumission au fait. Est-il possible que ce fait-là ne frappe pas les pires ennemis de l'Église, s'ils sont de bonne foi : à savoir que cette Église est par excellence la force dans l'épreuve? Vous le reconnaissez en rouvrant aux aumôniers de terre et de mer les champs de bataille où va pleuvoir la mitraille, les ponts des vaisseaux que les boulets vont balayer. N'en con-

clurez-vous pas que ces énergies de bienfaisance peuvent être utilisées dans d'autres épreuves que celles du fer et du feu ? Souffrir, obéir, se dévouer, mourir, — ces nécessités se rencontrent aussi dans la paix. Elles sont même le quotidien de toute existence. Si l'Église est la plus efficace préparatrice à ce viril effort, quand le clairon sonne, pourquoi lui interdire cette même besogne de réconfort aux heures plus humbles, qui ne sont ni moins douloureuses, ni moins angoissantes ? Vous allez permettre que le marin entende la messe avant le branle-bas de combat. Pourquoi lui refusez-vous cette messe au cours des longues traversées, quand, perdu entre l'infini du firmament et l'infini des flots, il pense avec détresse au village quitté, à la Bretagne lointaine, à ses parents qui vieillissent ? Temporaires ? Non, Monsieur le Ministre, vous n'aurez pas le cœur de débarquer dans six mois, comme des étrangers, ces aumôniers qui auront été les compagnons de la lutte et, j'ose l'espérer, de la victoire. Vous ne ferez pas cela, d'abord parce que la France, ayant retrouvé par un miracle le sublime trésor de l'unanimité — quel beau mot et quelle grande chose ! — ne consentira pas à le perdre. Les mesquineries des factions lui feront horreur, et, en première ligne, la persécution religieuse. Et puis, vous-même et vos camarades de parti, vous ne voudrez plus de ces sottises. Vous avez déjà été ramenés, tous, au sens commun par la présence du danger, — comme disait Taine des soldats de la Révolution, — vous resterez dans le sens commun. Il consiste à ne tarir aucune des sources de la vitalité nationale. La guerre vous montre que la France n'a pas trop de toutes les siennes pour résister à l'envahisseur. Elle n'en aura pas trop non plus pour refaire le sang qu'elle va perdre, même dans le triomphe. Je suis tranquille. Vous avez fait rentrer le Christ dans la vieille maison. Il vous sera si secourable que vous ne le laisserez plus partir. Il ne sera pas l'hôte temporaire, étant le seul qui, pour les nations comme pour les individus, ait des paroles éternelles !

JUNIUS.

BULLETIN

Selon les usages reçus, une messe est dite CHAQUE LUNDI de septembre à l'autel de Saint Michel, pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel. Il en sera de même en octobre.

CHAQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre, le 1^{er} samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zélés et bien-faiteurs.

Plus que jamais nous invitons nos amis à s'unir d'intention au prêtre qui célèbre ces messes.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 21 au 29 septembre ; la seconde, du 8 au 16 octobre.

* * *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les Neuvaines de septembre et octobre, mais pour ces deux mois entiers : LE SALUT DE LA FRANCE.

Quel objet plus pressant pour nos ardentes prières ? Il y a deux mois, nous réclamions dans le même but le pieux concours de tous les bons Français. C'était au lendemain d'élections qui ne promettaient guère de remédier au mal national ; et la menace allemande grondait sourdement.

L'orage a éclaté. Depuis quatre semaines, nos soldats se battent et les armées ennemies, arrêtées par l'héroïque résistance de la Belgique, se heurtent maintenant à nos vaillantes troupes.

Quand ces lignes paraîtront, quelle aura été l'issue de la bataille engagée depuis une semaine — aujourd'hui 29 août — à notre frontière du Nord et de l'Est ? L'effroyable effort germanique aura-t-il été brisé, ou bien nos lignes débordées, rompues peut-être, auront-elles, par un nouveau recul, ouvert le sol national à l'envahisseur ?

Si c'est la victoire quasi décisive, nous remercierons Dieu, dans notre prière, d'avoir en effet sauvé la France, de l'avoir gardée grande et forte afin qu'elle demeure son généreux soldat dans le monde.

Si c'est l'épreuve douloureuse de la terre française diminuée momentanément et, pour ainsi dire, resserrée autour du cœur de la Patrie, nous supplierons Dieu, avec plus de foi, mais avec la même confiance. Tout nous dit, en effet, que l'épreuve, longue et rude peut-être, sera passagère, et que la victoire récompensera

notre ténacité dans les revers mêmes. Car nous ne sommes pas seuls : notre pays ne forme qu'un coin de l'immense champ de bataille, et la Russie invincible travaille pour nous, avec l'Angleterre.

Prions donc avec confiance : Dieu est avec nous, car Il est avec le bon droit, et Il sait quels sacrifices notre pays, menacé maintenant dans son indépendance, a consentis à la cause de la paix.

La France fut coupable; mais Dieu, qui sauve les individus par une suprême lueur de repentir, a vu cette unanimité nationale, gage des meilleurs espoirs, et cet admirable élan de foi qui a soulevé tout le pays, et en particulier nos soldats, à l'heure du grand danger.

Cette guerre sans précédent n'est-elle pas d'ailleurs une terrible leçon? Quelles angoisses, quelles détresses, quels déchirements, quels deuils! Acceptons-les pour la France : que ce soient des souffrances rédemptrices. Mais aussi qu'elles soutiennent notre confiance, loin de l'amoinrir! Prédite par le grand Pape que le monde vient de perdre, l'épreuve a commencé, après laquelle la France, frémissant à l'appel sauveur de Dieu, « ira porter, comme par le passé, son nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. »

Prions donc avec confiance, et mettons sous la sauvegarde de saint Michel ceux qui sont partis pour défendre, venger, faire triompher la France.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.— 1^o le 29 septembre (Archiconfrérie de saint Michel, ou récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, ou scapulaire de saint Michel). — 2^o le 2 octobre, fête des SS. Anges Gardiens (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o le 16 octobre, fête de la Dedicace du Mont-Saint-Michel (Archiconfrérie de saint Michel). — 4^o le 24 octobre, fête de saint Raphaël (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 5^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel. — 6^o Jour au choix, chaque mois (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 7^o Jour au choix, chaque mois (Archiconfrérie de saint Michel).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M^{me} J. Raullet, de Neufchâteau; M^{lle} Marie Lervuillion, de Seneffe.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 Juillet au 31 Août, 772 as-

sociés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Arras, Arromanches, Barcelone, Bar-le-Duc, Binic, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Cette, Clermont-Saint-Paul-Clamecy, Corseul, Dinan, Dompierre, Ebange, Ger, Guipuzcoa Issy-l'Évêque, Jérusalem, Kilcullen, La Frette, La Palud, Loirail, Marigny, Mont-Saint-Michel, Montaigu, Mons, Montpellier, Mortagne, Mugron, Montréal, Namur, Oisy-le-Verger, Paris, Pervenchères, Poitiers, Roost-Warendin, Rouen, Rieumes, Seneffe, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Malo, Vatan, Vaux-Andigny, Villefranche, Viry-Châtillon.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

16 JUILLET : Pierre Thomas; Cité Thomas, de Jonzac. — 17 JUILLET : Jean-Eugène-Louis-Marie Gouzy, de Chaintres-Dampierre. — 18 JUILLET : Auguste-Joseph-Marie R. . . ., La Tuilet; Werner de Merode, de Paris. — 21 JUILLET : Solange Guesdon, de Saint-Hilaire-du-Harcouet. — 22 JUILLET : Madeleine-Lucie Dor, de Paris. — 26 JUILLET : Armand-Louis de Polignac, de Paris; Cécile Gillot, de Landeronde; Marie-Antoinette Quesseveur, de Guingamp. — 30 JUILLET : Brigitte de la Plessaye; Jean de la Plessaye; Françoise de la Plessaye; Marie-Henriette Marchant; Marie-Thérèse Marchant; André Varlet, de Saint-Quentin. — 31 JUILLET : Michel-Joseph Grivetet; Bernard Nicolle, de Nuits-Saint-Georges. — 2 AOUT : Mireille Gret; Yvette Gret; Pierre Thomas; Germaine-Marie-Désirée Moro, de Binic; André-Constant-Stéphane-Marie Guillon, de Nantes; Michel-Charles Binau, de Arthies; Robert-Jean Morel, de Morlain. — 10 AOUT : Cécile-Marie-Joseph-Berthe de la Barre de Nanteuil, de Auxonne; Paulette Lemané; Emile Eogibus; Emile Jalin; Jeanne Jalin; Aline Jalin, de Roost-Warendin : Joseph-Auguste Robert; Marie-Louise-Joséphine-Gabrielle Robert, de Broquiès. — 15 AOUT : Jean-Gaston Faucher, de Niort; Pierre Lobin; Aurette Genouliat; Denise Genouliat, de Aix-en-Provence. — 16 AOUT : Jacqueline Andral, de Paris; Michel-Marie-Henri Hablot, de Puteaux; Joseph-Gérard Saint-Jacques; Joseph-Arthur Bluteau; Joseph-Germain Bluteau; Joseph-Alfred Bluteau; Joseph-Richard Larivière; Joseph-Arthur Tremblay; Joseph-Léopold Dagenais; Joseph-Henri Dicaire, de Montreal. — 19 AOUT : Pierre Maurisset, de Saint-Mathieu. — 25 AOUT : Jean Breuilleaux, de Paris.

MOIS ET FÊTES DE SAINT MICHEL. — Nous avons plus de raisons que jamais d'invoquer le glorieux Archange, gardien de la France. Que le mois de septembre soit donc consacré à l'honorer et à le prier!

Les fêtes du 29 septembre et du 16 octobre seront célébrées sans éclat. Nous y convions les pèlerins à qui les événements laissent quelque liberté.

Monseigneur notre Évêque se propose de faire son pèlerinage annuel au Mont-Tombe, le 16 octobre.

Un seul obstacle pourrait retenir Sa Grandeur loin du Mont-Saint-Michel, ce jour-là, et l'on comprendra que nous l'appelions de tous nos vœux : l'obligation d'assister, le 17 octobre, à la consécration de la Basilique du Vœu National, à Montmartre.

Monseigneur n'officiera pas pontificalement, mais tiendra chapelle.

Nous espérons que les pèlerins se rencontreront en bon nombre pour unir leurs prières à celles de l'évêque de Saint-Michel.

PROPAGANDE. — Nos dévouées zélatrices ne se lasseront pas de propager le culte de saint Michel. Elles suivront l'exemple de cette illustre et courageuse femme, qui, naguère, nous demandait des Litanies pour les faire réciter dans les ouvriers de la Croix-Rouge. Excellente initiative ! Le vrai zèle est industriel.

Nous recommandons la lecture des pages III et IV de la couverture de la présente livraison. Elles sont de nature à suggérer quelques bonnes idées.

ÉCHO D'ESPAGNE. — De l'Espagne, où elle est exilée, une religieuse nous écrit : « Depuis neuf années déjà notre communauté expulsée de France a rouvert son pensionnat dans une petite ville espagnole, sur les bords de l'Océan. — Le bon Dieu y adoucit notre exil en permettant que les enfants viennent à nous nombreuses. La France fournit presque exclusivement les élèves de notre pensionnat ; mais les externes ouverts pour la classe ouvrière et la classe indigente ne suffisent pas à contenir les petites Espagnoles qui y accourent. — Le changement de pays et de direction nous a nécessairement mises en rapport avec des associations nouvelles,

provoquant ainsi de nouvelles affiliations, sans toutefois nous faire oublier le Mont-Saint-Michel. Nous ne voulons pas tarder plus longtemps à remettre notre petit troupeau sous la garde du grand Archange ».

Chronique du Mont-Saint-Michel

27 août 1914.

IL y a deux jours, Maurice Barrès écrivait : « Les événements viennent de passer sur nous comme le vent sur les épis de blé, et, remplis d'humilité, de bonne volonté, de piété, nous nous courbons et redressons avec tout le champ sous l'orage... Comment de telles épreuves ne nous perfectionneraient-elles pas ? Comment ne nous feraient-elles pas plus vivants ? » L'éminent académicien saluait avec enthousiasme une « France régénérée », celle d'« après la victoire », où les esprits élargis s'enrichiraient d'une culture virile, savante et limpide, où « ce sera fini de bêler et de niaiser ». Avec lui les bons Français souhaitent que de l'épreuve sorte une pléiade de littérateurs et d'artistes, qui ne cessent plus « de porter leurs regards sur les grands intérêts de la vie des peuples en même temps que sur les parties divines de l'âme. » Puisse le peuple entier s'élever, en proportion, à un état plus noble, plus en rapport avec sa destinée !

Pourquoi ne serait-ce pas ? Le sacrifice purifie, éclaire et fortifie. Or, c'est un autre académicien, d'âme entièrement catholique, qui le répète sur tous les tons depuis trois semaines : « La guerre est la grande école du sacrifice. Sachons comprendre et accepter. »

Ceci dit de nos espoirs sublimes, n'ajoutons plus un mot des autres, qui, pour l'être moins, sont encore très grands et très hauts. Laissons faire à Dieu. Surtout ne parlons ni de nos

angoisses patriotiques ni de nos deuils de cœur. C'est là qu'est le sacrifice. N'en diminuons ni l'étendue ni la valeur.

Mais, lorsque l'orage sévit encore sur le champ, et tourmente et roule le blé, que voulez-vous que disent les épis ? Ce qu'ils voient ? Rien. Ils se courbent vers la terre et se redressent, tour à tour, sans voir rien de plus que les épis, leurs frères, soumis comme eux à la tourmente, et le ciel qu'ensemble ils implorent.

Essayons, néanmoins, de rassembler quelques souvenirs, de peur que dans notre histoire locale, dont l'importance aujourd'hui s'évanouit totalement devant celle de l'histoire nationale, un trou ne se creuse, où s'engloutiraient de désespoir les fureteurs de l'avenir. Soyons graves. Plus rien du *Carnet bleu*, mais des notes d'une concision sévère.

* *

Les fêtes du 14 juillet nous ont fourni l'occasion de constater une fois de plus que la foule des gens qui visitent n'est pas en voie de décroissance, mais bien plutôt en progression constante, à mesure que de plus amples facilités sont offertes aux familles pour sortir de leur *home*. Les trains sont littéralement comblés ; plus de cent trente automobiles stationnent ici dans la seule journée du 13. Parmi celles-ci il convient de mentionner l'autobus qui conduit à saint Michel une quarantaine de pèlerins de Fyé (Sarthe). A signaler encore, dans le même ordre d'idées, les pupilles du patronage de Fontenay-sous-Bois (Seine), qui ont eu l'heureuse inspiration de confier à l'Archange leur jeune vaillance.

Il n'est pas inutile, en effet, — on voudra nous en croire — de noter les groupements catholiques qui accomplissent en venant au Mont-Saint-Michel un vrai pèlerinage. Nous avons trop souvent la douleur de constater que des patronages à étiquette catholique, des écoles plus ou moins *libres*, des pensions soi-disant religieuses, *visitent* — quelle sottise ! — tout... et le reste, et n'oublient qu'une chose : saluer le Maître de

céans et son féal Chevalier. Parce qu'ils sont exilés dans une modeste église, — bien curieuse aussi, — n'auraient-ils plus droit aux hommages des Fidèles qui passent ? Je sais un évêque de France qui a interdit aux Associations catholiques de son diocèse toute excursion qui ne se doublerait pas d'un pèlerinage. C'est la sagesse même. Pèlerinage et excursion ! Ici, l'on ne saurait faire l'un sans l'autre. Sans compter que saint Michel paraît bien avoir reçu de Dieu mission spéciale pour veiller sur tout ce qui s'appelle groupement catholique et se propose de promouvoir le règne de Dieu.

Ces remarques n'atteignent ni les petits garçons de l'école chrétienne de Trans (Ille-et-Vilaine), ni les jeunes gens du patronage de Hauteville-sur-Mer (Manche). Les premiers, tambours battants, clairons sonnants, venaient au Mont, le mardi 21 juillet ; les seconds, drapeau déployé, leur succédaient le lendemain 22. Les uns et les autres entendirent pieusement la sainte messe, que célébrait pour eux leur aumônier ; les Hautevillais, bravant la fatigue du voyage, communièrent tous. Honneur aux fils de Bretagne comme à ceux de Normandie !

En ces jours, les alternatives de beau temps et de pluie, de chaleur et de fraîcheur, causent dans l'afflux des touristes des variations brusques et saisissantes. Puis, bientôt, alors que prennent fin à Lourdes les pacifiques triomphes du XXV^e Congrès eucharistique, voici que les bruits de guerre circulent et que l'on perçoit du côté du Danube les sourds grondements du canon. La guerre ? La guerre ? C'est la réalité, là-bas. C'est la menace sur nos têtes. Et quelle menace !

Quand même, ce qui m'émeut à la fois et me reconforte, c'est, après avoir lu les provocations blasphématoires adressées de l'autre côté du Rhin à la Vierge de Lourdes, de constater, en regard, l'union qui se noue entre tous les Français pour la défense du territoire. Blasphèmes, là-bas ; ici, miracle de concorde et de fraternité ! Sanglante sera l'immolation ; mais le résultat n'en est pas douteux ; il sera à l'avantage de ceux

qui s'unissent pour repousser la Barbarie et venger le Droit.

Et voici qu'au soir de la journée étouffante du 4^{er} août, la dépêche tragique est lancée et que sont placardées les affiches blanches portant l'ordre de mobilisation générale. Le tambour bat, le tocsin répand l'alarme. Aussitôt tout est changé; le travail est abandonné; chacun se précipite, consulte son livret et se prépare à partir. Qui n'a vu cela chez lui, autour de lui?

Le lendemain matin, dernier train pour Pontorson! La Compagnie du tramway a dû prendre une mesure radicale; faute de personnel, la circulation sera interrompue pendant la durée des hostilités; nous serons, avant la lettre, isolés de toute communication avec la terre. Seulement, la Digue nous reste! Le déménagement est lugubre: on emmène le fourgon qui sert de hall à marchandises; on emporte bascules, brouettes et poulains. Hélas! déjà partent les premiers contingents des inscrits maritimes, dont on ne voudra d'ailleurs pas et qui reviendront, condamnés à l'hybride situation des hommes mobilisables et non mobilisés. Et s'en vont aussi les employés de tous les hôtels et magasins, désormais clos et mornes.

Ce soir-là — après que les offices religieux eurent été suivis avec un empressement inusité — l'on se réunit à l'église, la nuit venue, pour la prière. Nous devançons ainsi les ordres de Mgr l'Évêque et répondions au vœu de la population, qui en sa presque unanimité se porta devant les autels pour invoquer la Vierge de Lourdes, insultée par les Allemands; la Vierge de Pontmain, qui arrêta leurs hordes en 1871; Notre-Dame des Armées, enfin, mère et reine de nos soldats. Saint Michel aussi fut prié avec une confiance touchante. Ce sera ainsi chaque soir, pendant la guerre. Nous accorderons bientôt notre programme avec les prescriptions épiscopales; mais l'affluence ne se démentira pas.

Le 15 août, nous avons célébré Notre-Dame selon le rite majeur, en dépit des angoisses patriotiques qui tendaient sur les âmes un voile de tristesse profonde. Au fait, la piété ne s'avivait-elle pas de toute la violence de nos émotions? Les

communions furent nombreuses et ferventes à souhait. La procession du Vœu de Louis XIII nous offrait l'occasion de manifester notre confiance; nous la saisîmes avec empressement. Une modeste couronne de fleurs, barrée d'un large ruban tricolore, fut déposée dévotieusement aux pieds de la statue qui orne la Porte du Roy; une autre fut portée à la Croix de Jérusalem. *In hoc signo vincēs!* Le geste résumait avec une éloquence simple, mais prenante, l'immense espoir de nos âmes, à cette heure décisive de notre histoire.

Que ce 15 août était donc différent du 15 août des autres années! Combien différent de ce qu'il aurait dû être normalement, de ce qu'il eût été, sans la guerre! Point de foules cosmopolites, mais les montois, seuls et libres! Car le Mont-Saint-Michel, du premier jour de la mobilisation est devenu silencieux comme un tombeau. Les très rares voyageurs qui s'aventurent en notre bonne ville sont dévisagés avec défiance et accueillis sous toutes réserves, et après avoir montré patte blanche, je veux dire un sauf-conduit en règle. La précaution est sage. Ne sommes-nous pas gardiens, responsables devant la France et devant le monde, d'un trésor artistique et historique incomparable? L'Abbaye elle-même n'entrebaille sa porte massive que pour laisser passer les gens hors de toute suspicion. Le soir venu, la porte de ville est fermée par de solides chaînes. La consigne est rigoureuse. Comme au « bon vieux temps », les « Halte-là! Qui vive? » retentissent parfois dans la nuit. Le corps de garde des bourgeois abrite à nouveau les vigilants gardiens de la sécurité publique.

Parmi les hôtes que n'effraye pas notre solitude, saluons les pèlerins. Ceux-ci sont plus que jamais chez eux, dans le silence absolu du sanctuaire de l'Archange. Prêtre qui va échanger la soutane contre la capote du brancardier; médecin-major qui s'appête à remplir sa douloureuse mission; marin qui s'embarque pour courir sus aux croiseurs ennemis... Que sais-je? Les femmes qui pleurent et se confient à saint Michel ne pouvant quitter le foyer, expriment leur effroi avec leur

invincible confiance, en des lettres où la foi se révèle éclatante, sublime. C'est en masse que nous enrôlons dans l'Archiconfrérie nos chers soldats. Dieu les protège et sauve la France ! Un jour, nous avons vu un père, une mère et leurs trois jeunes fils, agenouillés devant saint Michel ; ils étaient venus au nom de trois aînés, déjà au feu et au nom du plus âgé des trois qui restaient... et dont l'engagement était signé de la veille.

Ah ! les braves gens ! Tenez, je ne vous révélerai ni le jour ni le lieu, mais ce que je vais vous raconter est authentique. A 9 heures du soir, on est venu me prendre en automobile ; nous avons roulé une bonne partie de la nuit. Le lendemain, dès 6 heures, dans le salon d'un hôtel, j'ai imposé le scapulaire de saint Michel à près de cinquante officiers, qui s'embarquaient peu d'heures plus tard. Leurs premiers émissaires ne m'avaient pas rencontré l'avant-veille ; les seconds l'avaient été plus heureux. Ce que j'ai trouvé de foi et de ferme courage chez ces hommes, je ne l'oublierai jamais. Certains ont désiré que leur photographie soit déposée aux pieds de saint Michel et y demeure pendant toute la durée des hostilités. Leur vœu est réalisé. Quant au scapulaire de l'Archange, véritable bouclier du soldat chrétien, nos lecteurs ne sont plus à en apprendre la vertu ; néanmoins, nous les invitons à en relire l'histoire, quelques pages plus loin.

Quand on songe que tant de héros seront immolés sur l'autel de la Patrie, le cœur se serre. Au-dessus de la mêlée des nations planait, rayonnante à la fois et attristée, la figure du saint Pontife, Pie X. De la lutte gigantesque qu'il avait employé tout son crédit à empêcher, Pie X est mort, auguste victime, parmi les premières que cette guerre aura faites. Au Mont-Saint-Michel, autant et plus qu'ailleurs, nous avons été consternés douloureusement par la subite disparition du Père, qui nous aimait tant, qui avait « suivi par l'esprit et le cœur » — il le disait lui-même — « les magnifiques fêtes » de notre XII^e centenaire. Dans le sanctuaire michelin, son image a été

voilée de crêpe et les fidèles ont prié pour le repos de son âme, si droite et si bonne.

Au fait, qui ne s'arrêterait au consolant espoir que là-haut Pie X intercède pour la paix ? « Guerre ! Paix ! » N'a-t-on pas raconté que ce furent les dernières paroles du Pape expirant ? Au ciel il est allé continuer sa prière pour la paix ! *Pro Pace !*

GINGATZ.

Le Scapulaire de Saint Michel

BEAUCOUP, parmi nos officiers et soldats, ont pris le scapulaire de saint Michel, avant de se mettre en campagne. Un grand nombre d'autres nous ont demandé de le leur envoyer sur le champ de bataille. Leur confiance, qui est entière, suppléera à l'imposition rituelle qui n'était plus possible.

Voici dans quelles circonstances prit naissance la dévotion à cescapulaire, que l'on peut considérer comme une véritable sauvegarde contre les dangers matériels (le plus souvent causés par les esprits mauvais) et contre les démons eux-mêmes.

Le 15 octobre 1870, une trentaine d'hommes, réunis au Mont-Saint-Michel, autour de Mgr Bravard, évêque de Coutances, venaient se mettre sous la protection du saint Archange, avant de partir pour la guerre. Après les avoir bénis, le pieux prélat leur dit : « *Messieurs, je me crois autorisé à vous donner rendez-vous à tous, sans qu'il en manque un seul, ici, après la guerre.* »

Ils partirent. Ils endurèrent toutes les fatigues, coururent les plus grands dangers, notamment dans la défense de la forêt d'Orléans. Pendant les jours qui précédèrent la bataille de Beaune-la-Rolande, ils essayèrent tous les feux de l'ennemi, de huit heures du matin à la nuit. Leurs camarades, quoique mieux protégés par le terrain, tombaient autour d'eux. Nos

chevaliers de saint Michel n'eurent aucun mal. Ils furent aux avant-postes pendant toute la durée des hostilités; ils prirent part à tous les combats; ils sortirent *tous* de cette rude campagne sans blessures ni maladies.

Après la guerre, on conçut le dessein de grouper en association tous ceux qui s'obligeraient à porter sur leur poitrine l'image de saint Michel. De là naquit la *Pieuse Union*, qui, en 1880, fut élevée à la dignité d'Archiconfrérie. Elle a son siège en l'Église Sant'Angelo in Pescheria, à Rome. Elle se distingue de l'Archiconfrérie qui a pour siège l'Église du Mont-Saint-Michel, en ce que ses membres doivent recevoir le scapulaire spécial, dit de saint Michel, par une *imposition*, dont la formule est insérée au Rituel Romain. Ce scapulaire, définitivement approuvé, le 20 avril 1882, par N. S. P. le Pape Léon XIII, affecte la forme d'un bouclier, pour indiquer que son but est de nous défendre contre le mal; chaque pendant porte l'image de saint Michel terrassant le démon.

« Quoique le scapulaire soit d'institution récente, lisons-nous dans une brochure éditée en 1905 avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris, nombreux sont les cas de protection contre les dangers d'ordre matériel, dont il a été l'instrument et que l'on pourrait citer. »

Par son origine et sa vertu, il se recommande tout spécialement aux combattants de nos armées. Nous l'imposons au Mont-Saint-Michel. Malheureusement, nous ne pouvons déléguer à d'autres prêtres notre pouvoir. Pour obtenir le pouvoir d'imposer le scapulaire de saint Michel, il faut s'adresser au Directeur de la *Pieuse Union*, recteur de Sant'Angelo in Pescheria, à Rome (1).

La médaille-scapulaire remplace le scapulaire de saint Michel, comme les autres. Il importe d'ailleurs de rappeler que les *militaires* — les militaires SEULS — sont exemptés de l'im-

(1) A Paris, le scapulaire de saint Michel est conféré : à la paroisse Saint-Michel (rue Saint-Jean, avenue de Clichy), à la Basilique du Vœu national, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame des Champs, à Saint-Pierre de Montrouge.

position des différents scapulaires, avant de pouvoir porter la médaille qui les remplace.

Nous pouvons envoyer des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de pouvoir remplacer à la fois les scapulaires du Mont Carmel, de l'Immaculée-Conception, de la Passion et de *saint Michel*.

En toute hypothèse, si l'on y tient, nous pouvons envoyer à nos soldats, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs familles, des scapulaires *bénits*. Nul doute que dans ces circonstances, l'intention ne supplée, *au point de vue de la protection espérée*, au défaut d'imposition rituelle (1).

* * *

De nombreux faits de protection attribués à saint Michel ont été constatés pendant la campagne du Soudan; en Chine, pendant la révolte des Boxers, lorsque Mgr Favier et ses vaillants Bretons étaient cernés dans la cathédrale de Pé-Tang; et plus récemment encore pendant la révolution du Mexique; puis, dans une foule de cas particuliers.

Que l'on veuille bien se souvenir, au surplus, que le Mont-Saint-Michel ne fut jamais pris par les Anglais... qui, aujourd'hui, grâce à Dieu, sont nos alliés intrépides et tenaces.

L'important, l'essentiel est de se mettre sous la protection de saint Michel. On peut toujours donner ou faire donner son nom et prénoms à l'*Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel*. Leur inscription est la seule formalité requise. C'est un acte de confiance qui a sauvé et sauvera encore une multitude de soldats en danger.

Les formules spéciales de prières ne sont pas indispensables; on peut dire chaque jour et répéter de temps en temps cette invocation d'une saisissante actualité : « *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions au jour du redoutable jugement.* » — Ou celle-ci, plus courte : « *Saint Michel, priez pour nous; sauvez la France!* »

(1) Voir les conditions d'envoi, page III de la couverture.

Les parents de nos soldats devraient s'imposer de dire souvent l'une ou l'autre, au nom et à l'intention de nos chers combattants.

Prière à Saint Michel pour la France

NOUS donnons ci-après le texte de la prière que nous récitons tous les jours, pendant la durée de la guerre, devant la statue de saint Michel. On pourra se la procurer en s'adressant à nos Bureaux (1). Nous prions nos amis de lui donner la plus large diffusion.

Grand prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce, ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour Ange tutélaire ! Ah ! ne souffrez pas que notre patrie cesse d'être la fille aînée de l'Église et que son glorieux titre passe à un autre peuple ! Opposez à ses défaillances actuelles la fidélité séculaire de son passé. Souvenez-vous que cette terre, confiée à votre sollicitude, fécondée par les sueurs et le sang de nombreux apôtres et martyrs, fut illustre entre toutes par les vertus de ses enfants, depuis saint Germain et sainte Geneviève jusqu'aux âmes généreuses qui, de nos jours encore, réagissent contre les envahissements du mal par l'énergie de leur foi et la sainteté de leurs œuvres.

O glorieux Archange, faites-vous notre avocat devant le Très-Haut.

Obtenez pour la France, notre chère patrie, un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur, afin qu'après avoir été humiliée sous le châtiment du ciel pour ses fautes, elle se relève purifiée et retrempée, capable des mâles vertus qui ont fait sa gloire dans les siècles passés. Ainsi soit-il. (50 jours d'indulgence.)

† JOSEPH, évêque de Coutances et Avranches.

(1) Voir page IV de la couverture du présent numéro.

La Prière des Familles.

DE toutes parts, nous recevons des lettres remplies de la plus ferme confiance en saint Michel, l'Archange guerrier, Protecteur de l'Armée et de la France (1). Parmi ces lettres nous en choisissons une, particulièrement touchante, qui a pour auteur une mère chrétienne. Elle est accompagnée de Prières pour les soldats de l'Armée française et leurs familles, que nous reproduirons, pour la plus grande édification de nos lecteurs.

Voici d'abord la lettre :

« Ne pouvant me rendre au Mont-Saint-Michel, je me permets d'avoir recours à votre obligeance pour en recevoir le service suivant.

Je vous prierai de vouloir bien déposer aux pieds du céleste Archange le petit recueil de prières que je vous adresse. Saint Michel voudra accueillir favorablement la pieuse convention que mon cœur fait avec lui. Je lui demande de présenter sans cesse à Jésus et à Marie ces prières écrites par moi et que je veux que toutes les palpitations et tous les battements de mon cœur redisent jour et nuit. Puis, ces battements de mon cœur lui diront encore de prendre un soin tout particulier de mes quatre fils, d'éloigner d'eux les balles meurtrières ou tout autre danger, de veiller sur eux, de combattre pour eux avec toute la légion des Saints Anges, afin que partout et toujours ils fassent noblement leur devoir de Français et de chrétiens et me reviennent bientôt sains et saufs... »

Ce 29 août 1914.

* * *

PRIÈRES

POUR LES SOLDATS DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET LEURS FAMILLES

Seigneur, ayez pitié de nos frères ! (5 fois).
Sainte Marie, mère de Dieu, } Priez pour eux.
Sainte Marie, mère de miséricorde, }

(1) La chapelle de l'Armée, dans la Basilique de Montmartre, est consacrée à saint Michel.

Vierge très puissante,
 Vierge très clémente,
 Tour de David,
 Santé des malades,
 Consolatrice des affligés,
 Refuge des pécheurs,
 O Marie, conçue sans péché,
 Saint Michel, patron de la France,
 Saint Joseph,
 Saint Martin,
 Saint Louis,
 Sainte Clotilde,
 Sainte Geneviève,
 Sainte Radegonde,
 Saints Anges, à qui Dieu a confié leur garde, veillez sur eux
 Saint Maurice, patron des soldats, priez pour eux, fortifiez-les
 dans les combats, donnez-leur la victoire et l'amour de Dieu
 Saints du ciel, dont ils ont l'honneur de porter les noms
 priez pour eux, protégez-les.
 De tout péché,
 De la colère et de la haine,
 Des surprises et des coups de l'ennemi,
 Des angoisses et des tristesses de la mort,
 D'une mauvaise mort,
 Par votre douloureuse Passion,
 Par votre abandon et votre désolation,
 Par votre flagellation et votre couronne-
 ment d'épines,
 Par votre agonie,
 Par votre mort,
 O mon Dieu, conservez sains et saufs vos serviteurs, faites
 qu'ils mettent en vous toute leur confiance.
 Mon Dieu, soyez leur rempart et leur force en face de l'ennemi.

Priez pour eux.

Préservez-les, Seigneur.

Oraison.

O Jésus, obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la
 croix, regardez d'un œil favorable et daignez bénir l'héroïque
 dévouement et la généreuse obéissance de nos frères. Daignez
 accepter leur sacrifice pour la gloire de votre Père, le salut
 de leurs âmes et l'honneur de notre patrie. Ainsi soit-il.

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'il
 n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours
 à votre protection, imploré votre assistance, réclamé votre
 secours, ait été abandonné. Remplis et animés de cette
 confiance, ô Vierge mère des vierges, ô notre Mère, nous

venons à vous. Nous mettons sous votre puissante et mater-
 nelle sauvegarde tous nos frères de l'armée, en particulier
 ceux qui nous sont plus chers. Avant tout, obtenez-leur le
 pardon de leurs péchés. Protégez-les..., défendez-les...,
 faites qu'ils soient épargnés et qu'ils nous soient tous rendus!...
 Et si c'est la volonté de Dieu qu'ils soient atteints, ô Mère de
 miséricorde, obtenez-leur, avec la valeur pour vaincre, la
 patience pour souffrir, la générosité et la paix pour mourir!
 et, pour nous, ô Mère compatissante, la force de nous tenir
 sur le Calvaire, au pied de la Croix, partageant la résignation
 et l'amour de votre sacrifice et, quoi qu'il arrive, répétant de
 tout cœur par amour pour Dieu : *Mon Dieu, que votre sainte*
volonté soit faite et non la nôtre !

O tendre Mère, voyez-nous prosternés à vos pieds, gémissant
 sous le poids de nos péchés ; ne rejetez pas nos humbles
 prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer!

Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !

Notre-Dame des Victoires, priez pour la France (3 fois).

Cœur sacré de Jésus, nous avons confiance en Vous ! Que
 votre règne arrive !

Nous croyons à votre amour pour nous !

Seigneur, écoutez la voix de ceux qui ne peuvent suivre
 leurs guerriers, souffrir avec eux, combattre à leurs côtés.
 Nous vous prions, Seigneur, pour ceux qui nous sont chers
 et que la guerre arrache à nos embrassements ; pour nos fils,
 pour nos époux, pour nos frères, pour toutes les victimes qui
 succomberont dans les combats.

Que nos parents, que nos amis ne soient pas du nombre
 de ces victimes, Seigneur ! Nous l'espérons de votre bonté.
 Pussions-nous les revoir bientôt, et tous nous louerons et
 bénirons votre Providence.

O Seigneur, notre Dieu, quand l'ennemi s'approchera terrible
 et que sonnera l'heure du devoir, souvenez-vous de ceux que
 nos cœurs tremblants confient à votre protection miséri-
 cordieuse.

Vierge Sainte, Vierge des combats, secours des chrétiens
 et salut des infirmes, soulagez nos blessés, consolez nos
 mourants, éloignez de leur cœur les sombres angoisses du
 désespoir.

Pour tous les blessés que la douleur va si cruellement
 visiter, nous vous prions.

Refuge des pécheurs, conduisez près d'eux l'Ange des mi-
 séricordes et le Prêtre du salut.

O Vierge protectrice de la France, donnez-leur la victoire
 et rendez-nous la paix.

Pater. — Ave. — O Marie conçue sans péché, saint Michel patron de la France, saint Martin patron des guerriers, saint Louis, sainte Clotilde, sainte Geneviève, sainte Anne, bienheureuse Jeanne d'Arc, tous les saints et saintes de France priez pour nous !

* * *

Prière à Notre-Dame

O N.-D. de Bonne Nouvelle, forte et terrible comme une armée rangée en bataille, que de fois vous avez sauvé la France dont vous êtes la céleste Gardienne ! Vous la sauverez encore, vous la sauverez toujours. Bouclier du soldat, protégez nos frères au milieu des périls. Assistez les mourants, secourez les blessés. Calmez les inquiétudes de tant de familles qui vous invoquent, soutenez dans leur chagrin tant de mères séparées de leurs enfants ; rendez à tous la paix et la sécurité.

Nous servirons fidèlement Jésus dans notre patrie de la terre et nous vous bénirons dans notre patrie du Ciel ! Ainsi soit-il.

* * *

Prière pour la France

Sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge conçue sans péché, souvenez-vous de la France !

Protégez ses guerriers, obtenez-leur le courage invincible de la Foi qui fait les héros et les saints ; soyez toujours pour eux N.-D. de la Victoire, mais souvenez-vous aussi que vous êtes N.-D. de la Paix !

Que votre nom se redise sur les champs de bataille comme sous la voûte de nos temples. Qu'il soit à jamais, la prière, l'amour et le salut de la Patrie ! Ainsi soit-il !

* * *

Prière

O Marie conçue sans péché,
Regardez la France, priez pour la France !
Sauvez la France !
Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession.
Un mot à Jésus reposant dans vos bras et la France est sauvée.
O Jésus obéissant à Marie,
Sauvez la France !

* * *

Offrande à faire souvent

O Père Eternel, je vous offre votre Divin Fils sur tous les autels où il s'immole et à toutes les intentions pour lesquelles Il s'immole. Trinité Sainte qui êtes mon Dieu, je vous adore et je vous offre, sur l'autel d'or du Cœur de Jésus, Marie Immaculée, afin que vous preniez en Elle vos complaisances et que à cause d'Elle vous ayez pitié de nous !

Chaque jour ayons le courage d'offrir à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, quelque sacrifice.

Intéressons les âmes du Purgatoire à nos frères de l'armée, en remettant pour elles entre les mains de la Sainte Vierge beaucoup d'indulgences.

N'oublions pas que la pureté du cœur est le moyen le plus propre à rendre nos prières efficaces.

Si donc notre conscience n'est pas en bon état, hâtons-nous de faire une bonne confession, puis une fervente communion.

Cela portera bonheur à nos frères aimés de l'armée.





AMOUR, VÉNÉRATION, OBÉISSANCE FILIALE

A

S. S. BENOIT XV

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST

264^e SUCCESSEUR DU PRINCE DES APOTRES

CHEF DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

DOCTEUR INFAILLIBLE

NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE

ÉLU PAPE LE 3 SEPTEMBRE 1914.

*Que le Seigneur le conserve, le soutienne, le rende
heureux sur la terre, et ne l'abandonne pas à la haine
de ses ennemis. (Ps. 40.)*

MONT-SAINT-MICHEL, 8 septembre 1914.

Le Cartulaire du Mont-Saint-Michel

NOUS avons reçu de M. le chanoine Louis Bossebœuf la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs. Elle leur apprendra que notre savant ami, qui a déjà tant fait pour le Mont-Saint-Michel, se dispose à apporter à l'histoire de la glorieuse Abbaye une nouvelle et très importante contribution.

Depuis longtemps, archéologues et historiens souhaitaient qu'un homme à l'esprit sagace et informé entreprit la publication du Cartulaire. Œuvre délicate et difficile, qui nécessitait un savoir spécial, très étendu ! Elle découragea les meilleures volontés.

M. le chanoine Bossebœuf aborde sans frayeur ce travail de... bénédictin. Nous avons confiance qu'il le mènera à bien, et rapidement. Nos vœux les plus sympathiques l'accompagnent.

E. C.

Tours, le 19 Août 1914.

MON CHER AMI,

Je vous ai promis de vous dire quel butin j'ai réalisé durant mon séjour du mois de juillet à Avranches, en ce magnifique « Institut Notre-Dame », où grâce à la haute bienveillance de Mgr de Coutances et à la cordiale accueilance du Supérieur, M. le chanoine Godefroy, j'ai goûté une hospitalité d'autant plus délicieuse que le panorama, vraiment merveilleux, embrasse toute la baie avec le Mont-Saint-Michel. Comme promesse oblige, même en temps de douloureux conflits, je tiens à honneur de vous adresser mon récit qui, d'ailleurs, sera plutôt court, je vous en avertis.

En mes promenades méditatives sur les terrasses où saint Aubert, de douce mémoire, vécut et reçut « la Révélation de saint Michel » avec l'ordre de bâtir une église sur le Mont-Tombe, comme ma pensée s'envolait à tire-d'ailes vers votre île bénie, enveloppée des voiles mystérieux du crépuscule, vers son sanctuaire vénéré, sans oublier les chapelains auxquels je suis si profondément attaché ! Mais, sur ces pentes pittoresques, ombragées de grands pins séculaires de plusieurs mètres de circonférence, dont les ancêtres ont abrité de leur puissante ramure le saint évêque d'Avranches, je n'ai guère cueilli que des fleurs sauvages comme pieux memento des touchants souvenirs religieux de l'aurore du VIII^e siècle. La moisson véritable que j'ai recueillie a été faite dans le

champ fortuné des précieux manuscrits de l'abbaye Montoise, conservés à la Bibliothèque Avranchinaise.

Je vous avais communiqué naguère mon intention de publier le *Cartulaire du Mont-Saint-Michel*, que le maître par excellence, Léopold Delisle, considérait comme l'un des plus superbes monuments paléographiques du moyen âge. Aussi bien, mon mois de juillet a été employé à copier ce magnifique manuscrit enluminé, sur blanc vélin, afin de le mettre au jour avec une introduction, des notes, une série de dissertations et une table des noms de lieux et de personnes aussi complète que possible, en même temps qu'avec l'illustration réclamée par un si beau sujet. Mais, hélas ! le coup de tonnerre de la déclaration de guerre est venu interrompre soudain mon travail.

Je dis : interrompre, car ce n'est que projet remis, j'en ai la confiance. Avec notre pays tout entier uni dans un sublime élan, je crois et j'espère en la protection souveraine de Dieu, de Marie, reine de France, et de saint Michel, notre patron, protection qui dès le début s'est manifestée dans l'héroïsme du catholique petit peuple de Belgique, si particulièrement dévot au « Prévôt de la Milice céleste » et dont la statue terrassant le dragon couronné, depuis le x^ve siècle, l'admirable campanile de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. N'est-ce pas là, en effet, une nouvelle et saisissante réalisation de la prophétie biblique au sujet de « la petite pierre détachée des cimes et brisant le colosse aux pieds d'argile » ?

Quand donc la France, appuyée sur Dieu, sur ses vaillants fils et sur ses puissants alliés, aura rendu à l'Europe la maîtrise d'elle-même dans la paix, dans la sécurité et le culte du Droit, inséparable du culte de la Croix du Christ libérateur, au chant de *Te Deum* et avec une foi absolue, je compte reprendre mon travail pour y mettre la dernière main. Alors, ce modeste ouvrage, je viendrai le déposer aux pieds de saint Michel qui en est l'objet, en son sanctuaire ouvert aux solennités religieuses, comme le Mémorial d'une épreuve passée et d'une allégresse retrouvée. Et ce « Cartulaire de Saint-Michel de la Victoire », si je puis m'exprimer ainsi, sera pour l'humble serviteur de l'Archange un nouveau et plus filial hommage de sa dévotion ravivée et de sa gratitude émue.

Telles sont, mon cher Ami, les réflexions qui se sont présentées à moi à l'occasion de la réponse que je vous devais. Je vous les envoie en toute simplicité, avec mon plus sympathique souvenir.

L. BOSSEBŒUF,
Chan. hon. de Coutances.

ÉCHOS

Domrémy... Française ou Prussienne ?

Le jour de l'Assomption, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a ouvert une neuvaine à Jeanne d'Arc.

Il a tenu à commencer cette neuvaine à la bienheureuse par l'église Saint-Paul, où elle est venue elle-même prier souvent afin de se préparer à la victoire. Là, elle a laissé la trace de ses pieds et de ses genoux, elle a demandé à Notre-Dame des Miracles de protéger Orléans et la France. Jeanne a cru à la prière plus qu'à son épée. Elle a cru à la Vierge et elle a mis sur son étendard les saints noms de *Jesus Maria*, qu'elle regardait comme le secours, comme la source des victoires qu'elle attendait et prophétisait.

« J'ai voulu venir ici la prier, poursuit Monseigneur. Savez-vous bien, ô Jeanne, qu'il s'agit de savoir si Domrémy restera française ou deviendra prussienne ? Dites : votre maison, votre village, votre Meuse, si nous sommes battus, qu'est-ce « qu'ils » en feront ? O Jeanne ! gardez la France, bénissez-la, sauvez-la, priez Notre-Dame des Miracles de Saint-Paul. C'étaient les Anglais, alors nos ennemis, aujourd'hui nos alliés, qui menaçaient notre existence nationale ; aujourd'hui nous sommes menacés d'un autre côté... mais c'est notre existence nationale qui est en jeu.

« Il y a ici des âmes qui souffrent, consolez-les, ô Jeanne bien-aimée ! des soldats là-bas qui se sont levés pour la défense de leurs foyers, gardez-les ; un pays courageux, ferme et digne qui lutte pour son indépendance, gardez-le, et vienne le jour où le plus magnifique des *Te Deum* puisse être chanté ici. Alors nous dirons que Notre-Dame a fait des merveilles, qu'elle a gardé le pays pour lequel jadis Jeanne a combattu et qu'elle a sauvé ! »

Lequel ?

Le sous-lieutenant de Castelnaud, fils du général chef d'état-major de l'armée, commandant d'armée, a été tué au cours d'une glorieuse rencontre, en Belgique. La façon héroïque dont le général reçut la fatale nouvelle mérite d'être relatée.

Le général de Castelnaud dictait des ordres, quand un officier se présenta devant lui. — Qu'y a-t-il ? demande le général en se retournant. — Mon général, répond l'officier d'une voix qui tremble, votre fils Xavier vient d'être tué d'une balle au front en donnant l'assaut à l'ennemi, qui a été repoussé.

Le général reste silencieux une seconde. Puis, s'adressant à son état-major : Messieurs, continuons. — Et il reprend la dictée de ses ordres pour le combat !

L'attitude de Mme de Castelnau fut également très courageuse. Le lendemain du jour où la nouvelle fut connue, à la première messe, Mme de Castelnau, selon sa pieuse habitude quotidienne, s'approcha de la sainte table ; le prêtre n'a pas eu encore le temps de la préparer à la douloureuse épreuve. En la voyant brusquement devant lui, il est tellement ému que c'est d'une main tremblante qu'il lui présente l'hostie.

Mme de Castelnau s'en aperçoit, le regarde et comprend. Alors, défaillante, elle lui adresse cette simple et admirable question : « Lequel ? »

L'Âme nettoyée, l'esprit libéré.

A Versailles, sur la place d'Armes, des milliers d'hommes en tenue de campagne étaient assemblés. Et quels hommes ! Toute notre jeunesse, toute notre force, toute notre espérance. Au milieu d'eux, un prêtre, qui, hier encore, n'était pour eux, peut-être, que le « ratichon ». Et le prêtre, si petit au milieu de l'immense place que ferme le château, et si grand par tout ce qu'il représentait à cette heure où chacun de ces hommes voyait clair au fond de sa conscience, se découvrit et récita une prière. Le silence de tous ces êtres était émouvant. Puis, la main qui bénit se leva et, comme sous un souffle qui vient de haut, les têtes s'inclinèrent. Un cri s'éleva, montant jusqu'au ciel : « Vive la France ! » L'âme nettoyée, l'esprit libéré, les soldats se mirent en route. JUNIUS.

ACTIONS DE GRACES

Basses-Alpes. — Vive reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue. C. P., zélatrice.

Aude. — Je vous adresse 5 francs pour 2 messes que vous voudrez bien célébrer en l'honneur de saint Michel en action de grâces. J. P.

Aveyron. — Vives actions de grâces à saint Michel de la part d'une associée. E. M., zélatrice.

Confiant à saint Michel qui a guéri une personne dans une maladie, et protégé déjà un soldat au milieu des périls d'une campagne, mon frère se consacre à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, à la veille de partir pour la guerre. Ci-joint son offrande. E. R.

Eure. — Je vous adresse un bon de poste de 3 francs pour célébrer une messe d'action de grâces et pour faire brûler un cierge, en l'honneur de saint Michel. A. F.

Indre-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel. M. B.

Lot. — Offrande à saint Michel en remerciement d'une faveur obtenue. M. C.

Maine-et-Loire. — En reconnaissance de la protection de saint Michel dans une opération difficile, mon fils se consacre au grand Archange. M^{me} J. R.

Haute-Saône. — Veuillez faire brûler à l'autel du bienheureux Archange deux cierges, en action de grâces des faveurs que nous venons d'obtenir par sa puissante intercession. S^r J. B.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection en faveur de plusieurs enfants dangereusement malades, et sauvés par le grand Archange. Une abonnée.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel pour mon succès à l'examen de Saint-Cyr. M. R.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe d'action de grâces, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Michel. M^{me} L. G.

Seine-et-Oise. — Veuillez célébrer une messe pour les âmes du Purgatoire, en remerciement de l'aide accordée par le glorieux saint Michel et les Saints-Anges dans une circonstance difficile. E. D.

Tarn. — Recevez notre offrande promise à saint Michel pour des grâces maintenant obtenues. M^{me} H. S.

Var. — Je vous adresse 3 francs pour une messe d'action de grâces et un cierge, en remerciement des nouveaux succès obtenus par ma petite-fille. M^{me} V^{ve} L. M.

Algérie. — Ma demande est exaucée : vive reconnaissance à saint Michel. J'accomplis ma promesse. S^r M. A.

La Réunion. — Reconnaissance à saint Michel pour un voyage heureusement accompli sous sa protection. M. DE H. DE B., zélatrice.

Province Rhénane. — Je remplis mon vœu en remerciant sincèrement l'Archange et en propageant son culte. J. VAN DER M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Sa Sainteté le Pape Pie X.

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aisne. — Vaux-Andigny : M. Pierre Lanoq.

Ain. — Virieu-le-Grand : M^{me} V^{ve} B. Buscal ; M^{ll} Pochet.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} V^{ve} Péronneau, née Angélique Ollier.

Aude. — Azillé : Sœur Marie-Agnès Blancard, *religieuse Clarisse*.
Aveyron. — Broquiès : M^{me} Rosalie Robert, *zélatrice très dévote de saint Michel*.

Côtes-du-Nord. — Binic : M. Louis Very-Carfantan ; M^{lle} Louise Olivier. — **Merdrignac** : M. Sigismond Berthelot.

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Marie Carème ; M^{me} Anne Feuillerat ; M^{me} Mathilde Courtès ; Mère Marie Ernest.

Jura. — Courbouzon : M. Jean Michaud. — **Montaigu** : M^{me} Victoria Tamisier.

Loire-Inférieure. — La Grigonnais : M^{me} V^e Bénoit, *dévoüe zélatrice*.

Maine-et-Loire. — Chemillé : M^{lle} Blanche Augé. — Angers : M^{me} V^e Bompas.

Manche. — Saint-Pierre-Église : M. l'abbé Delangle. — Bellefontaine : M. l'abbé Guesdon, *curé*. — Cherencé-le-Roussel : M. l'abbé Restout. — Avranches : M. l'abbé Faucon ; M. l'abbé Oblin ; M. Auguste Thébault ; M. Alfred-Auguste Vilquin. — Hudimesnil : M. Victor Olivier. — Saint-Lô : M^{me} Malinée. — Cherbourg : M. Eugène Gros. — Le Mont-Saint-Michel : M. Victor Bidel.

Orne. — Flers : M^{lle} Joséphine Favris.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. le comte Henri de Bonvouloir, *hospitalier de N.-D. de Lourdes*.

Rhône. — Lyon : M^{lle} Marie Jarjat.

Saône-et-Loire. — Louhans : M^{lle} Marie Pageaut.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Clotilde Cachard ; M^{lle} Anna Jaquet.

Seine. — Le Grand Montrouge : M. l'abbé Ch. Gautier, *ancien curé de Saint-Jacques le Majeur, zélateur*. — Châtillon-sous-Bagneux : M^{me} V^e Louis Basely, née Marguerite Paillé ; M^{lle} Kolmaan.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} V^e Robert.

Canada. — Montréal : M. Joseph Stubinger-Pépin ; Le R^d M. Emmanuel Filiatrault, P. S. S. ; La R^{de} Sœur Marie Salomé, *zélatrice très dévote au saint Archange* ; La R^{de} Sœur Marie Arcade, *religieuse de la Providence*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — **Médailles de Saint Michel.** — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon ; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine ; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, métal vieil argent :

16 m/m : 0^f 50 l'unité ; 5^f 50 la douzaine.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

13 m/m : 1^f 25 l'unité ; 16 m/m : 1^f 50 l'unité.

II. — **Médailles de Notre-Dame et Saint Michel.** — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe ; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde ; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine ; 5^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — **Médailles-scapulaires**, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

0^f 60 la douzaine ; 5^f » la grosse. (Aluminium.)

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages :
1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**,
0 fr. 60 le cent. (Édition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zélateurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (*artistiques*) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (*Vierge noire*) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 12 fr.
6. Photogravure « *Imperet* » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, *S. Michel du Guide* 33×43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*.
Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées.

Adresse : Monsieur le Directeur des *Annales*, Mont-Saint-Michel (Manche).

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



8^e-9^e LIVRAISONS NOV.-DÉC. 1914

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL
(Manche).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOS RAISONS « MICHÉLIENNES » D'ESPÉRER (M^{gr} LEPETIT) (p. 193). — BULLETIN : *Nos Défunts*, *l'Union nationale* (p. 206). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 208) ; *Associés* (p. 208) ; *Consécrations* (p. 209) ; *Scapulaires et médailles-scapulaires* (p. 210) ; *Avis aux retardataires* (p. 210) ; *Avis à tous et à chacun* (p. 211) ; *Propagande* (p. 211). — NEUVAINES DES MORTS (p. 212). — LE SCAPULAIRE DE SAINT MICHEL (p. 212). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 214). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 221). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 223).

Nos Raisons « Michéliennes » d'espérer ⁽¹⁾

Contances, le 16 octobre 1914.

MES CHERS CHAPELAINS,

16 octobre ! Ah ! c'est bien la première fois que je vous écris à pareille date ! Depuis que l'image du Mont Saint-Michel illustre son blason, Monseigneur avait fidèlement célébré là-haut l'anniversaire de la visite mouvementée, accordée à son prédécesseur illustre ; je me trouvais moi-même à mon poste, et nous avons pu « *os ad os loqui* ».

La guerre nous a joué ce mauvais tour, accompagné de plusieurs autres, mais j'estime que le tocsin du 1^{er} août a sonné, avec la mobilisation, ce que Maurice Barrès appelle « l'effet d'une vague de fond, un grand remous des âmes. » Jamais les armées de la France ne furent plus chrétiennes ;

(1) Lettre de Monseigneur « notre Directeur. »

jamais ceux qui sont restés au foyer familial n'ont mieux prié et plus généreusement souffert; dans toutes nos églises, il y a foule pour la messe et la communion, et le généralissime de la Milice céleste est ardemment invoqué, en tête des grands saints de la nation. Je ne suis pas surpris qu'en votre « Moustier de Saint-Perron » il se passe des choses fort édifiantes; vous le serez moins encore de savoir que la cathédrale se comporte en digne « mère et maîtresse » des sanctuaires diocésains. En particulier, le 29 septembre et ce soir, ce fut très beau : il y eut un « Sauvez-nous, puissant Archange, les Français sont à vos genoux » qui rappelait celui de nos grandes processions montoises...

16 octobre ! date glorieuse depuis douze siècles, *date nationale*, date plus chère que jamais aux pèlerins de désir et d'amour que nous sommes aujourd'hui ! Laissez-moi allonger mes lignes sur ce thème *particulièrement réconfortant*. Sans doute, mes sentiers sont bien battus, mais le plus beau sermon de la Passion n'est-il pas le récit évangélique ? Au surplus, à mon âge, on est guéri de la crainte des redites, parce qu'on juge de la mémoire de l'auditoire par la mémoire du pauvre prédicateur.

Si Dieu, en confiant la garde de son Eglise à saint Michel, l'a établi protecteur de tous les peuples où la Croix fut plantée, il en a fait le patron *plus spécial de la nation qui fut baptisée la première* dans le sang rédempteur, qui se constitua par la parole *son premier apôtre*, par ses conquêtes *son premier soldat*, et mérita d'être appelée la « fille aînée », « fille de bénédiction et de grâce », comme parlait le Pape Boniface VIII de notre Eglise de Coutances.

Qui donc fut envoyé à Clovis par le « Dieu de Clotilde », si ce n'est l'Ange qui, au siècle précédent, avait porté le Labarum au vainqueur de Maxence, au grand Constantin qui combla à son tour d'honneur et de gloire, en sa cité de Byzance, l'ennemi de Satan ?

Trois autres siècles ont passé. L'Age de la France abaissa son regard sur la Neustrie, et vit combien le berceau normand contenait de promesses, et bientôt saint Michel prenait possession de saint Aubert, puis du Mont Tombe. — Deux autres siècles sonneront ; c'est le premier de nos puissants ducs qu'il conduira au roi de France. Lequel, de Charles ou de Rollon, fit, ce jour-là, la meilleure affaire ? en tout cas, il y eut une signature céleste au traité de Saint-Clair-sur-Epte : « *Archangelus Michael, Dei nuntius.* »

Le rocher, que des solitaires avaient préparé, était digne de recevoir l'oratoire voulu par l'Archange. Saint Aubert ne se le fit pas dire *quatre* fois et, dès le 16 octobre 709, le pieux pontife le consacra, en y plaçant les précieuses reliques apportées du Mont Gargan. Douze prêtres en eurent la garde d'abord, puis le grand Ordre Bénédictin. Childebert le Juste fut « la première tête couronnée qui humilia son front devant l'autel élevé dans ce lieu sous l'invocation du Prince de la Milice céleste. » Bénissons-le, Français, pour cette offrande solennelle du royaume à « Monseigneur saint Michel », pour cette *consécration nationale* du VIII^e siècle.

Saluons, à la suite de Childebert, la lignée presque infinie de tous les princes qui, tout le long des âges, chevaucheront vers le sanctuaire devenu vite célèbre : Charlemagne, que Léon III venait de couronner empereur d'Occident ; Rollon, Robert depuis sa conversion, le Clovis de nos aïeux jusque-là farouches, et qui, devenus chrétiens, « n'eurent après Dieu et la Vierge oncques plus cher patron que saint Michel » : Louis VII, Philippe-Auguste ; saint Louis, deux fois pèlerin et « plus souventes fois bienfaiteur insigne » : Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Charles VI, Charles VII ; Louis XI qui « permit d'ajouter trois fleurs de lys aux armoiries », Louis XI qui, dans un second pèlerinage, « fit mener avecques lui quantité de son artillerie » et institua le fameux Ordre de chevalerie « à l'honneur de Monsieur Saint Michel Archange, premier chevalier

qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement battailla contre le Dragon... et le trébucha du Ciel. » Saluons Charles VIII, François I^{er}, Charles IX... — « Eh bien ! quoi » ? dirait un Montmartrois *du front*, entre un obus et une chanson guerrière : Eh bien ! vaillant soldat, cela ne démontre-t-il pas *l'union intime, séculaire, indissoluble, que Dieu a voulue et fécondée, entre saint Michel qui nous défend et la France qui chérit à jamais son protecteur spécial ?*

Montmartrois, ne le sommes-nous pas tous, depuis que le sang de nos martyrs a inondé « la Butte », depuis surtout que la Basilique, voulue par « le Christ qui aime les Francs » et par la « France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur », la couronne glorieusement, avec la statue d'or de saint Michel ? La grande capitale est un vaisseau qui peut être furieusement ballotté, *submergé jamais* (1), nous le croyons de tout notre patriotisme ; parfois cependant le navire ne fut guère aperçu que par la mâture ! L'apercevait-on autrement, dans les années du quinzième siècle où le roi de France n'était plus que le « roi de Bourges » ? Quand tout sembla perdu, tout fut sauvé par un de ces miracles que Dieu n'accorde qu'à nous. *Non fecit taliter omni nationi*. Saluons, non plus les rois de la terre, mais le Prévôt du Paradis, volant aux marches de Lorraine afin de donner à la nation sa libératrice et sa rédemptrice... Reims ! ici la plume me tombe des mains, trop inhabiles en vérité ; mais notre vénéré Métropolitain, si dévot à l'Archange et à Jeanne d'Arc, me prêtera la sienne, toujours si bien trempée : « Reims, cette merveille que seuls le génie catholique et le génie français associés pouvaient produire, ce précieux écrin de souvenirs où sept siècles de notre histoire s'enfermaient, cette forêt de sculptures et d'ogives, à travers laquelle errait l'ombre de quarante rois venus là pour recevoir, avec l'onction du sacre, la garde de l'idéal civilisateur apporté au monde par

(1) *Fluctuat, nec mergitur.*

l'Évangile ; la cathédrale de Jeanne d'Arc enfin ! » Une relique nous reste cependant, et plus d'une leçon : au seuil de la basilique, entre les deux tours qui ne veulent pas mourir, se dresse encore, immaculée toujours, la statue, l'image sainte de la Pucelle. C'était cela encore, dans le temple dévasté que nous peignait naguères notre fier brancardier l'abbé Achard, à la « messe chantée » à laquelle, entre deux batailles, assistaient et communiaient prêtres et soldats : la statue de Jeanne d'Arc était intacte, « ornée de drapeaux, environnée de lumières. »

Quand un autre demi-siècle eut passé, nous pûmes encore mieux voir à quel point Dieu avait été bon pour nous, en nous sauvant d'un envahisseur qui, après avoir procuré à l'Église des joies immenses, allait se laisser envahir lui-même par l'hérésie.

La France était redevenue « le plus beau royaume après celui des Cieux. » Ce fut plus vrai encore après 1491, quand une de nos plus belles provinces se décida à mettre à la couronne royale un joyau de choix. Précieux et loyal avait été le concours de ses ducs pendant la guerre de Cent ans, mais enfin la Bretagne n'était pas française ! Ah ! de quel coup d'aile notre Archange partit, certain jour, pour inspirer au « gentil roy » de regarder du côté de l'Armor et de la duchesse en sabots. Puis, « survolant » ce Couesnon qui avait « dans sa folie mis le Mont en Normandie, » nous le devinons suggérant à la tant convoitée duchesse Anne d'accorder sa main à Charles VIII. François I^{er} n'aura plus qu'à enregistrer définitivement cette « journée des Bretons », devant laquelle pâlit la journée, pourtant superbe, des 7.000 pèlerins du XII^e Centenaire ! Une fois de plus, les contractants ne durent s'en prendre qu'à l'Archange français.

Nous disions que la Providence avait été deux fois bonne pour nous, à l'approche du Protestantisme. S'il n'entra pas

dans ses mystérieux desseins de l'extirper pleinement, du moins saint Michel en préserva-t-il nos rois. A mesure même que l'hérésie menaçait davantage, la confiance des princes et des meilleurs sujets se manifestait avec plus d'éclat. Henri II présida une Assemblée de l'Ordre de Saint-Michel dans la ville de Lyon, « ce qui n'avait de longtemps été fait... Le jour de saint Michel, le Roy et les Chevaliers furent ouïr la grand-messe avec si grande foule de peuple qu'à peine pouvaient-ils passer. Et la grande solennité fut à l'offerte, en observant les anciennes cérémonies belles à voir. » Le 29 septembre 1568 Charles IX fit faire dans la capitale une procession solennelle : la Cour, plusieurs évêques, les Ordres religieux, une foule innombrable de fidèles y assistaient, suivant les reliques insignes de toutes les églises de la cité. Dix ans plus tard, les huguenots qui s'étaient approchés du Mont-Saint-Michel à la faveur des ténèbres et s'étaient déguisés en pèlerins (reconnaît-on chez nos ennemis de l'heure présente les mêmes *loyaux* procédés ?) criaient déjà : « Ville gagnée ! Ville gagnée » ; mais Louis de la Moricière eut vite fait de les culbuter, et il en fut de même dix années durant ; le sieur de Montgomery en eut la formidable preuve en 1589.

Au cours du grand siècle, saint Michel, vainqueur de l'hérésie, resta sur le trône que nos pères lui avaient élevé. La Reine-mère avait fait sienne cette prière de M. Olier : « Glorieux saint Michel, prince de la Milice du Ciel, je vous reconnais tout-puissant par Lui sur les Royaumes et les États... Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujettissez-le tout à Dieu ». En 1643, Louis XIV recevait le collier de l'Ordre, pour le porter soixante-douze ans.

Louis XV fit don « à l'église de Reims d'un soleil d'argent doré du poids de 125 marcs ; il est soutenu par deux anges : l'un, qui est saint Michel, protecteur de la France, offre à Dieu l'épée royale... » Ce prince, malgré trop d'infidélités à Dieu et au défenseur de ses droits, ne cessa pas de s'intéresser à

« l'Abbaye royale ». Cependant détournons-nous vite de ce XVIII^e siècle voltairien, qui la délaissa dans la personne de ceux qui n'auraient pas dû perdre les traditions de leurs nobles ancêtres et fit dire à un chroniqueur du temps : « Le Mont Saint-Michel est un des plus fameux pèlerinages de la France, particulièrement pour les gens de basse naissance qui y vont par troupes en été ». *Infirma mundi elegit Deus*, après tout ! Détournons-nous de la Révolution qui profana l'Abbaye et ne manqua pas, au temps des « têtes coupées », de l'appeler « le Mont libre », et venons d'un bond à la restauration de la sainte Montagne et du culte de saint Michel, ange de la Patrie toujours.

En 1865, l'État ayant fort heureusement supprimé les prisons, notre évêque Mgr Bravard obtint un bail de location de l'Abbaye. Peu à peu disparurent les étages qui déshonoraient la Merveille et la Basilique elle-même ; la Crypte des gros piliers revit une statue de Notre-Dame-sous-Terre, et saint Michel eut un autel dans le transept nord. Pieusement secondé par les Pères de Saint-Edme, celui dont le cœur nous appartenait, bien avant qu'il eût été apporté au sanctuaire de l'Archange dans l'urne funéraire, eut la joie de voir déjà prospère la Confrérie qu'il avait instituée et que Pie IX avait généreusement bénie. La guerre de 1870 fut le signal d'un grand réveil de foi et ranima la piété envers le Prince des Milices éternelles, et c'est à cette date que remontent les grands pèlerinages depuis longtemps interrompus. Avant la conclusion d'une paix dont les Français d'aujourd'hui ne voudraient point, l'Évêque s'était, par un vœu solennel et public, engagé à élever un monument en l'honneur de l'Ange de la Nation si le diocèse n'était pas envahi, et voilà comment la cathédrale possède cette statue d'argent, très populaire en ces jours d'angoisses, entourée souvent de bonnes âmes en prière, auxquelles j'ai parfois la tentation de dire : « *Insta opportune, importune... argue... increpa !* »

Une suprême consolation était réservée à Mgr Bravard : le Souverain Pontife décernait, le 23 juin 1875, les honneurs du couronnement à l'image vénérée qui représente la victoire de saint Michel sur les puissances de l'enfer. Mais il mourut en face de cette nouvelle Terre promise.

Mgr Germain fut le Josué de ce nouveau Moïse, et goûta ainsi, aux premiers mois de son épiscopat, exactement le 3 juillet 1877, peut-être sa meilleure joie. Un chroniqueur de l'époque a bien dit : « La merveille de l'Occident fut alors la merveille du monde. L'immensité des grèves, la mer grondant dans le lointain, la foule innombrable accourue de toutes parts, la pourpre romaine se détachant à côté de la bure du villageois, les constructions aériennes du moyen âge en face d'un horizon sans limites, les hymnes et les cantiques répétés par des milliers de voix, redits par tous les échos, voilà un spectacle que le pinceau le plus habile ne saurait retracer. Le drapeau du Sacré-Cœur fut porté par des héros de Mentana et de Patay, la bannière d'Alsace-Lorraine par des combattants de 1870, l'épée de Lamoricière par un blessé de Castelfidardo ». L'éloquence fut digne des 12 pontifes et des 20.000 pèlerins; que dis-je? Digne de l'Ange tutélaire de la Patrie. S. E. le cardinal de Rouen devait couronner l'image dressée à l'intérieur de la Basilique, et, pendant qu'il y procédait, l'évêque de Coutances, « perché au haut d'une échelle », (comme il aimait à le raconter), d'une échelle appuyée elle-même sur le sommet de la tour, mettait au front de la statue aérienne le diadème de la France et du monde chrétien.

Il fallut redescendre de ces hauteurs glorieuses et constater que la terre n'est pas le ciel, mais l'épreuve presque ininterrompue! La persécution éclatait bientôt et le culte était transféré, en 1886, dans l'église de la ville, bien vénérable, mais rebelle aux grandes manifestations, et il fallut user de diplomatie pour obtenir la statue du Couronnement et l'autel lamé d'argent!

La célébration du 12^e Centenaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert était réservée à Mgr Guérard, dévot à l'Archange bien avant de devenir son évêque. Inoubliables en vérité furent ces solennités que le pieux pontife prépara avec tout son cœur; que le doux Pie X a « non seulement bénies mais suivies »; qui, en six mois, conduisirent au Mont Tombe 40 archevêques, évêques, abbés et prélats, 42.000 pèlerins; où nos 48 doyennés, surmontant toutes les difficultés, vinrent chanter avec nous les louanges de notre « concitoyen hors de pair ».

Est-ce le dernier mot de saint Michel au cours du présent Épiscopat? Ne nous y résignons pas. *Le fief de l'Archange obtiendra sûrement un jour sa victoire finale : eh bien ! est-ce que le Te Deum pourrait décemment résonner, en notre chère montagne, ailleurs que sous les voûtes de la Basilique ?* Je suis convaincu que Gustave Hervé, depuis qu'il nous « trouve très bien » et qu'il a planté le drapeau dans... la Lorraine, ne trouvera pas l'idée « envahissante » : rendre à un corps merveilleux une âme céleste, à une église son culte et ses prêtres, quoi de plus juste, de plus naturel, de plus heureux ! Vous n'avez pu oublier mon cher Gingatz, ce qui me fut dit un des soirs du Centenaire par un touriste, retour de l'abbaye : « M. l'abbé, votre place est là-haut. C'est un franc-maçon qui vous le déclare ! » Ne faisons pas au Gouvernement l'injure de le croire incapable d'un tel geste après la guerre où tous auront fait grandement leur devoir et en pleine réconciliation nationale. Après tout, celui qui vous écrit, mes amis, ayant exercé « là-haut », un jour d'office pontifical, la fonction de diacre de la messe, l'absence du culte ne remonte pas aux croisades, et enfin je ne sache pas que l'église ait été, en langage officiel, « désaffectée ».

Bref, on trouve et on prie Dieu partout — « l'univers est son temple » — et notre chère Esplanade, avec ses tribunes

de pierre uniques au monde, a vu et, s'il le faut, connaîtra encore des journées bien fécondes. N'attendons pas cette heure si désirable pour déposer d'ardentes prières dans l'encensoir d'or que balance au pied du Tout-Puissant notre cher Archange; *les prières pour nos braves soldats et leurs chefs admirables; les prières pour les chers morts* auxquels « le peseur d'âmes » aura été particulièrement indulgent; les prières des épouses et des mères et de tous ceux qui restent. Mais oui, « nous faisons, nous aussi, notre service de guerre; nous souffrons et nous continuerons de souffrir, nous recommencerons ce que nous avons fait et nous donnerons de nouveau ce que nous avons donné, c'est-à-dire « eux », c'est-à-dire nous-mêmes. *C'est notre manière de faire la guerre « et de mériter. »*

Qu'elle est belle la réponse de saint François de Sales à la dirigée qui lui écrivait : « Mon Père, quand j'ai mal à la tête, je dis un Pater en l'honneur de la Couronne d'épines ». — « Ma Fille, ce n'est pas défendu, mais je voudrais, moi, employer la Couronne de N.-S. à obtenir *une couronne de patience autour de mon mal de tête. »*

Enfin prions pour nos alliés valeureux. Les plus anciens sont les Russes qui, s'ils ont été séparés du centre de la Catholicité, n'ont rien perdu de leur dévotion au Prévôt céleste; les icônes de saint Michel sont spécialement en honneur dans la « sainte Russie »; le nom de saint Michel y continue d'être souvent porté par les archiducs et les tzars eux-mêmes. Ayons confiance que la branche immense, séparée depuis tant de siècles du tronc vigoureux, s'y regrefferá bien un jour, et ce jour sera hâte par la noble promesse de Nicolas II à la catholique Pologne, *la promesse à laquelle aura souri l'Ange de l'Église universelle*, de lui rendre ses garanties, sa langue et sa religion.

Elle est réellement « cordiale » l'entente de nos « voisins » de la Grande-Bretagne, et nous aurions mauvaise grâce à faire allusion à nos vieilles discordes. Il y a beau temps d'ailleurs

qu'ils ont condamné le bûcher de Rouen, et ne disaient-ils pas, en débarquant leurs belles troupes : « Jeanne d'Arc nous aura pardonné » ?

Leur saint Georges est un fameux chevalier, et s'allie si « cordialement » au nôtre qu'ils ont un ordre militaire de « saint Michel et de saint Georges », dont la croix porte, au centre, l'effigie de l'Archange avec l'inscription : « *Auspicium melioris ævi* ». Ne sommes-nous pas d'ailleurs, eux et nous, Normands? Nous leur avons envoyé saint Anselme, de l'abbaye bénédictine du Bec; c'est notre duc Guillaume qui les dota de leurs cathédrales les plus belles; et notre fête du 16 octobre était célébrée chez eux au siècle même de l'Apparition, « *qui dies etiam in Anglicanis celebris exstitit.* » En 1793, l'Angleterre pratiquait la vraie liberté et la vraie égalité en accueillant nos prêtres jetés à la porte de leur patrie. En 1914, il y a quinze jours peut-être, elle les pratiquait encore, puisque, en plein Londres, sur un parcours de trois kilomètres, une immense procession se déroulait en récitant le Rosaire.

Prions pour le noble peuple belge et son vaillant souverain; *ils sont les artisans de notre salut national.* Nous n'en sommes pas surpris, nous qui savons leur particulière dévotion à l'Archange. Leur cathédrale de Bruxelles lui est dédiée comme à Sainte-Gudule; leur Hôtel de Ville a sa statue au plus haut de la tour. A la nouvelle que l'état-major ennemi l'occupait, j'eus peine à contenir un reproche à saint Michel, puis il me sembla l'entendre : De quoi, après tout, es-tu si étonné? *est-ce que Satan n'est pas à mes pieds plus que jamais? Satan, c'est le mensonge*, et n'ont-ils pas appelé « chiffon de papier » leur parole d'honneur; ne disent-ils pas que les Français ont brûlé Reims, qu'ils ont déclaré les premiers la guerre : *Accusator fratrum! Satan, c'est l'orgueil*, et n'ont-ils pas la prétention de soumettre l'univers à la toujours plus grande Allemagne, à l'unique vraie « Kultur », négation de toute foi et de tout respect? Il me faut bien vous donner le temps du mérite et de la réparation, mais après! « *Neque locus inventus est eorum*

amplius in cælo ». Je m'inclinai et conclus qu'en comparant certain empereur à certain roi des Huns, on devait, en tout droit, des excuses à Attila.

Prions avec nos Souverains Pontifes, tous amis de la France. Avec Léon XIII, qui disait souvent à nos évêques, parfois inquiets sur nos responsabilités publiques et privées : « Il y a une nation qui a vis-à-vis de l'Église une mission providentielle, c'est la vôtre, *gesta Dei per Francos, et Dieu n'a pas encore cherché celle qui remplacera la vôtre* ». — Avec Pie X, qui disait, il y a trois ans à peine, à l'humble délégué de l'évêque de Coutances (vous m'en êtes témoin, mon cher Gingatz) : « J'aime la France, et je sais qu'elle aime le Pape » ; et le Saint-Père ajouta un mot que je n'ai pas cru pouvoir citer à nos lecteurs et que je vais dire maintenant. A propos du décret sur la communion des enfants je comparais la docilité de la France à... celle de nos voisins de l'Est, et le Pape leva les bras au ciel (vous m'êtes encore témoin) : « La Germania! ah! la Germania! ». Qui de nous n'a présentes à la mémoire les paroles de Pie X à nos cardinaux sur les destinées de notre Patrie?

Prions avec le nouveau Pontife qui écrivait hier à Mgr l'évêque de Tarbes, en rappelant le pèlerinage qu'il fit à Lourdes l'an passé : « Le salut et la prospérité de la France ne nous tiennent pas moins à cœur qu'à nos prédécesseurs ». Bref, je ne suppose pas que le télégramme à Guillaume II, à l'occasion du bombardement sacrilège de Reims, fut pour lui annoncer qu'il retirait à la France le Protectorat des Chrétiens d'Orient!!

J'ai fini ces trop longues pages, que l'on me pardonnera en les traduisant ainsi : Confiance toujours, saint Michel est avec nous, mais il nous crie : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Mes chers Chapelains, on me questionne de plusieurs côtés : « Et vos Messieurs du Mont-Saint-Michel » ? Je vais répondre par la même occasion. *Mes Messieurs* sont bons prêtres,

partant bons Français. Ils sont jeunes, et je leur fis parfois remarquer que ceux qui n'avaient pas connu 1870 ne pouvaient sentir comme nous autres. M. Paul Deschanel, parlant sur M. de Mun, m'a donc pillé, moi pauvre ! : « Comme tout Français digne de ce nom, il datait de l'année terrible ». Mais leur France est bien aussi « celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal et de Bossuet, de Lacordaire et de Pasteur ». Et puis, ils vont *dater de 1914*, où l'on vieillit à toute vitesse.

Or donc, « mon Monsieur Gingatz et Ranulphe », dès le lendemain de la mobilisation, prépara un « baluchon » modeste, s'attendant, comme auxiliaire, à aller conduire une armée... de bœufs pour le ravitaillement ! Le recrutement l'a invité à *patienter en restant prêt*, ce qu'il fait bien simplement. — « Mon Monsieur des Isles et Baoul », d'abord exempté, fera tout son devoir s'il est déclaré, en novembre, « bon pour le service ». « Quand et comme Dieu voudra », disent-ils tous les deux. S'ils viennent à quitter le cher sanctuaire où ils eussent pu servir aussi la France, deux choses sont certaines : d'abord les « baluchons » se gonfleront de scapulaires de saint Michel (ils furent si admirablement protecteurs en 1870!) et de médailles bénites, qu'ils offriront d'ailleurs — M. le Ministre peut m'en croire — à bon escient ; et puis, leur Père en Dieu les bénira avec effusion, et leur Directeur aura une belle occasion de mérites. A pareil intérim il n'ose songer. Il est vrai que nos *Annales* verraient un carnet bleu... et blanc et rouge, et des chroniques!...

Mes chers Chapelains, j'ai trouvé le moyen de ne pas vous priver tout à fait de paroles académiques ; écoutez M. Maurice Barrès et M. René Bazin.

« Effroyable guerre, oblige-nous à constater qu'à notre insu peut-être nous vivons du vieil héritage des vertus chrétiennes et que nous n'aimons rien d'autre. — Les gens à cette minute sont singulièrement remués, ils placent leurs espérances et ils prennent leurs réconforts loin du monde

où nous enferment les Voltaire et les Diderot. Ces beaux esprits ne sauraient pas nous persuader que toute grandeur vient du sacrifice. Ils ne sont pas une digne nourriture pour les héros et pour les mères des héros. » (Maurice Barrès.)

« Chacun doit faire de son mieux pour avoir l'âme impassible, mais surtout garder la fierté des premiers jours. Vous collaborez à la grandeur française. Quelle que soit votre condition, pauvres et ignorés, vous êtes des nobles si vous êtes généreux en ce moment, des créatures de choix qui serez récompensés par la valeur de toute votre race. Ayez cette fierté et qu'elle transforme l'épreuve. Elle est raisonnable, elle est nécessaire, elle est un signe d'avenir, car nous sommes à une de ces heures-là où ce qui reste de sain et de saint apparaît, se renouvelle, grandit, refait la nation. » (M. Bazin.)

Saint Michel vous ait plus que jamais en sa sainte garde, mes chers Chapelains !

J. LEPETIT.

Prélat de S. S.

Vicaire général.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 7 novembre et samedi 5 décembre, messe pour nos Zélateurs et Bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 29 novembre au 7 décembre ; la seconde, du 24 décembre au 1^{er} janvier.

Monseigneur l'Évêque a daigné en approuver et bénir les Intentions, que nos chers Associés adopteront avec empressement pour y rapporter encore les prières et les bonnes œuvres de chacun des deux derniers mois de l'année 1914.

Dans la Neuvaine de novembre, nous nous proposerons de soulager NOS DÉFUNTS, détenus par la Justice divine dans les flammes du Purgatoire. Nul doute que la charité de nos amis ne se consacre volontiers à cette œuvre de délivrance. Nous plaignons, à juste titre d'ailleurs, les malheureux soldats que la fortune de la guerre livre aux mains de leurs ennemis. Le sort des prisonniers est lamentable de tout point. La Sainte Vierge n'a-t-elle pas, un jour, demandé à l'un de ses serviteurs, saint Pierre Nolique, d'instituer en son honneur et sous son maternel patronage, un ordre destiné à la libération des captifs ? C'est de ce désir qu'est né l'Ordre de la Merci. Hélas ! combien de captifs en Purgatoire, auxquels on ne pense pas ! Et il nous est loisible et facile de les consoler, de les soulager, d'abrégier leur captivité ! Nos soldats morts au champ d'honneur ont un droit tout particulier à nos prières et à nos sacrifices. Nous ne leur refuserons ni les uns ni les autres.

En décembre, nous ramènerons notre pensée vers LA PATRIE, de laquelle, seul, le souci de venir en aide à nos frères, vivants et morts, est capable de nous distraire. Nous fléchirons le Ciel par nos supplications. Le succès de nos armes fera l'objet de nos prières ; mais en le demandant à Dieu, nous aurons garde de nous arrêter à l'ambition, si légitime soit-elle, de la victoire sur nos ennemis. La France doit sortir de cette terrible épreuve grandie et fortifiée. Il faut qu'elle redevenue la France généreuse, libre et chrétienne, la terre classique des desseins désintéressés et des entreprises généreuses. En un mot, il faut qu'elle soit le champion de la justice et le soldat de Dieu, puisque telle est sa vocation providentielle.

Or nous avons vu, ces derniers temps, se produire trois faits merveilleux. On les a qualifiés de « prodiges » et de « miracles » et ce n'est pas trop dire. Nous avons assisté à l'union dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice : union soudaine, inespérée, étroite, de tous les partis, de toutes les classes, pour la défense de la Patrie. L'ennemi escomptait nos divisions intestines, les défections et les révoltes devant le péril. Il se trompait. Dans un élan admirable les efforts ont été coordonnés et l'on a vu, sous ce rapport, des « conversions » étonnantes. Les peuples aussi se sont tendu la main par dessus les frontières, par dessus les mers. Tandis que le Japon et la Russie, aux prises hier encore, se prétaient aujourd'hui un mutuel appui, l'Angleterre, « l'ennemie séculaire », comme nous l'appelions, combat à nos côtés, sur notre territoire ou dans les plaines de l'héroïque Belgique. Union factice et précaire, dira-t-on, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ? Oui !... Nous verrons bien...

Il est évident, au surplus, que l'union sous les drapeaux s'est nouée devant les autels. Le retour à Dieu a été spontané, général,

sincère. Voilà bien ce qui émeut les sectaires et nous vaut de mesquines représailles. Là encore, nous trouverons motif à prier, pour que l'union dans la religion persévère et s'accroîtse.

Enfin, la guerre étant par excellence l'école du sacrifice, nous réapprenons chaque jour ce que nous avons oublié : l'abnégation. L'hécatombe est sanglante, immense, mais elle est unanime et généreuse. De notre côté brille la bravoure la plus chevaleresque. Si nous nous sacrifions, c'est à la cause de la civilisation et de la justice, sciemment et volontairement. Depuis le général en chef jusqu'au plus humble des soldats, un même sentiment anime nos armées : sauver la France, asile de la culture limpide et désintéressée.

Eh bien ! il faut que le triple prodige, réalisé au son du canon, se poursuive dans la paix reconquise. Nous proposons cet objectif à la piété de nos associés.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le Diplôme : M^{me} la Comtesse de Prunelé, de Fresnay-l'Évêque.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} septembre au 20 Octobre 1353 associés ont été enrôlés par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Alençon, Avranches, Aix-en-Provence, Argentré, Arcueil, Avrillé, Aubigny-sur-Nère, Aurenas, Alexain, Beaulieu, Bourges, Bois d'Amout, Bricquebec, Brest, Beaumont-sur-Sarthe, Benzeville, Binic, Cette, Chambéry, Canisy, Cerisay, Creully, Charleville, Clermont-Ferrand, Caen-Coulouvray-Boisbenâtre, Clémont, Champtocé, Castelnau-Magnoac, Culan, Cholet, Condrieu, Cerisy-la-Forêt, Charmes-sur-Moselle, Dirinon, Deservillers, Escatalens, Fougères, Fretterans, Guémené-sur-Scorff, Grand-Fougeray, Granville,

Ger, Galargues, Gignac, Guingamp, Gonnevillle, Hartford, Hyères, Hénon, Ile-aux-Coudres, Jonzac, Lyon, Landerneau, Le Fuiet, Les Chambres, La Jumelière, La Chapelle-du-Chêne, Le Mans, Le Caillaud, Laval, Lezignan, Lectoure, Laon, Laigle, Morlaix, Mortagne, Mamers, Mérien, Mèze, Montpellier. Mont-Saint-Michel, Montbaud, Marseille, Meneton-Salon, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Niort, Paris, Pervençères, Pau, Pontorson, Perpignan, Ploujean, Plaisance-du-Touch, Pouilly-en-Auxois, Poissy, Pont-de-l'Arche, Pont-Saint-Pierre, Ponts-de-Cé, Pagny, Renazé, Rennes, Rouen, Saint-Quay-Portrieux, Saint-Brieuc, Saint-Gildas de Rhuys, Saint-Nabord, Saint-Hilaire des Landes, Saint-Varent, Saint-Michel de la Forêt, Saint-Rémy des Landes, Saint-Girons, Saint-Nazaire, Saint-Lambert du Lattay, Saint-Lô, Saint-Sauveur de Pierrepont, Saint-Guillaume d'Upton, Saint-Martin aux Arbres, Saint-Pierre du Regard, Saint-Aubin de Terregatte, Saint-Vincent-les-Bragny, Saint-Vincent de Typosse, Saint-Malo, Soissons, Saulges, Soligny-la-Trappe, Servian, Tours, Tourouzelle, Urou, Vains, Valognes, Vézélise, Vizelle, Villefranche, Vallet, Vire, Virandeville, Viverols.

CONSECRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

1^{er} SEPTEMBRE : Émile Richard ; Fernand Milland ; Hippolyte Labarthe ; Germaine Azimon ; Émèlie Labarthe, de Cette. — 2 SEPTEMBRE : Jean-Marie Brunié, de Beaulieu ; Marguerite de Bourmont, de Chalons-sur-Marne ; Bernadette de la Barre de Nanteuil ; Isabelle de la Barre de Nanteuil ; Renaud de la Barre de Nanteuil, de Cherbourg. — 4 SEPTEMBRE : Jacques-Marie-Joseph Bertin de la Hautière ; Annick-Marie-Noémie Bertin de la Hautière ; Jehan-Marie-Alain Bertin de la Hautière, de Valognes. — 8 SEPTEMBRE : Édouard-Henry Meunier ; Raoul-Edgar Meunier ; Edith Meunier ; Maurice Meunier, de Saint-Malo. — 9 SEPTEMBRE : Louis Farra, de Saint-Chamond. — 20 SEPTEMBRE : Fernand Porreweck, de Charlevoix. — 22 SEPTEMBRE : Robert d'Avenel, de Henesse. — 24 SEPTEMBRE : Yvette Moreau, de Oger. — 29 SEPTEMBRE : Maria-Clémentine-Julienne Lesné, de Saint-Erblon ; Agnès Van Maele ; Walter Veys ; Michel Veys ; Germaine Veys, de Thiel ; Albert Vermeulen, de Gand ; Louis-Marie-Donatien Jalaber, de Nantes ; André Fénéon ; Georges Fénéon ; Jean Fénéon ; Anne-

Marie-Bernardette Larmier; Gabriel-René Forquet; Jeanne-Louise Galvagne; Raymond Lenoir; Paulette Lenoir, *de Nuits-Saint-Georges*; Joseph Bordier, *de Rennes*. — 2 OCTOBRE: Gilbert Jeannet; Gilberte Jeannet, *de Saint-Varent*. — 3 OCTOBRE: Alban-Jean-Marie Dufaur, *de Saint-Gironz*; André Rouanet, *de Antignac*; René-Yves Gourio, *de Binic*. — 6 OCTOBRE: Louis-Xavier Calvet, *de Castres*. — 7 OCTOBRE: Anne Corroyer; Françoise Touchard, *de Mamers*. — 8 OCTOBRE: Marcelle-Alice-Andrée Delamaire, *de Yvetot*; Jeanne Lechevalier; Yvonne de Tonquedec, *de Morlaix*. — 9 OCTOBRE: Rose-Marie-Madeleine Bonnard, *de Livron*. — 13 OCTOBRE: Jean-Marie Arnaud, *de Ville-sur-Jarnioux*. — 16 OCTOBRE: André Pasquis; Roger Pasquis; Robert Lamain; Rolland Lamain, *de Pont-Saint-Pierre*.

SCAPULAIRES ET MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — Nous attirons de nouveau l'attention de nos zélatrices sur le tarif publié pages III et IV de la couverture du présent numéro. Elles se souviendront toutefois que ce tarif est loin d'être complet. Demander aux Bureaux des *Annales* le catalogue des objets de piété. Le Ministre de la guerre ne saurait empêcher notre propagande, puisqu'elle ne manque jamais à la discrétion imposée par le protocole!

AVIS AUX RETARDATAIRES. — Il est d'usage que fin octobre ou commencement de novembre, nous présentions une quittance à ceux de nos abonnés qui ont oublié de renouveler leur abonnement en avril. Nous sommes disposés à nous conformer cette année encore à l'usage reçu. Mais — nous l'avouerons sans détour — nous sommes très embarrassés.

D'une part, la guerre a bouleversé le pays; nombre de nos amis sont partis sans laisser d'adresse. Où les prendre?

D'autre part, la Poste est fiévreuse, désemparée parfois. Saura-t-elle mener à bien nos recouvrements?

Enfin — et c'est là le plus gros de nos soucis — nous avons élevé, (c'était nécessaire), pour les nouveaux abonnés le taux de l'abonnement à 2 fr. 50, *obligatoirement*, tandis que pour les anciens, disions-nous en juin, ce sera comme par le passé: 2 fr., *si l'on y tient*. . . 2 fr. 50, *si l'on comprend*.

Pouvons-nous porter sur les quittances postales la somme de 3 fr. (2 fr. 50 d'abonnement + 0 fr. 50 de frais de recou-

vrement)? Ou bien devons-nous nous contenter des 2 fr. habituels, augmentés des frais de poste?

Dans le second cas, nous faisons une perte réelle. Dans le premier, nous risquons de faire. . . des mécontents.

La SOLUTION PRATIQUE, à laquelle nous supplions que se rallient tous nos amis, est la suivante: qu'ils nous envoient un mandat-poste, mandat-lettre ou bon de poste de 2 fr. 50. De la sorte, ils n'auront PAS PAYÉ UN CENTIME DE PLUS et nous auront donné le moyen de continuer notre œuvre. Ils nous auront, au surplus, épargné le travail et les risques d'un recouvrement hasardeux.

Passé le 8 décembre, nous serions dans la nécessité de procéder à la présentation des quittances, établies au taux de 3 francs.

AVIS A TOUS ET A CHACUN. — En ces derniers temps, il nous a été envoyé quantité de *timbres-poste* en paiement de diverses commandes. Force nous est de rappeler à nos correspondants que ce mode de paiement n'offre aucune garantie de sécurité. Que la lettre soit égarée, et tout est perdu. Que l'on veuille bien employer les mandats ou bons de poste, dont le talon servirait, le cas échéant, à amorcer une réclamation.

PROPAGANDE. — Le moment est favorable à la propagande:

- 1° *Recrutons de nouveaux associés;*
- 2° Distribuons les *Litanies* de saint Michel, la *Consécration*, la *Prière pour la France* (voir page IV de la couverture);
- 3° Propageons la dévotion à saint Michel et aux Saints Anges par le *Chapelet de saint Michel*.



Neuvaine des Morts

Nous nous donnerons garde de supprimer, cette année, la traditionnelle neuvaine de services funèbres pour nos Morts. N'avons-nous pas des motifs nouveaux et pressants de redoubler de prières en faveur des pauvres âmes du Purgatoire ?

La guerre précipite chaque jour, par centaines, par milliers, dans leur éternité les vaillants soldats, nos défenseurs.

Nous n'insisterons pas sur ce point. Il est évident que nous avons plus de raisons que jamais d'implorer la miséricorde divine pour nos défunts.

Nos zélateurs et zélatrices, nos bienfaiteurs, nos associés ; les parents et amis des uns et des autres ; nos soldats tués à l'ennemi ou qui ont succombé à leurs blessures dans les hôpitaux, ... tous réclament l'assistance de nos prières.

Que l'on veuille bien se hâter de nous envoyer les *recommandations* et les *offrandes*, afin que nous puissions commencer la neuvaine de services, **dès le 28 Novembre**. Nous comptons sur l'empressement habituel de nos correspondants.

Nous sommes très en retard ! Les événements en sont la cause !

Le Scapulaire de Saint Michel

L'ARTICLE paru sous ce titre dans le dernier numéro des *Annales* a produit une certaine impression parmi nos lecteurs. De tous côtés, les demandes de scapulaires ont afflué à nos bureaux.

Nous voulons redire aujourd'hui que le scapulaire de saint Michel est considéré comme une sauvegarde efficace contre les dangers matériels, causés le plus souvent par les esprits mauvais, dont saint Michel est l'adversaire irréductible et toujours victorieux. Aux faits de protection que nous avons cités, il nous serait loisible d'en ajouter d'autres qui sont tout récents. La discrétion seule nous retient. Nous espérons

qu'elle nous permettra de parler un peu plus tard. Le scapulaire de saint Michel est le véritable bouclier du soldat chrétien.

Nous rappelons en outre que nous ne pouvons ni imposer ce scapulaire par correspondance, ni déléguer à d'autres prêtres notre propre pouvoir.

En vertu d'un indult pontifical du 22 mars 1912, il est permis aux soldats des armées de terre et de mer de s'agrèger aux scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, du Sacré-Cœur de Jésus, de la Passion, de l'Immaculée-Conception, de saint Joseph, de saint Michel et de tous les autres scapulaires, en recevant simplement la Médaille-Scapulaire représentant d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur-Sacré, et de l'autre la Sainte Vierge, sans aucune imposition préalable des scapulaires de laine, pourvu que cette médaille ait reçu d'un prêtre ayant les pouvoirs, autant de bénédictions que l'on veut de scapulaires différents. Cette agrégation vaut pour le reste de la vie.

Nous pouvons envoyer aux soldats en campagne, directement ou par l'intermédiaire de leurs familles, des médailles-scapulaires bénites, à l'effet de remplacer à la fois les scapulaires du Mont-Carmel, de la Passion, de l'Immaculée-Conception et de saint Michel.

Nous pouvons aussi leur faire parvenir le scapulaire BÉNIT de saint Michel. Nous ne redirons jamais assez que de le porter avec dévotion constitue un titre à la protection de l'Archange.

En tout état de cause, nous demandons que l'on nous donne le nom et un prénom du soldat auquel sont destinés le scapulaire ou la médaille. Nous les inscrivons sur le registre de l'Archiconfrérie de saint Michel (du Mont-Saint-Michel) ou sur celui de la Pieuse Union, selon le cas, pour que, de ce chef, le nouvel associé participe aux faveurs et privilèges de ces associations : indulgences nombreuses, messe tous les lundis, etc... Aucune obligation ne résulte de cette inscription ; on conseille seulement d'invoquer chaque jour saint Michel. La formule importe peu, d'ailleurs : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement. — Saint Michel, priez pour nous ; sauvez la France... »

On recommande aux soldats d'attacher solidement la médaille au cordon de la plaque d'identité.

Beaucoup de soldats ont promis un pèlerinage au Mont-Saint-Michel si nous obtenons la victoire et s'ils reviennent sains et saufs ; leurs familles ont fait le même vœu. Rien de plus efficace pour nous concilier les faveurs célestes.

Chronique du Mont Saint-Michel

27 Octobre 1914.

LA guerre nous a plongés, de prime abord, dans le plus morne silence. Elle a apaisé soudain la rue, les remparts, la grève, la baie toute entière, le paysage à trois lieues à la ronde. Il nous a paru, depuis lors, qu'avant le 2 août nous percevions régulièrement la sirène du tramway qui, par la côte, relie Avranches à Granville, ou bien encore le passage des trains sur le viaduc de Pontaubault ; au lieu que, maintenant, nous n'entendons plus le moindre bruit. Solitude complète, profonde, comme à la Grande-Chartreuse, comme au Grand Saint-Bernard, comme dans l'une quelconque des îles désertes de l'Océan. Que de fois nous avons tendu l'oreille pour essayer de saisir, par delà les sables, le signe de vie ! C'était le jour : les hirondelles et les martinets, en haut, évoluaient, reprenant à mille fois leurs plus savants virages ; les mouettes et les goélands, en bas, se disputaient leurs proies. Nous songions, nous, devant ces spectacles, aux prouesses des aviateurs et à la mêlée des combattants. — C'était la nuit ; les rayons de la lune traçaient sur les eaux des sillons d'argent et mettaient au front du monument des auréoles blondes, pailletées d'or. Nous voyions, nous, des bivouacs endormis et des chevauchées fantastiques. Le *Rêve* de Detaille frôlait nos imaginations. L'image de saint Michel dominait le tableau.

Le Mont Saint-Michel demeurait dans un isolement farouche. Nous l'avons écrit, ici même, voici tantôt deux mois : nous sommes privés de notre petit tram. Jadis, en déchirant nos oreilles, le sifflet de la machine nous avertissait du moins de l'heure qui s'écoulait. Il a fallu se déshabituer de l'entendre, et ce fut dur.

Le mois d'août passa ainsi, sans que le ramage de très rares voyageurs parvint à nous ravir à notre songerie.

*
* *

Le seul instant du jour où se manifeste un peu d'animation est celui de l'arrivée du courrier. Les lettres attendues du front ou des dépôts, les journaux surtout, provoquent les réflexions et les commentaires.

Hélas ! il fut un temps — jusque vers le 10 septembre — où, à travers le voile des communiqués de guerre, on devinait avec épouvante de mauvaises nouvelles. De la frontière belge à la Marne, notre armée battait en retraite. Quelle confiance il nous a fallu faire au généralissime ! quels efforts pour soutenir les âmes à la hauteur des circonstances ! Sur notre îlot, nous n'avions pour nous éclairer et encourager que le lacanisme des *Bulletins* et le « délayage » dont les entouraient les journalistes de bonne volonté. Nous avions, par bonheur, les sonneries martiales et l'optimisme résolu de M. de Mun. Pas un seul jour le grand patriote ne s'est départi de sa confiance. Aux plus mauvais jours, sa foi dans le succès est demeurée intacte ; la carte sous les yeux, il a suivi pas à pas nos armées et supputé l'une après l'autre nos chances de victoire. Il a trouvé sa récompense dans cette bataille de la Marne où se sont vérifiées ses prévisions. Mais voici que M. de Mun est mort : la guerre a eu raison de son cœur. Il suffit de sortir de son « trou » pour mesurer la place que cet homme avait prise, en ces dernières semaines, dans l'opinion publique. Le journal qu'il faisait le confident de ses pensées est recherché, lu et apprécié aujourd'hui par des gens auxquels on n'aurait jamais pensé, il y a deux mois. Signe des temps ? Oui. L'unanimité nationale s'est faite autour d'une idée haute, dont M. de Mun était l'organe et comme l'expression vivante et vibrante.

Les journaux régionaux sont nos informateurs les plus rapides et les seuls réguliers. Les journaux de Paris nous arrivent avec vingt-quatre heures de retard, quand ils arrivent. Généralement, la Presse se montre patriote sans défaillance. Depuis l'ouverture des hostilités, on pourrait se permettre de lire, en réservant l'avenir, presque tous les journaux, sans distinction d'opinion. Il paraîtrait néanmoins que certains plumitifs,

victimes d'une phobie atavique, ont éprouvé encore quelques sursauts d'anticléricisme. Plaignons ces malheureux, qui méconnaissent à ce point leur devoir et la situation vraie du Pays. S'ils étaient capables d'ouvrir les yeux pour voir, ils seraient stupéfaits, j'en suis convaincu, de constater que leurs perfidies profitent à l'ennemi commun et à lui tout seul. Ils cesseraient de calomnier.

En dehors des journaux, nous n'avons guère de distractions. Pas même celle que s'offrent, en tout temps, les paysans qui habitent dans le voisinage des lignes de chemin de fer : regarder passer les trains. Il faut reconnaître pourtant que, à partir du 1^{er} septembre, un fait nouveau s'est produit chez nous : nous avons vu des réfugiés. Les Belges sont arrivés les premiers, bientôt suivis par des fuyards... de grande envergure. Ceux-ci, du moins, n'auront pas attendu que les Allemands soient en vue. Ils sont partis tout de suite ; ils s'en retourneront de même. Or les réfugiés de la Belgique et de nos départements envahis, les Parisiens encore, nous ont valu une reprise des affaires, si je puis dire, au commencement de septembre, reprise bien modeste, sans mentir. Quand même, les magasins ont re-montré leurs bibelots et les hôtels ont re-trouvé quelques clients. L'invasion a causé ce prodige. Quand on est hospitalisé en Basse-Normandie ou dans la région de Rennes, on ne saurait s'interdire de visiter le Mont en touriste ou en pèlerin. Les pauvres gens racontent les péripéties de leur exode, les horreurs commises par l'ennemi, les dangers courus, la misère endurée. On les écoute, on les plaint. Voici des mineurs de Mons, des métallurgistes de Charleroi, des verriers, des cultivateurs. Nos compatriotes des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, de la Somme font bonne contenance sous l'épreuve. Leurs récits inspirent la pitié.

Certains semeurs de mauvaises nouvelles provoquent un sentiment tout autre : ils ont failli, un instant, démoraliser la population. La lumière fut faite assez tôt et l'attente calme et résignée ne fut plus troublée désormais. Les alarmistes en

furent pour leurs frais. C'était le 1^{er} septembre. Trois semaines plus tard, on essaya d'un autre air : une victoire fantastique fut annoncée. Ah ! que ces coquins connaissent bien notre tempérament français !

*
*
*

Les chaînes ont disparu de la porte de la ville. Elles étaient devenues un objet d'amusement pour les enfants. Mais la garde est plus attentive que jamais. L'abbaye ne s'ouvre qu'aux visiteurs munis de sauf-conduits, et j'entends encore une femme récriminer avec amertume et impertinence contre le « maboulisme » du gardien qui venait de l'éconduire. Oh ! que ce gardien était donc avisé !

Les premiers blessés ont fait leur apparition dans nos murs le 11 septembre. Les chers enfants se promènent au bras de leurs dévoués bienfaiteurs. D'où viennent-ils ? De partout à la ronde : des hôpitaux temporaires établis à Granville, à Avanches, à Ducey, à Antrain, à Pontorson. De ces localités, le chemin qui mène à la Merveille est relativement court et facile. La visite est agréable. L'accueil des Montois est parfait. A l'heure où j'écris, l'abaissement de la température a ralenti un peu le mouvement, depuis la mi-octobre.

On avait promis de nous confier des blessés et des convalescents. Une imposante Commission, composée d'un général et de plusieurs messieurs galonnés vint un soir et prit des dispositions. L'alarme fut donnée, le linge préparé, les lits dressés. Tout était prêt ; tout est prêt encore. Et les blessés sont attendus toujours. A la réflexion on a bien pu se dire en haut lieu qu'un hôpital au Mont Saint-Michel était une chimère. Du pain, nous en trouvons à peine pour nous ! Point de pharmacien... et point de tramway. Ah ! si nous avions seulement deux trains par jour ! Non ! Pas un.

Pour les mêmes impérieuses raisons, les réfugiés n'ont fait que toucher barre chez nous. La charité de nos concitoyens a trouvé d'autres moyens de s'exercer : la quête pour la Croix

Rouge a produit une somme rondelette ; des lits ont été fournis à l'ambulance de Pontorson ; femmes et jeunes filles ont lavé et raccommodé le linge, puis tricoté avec enthousiasme pour les combattants. Une délicatesse exquise a inspiré et conduit cette dernière œuvre. Nos Montoises y ont mis tout leur cœur. « C'est curieux, disait l'une d'elles ; on aime bien mieux son travail quand on le fait pour les autres. » — Enfin, en faveur des réfugiés belges et français, une vente de petits drapeaux a été organisée pour le 25 octobre. Elle vient de rencontrer un plein succès.

On s'emploie donc, dans la solitude, à soulager la misère d'autrui. Puisse ce spectacle avoir imposé à certains promeneurs un peu de cette noble gravité qui est de mise aujourd'hui. Allez où vous voudrez, vous ne rencontrerez guère que des visages soucieux, sur lesquels la pensée intérieure s'imprime douloureusement. Le monde matériel est le même, pourtant tout est changé. Si vous avez observé une éclipse totale de soleil, vous avez été frappé du silence soudain de la nature et de la lividité des visages humains. Eh bien ! il y a quelque chose de cela, partout, dans notre vieille Europe, depuis que la guerre y paralyse la vie normale. Il est d'autant plus douloureux de croiser des fêtards vieillissés qui continuent de s'adonner à la débauche, tandis que la fleur de la jeunesse se sacrifie pour leur assurer la paix. Non, je ne connais pas de contraste plus lamentable. Les malheureux ! ils devraient, au moins, nous épargner cette torture. Mais ils ont tout perdu, jusqu'à la faculté de rougir.

* * *

Ah ! que le glorieux défilé de nos blessés est autrement consolant à voir ! Pas un découragé, pas un mécontent. Tous ont un « merci » à Dieu, qui a permis qu'ils « n'eussent que ça » ; tous sont prêts à affronter de nouveaux périls. Beaucoup se sont agenouillés devant la statue de saint Michel. Tel capitaine, visiblement protégé d'En-Haut, dans une rencontre meurtrière,

remercie l'Archange et reçoit son scapulaire. Tel soldat proclame qu'il lui doit la vie...

Je ne parle pas des familles qui ont continué de recommander à l'Ange des Batailles le sort de leurs chers soldats. Elles sont venues de plus en plus nombreuses, depuis notre dernière chronique. Leur piété se donne libre cours : tantôt on récite le chapelet en commun, tantôt on fait le Chemin de la Croix en groupe. Le 14 septembre, les « Mouettes Montrougiennes », au nombre de trente, ont fait un premier pèlerinage ; elles en ont fait un second le 29. Si je ne m'abuse, la solennité de celui-ci ne leur parut pas plus douce au cœur que l'intimité de celui-là.

Et n'est-ce pas un double pèlerinage que font chaque jour, matin et soir, nos bons paroissiens, soit qu'ils assistent au saint Sacrifice, soit qu'ils reçoivent la Bénédiction du Très Saint Sacrement ? A certains jours, ils se rencontrent en plus grand nombre ; c'est qu'il s'agit de confier la cause de la France à tel ou tel saint, plus puissant ou plus enclin à nous obliger. Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de Notre-Dame de la Merci, de la sainte Croix, de saint Aubert, de saint Lô, de saint Rémy, des saints Anges Gardiens, ... ont été particulièrement célébrées. Le Service funèbre pour le repos de l'âme du Saint Père Pie X a réuni une nombreuse assistance.

Plus récemment, les deux fêtes du 29 septembre et du 16 octobre ont revêtu un caractère de simplicité absolue, commandé par les circonstances. Toute solennité extérieure a été rigoureusement bannie. Nous avons comprimé nos cœurs pour prier en silence.

Le mardi 29 septembre, pas un prêtre étranger. Car il est des heures — et celle-ci en est une — où nul ne peut quitter son poste un seul instant. La messe de sept heures fut suivie de nombreuses communions. Par son ensemble comme par sa ferveur, aucune cérémonie de communion générale ne fut, à notre connaissance, d'une édification aussi profonde. Les

« Mouettes de Montrouge » renouvelèrent cette scène une heure plus tard. La grand'messe fut chantée devant et par une assemblée compacte et distinguée ; l'église était à peu près comble, grâce aux habitants du Mont. Les pèlerins des années passées étaient là, il est vrai, mais non pas tous, hélas ! Autant et plus de dames... moins d'hommes ! Les hommes sont sous les armes et c'est à eux, c'est à la Patrie que va aujourd'hui l'unanime pensée. Précisément, c'est d'unanimité que parlait le Chapelain de saint Michel dans son exhortation aux pèlerins : unanimité dans l'effort, dans la prière et dans le sacrifice. Il y a là un triple prodige dont nous sommes témoins et dont il convient de remercier saint Michel, non sans en implorer le maintien et l'accroissement. Le chapelet de saint Michel, les Vêpres et le Salut du Saint Sacrement permirent aux pèlerins de satisfaire amplement leur dévotion. La prière des familles pour les soldats termina la cérémonie. Plus d'un, en s'en allant, essuyait furtivement les larmes qui perlaient à ses paupières. Tout le jour, sur l'autel de l'Archange, flamboyait l'épée d'honneur, offerte en 1910 par les Femmes françaises. En la voyant, qui donc n'a pas prié saint Michel de tirer la sienne pour confondre les ennemis de la Patrie ?

Le 16 octobre est marqué, depuis douze ans, par la présence aimée et vénérée de notre Évêque. Nous avons exprimé l'espoir, plus que cela, la certitude, que Sa Grandeur ne serait pas empêchée par les événements d'accomplir le pèlerinage auquel Elle tient tant. Malheureusement, il a fallu se rendre trop tôt à l'évidence : privés de moyens de locomotion, les pèlerins du 16 octobre pourraient-ils se rendre au Mont en nombre convenable ? Impossible d'imposer à Monseigneur, et de pareilles conditions, un voyage de deux cents kilomètres. Cependant, sur la foi de l'annonce et en vertu de la vitesse acquise, une soixantaine de pèlerins sont accourus. Ils ont prié longuement et reçu, avant leur départ, la Bénédiction du Saint Sacrement. Les Montois, eux, ont eu, le matin, une messe de communion avec chant de cantiques et, le soir, des Vêpres

solennelles. Bref, saint Michel a été invoqué par une bonne délégation de fidèles réunis devant son autel ; il a été prié, en outre, par une multitude d'âmes présentes ici par le cœur. N'est-ce pas bien quand même ?

Maintenant la chapelle de l'Archange est parée de drapeaux aux couleurs nationales de France, de Russie, d'Angleterre et de Belgique. Nous pourrions ajouter les pavillons de Serbie, du Japon et du Monténégro. Que saint Michel, du haut du Paradis, abaisse son regard sur nos luttes ; qu'il daigne prendre en pitié nos anxiétés et bénir nos espérances invincibles !

GINGATZ.

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en reconnaissance à saint Michel Archange, pour le succès obtenu par notre fils à son examen.
L. J.

Bouches-du-Rhône. — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue.
J. E.

Nous avons fait une neuvaine à saint Michel, et le jour de sa fête, mon frère a été préservé miraculeusement. Un éclat d'obus a traversé son sac, réduisant en miettes tout ce qu'il contenait ; il s'est arrêté sur une croix de mission que mon frère avait trouvée dans une ferme abandonnée et dont il ne s'était jamais séparé. Nous croyons que c'est saint Michel, gardien de la Croix, qui l'a préservé d'une mort certaine. Mes autres frères aussi ont été protégés très visiblement.
M. H., *zélatrice*.

Drôme. — Je vous envoie ci-joint 2 francs en timbres pour une messe au bon saint Michel. Déjà, une fois, ce bon saint Michel m'a sauvé une personne dans la guerre de Chine, et je viens encore l'implorer pour qu'il protège mon mari.
M^{me} D. R.

Finistère. — Je vous envoie 2 francs pour le sanctuaire de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
V^{se} DE N.

Une communauté remercie saint Michel de la grâce signalée d'avoir pu recommencer ses classes. Une messe de reconnaissance et une neuvaine.
Sr A. M.

Isère. — Vive reconnaissance à saint Michel : par gratitude, je lui envoie de nouveaux associés.
M. L. P.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour la conversion d'un jeune homme.
P. Z.

Mon mari m'a demandé de lui envoyer des scapulaires de saint Michel, voulant en distribuer sur le champ de bataille aux soldats qui en désirent. Il a été, ainsi que son ordonnance, protégé miraculeusement; ils attribuent cette protection au Grand-Archange dont ils portent la livrée par son scapulaire. . . Vous mettez un cierge à l'autel de saint Michel, en reconnaissance.
G. B.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel qui a déjà protégé mon fils durant cette guerre.
M^{me} L. J.

Ci-joint 3 fr. pour célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces.
E. L.

D'un petit chasseur, cette lettre : « Voilà ma première bataille terminée; j'ai eu mon cheval tué sous moi, par trois balles... et moi je m'en tire avec rien, grâce à Dieu et à saint Michel. Les Boches m'ont tué mon cheval, les traîtres! Je leur en prendrai un autre, avec l'aide de saint Michel. » Depuis lors, le petit chasseur a eu un second cheval tué sous lui. Quant à lui, il va bien toujours. Il répète sans cesse : « Saint Michel me protège; il me ramènera sain et sauf! »
X.

Un soldat, blessé légèrement, à A..., remercie saint Michel qui l'a sauvé d'une mort certaine. Son sac a été mis en pièces par les éclats d'obus; sa gamelle a été percée.
X.

Orne. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces, pour les âmes du purgatoire : reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges.
C. M.

Basses-Pyrénées. — Auriez-vous la bonté de faire dire 8 messes en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une grande faveur obtenue.
M. L.

Rhône. — Que saint Michel reçoive l'hommage de ma reconnaissance pour sa protection envers mes chers soldats
A. B.

Sarthe. — Prière de faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel en action de grâces.
Anonyme.

Seine. — Je vous demande de mettre 4 cierges le 29 septembre, devant la statue de saint Michel, à l'intention de chacun de mes enfants, pour demander que le saint Archange leur continue sa visible protection, et le remercier des grâces obtenues jusqu'ici par son intercession.
M^{me} L. P.

Seine-Inférieure. — J'avais promis une messe à saint Michel, s'il m'accordait la grâce de recevoir des nouvelles de mon mari. Je suis exaucée; je m'acquitte de ma promesse. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces. Que saint Michel garde le cher blessé, sur la terre allemande, et nous le rende à son enfant et à moi.
M. D.

Seine-et-Marne. — Ci-joint une minime offrande pour les œuvres de saint Michel, à titre de reconnaissance envers le saint Archange et pour qu'il me continue sa protection.
Anonyme.

Somme. — Une messe d'action de grâces pour une heureuse naissance.
M^{me} B.

Vendée. — Vous trouverez ci-inclus un mandat-poste de 25 francs pour la célébration d'une neuvaine de messes et pour mon abonnement aux *Annales*. Ces messes furent promises en retour d'une faveur maintenant obtenue.
R. DE LA B.

Indes hollandaises. — Je vous adresse 20 francs pour les hono- raires de 8 messes en action de grâces au grand Archange pour son secours bien visible dans la guérison de mon mari, pour le remercier d'autres grâces obtenues par son intercession et pour obtenir de nouvelles faveurs.
S. H.

Canada. — Ci-joint une offrande à saint Michel pour une grâce obtenue.
M. W. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et A mis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nos soldats morts au champ d'honneur.

Aube. — **Mussigny-sur-Seine** : M^{me} Vve Fages, née Catherine Bichelberger.

Aude. — **Azillé** : Sœur Marie du Saint-Sacrement, religieuse Clarisse.

Cher. — **Aubigny-sur-Nère** : M. Joseph Rondeau. — **Clermont-sur-Saandre** : M^{me} Valéry Piélu.

Gironde. — **Bordeaux** : M. le comte Albert de Mun.

Hérault. — **Saussines** : M. Ernest Tourret.

Ille-et-Vilaine. — M. Alain Bacéat; M. Hippolyte Courtois, de Rennes, morts au service de la Patrie

Loiret. — **Orléans** : M^{me} Caroline Amelot; M^{me} Marie Vonjon.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M^{me} Thérèse Leclainche, fidèle associée; M^{me} de Villaret-Joyeuse. — **Remouillé** : M. l'abbé Jamonéau.

Maine-et-Loire. — **Saint-Barthélémy** : M. Joseph Denoë. — **Cholet** : M^{me} Hortense Moreau.

Manche. — M. l'abbé du Mesaildot, vicaire à Notre-Dame de Saint-Lô; M. l'abbé Lelièvre, vicaire à Marigny; le lieutenant Pierre Michel de Monthuchon, de Monthuchon (1); le lieutenant Michel Houssard,

(1) Au sortir de l'École, il avait déposé au pied de la statue de saint Michel, en notre sanctuaire, son plumet de Saint-Cyrien. Avant de mourir, il a prié ses parents de prélever deux cents francs sur sa solde pour les écoles catholiques du diocèse de Coutances.

d'Avranches; le sous-lieutenant baron d'Espinose, *de Tocqueville*; le lieutenant Henri de Mons, *de Savigny*; M Albert Lambert, *de Pontorson*, mort au service de la Patrie. — Le **Mesnil-Rouxelin** : M. l'abbé Larssonneur, curé. — **Agneaux** : M. le chanoine Durel, ancien supérieur des missionnaires de Notre-Dame-sur-Vire. — **Lessay** : M. l'abbé Duboscq. — **Biville** : M. l'abbé Lebourg. — **Boucey** : M. Jules Guichard. — **Avranches** : M^{me} V^{ve} Auguste Pitel, née Tourou. — **Ardevon** : M. Lesage. — **Pontorson** : M. Jean-Baptiste Huet. — **Cherbourg** : M. Henri Pottier. — **Percy** : M. Emile Grente.

Orne. — **Argentan** : M. F.-G. Lejeunnière.

Puy-de-Dôme. — **Viverols** : M^{lle} Marie Chomette.

Saône-et-Loire. — **Fretterans** : M^{lle} Jeanne Galopin.

Seine. — **Paris** : M^{me} Amélie Guy.

Tarn. — **Castres** : M. Louis Saissac.

Tarn-et-Garonne. — **Escatalens** : M^{me} Forestier, née de Guirigaud, zélatrice bien dévouée.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam I...*

NOTA. — A notre grand regret, nous devons remettre au prochain numéro plusieurs articles qui n'ont pu trouver place en celui-ci.

Le Gérant : FR. SIMON.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — **Médailles de Saint Michel**. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — **Médailles de Notre-Dame et Saint Michel**. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — **Médailles-scapulaires**, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25 ; 0^f 40 ; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 1^f 50 ; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr 60 le cent. (Édition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 40, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (Vierge noire) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 12 fr.
6. Photogravure « Imperet » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33×43 : 4 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*.
Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des *Annales*, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le **CATALOGUE COMPLET** des objets de piété.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



10^e-11^e LIVRAISONS JANV.-FÉV. 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 3 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

4^e Année. — 10^e-11^e Livraisons. — Janv.-Fév. 1915

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — M. LE COMTE ALBERT DE MUN (RAOUL DE VILLEDIEU (p. 226). — BULLETIN : *Les Ébreux de la France* (p. 233). — LA VIR DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 235) ; *Associés* (p. 235) ; *Consécrations* (p. 236) ; *Médailles-Scapulaires* (p. 236). — LE RECOURS A SAINT MICHEL : *Nos évêques* (p. 237) ; *Les Fêtes de l'Archange* (p. 238) ; *Pèlerinages et Neuvaines* (p. 239) ; *La Presse* (p. 240). — A L'ARCHANGE (POÉSIE DE PAUL HAREL (p. 242). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 243). — AUX FEMMES DE FRANCE ET DE BELGIQUE (p. 250). — NÉCROLOGIE : *Mgr Villard* (p. 253). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 254). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 256).

Les souhaits des Annales à leurs lecteurs bienveillants.

GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX, ET, SUR LA TERRE,
PAIX AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ. (LUC, II, 14.)

QUE SAINT MICHEL, ANGE DE LA PAIX, DESCENDE DU CIEL EN
SOS DEMEURES, POUR Y ÉTABLIR LA PAIX, APRÈS AVOIR RELÉGUÉ
EN ENFER LES GUERRES QUI FONT PLEURER.

(OFFICE DE SAINT MICHEL.)

QUE CELUI QUI DISAIT DE LUI-MÊME : « JE SUIS LE SEIGNEUR
QUI PROCURE LA PAIX ! » INCLINÉ A LA MISÉRICORDE PAR NOS
PRIÈRES, DAIGNE PROMPTEMENT APAISER LES FLOTS DE LA TEM-
PÊTE QUI BOULEVERSE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE.

(BENOÎT XV.)

LA DIRECTION.

DIEU ET PATRIE

Le Comte Albert de Mun

LE grand citoyen, qui mit au service des humbles toutes ses ressources admirables d'orateur et d'écrivain, le grand Français que le Président de la République appelle « *le grand patriote* », en qui le Ministre de la Guerre pleure « *la perte irréparable faite par la Défense nationale* », le grand catholique, aimé et obéi comme un chef, dont le rêve fut d'affranchir l'Église opprimée, et que le Cardinal secrétaire d'État, au nom du Saint Père, nomme le généreux défenseur de la cause religieuse en France, M. le comte Albert de Mun, est mort à Bordeaux, dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Un journaliste de profession s'est avoué incapable de tracer les traits de cette noble figure, de raconter l'effort d'une vie tout entière dépensée au service de la Patrie et de l'Église. Comment l'essayer ici ? Après la guerre, quand l'honneur de l'humanité sera vengé de la plus honteuse infamie, et l'honneur de la France d'une longue injure et d'une lâche agression, on recueillera, à loisir, tant de leçons, léguées comme un héritage par l'homme d'œuvres, le patriote et le catholique. Aujourd'hui, ne suffit-il pas d'entendre, une dernière fois, cette voix merveilleuse nous recommander l'énergie tenace dans l'effort et la confiance dans les destinées immortelles de la Patrie ? C'est *un mort qui parle*. Retrouver, dans les articles qu'il confiait chaque jour à l'*Écho de Paris*, depuis le début de la guerre, le développement de sa pensée, et comme l'accent de sa parole, la flamme de son regard, le battement de son cœur, voilà notre seul dessein. Quel plus bel éloge du grand serviteur de la France !

*
* *

Nous savons, d'abord, que M. de Mun entend servir la pa-

trie, par la plume, puisqu'il n'a plus la force de tenir l'épée. Il le proclame dès le premier jour.

« L'heure n'est plus aux longs articles écrits dans le silence et la réflexion. Il n'y a de place que pour l'action. Chaque jour, je noterai ici les battements de nos cœurs. Puisque, douleur poignante, le vieux soldat ne peut plus être dans le rang, tandis que va se jouer la partie suprême attendue depuis quarante-quatre ans, peut-être pourrait-il servir encore utilement la patrie avec la seule arme qui reste à son bras vieilli » (*Écho de Paris*, 3 août). Il entre donc dans la mêlée : il s'y donne tout entier. Rien ne peut le détourner de sa tâche quotidienne. S'il faut quitter Paris, il saura continuer à Bordeaux de servir la France de toutes ses forces (*Écho de Paris*, 6 septembre). Il a tenu parole. Il a fait campagne jusqu'au dernier jour. Il a lutté jusqu'à la dernière minute : il est mort sur la brèche.

Il écrivait, mais non d'une plume légère qui glisse en se jouant et qui amuse par sa course folâtre, ni même d'une plume réfléchie, chargée du poids d'une pensée grave et sereine. Sérénité et gravité, ces pages émouvantes en sont pleines. Cependant, elles renferment autre chose : elles portent le flot d'un sang impétueux et chaud à qui l'âge défend toute autre façon de se répandre pour la France.

Quelle tâche accomplissait-il donc ? *Soutenir les âmes, entretenir la confiance*, ces deux titres de ses articles la résument. Quel désastre, si l'impatience de la victoire définitive, si le découragement devant la lenteur des opérations, l'obscurité des manœuvres ou les alternatives d'avance et de recul, si des efforts sacrilèges pour semer le soupçon ou la haine allaient briser, en pleine bataille, ce que Déroutède appelait l'alliance la plus nécessaire et la plus sacrée, l'alliance *franco-française* !

A tout prix, il faut conjurer ce péril et, chaque jour, M. de Mun s'y dévoue : « Dans ma modeste sphère, j'essaie de remplir, près de ceux qui veulent bien attacher quelque prix à mes écrits, ce ministère de la confiance publique »

(*Écho de Paris*, 5 octobre). Il défend ainsi ses compatriotes contre une faiblesse naturelle du caractère français. « C'est « le défaut de notre race d'être prompte aux impressions « successives. Un jour, ce sont, sur un mot, des espérances « sans mesure; le lendemain, sur un autre, des décourage- « ments sans raison. Il faut faire attention à cela. Le moral, « dans un drame comme celui dont nous sommes, à la fois, « les spectateurs et les victimes, joue un rôle de première « importance. Le soutenir sans l'exalter, l'aider, par de viles « explications, à surmonter l'ébranlement quotidien, c'est le « devoir de ceux qui ont mission de parler à la nation. » Aussi se permet-il enfin une plainte discrète sur la brièveté et la sécheresse des communiqués officiels : « On ne sait pas assez, en haut lieu, le prix d'une parole de remerciement, d'encouragement et de réconfort » (6 octobre).

Certes, son but n'est point d'aveugler le public, d'exciter de folles espérances : sans se lasser, il recommande la sagesse, la patience, la volonté de tenir. Tenir, tenir jusqu'au bout; garder son sang-froid; conserver sa confiance, une confiance inébranlable, une confiance exaltée; s'exercer à la force d'âme; s'imposer le silence nécessaire, une discipline de fer : autant de titres qui répètent le même conseil et lancent à tous le même mot d'ordre.

Nos alliés nous ont donné, maintes fois, ils nous donnent encore l'exemple de cette inébranlable ténacité. M. de Mun les montre à l'œuvre : « Au soir de Waterloo, les aides de « camp de Wellington, inquiets, parce qu'ils n'entendaient pas « encore le canon de Blücher, entouraient leur général et lui « demandaient des ordres. Lui, les yeux fixés sur sa montre, « répondit seulement : « Tenir, tenir jusqu'à la mort. » Et c'est « en ce jour qu'il reçut de ses compatriotes le nom glorieux de « duc de Fer » (26 août).

Le 21 août, alors que la lutte était incertaine en Belgique, et que les Allemands entraient à Bruxelles, M. de Mun écrivait : « Il faut se taire, attendre et garder un cœur d'airain. »

Dès le 16 août, il parlait de « *l'attente, lourd manteau jeté sur nos pensées,* » mais, huit jours auparavant, le 11 août, alors que c'était pour l'Europe entière la veillée des armes, sa plume commençait par ces mots : *calme et patience*, et elle écrivait, en finissant : « Il faut se dire tous les matins, en « ramassant son courage, que c'est une guerre redoutable qui « commence. Tout le monde le sait, tout le monde le sent, en « France, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Russie, « dans l'Europe entière. L'empereur Guillaume, en ce style de « théâtre qui lui est propre, a dit : « Être, ou n'être pas ! » « L'Hamlet prussien a raison. C'est la vie des nations qui se « joue à cette heure. Il faut armer nos cœurs d'une triple « cuirasse. La lutte sera rude, peut-être longue. Mais, comme « nous jouons notre vie, nous ne céderons pas, ni nous, ni la « Belgique, ni l'Angleterre qui la jouent comme nous. Et, « quels que soient les incidents de la lutte, la victoire est « certaine... » Cependant les jours passent; après les premiers succès en Alsace, voici les malheurs de la Belgique envahie, l'échec de notre offensive à Charleroi, la retraite qui commence, s'accroît, et, tout d'un coup, cette nouvelle brutale : *De la Somme aux Vosges*; c'est bien exact, notre ligne de bataille s'est reportée en arrière jusqu'à la Somme !

Le généreux conseiller de la France n'essaie pas de cacher son émotion, mais il fait appel au sang-froid de tous. A quoi bon s'aveugler ? L'homme d'État allemand, M. de Jagow, n'a-t-il pas dit : « C'est pour l'Allemagne une question de vie ou de mort : il faut que, dès les premiers jours, elle écrase la France, pour se retourner ensuite contre la Russie. » Par son avance brutale, la masse allemande s'acharne à frapper, le plus rapidement possible, le coup décisif.

* * *

Nous savons, maintenant, que l'espoir du succès après l'épreuve d'une longue retraite n'était pas chimérique. En termes enflammés, M. de Mun a pu saluer la victoire de la

Marne. L'événement lui donne raison, mais ne termine pas pour lui le combat. Il doit protéger toujours l'union des âmes. Il lui sert de rempart contre les semeurs de panique et de fausses nouvelles, — défaites écrasantes ou victoires imaginaires —, contre les pacifistes trop prompts à se contenter d'une paix précaire après des succès douteux, contre les sectaires attardés, artisans criminels de haine et de discorde. Quelle admirable riposte, quand il répond aux calomnies lancées contre le clergé : « Je crois vraiment qu'il faudrait « parler comme les Flamands, quand ils relevèrent, pour s'en « faire un titre glorieux, l'injure qui croyait les flétrir. Les « « gueux » ont traversé les âges dans l'auréole d'une impé- « rissable renommée. Ainsi de nos prêtres ! Ceux qui ont « imaginé, pour remuer contre eux les passions de la veille, « de lier leur nom à l'histoire de cette guerre horrible, ne « savaient pas si bien dire. C'est vraiment la guerre des « prêtres. Ils sont partout, dans le rang, au combat, à l'am- « bulance, dans les villes conquises, dans les forts assiégés. « Les curés sac au dos ! criait, il y a vingt-cinq ans, la fureur « imbécile des sectaires. Ceux qui ne voulaient pas de soldats « étaient les plus enragés pour que les prêtres le fussent tous. « Ils le sont. . . Voilà la guerre des prêtres. Entre eux et les « soldats, entre eux et le peuple, se nouent ainsi, dans l'épreuve « et le sacrifice communs, des liens que rien ne pourra « rompre. Tout le monde le sait, tout le monde le voit : j'ose « dire que tout le monde, tous ceux qui veulent la France « forte et unie, salue avec émotion ce miracle de la guerre. » (30 septembre.)

Le miracle de la guerre ! Le grand écrivain l'a vu réalisé par la bravoure des officiers de réserve hier « à leurs affaires, à leur profession, souvent à leur plaisir, » et maintenant « tout entiers au grand devoir, jaloux d'égaliser leur valeur à celle des camarades du métier » (21 septembre) ; il le saluait, la veille, dans la transformation de l'âme nationale (20 septembre).

C'est à nous de dire qu'il contribuait lui-même à ce prodige.

Pour soutenir la confiance publique, il multipliait les raisons d'espérer. L'offensive prise dès le début des hostilités, la supériorité de notre artillerie, l'héroïsme de nos soldats, l'énergie des blessés, tout lui servait pour inspirer au peuple de France la confiance et la force d'âme.

On a dit que l'écrivain employait à ce labeur quotidien toutes les richesses de ses facultés littéraires. Si l'on y prend garde, si l'on examine, on découvre dans ces articles, déployée au jour le jour, une incroyable variété d'images, de preuves, de souvenirs. Obligé de redire, sans cesse, les mêmes conseils, il ne se répète jamais. Il montre un art merveilleux, mais sans effort, et s'il tâche de renouveler chaque fois sa manière, il ne laisse jamais paraître le procédé qui fatigue et désenchante.

C'est qu'il vit ces lignes ardentes ; c'est qu'elles coulent de son cœur, et qu'il n'a nul besoin de chercher le mot juste qui le convainc lui-même et l'émeut le premier.

Écoutons-le nous dire ses sentiments intimes, quand il songe au courage intrépide de nos soldats : « Bossuet, assistant « à l'héroïque sacrifice de M^{me} de la Vallière, écrit : « Je parle « et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je « considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de « me cacher. » Ces mots hantent ma pensée, tandis que j'écris « mon article de chaque jour, et leur image à eux, nos en- « fants, nos petits soldats de France, se dresse devant moi « comme un remords. J'écris et ils font ! J'ai la parole, ils ont « les œuvres, et moi aussi j'entre dans le désir de me taire. » (7 septembre.)

Il peut parler de sacrifice et demander à tous de souffrir en silence, car il s'impose à lui-même cette rude discipline : « Croit-on que je ne souffre pas, ayant mes fils et mes proches « dans l'action, et que je ne compatissais pas de toute mon âme « à l'atroce angoisse de tous ceux qui souffrent avec moi ? « Mais quoi ! la guerre est l'école de la souffrance et du sacri- « fice. » (23 août.)

Sa mort soudaine est la preuve la plus claire qu'il s'intéressait du fond de l'âme au sort de la Patrie. Son cœur n'a pu résister à tant d'émotions renouvelées chaque jour. A l'heure où il expira, la France lisait avidement ses conseils écrits la veille : « Il faut être sage, contenir à deux mains son cœur, attendre à demain. » Hélas, il voulait réprimer des battements trop précipités : son cœur se brisa dans sa poitrine.

* *

M. P. Deschanel, président de la Chambre des députés, disait aux obsèques de M. de Mun : « Ses articles enflammés tiennent à la fois de l'hymne guerrier et de la prière. » Ce mot est juste. M. de Mun a voulu servir la France. Or la France de ce grand chrétien était celle de Clovis et de saint Louis, de Pascal, de Bossuet, de Lacordaire, de Pasteur. C'était la France traditionnelle et catholique. Voilà pourquoi, dès la première heure, il affirme les motifs surnaturels de sa confiance. *Dieu avec nous*, écrit-il en tête de son article, le 12 août : voici les dernières lignes : « Et puis enfin, il y a Dieu, qui a ras-
« semblé soudain nos cœurs divisés, qui a permis le fol em-
« portement de l'orgueil allemand, qui a conduit le merveilleux
« renversement des calculs germaniques. Il y a Dieu et Jeanne
« d'Arc. Ce n'est pas en vain que, depuis dix jours, on prie
« d'un bout à l'autre de la France! Ce n'est pas en vain que
« les autels, durant toute cette semaine, furent assiégés par
« les partants, officiers et soldats confondus. Ce n'est pas en
« vain qu'après cinq siècles l'image de Jeanne béatifiée est
« revenue planer sur la patrie, comme sur la cité romaine le
« palladium antique. » Maintes fois, M. de Mun a répété ces
paroles de croyant : si les âmes françaises se sont soudaine-
ment trempées, c'est que la vierge lorraine, par la permission
de Dieu, renouvelle en notre faveur son intervention surnatu-
relle ; si la victoire enfin se décide, c'est que la Mère de Dieu,
Reine de France, répondant à la prière de tant d'âmes chré-

tiennes, nous donne encore, pour sa fête du 8 septembre, le témoignage de sa protection séculaire.

Où, l'illustre écrivain eut raison, en ces heures tragiques, de proclamer sa foi, tandis qu'il éclairait et soutenait notre patriotisme. Ses paroles ont éveillé un écho profond dans l'âme chrétienne de la France, et bien des hommes, qui semblaient étrangers à nos croyances, ont dû reconnaître en eux-mêmes la survivance de quarante générations d'ancêtres catholiques.

RAOUL DE VILLEDIEU.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 2 janvier et samedi 6 février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs de nos œuvres.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 23 janvier et du 15 au 23 février.

* *

Intention bénie par Mgr l'Evêque de Coutances et proposée, non seulement pour les deux neuvaines, mais pour les mois de janvier et février : LES ÉPREUVES DE LA FRANCE.

Ces « épreuves » auxquelles le nouvel an invite à penser, peuvent tenir dans un mot : la paix, mais la paix glorieuse et sûre après le succès définitif.

D'abord, nous est-il permis de souhaiter cette paix, mieux, de la prévoir pour le cours de cette nouvelle année? La marche des opérations militaires durant cette terrible lutte a déromé tous les calculs, trompé tous les pronostics. Songeant aux effroyables moyens de destruction dont disposent les armées modernes beaucoup envisageaient une rencontre très courte dont l'issue devait dépendre de quelques combats décisifs.

Les mois ont passé, et ce fut une cruelle déception de constater que l'immense développement des fronts de bataille prolongerait les hostilités, tandis que le souci d'éviter les terribles engins destructeurs, en écartant les chocs formidables, ne laisserait place qu'aux lents progrès d'une lutte de siège. Dès lors, on pré-
dit une guerre de très longue durée.

Encore une exagération, où l'on ne compte pas assez sur les moyens hors de pair de nos alliés, les Russes, ni sur l'épuisement fatal de nos ennemis, ni surtout sur la Providence.

L'issue échappe absolument à nos prévisions. Prions donc ardemment Dieu qu'il daigne hâter l'échéance libératrice. Ainsi, nous répondrons au vœu de Notre Saint Père le Pape, Benoît XV. Nous obéirons, en même temps, au conseil de notre Maître, le Dieu de la paix, qui semble avoir dépeint, tout à la fois, l'horreur du dernier jour et l'effrayant cataclysme de notre temps. « Alors, il y aura un grand bouleversement, comme on n'en vit jamais depuis l'origine du monde, et comme on n'en verra jamais plus. Et si ces jours n'étaient pas abrégés, il n'en réchapperait âme qui vive! Mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés » (1).

Le Maître sollicite les âmes prédestinées qui l'aiment et qui le servent. Que toutes lui adressent l'ardente prière de hâter la paix en hâtant la victoire, notre victoire!

La sympathie du monde nous encourage à demander le succès de la France. Notre patrie n'a-t-elle pas l'honneur d'incarner encore la civilisation humaine, odieusement traite au nom d'une culture menteuse? Et notre armée admirable ne résume-t-elle pas toute la nation, avec ses énergies recouvrées et ses traditionnelles vertus?

C'est donc la France chrétienne que nous recommandons au « Christ qui aime les Francs » ; c'est la civilisation chrétienne que nous appelons, triomphante et radieuse, sur le monde pacifié!

Notre France en profitera la première. Tous nos amis, dévots à saint Michel, s'uniront dans une pressante supplication, et beaucoup, oubliant leurs deuils, joindront avec fierté leur voix à la voix plus éloquente du sang versé par leurs proches pour la Patrie.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois (Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3^o Jour au choix, chaque mois. (Archiconfrérie de saint Michel).

(1) Évangile du XXIV^e dimanche après la Pentecôte.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{lle} Noémie Deborde, de Bressuire.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 20 octobre au 1^{er} décembre, 1217 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Angers, Arras, Avrillé, Auch, Aix, Avranches, Alexain, Abbeville, Aubigny-sur-Nère, Brest, Bozouls, Béthune, Blendecques, Beauvezer, Beausséré, Bressuire, Binic, Breteuil-sur-Iton, Bazouges-sous-Hédé, Bois-d'Amont, Biarritz, Bourges, Clément, Culan, Cérisé, Chalan-la-Potherie, Chalons-sur-Marne, Coulommiers, Cessenon, Cholet, Cumignat, Cléry, Coulombiers, Châteaubourg, Castelfort, Chanzeaux, Castang, Créan-la-Motte, Châtellerault, Evreux, Fresnay-l'Évêque, Fourmies, Ferfay, Florensac, Fougères, Guerville, Géné, Gonnevillle, Gardie, Hénon, Igé, Josselin, Joigny, Kerliézec, Laval, Lessay, Lauraguel, Lons-le-Saulnier, Lézignan-la-Cèbe, Lyon, La Rondehaye, La Croix-Helléan, La Palud, La Chapelle-Saint-Martin, La Ferrière, Le Fulelet, Le Légué, Le Mans, Le Quesnoy, Les Ponts-de-Cé, Les Charpenne, Marseille, Montbard, Montauban, Mamers, Margon, Montpellier, Montgiroux, Mantes, Montaud, Melun, Maillezais, Mugron, Niort, Nevers, Nuits-Saint-Georges, Nantes, Neufchatel-en-Bray, Orléans, Orcival, Paris, Pagny, Poix, Pontorson, Pau, Plonguenast, Pervençères, Poitiers, Pin-la-Garenne, Pont-de-Veyle, Peyrat-le-Château, Rochefort-sur-Loire, Rennes, Ruffec, Rouen, Saint-Erblon, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Nazaire, Saint-Martin-aux-Arbres, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Saint-Omer, Saint-Etienne, Saint-Servan, Saint-Pierre-de-Chemillé, Saint-Lucien-les-Beauvais, Saint-Vincent-les-Bragny, Semallé, Senecé-Macé, Servian, Saumur, Tours, Thury-Harcourt, Théoule, Trois-Rivières, Treilles, Uzel, Valognes, Vernic, Vallet, Vitteaux.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

26 OCTOBRE : Renée-Marie-Suzanne Bennetot, *de Yvetot*. — 3 NOVEMBRE : Alexis-Michel-Julien-Marie Bobe, *de Josselin*. — 3 NOVEMBRE : Michel-René-Marie-Joseph-Grégoire de Laboulaye; Guillaume-René-Marie-Jacques de Laboulaye, *de Courchamps*; René-Sabarthé; Marie-Jeanne Ségur, *de Castres*. — 6 NOVEMBRE : André-Lucien-Louis Lenouvel; Marie-Madeleine-Suzanne Lenouvel, *de Pleinès-Euvres*. — 10 NOVEMBRE : Marie-Antoinette Laboureur, *de Bnic*. — 12 NOVEMBRE : Henry de Sévin; Henry-Régis Dufaure *de Citres, de Toulouse*. — 14 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Solange-Michelle Bourdon, *de Clémont-sur-Sauldre*. — 15 NOVEMBRE : Madeleine-Justine-Anne-Marie-Paul Lebeau-pin, *de Nantes*. — 16 NOVEMBRE : Geneviève-Marie-Anne-Léa Gippou; Gisèle-Thérèse-Anne-Marie Gippou, *de Paris*; Jean Limouzy; Jean Montpellier; Jean Martre; Casimir Valcent, *de Gardie*; Armand Richard; Anne-Marie Papin; Auguste Leblanc, *de Vallet*. — 19 NOVEMBRE : Gérard de Mazenod, *de Le Mans*. — 20 NOVEMBRE : Jean Bouchet, *de Maillais*. — 21 NOVEMBRE : Jean Le Guélinel, *de Morlaix*. — 23 NOVEMBRE : Michel Martin, *de Londinières*. — 26 NOVEMBRE : Paul Courtillier, *de Rochefort-sur-Loire*. — 27 NOVEMBRE : Georges-Antoine-Pierre Reteux, *de Paris*; Paulette-Valentine-Claire Egret; Simonne-Thérèse-Suzanne Egret; Paul-Charles-Roger Lefebvre, *de Yvetot*; Denise de Bretagne, *de Paris*; Yolande Bonvallet; Anne-Marie Bonvallet; Marie-Thérèse Bonvallet; Yves Bonvallet, *de Rennes*. — 1^{er} DÉCEMBRE : Pierre Vernhes; Marcel Vergnes; Hippolyte Vergnes; Jean Boué; Elie Boué; Émile Boué; Henri Boué; Joseph Boué; Louis Prat; Firmin Reynaldy; Firmin Brunet; Fleuret Batut; Jules Solier; Eulalie Robert; Marthe Robert; Justin Roucayrol; Joseph Guyroud; Edouard Guyroud; Emile Abriquet; Auguste Reynes; Casimir Bèzes; Cyprien Albinet; Baptiste Bloy; Marie Cabrol; Auguste Lunat; Paul Reynal, *de Broquiès*; Just Demontrond; Félix Demontrond; Jean Demontrond, *de Bolandoz*. — 2 DÉCEMBRE : Madeleine Guenot, *d'Epinal*; Léon-Auguste-Arsène Lhomme; Suzanne Ninon; Georgette Ninon, *de Nuits-Saint-Georges*.

MÉDAILLES-SCAPULAIRES. — S. S. Benoît XV a daigné accorder que, pendant la durée des hostilités actuelles, TOUT PRÊTRE puisse bénir les médailles-scapulaires destinées aux soldats — aux soldats seuls! — La même médaille, on le sait, peut remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. Elle doit porter l'effigie du Sacré-Cœur et celle de la sainte Vierge. — (Voir le Tarif des Médailles, page III de la couverture, et celui des Scapulaires de saint Michel, page IV).

Le Recours à Saint Michel⁽¹⁾

Nos Evêques.

MGR GAUTHEY, archevêque de Besançon, a rappelé à ses diocésains qu'il avait consacré son diocèse à saint Michel le 12 mai 1912. « Cet acte important, dit-il, nous donne des droits à la protection particulière du grand Archange. Nous aimerons à l'invoquer tous les jours, pour qu'il combatte avec nous et qu'il assiste nos soldats dans les batailles. »

— S. Em. le cardinal AMETTE, archevêque de Paris, a recommandé « de prier spécialement saint Michel pour la France, pour ses armées, pour ses alliés », et invité les Parisiens « à faire, du 21 au 29 septembre, une neuvaine pendant laquelle ils réciteront chaque jour la prière à saint Michel qui se dit après la sainte messe. »

— Mgr VILLARD, évêque d'Autun, a adressé à son clergé une lettre où nous trouvons formulé un vœu engageant le chapitre de l'église cathédrale à célébrer chaque année, à perpétuité, une messe, tous les jours du mois de mai, « à l'intention de la France et spécialement pour le repos de l'âme des soldats tués pendant cette campagne. » Les curés et aumôniers sont invités à faire un vœu analogue. Le vœu est conditionnel : « à condition que nos armées remportent la victoire ». Le choix du mois de mai est ainsi motivé : c'est celui « de la victoire et du supplice de Jeanne la Pucelle... c'est encore celui où l'Église célèbre l'une des apparitions de saint Michel. » — Sa Grandeur recommande « l'accroissement de la dévotion à saint Michel »; Elle exhorte les fidèles à dire à haute voix, avec le prêtre, les prières prescrites par Léon XIII, après la messe

(1) Cet article devait paraître en novembre. Les nécessités de la mise en pages l'ont retardé jusqu'à ce jour. S'il a perdu un peu de son actualité, il n'a rien perdu de sa valeur documentaire. Voilà pourquoi nous lui faisons place en cette livraison.

basse. « La prière à saint Michel qui les termine est un véritable exorcisme. »

— La plupart des Évêques de France ont mis saint Michel en tête de la litanie des saints *français* que nous invoquons pendant la guerre.

— Mgr GUÉRARD, évêque de Coutances, se distingue entre tous ses collègues — personne n'en sera surpris — par son zèle fervent à encourager le recours à saint Michel. Le 24 septembre, il invitait ses diocésains à « assister en grand nombre à la sainte messe », en la fête de l'Archange. Le 15 octobre il insistait de nouveau pour que du 16 au 25, c'est-à-dire entre la *fête* de l'Apparition au Mont Tombe et la *solennité* de la même fête, les fidèles voulussent bien s'unir pour invoquer saint Michel, « protecteur spécial de la France et de notre diocèse ». Sa Grandeur prescrivait par la même occasion la récitation de la *Prière pour la France*, que nos lecteurs connaissent. Du 16 au 25 octobre, également, les prêtres ont dû remplacer les oraisons pour le temps de la guerre par celles de la fête de l'Apparition de saint Michel. La consécration du diocèse à l'Archange a été renouvelée solennellement dans toutes les églises et chapelles.

Les Fêtes de l'Archange

— A Paris, la Neuvaine à saint Michel a été clôturée, le 29 septembre, par une grandiose manifestation à Notre-Dame. Le cardinal Amette, qui présidait, prononça le vœu d'ériger, en l'honneur de Jeanne d'Arc, une église nouvelle. Le P. Janvier adressa à l'immense auditoire convié par la Ligue Patriotique des Françaises l'un des plus beaux discours de sa carrière.

Le même jour, pèlerinage de Noëlistes à Saint-Michel des Batignolles.

— A Lourdes, la fête de saint Michel a été célébrée dans tous les hôpitaux et ambulances, selon que Mgr Schœpfer l'avait demandé. Nombreuses communions, messe solennelle

à la Grotte, procession à la statue de l'Archange, devant laquelle l'évêque a prononcé une patriotique allocution.

— Au Havre, en l'église Saint-Michel, Neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre : chaque soir, procession, puis consécration à saint Michel, écrite et prononcée par le pasteur ; acclamations répétées par les fidèles, qui chantent avec âme un cantique composé tout exprès.

— A Yvetot, communions nombreuses en l'honneur de l'Archange, église comble. . .

— A Pouilly-en-Auxois, consécration de la paroisse à saint Michel, suivie de distribution de médailles.

— A la cathédrale de Coutances, dit la *Semaine religieuse*, le 29 septembre, une messe solennelle fut chantée. Monseigneur tenait chapelle. « Le soir du même jour, procession en l'honneur du glorieux Archange. Monseigneur a récité, devant la statue qui lui fut élevée après la guerre de 1870, un acte de consécration. La cathédrale était pleine de pieux fidèles. »

Nous pourrions continuer cette énumération...

Pèlerinages et Neuvaines

— *La Croix* a insisté auprès de ses lecteurs pour qu'ils fassent une neuvaine à saint Michel ; elle y est revenue plusieurs fois (1). La Prière qu'elle imprimait, le 29 septembre, en tête de ses colonnes était bien l'expression du sentiment général : « O glorieux Archange saint Michel, vous qui, à l'une des pires époques de notre histoire, avez inspiré la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour délivrer la France du joug étranger, qui l'avez conseillée et protégée dans l'accomplissement de sa mission, consolée une dernière fois en lui apparaissant au milieu des flammes, sauvez la France. O glorieux Archange, vous dont la montagne sainte, le Mont Saint-Michel, au péril de la mer, ne connut jamais l'insulte de l'invasion,

(1) Particulièrement le 16 septembre, par la plume de M. François Veuillot : *L'Ange gardien de la France*.

vous dont le sanctuaire ne fut jamais souillé par le pied vainqueur de l'ennemi, expulsez de notre pays les barbares qui l'écrasent, délivrez la terre de France. »

— Monseigneur Déchelette, évêque d'Évreux, a conduit ses diocésains en pèlerinage à Saint-Michel des Vignes, non loin de sa ville épiscopale. C'était le 29 septembre.

— Dès les premiers jours d'août, quinze cents Bretons se sont rendus à Saint-Michel de Saint-Ave, près Vannes, ont entendu la messe et communié.

— Le 27 septembre, pèlerinage à Saint-Michel-sur-Loire.

La Presse

— Plusieurs journaux ont publié de brèves notes sur le scapulaire de saint Michel, son efficacité pour nos soldats. Cela a suffi pour donner l'éveil; de partout on nous demande le scapulaire.

— *La Croix* a reproduit un passage de notre dernière chronique.

Elle a offert à ses lecteurs une charmante poésie — une prière très belle ! — du poète Paul Harel. Nous la reproduisons plus loin.

— On a répandu à profusion un tract qui a pour titre : « *Aux Chrétiennes de France.* » C'est un vibrant appel à la prière à saint Michel et à la pénitence. Les pèlerinages aux vieux sanctuaires michelins sont conseillés. On demande aux femmes chrétiennes de faire le sacrifice des toilettes indécentes.

Nos Zélatrices ont fait une propagande intense de la *Prière à saint Michel pour la France*. Elles ont, au surplus, distribué quantité de *Litanies, Consécrations*, etc.



SAINTE MICHEL, L'ARCHANGE-VAINQUEUR.

Œuvre remarquable, due au ciseau de l'artiste catholique R. de la Boulaye, dont le groupe « Après la Cène » a figuré avec honneur au Salon des Artistes français (1914) et a mérité d'être placé sous l'autel de Saint-Jean dans la Basilique nationale de Montmartre.

Ici, le sculpteur a représenté saint Michel, vainqueur de Satan, faisant hommage de sa victoire au Dieu très grand et très bon. Inspiration rigoureusement théologique, malheureusement trop rare, et qui suffirait à classer cette statue parmi les œuvres de valeur.

A l'Archange

ARCHANGE le plus grand de tous, miroir de Dieu,
A Prince dont les neuf chœurs voient la puissance et l'ordre.
Toi qui bats l'infini de tes ailes de feu
Et foules sous ton pied le dragon qui veut mordre ;

Gigantesque lutteur, divin prédestiné
Qui rejetas Satan et ses noires malices,
Et fis avant les temps, sous le Verbe incarné,
S'incliner avec toi les fidèles milices ;

Toi qui vins jusqu'à nous avec le souffle amer
Du vent salin, qui gronde et flagelle la côte ;
Par ta gloire affichée au péril de la mer,
Michel, sois à jamais notre guide et notre hôte.

Ah ! fais renaître en nous le goût des vieux lauriers,
Des belles oraisons, des profondes études.
Montre-nous le rocher où les moines guerriers
Portaient allégrement le poids des servitudes.

Quand de nos ennemis, au loin, de toutes parts,
Sur nous pesait la masse et flottait la bannière,
Seul le mont glorieux, au bout de ses remparts,
Arbora nos couleurs pendant cent ans de guerre.

Si l'église en plein ciel expose sa beauté.
Onc ne monta dans l'air citadelle plus crâne.
C'est l'endroit où l'Archange a, d'un pouce irrité,
Fait tressaillir l'évêque en lui trouant le crâne.

Sur les flots révélés par les étoiles d'or,
La foi des pastoureaux, doux et lointains, surnage,
Dans le fond de la nuit, l'Archange écoute encor
La prière et les cris de tout le moyen âge.

Il voit les pèlerins pliant sous les fardeaux,
Il entend les rumeurs des époques ingrates,
Les lourds piétinements des siècles féodaux
Et les bruits de la mer sous le vol des pirates.

Monseigneur saint Michel, pourquoi vous en aller...
Quel est donc ce pays où renaît l'espérance ?
Et quelle est cette enfant qui vous entend parler
« De la grande pitié du royaume de France » ?

Prince, vous commandez, vous dites : « Lève-toi ! »
Vous voulez une épée à cette main légère ?
« Va sauver ta patrie et couronner ton roi. »
Et c'est une ignorante et c'est une bergère !

La pastoure et l'Archange... O mystère troublant !
De ce rocher superbe à cette humble vallée,
Poète, que vois-tu ? — Je remarque en tremblant
Que l'histoire du ciel à la nôtre est mêlée.

Et je dis : saint Michel, vainqueur de Lucifer,
Aux cris des temps nouveaux que ta pitié réponde.
Chez nous, de ton rival brise le joug de fer,
Sauve encor mon pays pour le salut du monde !

PAUL HAREL.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 décembre 1914.

COMME tout ce qui est extraordinaire ou mystérieux, la Guerre favorise étonnamment notre penchant à la crédulité. On accueille les fausses nouvelles avec une docilité aveugle ; on ajoute foi aux rumeurs les plus invraisemblables. En avez-vous assez rencontré ces derniers mois, de ces gens qui vous glissent dans le tuyau de l'oreille — à cause de la Censure ! — d'effarants secrets, qu'ils tiennent de source sûre, du Grand État-major apparemment ou... du garde champêtre ? D'autres jonglent avec le prodige ; ils ont aperçu des signes dans le ciel, entendu des voix, découvert des textes prophétiques. Avec quelle assurance, quelle claire-vue, ils vous décrivent, précisent, interprètent tout cela ! « Tel que je vous le dis, c'est pour la semaine prochaine l'assaut final, la mort de l'aigle noir, la victoire, la paix. » — Ainsi soit-il !

Cependant, le Saint-Esprit, qui s'y connaît un peu, on me l'accordera, nous met en garde contre les faux prophètes et nous commande d'éprouver les esprits, avant de les suivre. De son côté, le bon sens, le vulgaire bon sens y contredirait-il ? Il nous avertit que parmi les prodiges il en est qui ne sont pas... de valeur.

Faut-il donc se rendre à l'évidence et affirmer comme un dogme que, loin du *front*, le canon fait tourner les *têtes* ?

Par exemple, le Bienheureux Curé d'Ars a failli conquérir d'emblée l'estime et la vénération de plus d'un esprit fort. Soudain, il s'est révélé, en divination, l'émule sinon l'égal de M^{me} de Thèbes. Un texte a circulé de gazette en journal, qui donnait d'étranges précisions sur la guerre actuelle, son caractère de férocité, son issue, favorable à nos armes, bien entendu. C'était rigoureusement la manière du saint curé, son style simple et sans prétention. Pour un pen, l'on aurait déterminé la circonstance où furent prononcées ou écrites les sibyllines propositions. Inutile d'ailleurs. Car personne ne se permettrait d'émettre le moindre soupçon concernant une révélation d'une authenticité aussi indubitable. Quel effronté osa donc, un beau matin, déclarer à la face du monde et de nos compatriotes, que jamais — au grand jamais — le Bienheureux n'avait dit ou écrit de pareilles choses ? — Tenez : il est des bonnes âmes qui soutiendront longtemps, *mordicus*, que le mystificateur n'est pas celui qu'on pense. A leur avis, l'honnête contradicteur sera toujours le seul coupable.

Plus astucieux assurément nous semblent ceux-là qui patinent d'une forte teinte archaïque leurs prédictions sensationnelles. Il faut être de son siècle. Or, n'est-ce pas, aujourd'hui, la parole est à la science. Tout a chance de réussir qui prend les apparences d'une découverte. Voici donc un vieux manuscrit poudreux, trouvé, comme par hasard, dans les ruines d'une abbaye pyrénéenne ; l'auteur, un saint moine du XII^e siècle — mettons du X^e ! — lisait dans l'avenir. Il a lu ce qui suit. Lisez à votre tour et dites si cela ne s'applique pas rigoureusement aux temps que nous vivons. Gazettes, journaux, emboîtent le pas, c'est-à-dire l'article, en leurs colonnes. Puis, un malin, l'imposteur lui-même, peut-être — crie « casse-cou ». Le tour est joué. Les badauds sont contents, le quidam se frotte les mains. Du bonheur pour tous !

Trois semaines après, on recommencera avec un autre

« sujet », de tout *repos*, celui-là ; car son rôle propre sera d'annoncer la *paix* à date *fixe* et, de plus, ce sera un Italien du Chili. O gazettes, ô journaux, de toutes couleurs et de toutes dimensions, faites place à la prédiction de l'éminent Ugo, qui vous promet la tête du kaiser pour le 27 avril 1915 !

« Les Juifs cherchent des signes (1) », disait saint Paul. Ah ! combien de chrétiens sont juifs sous ce rapport ! De leur part, c'est un oubli regrettable. Que ne s'en tiennent-ils en effet à la réponse du Maître : « *Cette génération est mauvaise et adultère. Elle cherche un signe : mais il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas (2).* » Celui-là, nous l'avons eu... le matin de Pâques.

Un signe dans le ciel ! En 1870, de magnifiques aurores boréales rougissaient de sang nos horizons vers le soir. Une comète n'était-elle pas visible encore ? En 1914, nous eûmes *notre* comète ; mais, outre qu'elle fut rarement visible à l'œil nu, il fut trop souvent impossible de rien distinguer en son appendice, hormis une vague lueur et comme un soupçon de Voie lactée. Il paraîtrait en revanche que d'intrépides noctambules auraient *vu* dans l'Étoile du Berger un drapeau tricolore... ou du moins nos trois couleurs, quoique disposées autrement. Et les pronostics d'aller, et les commentaires de courir. Car, je vous le demande, que peut bien signifier l'apparition de nos couleurs nationales dans l'Étoile du Berger ? *Quærentes signum.*

Eh bien ! n'hésitez pas, bonnes gens : ce phénomène de décomposition de la lumière dans le prisme d'une lunette doit avoir une relation étroite, comme d'effet à cause, avec un saint du Paradis... On l'observa notamment le 29 septembre, en la fête de saint Michel. Nul doute, subséquentement, que l'Archange-Vainqueur, gardien céleste de la Patrie française, nous manifeste par là sa puissance, sa bonté et nous annonce la victoire rapide et sûre de nos armes...

(1) *I Cor.*, 1, 22.

(2) *Matth.*, 11, 39.

Acceptons-en l'augure et venons aux seuls astres qui comptent et qui ne trompent point dans les heures tragiques que nous traversons : le Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Immaculée, saint Michel, nos Saints de France. Ah ! ils ont bien leur secret, angoissant, impénétrable. Mais « il est bon que soit caché le secret du Roi. » Ne tâchons pas — ce serait folie sacrilège — à en dérouler l'écheveau avant qu'il soit temps.

Prier avec confiance pour que tourne à notre avantage la lutte qui se poursuit, espérer tout de la divine Miséricorde, là sont le devoir et le secret du salut, non dans la consultation des astres ou dans l'audience des prophètes. N'en déplaise à l'agence qui nous a joué le mauvais tour de proclamer — *horresco referens* — saint Michel « patron de l'Allemagne ». L'angélique inspirateur de Jeanne d'Arc a fait ses preuves, jadis, aujourd'hui encore, toujours. Il est avec nous. A qui n'en serait pas absolument convaincu, nous pourrions reprocher, non sans amertume, de n'avoir point retenu les vérités rappelées naguère, ici même, par notre Directeur.

Heureusement, les bons Français savent en qui placer leur confiance. Du front, officiers et soldats, nous écrivent entre deux batailles, pour se recommander à saint Michel. Dans les tranchées on se raconte ses merveilleuses « protections » ; on se dit la vertu éprouvée de son scapulaire, bouclier du soldat. Car, là-bas, le respect humain n'existe plus ; la foi a pris le dessus, a déblayé le terrain. Sa *progression* a été rapide, foudroyante. Les *contre-attaques* de l'ennemi ont été repoussées sur toute la ligne, avec pertes et fracas. Et le petit troupier catholique a *fortifié* ses positions, qui désormais sont inexpugnables. Simplement, sans forfanterie, il croit et il espère, comme il aime. Pas un jour ne se passe sans que nous soyons priés d'envoyer aux soldats du front des scapulaires et des médailles de saint Michel, par douzaines.

Le plus souvent, ce sont les familles qui nous chargent de cette commission. Elles sont dans leur rôle de pourvoyeuses de courage et de sécurité. On joint à la lettre la photographie

de l'absent. — L'absent ! Peut-on dire ? Quand fut-il moins absent le bien-aimé soldat, vers lequel sont tendues toutes les pensées ? — Nous avons dû créer le *dépôt des photographies*. Il consiste dans une boîte en fer, placée au pied de la statue de saint Michel. Là s'accumulent, tous les jours plus, les portraits d'officiers et soldats de nos armées. Les plus illustres mêlés aux plus humbles. Tous égaux, tous recommandés également avec les mêmes sanglots, la même invocation, la même fierté noble et courageuse, à la garde du Prince des Anges. Nous avons raconté voici quatre mois, comment un groupe d'officiers avait eu cette idée ; elle a été trouvée touchante. Et ce que nous disions ainsi, sans trop y prendre garde, a été le point de départ d'un vaste mouvement. Saint Michel exaucera la prière, rendue sensible en quelque sorte par ce geste d'une grande beauté.

D'autant que devant sa statue les lampes ardentes se sont multipliées en ces derniers mois, dans des proportions inouïes. Un jour, le sacristain ayant employé tout ce qui ressemblait d'assez près à une lampe et n'atteignant point le chiffre marqué, réquisitionna d'office un ancien... pot à confitures. Incontinent, sur une mer d'huile, l'on put voir une veilleuse qui naviguait sans se soucier de la tempête ! Le lendemain, il fallut trouver autre chose. Cette fois, deux veilleuses furent invitées à brûler dans la même lampe. On aime à croire que l'une symbolisait la prière d'un officier, l'autre celle d'un soldat. Est-ce que la fraternité des armes et le même amour ne les conduisent pas, l'officier et le soldat, à mêler leur sang sur les champs de bataille, pour la défense de leur commune mère, la France ? ...

Et les soldats convalescents continuent de passer et de prier dans la petite chapelle. Il en est venu de bien pitoyables, des Belges, se traînant sur leurs béquilles. Héroïques enfants ! Ils eurent quand même l'énergie de faire l'ascension de l'Abbaye, eux pour qui chaque pas était une souffrance. Quel air de gravité sereine et de mâle résolution sur tous ces visages, hà-

ves, fatigués, mais si beaux ! Les capotes trouées par les balles ont été nettoyées; la tenue est correcte, comme pour la revue du général. On voit que la tâche de ces braves n'est pas finie et que s'ils consentent à prendre le temps de se guérir c'est que le temps leur appartient. Ils devisent et comparent les fortifications du présent qu'ils connaissent d'expérience à celles du passé qu'ils ont devant les yeux. « Ah ! si le 75 donnait là-dedans ... ce ne serait pas long ». Là dedans ... c'est de nos remparts qu'il s'agit, de nos remparts qui « défient les siècles ».

D'autres fois, on demande le chapelain : c'est pour imposer le scapulaire de saint Michel à un capitaine et à sa famille. L'officier est blessé ; une balle lui a traversé le cou de part en part. « J'ai eu de la chance, la colonne vertébrale n'a pas été atteinte. Dans quinze jours je rejoindrai mes hommes. C'est tout simple. Saint Michel vous protège, mon capitaine ».

Durant ces mois pluvieux et froids, le Mont Saint-Michel a repris définitivement sa physionomie de géant renfrogné et stoïque. Les habitants sont allés ici ou là, à leurs *villégiatures* annuelles. La plupart sont restés cependant ou nous reviennent après une absence de courte durée. La vie d'une petite paroisse, isolée du monde, telle est notre existence. Elle a bien ses charmes en toutes circonstances ; en celles-ci tout particulièrement. Messes et saluts, services pour les défunts, neuvaine nationale préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, solennité de la Toussaint, processions au cimetière, communions si consolantes, tout contribue à distraire saintement notre solitude.

D'ailleurs, à nous comme à chacun, il est loisible de goûter l'âpre poésie de l'automne finissant et de voir, par exemple, « sous les arbres dépoillés dont les bras s'étendent, suppliant en vain le ciel lourd ... le large horizon de la mer obscurci par la pluie. » Autour de nous encore, « les choses rigides et muettes semblent prier pour que la neige vienne, pour que la verdure meure, et que la fleur de l'été disparaisse » (1). La

(1) J. G. WHITTIER, poète américain : *La dernière promenade d'automne*.

prière a été exaucée : prématurée, inattendue, la neige fit son apparition le 20 novembre. Fugitive et comme honteuse, elle s'en alla, ayant à peine couvert la terre de son blanc lincent. Mais la gelée persista pendant six jours. Déjà c'était l'hiver avant son heure. Puissent nos soldats ne pas trop en souffrir ! Daigne la Providence toute bonne ménager leurs pauvres forces !

Dieu n'a-t-il pas pour nous de maternelles attentions ? Il convient d'en reconnaître une, de singulière opportunité, dans les paroles que Benoît XV adressait, le 24 novembre, au baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège : « Il est une Justice en ce monde pour les nations ; et la divine Providence ne manquera pas de récompenser ici-bas celles qui ont bien mérité d'elle. » Vos paroles, Très Saint Père, rejoignent, par delà la mort, celles de votre auguste prédécesseur. Les unes et les autres nous autorisent à penser que, malgré ses fautes, la France est du nombre des nations qui ont bien mérité de la Providence. Nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas de nation « plus dévouée au Saint-Siège que la nation belge. » Avec notre grand écrivain, Paul Bourget, nous affirmons qu'en prononçant son *non possumus*, le roi Albert a défendu « l'ordre social tout entier ». Avec l'orateur de Notre Dame, nous crions : « A toute la race belge, honneur et bénédiction dans les siècles des siècles ! »

Mais la Belgique et la France soutiennent une même cause sainte. Si, chez nous, il se trouva du mal, beaucoup de mal, n'est-il pas indéniable que le bien y conserve une assez large place, pour rétablir l'équilibre, grâce à la miséricorde divine ? Enfin, nous l'espérons, les taches vont disparaître. « La boue des tranchées, a dit René Bazin, en a recouvert une autre qui n'était pas belle. » Oui, en toute vérité.

Accueillons donc avec la reconnaissance la plus respectueuse, la plus filiale, l'oracle tombé des lèvres du Saint-Père. Pour ma part, j'aime mieux y croire que de passer mon temps à interroger les astres, errants et muets.

GINGATZ.



STATUE DE SAINTE CÉCILE, par Maderno (XVII^e s.).

Aux Femmes de France et de Belgique

LA guerre ne frappe pas seulement dans les rangs de nos soldats, elle atteint en plein cœur les femmes, mères, épouses, sœurs des combattants. Qui n'a été témoin de ces exodes lamentables de familles entières fuyant devant l'invasion, ou bien « évacuées » par ordre de l'autorité militaire, pour les besoins de la défense nationale ? Les femmes sont en majorité parmi ces troupeaux humains que décime la misère. Les malheureuses sont en proie à toutes les détresses, à toutes les souffrances. Sans abri pour le présent et souvent sans espoir pour le lendemain, victimes de l'affreux fléau, elles implorent la commisération publique. Aurait-on supposé jamais que la guerre au XX^e siècle renouvellerait les scènes des invasions barbares ?

Partout elles pleurent, les mères, les épouses, les sœurs. Partout ! et non pas seulement sur les chemins qui conduisent aux champs de bataille. Car la nation tout entière est soulevée pour défendre son sol, ses traditions, sa liberté. Il n'est pas une famille où ne soit laissée vide depuis la guerre au moins une place. Ici ou là, en trop de foyers, cette place sera vide pour toujours. Où ce n'est point encore, grâce à Dieu, l'horrible réalité, cela demeure au moins l'angoissante menace. La part des femmes en cette lutte est immensément douloureuse. Elle est, de plus, obscure et silencieuse, comme toutes les grandes souffrances. Elle est glorieuse d'autant plus ; elle sera féconde enfin, au-delà de toute imagination, à la condition toutefois que le sacrifice, envisagé par nos chrétiennes dans toute son ampleur, soit accepté vaillamment, avec une soumission absolue, pour le salut de la Patrie et pour la plus grande gloire de Dieu dans la Patrie.

Il nous plairait extrêmement de citer ici les traits d'héroïsme révélés par la Presse, à l'honneur de la femme, depuis l'ouverture des hostilités. Mais, à quoi bon ? Chacun lit le journal et s'édifie à sa lecture. Des souffles purs et vivifiants

passent dans notre atmosphère. Il suffit de ne refuser point de se prêter à leur bienfaisante action. De quel poids seront dans la balance des justices divines les sacrifices consentis par les femmes de Belgique et de France, pour ne parler que d'elles !



LE MARTYRE DE SAINTE CÉCILE (Guido Reni), XVII^e SIÈCLE.

Au surplus, sur toute l'étendue du territoire, elles ont mis leur dévouement au service des blessés ; partout elles se sont empressées à soulager la misère, soit en tricotant pour nos soldats, soit en hébergeant les réfugiés, soit en remplaçant à la ferme ou à l'atelier les hommes appelés à défendre la Patrie. Quelles qu'elles soient, nous voudrions les encourager sur

les âpres chemins de la douleur et de l'immolation. en les invitant à considérer souvent l'exemple des saintes femmes, leurs sœurs, qui d'âge en âge ont souffert persécution et triomphé par l'énergie indéfectible de leurs âmes chrétiennes. En ces mois d'hiver, l'Église fait passer devant nos yeux les figures les plus suaves et les plus nobles parmi les saintes martyres des premiers siècles. Comme il fait bon aviver son ardeur à méditer leurs réponses aux tyrans ou bien à les suivre jusqu'au supplice final !

Cécile, la Vierge « clarissime et chrétienne », sort du prétoire portant haut la tête, comme il convient à celle qui ne redoute rien de la violence des hommes. L'atmosphère surchauffée du *caldarium* de son propre palais ne l'étouffe pas. Un bourreau la frappe trois fois de son épée ; elle survit et, pendant trois jours, prêche les saintes joies des mystères chrétiens à la foule des pauvres et des infirmes, ses clients ; des vierges, ses compagnes.

Si l'on en croit le récit de sa *Passion*, le troisième jour, elle reçoit la visite du saint pontife Urbain, qui a pu enfin sortir de sa cachette. Elle lui parle : « Père saint, dit-elle, j'avais obtenu de Dieu un délai de trois jours afin de pouvoir mettre entre vos mains les trésors que je vous lègue : ce sont mes pauvres. J'étais leur soutien : vous serez désormais leur providence. »

Sublime leçon d'oubli de soi et de charité fraternelle !

Le corps de la sainte fut enseveli dans une crypte du cimetière de Callixte, séparée de la crypte des Papes par une mince cloison. Au IX^e siècle, le pape Pascal I^{er}, qui retirait des Catacombes délabrées les reliques des Saints, finit par découvrir le corps de sainte Cécile, qu'il transféra au Transtévère, dans la Basilique élevée sur l'emplacement même du palais de l'illustre vierge. En 1599, le sarcophage fut ouvert par le cardinal Sfondrati. Au témoignage de nombreux contemporains, aussi savants que sincères, un étrange spectacle s'offrit alors aux yeux des Romains : Cécile apparut couchée sur le côté droit, les genoux légèrement ployés, les bras projetés en avant, la face tournée vers la terre, « telle qu'elle dut tomber, dit Bosio, après les trois coups de glaive auxquels elle survécut trois jours ». On eût dit qu'elle dormait. Le Pape Clément VIII, lui-même, vint vénérer la sainte relique.

Stefano Maderno cisela sa statue d'après nature, et jeta sur ce souvenir « le prestige d'une grâce idéale ».

Le même cardinal Sfondrati — qui, décidément, était un merveilleux « ténicheur » de saints, — eut encore le grand honneur de retrouver, sous la confession de la basilique de

la voie Nomentane, le corps de sainte Agnès. On sait que cette toute jeune fille fut martyrisée en haine de sa foi, après que l'on eut tenté de lui faire subir les pires outrages.

Elle était bien l'émule de Cécile et d'Agnès, cette autre vierge, leur contemporaine, Agathe, la sicilienne, qui se dressait fièrement devant le gouverneur, pour lui répondre : « Je suis de condition libre et de naissance noble ; toute ma parenté en fait foi... Je suis servante du Christ, et par là de condition servile... La souveraine noblesse est d'être l'esclave du Christ. »

De la lignée de ces héroïnes sont également sainte Catherine et sainte Lucie, dont la bravoure stupéfie les accusateurs et les bourreaux. Et pourquoi ne pas évoquer ici le souvenir de Jeanne d'Arc, modèle plus rapproché de nous et plus cher à nos cœurs ? La martyre de Rouen était de sang français !

Femmes de France et de Belgique, jetez les yeux sur vos devancières ; invoquez les saintes femmes qui vous ont précédées dans la voie des pleurs. Invoquez celles-là surtout, dont la Liturgie catholique ramène les fêtes au milieu de nos deuils. Que le spectacle de tant de noblesse dans le sacrifice soutienne vos âmes !

Oh ! sans doute, l'épreuve qui leur valut la couronne ne fut pas de tout point semblable à la vôtre. Ni votre foi en Dieu, ni votre honneur sans doute ne sont en jeu ; mais il vous faut un courage indomptable et une charité ardente pour répondre aux desseins de Dieu sur vous. Les saintes martyres sont vos modèles. Elles seront, de plus, si vous les en priez, vos célestes protectrices.

Nécrologie

Mgr VILLARD, évêque d'Autun.

C'EST avec un vrai chagrin que nous avons appris la mort de Mgr Henri-Raymond Villard, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon. Nous ignorions que depuis un an la « belle santé » du zélé prélat était compromise sans remède, par suite des fatigues excessives d'un apostolat auquel le diocèse doit d'avoir vu ses œuvres renaître et prospérer. Comment l'aurions-nous su ? Il n'y a pas trois mois que Sa Grandeur daignait nous communiquer la lettre pastorale dont nous citons les conclusions, dans cette livraison même.



S. G. MGR VILLARD, EVÊQUE D'AUTUN.

Le 25 octobre, Mgr Villard fit effort pour se rendre en sa cathédrale et y prononcer son vœu « sublime ». Saint Michel aura donc été, avec le Sacré-Cœur de Jésus, avec Marie et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, l'objet de ses suprêmes pensées et de sa démarche dernière.

Parmi tous nos évêques, il se distingua par sa dévotion à l'Archange, Gardien de la Patrie française. Durant les huit années de son épiscopat, il n'a laissé passer aucune occasion d'encourager la piété de ses ouailles envers saint Michel. Le 3 août 1909, réalisant un projet cher à son cœur, il avait la joie de conduire au Mont Saint-Michel deux cent cinquante pèlerins de son diocèse. Il emporta de son séjour en nos murs — il aimait à le redire — « le plus délicieux souvenir. »

A nous qui éprouvâmes alors la condescendante charité de l'Évêque d'Autun, un devoir s'impose aujourd'hui : solliciter de nos Associés une prière pour le repos de son âme.

ACTIONS DE GRACES

Aude. — Je vous demanderai de faire dire une neuvaine d'action de grâces au sanctuaire de saint Michel.
Gloire à saint Michel. P. D.

Bouches-du-Rhône. — Mes frères sont toujours bien protégés, grâce à la sainte Vierge et à saint Michel : vives actions de grâces. M. H.

Calvados. — A deux reprises différentes dans des heures d'angoisse si fréquentes pour tous en ce moment, notre très Révérende Mère Priente

a eu recours à la protection spéciale de saint Michel et des saints Anges. En reconnaissance du secours obtenu et pour obtenir de plus en plus leur protection, elle me charge de vous adresser un mandat-poste de 6 francs pour les honoraires de deux messes. Sœur M. X., zélatrice.

Côtes-du-Nord. — Je viens vous demander encore une neuvaine de messes à saint Michel afin que ce glorieux saint, N.-D. de Lourdes et Jeanne d'Arc, continuent à protéger mon mari, mon père, mon frère et mes beaux-frères qui sont au feu depuis les premiers jours de la mobilisation. Je vous demande que l'une des messes de la neuvaine soit dite en action de grâces. Classe DE K.

Finistère. — J'attribue à saint Michel le résultat de recherches faites en vain jusqu'à ce qu'il les ait prises en mains. En vous demandant une neuvaine de lampe devant saint Michel, je voulais donner au glorieux Archange un témoignage de confiance suprême, en le chargeant de retrouver coûte que coûte deux chers neveux. J'ai été exaucée. S. DE D.

Ille-et-Vilaine. — Je suis heureux d'envoyer cinquante francs, au nom de mes chers défunts, en reconnaissance au Grand saint Michel qui m'a exaucée en partie. Mlle G.

Maine-et-Loire. — Ci-joint les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue et à l'intention d'une défunte. Mme M.

Manche. — Veuillez faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection en faveur de mon fils. M. D.

En reconnaissance à saint Michel qui a préservé mon fils, sous-lieutenant au ...^{ème} de ligne, d'une blessure très grave. Mme DE C.

Veuillez offrir le Saint Sacrifice pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon mari pendant ces 25 jours de bataille contre tous les dangers et pour lui demander de le protéger encore. Mme F. M.

Merci à saint Michel d'avoir protégé un père de famille durant les durs combats livrés en Belgique du 18 octobre au 18 novembre. Que le Grand Archange continue cette protection. M. C.

Mayenne. — [Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. E. F.

Morbihan. — Actions de grâces à Dieu et à saint Michel pour trois faveurs signalées. Sr M. B.

Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe promise à saint Michel et aux âmes du Purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. M. F.

Orne. — Veuillez célébrer une messe en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. L. DE B.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel, qui a préservé mon frère d'une blessure mortelle. M. D.

Action de grâces à saint Michel. Mme I. B.

Somme. — Vive reconnaissance à saint Michel. Classe O. DE F. F.

Tarn. — Merci à saint Michel pour une heureuse naissance. L. P.

Vendée. — Veuillez célébrer quatre messes et faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour remercier le Grand Archange, ainsi que saint Raphaël et saint Gabriel et tous les saints Anges. B. DE LA B.

Canada. — Remerciements à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. M. A. E., zélatrice.

Suisse. — Trois actions de grâces à saint Michel : le Grand Archevêque a visiblement protégé plusieurs soldats qui me sont chers. B G

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement, le lieutenant Louis Richard, de Blain; le sous-lieutenant Maurice Ritter, de Tours; le maréchal des logis Henri de Mons, de Montchaton; Henri Richou, de Clémont-sur-Sauldre; François de Kernenguy, de Dirinon; Joseph Poutevin, de Gené; Emile Le Rond, de Savigny; Eugène Mielle, de Condrieu; le lieutenant Mort Timoléon, comte de Cossé-Brissac, de Paris; le lieutenant Robert Chevallier, de Compiègne; le sous-lieutenant Henri Delahaye, de Nantes; le sergent Paul Proust, député de Chambéry; Alexandre Fourloux, de Clémont; Auguste Ropin; Paul Lebredonchel; Jacques Ozouf, de Saint-Sauveur de Pierrepont; Joseph Bureau, de Nantes; Jean de Corbier, de Beaulieu; Maurice Sicot; Auguste Gotard, de Bressuire; François-Xavier-Charles Dumont, de La Ferté Saint-Samson.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Eugène Ressayguier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Camille Landreau. — Treillères : M^{me} Métaireau.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} Marie Lamineau.

Manche. — Bricqueville la Blouette : M^{me} Constance Blariaux. — Granville : M. François Grêlé, fidèle associé. — Savigny : M^{me} Virginie Legoubin.

Seine. — Paris : M. l'abbé Nicolas Laux, prêtre de la Mission, sous-Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte Agonie; M^{lle} Marie Salvat, zélatrice bien dévote à saint Michel.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Maria Villanneau; M^{lle} Louise Chaput.

Tarn. — Castres : M^{me} Emilie Dons.

Vendée. — Maillezais : M^{me} V^e Tallineau, née Marie Bouchet.

Espagne. — Passager de San Juan : Le R. P. Benoît Damase Nicolas, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Canada. — Trois Rivières : Sœur Marie Bernadette; Sœur Marie de Divin Crucifié, de l'ordre du Précieux Sang.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N ^o 1 : 0 ^f 40	la douzaine;	4 ^f	»	la grosse.
N ^o 2 : 0 50	—	5	»	—
N ^o 3 : 0 60	—	6	»	—
N ^o 4 : 0 75	—	7 50	—	—

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N ^o 1 : 0 ^f 60	la douzaine;	6 ^f	»	la grosse.
N ^o 2 : 0 75	—	7 50	—	—

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM :	0 ^f 60	la douzaine;	5 ^f	la grosse.
MÉTAL vieil argent :	0 ^f 30; 0 ^f 75	et 1 ^f	l'unité.	
ARGENT :	1 ^f 75; 2 ^f 50;	3 ^f et 5 ^f	l'unité.	
TITRE FIXE :	4 ^f 50; 5 ^f ;	5 ^f 50	et 7 ^f	l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^{fr.}25 ; 0^{fr.}40 ; 0^{fr.}50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^{fr.}60 ; 0^{fr.}75 ; 1^{fr.}25 ; 1^{fr.}50 ; 1^{fr.}75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de saint Michel, in-32 double, 4 pages :
1 fr. le cent.

2. Consécration à saint Michel, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.

3. Prière à saint Michel pour la France.
0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.

2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.

3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.

4. Images en gélatine à 0 fr. 40, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.

5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (Vierge noire) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75, le cent 12 fr.

6. Photogravure « Imperet » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.

7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33×43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent franco. Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



12^e LIVRAISON MARS-AVRIL 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de **2 fr. 50** : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de **2 fr.** pour 9 jours ; de **6 fr.** pour 30 jours ; de **70 fr.** pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de **0 fr. 50**, **1 franc** ou **2 francs**. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : **2 fr. 50** pour la France ; **3 francs** pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des Annales,

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

41^e Année. — 12^e Livraison. — Mars-Avril 1915

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN : *La Belgique; l'Angleterre* (p. 257). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 262); *Associés* (p. 262); *Consécrations* (p. 263); *Ex-voto* (p. 264); *Courrier* (p. 264); *Annales* (p. 264). — ARDEVON-LA-BATAILLE (DES ISLES) (p. 265). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 268). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *A Montmartre* (p. 275); *Sur le front* (p. 275); *Les Michelots de Paris* (p. 278); *Ne pas confondre*. . . (p. 279). — NÉCROLOGIE : *M. l'abbé Philippel* (p. 280). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 281). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 284). — TABLE DES MATIÈRES (p. 286).

BULLETIN

CHACUN LUNDI des mois de Mars et Avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 6 mars et samedi 10 avril, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 15 au 25 mars; la 2^{me}, du 15 au 25 avril.

Au cours de ces neuvaines, et durant les deux mois de mars et d'avril, nos pieux associés prieront de tout cœur à deux intentions que Mgr l'Evêque a daigné approuver et bénir.

Notre sœur héroïque et malheureuse, LA BELGIQUE, recevra le bénéfice de nos prières, de nos bonnes œuvres et de nos sacrifices, durant la neuvaine et le mois de mars.

Quelle place le peuple Belge a conquise, depuis six mois, dans l'estime de la France et du monde! Une sympathie universelle suivait depuis longtemps le magnifique effort de cette race énergique et laborieuse qui présentait à l'admiration de tous sa prospérité industrielle et commerciale. On savait d'ailleurs qu'un

sage gouvernement incarnait la nation, aussi fidèle à ses traditions que fière des splendides monuments de son passé.

La Belgique n'affirmait-elle pas hautement sa foi? Témoinnage d'autant plus émouvant et persuasif que, chez elle, la grandeur matérielle coïncidait avec la grandeur catholique.



BRUXELLES. — ÉGLISE DES SAINTS MICHEL ET GUDULE.

D'après des statistiques récentes, le peuple belge ne comptait, sur 7 millions d'habitants, que 30.000 protestants. La vie religieuse y était intense, comme l'attestent les chiffres des vocations: 4.773 religieux et 25.323 religieuses. On comprend dès lors la prospérité des œuvres catholiques, ainsi que la part considérable prise par la Belgique dans l'apostolat des missions lointaines.

Il faudrait une longue étude pour exposer complètement les titres de la nation belge à l'estime du monde catholique. Sans nous y arrêter, ajoutons aux chiffres donnés plus haut les hommages les plus autorisés provoqués par la terrible crise de la guerre. Le Souverain Pontife n'a-t-il pas déclaré lui-même que « son cœur se tournait plus souvent vers les Belges, si attachés à l'Église et au Siège Apostolique ? » Ce sont des fils dévoués que Benoît XV a voulu plusieurs fois consoler. Leurs malheurs, inouïs dans l'histoire des peuples, ont ému le cœur du Pape : ils doivent nous toucher pareillement, provoquer nos générosités et nos prières. « L'aventure n'est-elle pas prodigieuse et unique d'une nation qui a tout perdu, à laquelle il ne reste plus de son territoire que quelques cantons, qui, acculée à sa dernière frontière, n'a pas demandé grâce et n'a pas imploré la paix, dont les soldats se battent encore chez eux, grâce à Dieu, mais se battraient hors de chez eux avec le même héroïsme; qui n'existe plus, pour l'instant, sur la carte d'Europe que ses vainqueurs prétendent tracer avec le glaive, et qui vit toujours, qui était petite et qui, par sa diminution même s'est sentie grandir! (1).

Grandeur la plus pure, la plus indiscutable, née du malheur héroïquement accepté pour la défense de l'honneur et du droit!

Instruits de cette juste cause, émus des souffrances endurées pour elle par un peuple, notre frère dans la foi, prions de toute notre âme et demandons à Dieu qu'Il soutienne la Belgique durant sa lourde épreuve, qu'Il hâte sa délivrance, et récompense largement son sacrifice. L'Archange saint Michel, patron de Bruxelles, portera lui-même notre requête. Il a souvent reçu, en son sanctuaire, les pieux pèlerins belges, groupés pour une lointaine visite à N.-D. de Lourdes. Il voit leur douleur, il entend leur plainte. Que Dieu permette à l'Angélique chevalier de tirer l'épée pour défendre ses amis!

* * *

Nos pensées, durant la neuvaine et le mois d'avril, iront vers L'ANGLETERRE.

La grande lutte actuelle a révélé l'étroitesse et la fécondité de notre « entente cordiale » avec nos voisins d'Outre-Manche. Sans doute, la communauté des intérêts, menacés par le même danger, exigeait que la nation anglaise prit sa part des sacrifices : c'est justice de dire qu'elle l'a fait de grand cœur. Elle s'est jetée dans la lutte, avec ses ressources immenses. Sa flotte formidable ferme à l'ennemi les routes de la mer ; ses troupes, recrutées par engagements volontaires, vont faire pencher la balance en notre faveur.

(1) P. NOTHOMB, *Le peuple belge et la guerre.*

Demandons à Dieu qu'il daigne reconnaître, par des grâces abondantes, l'effort merveilleux de nos alliés. Quelles grâces ? En premier lieu, des grâces de lumière, de conversion.

Outre les raisons pratiques et les calculs positifs, une loyale et chevaleresque générosité explique l'étendue et l'ardeur de la participation anglaise à la grande lutte. N'oublions pas que la Grande-Bretagne se disait prête à défendre nos côtes contre une invasion allemande par mer, mais qu'elle s'est engagée à fond pour sauvegarder la neutralité de la Belgique : dès le premier moment, elle est apparue comme la protectrice des faibles et la gardienne du droit et de la loyauté internationale. N'est-ce pas



CANTORBÉRY. — LA CATHÉDRALE.

un rôle magnifique, et digne d'attirer sur un peuple les bénédictions du Dieu infiniment juste ?

Avec le peuple belge reconnaissant, implorons ces grâces d'en haut pour nos frères d'armes. La charité porte bonheur : si les premières lois de liberté en faveur des catholiques naquirent, en Angleterre, en 1778, est-il défendu de penser que leur épanouissement récompensa, dès 1791, la générosité anglaise envers les 8.000 prêtres français réfugiés outre-Manche durant la Révolution ? Depuis, le retour au catholicisme n'a cessé de s'affirmer et de se développer. En 1840, Grégoire XVI double le nombre des vicaires apostoliques : 8 au lieu de 4. En 1850, Pie IX rétablit la hiérarchie : le métropolitain de Westminster a 12, puis 15 évêques suffragants. Pie X, en 1914, forme les trois provinces de Westminster, Birmingham et Liverpool avec 45 évêchés suffro-

gants, près de 4.000 prêtres séculiers et réguliers, et 2 millions de catholiques.



LONDRES. — LA NOUVELLE CATHÉDRALE CATHOLIQUE DE WESTMINSTER.

De son côté, l'Écosse compte les deux archevêchés de Saint-Andrews et Edimbourg et de Glasgow, et quatre évêchés, près de 600 prêtres et de 320.000 fidèles.

La catholique Irlande, qui souffrit si cruellement de la crise

protestante, présente aujourd'hui près de 5 millions et demi de catholiques, et 4.000 prêtres répartis en 28 diocèses. Quels chiffres consolants, quand on réfléchit que, dans le premier quart du XIX^e siècle, on comptait en Angleterre 160.000 catholiques!

Les conversions étaient, il y a quelques années, d'environ six cents par mois; elles ont dû se multiplier. « Le culte déborde au dehors, et, dans les rues des villes ou à travers la campagne, les processions, avec bannières, crucifix, prêtres et acolytes en costumes, se développent librement, comme elles ne pourraient le faire en beaucoup de pays catholiques : témoin les imposantes cérémonies dont le treizième anniversaire du débarquement de saint Augustin a été l'occasion (1). »

Concluons par un mot de l'éminent auteur des lignes qui précèdent : « Dieu est à l'œuvre en Angleterre : il y a déposé un ferment qui travaille dans les âmes et les institutions! (2) Puissent nos prières ardentes, par l'intercession de saint Michel, hâter le retour au catholicisme de l'Île des Saints.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o En la fête de saint Gabriel, 18 mars. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix, chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS — ONT REÇU LE DIPLÔME : M^{lle} Paquet, de Les Chambres; M^{me} Henry, de la Rondehaye.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 1^{er} décembre 1914 au 5 février 1915 : 2067 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel, par les zélateurs et zélatrices de : Abbeville, Amancey, Angers, Avranches, Baulieu, Bordeaux, Bressuire, Cap Haïtien, Castres, Caumont, Clément, Cutan, Cholet, Cherbourg, Clermont de la Réunion, Damgan, Déservillers, Falaise, Flen Frellerain, Grand-Croix, Harford, Jassam,

(1) P. THUREAU-DANGIN, *La Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle*. Introduction.

(2) *Ibid.*

Louhans, Luxeuil, Lons-le-Saunier, La Rondehaye, Le Loroux-Bottereau, Le Mans, Les Chambres, Maillezais, Marseille, Muneville-le-Bingard, Nantes, Nicorps, Norcier-en-Thairy, Nuits Saint-Georges, Paillart, Paris, Parc d'Auxtot, Pau, Pont de Veyle, Pont du Château, Pouilly en Auxois, Puteaux, Rouen, Salice, Salon, Saint-Brieuc, Saint-Benoit du Sault, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Lambert du Lattay, Saint-Lô, Saint-Varent, Tarbes, Toulouse, Valencogne, Vallet, Vauban, Verme, Yvetot, York.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

5 DÉCEMBRE : Geneviève Grémaud; Marie-Henriette Grémaud, de Bir Halima; Anne-Marie-Josèphe Jacob, de Ploudalmezeau. — 8 DÉCEMBRE : Fernand-Jean-Louis Sécher, de la Jumellière; Joseph-Auguste-Henri Bellamy, de Chéméré; Alberte-Jeanne-Augustine Doucet, de Nantes; Émile-Raymond-Nicolas Hertout, de Paillart. — 9 DÉCEMBRE : Théodore-Jean-Marie-Denis Lechevalier, de Saint-Lô; — André Bulle; Suzanne-Michelle Bulle, de Amancey; Marguerite Bulle, de Déservillers; Gisèle-Elène-Clémence Bonin; Pierre-Désiré-Louis Bonin, de Dreux. — 10 DÉCEMBRE : José-Marie-Ferdinand-Benoit-Michel Boiron, de Marseille; Marie-Alice-Joseph Davoine; Joseph-Marie-Appolinaire Davoine; Yvonne-Henriette-Marie Davoine, de Les Chambres; José-Marie-Ferdinand-Benoit-Michel Boiron, de Marseille. — 12 DÉCEMBRE : Marie-Joseph-Abasiasie Gabard; Martial-Gabriel-Marie-Joseph-François Gabard; Marie-Thérèse-Antoinette-Joséphine Gabard, de Saint-Amand-sur-Sèvre; Jean-Marie Petit, de Bressuire; Antoinette Morin; Edmond Morin; Marcel Morin, de Terves; Gladys Guillin, de Villefranche-sur-Rhône. — 14 DÉCEMBRE : Marie-Thérèse Bouchet; Louis Girard, de Maillezais. — 15 DÉCEMBRE : Michel Guilleux, de Bauvois-sur-Niort. — 16 DÉCEMBRE : Gérard Esnault; Roger Esnault; René Fazilland; Lucie Fazilland, de Bressuire. — 17 DÉCEMBRE : Sophie Braillard; Cécile Braillard; Marie Braillard; Marthe Braillard; Marcel Braillard; Joseph Braillard, de Bouconville. — 18 DÉCEMBRE : Abel Terrand; Marguerite Allexant; Geneviève Allexant, de Sainte-Marie-la-Blanche. — 21 DÉCEMBRE : Berthe-Jeanne-Alphonsine Camp; Suzanne-Adèle Guillard; Maria-Joséphine Guillard; Julia-Henriette Vuagnat, de Norcier-en-Thairy; Georges Brune, Robert Gourceau, de Paris. — 23 DÉCEMBRE : Céline-Jeanne-Thérèse Cretin-Maintenaz, de Bois d'Amont. — 25 DÉCEMBRE : Guy de la Touanne, de Le Mans. — 26 DÉCEMBRE : Marie-Louise Bergot, de Brest; Francine-Marie-Josèphe de Mons, de Savigny. — 28 DÉCEMBRE : Marie-Paule Liger-Belair; René Mastia; Charles Mastia; Suzanne Mastia; Marcel Stevignan; Georges Stevignan; Jeanne Steviguan, de Nuits Saint-Georges. — 29 DÉCEMBRE : Michel-Marie-Noël Houssard, d'Avranches. —

31 DÉCEMBRE : Louis Duhoux ; Ernest Duhoux ; Pierre Duhoux, de Lerrain. — 2 JANVIER : Magdeleine Richard, de Vallet. — 7 JANVIER : Marie-Thérèse-Angéline Rioult, de Juvigny-le-Tertre. — 8 JANVIER : Jean-Georges Odend'hal, de Lyon. — 16 JANVIER : Jacqueline-Emilie-Jeanne Bernard, de Paris ; Louis-Marie Michel ; Hélène-Eugénie Turpin ; François Le Fol, de Binic ; Yves Guilbault, de Saint-Varent. — 22 JANVIER : Jean de Verneuil, de Paris. — 23 JANVIER : Eugène-Aimé-Auguste Guilmant, de Beaulteu sous La Roche-sur-Yon ; Edith Fillon, de Auch. — 26 JANVIER : Charles-Amand Quesnel ; Pierre-Amand Quesnel ; Joseph Quesnel ; Emile Quesnel, de La Rondehaye. — 27 JANVIER : Henri-Marie-Jacques-Pierre de Soubeyran ; Marie-Thérèse-Alice de Berthier de Sauvigny, de Evreux. — 28 JANVIER : Alice Pacheu ; René Trouve, de Paris. — 29 JANVIER : Sophie-Marie-Agathe Truche ; Marcel-Joseph-Honoré-Damien Truche ; Marie-Rose-Andrée Truche ; Marguerite-Marie-Joséphine Truche ; Noël-Constant Angeli ; Albert-Marie-Louis Barbier ; Maurice-Marie-Eugène Barbier, de Amancey ; 30 JANVIER : Marie Cros ; Marguerite Cros, de Cessenon. — 2 FÉVRIER : Lucien Rougé, de Marseille ; Anne-Thérèse-Marie-Josèphe Bonnigal, de Nantes ; Joseph-Marie-Ernest Hamon, de Rennes ; Yvonne-Charlotte Caizet, de Yvetot ; Jules-Emile-Michel Cousin, de Saint-Sauveur de Pierrepont. — 3 FÉVRIER : Anne-Marie-Antoinette Ilion, de Brest.

EX-VOTO. — Plaque de marbre (0^m30 × 0^m20) portant l'inscription : « *Sub pennis ejus sperantes.* L. Y. F. 10 juin 1913. »

COURRIER. — Reçu de notre dévouée zélatrice de Nantes la somme de cent francs, pour messes, archiconfrérie, consécrations, *Annales*, etc., tant en son nom qu'au nom des Associés.

ANNALES. — Nous rappelons que les mois de mars et avril sont ceux où la plupart de nos amis ont l'habitude de renouveler leur abonnement. Nous aurions mauvaise grâce à insister. On connaît l'œuvre ; on l'apprécie, aujourd'hui plus que jamais. Elle vivra. Les abonnés des *Annales* y auront le plus grand mérite.



PROMENADES MONTOISES

Ardevon-la-Bataille

FAISONS, s'il vous plaît, une promenade militaire. Sans doute, nous sommes loin du « front » : Sainte-Marie d'Ardevon, qui pointe sa flèche effilée parmi de rares bouquets d'arbres, n'a rien à craindre des Taubes ni des Aviatiks. Mais, aujourd'hui, comment parcourir nos calmes campagnes sans les animer de visions guerrières ? Puis, mettre la baronnie d'Ardevon sur le pied de guerre, évoquer des charges héroïques et des corps à corps acharnés dans ces champs qui viennent de livrer leurs gerbes et leurs betteraves, prêter l'oreille, le long de *la Rive*, au cliquetis des épées, au choc lourd des masses d'armes, au sourd grondement de l'artillerie, c'est un rêve mais un rêve d'histoire. Laissons le merveilleux « 75 », les baïonnettes et les pare-balles, parlons de coulevrines, pertuisanes et cottes de mailles, et nous ferons une reconstitution historique.

Ardevon le mérite. Bien des siècles avant Tracy-le-Val, Lassigny et le Four de Paris, il eut l'honneur de marquer un jalon du « front ». Hélas, il resta longtemps la clef des lignes ennemies, lorsque les Anglais assiégeaient le Mont Saint-Michel.

* * *

Un grave archéologue appelle Ardevon : « une importante localité toute pleine des souvenirs du Mont Saint-Michel (1). » Rien de plus vrai : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les *Curieuses Recherches* de Dom Le Roy. Mais Ardevon, camp retranché !

Patience. L'étymologie du nom lui-même révèle de fort lointaines origines, lointaines et militaires. *Ardevon* ou *Ardenon*

(1) Ed. LE HÉRICHER, *L'Avranchin Monumental et Historique*.

dériverait du mot celtique *Arden*, forêt, et nous reporterait à l'époque gauloise.

Oui bien ! mais nous sommes loin de la stratégie ! Tout au plus, est-il permis de songer aux chênes robustes qui formaient, depuis *Ardevon-la-forêt* jusqu'au delà du Mont-Tombe un bois immense, mystérieux. Parlons un peu d'*Ardevon-la-Bataille* !

Il faut pourtant noter auparavant qu'une voie romaine traversait Ardevon ; et voilà un premier détail stratégique.

Sans parler des luttes qui précédèrent la guerre de Cent Ans et ensanglantèrent tout le pays, autour du Mont Saint-Michel, venons au grand conflit avec les Anglais.

Le combat imposait de rudes sacrifices aux défenseurs de l'abbaye-forteresse. N'importe, ils ne déposeraient pas les armes, fallût-il donner jusqu'au dernier sol ! En effet, les moines du Mont engagèrent, en 1422, à Dinan et à Saint-Malo, « leurs argenteries et richesses » pour subvenir au ravitaillement de la place. Leur patriotisme inspirait cette résolution : ils voulaient conserver « ce lieu sous la continuelle obéissance du roy de France (1) ». Combien la détresse devait être plus douloureuse l'année suivante, lorsque les Anglais, avec des renforts considérables, bloquèrent le Mont par terre et par mer ! Tombelaine leur servait de base navale. Sur terre, ils occupaient fortement la rive d'Ardevon : c'est là qu'ils avaient construit « des bastions et forts de terre ». Voilà bien la guerre des tranchées, et, dès le XV^e siècle, le Mont Saint-Michel va jouer le rôle héroïque du Grand-Couronné de Nancy !

Toute la rive d'Ardevon est aux mains de l'ennemi, et le ravitaillement du Mont devient impossible. Dieu merci, l'abbaye chère à saint Michel va recevoir le secours de son angélique protecteur. N'est-ce pas en effet l'Archange, — nous en croyons le chroniqueur, — qui inspire au duc de Bretagne, Jean V, de craindre l'incursion de l'ennemi sur ses terres ? (2). Le duc envoie sans tarder à Saint-Malo son amiral le sieur de

(1) *Curieuses Recherches*, I, page 353.

(2) *Ibid.*

Beaufort. Celui-ci, d'accord avec l'évêque et la noblesse du pays, équipe une escadre et se jette sur l'armée navale anglaise au mouillage, du côté de la mer. O temps merveilleux, où des flottes s'abordaient sous les remparts du Mont Saint-Michel !

L'avantage fut chaudement disputé. A la fin, les Bretons réussirent à s'accrocher aux vaisseaux ennemis, et les Anglais déconcertés perdirent courage et s'enfuirent à toutes voiles.

De la rive d'Ardevon, on suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. On vit bientôt comment elle tournerait. Quand il n'y eut plus de doute, les soldats anglais évacuèrent leurs tranchées et leurs bastions, sans attendre un débarquement des Bretons victorieux.

Une fois de plus les moines assistaient à la débâcle de l'ennemi. Ce dernier cependant avait reculé, mais il ne perdait pas espoir. Dès la même année, il augmentait formidablement ses travaux de siège sur la rive d'Ardevon, et y construisait une forte bastille.

Quel était l'aspect et l'importance de cet ouvrage militaire ? Impossible de le savoir au juste, car il fut détruit de fond en comble. Vers 1647, Dom Le Roy pouvait en retrouver quelques vestiges du côté des mares de Beauvoir, vis-à-vis de la chapelle de Sainte-Madeleine. Les mares sont aujourd'hui desséchées et comblées, la chapelle a disparu et de la bastille il ne reste rien.

Quoi qu'il en soit, à l'abri des palissades et des fossés, une nombreuse garnison venait se reposer après avoir pillé les convois qui essayaient de renouveler les provisions des valeureux Montois. Les gens du Mont, on le comprend sans peine, étaient « fort incommodés ». Ils implorèrent le secours de messire Jean de la Haye, capitaine du Mont, pour le roy. Ce brave sire de la Haye, baron de Coutonces, était alors à son château du bas Maine, nommé Mayenne la Juhais. Ses gens allaient souvent au Mont, et comme les Montois leur rendaient

visite à leur tour, le capitaine ne tarda pas à savoir combien les moines et la garnison souffraient d'un blocus si rigoureux. Il convint avec ceux du Mont d'une attaque simultanée contre les troupes anglaises. Au jour dit, la garnison ferait une vigoureuse sortie. Les Anglais ne manqueraient pas de riposter, et quand la lutte battrait son plein, le baron de Coulonces surviendrait avec ses gens (1).

Le coup réussit complètement et les assiégeants reçurent une sévère leçon : deux cents restèrent sur le carreau et, parmi eux, Nicolas Bourdet, l'un de leurs chefs. Les autres s'enfuirent vers la Bastille, d'où ils risquèrent encore quelques sorties, mais avec moins d'audace.

Ils n'évacuèrent cette solide position qu'en 1427, le 24 février; ils prirent soin de mettre le feu aux ouvrages qui leur avaient servi si longtemps de point d'appui.

Rien ne subsiste aujourd'hui des travaux militaires, mais le souvenir de ces luttes héroïques revient à l'esprit quand, devant les yeux, encadrée entre les maisons basses de la Rive, se dresse la silhouette formidable du vieux *Mont-Chevalier*.

DES ISLES.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février 1915.

Que les temps sont changés !...

En vérité, les ans se suivent ; mais qu'ils sont donc loin de se ressembler ! Or ce n'est pas uniquement à la guerre, ce fléau ! que nous faisons allusion ; bien plutôt à l'élément le plus banal de notre bonheur. Il s'agit, dans notre pensée, de la pluie et du beau temps, qui, tour à tour, contribuent à la félicité des humains, dans une mesure variable.

On m'excusera de rouvrir *Mon carnet bleu*, à la date du

(1) Mémoire concernant la pucelle d'Orléans.

10 février 1914 — l'an dernier ! — Lisons : « Le tambour de ville prévient les habitants que les citernes publiques étant près d'être vides... »

Nous voici à pareille date de février 1915. Le tambour de ville est dispensé de répéter l'annonce. Si nos citernes étaient vides, c'est, expressément, qu'il y aurait eu des *suites*, comparables de tout point à celles que d'aucuns prétendent découvrir jusque dans l'entourage du généralissime. Par bonheur, il n'en est rien : nos citernes débordent et la lutte bat son plein.

Je ne sache pas qu'il ait discontinué de pleuvoir, depuis le jour où j'eus l'honneur d'écrire en cette place ma dernière chronique. Si j'exagère quelque peu, on me le passera, en considération de l'attitude résignée que je m'impose, et que nous adoptons tous d'un commun sentiment, à l'égard d'une saison exceptionnellement maussade. À la rigueur des termes, ces deux mois furent pluvieux à l'*excès*. Car nous éprouvâmes « en esprit », dirait M. Olier, la souffrance des piétinements dans la glèbe détremée, l'effort des marches à travers les plaines changées en marécages, la tristesse des nuits sans étoiles et des jours sans soleil. Nous partageâmes, à la lettre, les épreuves de nos troupiers, sur qui se déversaient les torrents du ciel.

Nous avions espéré, de prime abord, que la Providence, exauçant notre prière, détournerait sur nous les flots de sa colère. Téméraires étions-nous d'oublier que Dieu fait pleuvoir indistinctement « *sur le juste et sur l'injuste* », sur les impotents que nous sommes et sur les braves que Barrès a dénommés, quoique en minimisant la valeur du terme, « *les saints de France* ». Au sec dans la tranchée, les héros de l'Yser ? Oyez plutôt : « La boue, liquide et froide, où les hommes se meuvent, envahit les culasses. On ne peut plus tirer. On se bat alors à coups de crosse et à coups de poing. Nos soldats sont des blocs de boue. » (*Note décadaire du 31 décembre.*)

Plus récemment, nous apprenions que certaines tranchées, où l'eau atteignait 1^m 30 de hauteur, avaient dû être évacuées

pour un temps. Remarquez, au surplus, que les Boches, les *injustes* par excellence, ne sont pas logés à une autre enseigne. Les coquins ! N'ont-ils pas tenté de détourner dans les tranchées de nos alliés anglais le fleuve qui envahissait les leurs ?

Il pleuvait donc en Champagne, en Artois, en Belgique, tandis que sur les crêtes des Vosges et sur les Hauts de Meuse, il neigeait en abondance. C'est l'hiver. Ne récriminons pas. Ce fut beaucoup plus rude, quarante-quatre ans passés. Et nous étions, alors, des vaincus, en proie aux dissensions et à la désespérance. Maintenant « l'union sacrée » affermit les courages ; la victoire fait frissonner les drapeaux, devant lesquels, bientôt, s'ouvrira toute grande la route de la revanche définitive.

En attendant, chacun s'empresse aux patriotiques besognes, par quoi reçoivent un soulagement les misères qu'entraîne avec soi la guerre. Pas un instant ne s'est ralenti l'élan que nous avons signalé, pour notre part, au Mont Saint-Michel. Témoin le gracieux geste de nos enfants, abandonnant aux soldats le montant de leurs étrennes et de leurs prix de catéchisme ; témoin cette « journée du 75 », en laquelle les Montois se retrouvèrent égaux à eux-mêmes par la générosité de leur cœur.

Surtout — ne pouvant mieux faire — nous avons prié pour l'armée, avec une inlassable constance. Alors qu'en d'autres paroisses l'on a dû, et d'assez bonne heure, renoncer, faute d'assistance convenable, au Salut quotidien, au Mont Saint-Michel l'ardeur ne s'éteint pas. Ainsi qu'en août, l'on voit en février les fidèles s'acheminer chaque soir vers l'église pour réciter le rosaire, s'incliner sous la bénédiction de Jésus et chanter le *De profundis* à l'intention des soldats tués à l'ennemi dans les dernières vingt-quatre heures. Nous avons conscience de représenter la Patrie dans un sanctuaire national. Près de l'Archange, invincible gardien de nos gloires, nous remplissons une très haute mission. Il y a de quoi être fiers et nous le sommes. Particulièrement

brillante fut la journée du 3 janvier, journée de prières internationales, dont l'initiative revient à nos amis de l'*entente cordiale*. On apprendra avec satisfaction que, ce jour-là, autour de l'Hostie-Sainte, les drapeaux des sept nations alliées mêlèrent leurs plis et que nos suffrages prirent d'une intervention heureuse la note officielle à laquelle ils ont droit. De même, les supplications ordonnées par Benoît XV pour le retour de la Paix nous consolèrent grandement, précédées qu'elles furent chez nous par le triduum eucharistique édicté par Pie X, de sainte mémoire.

Au demeurant, si les pèlerins n'abondent pas en ces temps, ils ne font pas défaut absolument. Ils viennent toujours. La plupart sont revêtus de la livrée militaire : officiers et soldats implorent saint Michel avant d'affronter à nouveau le danger des batailles. Infiniment plus nombreux sont les pèlerins de désir, qui multiplient les lampes devant la statue vénérée ; et les pèlerins de promesse, qui tablent sur l'avenir de toute la fermeté de leur confiance.

Pour qu'ils enregistrent les vœux et canalisent les prières, saint Michel a voulu, jusqu'à ce jour, garder ses chapelains. L'un est maintenu sur les positions où l'autre l'a rejoint. Les deux font donc la paire et attendent, sans impatience, que l'autorité militaire leur attribue un rôle. Auxiliaires, ici ou là, que leur importe ? En toute hypothèse, ils se considèrent comme mobilisés, depuis toujours, au service de la même noble et immortelle cause. Ils prient saint Michel.

Car, je vous le demande, à quelle besogne sainte peut bien se livrer, en dehors de la prière, « le public non mobilisé » dont ils ont l'honneur de faire partie ? « Qu'une continuelle prière, qu'un chœur de voix concertées s'élève vers le Dieu de saint Louis et de Jeanne d'Arc ! » écrivait, le 12 août, l'académicien Frédéric Masson, à l'adresse des vieux et des femmes. Elle semble lointaine cette exhortation des premiers jours tragiques ; elle est toujours actuelle.

Saint Michel finira-t-il par nous exaucer ?

Plusieurs s'indignent et l'accusent, non sans grave impertinence, de différer trop son intervention en nos affaires. Cela dérouté les prévisions des uns, contredit les prétendues visions des autres. Certains, il est vrai, à l'opposé de cette opinion d'un pessimisme majeur, affirment que l'Archange bataille en faveur de la Multiple-Entente ; les Polonais, par exemple, auraient reconnu sa main dans la déroute des Allemands devant Varsovie. Quoi qu'il en soit, rappelons-nous l'axiome historique posé par le Pape saint Grégoire : « Chaque fois que s'accomplit dans l'Église quelque chose de grand, on est autorisé à y voir l'action de saint Michel. » Puis, nous interdisant toutes interprétations aventureuses, sachons espérer sans hésitation et prier avec humilité.

Faire davantage nous eût été très agréable. La Providence ne l'a pas permis. Je l'ai dit précédemment, on nous avait laissé croire, de prime abord, que le Mont Saint-Michel serait admis à l'honneur d'hospitaliser des blessés militaires. Il paraîtrait, d'ailleurs, que le dernier mot de la question n'a pas été dit et que, le printemps venu et la ravenelle étant fleurie, nous aurions quelque chance d'avoir enfin *notre* ambulance. Depuis sept mois, avec une régularité touchante, les commissions se succèdent, mesurent de l'œil et de la toise les locaux, prélèvent quelques échantillons d'air salin, déambulent et délibèrent, puis se retirent, satisfaites, déclarent-elles... mais nul ne sait précisément s'il s'agit d'elles-mêmes, du voyage, du site ou de l'installation. Nous saurons peut-être un jour.

Aussi bien, ne dit-on pas que c'est une erreur de tactique que de courir deux lièvres à la fois ? Or, concurremment avec le projet d'ambulance, chevauche un projet de garnison belge au Mont Saint-Michel. Parfaitement. Nous eussions été doublement fiers d'accueillir les jeunes recrues de la nation amie. Un jour, une apparition de M. le ministre Hymans nous permit cet espoir, qu'entretint ou ranima, quelques semaines plus tard, la commission — toujours ! — chargée d'inspecter d'hypothétiques casernements. Ce fut tout. Les deux lièvres courent encore.

Peut-être ont-ils rejoint, sur le plateau de la Corcane ou dans la plaine de Moidrey, leurs homonymes, à longues oreilles et à poils roux, qui prennent là-bas les plus inconvenantes libertés, depuis que nos chasseurs mobilisés ont été priés de purger le sol de France et le monde entier d'un gibier autrement malfaisant. Vous ne sauriez aller loin, en ce moment, sans que de droite et de gauche déboulent les lièvres et s'enlèvent les ramiers, les perdrix et les pluviers dorés. Pour un peu nous verrions les canards, jadis sauvages, gravir en paix notre Grande-Rue — elle est si mouvementée ! — ou jacasser sur le parapet de nos Remparts — d'un calme désertique ! — Un beau dimanche, ils étaient bien cinquante qui se douchaient dans les eaux glacées du Couesnon, à deux cents mètres à peine de la Porte de Ville. Pécaïre ! Une vraie provocation ! Et je ne parle que pour mémoire du héron solitaire, que l'on voit, l'eau jusqu'à mi-jambes, si je puis dire, guettant, impassible et morne, la proie convoitée par son estomac creux.

La faim, affirme un proverbe, fait sortir les loups du bois. Elle en fait aussi sortir les oiseaux... et les chats. Notre Bois ne recèle — Tartarin peut m'en croire — ni tigres, ni lions, ni chacals. Cependant, dans son ombre pénétrable s'abrite une famille d'authentiques carnassiers, nombreuse, soyeuse, charmante. J'ai compté sept chats, superbes, à rendre envieuses les... personnes qui vouent à la race féline un culte de tendresse. Matin et soir, ils sortent de leurs retranchements, avec d'infinies précautions ; par bonds rapides et savamment calculés, ils se défilent de broussailles en rochers, et, finalement, débouchent sur l'arène humide. Pour masquer leurs mouvements, ils utilisent les moindres plis du terrain ; ils n'ont pas leurs pareils pour repérer l'ennemi, déjouer ses ruses, échapper à ses attaques. Ils excellent notamment à se ravitailler sans donner l'éveil et à se replier en bon ordre, sous la menace du danger. La réserve des vivres est installée, comme de juste, à l'arrière, vers l'Est ; elle consiste en détritiques abandonnés par l'élément civil et tombés, telle une manne

providentielle, de la crête des Remparts de la ville assiégée. Avant d'atteindre ce *dépôt* précieux, il faut franchir de larges espaces, à découvert sous le feu des batteries de l'adversaire, contourner un lac, sauter une rivière que le flux de la mer transforme souvent en fleuve. La mission d'*éclairer* est dévolue d'office à un fin limier, dont la sagacité n'a d'égale que la souplesse. Que de fois l'ai-je vu se replier, ventre à terre, sous l'*arrosage* intense de quelque baquet malodorant ! Mais ce « *poilu* » a du *mordant* et sa *ténacité* est incomparable : il contre-attaque avec énergie, jusqu'à ce que, derrière lui, la troupe échelonnée avance et passe et *occupe* enfin la *position*, sur laquelle, aussitôt, elle se *fortifie*.

Je ne badine pas. Je constate.

Mais à battre ainsi la campagne est-ce que je ne risque pas d'encourir la disgrâce des grincheux ? Je me replie donc à mon tour. Avec pertes ? Peut-être. Je serais inconsolable de m'entendre taxer de légèreté en de telles circonstances. Mais le monde est si triste que, pour ne pas s'y morfondre, il faut tâcher de tout son pouvoir de promener à la surface des choses le rayon qui épanouit et reconforte. Quant à la douleur, vraie et profonde, elle est trop cuisante pour que nous essayions de l'apaiser, trop sacrée pour que l'on travaille à l'endormir. L'épreuve rachète et sauve. Accueillons-la comme on accueille un hôte très aimé : le sourire sur les lèvres. C'est le seul moyen de faire face au devoir, jusqu'au bout.

« Tenir », ce fut le mot d'ordre jeté par Albert de Mun, dès le début de la guerre. « Tenir », c'est à quoi nous invitent nos soldats, « roides, à cause de leurs nombreux vêtements épais et de la boue séchée », auxquels Maurice Barrès rendait visite en leurs tranchées. « On nous demande de ne pas nous impatienter... de ne pas peser sur les événements par des larmes, par des plaintes, par des critiques. » Qu'ils méditent ces lignes les fauteurs méchants et les colporteurs inconscients de nouvelles déprimantes et fausses, les artisans de désespérance et de désordre. Qu'ils en fassent leur profit encore, les professionnels du genre lacrymatoire.

Quant à nous, il nous semble préférable de citer, après l'éminent écrivain qui le rapporte, l'exemple de cette mère à qui on annonce la mort de son fils, tué à l'ennemi, et qui répond, s'adressant à sa fille : « Taisons-nous, cachons notre peine le plus possible, afin de ne pas semer la tristesse autour de nous, car il y aura encore beaucoup de morts. »

GINGATZ.

Échos & Nouvelles

A Montmartre.

PLUS que jamais depuis la guerre, la Basilique nationale du Sacré-Cœur est « une âme vivante et priante dans un corps de pierre. »

Chaque jeudi à 3 heures, a lieu la réunion des petits enfants. « La jeune assistance, d'abord assez clairsemée, dit le *Bulletin* de Montmartre, remplit maintenant toute la grande nef, refoulant dans les bas-côtés les fidèles accoutumés. Quand le chapelet est récité, M. le Supérieur les rassemble au pied de la chapelle de l'Armée, que saint Michel domine entre des trophées de drapeaux : drapeaux français, marqués de l'image du Sacré-Cœur, drapeaux alliés inclinant leurs couleurs devant l'ange gardien de la France. Cette prière à saint Michel, comme elle est symbolique ! Il n'est pas seulement le protecteur puissant de nos armes ; il est le vainqueur du premier monstre d'orgueil et d'ambition qui a bouleversé le monde ; il est l'inspirateur de Jeanne d'Arc, en prière elle aussi, à genoux dans cette chapelle, qui semble attendre un signe, un appel, une voix, pour être de nouveau notre invincible libératrice. »

Sur le front.

Quelques lettres, au hasard, parmi le courrier de Saint Michel :

« Nous arrivons de B., où nous étions terrés dans les tranchées depuis le 22 octobre. Votre envoi m'est parvenu. Cette idée de ma mère m'a profondément ému. J'ai gardé vos médailles quelques jours sur moi ; puis, un matin, brusquement je rassemble mes hommes et leur propose à chacun une médaille ; j'ajoute : « Si je vous la donne, ce n'est pas pour que vous la profaniez. Si quelqu'un n'en veut pas, qu'il me la rende ; il y

aura dix camarades pour la prendre. » Il n'y eut qu'un malheur : je n'avais pas assez de médailles. — Nous avons vécu des heures terribles. Cependant parmi mes hommes, six blessés seulement, pas un tué. Saint Michel nous a protégés. Notre régiment, (le... territorial) a été maintes fois cité à l'ordre du jour des armées, pour sa bravoure, son endurance, sa ténacité. Nous avons pris contact avec les Allemands le 6 octobre au soir; nous les avons arrêtés, seuls, à la gauche d'Y., et nous avons tenu jusqu'au 18 novembre. — Envoyez-moi des médailles, bénites, bien entendu. »
P., caporal.

« J'ai grande confiance en saint Michel que je regarde comme le protecteur et le sauveur de la France. Je m'efforce de le faire connaître de ceux qui ne le connaissent pas sous son véritable jour et de répandre ses scapulaires. A ceux de mes soldats qui en veulent, je les distribue avec joie. J'ai vu de mes yeux des soldats porteurs de ce scapulaire protégés miraculeusement par l'Archange (1). »

B., lieutenant au... d'Infanterie.

« Je viens de recevoir une longue lettre du capitaine G., dont je vous ai parlé. Il me remercie de l'envoi de la médaille-scapulaire, bénite au Mont-Saint-Michel, à l'effet de remplacer le scapulaire de l'Archange. Il m'adresse un mandat comme modeste offrande de son entrée sous le patronage de saint Michel, qui, me dit-il, appréciera davantage son intention que la somme elle-même... Je me fais un grand plaisir de vous citer quelques passages de sa lettre :

« Bien des malheurs, bien des deuils et bien des ruines
« seront accumulés dans cette guerre, vers laquelle, nous
« autres soldats, nous sentions la France infailliblement
« entraînée. Mais quelle purification doit en sortir ! Il appa-
« rait clair comme le jour que cette guerre a provoqué la
« résurrection de l'âme française.

« En face du danger, l'homme le plus énergique se sent
« bien petit et, instinctivement recherche l'appui près de
« Celui que, dans sa jeunesse, il a appris à connaître, comme,
« éternellement bon et juste; comme infiniment compatissant.
« Quand le cœur chavire, c'est là qu'il se réfugie, comme
« lorsqu'il était enfant, il se réfugiait dans les bras de sa
« mère. Les cérémonies les plus grandioses en temps de paix
« sont bien loin derrière la célébration si simple et si impor-

(1) Il va de soi que nous laissons à nos correspondants la responsabilité des termes qu'ils emploient, sans rien préjuger du caractère miraculeux des faits cités et sur lesquels il appartient à l'Eglise seule de porter un jugement autorisé et définitif.

Soit dit ou rappelé une fois pour toutes.

« sante de la messe en plein air et au milieu d'un camp. L'offi-
« ciant, c'est un jeune prêtre à qui la guerre a fait quitter la
« soutane, et qui ne trouvera jamais parmi les assistants au
« Saint Sacrifice, plus de simplicité, plus de vérité, plus de
« ferveur.

« L'autel est une planche entre deux arbres, sur laquelle
« est posé un crucifix, avec, de chaque côté, deux douilles
« d'obus contenant une branche verte et un bouquet de
« mousse. L'église — le cadre — c'est un bois de sapins. Les
« chants de l'orgue sont remplacés par la voix grave du
« canon. Minute solennelle où les soldats couverts de la boue
« des tranchées se découvrent et, silencieux et recueillis,
« assistent au Saint Sacrifice et communient avant de re-
« tourner au combat. Combien impressionnant aussi, le
« moment où, la nuit venue, le prêtre-soldat prononce le
« *De Profundis* devant la tombe qui vient de s'ouvrir pour
« recevoir la dépouille glorieuse d'un frère d'armes, tué à
« l'ennemi. Un des résultats marqués par la guerre sera de
« ramener la France aux saines idées religieuses, morales et
« patriotiques. »

Voyez maintenant sa réponse pleine de modestie aux félicitations que je lui adressais au sujet des honneurs que lui a valu sa belle conduite :

« Je suis confus de tout ce que vous me dites. Au point de
« vue militaire mon devoir était facile à remplir, et tout ce
« que l'on m'a donné, je le dois à mes braves petits chasseurs,
« dont l'attitude, en des jours noirs, a mérité l'éloge de nos
« chefs. »
V. P., *sél.*

«...J'attends avec impatience les scapulaires de Saint Michel que je vous ai demandés... J'ai plaisir à vous apprendre que deux soldats m'ont fait dire — de deux côtés différents — que le scapulaire les avait convertis : « Le plus grand miracle du scapulaire a été de me ramener à Dieu, moi qui étais un impie ! Dis-le à Mme C. » (*Lettre du premier à sa femme.*) — « Quand j'ai eu passé le scapulaire à mon cou, pour te faire plaisir, il a fallu que je prie. Il y avait plus de vingt ans que je ne l'avais fait. » (*Lettre du second à sa femme.*)

Enfin, deux frères (mes neveux) sont visiblement protégés par saint Michel. L'un a vu un camarade écrasé par un obus, à côté de lui; huit de ses camarades ont été grièvement blessés du même coup; lui-même, projeté à deux mètres, a eu ses habits mis en loques; il s'en est tiré indemne. De même le second, qui a pourtant failli y passer. »
C. R., *sél.*

Les Michelots de Paris.

Nous avons la bonne fortune de publier une réduction de l'image des Michelots de Paris, au XVII^e siècle. Cette pièce,



RÉDUCTION DE L'IMAGE DES MICHELOTS DE PARIS AU XVII^e SIÈCLE.

unique, est conservée dans le recueil R e 13 (à la page 179) au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale et mesure 0^m346 sur 0^m268. Elle a été découverte et publiée pour la première fois par M. l'abbé Jean Gaston, second vicaire à Saint-

François-de-Sales, à Paris, dans son livre intitulé *Images des Confréries parisiennes avant la Révolution* (1), auquel l'Académie française attribua un prix de 500 francs sur la fondation J. J. Berger, en 1912.

La *Confrérie de Saint-Michel* était érigée dans la chapelle du même nom, dans l'enclos du Palais de Justice. C'est là que se réunissaient les confrères, notamment avant le départ et au retour des pèlerinages au Mont-Saint-Michel. Favoriser les pieuses pérégrinations vers le Mont du Péril, tel était en effet l'un des buts principaux, sinon l'essentiel, de cette sorte d'association (2).

La planche de la Confrérie parisienne de Saint-Michel fut gravée en 1662. Mais l'épreuve conservée au Cabinet des Estampes est de beaucoup postérieure à cette date, puisque l'inscription nous révèle qu'elle fut regravée en 1706. Des tirages copieux et fréquents avaient vite usé les planches. On faisait de ces images une consommation prodigieuse. Chaque année, on en remettait une au confrère qui acquittait sa cotisation. « L'image, dit M. l'abbé Gaston, était par lui appendue aux murs de sa chambre ou de son établi, où elle évoquait à toute heure du jour le souvenir des saints patrons (3). » Parfois, elle était déposée, par dévotion, dans le cercueil du confrère défunt. Cette dernière pratique devait être observée, croyons-nous, avec une régularité exemplaire dans la confrérie de l'Archange, préposé, au dire de la Liturgie « à l'accueil des âmes » dans l'éternité, *super animas suscipiendas*. Au regard des croyants, l'image n'était-elle pas un passe-port en règle ?

Et voilà, entre autres causes, qui expliquerait l'extrême rareté des exemplaires parvenus jusqu'à nous.

Nous devons à l'exquise amabilité de M. l'abbé Gaston de connaître ces détails et d'en faire bénéficier nos lecteurs. Merci à notre distingué confrère !

Ne pas confondre...

... Montmartre avec Saint-Jean de Montmartre ! Quand on parle de Montmartre, c'est l'image de la Basilique nationale

(1) Grand in-4^o raisin, de LVI-188 pages, avec figures dans le texte et soixante planches hors texte, en noir ou coloriées, publié, pour ses membres, par la *Société d'Iconographie parisienne*. On le trouve, notamment, à la Bibliothèque nationale (département des Imprimés et département des Estampes.)

(2) *Les Annales* ont signalé des Confréries de Michelots à Caen et à Cambert (*Annales* de 1877 et 1881 ; 1903 et 1904)

(3) *L'Iconographie des Confréries avant la Révolution*, dans la *Revue du Clergé français*, n^o du 15 mars 1911.

du Sacré-Cœur qui s'impose à l'esprit. Mais il y a la *Demi-Butte*, illustrée par son curé, universellement connu et aimé, Pierre l'Ermite. Or la *Demi-Butte* est placée sous le patronage de saint Jean l'Evangéliste. Son église (rue des Abbesses) est un essai, très curieux, de l'emploi logique du ciment armé dans la construction.

Eh bien ! c'est là, sous le maître-autel de Saint-Jean de Montmartre, que se trouve le groupe « *Après la Cène*, » auquel nous fîmes allusion dans notre dernier numéro. Nous avons donc commis une erreur bien involontaire en le situant dans la Basilique du Sacré-Cœur. *Cuique suum* ! A chacun ses chefs-d'œuvre !

Nécrologie

M. l'Abbé PHILIPPET

L'ŒUVRE de Saint-Michel vient de perdre un ami dévoué dans la personne de M. l'abbé Philippet, curé-doyen de Saint-Jacques, archiprêtre de Compiègne. Depuis quelques mois, des symptômes graves alarmaient son entourage et attristaient ses paroissiens, au service desquels il aura consacré vingt-cinq années de sa vie.

Empêché de présider les obsèques, Mgr l'Évêque de Beauvais a adressé aux habitants de Compiègne une lettre fort touchante, dans laquelle il rend un hommage ému aux qualités sacerdotales de l'archiprêtre défunt. « M. Philippet, écrit le Prélat, se présentait, à l'abord, comme un homme bienveillant, aimable et doux. Il était toujours dans la disposition de faire plaisir, de rendre service, de travailler pour celui qui venait à lui... Il fut un prêtre excellent, attaché à ses obligations, régulier, d'une orthodoxie rigoureuse, d'une obéissance exacte... »

En ce qui concerne l'Archiconfrérie de Saint-Michel, nos lecteurs pourront mesurer le zèle de M. Philippet, lorsque nous aurons rappelé que, avec l'appui d'une admirable zélatrice, il avait mis Compiègne au troisième rang parmi les villes de France les plus ferventes dans la dévotion à saint Michel.

Ils réserveront une prière à ce bon serviteur de l'Archange.

ACTIONS DE GRÂCES

Aveyron. — Je vous envoie 9 francs à titre de reconnaissance envers saint Michel pour les besoins de son œuvre. M. P.

Aude. — Je vous envoie ci-joint un mandat-poste de 2 fr. 50 pour honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel. Que le grand Archange veuille bien continuer de nous protéger ! A. P.

Bouches-du-Rhône. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection envers un soldat qui m'est cher. M. L.

Calvados. — Merci à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. J. L.

Côtes-du-Nord. — Je vous prie de bien vouloir remercier saint Michel des grâces et faveurs nombreuses qu'il m'obtient du Bon Dieu. V. L.

Remerciez saint Michel qui protège visiblement des soldats associés de l'Archiconfrérie, et veuillez célébrer une Messe en l'honneur du grand Archange qui a préservé un soldat de la mort. A. B., zélatrice.

Ma confiance redouble envers saint Michel : il garde visiblement, au milieu de tant de dangers, mon mari et ceux qui me sont chers. Veuillez célébrer une neuvaine de messes pour nos chers combattants, dont une en action de grâces. C^{se} DE K.

Doubs. — Je vous envoie les honoraires d'une messe de reconnaissance à saint Michel. M^{me} P. B., zélatrice.

Eure. — Ci-joint mon offrande pour remercier saint Michel de sa puissante protection et lui recommander toutes nos intentions, en particulier nos vaillants soldats. A. L.

Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. M. C.

Finistère. — Je demande une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces d'une heureuse naissance. C. D'A., zélatrice.

Je vous envoie 20 fr. pour une neuvaine de messes en remerciement à saint Michel. A. DE L.

Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection visible sur un jeune marin de ma famille, et pour obtenir que le saint Archange continue de le protéger. M. M.

Haute-Garonne. — Actions de grâces au glorieux Archange, à l'Archange Raphaël et aux saints Anges Gardiens. V. S.

Hérault. — Vous voudrez bien faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour une grâce obtenue. M. A.

Loire-Inférieure. — Je vous prie de vouloir bien célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et les saints Anges, pour les remercier de toutes les faveurs accordées à mes enfants. M. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs accordées aux soldats et maris français et alliés. R. DE C.

Loiret. — Veuillez faire brûler pendant 30 jours devant saint Michel une lampe en reconnaissance de la protection du grand Archange sur la ville d'Orléans. M. G., *zélatrice*.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel qui a préservé, en de grands dangers, mes enfants et mon gendre. Ils portent la médaille de l'Archange qui continuera de les protéger. Mme B.

Une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'une faveur obtenue. H. M.

Ci-joint 5 francs pour deux messes à l'autel de saint Michel, pour mon mari, le lieutenant de L... Saint Michel l'a bien protégé. M. DE L.

Notre dévotion au saint Archange ne fait que s'accroître en voyant la protection merveilleuse dont il a entouré mon mari sur le champ de bataille depuis le début de cette terrible guerre. Grâces lui en soient rendues et par lui au Sacré-Cœur. C^{me} H. DE B.

Une messe d'action de grâces. A. B.

Nièvre. — Veuillez faire dire une messe d'action de grâces à nos intentions, et faire brûler un cierge. Mme C. C.

Orne. — Je vous prie de célébrer cinq messes pour les âmes du purgatoire, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues. H. T.

Je vous envoie mon offrande pour des messes en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier de sa protection. Qu'il daigne nous la continuer. L. F.

Pas-de-Calais. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour remercier le grand Archange d'avoir protégé mes enfants et mes gendres qui sont sous les armes. L. S.

Puy-de-Dôme. — Ci-joint 2 fr. 30 pour une messe de reconnaissance à saint Michel, applicable aux âmes du purgatoire. L'Archange a protégé mes deux fils qui sont à la guerre. Qu'il daigne les protéger encore. Mme L. M.

Basses-Pyrénées. — Pour remercier saint Michel de m'avoir conservé vivant mon mari, officier supérieur de cavalerie, dangereusement blessé : une messe d'action de grâces. C. H. B.

Ci-joint 30 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel. (25 décembre 1914.)

Ci-joint 20 fr. en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. (6 janvier 1915.) M. L.

Auriez-vous la bonté de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel, en action de grâces pour une grande faveur obtenue. M. L. F., *zélatrice*.

Hautes-Pyrénées. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe pour remercier saint Michel et lui demander sa puissante protection. M. DE L.

Ci-joint 10 fr. en action de grâces à saint Michel, pour sa protection. M. D.

Rhône. — Je vous demande de célébrer onze messes en l'honneur de saint Michel : dix sont en action de grâces pour remercier l'Archange d'avoir manifestement protégé mon fils. A. B.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel : je lui recommande plus que jamais mon mari actuellement sur le front. Saint Michel m'a tant aidée déjà que j'ai confiance en sa puissante intercession. L. H.

Savoie. — Ci-inclus 2 fr. 50 pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et pour obtenir encore qu'un militaire revienne sain et sauf. M. S.

Seine. — Ayant obtenu de saint Michel des grâces signalées, je vous adresse, pour le remercier, un mandat de cent francs afin que vous en disposiez pour vos œuvres. R. V.

Seine-et-Marne. — Grâces à Dieu et au glorieux Archange, l'ennemi s'est arrêté à quelques kilomètres de notre ville. Nous offrons à saint Michel toute notre gratitude. L. V.

Seine-et-Oise. — Veuillez faire brûler un cierge à l'autel de saint Michel pour plusieurs intentions très importantes et plusieurs actions de grâces. A. M., curé de L.

Seine-Inférieure. — Modeste offrande de deux personnes, en action de grâces. E. H., *zélatrice*.

Somme. — Grâce à saint Michel, j'ai enfin reçu de bonnes nouvelles de mon fils : je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler un cierge, en action de grâces. Mme B. H.

Ci-joint un bon de poste de 3 francs pour une messe : Actions de grâces à saint Michel qui a préservé miraculeusement notre ville d'A... R. D.

Tarn-et-Garonne. — Veuillez commencer une neuvaine d'action de grâces au puissant Archange saint Michel. P. D.

Vendée. — Veuillez faire brûler un cierge devant saint Michel pour le remercier de sa protection envers un soldat qui est sur le front. M. E., *zélatrice*.

Vienne. — Vives actions de grâces à saint Michel qui a visiblement protégé mon mari dans un combat meurtrier. Vicomtesse DE S.

Haute-Vienne. — Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé, au combat, mon mari et mes neveux. M. E. DE F.

La Réunion. — Une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon père depuis le commencement de la campagne. A. D.

Une messe d'action de grâces à saint Michel, pour les âmes du purgatoire. B. M.

Canada. — Vives actions de grâces à saint Michel et à saint Antoine de Padoue pour une faveur signalée. Mme I. P., *zélatrice*.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le lieutenant Pierre Bouynges, de Saint-Jean d'Angély; le lieutenant Michel Civrac, de Nantes; le lieutenant de Sorbier, de Paris, « Par son énergie et sa bravoure il a, pendant la pénible retraite de... sauvé l'arrière-garde d'un régiment; 6 jours après, dans un combat d'avant-garde, il a été tué héroïquement à la tête de ses mitrailleurs, seul resté debout sur une hauteur pour diriger le tir; il est tombé frappé de 6 balles au cœur »; le lieutenant Henri Souchard, de Bressuire; le sous-lieutenant Joseph Lotte, de Coutances; Joseph Lepoëtre, de Gonnevilliers-Honfleur; Victor Plurin, Bertrand Moigère, de Binic; René de Lamothe, d'Angers; François Audian, de Saint-Lambert du Lattay; Henri Tartavalle, de Saint-Lé; Victor Macé, de Reffuveille; Gérard Brillet, d'Avranches; Maurice Bernay, de Bressuire; Etienne Touzé, d'Yvetot; le lieutenant Gustave de Boutiny, de La Crau; le lieutenant de vaisseau Am. de Lorgeril, de Hénon; le sergent Paul Roptin, de Saint-Sauveur de Pierrepoint; François Pépin, de Le Vivier-sur-Mer; Louis Coué, d'Angers; Pierre de Redon; Amand Martin, d'Avranches; Dominique Valiana, de Sannois; Jules Liard, de La Haye-du-Puits.

Allier. — Beaulon : M^{lle} Marie-Louise Rogier. — Moulins : M^{me} Venet, très dévote à saint Michel.

Bouches-du-Rhône. — Aix : M^{me} Claire Pesetti.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard : M^{me} Amélie Mongodin.

Cher. — Clémont : M. Joseph Ruzé; M. Georges Ruzé; M. Louis Puzelier.

Côte-d'Or. — Meursault : M. le docteur Lejeune, dévot au saint Ange. — Saint-Seine l'Abbaye : M. Crampon-Bresson. — Saulieu : M^{me} Lavergne, née Eugénie Fénéon, zélatrice. — Dijon : M^{me} E. Petitjean, née Gabrielle Leblond, zélatrice.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{me} Chauvières. — Uzel : M^{lle} Marie Viet.

Ille-et-Vilaine. — Cancale : M^{lle} Françoise Bouleux. — Vitre : M^{me} Vergnion, fidèle associée. — Cornillé : M. Joseph Buant. — Le Vivier : M^{me} Pépin, née Jeanne-M. Monier.

Loiret. — Orléans : M. Louis Bongibault; M^{me} V^e Besnard, née Cécile Feuillâtre. — Meung-sur-Loire : M^{lle} Elisa Tamisier.

Loire. — Grand-Croix : M. Jean-Baptiste Chor; M^{me} Berliet. — Estrat : M^{me} Antoine Epitalon, née Marie Germain de Montauzan.

Loire-Inférieure. — Saint-Nicolas de Redon : M^{lle} E. Jouanne, fidèle associée. — Nantes : M. Auguste Boureau.

Maine-et-Loire. — Chambellay : M^{me} V^e Pantal, très dévouée zélatrice.

Manche. — Thévillie : M. l'abbé Abraham, curé. — Néhou : M. l'abbé Lamy, curé. — Angey : M. l'abbé Besnard, curé. — Camberton : M. l'abbé Hervieu. — Mont Saint-Michel : M. Joseph Cuguen; M. François-Xavier Meyer. — Saint-Lô : M^{lle} Elisa Gohier; M^{lle} Blanche Beaud. — Savigny : M. Victor Jourdan. — Vergoncey : M^{me} V^e Gautier-Laperrière. — Clitourps : M^{me} V^e Lemaitre, née Rosalie Lamache. — Muneville le Binard : M. Eugène Lemoine. — Méautis : M. Jules Durosé.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Bonnaud.

Morbihan. — Vannes : M. de Torquat de la Coulerie.

Nièvre. — Nevers : MM. Raymond Bouzigues; Claude Cocard; Paul Dasse; Pierre Regnault; Antonin Gros; Maurice Augendre.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} Bénévent Castella; M^{me} Nadon; M^{me} Lassagne; M^{me} Gousy.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Coulon; M^{lle} Rose Lasserre.

Rhône. — Saint-Georges de Reneins : M^{me} François Canard, née Claudine Laplatte; M^{me} Marguerite Rampon; M^{lle} Hélène Canard. — Lyon : M^{me} Ernestine Senac Roux. — Villefranche : M. Claude Guillin.

Saône-et-Loire. — Vauban : M^{me} Benoite Tachon; M^{me} Jeanne Lorton.

Sarthe. — Le Mans : M. Jean Lelièvre; M. René Lelièvre.

Savoie. — Chambéry : M. Louis Basset; M^{lle} Clotilde Perrot.

Seine. — Paris : M. le docteur Erik Gustaf Jacobsen; M. Charles-Alexandre Henrioud; M. François-Jacques Denon; M^{me} Moulin Cary; M^{me} V^e Ch. Amy, née Adèle Letouche, bienfaitrice. — Grand Montrouge : M. Jean-Baptiste Sauvinaud.

Seine-et-Oise. — Poissy : M. Ernest Churlot.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Bernardin Touzé.

Deux-Sèvres. — Bressuire : MM. Louis Guérin; Alban Mompti, Coignard, Duval, Urhain Esnault, Decréon, Auguste David, Grolleau, Thomas, Ernest Fontaine; MM^{mes} Modeste Guérin, Arsène Mélier, Berton Vadier, Marais, Philomène Fontaine, Olympe Esnault, Guérin Bonet, Aimée Grolleau; MM^{lles} Marie-Louise Minaud, Eugénie Proust, Amélie Fontaine, Florine Devot, Marie Fontaine.

Somme. — Dargnies : M^{me} Frévin, née Marie-Louise A. Ducorroy.

Tarn. — Castres : M^{lle} Victorine Fournier.

Vienne. — Poitiers : M. le V^e Jacques de la Rochebrochard.

Maroc. — Madame Clavel.

Réunion. — Saint-Denis : M^{me} V^e Ernest Héaulme, née Robin. — Saint-Gilles-les-Hauts : M^{lle} Mélanie Séraphin. — Saint-Paul : M. Jules Deloyers Clain. — Clermont : M. Charles Deroux.

Italie. — Cassine : La R^{de} Mère Mechtilde Poirine, religieuse de chœur de l'Abbaye de Flavigny, en exil.

Canada. — Ottawa : Sœur Saint-Edouard-Guilbrandon; M^{me} Kattlea O'Donnell.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsenteret eas in Lucem Sanctam I...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 41^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES. — VI. LE MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTES DE GRÂCES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Albert de Mun (M. le Comte) (Raoul de VILLEDIEU).....	226	Prière (La) des Familles.....	188
Femmes (Aux) de France et de Belgique.....	250	Qu'il se renonce! (L. S. D.)....	188
Grand Français (Un) Paul Déroutède (Raoul de VILLEDIEU)....	1	Raisons (Nos) « Michéliennes » d'espérer. (Lettre de Mgr LEPETIT).....	188
Marie-Madeleine (Sainte).....	129	Royaume de Prêtres (L. S. D.)....	188
Mission de Jeanne d'Arc (La)....	51	Scapulaire (Le) de saint Michel.	188
Prière à saint Michel pour la France.....	180	Vers la vieille route (Billet de JUNIUS).....	188

II. — Bulletin des Associés.

Angleterre (L').....	259	Nos Défunts.....	257
Belgique (La).....	257	Œuvres (Les) Françaises d'Orient	257
Bonnes Pâques (De).....	6	Patrie (La).....	257
Dévotion (La) à l'Esprit-Saint....	71	Salut (Le) de la France.....	257
Étrennes (Les) de la France.....	233	Salut (Le) de la France, La Guerre	257
Mexique (Le).....	39		

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

(Fêtes, Pèlerinage, Divers.)

Carnet bleu (Mon) GINGATZ 17, 58, 87, 124, 149.		Fête du 11 Juin (La).	
Chronique du Mont-Saint-Michel. (GINGATZ) 171, 214, 243, 268.		A). Annonces.....	8, 72
Discours de M. l'abbé LANGLOIS (11 Juin).....	109	B). Programme.....	43
		C). Remarquez!.....	43
		D). Compte rendu (Ranulphe)....	97

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Affiliation.....	74	Merci.....	11, 75, 138
Annales.....	11, 76, 264	Mois et Fêtes de saint Michel..	169
Associés (Nouveaux), 10, 43, 74, 123, 136, 168, 208, 235, 262.		Neuvaine des Morts.....	212
Avis aux retardataires.....	210	Note de la Direction.....	161
Avis à tous et à chacun.....	211	Pour le mois de Septembre....	137
Consécérations. 10, 44, 75, 123, 137, 169, 209, 236, 263.		Propagande.....	211
Courrier.....	11, 264	Scapulaire (Le) de Saint Michel..	212
Echo d'Espagne.....	170	Scapulaires et médailles-scapulaires..	210.
Ex-voto.....	264	Travaux d'Art... et de Foi....	123
Médailles-Scapulaires.....	236	Zélateurs... 9, 43, 74, 122, 168, 208, 235, 262.	

V. — Échos et Nouvelles.

Ame (L') nettoyée, l'esprit libéré (JUNIUS).....	190	Notre-Dame de Melun.....	143
Arrêtés préfectoraux.....	16	Recours (Le) à saint Michel : Evêques (Nos).....	237
Domrémy... Française ou Prussienne?.....	189	Fêtes (Les) de l'Archange.....	238
Leguel?.....	189	Pèlerinages et Neuvaines.....	239
Michelols de Paris (Les).....	278	Presse (La).....	240
Montmartre (A).....	275	Sur le front.....	275
Ne pas confondre.....	279	Vœux à S. S. Benoît XV.....	186

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Cartulaire (Le) du Mont Saint-Michel. (Chan. L. BOSSEBOEU). 187		Mont Saint-Michel (Le) en Cham-bre.....	11
Charité Monastique (La). Les Hospices de Genêts.....	21	Musée abbatial (Le) du Mont Saint-Michel (E. C.).....	82
« Coup » (Le) du Sénat. (RANULPHE) 144		Prieuré (Le) de N. D. de Tombe-laine.....	52
Mare aux Canards (La) (DES ISLES): Croix ou Swastika.....	44	Promenades Montoises. Ardevon-la-Bataille. (DES ISLES).....	265
Esthétique (L') de M. Martial Imbert.....	76	Question (La) des Dignes. (E.C.)	85

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Saint-Michel d'Écoursay. (Chan. BUIX).....	91	Saint-Michel de Sommaire (Chan. BUIX).....	27
--	----	--	----

VIII. — Nécrologie.

« Curé (Le) de Vains ».....	155	S. S. Pie X (La Mort de).....	162
Gilbert (Mgr.).....	154	Verdière (Général baron de)....	28
Léon Le Mintier (M. le vicomte) 29		Villard (Mgr) évêque d'Autun... 253	
Philippet (M. l'abbé).....	280		

IX. — Variétés.

A l'Archange (Poésie de M. Paul HAREL).....	242	Pie V (Saint) vainqueur des Turcs. (G. GRETE).....	138
---	-----	--	-----

X. — Actions de Grâces.

29, 62, 94, 157, 190, 221, 254, 281.

XI. — Adieux aux Défunts.

31, 63, 96, 128, 159, 191, 223, 256, 284.

XII. — Gravures.

Mont Saint-Michel :

Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine (Fresque de l'Eglise paroissiale. XV ^e siècle).....	132
Arrivée d'un Pèlerinage de Vains au Mont Saint-Michel. — Le curé de Vains.....	156
Chapelle priorale de Tombelaine.....	54
Disque de plomb de Martin de Furmendi.....	49
Esplanade (L') des pèlerinages (Etat ancien).....	99
Hôtellerie (L') des Quatre Fils Aymon.....	98
Mont Saint-Michel (Le) au péril de la mer (Carte de N. de Fer, 1705).....	14
Mont Saint-Michel (Le) vu de Tombelaine.....	81
Tranway (Le) au Mont Saint-Michel.....	79, 80
<i>Fête (La) du 11 juin.</i>	
Esplanade (L') et ses tribunes de pierre.....	102
Mgr Guérard exhorte les fidèles	107
Procession (La).....	106

« Tâche ardue ! » (Le Sermon) <i>Varia.</i>	404
Apparition (L') de N. Seigneur à S ^{te} Marie-Madeleine. (FRA ANGELICO).....	133
Bruxelles. Eglise des SS. Michel et Gudule.....	254
Cantorbéry. La cathédrale.....	260
Genêts (Eglise de).....	23
Londres. Cathédrale de Westminster.....	261
Martyre (Le) de S ^{te} Cécile (Guiso Rem. XVII ^e siècle).....	251
Michelots de Paris; leur image au XVII ^e siècle.....	278
Résurrection (La) (FRA ANGELICO)	7
Sainte-Baume (La) Grotte et Chapelle.....	130
Sainte Cène (La) (FRA ANGELICO)	73
Statue de sainte Cécile (MADerno XVII ^e siècle).....	250
Statue de saint Michel : l'Archange vainqueur.....	241
Statue de saint Michel à Fourvière.....	40
Vierge (La) et les Anges.....	34
Villaid (S. G. Mgr).....	284

Le Gérant : FR. SIMON.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N ^o 1 : 0 ^f 40 la douzaine; 4 ^f » la grosse.
N ^o 2 : 0 50 — 5 » —
N ^o 3 : 0 60 — 6 » —
N ^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :

0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N ^o 1 : 0 ^f 60 la douzaine; 6 ^f » la grosse.
N ^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0 ^f 60 la douzaine; 5 ^f la grosse.
MÉTAL vieil argent : 0 ^f 30; 0 ^f 75 et 1 ^f l'unité.
ARGENT : 1 ^f 75; 2 ^f 50; 3 ^f et 5 ^f l'unité.
TITRE FIXE : 4 ^f 50; 5 ^f ; 5 ^f 50 et 7 ^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^{fr} 25 ; 0^{fr} 40 ; 0^{fr} 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^{fr} 60 ; 0^{fr} 75 ; 1^{fr} 25 ; 1^{fr} 50 ; 1^{fr} 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages :
1 fr. le cent.

2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.

3. **Prière à saint Michel pour la France**,
0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.

2. Images brunes, Diets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.

3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.

4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.

5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (Vierge noire) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 12 fr.

6. Photogravure « Imperet » 24x32 : 0 fr. 30 l'unité.

7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33x43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent franco. Les médailles sont bénites et indulgencées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



1^{re} LIVRAISON MAI-JUIN 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honneur, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des Annales.

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN (p. 1). — QUELQUES NOUVELLES DU MONT ET DE L'ARCHANGE (MGR LEPETIT) (p. 3). — L'ANGE GARDIEN DE LA FRANCE (p. 10). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zélateurs (p. 14); Associés (p. 14); Consécra-tions (p. 14); Ex-voto (p. 16); Courrier (p. 16); Culte (p. 16). — CHRONIQUE RÉTROSPECTIVE : L'ANNÉE TERRIBLE (RANULPHE) (p. 17). — ECHOS ET NOUVELLES : Un Appel (p. 24); Que saint Michel est puissant ! (p. 25). — LE DERNIER ABBÉ COMMENDATAIRE DE L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL (p. 26). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 28). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 30).

BULLETIN

LE SAMEDI 1^{er} mai, LE SAMEDI 8 mai (fête de l'apparition de Saint Michel au Mont Gargan) et LE SAMEDI 5 juin, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la 1^{re}, du 8 mai, fête de l'Apparition de saint Michel, au 16 mai, fête publique de Jeanne d'Arc ; la seconde, du 11 juin, fête du Sacré-Cœur, au 19 juin.

Intention bénie par Monseigneur l'Évêque de Coutances et Avranches, proposée non seulement pour la première neuvaine qui se confondra avec la neuvaine générale proposée par l'épiscopat français, mais aussi pour la seconde : obtenir par l'intermédiaire de la B^{se} Jeanne d'Arc une prompte et décisive intervention de la Providence en notre faveur.

* * *

Voici commencé le dixième mois de la guerre et nous ne

pouvons encore prévoir à quelle date prendront fin nos épreuves. Certes, la main de Dieu nous a cruellement frappés et c'est avec angoisse que nous nous demandons quand sa justice sera enfin satisfaite...

Pourtant, malgré notre tristesse et nos larmes, nous ne pouvons oublier que Dieu nous aime et qu'Il se laisse toucher par les ardentes supplications de ses enfants qui souffrent. Voilà pourquoi, plus que jamais, nous devons nous tourner vers Celui qui est l'infinie Miséricorde et l'immense Bonté. Et nous Lui adresserons nos prières en les faisant passer par ceux qui nous représentent auprès de Lui : nos saints et nos saintes de France, et, plus spécialement encore notre Bienheureuse Jeanne d'Arc dont la fête est toute proche... Celle qui pleura autrefois sur la détresse du pauvre peuple de France, ne pleurera-t-elle pas à nouveau sur sa détresse actuelle? — Son intervention de jadis, sous l'inspiration de l'archange saint Michel, ne se renouvellera-t-elle pas en ces tristes jours que nous traversons?...

Les associés de Saint Michel prendront part d'autant plus volontiers à cette neuvaine à Jeanne d'Arc que le culte de notre Bienheureuse ne peut pour ainsi dire pas se séparer du culte de saint Michel. Monseigneur Guérard, évêque de Coutances et Avranches, en annonçant au clergé et aux fidèles de son diocèse la grande neuvaine qui commence le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel, fait observer :

« Le diocèse de Coutances aura dans cette coïncidence une raison spéciale de ne pas séparer le souvenir de son Archange de celui de notre libératrice. Saint Michel ne fut-il pas, d'ailleurs, l'initiateur et le guide de Jeanne d'Arc dans sa mission providentielle?... »

Cette remarque à l'adresse du diocèse de Coutances s'applique aussi à tous ceux qui pratiquent la dévotion à l'Archange.

« Saint Michel »... « Jeanne d'Arc » : de par la volonté de Dieu, ces deux noms ne doivent plus être séparés ! Et c'est pourquoi, chers associés, au cours de cette neuvaine nationale qui commence nous invoquerons dans une même prière ces deux protecteurs de notre pays, et nous les supplierons de hâter, par leur intercession, notre délivrance !

* * *

INDULGENCES DES MOIS DE MAI ET JUIN. — 1^o Plénière le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. 2^o Le même jour : scapulaire de saint Michel. 3^o Le 29 juin, fête

des SS. Apôtres Pierre et Paul (conditions ordinaires). 4^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les neuf jours qui suivent. 5^o Jour au choix chaque mois : récitation quotidienne du chapelet. 6^o Jour au choix, chaque mois, archiconfrérie de saint Michel.

Quelques Nouvelles du Mont et de l'Archange

LE matin du dimanche des Rameaux, à Coutances, un télégramme m'apprenait l'appel immédiat à la caserne de M. le premier chapelain qui, lui-même, avait vu s'éloigner, vers une antique cité de la Bretagne, son jeune confrère.

Le Mont Saint-Michel sans prêtre. et au début de la Semaine sainte !

Comment d'abord pourvoir au ministère de la paroisse et de l'Archiconfrérie ? Appeler, en pleine période pascale, le bon vicaire désigné par Sa Grandeur pour remplacer les chapelains était chose impossible ; et comment, à pareille date, un vicaire général eût-il songé à quitter l'église-mère ? Seul, un confrère en possession d'un repos bien gagné et maintenant libre de toute charge pouvait nous prêter son concours : nous en restait-il encore quelque part dans le diocèse ?

Précisément, en débarquant sur le quai de Pontorson je me souvins que la petite ville abritait en ses murs un « prêtre habitué » aussi expérimenté que complaisant, et sur l'heure M. l'abbé Bl. acceptait de la meilleure grâce de veiller jusqu'au lundi de Pâques sur les intérêts spirituels du Mont. Donc ce fut d'un esprit moins soucieux que je fis le trajet, véhiculé par l'un des rares charriots qui depuis huit mois remplacent le tram, dont la réapparition vraiment s'impose.

Et je pus rassurer nos braves paroissiens qui, du plus loin qu'ils avaient aperçu une voiture, s'étaient portés au-devant d'elle, escomptant déjà la visite de l'étranger, cette visite si nécessaire à leur existence et devenue si rare depuis la guerre ! Ils auraient du moins un prêtre, et les consolations de la religion ne leur seraient pas refusées.

La vie est en effet devenue pénible au Mont. Même le ravitaillement ne se fait pas sans difficulté, et il faut pardonner à ceux qui, dans une aussi longue attente du succès final, ne savent pas réagir toujours.

Mais ce ne sont là que passagères épreuves, comme parfois tombe le brouillard sur la grève et assombrit toute la baie : le lendemain dissipe la brume et ramène le soleil et l'espérance.

Toi qui vins jusqu'à nous avec le souffle amer
Du vent salin, qui gronde et flagelle la côte ;
Par ta gloire affichée au « Péril de la mer »,
Michel, sois à jamais notre guide et notre hôte.

Ah ! fais renaître en nous le goût des vieux lauriers,
Des belles oraisons, des profondes études ;
Montre-nous le rocher où les moines guerriers
Portaient allégrement le poids des servitudes.

Quand de nos ennemis, au loin, de toutes parts,
Sur nous pesait la masse et flottait la bannière,
Seul le Mont glorieux, au bout de ses remparts,
Arbora nos couleurs pendant cent ans de guerre.

Et je dis : Saint Michel, vainqueur de Lucifer,
Aux cris des temps nouveaux que la piété réponde !
Chez nous, de ton rival brise le joug de fer ;
Sauve encor mon pays pour le salut du monde !

(Paul HANDEL.)

Pourrait-on désespérer sur ce rocher sacré qui, même dans les pires jours de la patrie, ne connut jamais la défaite ? Que penseraient de nous, là haut, nos grands moines et nos intrépides chevaliers ? Quoi d'étrange que les pèlerins soient devenus plus rares, en pleine guerre et quand l'Ange des batailles doit être sur le front, dirigeant la sainte phalange de

nos protecteurs nationaux, soutenant nos bien-aimés soldats.

Vienne la paix, la paix dans la victoire, Monseigneur saint Michel rentrera dans sa forteresse, et il nous ramènera des foules ; et ces foules seront plus belles à contempler, car les vaillants, qu'il aura guidés et sauvés au cours de la grande guerre, en seront l'âme. « Et la longueur de l'épreuve n'aura pas été sans profit. La France est autrement grande, dans l'opinion du monde, qu'elle ne l'était il y a dix mois. Que sera-ce victorieuse ? Et quel avenir si les hommes qui gouvernent, avertis par l'expérience, savent maintenir l'union de toutes les forces, dans la paix comme dans la guerre. » (M. BARRÈS.)

Allons, Montois, patience et prière ! Il y a du bien dans le ciel et dans les communiqués de notre État-major. Voici le mois consacré à Marie — c'est la France qui la première dédia à sa Reine la saison des fleurs — ; voici la journée de l'Apparition de saint Michel (8 mai), qui fut celle de la délivrance d'Orléans ; voici la fête nationale (16 mai) de notre Jeanne d'Arc. Au ciel et sur terre on nous prépare de bonne besogne, la chose est sûre ; et je me surprends déjà proposant à l'Évêque de saint Michel un beau programme, pour le grand Te Deum réservé à la Montagne de l'Archange.

Vous en serez, n'est-ce pas, chers lecteurs, pieux associés ? Ils en seront tous, ceux qui rendront grâce à l'Ange gardien de leur nation pour une paix glorieuse et durable ; ceux qui recommanderont à l'Introducteur des âmes au ciel les âmes des héros morts pour leur patrie ; ceux qui donneront au vainqueur de « l'antique serpent » la promesse de défendre, à sa suite, les droits de Dieu et de son Christ.

Que de faveurs accordées déjà à nos armées ! En cette victoire de la Marne humainement inexplicable, je veux bien dire avec un ardent prélat que la Patronne de Paris inspira nos généraux et entraîna nos troupes, comme autrefois elle avait arrêté le premier Attila et ses hordes ; mais comment le géné-

ralissime céleste n'eût-il pas été à ses côtés ? C'est conforme à l'histoire. telle que l'a su comprendre l'auteur de la superbe mosaïque du sanctuaire de la basilique Sainte-Geneviève.

¶ A qui le Rédempteur du monde révélera-t-il nos destinées nationales ? à saint Michel.

¶ A qui montrera-t-il et la Vierge de Nanterre et la Vierge de Domrémy ? à l'ange de la France ; « angelum Galliæ custodem Christus patriæ fata docet. »



LE CHRIST RÉVÈLE À L'ANGE GARDIEN DE LA FRANCE
LES DESTINÉES DE LA PATRIE.

Mosaïque du Panthéon, c'est-à-dire de l'Église de Sainte-Geneviève, patronne de Paris.

Au surplus, si j'avais à convaincre quelqu'un de cette intervention spéciale au cours de la terrible guerre, je n'aurais qu'à cueillir au hasard dans les lettres que reçoit chaque jour la direction de notre chère Œuvre. Précisément, une zélatrice me fait un doux reproche, qui est une bonne réplique à tel ami que mes instances avaient fatigué : « Vous ne parlez pas assez de saint Michel, écrit-elle, surtout de saint Michel

au cours de la guerre actuelle ». Eh bien ! j'obéis, ne l'ayant jamais fait avec plus de plaisir, et je copie bien simplement.

Côtes-du-Nord. « Je dois beaucoup à saint Michel : il a protégé plus que jamais mon mari et mes combattants, dont deux très exposés, et m'a obtenu une grâce pour laquelle je l'avais supplié pendant 48 heures. »
Cesse DE K.

Eure. « Je remercie l'Archange de sa visible protection sur nos chers soldats, sur un surtout qui a été sauvé dans de terribles combats : qu'il daigne lui continuer sa protection, et tous ensemble nous irons le remercier dans son sanctuaire. » A. FR.

Ille-et-Vilaine. « Mon mari et mon fils, au front depuis le début de la guerre, et armés tous les deux du scapulaire de saint Michel, ont été protégés d'une façon miraculeuse. »

DE M. J.

Finistère. « Gloire, amour et reconnaissance aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, et au glorieux Archange pour une grande faveur obtenue à un soldat. »
A. G.

Indre. « Un soldat auquel j'avais donné une médaille de saint Michel me disait dernièrement : « J'ai vraiment senti que l'Archange me protégeait, car nous ne sommes restés que... de mon bataillon. Les balles ont sifflé autour de moi et je n'ai pas été touché ! »
S. M.

« Saint Michel m'a pleinement exaucé dans toutes les neuvaines que je lui ai faites depuis la guerre. »
Ch. B.

Haute-Loire. « Un cierge de reconnaissance d'une protection particulière accordée à un mobilisé. »
M. D.

Loire-Inférieure. « Une messe en action de grâces envers saint Michel qui très visiblement a protégé mon mari dans un combat acharné. »
G. B.

« Tous ceux des miens qui portent la médaille ou le scapulaire sont jusqu'à ce jour indemnes de blessures. »
M. G.

Maine-et-Loire. « Reconnaissance à saint Michel pour sa protection visible à l'égard des soldats de notre paroisse. »

M. P.

« Merci au saint Archange pour la protection dont il couvre d'une manière évidente les 130 hommes de notre paroisse qui sont sous les drapeaux. »

P.

Manche. « Remerciements à saint Michel pour toutes les faveurs obtenues à mon cher mari. »

F. M.

« Je vous serai reconnaissante de célébrer une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé notre cher soldat. »

M. C.

Mayenne. « Mes fils sont revêtus du scapulaire de saint Michel et sont visiblement protégés. »

M. B.

Oise. « Lors de notre fuite en Septembre, j'avais mis en plusieurs endroits de notre logis des médailles du Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge ; j'avais placé l'image de saint Michel contre la porte « en sentinelle ». Le jour même de notre départ, les Allemands arrivèrent et pillèrent le village. Une tentative fut faite chez nous, ce fut en vain : nul Allemand ne pénétra dans la maison gardée par saint Michel. Notre église possède une magnifique statue de saint Michel, elle ne fut pas ouverte. »

Une mère de famille.

Orne. « Je vous recommande mon fils, qui a une dévotion toute particulière envers saint Michel. Il nous écrit que souvent le saint Archange l'a protégé au milieu de la mitraille. »

C. D.

« Reconnaissance à saint Michel qui a protégé mon mari. Il attribue cette protection aux prières qui sont faites pour lui au Mont Saint-Michel. »

A. L.

Pas-de-Calais. « Merci à saint Michel d'avoir bien protégé nos chers soldats pendant ces derniers mois. »

L. S.

Seine. « Une messe d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame et de saint Michel qui viennent de protéger d'une façon miraculeuse mon vaillant mari. C'est au scapulaire de saint Michel que j'attribue cette faveur. »

A. G.

« Envoyez-moi le plus possible de médailles de saint Michel. Je suis heureuse de vous dire qu'un jeune soldat, muni de la médaille du saint Archange, a été préservé de la mort. Il a reçu une balle qui devait le toucher au cœur, elle a dévié et est venue tomber dans sa poche. Il dit très haut que c'est saint Michel qui l'a protégé. »

B. G.

Deux-Sèvres. « A tous nos soldats partants je donne un scapulaire ou une médaille de saint Michel. Un d'eux m'écrit : Je crois que c'est le scapulaire que tu m'as donné qui m'a gardé intact au milieu des obus qui tombaient de toutes parts. Aussi, je le garde précieusement, je le serre bien fort sur mon cœur. »

A. G.

Et je pourrais, chers lecteurs, continuer de transcrire beaucoup de lettres semblables, par où l'on peut voir que notre Archange ne demeure pas inactif, que le protecteur de la France veille sur elle avec le même amour.

Si le Mont semble désert, les lampes qui brûlent et les cierges qui se consomment devant la statue vénérée prouvent de quelle vie spirituelle, toute de confiance et d'espoir, il reste animé. Combien de pèlerins de désir le visitent, chaque jour, en esprit ! Combien de soldats, qui, chaque matin, dans l'angoisse des dangers que le jour apporte, saluent et invoquent leur céleste capitaine !

Et désert on ne peut pas dire, même maintenant, qu'il le soit. Chaque fois que, depuis l'absence des chers chapelains, je l'ai revu, j'ai eu la consolation de prier avec des pèlerins, de vrais pèlerins, la plupart du temps des militaires français ou belges. Et le cher « Intérim » qui assure à présent la messe

quotidienne et parfois — avec quelle joie ! — prépare l'autel à un prêtre soldat, me rend le même témoignage.

Tant et de si ferventes prières ne demeureront pas « inentendues », et une piété si persévérante sera récompensée au centuple. Fasse « l'Archange français » que l'heure de Dieu sonne vite et que nos espoirs à tous, chers lecteurs et associés, soient exaucés pleinement !

J. L., v. g.

L'Ange gardien de la France

Le grand archange saint Michel se présente à notre piété, d'abord à un point de vue tout à fait général, en tant que nous sommes catholiques ; ensuite à un point de vue qui nous est plus particulier, en tant que nous sommes Français.

I. — Sous le premier rapport, écoutons l'enseignement des Souverains Pontifes, et voyons leurs œuvres :

Sa Sainteté Pie IX, de vénérée mémoire, recommande le culte de saint Michel comme « *le plus capable d'exterminer les sectes maudites, filles de Satan, qui ont juré la ruine de la société chrétienne* ».

Sa Sainteté Léon XIII rédige une oraison à l'adresse du Prince des Anges et veut que tout prêtre la récite après sa messe.

De plus, en 1880, Léon XIII fonde, à Rome, l'Archiconfrérie du scapulaire de saint Michel, et la dote des privilèges de la *Prima Primaria*. Il approuve ce scapulaire comme le signe sensible de cette Armure de Dieu que saint Paul, dans sa lettre aux Ephésiens (ch. VI, verset 10-18), explique et conseille.

De plus encore, Léon XIII compose, en l'honneur de saint Michel, une autre prière qui doit être lue solennellement dans l'église Saint-Pierre de Rome, le 29 septembre 1894. En voici

un fragment, qui nous montre assez ce que le Pape attend de la puissante intercession du chef de la milice céleste :

« O saint Michel, prince très invincible, daignez secourir le peuple de Dieu et *donnez-lui la victoire*. Vous que la sainte Église vénère comme Gardien et Patron, et se glorifie d'avoir pour son défenseur contre les puissances mauvaises de l'enfer, Vous à qui l'Éternel a confié les âmes pour les placer dans la céleste béatitude, ah ! priez pour nous le Dieu de la paix, afin que le démon soit humilié et vaincu, et que l'inférieur ennemi ne puisse plus ni tenir les hommes sous son esclavage, ni nuire à la sainte Église ».

Chaque année, au nom du Pape, le Cardinal vicaire convie le peuple romain au pied des autels de l'Archange, pour solliciter son secours et sa protection.

Réveillons donc, dans nos âmes de catholiques, le culte de saint Michel. C'est en tout temps, mais n'est-ce pas surtout aux époques de lutte qu'il faut l'invoquer ? N'est-ce pas surtout à l'heure où la franc-maçonnerie se flatte de détruire le catholicisme dans tout l'univers, que nous devons supplier le saint Archange de combattre avec nous contre les ennemis de la sainte Église et de nous délivrer des maux dont l'enfer voudrait nous accabler ?

II. — Ici, nous pourrions rappeler tout de suite que cette doctrine spirituelle des papes sur saint Michel, un grand saint et un saint bien français, FRANÇOIS DE SALES, l'a faite nôtre et l'a exprimée bellement en notre langue, quand il n'a pas craint d'affirmer : « *Le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu.* »

Mais nous abandonnons ce point de vue et nous passons à un autre, non moins grave et non moins important ; et, pour nous inciter davantage à la dévotion envers saint Michel, nous relevons maintenant ces lignes, si intéressantes et si suggestives, d'une lettre de SON ÉMINENCE LE CARDINAL DONNET à

M. le chanoine Soyer : *C'est à saint Michel, après Marie-Immaculée, que nous, catholiques français, devons avoir recours dans les épreuves du moment. Saint Michel sera le secours que Dieu nous enverra, quand notre Reine et notre Mère du Ciel aura intercédé en notre faveur.*

Le fait est que si l'on étudie en même temps, et l'histoire de la France et l'histoire des actes imputés à saint Michel ici-bas, ainsi que l'ont fait divers auteurs, on arrive comme forcément à conclure qu'une vocation en quelque sorte identique unit l'Archange vengeur des droits de Dieu dans le Ciel et le peuple-soldat, dont Dieu semble se servir pour faire ses gestes sur la terre.

Cela paraît d'autant plus vrai que le culte de saint Michel a toujours eu, dans notre pays, l'allure d'un culte essentiellement national.

D'une part, nos anciens rois mettaient leur royaume sous la protection du saint Archange, et se croyaient tenus de visiter, au moins une fois pendant leur règne, le célèbre sanctuaire de l'abbaye du Mont Saint-Michel. A leur exemple, des multitudes immenses s'y rendaient en pèlerinage pour implorer le salut et le triomphe de la France.

D'autre part, saint Michel s'est toujours montré comme l'ange protecteur de notre nation ; et l'Eglise, de son côté, l'a toujours regardé comme tel. Étranges lois, en vérité, dans les siècles qui ont précédé le nôtre, mais pourtant lois incontestables : dans la mesure où la dévotion au grand Archange s'épanouit chez nous, dans la même mesure la France grandit et rayonne. Par contre, lorsqu'il arrive que le peuple a le malheur de négliger ses devoirs envers son sublime protecteur, la France pâlit et diminue. Nous donc qui, en ces jours troublés, assistons, l'âme en peine, aux efforts gigantesques des sectes infernales pour déchristianiser la fille aînée de l'Eglise; certes, à très juste raison, demandons au SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS de nous sauver, à MARIE-IMMACULÉE d'intercéder pour nous; mais

gardons-nous d'oublier que SAINT MICHEL est l'ange gardien de notre patrie et hâtons-nous de faire monter vers lui nos plus ardentes supplications, toutes remplies d'espérance. Hâtons-nous, comme Jeanne d'Arc, avec l'épée de saint Michel, de buter l'ennemi dehors.

III. — D'abord, comme catholiques, et pour répondre aux intentions du Souverain Pontife, prenons tous, mais les hommes surtout, prenons l'habitude de réciter à haute voix, avec le prêtre, après la messe, ces prières si émouvantes qui se terminent par la supplication : « *Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat !* »

Ensuite, comme Français, nous tous qui nous honorons du beau titre de catholiques militants, nous tous, qui que nous soyons, qui combattons, sous quelque forme que ce soit, pour maintenir, dans notre cher pays, et le Sacré-Cœur et Marie-Immaculée et l'Eglise, enrôlons-nous sous la bannière de saint Michel, en sollicitant promptement et en portant pieusement son scapulaire.

Tel est d'ailleurs le double vœu émis par le Congrès national catholique, le 18 novembre 1898 :

1^o *Que la prière à saint Michel, composée par S. S. LÉON XIII, pour être récitée après la sainte Messe, soit conseillée à tous les fidèles et récitée par eux, pour appeler, sur l'Eglise et sur la France, la protection spéciale de l'Archange auquel Dieu en a confié la garde.*

2^o *Que l'Archiconfrérie du Scapulaire de saint Michel obtienne une extension rapide dans les paroisses, dans les communautés et spécialement dans les œuvres qui ont pour but la défense de l'Eglise.*

(La Couronne de St-Joseph.)



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{lle} Marie Rondeau, de Aubigny-sur-Nère; M^{me} Eulalie Robert, de Broquiès; M^{lle} Thérèse Péan, de Limoges.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 8 février au 20 avril, 2011 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Alençon, Angers, Aoste, Aubigny-sur-Nère, Auvers-le-Hamon, Avignon, Barneville-sur-mer, Binic, Bois d'Amont, Bonvillard, Bordeaux, Bressuire, Brest, Broquiès, Castres, Champsecret, Clermont-Ferrand, Compiègne, Culan, Dompierre, Falaise, La Fère-Champenoise, La Ferté Macé, Fresnay-l'Évêque, Futuna, Gené, Genissac, Getigné, Gignac, Gray, Grenade-sur-l'Adour, Hammersmith, Houdan, Jassans-Riottier, Langan, Lauzonville, Limoges, Louhas, Luxenil, Lyon, Le Mans, Margon, Marseille, Menetou-Ratel, Millau, Montpellier, Montréal, La Mure, Nice, Nuits-Saint-Georges, Orto, Ottawa, Ouanne, Le Palais, Paris, Plibon, Ponts de Cé, Pont de Veyle, La Rabine, Restinclières, Riom, Salice, Sherrington, Saint-Brienc, Saint-Michel de Lanès, Saint-Michel Mont Mercure, Saint-Pierre de Chemillé, Saint-Varent, Tardets, Trégunc, Vallet, Vesoul, Vernines, Villefranche.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

8 FÉVRIER : Marguerite Guillot, de Tréclun. — 9 FÉVRIER : Albert Reynes; Firmin Brises, de Broquiès. — 11 FÉVRIER : Thérèse-Marie Bougrat; Geneviève-Christiane Bougrat, de Houdan. — 12 FÉVRIER : André-Clement Rabil, de Saint-Varent; Adolphe-Marie Burais; Jeanne-Suzanne-Angèle Leforestier; Joseph-Ferdinand-Louis Leloutre; René-Alcime-Gustave Lenesley; Pierre Giard; Marie Giard; Angèle Giard; Renée Giard; Justine Giard, de la Rondehaye. — 14 FÉVRIER : Raymond-Georges Pugnât, de Paris. — 15 FÉVRIER : Gratiennne Bouscatier; Marthe Bouscatier, de Besiers; André-Albert-Michel-Marie-Joseph de Sagazan, de Mor-

laix; Marie-Marthe-Elisabeth-Marguerite d'Avenel, de Paris; Jean de Laforcade, de Niort. — 16 FÉVRIER : Jean-Gabriel-Georges-Arnaud de Maurepas; Marie-Antoinette-Germaine-Louise de Maurepas; Raoul-Henri-Marie-Pierre de Maurepas, de Evreux. — 18 FÉVRIER : Elie Roux, de Moirans. — 19 FÉVRIER : Michel Lucas, de Brest. — 20 FÉVRIER : Jean-Emile-Charles-Sylvain-Marius Viala, de Montpellier; Jean-Raymond-Jules-Marie Mautalent, de Nantes. — 22 FÉVRIER : Joseph-Fernand Cournoyer; Joseph-Ernest Lapointe; Joseph-Armand-Roger Fortin; Marie-Amanda Laurin, de Montréal; Louis-Xavier-Michel-Marie-Anne de Blois, de Chailton; Henriette Girard, de Saint-Aubin de Beaubigné; Henri Faivre, de Bressuire; Marcel Roi; René Roi, de Breuil Chanssé; Henri Roi; Firmin Tessier, de Beaulieu-sous-Bressuire; Germaine Delahais, de Montournais. — 26 FÉVRIER : Louise Duteil, de Pontorson. — 1^{er} MARS : Marie-Marguerite Fontaine; Joséphine-Chantale Dufouleur; Marie-Madeleine Berchevancier; Simone Berchevancier; Henriette Achery; Augustine Magneux, de Nuits-Saint-Georges. — 2 MARS : Gustave-Gabriel-Jean Touzeau, de Beaulieu sous la Roche-sur-Yon. — 3 MARS : Marie-Henri-Manuel Beraldi, de Paris. — 4 MARS : Louis-Marius Chautemps, de Lyon; Marie-Louise-Camille Gilles, de Nîmes. — 5 MARS : Yvonne-Elisabeth-Marie Lebranchu, de Saint-Sauveur de Pierrepont. — 6 MARS : Marcelle-Marie-Madeleine Bénard; Roger-Gaston Dabancourt; Marie-Madeleine Laurant; Antoinette Laurant; Jacques Laurant; Suzanne Laurant; Yvonne Laurant; Marie-Elisabeth Duclos; Denise-Germaine Levasseur; Germaine-Noémie Levasseur; Carmen-Jeanne Motte; Alice-Henriette-Marie Varin; Henriette-Thérèse-Marie-Jeanne Varin, de Yvetot. — 8 MARS : Emile Lemarchand; Louise Vivier; Pierre Vivier, de Taillebois; Anne-Elisabeth-Marie Gosset, de Dammartin-en-Goële; Emmanuel Dumont; Louise Dumont, de Cancale; René-Eugène Choffat, de Paris. — 11 MARS : Henri Tessier, de Pervençhères; Raymond-Georges Travers, de Asnières. — 15 MARS : Marie-Thérèse le Treut, de Guingamp; Paulette Périchon; Jean Perrichon; Yvonne Martin, de Houdan; Léon Fournet, de Jassans-Riottier; — 18 MARS : Michel-Louis-Jean-Joseph Riousse, de Angers. — 19 MARS : Marie-Thérèse Bouvier; Marguerite-Hélène Bouvier; François-Jean-Baptiste Bouvier, de La Chapelle-sur-Oudon. — 20 MARS : Jeanne-Marie Papin, de Saint-Pierre-de-Chemillé. — 22 MARS : Etienne-René-Louis-François Lemée, de Renazé; Anne-Marie-Daniel, de Bourseul. — 24 MARS : Louis Allain; Henriette Loyer; Gabriel Loyer, de Sainte-Anne de Cumpbon. — 25 MARS : Marie-Rose Angot, de Rennes; Marie-Eulalie-Edmée Artance, Edmond Astance, de La Roche Blanche; Jean Roche; François Roche; Madeleine Roche, de Billom. — 26 MARS : Jean-Michel Bazire, de Paris; Louis-Andre-Gabriel Olivier; Ojile-Jacqueline-Marie-Josèphe Poisson, de Nantes. — 27 MARS : Michel de Féligonde; Paul de Féligonde; Jean de Féligonde; Louis de Féligonde, de Nevers. — 28 MARS : André-Georges-Marie Labouret; Simone-Marie-Marguerite Soignier, de Moulins. — 29 MARS : Henri Durand; Thérèse Durand, de Dangu; Germaine Coeuret; Yvonne Coeuret; Elisabeth Coeuret, de Saint-Pierre-sur-Dives; Guy Morin; Antoinette Morin;

Edith Morin, de *Flers-de l'Orne*; Geneviève Hulot, de *Ozoir-la-Ferrière*. — 30 MARS : Micheline-Raymonde-Madeleine Danger, de *Yvetot*. — 31 MARS : Charles Girard; Maria Bousquet; Simonne Alvernhe; Marie-Jeanne Alriquet; Marie-Antoinette Alriquet; Aurélien Bèzes, de *Broquiès*. — 2 AVRIL : François Domange, de *Pau*; Paul-Marcel Salomon; France-Marie-Marthe Vienot, de *Nuits-Saint-Georges*. — 3 AVRIL : Michel-Marie-Joseph-Theophile-Raymond Dehay, de *Saint-Varent*. — 6 AVRIL : Yves de Gouyon de Coppel, de *Sainte-Anne-sur-Vilaine*; Ghislaine-Marie Germain; Robert Germain, de *Compiègne*; Mikäële Taiava; Apolina Taiava; Anatolia Tule; Pio Tagatamanogi, de *Futuna (Iles Fidji)*. — 12 AVRIL : Frédéric-Louis-Charles Laboureur, de *Binic*. — 14 AVRIL : Maurice Bouchereau; Fernand Bouchereau, de *Le Gault-Saint-Denis*. — 15 AVRIL : Simone-Micheline Anseaume, de *Paris*; Edmond-Eugène-Elie-Henri Jutard, de *Beaulieu-sous-la-Roche-sur-Yon*. — 17 AVRIL : Jacques Luylier, de *Culan*; André-Marie-François Egreteau, de *Poitiers*. — 20 AVRIL : Madeleine Smandeau, de *Bressuire*.

EX-VOTO. — Plaque de marbre portant l'inscription :
« Confiance. A. D. 1915. »

COURRIER. — Reçu de notre dévouée zélatrice de Compiègne la somme de 53 francs pour messes, archiconfrérie, consécrations et abonnements, tant en son nom qu'au nom des Associés.

CULTE. — Je vous remercie des prières pour la France que vous m'avez adressées, je les ai toutes distribuées et les pieuses personnes qui se réunissent à l'église, à diverses heures de la journée pour faire le chemin de la Croix en commun, terminent toujours cet exercice par la prière à « Saint Michel pour la France ». Cette prière est très belle. E. R.

« Une statue de saint Michel vient d'être érigée dans la cathédrale de Pamiers. Une pieuse associée de l'Archiconfrérie, dont la dévotion envers saint Michel est vraiment grande, se plaît à entourer la statue de fleurs et de lumières. »

X., zélatrice.

Ottawa (Canada). « Nos enfants prient saint Michel avec beaucoup de confiance. Les familles partagent ces sentiments.

Une difficulté se présente-t-elle? vite un coup de téléphone pour demander de prier l'Archange. Ces jours derniers, nous enregistrions une faveur extraordinaire qui lui était due.

... Nous nous sommes préparés à la grande fête du 29 septembre par une fervente neuvaine. Les enfants avaient imaginé de bâtir dans un angle de la classe un minuscule Mont Saint-Michel avec des fleurs et dominé par la statue qui vient de chez vous, M. le Directeur. Nous avons inauguré un orgue qui se nomme Marie Michel. Il me semblait que nos enfants avaient des voix angéliques. Vous auriez été ému en entendant ce cantique : « Soldat vainqueur ! de la France guerrière » etc. . Notre chapelain, un Français, pleurait, moi je jubilais. . .

Ce n'est pas tout : il y a huit jours, plus de 300 personnes de notre maison ont reçu le scapulaire de saint Michel.

Tous les jours nous lisons les horreurs de la guerre, et notre sympathie s'en va vers les peuples alliés qui combattent là-bas. Bon nombre de nos militaires ont traversé l'océan pour voler à votre secours. Les Canadiens-Français sont pleins d'enthousiasme.

CHRONIQUE RÉTROSPECTIVE

“ L'Année Terrible ”

ON sait que de 1865 à 1886, la Basilique de Saint-Michel était ouverte au culte. De bons Frères de Saint-Edme, les Pères eux-mêmes, faisaient alors avec complaisance, aux pèlerins et aux touristes, les honneurs du Monument débarrassé du mobilier de la Prison. Après la visite, il était loisible à chacun de consigner sur un registre *ad hoc*, déposé à la conciergerie, ses impressions, ses desiderata ou l'expression de sa gratitude. On ne s'en privait point. Ouvrons le gros

livre à gardes en bois de hêtre artistement sculptées et venons à "l'année terrible".

De la déclaration de guerre au 15 septembre 1870, nous rencontrons la signature de nombreux anglais, de véritables migrations d'Outre-Manche. En ce temps-là, les troupes du Royaume-Uni ne descendirent pas sur le continent ; les sujets de Sa Majesté Britannique, absolument désintéressés dans la lutte, purent donc poursuivre sans entraves la série de leurs promenades estivales dans l'Ouest introublé de notre pays. La mer était libre, la traversée ne présentait aucun risque. Au surplus, les hôtels de villes d'eaux devaient être à peu près vides. La pénurie des touristes français fait ressortir la nationalité des touristes anglais.

Des prêtres de Normandie, de Bretagne et d'Anjou, des séminaristes en vacances, apportent à saint Michel le tribut de leurs hommages et de leurs prières. Des parents, des amis, des paroissiens, les accompagnent, soldats qui vont partir à la guerre; femmes, enfants, vieillards qui restent, et recommandent l'absent.

Le 21 juillet, un officier bonapartiste traduit son inquiétude patriotique par la prière pour l'empereur. Il écrit : « *Domine, salvum fac imperatorem nostrum.* » Plus tard un pèlerin royaliste biffait « *imperatorem* » pour lui substituer un R... majuscule, et, dans sa hâte à fermer le livre, il commettait un horrible pâté.

Décidément, les factions se donnent libre cours. L'ennemi est à nos portes et le patriotisme est impuissant à imposer aux esprits les meilleurs la plus élémentaire réserve. Nous savions cela de reste. Mais, à lui seul, le Registre du Mont-Saint-Michel nous l'apprendrait. Espérons que nul parmi nous ne livrera aux historiens qui dépouilleront les archives de 1914 l'indice de pareilles divisions. Voici, par exemple, que trois jours après le bonapartiste, passe un brave républicain, un républicain chrétien, entendez bien, un rédacteur du journal *le Français*. Il est devenu depuis lors une des gloires les plus

brillantes du journalisme contemporain : il y va lui aussi de sa prière... et de sa petite manifestation politique : « *Domine salvam fac Rempublicam christianam nostram.* » A la bonne heure ! C'est la réplique du tac au tac ! Cette ligne vaut un article.

Serait-ce là ce qui provoque l'admiration d'un habitant de Londres et de ses deux filles ? Après avoir signé et daté, ils observent : « *This book is a funny one.* »

Il est vrai : le livre est original, drôle, et sa reliure est un petit chef-d'œuvre.

Puis, commence sans tarder le lamentable exode auquel nous avons assisté en 1914. Les habitants de l'Est et du Nord refluent vers l'Ouest et le Centre de la France. Les Parisiens proprement dits et les banlieusards se réfugient en Basse-Normandie, en Bretagne. Ils font diversion à leur détresse en pèlerinant à Saint-Michel. Leur âme ulcérée ne se fait pas faute de protester et de crier sa douleur. Dès le 15 septembre, un lettré, qui a des souvenirs classiques, fait appel à la langue des dieux pour exprimer sa colère : « *Nos fugiens (sic) dulcia linquimus arva.* » Un compagnon de voyage, qui entend, lui, mettre les points sur les I, explicite la pensée du poète latin : « A bas les Prussiens ! » écrit-il d'une main tremblante d'émotion. Et c'est le même sentiment qui éclate le même jour, à la même heure, dans des phrases incisives comme celles-ci : « M. G. et sa famille, venus de force au Mont Saint-Michel. — P. M. (et toute sa famille,) exilé de Maisons-Laffitte pour cause de guerre. » Oh ! l'invasion étrangère... Mais quand l'espérance l'auréole malgré tout...

Il est douloureux de constater la légèreté inconsciente de certaines gens aux heures les plus graves. Quand la patrie est envahie, quand le sang humain coule à flots sur le territoire, n'est-il pas lamentable de rencontrer des hommes qui ne songent qu'à leur intérêt ou à leur plaisir ? De tout temps cela s'est vu, hélas ! Au moins ces fêtards, s'ils avaient quelque reste de pudeur, ne promèneraient pas leur folie parmi les femmes, les épouses ou les mères éplorées. Ironie cruelle ! Serait-ce donc

pour que les uns s'amuse à satiété que les autres se font tuer ? Non, chassons cette vision d'horreur. Tournons la page du livre où une compagnie en goguette a écrit des insanités que ni les hommes, ni le temps, n'ont effacées entièrement. Une plume vengeresse en a fait justice d'un mot : *Trop bête pour un Français !*

On aimerait savoir qu'il fut tracé par la main d'un soldat, de l'un de ceux-là qui, à partir du 25 septembre jusqu'à la signature de la paix, s'agenouillèrent pour prier dans le sanctuaire de saint Michel. Les derniers mois de 1870 en amenèrent peu, il est vrai. Neuf cavaliers du 7^e régiment de Dragons méritent d'être signalés. Ils étaient réunis au Mont le 25 septembre et se déclarèrent enchantés de la visite et du *cicerone*.

Tous n'étaient pas à ce point ravis. « On ne peut contenter tout le monde et son père, » dit le fabuliste. Par exemple, un architecte, qui se flatte d'avoir du goût, trouve déplorable que l'on ait érigé dans la Basilique un autel d'argent. Il est littéralement suffoqué : « *Un autel d'argent !!! Au Mont-Saint-Michel !! Et quel autel !!* » Comme il a le courage de ses convictions, il signe tout au long et décline ses titres et qualités. Un malin, dont nous croyons reconnaître l'écriture, pourrait bien avoir donné le mot de la fin, quand il a écrit à côté : « *Sans doute si M. R. (architecte) avait donné le plan de dit autel, il le trouverait plus à son goût !* »

La Bruyère ou M^{me} de Sévigné auraient signé cette répartie. Victor Hugo, à son tour, n'eût pas manqué d'approuver l'aparté suivant, que nous rencontrons quelques pages plus loin : « *Quoi de plus sombre que ces noirs cachots ? La conscience d'un criminel ?* » On imagine l'auteur de l'aphorisme hugonien, sortant du quartier des cachots, la tête haute, la démarche pressée, l'œil inspiré, saisissant la plume et traçant pour la postérité ces deux phrases lapidaires.

Les réfugiés et les paysans des campagnes voisines prolongent d'une manière inusitée la saison des visites. L'au-

tonne est sec, ensoleillé à souhait. Le 1^{er} décembre, la famille Duchesne observe que le temps est « magnifique ». On en profite pour franchir les grèves et revoir le Mont-Merveille. Le souci de se concilier la puissante protection de saint Michel conduit ici les hommes qui s'en vont et leurs familles inquiètes. On prie avec une ferveur croissante à mesure que se multiplient nos défaites. Mais le Français se départit rarement de son admiration pour les belles choses. Les beaux monuments à l'égal des nobles gestes attirent et retiennent son admiration. Ainsi, voyez : nos Mobiles affluent au Mont-Saint-Michel et ne se font pas faute d'unir dans une même expression la satisfaction que leur fait éprouver la visite et l'anxiété patriotique qui étirent leurs cœurs. « *Près d'aller combattre l'envahisseur de ma patrie, écrit un capitaine, j'ai tenu à venir saluer, pour la dernière fois peut-être, la citadelle montoise, vierge des souillures de l'étranger. Je l'ai revue avec un sentiment toujours plus vif d'admiration et de respect.* »

C'est surtout à partir du mois de février 1871 que nous assistons au défilé des Mobiles qui occupaient nos provinces de l'Ouest. L'armée de Bretagne est largement représentée par les officiers et le colonel des 2^e et 3^e légions du Morbihan (21 février). Quelle était la nuance politique de ces braves gens ? Ils ne l'ont pas dit, eux qui, seuls, pouvaient nous le dire. En revanche, un franc-tireur éprouve le besoin de nous apprendre qu'il est « *démocrate-socialiste, admirateur respectueux d'Armand Barbès* ». Grand bien lui fasse ! Un autre quidam, disciple de Monsieur Prudhomme, constate que « *le grand et le sublime font rêver et fortifient contre les mesquineries de l'Époque.* » Il signe cette monumentale palabre. Puis, se ravisant, craignant sans doute que l'on estime inadéquat au *Grand* et au *Sublime* son dénuement cérébral, il ajoute : « *Les malheurs du pays ne peuvent que nous exciter davantage pour la cause que nous défendons* ». La cause ! Quelle cause ? La Patrie dira-t-on. Que nenni ! L'officier J. A. est « *républicain* ». C'est

un camarade du « *démocrate socialiste* » susdit. La cause, c'est la démocratie « *internationale* ! »

Nous soupçonnons en effet un certain José Monès. Espagnol de Barcelone, de faire partie du groupe. Que vient-il faire chez nous, à cette heure, ce naïf José, qui se gratifie modestement — oh ! combien : — du titre de « *Republicano federal* ». Ce qu'il fait ? Il représente l'Humanité !

Mieux vaut que toutes ces pompeuses misères l'humble invocation d'un « mobile de l'Ain » : « *Que Dieu relève notre belle France, où l'on voit de si sublimes travaux exécutés en son honneur !* »

Nous aimons penser, sans le savoir autrement, que les volontaires de Montevideo partageaient à l'endroit de nos merveilles le sentiment de ce bon Français. L'Uruguay nous envoya en effet quelques-uns de ses enfants. Leurs noms figurent au Registre du Mont Saint-Michel avec la mention : « *Volontaires au corps franc Montévidéen,* » à la date du 24 février.

Les mobiles de la Manche, de l'Ain, de la Charente, de la Loire-Inférieure, de la Gironde, de la Creuse, de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, passent et repassent en nos murs, à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. Parmi la foule des inconnus, on distingue deci delà un nom devenu célèbre par la suite, ayant bénéficié d'une notoriété du meilleur aloi. Cependant les malicieux Mobiles se vengent parfois de leurs chefs avec une insolence que nous ne saurions réprover trop sévèrement. Tel général, qui avait signé au registre à l'instar des autres visiteurs, reçoit, à peine avait-il les talons tournés, l'injurieuse épithète de... « andouille de 1^{re} classe ». Décidément les moblots n'avaient pas une très haute idée du respect que l'on doit à des chefs.

Bientôt, par bonheur, nous pouvons saluer l'aurore de la paix, avec nos troupiers libérés ou sur le point de l'être. Les premiers font à saint Michel un pèlerinage d'action de grâces. « *Au retour de la guerre,* écrit l'un d'eux, *remercions l'Archange*

protecteur ». Nous ne trouvons aucune trace, ni au départ ni au retour, des vaillants soldats auxquels Monseigneur Bravard prédit si heureusement l'immunité et qui en bénéficièrent en effet. Nul doute que leur modestie seule les a retenus de laisser en notre registre le témoignage de leur reconnaissance.

De leur côté, les Mobilisés saluent l'Archange une dernière fois, avant de rentrer dans la vie civile. Trois Bretons du Finistère soupirant après leurs ajoncs fleuris, écrivent : « *Adieu ! Je vais retourner dans peu de jours !* » — « *Lieutenant pour 8 jours encore au 19^e de ligne !* » s'exclame un officier qui, j'imagine, pleure ses galons ! Républicain bon teint d'ailleurs, car il date sa visite du « *16 ventôse de l'an 2 de la République.* »

Était-ce un Girondin ? Peut-être. Non loin de son nom, nous rencontrons, soigneusement séparés du commun des mortels par un encadrement sommaire, ceux d'une bonne demi-douzaine de francs-tireurs de la Gironde.

En nos pages, zébrées des paraplies les plus savants, illustrées des noms les plus glorieux, les opinions les plus diverses voisinent sans rougir. Le zouave pontifical appose sa signature après le révolutionnaire ; le penseur que les événements ont douloureusement ému se rencontre avec l'incorrigible plaisant dont rien n'éteint la blague. Un médecin de la Marine y va de son quatrain en l'honneur de Barbès :

*A toi, Barbès, à ton talent sublime
Gloire et bonheur ! (sic)
A l'homme infect dont tu fus la victime
Honte et malheur !*

5 mars 1871.

Cela n'est pas méchant !

Ceci pas davantage, qui éclôt trois jours plus tard : un pédant s'avise-t-il pas de faire de l'esprit : « *Non datur omnibus adire Corinthum* » écrit-il. C'est un souvenir classique, qu'il traduit ainsi : « *Il n'est pas donné aux omnibus de venir au Mont-Saint-Michel.* » La digue n'était point construite ; le

pauvre homme avait dû patauger pas mal dans le sable humide. Pourvu qu'il n'ait pas enlisé, au retour, ce qui lui restait d'esprit !

Le pioupiou français se montre toujours gai. Il manque rarement l'occasion de faire un bon mot ou de jouer un bon tour. Il a aussi ses plaisanteries traditionnelles. Les plongeurs à cheval ont un succès assuré : on aime à se réclamer de cette « arme » intéressante. Puis, il y a du plaisir à se donner du ton et à se vanter de n'avoir point son pareil au quartier. C'est en vertu de ce dernier usage que cinq moblots du Loir-et-Cher se glorifient d'être « *l'illustration de la cinquième du 1^{er}.* »

Terminons notre promenade en reposant nos yeux sur un ex-voto gravé, si j'ose dire, par une main vaillante et qui ne tremble point : « *Reconnaissance à saint Michel qui nous a protégés moi et les miens.* »

Combien d'autres auraient pu souscrire ce témoignage franc et bref d'un cœur qui avait éprouvé les bienfaits de l'Archange !

RANULPHE.

Echos et Nouvelles

Un Appel.

C'EST la *Croix* du 3 mars qui le publia. Il émanait de Monseigneur notre Directeur. Les divers organes de la Presse catholique l'ont reproduit. Nous le consignons ici pour mémoire ; aussi bien n'a-t-il rien perdu de son actualité. On pourrait dire qu'à l'approche du 8 mai, il est devenu plus pressant que jamais.

« Aussitôt paru l'ordre de mobilisation générale, un bon nombre de nos officiers et soldats tournèrent leurs regards vers les montagnes saintes de la France : Montmartre, Lourdes, le Mont-Saint-Michel, d'où leur confiance les assurait que descendrait le secours, en cette heure décisive. Beaucoup même, se souvenant que la protection de l'ange de la patrie s'était manifestée à l'égard d'un groupe de combattants de l'année terrible 1870-71, tinrent à honneur de revêtir le scapu-

laire de Saint Michel, véritable Louclier du soldat chrétien. D'un cœur unanime, soit par eux-mêmes, soit, quand le temps leur manqua, par leurs familles, nos défenseurs recommandèrent au sanctuaire national leurs personnes et leurs armes.

Après la retraite de Belgique et la victoire de la Marne, à l'approche du 29 septembre, ce fut l'ensemble du public non mobilisé qui implora celui que l'histoire nous montre, au long des siècles, comme le gardien vigilant de notre nation, l'inspirateur de ses gestes les plus nobles.

Mais depuis ? ...

On a souvent cité ce mot du pape saint Grégoire que rien de prodigieux ne se fait sur terre en dehors de l'intervention de saint Michel. A la lettre, n'est-on pas en droit de dire que Dieu est en train de pétrir un nouveau monde : et donc que saint Michel sera envoyé pour intervenir dans cette lutte gigantesque où sont triturés les éléments du vieux monde ? Mais quand interviendra-t-il ? par quels moyens ? en quelles circonstances ? C'est le secret de Dieu d'abord ; c'est aussi le secret de notre propre intervention nationale, lorsque, par nos réparations et nos engagements, nous serons rentrés dans la ligne de notre histoire, dans le cadre de notre destinée providentielle. Oui, par l'hommage de nos personnes, de nos œuvres, de nos institutions, de nos familles, de nos paroisses, de nos diocèses, de la France entière, nous pouvons avancer la fin de l'épreuve. le triomphe de la justice et de la civilisation, c'est-à-dire de la religion. Et qui nierait que, dans ce cas, pouvoir c'est devoir ? Donc le recours à saint Michel, sous cette forme d'hommage suppliant et dévoué, s'impose à tous les vrais catholiques français. »

Que Saint Michel est puissant !

« ... Les Prussiens sont restés 15 jours dans ma paroisse, où il y a eu trois grandes batailles... Plus de 40 obus sont tombés sur le presbytère et plusieurs centaines sur le village, tout est broyé, anéanti ! ...

J'ai dû partir sous cette grêle d'obus avec mes 300 paroissiens... Saint Michel nous a protégés, il n'y a pas eu une seule victime ! ...

J'ai été deux fois otage, on m'a condamné. J'étais heureux de souffrir pour Dieu et la France et j'avais déjà accepté la balle qui devait me conduire au ciel... Pendant que j'étais prisonnier, je me trouvais avec deux gardiens, dont un capitaine très insolent, qui m'insultait gravement...

J'avais mon Rosaire à la main et je répétais : « A moi, Saint Michel ! », parole de salut pour moi et mes paroissiens.

Deux obus tombèrent sur la maison, broyant mes deux gardiens. L'un eut le crâne ouvert, l'autre fut coupé en deux... J'étais délivré!... Que Dieu est bon! Que saint Michel est puissant (1)!...

Le dernier Abbé commendataire de l'Abbaye de Mont Saint-Michel

LE dernier abbé commendataire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel fut le cardinal Louis-Joseph de Montmorency-Laval, évêque de Metz, pourvu par Bulles pontificales du 18 mars 1787.

Les Registres minutifs du secrétariat de l'ancien évêché d'Avranches nous ont conservé le procès-verbal de sa prise de possession. Nous en donnons, ci-après, le texte, à titre de curiosité.

« 2 mai 1788 — Sur la réquisition d'Illustissime et Reverendissime Seigr M^{gr} Louis-Joseph de Montmorency Laval, premier Baron chrétien, Evêque de Metz, Prince de l'Empire Romain, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du S^t Esprit, Conseiller du Roy en tous ses conseils etc, pourvu en Cour de Rome sur la nomination du Roy de l'Abbaye du Mont S^t Michel, ordre de S^t Benoît, diocèse d'Avranches, comme vacante par la démission d'Illustr^e et Reverend^e S^{gr} M^{gr} de Loménie de Brienne, Archevêque de Sens, dernier titulaire... Nous Louis James Duharnel, notaire royal, garde notes en chef héréditaire de la ville d'Avranches et dépendances, et aussi notaire royal apostolique du diocèse d'Avranches, et Dom Jacques Antoine Michel Pichonnier, prêtre, religieux profès de l'Ordre de S^t Benoît, congrégation de S^t Maur, sous prieur de la d^e Abbaye du Mont S^t Michel au nom et comme

(1) Que n'ai-je reçu cette lettre du confrère miraculé avant la mise en pages de la mienne, dont elle aurait tant enrichi l'écrin des citations!

procureur de mon d^t S^{gr} Evêque de Metz... Nous notaire avons mis et installé le d^t Dom Pichonnier au d^t nom et pour mon d^t S^{gr} Evêque de Metz en la possession corporelle réelle et actuelle de la d^e Abbaye du Mont S^t Michel et de tous ses droits appartenances et dépendances pour la libre entrée en l'église de cette même Abbaye par la principale porte d'icelle, toucher de la d^e porte, prise d'eau bénite » prières à Dieu faites à genoux devant le maître autel, baiser du d^t autel, toucher du livre des Saints Evangiles, séances dans la place destinée aux Abbés de la d^e Abbaye, son des cloches, chant du Te Deum, entrée dans la maison abbatiale par la tradition des clefs de la d^e maison, exhibition et lecture des Bulles de provision et par les autres cérémonies et formalités en pareil cas requises et accoutumées ; à laquelle prise de possession lue et publiée à haute et intelligible voix par nous notaire, présence les témoins ci-après nommés, personne ne s'est opposé; dont acte fait et passé dans l'église de la d^e Abbaye du Mont S^t Michel, présence de discrète personne J. B^{te} Mazier, curé du Mont S^t Michel, M^o Pierre François Morilland, vicaire dudit lieu, des Sieurs Louis Jean Natur, major de la milice bourgeoise de la d^e ville, Alexandre Bidet aide-major, Joseph Dargenne capitaine, Charles Turgot officier du même corps, tous bourgeois et demeurants aud^t lieu, en outre plusieurs religieux de la d^e Abbaye qui ont assisté à la d^e cérémonie avec les d^{ts} témoins à ce requis et appelés, qui ont signé avec led^t sieur Pichonnier aud^t nom et nous notaire apostolique, après lecture. »

Suivent les signatures des personnes ci-dessus nommées, auxquelles se joignent celles de frère Dufour, frère Lamy, frère Suhard.



ACTIONS DE GRACES

Algérie. — Veuillez célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'avoir préservé de la mort mon neveu qui est dans les tranchées en Ch... et pour le prier de veiller sur un autre neveu qui fait voile pour Constantiople.
Sr M. A., *zélatrice*.

Alpes-Basses. — Publiez dans les Annales ma vive reconnaissance envers le saint Archange qui m'a protégée visiblement en plusieurs circonstances.
E. P., *zélatrice*.

Ardèche. — J'avais promis une messe à saint Michel, je suis heureuse de pouvoir vous envoyer les honoraires, ayant été exaucée. A. S., *zélatrice*.

Aveyron. — Une associée demande une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue.
E. M., *zélatrice*.

Mon frère qui a été consacré à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, au mois d'août, a couru bien des périls dans les tranchées depuis le début de la guerre, il est en très bonne santé : saint Michel et la sainte Vierge l'ont grandement protégé.
E. R.

Je viens vous prier de faire dire le plus tôt possible une messe de remerciement au saint Archange qui protège très visiblement mon époux qui est sur le front depuis le commencement de la guerre.
Marthe L.

Prière de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel. J. C.

Bouches-du-Rhône. — Vives actions de grâces à saint Michel et aux Saints-Anges.
Ph. Gr., *zélatrice*.

Calvados. — Je suis grandement redevable envers saint Michel. Je viens m'acquitter de ma promesse.
A. L. M.

J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel si j'obtenais une faveur désirée, cette grâce m'est obtenue.
J. S. L.

Côtes-du-Nord. — Comme chaque mois, je viens vous demander de célébrer neuf messes d'actions de grâces au saint Archange. Veuillez renouveler la lampe pour ce mois.
Ctesse de K.

Eure. — Je vous adresse en un mandat la somme de 15 francs pour remercier saint Michel de plusieurs grâces obtenues et lui demander de continuer sa précieuse protection à E. F. et à G. C. soldats très exposés. A. F. J.

Actions de grâces à saint Michel qui ne cesse de protéger visiblement mon mari qui, depuis 7 mois, est au feu. Veuillez célébrer la sainte messe et faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange.
M. Ca.

Finistère. — Actions de grâces au saint Archange pour sa protection sur un marin de ma famille.
M. M.

Veuillez célébrer neuf messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.
A. de L.

Prière de célébrer deux messes d'actions de grâces. A. Ch. ou B.

Haute-Garonne. — Une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de la protection accordée à tous les miens qui sont à la guerre et lui demander de vouloir bien la leur continuer. M. L., *zélatrice*.

Gironde. — Remerciements à saint Michel pour sa protection accordée à un grand Séminariste.
M. P.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces.
P. de Ch.

Sincère reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue. Mme L.

Indre-et-Loire. — Ayant obtenu, par l'intercession du saint Archange, une grâce, je vous prie de faire allumer un cierge devant la statue de ce saint Protecteur.
Mme P.

Loire. — Veuillez s. v. pl. célébrer deux messes en actions de grâces à saint Michel.
Cl. B.

Haute-Loire. — Remerciements à saint Michel pour faveurs obtenues.
A. L.

Reconnaissance au saint Archange. Je vous envoie la photographie de mes frères qui sont à l'armée, soyez assez bon de les déposer près de saint Michel.
M. D.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel. Ctesse B. de C. B.

J'ai l'honneur de vous adresser les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue par saint Michel.
Vve P.

Loiret. — Merci au saint Archange pour sa protection sur une famille.
Mme L. Ch.

Maine-et-Loire. — J'avais sollicité une faveur par l'intercession de saint Michel et de Notre-Dame des Anges, je suis exaucée.
J. R.

Ma confiance en la protection de saint Michel est si profonde et les preuves que j'en reçois si persuasives que je voudrais pouvoir me rendre à son sanctuaire pour lui dire à nouveau ma reconnaissance. Veuillez être mon interprète en célébrant une messe à son autel.
S. D. A.

Manche. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces. A. D.

Puy-de-Dôme. — Prière de célébrer une messe de reconnaissance en l'honneur de saint Michel et de la Bienheureuse Jeanne D'Arc.
L. M.

Une personne est reconnaissante envers Notre-Dame, saint Joseph et saint Michel, pour une faveur accordée.
M. M.

Rhône. — Une messe pour remercier saint Michel de sa toute puissante protection à notre égard.
Sr V. fille de la Ch.

Seine. — Je suis heureuse de venir consacrer mon petit-fils à Notre-Dame et à saint Michel : veuillez célébrer une messe d'actions de grâces et allumer un cierge.
E. G.

J'adresse ici le témoignage de ma reconnaissance à l'égard de la divine Providence qui m'a préservée de l'invasion des armées allemandes. Sans chercher aucunement à méconnaître la vaillance de nos armées et des armées alliées, j'attribue cette protection à l'intercession — tout particulièrement — de l'Archange saint Michel, un des Patrons de la France.
Une personne reconnaissante.

Seine-Inférieure. — Amour et reconnaissance aux Cœurs de Jésus et de Marie : saint Michel ne cesse de protéger mon cher soldat depuis le 2 août 1914 ; en reconnaissance je veux être associée à l'Archiconfrérie et fais vœu au saint Archange d'envoyer tous les ans une offrande pour l'OEuvre. M^{me} D.

Deux-Sèvres. — Merci à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. Veuillez publier ma reconnaissance dans les Annales. J. W.

Somme. — Je vous adresse les honoraires d'une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue à un soldat. M. P.

Tarn-et-Garonne. — Les deux associés de l'Archiconfrérie du 30 septembre 1914, en pleins combats dans sont jusqu'à cette heure admirablement gardés et protégés.

Reconnaissance au glorieux Archange pour la guérison très prompte de mon fils, blessé le 1^{er} octobre ; maintenant il est retourné au front. Daigne saint Michel le protéger jusqu'à la fin ; également mes vives actions de grâces pour H. D., bien protégé lui aussi.

Je serais heureuse que, en reconnaissance, vous adressiez à une statue de saint Michel, cette pieuse personne sera heureuse de prier le saint Archange pour la délivrance de notre territoire envahi. M. G.

Actions de grâces au très puissant Archange. P. D.

Var. — Ci-inclus ma modeste offrande en actions de grâces. M^{me} N.

Saint Michel a bien protégé nos chers combattants. Merci. M. G.

Canada. — Nos remerciements à saint Michel pour faveurs obtenues. M. A. F.

Je vous prie de bien vouloir dire un très reconnaissant merci à saint Michel pour nous. S^r M. de L.

Océanie. — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur insigne accordée au petit Mikaël T. . . que je lui consacre aujourd'hui. S^r M. L., *zélatrice*.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le commandant Charles, de Binic ; le capitaine Louis de Féligonde, de Nevers ; l'adjudant François Carli, de Orto ; le sergent Camille Lamoureux, de Bressuire ; le caporal Alfred-Louis-Pierre Lepetit, de Tilly-sur-Seulles ; François Fairol, de Jassans-Riottier ; Jean Treive, de Frans-les-Vernes ; Jean Rogier, de

Beaulon ; Paul de Donne, de Neuvy-sur-Barangeon ; Joseph Thomas, de Binic ; Joseph-Marin Lamy, de Bois-d'Amont ; Michel Verrier ; Louis Coulet, de Saint-Pierre-de-Bœuf ; Louis Chaillon, de Tigné ; Amând Lesaulnier ; Edmond Rault, de Saint-Romphaire ; le comte Guy de Bourmont, d'Alexain ; Gabriel Faivre, de Gray ; Victor Caillot, de Bressuire ; Pierre Helly, de Grenoble ; Félix Chevassu, de Moirans.

Allier. — Vichy : M. le vicomte de Lichy, *membre des conférences de Saint-Vincent de Paul*.

Ariège. — Foix : M^{lle} Nelly Joly.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Reine Michel.

Calvados. — Falaise : M^{me} Julie-Anne Collin. — Tilly-sur-Seulles : M^{me} Madeleine Migoot. — Honfleur : M^{me} Lehoc.

Corse. — Orto : MM. Xavier Massimi ; Juge-Marie Bonifacy ; Mathieu Castelain ; M^{me} Félicité Paoli ; Félicité Pastinelli.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Anne Koerher.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} Marie-Louise Bréhault. — Binic : M. Léon Gres ; M. Jean-Baptiste Toin ; M^{me} Louise Orhan.

Finistère. — Brest : M^{me} Marie-Joseph le Renn ; M^{me} Marie-Yvonne Inison ; M^{lle} Marie Maroiller ; M^{lle} Marie Ronillé.

Gers. — Mirande : M^{me} Caroline Lelouis, *zélatrice bien dévouée*.

Hérault. — Montpellier : M. Eugène Castan ; M. Achille Bourrié ; M^{me} Brousson, née Alexandrine Seris ; M^{lle} Maria Gouazé ; M^{lle} Sophie Monjaux ; M^{me} Julia Montagnac. — Restinclières : M^{me} Malige-Court. — Béziers : M. Jean Bouillet.

Ille-et-Vilaine. — Bais : M. Victor Deshaies ; M^{me} V^e Hardy, née Jeanne-Marie Gorgeault ; M^{me} V^e Duval, née Eloïse Tarlet.

Jura. — Moirans : M^{lle} Laure Secrétant, *dévoûée zélatrice*.

Loire. — Grand-Croix : M^{me} Gonin, née Madeleine Dutel, *zélatrice*. — Saint-Pierre de Bœuf : M. Louis-Michel Giroux ; M. Denis Paret ; M^{me} Henriette Perreton ; M^{me} Mariette Verrier.

Loiret. — Orléans : M^{me} Cavier ; M^{me} Arqué, *zélatrice*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Merlet, née Henriette Brégeon ; M^{me} veuve Bureau, *fidèle associée de la première heure* ; M^{me} veuve Richard. — Sainte-Anne de Cambon : M. François Legentilhomme.

Maine-et-Loire. — Angers : M. Paul Augé. — Longué : M. le comte de l'Estoile. — Gené : M. François Denou. — Tigné : M^{me} veuve Elie Tourret, *bien dévote à saint Michel*.

Manche. — Avranches : M. l'abbé Hulin, *Curé de Notre-Dame des Champs*. — Villedieu-les-Poêles : M. l'abbé Fromentin, *aumônier de l'hospice*. — Le Mesnil Vigot : M. l'abbé Goulet, *curé*. — Cavigny : M. l'abbé Delaune, *curé*. — Le Buat : M. l'abbé Deslandes. — Saint-Hilaire du Harcouet : M. l'abbé Blanchère. — Brécey : M. le chanoine Rosselin, *curé-doyen*. — Chavoy : M. l'abbé Faucheux, *curé*. — Avranches : M^{me} Victorine Goulet. — Gréville : M^{lle} Ledue, *fidèle associée*. — Sainte-Croix de Saint-Lô : M. Gambillon. — Cherbourg : M. Gaston-Auguste-Célestin Hébert. — Valognes : M. Louis-Clément Doyard de

Lamotte — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} Anchin, née Henriette Lamy ; M^{me} veuve Jean Courtel, née Sophie Malenfant. — Mont Saint-Michel : M. Pierre Poulard.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Charlotte Guicho.

Oise. — Compiègne : M. le chanoine Philippet, *curé-archiprêtre de Saint-Jacques*.

Orne. — Dompierre : M^{me} veuve Dudouet, *très dévote à saint Michel*.

Saône-et-Loire. — Louhans : M^{me} Philomène Gauthier ; M^{me} Marie Best ; M^{me} Elisa Thibert.

Haute-Saône. — Gray : M^{me} veuve Daudez, née Delphine Ménérier, Sœur Marie-Samuel Ménérier, *religieuse de la Charité*.

Savoie. — Frontenex : M^{me} veuve Vernet, *zélatrice* ; M^{me} Caroline Frontanet.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Joseph Michel. — Fécamp : M. Pascal Lachevre.

Deux-Sèvres. — Niort : M. Lebrun.

Tarn. — Cartres : M. Aristide Bancarel ; M. Prosper Daydè ; M^{me} Mélanie Gautrand, Marie Rougé, Louise Coussé, Rosalie Gineste, Emilie Eché.

Saint-Pierre et Miquelon. — M^{me} Sarasola.

Guadeloupe. — Capesterre : M. Emmanuel Bernissant, *très dévot à saint Michel*.

Canada. — Montréal : Le R. P. André-Marie, O. F. M. ; M. Joseph Deschâtelets ; M. Joseph Mâlo ; M. Joseph Brault ; La Rdé Sœur Prudent, *religieuse de la Providence* ; M^{me} Faille, née Pélagie Prédaluc ; M^{me} Drolel, née Zoé Chamberlain ; M^{me} Lenoir, née Cordelia Patenaude ; M^{lle} Médina Hurtubise ; M^{lle} Elisabeth Lagacé. — Sainte-Monique : R. M. Joseph Lajeunesse, *curé*. — Saint-Cyprien : M. David Guay. — Saint-Jacques de l'Achigon : M^{me} Grenier, née Céline Lamarche. — Saint-Michel Archange : M. Edouard Vainschestaigne. — La Longue Pointe : M^{lle} Elma Bouchard. — Sherrington : M. Antonio Lafontaine ; M^{me} Guillerie, née Marie L. Laplante.

États-Unis d'Amérique. — Lewiston : M. Jean-Baptiste Lafontaine.

Palestine. — Jérusalem : Sœur Euphrasie Bault, *religieuse de Saint-Joseph de l'Apparition*.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon ; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine ; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :

0^f 20 ; 0^f 30 ; 0^f 40 ; 0^f 50 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25 ; 1^f 50 ; 3^f ; 4^f ; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe ; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde ; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine ; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine ; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30 ; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75 ; 2^f 50 ; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50 ; 5^f ; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^{fr} 25 et 0^{fr} 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^{fr} 60; 0^{fr} 75; 1^{fr} 25; 1^{fr} 50; 1^{fr} 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages:
1 fr. le cent.

2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double,
4 pages : 1 fr. le cent.

3. **Prière à saint Michel pour la France**,
0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine; 4 fr. le cent.

2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine; 3 fr. le cent.

3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine; 4 fr. le cent.

4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.

5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (*Vierge noire*) l'unité 0 fr. 20; la douz. 1 fr. 75; le cent 12 fr.

6. Photogravure « Imperet » 24×32 : 0 fr. 30 l'unité.

7. Chromolithographie artistique, *S. Michel du Guide* 33×43: 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*. Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des *Annales*, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGE UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



2^e LIVRAISON JUILLET-AOÛT 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1^o **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2^o **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3^o **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4^o **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5^o **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6^o **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7^o **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8^o **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL
(Manche).

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 33). — BULLETIN : la Russie ; la Serbie (p. 42). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zélateurs (p. 44) ; Associés (p. 44) ; Consécrations (p. 45). — QUELQUES NOTES AU JOUR LE JOUR (*Intérim*) (p. 46). — L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL RENDE AU CULTE (p. 53). — LES "CASQUES POINTUS" AU JAPON (M. SAURET) (p. 60). — ACTIONS DE GRACES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 63).

Saint Michel aux Armées

DANS le dernier numéro des *Annales*, Mgr Lepetit montrait, à l'aide de très explicites témoignages, l'inébranlable confiance qui, depuis la guerre plus encore qu'autrefois, anime tous ceux qui se sont mis sous la protection de saint Michel. Beaucoup de soldats attribuent leur salut à l'intervention miraculeuse de l'Archange auquel ils sont consacrés : et il est évident que certains faits apparaissent comme humainement inexplicables.

Sous la rubrique "Saint Michel aux Armées" il nous a paru intéressant de donner, aux lecteurs des *Annales*, les preuves nouvelles qui nous ont été apportées, au cours des mois de Mai et Juin, de cette confiance sans cesse grandissante. Nous serons heureux, à l'avenir, d'insérer dans les *Annales* les témoignages semblables qui seront de nature à montrer le rôle effectif de saint Michel dans cette terrible guerre et, par

là, à augmenter notre dévotion envers lui et à développer son culte...

Ce n'est pas le moment de se relâcher, puisque Dieu semble vouloir prolonger nos épreuves ! Que nos zélateurs et zélatrices s'efforcent donc de propager de plus en plus autour d'eux la dévotion envers le grand protecteur de la France !... et que les lignes qui suivent raniment leur ardeur, s'il en est besoin !

« 14 Avril 1915 : J'ai été merveilleusement protégé, moi et mon escadron, au combat du....., au signal de X..... *En montant à l'assaut, j'avais appelé saint Michel à notre aide, lui demandant sa protection pour tous mes hommes.* Nous avons enlevé la position ; puis nous nous sommes maintenus sous un feu d'enfer, de 3h. 1/2 à la nuit. Tout autour de nous, hélas ! la mort passait et fauchait..... Sauf une blessure légère, pas un seul de nous n'a été touché. Sept cents kilogrammes de mélinite, placés sous nos pieds, n'ont pas éclaté ! J'ai donc été magnifiquement récompensé de ma confiance en saint Michel et, de plus, proposé pour la Croix et cité à l'ordre du jour.

« J'ai aussi bien des grâces à rendre à la Très Sainte Vierge, qui tant de fois m'a si bien gardé. »

(*Un Capitaine de cavalerie.*)

« ... D'ailleurs il ne faut pas se faire d'illusions : que l'on attaque ou non, la lutte est si acharnée à l'endroit où je me trouve, que les risques sont très grands : mais saint Michel me protège bien. Nous avons reçu pendant trois jours de suite des 150 sur la tête, sans que l'on nous ait fait grâce des balles, des..... et des 77 ; nous vivons au milieu des spectacles les plus atroces que l'on puisse imaginer. Malgré tout, mes hommes sont merveilleux de courage et d'entrain, ils restent paisibles au milieu des corps broyés de leurs camarades et ne se plaignent pas de leur sort. J'invoque très souvent l'Archange vainqueur. »

(*Un Capitaine d'infanterie.*)

« Je suis très heureux d'être maintenant zéléteur de saint Michel. Comme je vais continuer à lui recruter des dévots ! A présent, et d'eux-mêmes, les soldats viennent me demander de les inscrire à l'Archiconfrérie. Envoyez-moi quelques feuilles relatant des faits merveilleux sur saint Michel, je les distribuerai. O saint Michel, daignez me continuer votre bienfaisante protection. »

(*de V., caporal° d'inf.*)

« ... J'ai reçu avec grande joie votre envoi de médailles ; j'ai tout distribué. Saint Michel me protège visiblement : je suis au front depuis octobre et toujours en bonne santé. Je suis heureux d'être de la Confrérie de saint Michel ; ci-inclus un billet pour les honoraires d'une messe d'action de grâces. »

(*J. R., soldat au° d'inf.*)

« J'ai grande confiance en saint Michel et la Sainte Vierge ; aussi à chaque moment terrible je les appelle à mon secours et je suis bien efficacement protégé J'ai eu deux chevaux tués sous moi et je me suis relevé sans mal ; aussi comme je porte mes médailles avec grande confiance. »

(*Ch. Br., artill...*)

Que d'actions de grâces j'ai à rendre au bon Dieu, par saint Michel... Depuis le mois de septembre je suis face à l'ennemi et maintes fois j'ai été manifestement protégé ; aussi combien grande est ma reconnaissance. O glorieux Archange, veillez aussi sur mes chers êtres restés là-bas.

(*E. A., caporal° d'inf.*)

« Le 8 septembre les Allemands se sont arrêtés à 10 kilomètres de ma paroisse ; le 9 au matin ils ont rebroussé chemin..... Gloire à saint Michel ! »

(*Un prêtre 5 fois pèlerin du Mont Saint-Michel.*)

« Le plus jeune de mes frères combat depuis 8 mois sans une égratignure, c'est en reconnaissance que ma belle-sœur vous demande d'allumer une lampe pendant neuf jours. »

(*M. H., zél.*)

« Déjà parmi les soldats dont je vous adressais les noms dernièrement il y en a qui ont échappé non à la maladie et aux

blessures, mais à la mort, ce qui est vraiment providentiel après de si cruelles journées passées sur le front. Les soldats sont heureux de porter les médailles ; je viens vous en demander encore. »
(A. J.)

« Mon fils ayant été protégé miraculeusement d'une mort certaine, par saint Michel, c'est en reconnaissance que je viens vous demander une messe à son autel. Que mes chers combattants me reviennent sains et saufs ! »
(C^{tesse} de P.)

« Ma confiance en saint Michel est grande ; il protège d'une façon évidente mes chers soldats. Veuillez renouveler la lampe pour un mois. »
(C^{tesse} de K.)

« Mon mari étant sorti encore une fois sain et sauf des tranchées, me recommande de faire dire une messe d'actions de grâces à saint Michel. »
(M. D. L.)

« Vous voudrez bien faire insérer dans vos Annales l'expression de notre vive reconnaissance pour la protection éclatante que saint Michel vient d'accorder une fois de plus à notre famille, qui comptait toujours parmi les pèlerins les plus assidus du Mont Saint-Michel ; mon fils et mon gendre, tous les deux combattants, ont été visiblement protégés par le saint Archange. »
(T. G.)

« Mon mari a été préservé pendant 27 jours de bataille ; veuillez dire une messe de reconnaissance à saint Michel. »
(M^{me} P. M.)

« Merci à saint Michel qui a protégé mon mari sous les armes ; il porte la médaille du saint Archange. »
(J. S^t. T.)

« Jusqu'à ce jour, aucun de mes proches faisant partie de l'archiconfrérie de saint Michel n'a été atteint, tous sont vaillants. »
(V^{ve} G.)

Mon mari, au feu depuis 9 mois, vient d'être très visiblement protégé par saint Michel, que je remercie de tout cœur.
(M. Ch.)

« Les messes que je vous demande sont pour remercier le saint Archange de la protection miraculeuse accordée à mon

jeune frère, sur le champ de bataille, en même temps que nous faisons une neuvaine à saint Michel. »
(A. B.)

« Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la protection qu'il accorde à mes trois fils (qui lui sont consacrés depuis leur enfance), très exposés au danger depuis le commencement de la guerre. Qu'il veuille leur continuer sa protection. »
(V. G.)

« Veuillez dire une messe de reconnaissance au saint Archange pour la protection accordée à mon fils militaire et pour qu'il veille toujours sur lui. »
(M. L.)

« C'est vraiment miraculeux, la protection de saint Michel envers les soldats qui sont revêtus de son scapulaire ! Dernièrement un de mes neveux étant à son poste d'écoute à eu son fusil brisé entre ses mains ; lui n'a eu aucun mal jusqu'à présent, pas un, que je sache, parmi ceux qui portent le scapulaire saint Michel, n'a été atteint. »
(Mère G.)

« Tous les combattants que j'ai fait inscrire à l'Archiconfrérie, quoique très exposés, sont bien protégés par saint Michel. »
(R. M. d'A.)

« Je viens vous demander une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la protection efficace accordée à mon mari, capitaine, pendant l'attaque de N. D. de L. Le bombardement a duré 5 jours, mon mari a été enterré avec cinq de ses hommes par un obus de 210 qui était tombé à 2^m 50 de lui ; ainsi que ses cinq soldats, il est sorti sans une égratignure. C'est sa compagnie [qui a eu l'honneur de prendre le plateau de Vous savez, M. le Directeur, la dévotion que nous avons envers l'Archange. Les mots expriment mal la reconnaissance qui est dans notre cœur à mon mari et à moi. »
(M^{me} B. de L.)

« Dès le début de la guerre j'avais recommandé mon frère L. G. au grand Archange et à la B^{se} Jeanne d'Arc. Ce cher soldat, mobilisé dès le 3^e jour, a pris part aux combats acharnés de l'automne en B. . . . et à ceux qui viennent de s'y livrer dernièrement. Nous recevons de lui une lettre datée du 27, il

n'a pas été blessé et est bien portant, malgré une santé ordinairement délicate. Aussi combien grande est notre reconnaissance envers ses saints Protecteurs. » (M. C.)

« Veuillez allumer un cierge à l'autel de saint Michel en actions de grâces. Un de mes neveux vient d'être blessé et c'est un vrai miracle qu'il n'ait pas été tué... mais saint Michel veillait ! » (C. L.)

« Mon neveu, blessé à la bataille de la Marne le 27 août par une balle qui lui traversa l'épaule gauche et entra dans le poumon à quelques centimètres du cœur, a échappé à la mort, grâce à Notre-Dame et à saint Michel dont il porte les scapulaires. » (Fr. M.)

« Prière d'allumer un cierge pour remercier saint Michel de plusieurs grâces obtenues, surtout d'avoir préservé un jeune père de famille, dans une forte attaque contre l'ennemi. » (M. Fr.)

« Jusqu'à présent, mes chers combattants sont bien protégés, malgré des blessures graves qui auraient dû occasionner la mort. Le C^t de M. a reçu au front une balle, qui n'a fait qu'effleurer la peau , grâce à saint Michel. Le blessé a promis un pèlerinage à la sainte montagne. Tous les miens portent le scapulaire ou la médaille de l'Archange. »

(Vlesse du N.)

« Ci-inclus un billet pour faire célébrer des messes et allumer des cierges pendant la neuvaine qui commence le 8 mai, afin de remercier saint Michel d'avoir protégé mon fils soldat. » (Ch. Pr.)

« Que saint Michel soit béni et remercié pour sa protection à l'égard de mes chers militaires ! » (D. S. père.)

« Actions de grâces à saint Michel et à la B^{se} Jeanne d'Arc. Mes deux fils, au feu, sont visiblement protégés. » (L. M.)

« Allumez un cierge afin de remercier saint Michel de sa haute protection accordée à mon fils C. S. qui a échappé à la mort providentiellement. » (Marg. S.)

« Je vous prie de célébrer deux messes au sanctuaire de



LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL DANS L'ÉGLISE DU MONT-SAINTE-MICHEL.

« Nous avons fait la promesse d'y retourner, après la guerre »

saint Michel ; jusqu'ici mes deux frères ont été préservés de toute blessure. »

(E. L.)

« Je vous remercie infiniment de m'avoir envoyé avec diligence les scapulaires et médailles de saint Michel... J'ai une grande dévotion envers le puissant Archange et j'ai la ferme confiance qu'il continuera, comme il l'a fait jusqu'ici, de protéger mes frères qui se battent. Déjà en septembre il a fait un vrai miracle en faveur de l'un d'eux... Nous sommes allés déjà, au mois de novembre, avec notre cher combattant, en pèlerinage au Mont Saint-Michel ; nous avons fait la promesse d'y retourner de nouveau, après la guerre, nous engageant à faire la route à pied, de Saint-Malo au Mont Saint-Michel... J'ai lu avec un profond intérêt vos dernières Annales : il est réconfortant de voir que ceux qui portent l'insigne de saint Michel sont si merveilleusement protégés ; je l'ai du reste remarqué autour de moi. »

(J. de C.)

« Nous voulons remercier saint Michel d'avoir protégé notre petit séminariste, dans les tranchées depuis 7 mois. Il y a quinze jours il s'est trouvé très exposé : pendant 75 heures, isolé avec 4 de ses camarades, ils ont dû défendre seuls 40 m. de tranchées, subissant sans discontinuer le feu des Allemands. Il n'a pas eu une égratignure. Après cette attaque mon fils a été cité à l'ordre du jour et nommé c... Depuis longtemps je l'ai mis sous la précieuse sauvegarde de la Sainte Vierge et de saint Michel dont il porte les scapulaires et c'est à leur protection que j'attribue ce miracle. »

(B. H.)

« Le jeune P. de R. dont j'ai souligné le nom sur ma liste d'associés, a déjà été l'objet d'une grande faveur ; il a 18 ans et fait partie de la dernière promotion de Saint-Cyr. Nommé sous-lieutenant il est parti pour l'Argonne. Peu après son arrivée, dans une attaque à la tête de sa compagnie, il a été blessé grièvement de deux balles : grâce à saint Michel, elles n'ont pas été mortelles. Il est maintenant guéri et déjà retourné au feu. Le jeune blessé, ainsi que sa famille, est

persuadé qu'il a été miraculeusement protégé et remercie la bonne Vierge et saint Michel de cette grande grâce. Le cher sous-lieutenant a été porté à l'ordre du jour pour sa belle conduite dans cette attaque difficile. »

(M^{me} A. G.)

« Aidez-nous s. v. p. à remercier saint Michel et la Sainte Vierge : trois de mes fils, très souvent fort exposés, combattent depuis le début de la guerre et sont toujours sains et saufs. Ils sont aimés de leurs camarades et donnent un exemple très chrétien. Priez pour ceux qui tombent autour des nôtres et daigne le Cœur de Jésus avoir pitié de nous tous. »

(E. D.)

« Actions de grâces envers saint Michel qui a accordé une faveur à un officier. »

(M^e B.)

« Cinq familles différentes me chargent de vous demander cinq messes d'actions de grâces pour remercier saint Michel d'avoir protégé leurs chers soldats qui sont sur le front ; ils portent tous la médaille de saint Michel. »

(N. D.)

« Mon neveu me dit avoir assisté à des combats terribles ; il appelle ses saints Protecteurs à son secours et jusqu'à présent il a été protégé providentiellement ; le 2 mai, dans une attaque, son fusil a été brisé entre ses mains, sa musette criblée et lui n'a eu aucun mal. Il porte la médaille du saint Archange. »

(C. V.)

« Veuillez célébrer une messe pour remercier le saint Archange d'avoir protégé mon frère depuis le commencement de la guerre et pour qu'il le protège jusqu'à la fin. »

(A. D.)

« Comme chaque mois depuis les hostilités, je viens réclamer de votre bonté la célébration d'une neuvaine de messes en actions de grâces à saint Michel et à la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour qu'ils continuent de protéger comme ils l'ont fait depuis 10 mois, celui que je leur ai confié. Ajoutez une autre messe d'actions de grâces au Sacré-Cœur, pour mon beau-frère, capitaine d'infanterie, sauvé miraculeusement de la mort le 2 mai au combat de... dans une attaque à la baïonnette. Il

*

porte sur lui les médailles du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge et du saint Archange. » (C^{tesse} de K.)

(A suivre.)

BULLETIN

LE SAMEDI 3 juillet et le SAMEDI 7 août, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Chaque lundi des mois de juillet et d'août, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

NEUVAINES GÉNÉRALES, du 15 au 23 juillet et du 15 au 23 août.

INTENTIONS bénies par Mgr l'Évêque de Coutances et proposées pour le mois et la Neuvaine de juillet : LA RUSSIE; pour le mois et la Neuvaine d'août : LA SERBIE.

* *

La confraternité d'armes qui unit si intimement la France et la Russie ne deviendra-t-elle pas la confraternité des cœurs et des intelligences dans une croyance identique ? Les admirables vertus dont les Russes ont donné l'exemple : cette constance inlassable et cette générosité dans le dévouement et le sacrifice, n'appellent-elles pas l'éclosion de celle qui les couronne toutes : la vertu de la pratique catholique ? Déjà au cours des dernières années, on a remarqué dans les hautes sphères intellectuelles de la Russie une tendance très nette vers le catholicisme et l'on fit même grand bruit au sujet de certaines conversions retentissantes : celle de Vladimir Soloviev, par exemple, qui a été appelé le Newman de la Russie !... Le mouvement ne fera que s'accroître si, comme il est à prévoir, les sphères gouvernementales étendent au peuple russe le geste de liberté et de tolérance qu'elles viennent d'avoir vis-à-vis de la Pologne....

Est-il donc dit que cette malheureuse nation touche enfin au terme de son calvaire « elle qui depuis des siècles semble avoir la douleur comme privilège exclusif ?... Dans la guerre actuelle, c'est elle encore qui est la grande victime, puisque depuis huit mois la Pologne est le théâtre incessant d'une formidable et renaissante bataille. Ni les plaines flamandes où depuis des siècles les nations d'Occident combattent ; pas même nos provinces françaises de l'Est et du Nord, théâtres renaissants de luttes gigantesques, n'ont connu tant de ruines et tant de sang. Et quand

on songe qu'il s'agit là d'une nation qui a connu des jours glorieux, riche d'un art et d'une littérature admirables, d'un passé qui est l'honneur de tout l'Occident, une nation ignominieusement morcelée et dont la réunion attendue composerait un ensemble de près de 24 millions d'habitants ; on comprend tout l'effroyable de ce martyre !... Une fois encore la Pologne chrétienne paye la dette de toute l'Europe et l'heure est vraiment venue que l'Europe, à son tour, tente de compenser l'infortune grandiose d'une de ses plus nobles nations!...

Nous prions, chers associés, pour les deux nations désormais si intimement unies : la Russie et la Pologne, qui toutes deux d'ailleurs ont pour saint Michel un culte très vivant : témoins les étendards de l'archange qu'on rencontre un peu partout et les vieilles cathédrales dédiées à « Saint Mischel Archangel. » — La Russie qui aura redonné à la Pologne son autonomie et sa liberté, ne pourra pas ne pas recevoir sa juste récompense!

* *

Notre seconde neuvaine sera pour l'admirable, l'héroïque peuple Serbe ! Depuis plusieurs années, devinant les intentions de certains grands états voisins surtout après l'annexion de la Bosnie et l'Herzégovine, il s'était préparé par un travail silencieux mais intense à se mettre en état de défendre son indépendance ! Dans cette préparation un des faits les plus remarquables ce fut le souci dont tous firent preuve de mettre un terme à leurs querelles intestines : d'où beaucoup de tolérance et de liberté. La religion catholique avec ses 15.000 fidèles fut la première à bénéficier de cette tolérance. On sait qu'au mois d'avril 1914, M. Vesnitch, le très distingué ministre de Serbie à Paris, se rendit à Rome pour établir des relations officielles entre son gouvernement et la papauté. Le 24 juin il signa le concordat serbe avec S. E. le Cardinal Merry del Val représentant le Souverain Pontife. Le clergé catholique aura dans toute la Serbie les mêmes droits que le clergé orthodoxe. Un archevêché et un séminaire catholique seront créés à Belgrade. L'archevêque catholique de la cathédrale aura la même position sociale, honorifique et financière que l'archevêque orthodoxe. La hiérarchie catholique dépendra, pour les affaires ecclésiastiques, directement et exclusivement du Saint-Siège !

Avant ce concordat de juin, les catholiques serbes étaient sous la tutelle de l'Autriche qui, seule, était chargée de veiller sur leurs intérêts. Ainsi protégés par la plus grande ennemie de leur nation, on comprend qu'ils aient été l'objet, de la part de leurs compatriotes, d'une hostilité fâcheuse. Désormais, cet inconvénient n'existera plus et l'on peut dire qu'une ère nouvelle vient de commencer pour les catholiques de la Serbie. Le fait d'être

reconnue officiellement par l'État donnera à la religion catholique un prestige incontestable dont elle pourra grandement profiter!...

« La paix signée, si la Serbie sait ne pas retomber dans les crises politiques, conserver intact l'esprit de sa vaillante armée et bien administrer ses nouvelles provinces, un bel avenir s'ouvre devant elle... » Demandons à Dieu par l'intercession de saint Michel que les sacrifices, auxquels l'héroïque peuple serbe a consenti, ne demeurent pas vains et que l'avenir soit digne du passé.

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — Indulgence de la Portioncule, le 2 août. — Indulgences plénières : 1^o Jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de saint Michel. — 4^o Le 13 août, Archiconfrérie de saint Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : M^{lle} Marie Roux, de Vernines.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 20 avril au 15 juin 1913 associés ont été inscrits par les zélés et zélés : Aubigny-sur-Nère, Antibes, Arc les Gray, Avranches, Beaulieu-sous-la-Roche, Bourges, Bressuire, Broquiès, Bahia, Condé-sur-Noireau, Charancieu, Châlons-sur-Marne, Chateaubriant, Clémont-sur-Saoudre, Chambéry, Cholet, Corconne, Dun-le-Palleteau, Dompierre, Ecueillé, Falaise, Fère-Champenoise, Flagy, Grand-Pressigny, Harford, Honfleur, Ile-Maurice, Limoges, La Haute-Chapelle, La Gietaz, Lassay, Levis, Louhans, Lyon, L'Île-aux-Coudres, Le Palais, La Croix Helléan, Levallois-Perret, Le Masnau, Lons-le-Sau-nier, Maves, Montoir, Marseille, Montréal, Montpellier, Nice, Niort, Nuits-Saint-Georges, Orcival, Oyonnax, Pau, Paris, Piré, Pont de l'Arche, Rouen, Rennes, Saint-Dolay, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Lambert, Saint-Varent, Sainte-Anne-de-Campbon, Saint-Drézery, Saint-Renan, Saint-Brieuc,

Saint-Genis-Laval, Saturargues, Sommières, Turin, Trégunc, Viverols, Vernines et... du front des armées.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

22 AVRIL : Anne le Leveur, de Châlons-sur-Marne; Albert-Joseph-Michel Etevenard, de Maiche. — 23 AVRIL : Marie-Eugénie de la Houssaye, François-Jean de la Houssaye, de Paris. — 24 AVRIL : Irma-Marie-Eugénie Lelièvre, de Barenton; Etienne-Jean-Pierre Haure-Placé, de Pau. — 28 AVRIL : Jeanne-Marie-Michelle-Raphaëlle de Colbert, de Paris. — 29 AVRIL : Gilberte-Eugénie-Edelberte Léger; Hélène-Alice Guillon; Henri Lemoine, de Aubigny-sur-Nère; Alphonse-Julien Odin, de Montbrison. — 30 AVRIL : Marc-Albert Beaugas, Jeanne-Eugénie Beaugas, de Alençon; Jules-Pierre-Victor Monneret, de Moirans. — 3 MAI : Henriette-Marie-Renée de Mons, de Saint-Contest près Caen; François Audiau, Joseph Audiau, de Saint-Lambert-du-Lattay. — 6 MAI : Louis Dubois de Bel Air, de Bourges; André-Charles-Georges Petit; René-Joseph-Louis Petit; Bernard-Marcel-Marie Petit; Marcel-Albert Bobée, de Yvetot. — 8 MAI : Romain Chiron, de Renazé; Monique Luneau, de Saint-Germain-en-Laye; Berthe-Marie-Aurélien-Julienne Ragot, de Vernie. — 11 MAI : Marie-Jeanne Trycheney, de Sadirac; Marie-Pauline-Noémi de Ferron du Chesne, de Rennes; Marie-Madeleine Noël, de Dieppe. — 12 MAI : Marie-Jeanne Gallin, de Brangues. — 14 MAI : Léa Giard; Léonce Giard; Marie-Rose-Victoire Bouillen; Robert-Auguste Vallée, Berthe-Virginie Vallée, de La Rondehaye; Germaine Chauvin; Georges Chauvin; Andrée Chauvin, de Paris; Odette Moularet; Juliette Moularet; Marie-Cécile Robert, de Broquiès. — 16 MAI : Solange-Marie-Constance Leblond, de Pont-de-l'Arche; Robert Collet, de Tours. — 17 MAI : Ferdinand Bléas; Gabrielle Bléas; Marie Bléas, de Trégunc; Pierre-Marie Deliot; Jeanne-Marie Deliot, Jean-Marie Deliot, de Alger. — 18 MAI : Joseph Martin; Louis Martin; Yves-Marie Le Souder; Joseph Toraval; Marcel Anger; Maurice Anger; Pierre Chevalier; Auguste Rousseaux, de Guingamp. — 19 MAI : Victoria Orhan; Léonie le Bruent; Jeanne le Bruent; Jeanne-Joséphine Gourt; Madeleine Heurtel, de Binic; Michel-Maxime Vitet; Yvonne-Marie-Jeanne Vitet; Marie-Madeleine Duvalet, de Doudeville. — 21 MAI : Paul Thomas; Marie Thomas; Augusta Thomas, de Le Palais-Belle-Île-en-mer. — 23 MAI : Madeleine-Fernande-Fanny Portier, de Marseille. — 24 MAI : Gerald-Augustin Norinand, de Sainte-Adresse; Jean Bonaz; Suzanne Bonaz; Maurice Jacquenod, de Oyonnax. — 26 MAI : Marie-Thérèse Decoufflet; Andrée Clouard; Jean Noël; Thérèse Choignard, de Falaise. — 27 MAI : Louis Javary, de La Croix. — 31 MAI : François le Branchu, de Moncontour de Bretagne. — 2 JUIN : Charlotte Begin; Marcelle Guillemard; Jean Guillemard; Marie-Thérèse Guillemard; Elisabeth Guillemard, de Dijon; Rose Balent; Odette Balent, de Perpignan. — 4 JUIN : Victorin-Michel-Marie Unal, de Fontès; Roger Degenne; Hélène Ronablé; Germaine Secousse, de Châtellerault. — 7 JUIN : Marie-Joséphine-Sainte Mellier, de Piré. —

9 JUIN : Michel-Louis-Marie-Joseph Videment ; Pierre-Guy-Marie-Joseph Civienne, de *Saint-Brieuc* ; Françoise de Courcy, de *Sées*. — 10 JUIN : Jean Lehedé ; Hélène Lehedé ; Jacques Vilquin, de *Nantes* ; Jacques-Léon Callou, de *Paris*. — 12 JUIN : Marie Roger ; Marcelle Roger ; Agathe Roger ; Anna Roger ; Marie-Louise Roger ; Pierre Roger ; Marcel Roger ; Clotilde Guillé, de *Sainte-Anne-de-Campbon* ; Simone-Marguerite-Marie Gattepaille, de *Pont-Château*.

Quelques notes au jour le jour

SAMEDI 1^{er} mai. — Cette débauche de lumière et de soleil qui faisait resplendir ce matin la vieille et magnifique abbaye ; ces murs, ces colonnes, ces arcs-boutants, tout ruisselants d'or ; ces pierres rajeunies qui semblaient tressaillir d'aise, sous la chaleur renaissante ; puis, semées à profusion sur les tours et les rochers, ces ravenelles qui embaumaient l'air frais du matin ; ces chants joyeux des oiseaux dans les arbres reverdis du petit bois : autant de signes que la nature s'est réveillée, toute frissonnante de joie ; et voici le printemps revenu après les brumes de l'hiver !

« C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau ! »

D'année en année, invariablement, les enfants reprennent la vieille mélodie. Et nous-mêmes, tout en souriant de l'innocence des paroles et de la monotonie musicale du traditionnel cantique, nous nous surprenons à faire, malgré nous, comme les enfants !

Mais, cette année, aurons-nous le cœur de chanter les naïfs et bons cantiques d'autrefois ? Il y a tant de tristesses et tant de larmes autour de nous ! Seuls, les enfants, dans leur heureuse insouciance, rient au soleil printanier, sautent et gambadent sur la grève ou bien s'en vont cueillir les ravenelles accrochées aux murs ! Ils ne peuvent pas comprendre la grande détresse de nos âmes !

Nous les laisserons chanter, eux, les innocents, et leurs voix fraîches, montant vers le ciel, nous aideront à élever nos âmes et à mieux prier la mère du genre humain...

— A la nuit tombante, la petite église du Mont s'ouvre donc pour le Mois de Marie à tous ceux qui, de plus en plus, comprennent que nous sommes entre les seules mains de Dieu.

Dimanche 2 mai. — Le vieux Mont va-t-il se réveiller de sa torpeur ? Voilà neuf longs mois qu'il est endormi dans le silence

et isolé du reste du monde ! Aujourd'hui, nous apercevons des étrangers, pour la plupart des soldats venus en permission du dimanche : des territoriaux cantonnés dans les environs, à Moidrey, Beauvoir, Pontorson.

A leur montée lente le long de la petite ruelle, à leur pas lourd sur les marches de pierre, à toute leur attitude fatiguée, on devine qu'ils ont passé les années de la jeunesse et de l'ardeur ! — Ils ne sont guère expansifs ni bruyants, à cause, sans doute, des graves pensées qui les occupent et que l'on soupçonne.

Beaucoup d'entre eux viennent à l'église et prient sincèrement. S'ils s'approchent de la chapelle Saint-Michel, on ne voit pas que ce soit surtout par curiosité... Au contraire, ce cierge, cet humble cierge à 0^h25 qu'ils font brûler devant la statue de l'Archange, n'est-ce pas parce qu'ils sentent que cette chapelle et cet autel sont sanctifiés par la présence invisible de saint Michel qui se plaît à y répandre ses faveurs ? n'est-ce pas surtout parce qu'ils espèrent ainsi attirer sur eux-mêmes la protection du grand capitaine des cieux ?...

Aux magasins d'à côté, ils achètent quelques objets, de préférence des médailles et des chapelets, ils écrivent quelques cartes postales, et on les sent heureux de la joie que ces souvenirs apporteront à tous ceux qui, là-bas, attendent le retour de l'absent.

Lundi 3 mai. — De nouveau, la solitude et le silence, et malgré soi, l'on ne sait se défendre d'une certaine mélancolie. De mauvaises nouvelles se répandent d'ailleurs aujourd'hui, qui jettent la consternation.

Il y en a qui sont partis au mois d'août... On les vit peu à peu s'éloigner sur la digue ; puis, avant de disparaître, ils se retournèrent une dernière fois vers le Mont et l'Archange, comme s'ils voulaient remplir leurs yeux de cette vision chère et la graver en eux ! Pourrait-on dire combien de fois, depuis ce jour de la séparation, ils ont évoqué devant leur esprit cette dernière image et quel soutien ce fut pour eux de se reporter, par la pensée, en ce lieu de toutes leurs affections qu'ils espéraient bien revoir un jour ?

Hélas, ils ne reprendront pas, joyeux, le chemin du retour !... Comme ils furent vaillants et forts, comme ils firent généreusement leur sacrifice, Dieu ne leur marchandera pas sa récompense.

Mais qu'il daigne avoir maintenant pitié de ceux qui restent !...

Mardi 4 mai. — Mgr Lepetit est dans nos murs. Moins que jamais, les œuvres ne peuvent demeurer en souffrance ; or, les

deux chapelains titulaires étant mobilisés et l'intérimaire peu au courant de ses nouvelles fonctions, le directeur des œuvres de Saint-Michel vient lui-même remplacer les absents et ajouter à sa tâche un nouveau labeur ! Du moins ce sera pour lui une consolation de constater que le culte de saint Michel vit de plus en plus et que, de tous les coins de la France, Lien des esprits se tournent vers le protecteur céleste de notre pays !

Jeudi 6 mai. — Un lieutenant-colonel belge, en tournée d'inspection, visite le Mont. Il entre dans l'église et prie longuement à la chapelle Saint-Michel... Dans la soirée, un général français : le général commandant la 10^{me} région, venu, lui aussi, pour inspecter les troupes des environs, se fait conduire jusqu'au Mont. Mais il se contente d'une promenade rapide sur les remparts et repart aussitôt pour Rennes, soucieux de ne pas demeurer trop longtemps éloigné de son poste.

Vendredi 7 mai. — Au salut du soir, quelques pèlerins se joignent aux assistants habituels. Ce sont des fervents de saint Michel, dont quelques-uns même ont fait à pied un long trajet pour venir invoquer l'Archange en sa fête du 8 mai. De génération en génération se transmet, dans certaines familles, la fidélité au culte de l'Archange et ainsi de belles traditions françaises se conservent et rappellent le glorieux passé.

Mgr Lepetit, qui préside le salut, annonce aux Montois et aux pèlerins la grande neuvaine qui commence demain... Il ne faudrait pas qu'au Mont-Saint-Michel on oubliât combien Jeanne d'Arc nous touche de près. Il ne faudrait pas que nos prières ne fussent pas en rapport avec la place privilégiée que tient le Mont au cœur de notre sainte. Il ne faudrait pas, surtout, que nous perdions courage, nous qui croyons au rôle tout-puissant de nos libérateurs célestes...

Hélas, certains deuils sont cependant bien cruels, et lorsque Monseigneur rappelle, en terminant, telle mort prématurée d'un jeune officier, à peine revenu d'une expédition lointaine, on devine, aux larmes que certains pèlerins, vêtus de deuil, ne peuvent retenir, les sacrifices terribles que Dieu exigea d'eux. De telles morts, sans doute, sont des morts glorieuses ! Elles marquent le commencement de quels triomphes et de quel bonheur sans fin !... Mais, pour ceux qui demeurent, combien l'exil de la terre va devenir douloureux, et avec quelle impatience ils vont désormais regarder vers l'aurore bénie où ils retrouveront ceux qu'ils aimaient !

... La nuit est complètement venue dans la petite église ! Les lampes vermeilles répandent leur lueur tremblotante, couleur de sang, sur les lourds piliers... On chante le *De*

Profundis pour les soldats qui tombèrent au cours de la journée, et, à cette heure où l'on commence à enterrer les morts de nos champs de bataille, les âmes se laissent prendre par une infinie tristesse !...

« Mon Dieu, mon Dieu, disait autrefois Jeanne d'Arc, sera-t-il dit que vous n'aurez point fait cesser la grande pitié qui est au royaume de France ! »

Samedi 8 mai. — La Fête de l'Apparition de saint Michel. — Quel contraste avec les années précédentes ! Plus de manifestations extérieures, plus de foules enthousiastes, ceux qui sont là ne songent qu'à se recueillir et à prier !

A la messe de 8 heures, célébrée par Monseigneur, tous les pèlerins d'hier se retrouvent. Deux d'entre eux, qui ont exceptionnellement mérité de l'Archange, ont demandé à la servir. Les communions sont nombreuses, le recueillement parfait. Et l'on prie si facilement dans cette intimité qu'on ne regrette qu'à demi les grandes fêtes d'autrefois !...

Mardi 11 mai. — Les Rogations. — Cette année, plus encore que les années précédentes, ces journées de solennelles prières nous apparaissent avec leur pleine signification. « Il y a tant à demander ! Il y a tant de « manque » autour de nous !

... Par un soleil radieux, dans un clair matin, la mer commençant à se retirer ; on se rend sur le sable encore tout humide, le long des rochers gris, à la petite chapelle Saint-Aubert, hors les murs du Mont ! — La porte en fer s'ouvre difficilement, à cause de la rouille que l'air marin a précipitée sur le métal. — A l'intérieur du monument, rien que de très simple, aucun luxe, car les brumes ternissent et rongent tout ! Mais quelle poésie dans cet humble lieu, et comme y est grande la puissance évocatrice de sentiments nobles et purs ! — Ce grand ancêtre, qu'on vénère en cette pauvre chapelle, ne fut-il pas l'instrument dont se servit l'Archange pour répandre son culte ?... Par lui, le rocher sauvage devint un lieu béni, une montagne de sanctification où tout un peuple vint prier et fit épanouir sa foi en cette magnificence d'art dont la France se glorifie ! En invoquant ce saint évêque, il semble que nous continuons son œuvre : que nous aussi, nous serons, pour notre part, les instruments d'une influence nouvelle : la sanctification de nos frères dans la paix engendrée par la charité du Christ !...

Les fidèles se sont réunis autour de Monseigneur leur curé. Ils comprennent la grandeur de leur geste : on peut en juger par leur recueillement !... Et les invocations des Litanies des Saints se succèdent, le groupe des assistants alternant avec le ministre du Seigneur !...

Par la fenêtre étroite, ouverte dans le côté droit de la chapelle, le soleil projette sur l'autel sa lumière joyeuse du printemps; dans le petit bois en arrière, les oiseaux célèbrent leur allégresse de vivre!... On se sentirait si heureux, sans cette angoisse perpétuelle qui, depuis dix mois, attriste toutes les âmes! « Soyez-nous propice, Seigneur! De la peste, de la faim, de la guerre, délivrez-nous, Seigneur! »

L'office se termine par ces invocations, et Monseigneur, avant la dispersion du petit groupe qui s'est réuni à la chapelle, précise, en quelques mots, les sentiments qui sont ceux de tous! « Nos chers absents, Seigneur, par l'intercession de saint Aubert et de son tuteur saint Michel, ramenez-les nous, ou permettez que nous les retrouvions un jour!... »

Et l'on se retire. L'on reprend, comme à regret, le chemin parcouru quelques instants auparavant!... La mer est maintenant complètement descendue et le sable est plus ferme. Quelle profusion de ravenelles le long du rocher! Quelle splendeur de lumière sur la grève! Quand donc, mon Dieu, dans cette louange qui monte vers vous de votre nature, l'homme ne jettera-t-il plus sa note discordante? Quand, vos enfants, unis par une charité parfaite, ne songeront-ils plus qu'à vous aimer et à chanter vos grandeurs?...

Jeudi 13 mai. — L'Ascension. — Quel temps maussade et triste aujourd'hui! On se croirait au mois de novembre tant le vent est froid, ce vent du nord-ouest, qui roule précipitamment de gros nuages chargés d'eau! Ce n'est pas un jour d'Ascension où l'on voudrait beaucoup de bleu dans un ciel taché à peine de quelques nuées blanches : comme celle qui déroba autrefois Jésus à la vue de ses disciples!

Mais peu importe le ciel gris, peu importent les tristesses de la terre, si un jour nos yeux contemplent le vrai Soleil, la vraie Lumière!

Dimanche 16 mai. — La fête de Jeanne d'Arc, clôture de la Neuvaine nationale. — Une vingtaine d'habitants de Reims sous la direction de M. Noël, curé de Carteret, viennent en pèlerinage au Mont. Ce sont des réfugiés, exilés en Bretagne, qui tiennent à mettre sous la protection de l'Archange leurs familles et leurs biens! A 9 h. ils assistent à la messe célébrée pour eux à l'autel de saint Michel et le soir ils se retrouveront à l'église pour entendre les paroles d'adieu que leur adresse le chef alerte de la pieuse caravane. — Beaucoup de soldats et, parmi eux, trois prêtres brancardiens du diocèse de Cambrai, qui célèbrent la Messe à une heure tardive.

Mardi 18 mai. — Un chasseur à pied, un Vosgien, l'un de ceux qui prirent le premier drapeau ennemi, arrive à onze

heures, tout couvert de poussière, et la figure ruisselante de sueur. A peine remis d'une grave blessure, il est venu, à pied, pour faire la Sainte Communion au Sanctuaire de l'Archange!... Devant cet acte de foi, devant cette ferveur admirable, on se sent, soi-même, presque honteux! — Combien qui passent ainsi à côté de nous, qu'on regarde à peine, et dont l'âme, aux yeux de Dieu, est peut-être autrement resplendissante que la nôtre!

Dimanche 23 mai. — La Pentecôte. — Les Montois ont l'illusion de se croire revenus aux jours heureux d'autrefois : leurs deux chapelains mobilisés ont repris leurs fonctions pour les solennités de la Pentecôte. Plaise à Dieu qu'ils reprennent bientôt aussi leur tâche et d'une façon définitive. Car, quoi qu'on en puisse dire, un prêtre ne se sent vraiment à l'aise qu'au service de Dieu! Et ne serait-ce pas là, d'ailleurs, qu'il pourrait par surcroît, se rendre le plus utile à la patrie? Grosse question qu'il est, hélas! inutile de poser puisque en fait elle est résolue dans un autre sens...

Lundi 24 mai. — Cette fois le Mont-Saint-Michel est tout à fait redevenu ce qu'il était avant la guerre. Voici, venus de Vains à travers la grève, selon la tradition, deux cents pèlerins que dirige M. Lemaitre, missionnaire diocésain. Grand'messe à 10 heures; le soir, chemin de croix, puis salut; chaque exercice étant accompagné de ces apostoliques exhortations dont le « saint » missionnaire a le secret. On chante, on prie, on court bien vite se munir d'un pieux souvenir entre deux prières, et voilà un sérieux pèlerinage, d'où n'est pas exclue, comme il convient, une joie sainte.

D'autre part, deux cents soldats belges, venus de Granville avec leurs aumôniers, visitent ce Mont fameux qu'ils n'auront sans doute pas l'occasion de revoir de sitôt...

Les Montois, affairés, se retrouvent dans leur élément. Ils ont vite fait d'étaler à la vue des visiteurs leurs marchandises cachées depuis des mois. La rue du Mont reprend son aspect des grands jours! Voici même, installés au bas de la ville, les légendaires marchands d'amandes et de mirlitons à l'usage de la jeunesse... Nous n'étions plus accoutumés à tout ce bruit et tel nouveau venu se trouve tout dépaysé et comme abasourdi!... La solitude, qui semblait peu supportable quelques jours auparavant, apparaît délicieuse aujourd'hui, quand, le soir venant, on erre lentement le long des remparts déserts, cependant qu'au loin, les pèlerins de Vains, nu pieds sur la grève, s'éloignent en chantant des cantiques! Donc « à Dieu vah! »

Dimanche 30 mai. — Le train sanitaire n° X..., groupe Y bis,

garé à Saint-Sauveur le Vicomte, a le privilège d'être un train essentiellement ecclésiastique, puisque vingt-cinq prêtres infirmiers sont attachés à son service. Aujourd'hui, deux d'entre ces prêtres, diocésains de Fréjus — le pays hospitalier où tant de prêtres du Nord vont chaque année refaire leur santé — célèbrent la Sainte Messe au sanctuaire de saint Michel. Enthousiasmés de leur pèlerinage, ils promettent de nous envoyer tous les autres prêtres du train sanitaire...

Dimanche 6 juin. — La solennité du Saint Sacrement : mais non plus semblable à celle des autres années où, sous les guirlandes et dans les fleurs et la fumée des encens la procession parcourait les ruelles du Mont. Les hommes étant presque tous partis, on n'a pas pu dresser les reposoirs habituels et la fête est toute intérieure : chacun se plaisant à redire au Sauveur venu pour nous sur terre son indéfectible attachement ; s'humiliant aussi de le servir si mal, et tout honteux qu'après vingt siècles d'apostolat chrétien les hommes soient si éloignés de la pratique des doux préceptes de l'Évangile!

Mardi 8 juin. — Un événement sensationnel : M. le Ministre des Travaux publics et M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts visitent le Mont en compagnie des membres de deux commissions différentes et adverses : au total une quarantaine de Messieurs tous plus ou moins décorés. C'est un gros événement! Le but de cette visite est inconnu du vulgaire. Certains cependant affirment qu'il s'agit de la coupure de la digue : on profiterait de la présence des prisonniers allemands pour effectuer le travail à bon compte. D'autres parlent du tramway qui serait rétabli pour le 1^{er} juillet, grâce à l'intervention de M. le Ministre... D'autres enfin... mais n'insistons pas sur une opinion par trop fantaisiste!...

En somme, personne ne sait au juste de quoi il s'agit et au fond on ne s'en inquiète guère, tellement toutes les attentions sont dirigées vers un autre objet autrement grave et sérieux, tellement toutes les contingences de la terre apparaissent misérables à ceux qui n'ont plus d'autre souci que de se tourner vers le ciel d'où ils attendent le salut unique... ainsi : cette humble femme qui s'agenouilla devant l'autel Saint-Michel et y demeura longtemps plongée dans sa prière, au moment où s'achevait le banquet de ces Messieurs!...

Vendredi 11 juin. — La Fête du Sacré-Cœur et la Consécration de la France!... « La bonté et l'humanité de Dieu notre Sauveur sont apparues!... » (1) Ces paroles reviennent à l'esprit de tous en cette touchante solennité et c'est pourquoi, confiants au milieu de leurs peines, un grand nombre des membres de

(1) *Tit.*, III, 4.

la petite « communauté montoise », après avoir purifié leur conscience, s'approchent de la Sainte Table et s'efforcent de réparer les fautes d'hier en s'unissant en toute ferveur et en toute contrition à Celui qui fut si offensé des hommes, ses enfants!...

INTÉRIM.

UN CINQUANTENAIRE

L'Abbaye du Mont Saint-Michel rendue au culte

L'ANNÉE 1915 évoque, à cinquante années en arrière, le souvenir d'un événement cher aux admirateurs du Mont-Saint-Michel et aux Pèlerins de l'Archange. A la suite de longs et laborieux pourparlers, après maints projets et de multiples essais de conventions, l'autorité civile et l'autorité religieuse tombaient d'accord et un bail intervenait, qui mettait Mgr Bravard, évêque de Coutances et Avranches, en possession de la célèbre abbaye que les derniers prisonniers venaient d'évacuer enfin. L'heure n'est pas venue d'écrire l'histoire de ces négociations, tout à l'honneur de ceux qui les entreprirent et les conduisirent à une heureuse conclusion. En l'attendant, il nous a paru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte intégral — et inédit — de l'acte signé le 31 mars 1865 par le Préfet de la Manche et l'Évêque de Coutances et Avranches.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
ET DES CULTES

ADMINISTRATION DES CULTES

ARCHIVES

L'an mil huit cent soixante-cinq, le trente et un mars,
Devant nous, Préfet du département de la Manche, Commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,
Ont comparu
Monseigneur Bravard (Jean-Pierre), Évêque de Coutances et Avranches, demeurant à Coutances, agissant au nom de l'Évêché ;
Et M. Montaudon (Louis-Alphonse), Directeur de l'Enregis-

trement, des Domaines et du Timbre, pour le département de la Manche, demeurant à Saint-Lo ;

Lesquels ont exposé ce qui suit :

Monseigneur l'Évêque de Coutances et Avranches a présenté le 24 mars 1864 une demande à l'effet d'obtenir la location amiable de l'ancienne abbaye du Mont Saint-Michel et de ses dépendances ayant servi précédemment de maison de détention et remise au Domaine par le Service des Prisons, en vertu d'une décision du Ministre de l'Intérieur du 20 Février 1864, et aux termes d'un procès-verbal du 31 Mars suivant.

Cette demande ayant été accueillie sous certaines modifications qui seront indiquées ci-après par une décision de S. E. le Ministre des Finances du 21 Mars 1865, les clauses, charges et conditions de bail ont été arrêtées de la manière suivante :

Article 1^{er}.

La location comprend

1° Tous les bâtiments à l'Est et au Sud du Mont Saint-Michel dits l'Abbatiale ou Direction, Petit et Grand exil, depuis et y compris le donjon jusques y compris le petit préau ou Saut Gautier, avec ses souterrains ;

2° L'Infirmerie et ses souterrains ;

3° Les appartements de la chapellerie sous le grand préau ;

4° Les petits bâtiments, sis au Nord de l'Église, entre cet édifice et la merveille, et comprenant : la salle de billard, la cuisine, le magasin aux vivres, la salle de bains, la pharmacie et la salle d'école ;

5° La caserne des fanils avec remise et buanderie ;

6° Le jardin de la direction des prisons ;

7° Le terrain et les hangars situés au pied du chartrier.

Article 2.

Le surplus de l'édifice comprenant la merveille, les souterrains attenants aux soubassements de l'église, l'église elle-même, le greffe, le chemin et les murs de ronde, demeure excepté de la location.

Toutefois, l'État s'interdit, pour toute la durée du bail, de disposer de ces diverses parties de l'abbaye qui seront conservées comme monuments publics et dont le locataire aura la garde avec autorisation d'en user, dans leur état actuel, et d'y introduire les visiteurs.

En conséquence, l'État sera affranchi du jour de l'entrée du locataire en jouissance, de tous frais et obligations relatifs au gardiennage d'aucune partie de l'édifice, comprise ou non dans la location.

Article 3.

Le bail est fait pour neuf années consécutives qui commenceront du jour fixé ci-après pour l'entrée en jouissance.

Article 4.

Il est interdit à l'Évêché de sous-louer, en tout ou en partie, sans l'agrément de l'État, les objets compris dans le bail.

Article 5.

Dans le mois de la date du bail, il sera fait, aux frais du locataire, un état de lieux par un expert nommé d'un commun accord ou par deux experts, avec l'assistance d'un Agent des Domaines. Cet état sera dressé, en trois originaux avec plan ou croquis, l'un pour l'administration des Domaines, l'autre pour l'Évêché, le troisième pour rester annexé à la minute du présent bail.

Article 6.

Le preneur usera en bon locataire des meubles attachés au fonds à perpétuelle demeure ou laissés pour le service de ce fonds, tels qu'ils seront décrits dans l'état des lieux, et les rendra à la fin du bail sans autres détériorations que celles de l'usage et du temps.

Article 7.

L'État prend à sa charge pour toute la durée du bail, toutes les grosses réparations, c'est-à-dire, celles des gros murs et des voûtes, le rétablissement des poutres et des couvertures.

entières, et celui des murs de soutènement et de clôture aussi en entier.

De plus, il se charge, mais pour cette fois seulement, des réparations suivantes dont la nécessité est actuellement reconnue :

1° L'enchemisement des roches sur lesquelles passe le mur qui appuie l'angle Nord-Ouest du grand préau ;

2° Le comblement des trous à boulins existant dans les quatre grands contreforts construits par le service des prisons, au-dessous de l'emplacement de l'ancienne hôtellerie ;

3° Le rejointement ou cimentage des murs extérieurs y compris ceux de la caserne des fanils ;

4° La consolidation de la voûte de la nef de l'Église au moyen du chaînage des fermettes de la charpente ;

5° Le remplacement de la toiture de la buanderie et de celle de la remise de la caserne ;

6° Le dallage des deux préaux, de l'aire du cloître et du tour des chapelles sur le chœur ;

7° La réfection du couronnement des têtes des cheminées de la caserne des fanils ;

8° Le cimentage du mur sud du jardin de la direction ;

9° La consolidation du beffroi de la cloche.

L'État aura la faculté de faire exécuter tous ces travaux immédiatement, ou dans l'ordre ou dans les délais qu'il jugera convenables, sans que ce délai puisse toutefois excéder trois ans.

De son côté, l'Évêché sera tenu de souffrir l'exécution des travaux sans recours ni indemnité quelconque ou réduction de loyer, quelque incommodité qu'ils lui causent, et quelque privation de jouissance qui en résulte.

Article 8.

Toutes réparations usufruituaires, sauf l'exécution des obligations mises à la charge de l'État par l'article précédent, incomberont à l'Évêché.

Il est d'ailleurs formellement reconnu que l'État n'est tenu d'aucune des obligations du bailleur en ce qui concerne les portions du monument non comprises dans la location et qu'en conséquence il reste seul juge, à l'égard de ces portions, de la nécessité, de l'opportunité ou de la convenance de réparation.

Article 9.

Tous les travaux ayant pour objet l'appropriation des lieux à l'usage auquel Monseigneur l'Évêque de Coutances les destine, tels que blanchissage et grattage des murs et plafonds, pose de papiers, réfection ou établissement de boiseries et de cloisons, ouverture, transformation ou pose de portes et de fenêtres, enlèvement de terre, maçonnerie, cachots ou autres objets placés à perpétuelle demeure, pose ou réfection de planchers et plafonds, établissement, transformation ou réparation d'escaliers, de cheminées ou fosses d'aisance, et tous autres ouvrages de même nature, seront, ainsi que leur entretien et réparation pendant la durée du bail, à la charge de l'Évêché.

Article 10.

L'Évêché sera tenu également de toutes les réparations locatives ou de menu entretien, dès maintenant et pour toute la durée du bail, même de celles qui deviendront nécessaires par suite de vétusté ou de force majeure.

Toutefois, par dérogation à cette clause et à l'article 8 qui met les réparations usufruituaires à la charge de l'Évêché, l'État continuera l'exécution du marché passé avec le Sr Poirier pour le menu entretien des toitures, cheneaux et citernes, comprenant les réparations qui n'atteignent pas un mètre de superficie ou deux mètres courants de cheneaux.

Article 11.

L'Évêché aura la faculté de faire exécuter pendant la durée du bail et sans répétition quelconque contre l'État, même en fin de bail, tous les travaux de restauration dans toute l'étendue de l'édifice.

Article 12.

Les matériaux enterrés, pierres, bois et fers à provenir, soit du déblaiement, soit de la démolition des maçonneries et murailles reconnues inutiles ou nuisibles à la beauté de l'édifice, soit de la suppression des cachots ou de la transformation des prisons, soit de l'enlèvement des planchers, dans les locaux loués à l'Évêché, ou laissés à sa garde, pourront être utilisés tant par l'État que par l'Évêché, pour les travaux d'appropriation, de réparation ou de restauration.

Article 13.

Aucun travail d'appropriation, de réparation ou de restauration, autre que les réparations purement locatives, ne pourra être entrepris par l'Évêché, avec ou sans emploi de matériaux, qu'après que les devis, et, le cas échéant, l'emploi des matériaux auront été approuvés par l'Administration du domaine.

Article 14.

Le Domaine pourra exiger, en fin de bail, la remise en état, aux frais du locataire, des lieux qui auraient été modifiés ou la représentation des objets qui auraient été utilisés sans l'agrément de l'Administration, ou même avec son consentement, mais sous cette réserve.

Article 15.

Le curement des puits, citernes et fosses d'aisance et le ramonage des cheminées seront à la charge de l'Évêché.

Article 16.

L'Évêché sera tenu de passer avec une Compagnie d'assurances contre l'incendie dont la désignation sera faite ou agréée par l'État, un contrat d'assurance contre le risque locatif pour les bâtiments loués, et contre le risque des voisins pour les autres parties de l'édifice ; il devra, avant d'entrer en jouissance, en justifier à l'État, auquel il délègue expressément par le présent acte, l'indemnité qui serait due en cas de sinistre.

Article 17.

L'impôt foncier sera payé par l'État, la contribution des portes et fenêtres sera supportée par l'Évêché, ainsi que toutes les charges locales de police.

Article 18.

Le prix annuel du bail est fixé à douze cents francs, payables en quatre termes égaux de trois mois en trois mois au bureau des Domaines de Pontorson.

Article 19.

A la première réquisition de l'Administration des Domaines, l'Évêché devra verser entre les mains du Receveur de Pontorson, qui en fera l'avance, les droits de timbre et d'enregistrement du présent bail et les droits de timbre d'une expédition, ainsi que les honoraires de l'expert qui aura été nommé par l'Administration pour concourir à la constatation de l'état des lieux.

Article 20.

Monseigneur l'Évêque n'ayant qualité pour représenter l'Évêché que sous l'autorité du Gouvernement (Ordonnance Royale du 9 avril 1817), le présent bail sera soumis à l'approbation de l'autorité supérieure avant l'entrée en jouissance, qui courra du jour de cette approbation.

Fait à Saint-Lo, à l'Hôtel de la Préfecture, les jours, mois et an susdits.

Le Préfet de la Manche,
signé : A. PRON.

L'Évêque de Coutances et Avranches,
signé : J.-P. BRAVARD.

Le Directeur des Domaines,
signé : MONTAUDIN.

Le 26 août 1865, un décret impérial, rendu au palais de Fontainebleau, approuvait l'acte « portant location au profit de l'Évêché de Coutances pour une durée de neuf années, moyennant le prix annuel de 1200 fr. et sous les réserves et conditions énon-

cées au dit acte, de l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel, devenue disponible par suite de notre décret du 20 octobre 1863. » Le décret était signé : J. Baroche, garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes, Victor Hamille étant directeur de l'Administration des cultes.

Les "casques pointus" au Japon

LE R. P. Sauret n'est pas un inconnu pour les lecteurs des *Annales*. Longtemps ses lettres les intéressèrent en les instruisant des choses du Japon. Nous recevions naguère de l'intrépide missionnaire une lettre que nous ne saurions nous défendre de transcrire ici.

Kurune, 23 avril 1913.

Monsieur le Directeur.

Je crois que mon abonnement à votre excellente revue est terminé et, malgré les privations de notre mission, je vous envoie un mandat international de six francs pour un réabonnement de deux ans.

Comme je suis vieux et infirme, il est probable que dans deux ans je ne serai plus à languir ici-bas et je pense contempler alors du haut du ciel les Merveilles du Mont Saint-Michel, si le Bon Dieu veut bien m'admettre auprès de Lui.

Actuellement, en dehors de mon ministère auprès des païens et de mon *pusillus grex* de chrétiens, je suis aumônier militaire, non de mes compatriotes, mais des Boches qui ont envahi la ville de Kurune au Japon.

En 1870, je soignais nos soldats blessés dans les ambulances, sans avoir l'occasion de voir les casques pointus et je ne pouvais songer alors que 45 ans après, au Japon, je serais leur aumônier. Tous les mardis matin je leur dis la Messe dans une école bouddhique et quelques-uns se confessent auparavant et font la communion.

Il y a dix ans, j'avais 300 Polonais russes catholiques !

En partant jeune de Paris, après avoir fait du ministère en France, j'étais loin de penser à de pareilles aventures.

Personne n'aurait songé alors qu'en si peu de temps les Japonais allaient vaincre en extrême Orient les Russes et les Allemands !

Quantum mutatus ab illo !

Vous ne pouvez en France, vous figurer les progrès rapides réalisés dans ce pays-ci. Quelle triste guerre s'est déchaînée

en Europe ! On dirait que c'est la guerre universelle annonçant la fin du monde. L'Italie a l'air de se remuer aussi. Le Japon et la Chine se regardent de travers. Quand aurons-nous la paix ? Les païens voyant un pareil carnage parmi les peu-



LE R. P. SAURET AU MILIEU DES CHRÉTIENS DE SA MISSION.

ples chrétiens, ne parlent guère de se convertir et en sont scandalisés !

En me recommandant à vos prières je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments bien respectueux.

Votre humble serviteur,

M. SAURET,
Missionnaire apostolique.



ACTIONS DE GRACES

Ain. — Veuillez, je vous prie, célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection et je lui recommande mes soldats.

F. Pa.

Aude. — Le saint Archange me protège bien visiblement; mes plus ardentes actions de grâces.

M. L.

Je joins à ma lettre les honoraires d'une messe que vous voudrez bien célébrer, afin de remercier saint Michel de sa protection et en reconnaissance d'une grâce obtenue.

L. B.

Charente. — Une messe d'actions de grâces.

M. G.

Charente-Inférieure. — Je serais heureuse que deux messes soient célébrées en actions de grâces pour une faveur obtenue la semaine dernière à un de mes fils.

Vve S.

Côte-d'Or. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une faveur accordée.

M. M.

Côtes-du-Nord. — J'ai l'avantage de vous adresser les honoraires d'une messe d'actions de grâces.

Vve L.

Creuse. — Veuillez célébrer une messe de reconnaissance à saint Michel et lui recommander une famille.

M. D.

Eure. — Saint Michel nous a exaucés. Merci.

A. F.

Haute-Garonne. — Actions de grâces et recommandations au saint Archange.

V. S.

Je vous prie de faire célébrer deux messes d'actions de grâces pour une faveur temporelle obtenue.

M. G., zélatrice.

Hérault. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe promise à saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue. Veuillez continuer d'allumer la lampe pendant tout le mois.

M. A.

Ille-et-Vilaine. — En même temps que cette lettre vous recevrez dix francs pour des messes que je vous prie de dire en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel afin de remercier le bon Dieu des grâces reçues.

M^{me} L.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel qui a guéri ma petite nièce l'an passé; je lui recommande aujourd'hui mon petit neveu atteint de crises nerveuses. J'ai pleine confiance dans la puissante protection de saint Michel.

M^{me} B.

Loire. — Prière de faire brûler un cierge devant l'autel du saint Archange, en action de grâces, pour la guérison de mon cher enfant. A. O.

Loire-Inférieure. — Comme chaque année je vous envoie 5 francs, en actions de grâces, promis à saint Michel.

Une Associée.

Manche. — En reconnaissance de plusieurs grâces obtenues, je vous prie de faire célébrer deux messes au Mont Saint-Michel. Une dévotion très profonde à l'Archange — séculaire dans ma famille — m'excite à faire célébrer de temps en temps des messes en son honneur.

A. G.

Je vous adresse 20 francs, montant d'une promesse faite à saint Michel; demande de protection et actions de grâces. Une personne reconnaissante.

Je vous prie de célébrer une messe à saint Michel et à saint Joseph pour les remercier d'une faveur.

A. D.

J'ai promis, si j'étais reçu à mon examen, de faire célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel, je suis heureux aujourd'hui d'accomplir ma promesse.

A. M. B.

Nièvre. — Je remercie saint Michel des faveurs qu'il m'a obtenues, surtout de la mort très chrétienne de plusieurs personnes. Vous trouverez dans ma lettre les honoraires de deux messes d'actions de grâces, le reste sera pour vos œuvres.

M. V., zélatrice.

Oise. — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une protection. Nos vifs remerciements au saint Archange, qui nous a protégés jusqu'ici contre les envahisseurs.

M. M. O.

Hautes-Pyrénées. — Je tiens à remercier saint Michel pour des faveurs obtenues, et je me mets, toute confiante, sous sa puissante protection.

J. L.

Seine-et-Oise. — Saint Michel m'a exaucée; veuillez dire une messe en son honneur.

E. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : l'adjudant Prosper Guérault, du Mont Saint-Michel, tombé au moment où il entraînait sa section à l'attaque d'une position ennemie, cité à l'ordre du jour pour sa bravoure et son endurance; le sous-lieutenant Collin de la Contrie, de Rennes; le sergent Pierre-Joseph Pichard, de Mortagne; le caporal-fourrier Georges-Paul Henioud, de Paris « ... étant agent de liaison, c'est en portant un message à son colonel, le 15 avril, que mon cher fils est tombé pour la France, frappé au cœur par un éclat d'obus. Depuis le 4 août il combattait vaillamment »; Philippe Lacube, de Gardie; Julien Michaud, de Oyonnax; Aimé Hubert, de Marseille; Camille-Germain-Alphonse Delages, de Clément-sur-Saundre; Joseph-Marie Gallin, de Brangues; l'abbé Jean-Marie Erraud, d'Ancein; Jean-Baptiste Chiron, de Doué la Fontaine; Louis Massu, de Pontorson; Francis Alliaume, de Renazé; Robert Georges, de Bruay; Xavier Porret, de La Gietaz; Henri Mauduit, René Husson, Henri Dupuis, de Paris; Victor Cailleton, de Bressuire; Victor Outrequin, de Mouchaux les Queind; Eugène David, de Montournais.

Ain. — Pont-de-Veyle: M. Claude Clerc, zélateur bien dévoué. — Oyonnax: M. César Bonaz.

Alpes-Maritimes. — Nice : M^{me} Anna Peytral.
Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Eugène Decory.
Calvados. — Saint-Pierre-du-Regard : M. Théodore Nicolas ; M^{mes} Aurélie Malherbe ; Amélie Mongodin ; Anne Bénard. — Bayeux : M^{me} Triquet, née Madeleine Mignot. — Falaise : M. Albert Coupigny.
Cher. — Bourges : M. Joseph de Boisgrollier.
Hérault. — Aniane : M^{me} V^{ve} Balsan, née Marie Combes.
Jura. — Lons-le-Saunier : M. Abel Chevillard.
Loire-Inférieure. — Montoir ; M^{me} Richard.
Lot-et-Garonne. — Romestaing : M. Léon-Jean-Baptiste Jammé.
Manche. — Saint-Georges-d'Elle : M. l'abbé André, *curé*. — Saint-Aubin-de-Losque : M. l'abbé Drouel. — Turqueville : M. l'abbé Poignant, *curé*. — Saint-Senier-de-Beuvron : M. l'abbé Tabourel, *diacre*.
Mayenne. — Renazé : M^{me} Bruchet. — Lassay : M^{me} Cyrille Godin ; M^{me} Pierre Garnier.
Orne. — La Haute-Chapelle : M. Lemoine ; M^{me} Chevalier ; M^{me} Lemoine.
Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Jeanne Dodel-Chazeaud ; M^{lle} Eugénie Chomette.
Haute-Saône. — Savoyeux : M^{me} V^{ve} Legros, *zélatrice bien dévote au saint Archange*. — Luxeuil-les-Bains : M^{lle} Elise Mougenot.
Saône-et-Loire. — Senozan : M. l'abbé Jean Revollier, *curé*. — Châteaurenaud : M^{lle} Félicie Darphin.
Savoie. — La Giétaz : M. Claude Porret ; M^{me} Marguerite Jiguet.
Sarthe. — René : M^{me} Drouin.
Seine. — Paris : M^{me} Cantin, *bien dévouée zélatrice*.
Seine-et-Oise. — Le Mesnil-Saint-Denis : Monseigneur Louis Coillieau, *protonotaire apostolique, Supérieur des Religieuses Norbertines du Monastère du Sacré-Cœur, Directeur de l'Archiconfrérie de prières pour les prêtres vivants et défunts*.
Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{lle} Zoé Hébert ; M^{lle} Anaïs Adam.
Deux-Sèvres. — Niort : Sœur Elodie Rocher.
Alsace-Lorraine. — M. Pierre Klein.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam l...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, Imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — **Médailles de Saint Michel.** — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon ; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N ^o 1 : 0 ^f 40	la douzaine ;	4 ^f »	la grosse.
N ^o 2 : 0 50	—	5 »	—
N ^o 3 : 0 60	—	6 »	—
N ^o 4 : 0 75	—	7 50	—

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :

0^f 20 ; 0^f 30 ; 0^f 40 ; 0^f 50 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25 ; 1^f 50 ; 3^f ; 4^f ; 5^f l'unité.

II. — **Médailles de Notre-Dame et Saint Michel.** — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe ; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde ; aluminium.)

N ^o 1 : 0 ^f 60	la douzaine ;	6 ^f »	la grosse.
N ^o 2 : 0 75	—	7 50	—

III. — **Médailles-scapulaires**, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine ; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30 ; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75 ; 2^f 50 ; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50 ; 5^f ; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25 et 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 1^f 50 ; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédiction spéciale). Prix : 0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (*artistiques*) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (*Vierge noire*) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 4 fr. 75 ; le cent 42 fr.
6. Photogravure « Imperet » 24x32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33x43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent *franco*. Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le **CATALOGUE COMPLET** des objets de piété.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le Front : Consignes de guerre, par Mgr TISSIER, Evêque de Châlons. — 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e.)

Nous nous empressons de signaler l'apparition de l'excellent volume que publie Mgr Tissier sous le titre de *Consignes de guerre*. Il renferme les discours et allocutions de circonstance prononcés par Mgr Tissier au cours de ces derniers mois, et aussi, dans la première partie, quelques discours un peu plus anciens, « consignes d'hier et consignes d'aujourd'hui », comme il est dit dans l'introduction. « Car sur le front la paix ne nous endormait pas. Nous avons pensé souvent d'avance aux batailles possibles et prochaines ; batailles d'idées religieuses et sociales et batailles des nations. Dans notre sphère modeste, ce nous fut une tâche très chère de nous y préparer. » Ce fut parce qu'il l'avait fait que l'éloquent évêque, la guerre venue, sut trouver les paroles qu'il fallait dire à son peuple, pour l'instruire, comme il sut encore accomplir les actions héroïques qui, au moment de l'occupation allemande, réussirent à le sauver. (Semaine religieuse de Paris.)

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



3^e LIVRAISON SEPT.-OCT. 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.
En raison du malheur des temps et des besoins de l'Œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours ; de 6 fr. pour 30 jours ; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent un image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France ; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

Librairie P. TÉQUI, 82 rue Bonaparte, PARIS-VI^e

Abbé M.-M. GOSSE : *Échos de Guerre (France et Kultur)*, in-12 de 504 pages. — Prix : 3 fr. 50.

L'organisation de l'espionnage allemand, les atrocités allemandes, la destruction de nos monuments artistiques, Reims, Arras, Soissons, etc., le *manifeste* des savants allemands dans son *texte* même, accompagné des protestations qu'il a soulevées dans le monde... Tel est le sommaire de quelques chapitres.

Les grandes batailles, Charleroi, la Marne, l'Aisne et l'Yser passent sous nos yeux, avec des détails souvent inédits. L'héroïsme de nos soldats et le génie militaire de nos grands chefs, le Généralissime surtout, sont mis dans tout leur jour. — La vie nationale tout entière, vie admirable de dévouement et de générosité, nous est dépeinte en action. Ce livre est un livre vécu.

42^e Année. — 3^e Livraison. — Septembre-Octobre 1915

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'ANNIVERSAIRE (M^{re} LEPETIT) (p. 65). — BULLETIN : *Les Blessés de Guerre*; *les Prisonniers de Guerre* (p. 71). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 74); *Associés* (p. 74); *Consécration* (p. 75); *Mois de saint Michel* (p. 75); *Fêtes de saint Michel* (p. 76); *Ex-voto* (p. 76); *Annales* (p. 77); *Recouvrements* (p. 77) — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Pèlerinage* (p. 77); « *Esprit allemand* » (p. 78); *Saint-Michel de Montholier* (p. 79). — NOTES MONTLOISES (p. 80). — LA DIGUE-ENSEIGNE (p. 85). — UN MONT-SAINT-MICHEL EN PIÉMONT (A. BERCHOU) (p. 88). — SAINT MICHEL AUX ARMÈRES (p. 91). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 93). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 95).

L'Anniversaire

À quand le *Te Deum* sur la montagne de saint Michel ?
Laissant à la Providence ses secrets, croyons de toute notre foi patriotique à la victoire promise au Vengeur éternel du Droit pour « la douce France » de Jeanne d'Arc, et mettons tout notre cœur à hâter sa venue.

Les premiers ouvriers du triomphe sont nos défenseurs de toutes les armes et de tous les fronts, nos héros, nos martyrs, nos saints. Mais il y a aussi la part des « civils », s'ils pratiquent les vertus de leur état. Qu'ils prennent garde ! c'est dans leurs plates-bandes seules que la mauvaise graine du pessimisme pourrait lever, ce qui a fait dire à un ironiste : « Pourvu qu'ils tiennent ! », et à un général ennemi : « Nous n'avons plus à compter que sur l'impatience des Français »...

Contre une « impatience » si détestable, l'un de nos académiciens suggère une sage idée. Car, à l'Institut... de France, on professe que « le droit prime la force » et qu'il faut « tenir » ; si, en effet, nous tenons, eh bien ! nous tiendrons les Barbares. Il demande donc aux « civils » de passer une revue, celle de l'année écoulée. « Par exemple, ai-je toujours eu des propos de bon esprit et de confiance, naturellement et sans affectation ? — Oui. — Eh ! mon cher Moi, continuez et de la même manière. — M'a-t-on toujours trouvé rassisi et plein de foi ? — Oui. — Tenez-vous-y avec soin. Le devoir de la gaieté est impérieux ; il est du reste fort doux, car il est dans le sens de la nature française, et un Français qui n'est pas gai est un Français qui a donné sa démission. Il y a une gaieté qui provoque, ne l'ayez pas ; il y a une gaieté qui accueille, ayez celle-là. — Ai-je bien accompli tous les devoirs de charité, d'aide, d'encouragement que la situation actuelle impose aux civils ? — Oui. — Mon Dieu ! non, vous dis-je, car on n'a jamais fait assez quand on n'a pas fait un peu trop. Sur ce point, il faut pratiquer, non une sottise émulation avec les autres, mais une virile et généreuse émulation avec soi-même. Que font nos soldats ? ils vont « jusqu'au bout » ; vous devez, vous mon Moi aller jusqu'au bout de vos forces et de vos moyens. Entendu, cela aussi ? — Oui. — A bon entendeur, salut. — Ce dialogue avec soi-même est un exercice de la bravoure qui nous laissera plus en forme contre les difficultés. — Mais me direz-vous, ceci c'est tout simplement *l'examen de conscience* ? — Je ne dis pas non : il est de tous les temps, il est particulièrement opportun « ès calamités publiques ».

« La méthode n'est pas banale, mais j'aurais voulu que M. Émile Faguet donnât la note chrétienne — ce sera peut-être pour son prochain article — et complétât ainsi, en y mettant son élégance : « Mon cher Moi », enfant de Dieu et de son Christ, qui n'avez marchandé ni vos efforts ni vos dons aux œuvres de secours à nos frères de la ligne de feu ou des ambulances, êtes-vous allé fidèlement, pour le mieux faire et

le faire « jusqu'au bout », dans « les camps de concentration » de la prière et de l'expiation, de la pratique des commandements et des sacrements ? »

Le civil chrétien, « à l'arrière » où le condamne son âge est aussi un soldat. Fortifié par la grâce, il devient prompt à « l'offensive ». Quand, d'aventure, les « gaz asphyxiants » d'un ennemi déloyal lui imposent un « fléchissement », il a vite fait de « prononcer une contre-attaque » au cri victorieux du Prince des milices : « *Quis ut Deus !* » Véritable agent de liaison et convoyeur de munitions, par d'ardents suffrages et de généreux sacrifices, il envoie à ses frères du front la protection divine, le « ravitaillement » par excellence. Et comme « personne ne peut donner ce qu'il ne possède pas », il se rappelle les paroles qui ne passent point : « Je suis la voie, la vérité, la vie... Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle... Demandez et vous recevrez ; frappez et l'on vous ouvrira. » Oui, les coups qui ne semblent pas arriver à l'oreille du Maître parviennent toujours à son Cœur. Il en tient toujours compte. Frappez donc, chers « civils », au Cœur divin, et dans la plus sacrée et la plus féconde des unions, je veux dire de concert avec nos soldats. Car ils prient, ces vaillants, avec un élan que la censure ne nous interdit pas toujours de connaître et dont un missionnaire du diocèse de Contances, cité lui-même à l'ordre du jour de l'armée, disait : « Ces territoriaux m'ont prêché plus d'une retraite ! »

Voilà bien l'« Aide-toi, le Ciel t'aidera » commenté naguères par nos Éminentissimes Cardinaux : « Quelles que soient nos chances humaines, il ne faut pas oublier que c'est Dieu qui distribue la victoire et inflige la défaite. » Voilà bien, par dessus tout, l'adjuration maternelle de l'auguste Reine de la France, Notre-Dame de l'Espérance de Pontmain, aux jours de l'autre invasion : « Mon Fils se laisse toucher. Mais priez, mes enfants ! »

Nos Annales ont signalé la présence en notre sanctuaire

d'un nombre respectable de « permissionnaires » et de chers blessés. Mais les « civils » nous laisseront dire qu'ils sont trop peu sortis de leurs « tranchées », au cours de la campagne actuelle. Sans doute, ils nous ont beaucoup écrit, et dans les termes les plus touchants, pour recommander leurs soldats et pour promettre de venir à saint Michel « au lendemain de cette terrible guerre ». Mais est-ce que certains ne vont pas penser que ce « lendemain » les fait attendre à l'excès et surtout fait attendre l'Ange de la Patrie; que, après tout, fixer ce délai semble mettre une condition à notre effort, et peut retarder les pardons divins? Est-ce que, jadis, les années de péril pour la patrie ne se signalèrent pas, au contraire, par de plus nombreux pèlerins dont les troupes « molt venaient espaissement »? Et à travers combien d'embûches, pourtant!

Evidemment, je ne vise pas notre centaine de zéloteurs du Canada, les 52 d'Océanie, les 45 Brésiliens, nos 9 Russes, nos 7 Italiens, notre dévouée diplômée de Roumanie, pas même nos 60 Anglais et nos 75 Belges! Ma fraternelle remarque paraîtra plus recevable aux fidèles « e de Normans et de Bretons » qui nous ont accoutumés à dire d'eux avec notre chroniqueur : « Loz preieres font belement, Devant l'autel à genoillons »; plus recevable surtout à nos amis du diocèse de Marie et de saint Michel. Si le plan austro-allemand, bien connu maintenant, n'avait pas été contrarié par l'Angleterre plus que par notre prévoyance, nos cités de Basse-Normandie n'eussent-elles pas eu le sort de Dixmude, de Louvain, de Malines, d'Arras; nos cathédrales celui des martyres de Reims et de Soissons; le Mont Saint Michel...? Cette providentielle préservation n'est-elle pas une grande victoire, une victoire à célébrer sans retard?

Or le mois de notre angélique protecteur bat son plein. Nous approchons des deux journées du 29 septembre et du 16 octobre, la fête de saint Michel dans l'Église universelle, et la fête de saint Michel réclamant de l'évêque d'Avranches

un temple sur le mont Tombe pour « estre honoré et réclamé ainsi qu'il l'estoit au Mont Gargan » et pour adopter la France naissante. Le successeur de saint Aubert, celui qui n'est jamais plus fier que lorsqu'il s'entend nommer « l'évêque de saint Michel », jamais plus heureux que lorsqu'il préside nos solennités montoises, se propose d'être présent au Mont Saint-Michel pendant les trois jours qui précéderont la fête du 29 septembre, d'y présider un Triduum spécial de Saluts et d'officier pontificalement le jour même de la solennité. L'un de MM. nos aumôniers belges a promis de venir chanter la gloire et les bienfaits du Patron de sa propre nation et de la nôtre. Compter sur un groupe compact de pèlerins est-il téméraire?

Ce qui n'est du moins au-dessus des forces d'aucun des fidèles de saint Michel c'est de se montrer fervent pèlerin de cœur et de désir. Vous revivez avec joie telle de vos visites des époques de prospérité. Peut-être ces souvenirs parfumés ont-ils été aidés par l'image qui fut reproduite ici récemment. Au surplus, j'essaierai, dans une prochaine et toujours familière causerie, de les préciser encore en vous racontant cette petite chapelle où, depuis 1887, saint Michel est réédit à donner ses audiences. Par bonheur, il ne met pas pour condition à ses faveurs la magnificence du lieu; et l'humilité de son sanctuaire... de guerre a connu des grâces bien grandes. Vos propres lettres en témoignent. Eh bien! c'est là, dans le silence de ce moustier qui précéda, en certaine partie, l'église voulue par l'angélique Apparition et abrita les restes de saint Aubert; c'est là, aux pieds de la statue vénérable du Vainqueur de Satan, que doit être accepté de tous les fidèles de saint Michel le rendez-vous donné par l'apôtre saint Jacques : « Si quelqu'un est triste, qu'il prie! » Il faut qu'elle devienne irrésistible, en un tel moment, la prière pour la France, la prière des évêques français, la prière des catholiques français, la prière des soldats français qui ont déjà versé leur sang généreux, la prière des héros français qui ne

le marchanderont pas, la prière de tous les français « à l'Archange français » !
J. L., v. g.

P. S. — Il n'appartient qu'à nos Pasteurs de tracer aux fidèles la formule et la durée de l'intercession nationale que leur suggéreront les fêtes prochaines. Je résume, à titre de pure information, les instructions de Monseigneur de Coutances aux fidèles de son diocèse :

I. NEUVAINES PRÉPARATOIRES AU 29 SEPTEMBRE.

1° Sa Grandeur recommande la messe et la communion quotidiennes et prescrit pour chaque jour les invocations :

- 3 f. *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis,*
- 3 f. *Regina Angelorum, ora pro nobis,*
- 3 f. *Sancte Michael,* » »
- 3 f. *Sancte Auberte,* » »
- 3 f. *Beata Johanna,* » »

puis un *De profundis* pour nos soldats morts pour la Patrie.

2° Dans les églises et chapelles où le Salut de pénitence est célébré, les invocations susdites suivront la prière à saint Joseph et remplaceront les petites litanies, et le *De profundis* sera chanté immédiatement après la reposition du T. S. Sacrement.

3° Là où n'a pas lieu le Salut de pénitence, les prières de la neuvaine suivront celles qui se récitent après les messes basses.

4° Dans toutes les églises et chapelles possédant un prêtre résident, le Salut du T. S. Sacrement est obligatoire les 27, 28 et 29 septembre. — On y fera, après les prières de la neuvaine, la Consécration à saint Michel (*ordo* p. 84).

II. Le 16 octobre, étant l'anniversaire de l'Apparition de saint Michel à la France et de la consécration de la Basilique du Mont, doit être particulièrement cher aux Français. Celle

date nationale sera célébrée, dans le diocèse de Coutances, de la manière suivante :

1° Le vendredi 15 et le samedi 16 octobre, on reprendra, dans les conditions sus-indiquées, les prières de la neuvaine du 29 septembre.

2° Le dimanche 17, solennité de Saint Michel au Mont Tombe, le Salut sera composé comme celui de la fête du 29 septembre, avec cette modification qu'on y chantera, après le morceau d'exposition, les hymne, verset et oraison de l'Apparition. Mgr l'Evêque prescrit une procession, qui précéderait le Salut du T. S. Sacrement.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

CHACQUE SAMEDI de septembre, le 29 septembre. le 1^{er} samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zélés et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu : la première, du 8 au 16 septembre ; la seconde, du 21 au 29 septembre ; la troisième, du 8 au 16 octobre. — La seconde, NATIONALE, est demandée directement, au nom de Monseigneur de Coutances, par le document qui précède. — La première aura comme intention : LES BLESSÉS DE LA GUERRE ; et la troisième : LES PRISONNIERS DE GUERRE.

* * *

Saurons-nous jamais témoigner assez de gratitude à ces victimes chères dont les membres seront toujours marqués du signe du dévouement et du sacrifice ? Pour notre salut, ils ne craignent pas de s'exposer vaillamment au danger, et lorsque leurs corps tombèrent dans la lutte, ils acceptèrent l'épreuve douloureuse avec un grand courage et une parfaite résignation, comme s'ils voulaient donner à leur souffrance sa pleine valeur.

Pieusement recueillis sur les champs de bataille et ramenés en arrière, loin des ouragans meurtriers, nos blessés sont maintenant l'objet des soins les plus vigilants, et certes, ils ont bien droit à cet empressement de reconnaissante affection qu'on leur

prodigue. Que ne dépend-il de nous de faire cesser complètement leurs souffrances? Hélas! là comme en toute chose, notre impuissance est manifeste et Celui-là seul qui a souffert pour nous peu intervenir efficacement auprès de nos blessés!

Voilà pourquoi les Associés de Saint-Michel s'uniront au cours de leur première neuvaine en vue d'obtenir du ciel le soulagement de ceux qui souffrent à cause de nous. S'il est impossible d'obtenir pour tous la guérison complète, du moins que les plus éprouvés, et principalement nos glorieux mutilés de la guerre, aient la force d'accepter avec générosité et persévérance l'infirmité corporelle où ils vont désormais se trouver!

Quelles heures sombres doit-il vivre parfois ceux-là qui, brutalement privés de l'un de leurs membres, ont vu du même coup s'effondrer devant eux leurs espérances d'avenir les plus chères? Lira-t-on sans émotion ces lignes d'un tout jeune religieux privé pour toujours, sans doute, de l'usage de son bras droit:

« Ah! des rêves, des rêves sur le passé, sur l'avenir, combien j'en fais dans cette grande retraite que Dieu m'a imposée! Hélas! combien de ces rêves, et ce sont les plus beaux rêves d'avenir: sacerdoce, missions, dévouements, me serrent le cœur quand je suis revenu à la réalité; car, avec la loque embarrassante qui me pend à l'épaule droite, je suis devenu un propre à rien! Oh! que l'inactivité actuelle me pèse; et plus tard! J'ai perdu presque tous mes meilleurs amis! Heureux, bienheureux sont-ils! Mais fiat, fiat, se lamenter est lâcheté! »

Une foi forte engendre nécessairement l'acceptation des plus terribles sacrifices. Mais tous nos mutilés ont-ils cette foi; et le courage qu'un religieux a puisé dans une incessante union avec Dieu, un père de famille qui songe avec angoisse au sort des siens, peut-il l'avoir au même point? Oui, si Dieu intervient et, par un coup de sa grâce, élève toutes les âmes au même degré de surnaturel et de puissance de sacrifice. Or, il semble bien que jusqu'à présent ce miracle d'élévation des âmes ait été accompli. Les désespérés, ceux qui gémissent sans cesse et ferment leur âme à toute préoccupation qui ne se rapporte pas à leur malheur, sont rares autour de nous; et, au contraire, l'enthousiasme se maintient remarquablement chez ceux-là même qui auraient le plus à se plaindre.

Est-ce à dire que les heures de défaillance ne sont plus à craindre désormais? Le prétendre, ce serait méconnaître l'extrême faiblesse de la nature humaine. Aussi, notre devoir à nous qui sommes demeurés loin du péril — ayant sans doute été jugés indignes d'être offerts en sacrifice pour le salut de notre pays — notre devoir est d'intervenir auprès du Seigneur afin que cette grâce du courage persévérant ne fasse jamais défaut à ceux qui en ont un si pressant besoin!

* * *

Être soutenu dans son malheur par une main amie; voir se pencher sur son chevet avec une infinie compassion le visage aimé d'une mère, d'une épouse, d'un enfant; respirer l'air natal; se laisser aller à une douce rêverie en contemplant les paysages familiers; écouter monter vers le ciel incessamment, comme un hymne de reconnaissance, le grand concert de la création et reconnaître chaque note de ce chœur: la cloche qui sonne les Angelus; le gazouillis de l'oiseau qui, d'année en année, refait son nid, au même endroit, dans la charmille; les cris et les chants joyeux des travailleurs qui moissonnent dans les champs voisins: n'est-ce pas déjà un grand réconfort aux heures de souffrance? La douleur semble s'adoucir et se fondre comme absorbée par cet indéfinissable bonheur que l'on éprouve à se retrouver là où toutes choses nous sont familières, aussi bien les objets inanimés que les êtres vivants!

Heureux sont nos blessés qui ont pu recevoir les soins sur la terre française: hâter leur convalescence au foyer de la famille!

Combien sont à plaindre, par contre, nos prisonniers, nos prisonniers blessés surtout! Sans doute, nous espérons que la vue de leurs souffrances toucha le cœur des ennemis qui les recueillirent, nous espérons qu'ils furent traités avec bonté, que les soins nécessaires ne leur furent pas refusés! Mais nous ne le savons pas avec certitude et quand bien même cela serait, il vaudrait qu'ils soient très loin de la France, de tout ce qui leur est cher, de ceux qu'ils aiment, et que nous ne pouvons prévoir la fin de leur exil. Comment songer sans angoisse à l'horreur des longues heures d'insomnie sur une terre étrangère et hostile?

Pourtant ceux qui sont revenus, les grands blessés échangés, nous ont frappés par leur attitude courageuse. « Ne redoutions-nous pas qu'à leur retour tant désiré l'amertume des mauvais jours les eût découragés? Il aurait bien fallu leur pardonner cette défaillance! Mais pas du tout! et ils arrivent pleins de confiance, animés de la plus vaillante certitude. Ils ne doutent pas de notre victoire, ils n'en ont pas douté pendant les mornes heures de l'exil et ils l'annoncent maintenant avec un entrain superbe! » Une fois de plus s'est manifestée l'énergie impérissable de la race française!

Il importe que nous continuions à soutenir de nos prières confiantes l'âme de ceux qui sont loin de nous: tel sera le but de notre seconde neuvaine. Les souffrances de la séparation diminueront pour les prisonniers s'ils sont réconfortés par l'espoir d'un prochain retour dans une paix victorieuse. Puisque, jusqu'à ce jour, cette espérance est demeurée intacte en leur âme, demandons au ciel qu'elle ne faiblisse pas à l'avenir. Ce sera rendre la communion de nos âmes avec celle de nos prisonniers plus

effective que de tourner nos pensées vers eux en ferventes prières ! Malgré la distance, ceux qui s'aimaient, qui continuent de s'aimer se retrouveront unis en Dieu. Le Seigneur miséricordieux soutiendra les uns et les autres : ceux qui pleurent les absents et ceux qui regardent anxieusement vers la Patrie, et il hâtera, nous voulons l'espérer, le retour des chers exilés !

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1° Le 29 septembre (Archiconfrérie de saint Michel, ou récitation quotidienne du chapelet de saint Michel, ou scapulaire de saint Michel). — 2° Le 2 octobre, fête des Saints Anges gardiens (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3° Le 16 octobre, fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel (Archiconfrérie de saint Michel). — 4° Le 24 octobre, fête de saint Raphaël (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 5° Jour au choix pendant les Neuwaines à saint Michel. — 6° Jour au choix, chaque mois (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 7° Jour au choix, chaque mois (Archiconfrérie de saint Michel).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Beauclou, de Blajan ; M^{lle} A. Cuzin, de Les Charpennes ; M^{lle} Marie Finot, de Mèze ; M^{lle} Joséphine Turcan, de Aix-en-Provence.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 août 1178 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Aligre, Avranches, Bressuire, Broquiès, Billom, Beauregard, Blajan, Behobie, Caen, Clément, Coulommiers, Danrémond, Falaise, Gignac, Gauges, Grenade-sur-l'Adour, Hartford, Houdan, Limoges, Les Charpennes, Le Mans, Le Parc d'Anctot, La Chaussée-sur-Marne, Longhrea, Marseille, Monaco, Montpellier, Moncontour, Murgon, Nauviale, Nice, Napierville, Pau, Paris, Pouancé, Perreccy-les-Forges, Rouen, Ruffec, Saint-Varent, Saint-Étienne, Saint-Lô, Tarbes, Toulouse, Tourdan, Verdélais, Vernines, Villefranche, Yvetot.

NOTA. — Du « front » nous sont venues de multiples adhésions à l'Archiconfrérie. Daigne saint Michel protéger ses chers soldats.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges :

18 JUIN : Odette-Jeanne-Pierrette Delhoumeau, de Bressuire. 22 JUIN : Zéphirin Andrieu ; Norbert Andrieu ; Marie-Thérèse Andrieu, de Nauviale. 24 JUIN : Francis Lucas, de Breteuil ; André Rose, de Evreux ; André Indersi, de Verneuil ; Gabriel Duval, de Mènilles. 28 JUIN : Jacques Lhironnelle ; Jean Lhironnelle ; Geneviève Lhironnelle, de Caen ; Marie-Victorine Beurotte ; Marcelle-Valentine Beurotte ; Marcel-Ernest Millière, de Nancy. 2 JUILLET : Michel des Grottes, de Bordeaux ; Marie de Torquat ; Roger de Torquat ; François de Torquat, de Heimes ; Jules de Benoist ; Ghislain de Benoist ; Henry de Benoist, de Lunéville ; Simonne Fercocq ; Jeanne-Geneviève Lecharpentier, de Houdan ; Pierre-Albert-Vincent, de Drenx. 3 JUILLET : Emile Salaün, de Ploudalmezeau ; Michel Sarazin, de Parnes. 5 JUILLET : Jacques-Michel Leroux Pitet, de Caen. 6 JUILLET : Mélanie Cornille ; Louis Cornille, de Saint-Aubin de Terregatte. 9 JUILLET : Maurice Loynard, de Saint-Michel de la Forêt. 12 JUILLET : Marie-Thérèse Dubreuil ; Marthe Dubreuil ; Joséphine Viallon ; Andrée Picq ; Henri Viallon ; Henri Pellet ; Marie-Madeleine Pellet ; Antoine Viallon ; Jean Viallon ; Marie Viallon ; Marie Delzanno, de Saint-Étienne. 13 JUILLET : Louis Godard ; Arlette Marry, de Paris. 15 JUILLET : Rose Caubel, de Valence d'Albigeois. 22 JUILLET : Marie Jadeau, de Montournaie ; Henri Chevallereau, de Paris. 23 JUILLET : Maurice Bicheret, de Verneuil-sur-Avre. 28 JUILLET : Gabriel de Kerpoisson ; Amaury de Kerpoisson ; Anne de Kerpoisson ; Charles de Kerpoisson ; Pierre de Kerpoisson ; Gizelle de la Buharaye ; Charles-Arthur de la Buharaye ; Anne de la Buharaye ; Bertrand de la Buharaye, de Saint-Brieuc ; Claude Gourlat ; Adele Gourlat ; Antoinette Gourlat ; Pierre Gourlat ; Michel Gourlat, des Charpennes. 29 JUILLET : Louise-Pauline-Marguerite-Marie Parraut, de Pouilly-en-Auvois. 31 JUILLET : Simonne Levasseur ; Roger-Henri Ledain ; Marie-Louise-Marguerite Buquet, de Yvetot ; Marie-Jeanne Savguet ; Jean-Marie-Alfred Lamarque, de Mazerolles. 2 AOÛT : Michel-Jean-Marie Rasereau, de Botic. 4 AOÛT : Anne-Marie Besnier ; Michel-Marie-Louis-Paul Besnier, de Erquy. 9 AOÛT : Marie Chasles ; Raymonde Chasles ; Augustine-Marie-Victoire de Saint-Denis ; Roger-Amand-Jean-Baptiste de Saint-Denis ; René-Bien-Aimé-Joseph Levaufre ; Marie-Jeanne-Germaine Lefranc ; Hélène Le Doux, de La Ronde-haye ; Pierre Henry, de Saint-Sauveur Lendelin. 10 AOÛT : Edmond Bodiguet ; Maurice Harrois ; Marcel Harrois, de Guingamp.

MOIS DE SAINT MICHEL. — Dans le courant du mois de septembre, nos amis auront à cœur de rendre à saint Michel des honneurs spéciaux. Il convient en effet de témoigner par des prières et par des actes, par tout l'ensemble de notre vie chrétienne, intelligemment organisée et vivifiée par la grâce, de notre reconnaissance profonde pour le passé et de notre

confiance absolue pour le présent et pour l'avenir. Il nous faut redire à saint Michel que nous le considérons toujours comme notre protecteur et que nous voulons être de plus en plus sous son étendard, les chevaliers du Christ, pour que brille d'un éclat plus vif la gloire de Dieu.

Nous rappelons que, dans le but d'aider en ce sens la dévotion à l'Archange glorieux, il a été composé une brochure, intitulée « *Le Mois de saint Michel* », que l'on trouve à nos bureaux, au prix de 0 fr. 35 l'unité, 3 fr. 50 la douzaine, franco.

Au Mont-Saint-Michel, salut du T. S. Sacrement, chaque jour du mois de septembre, à 6 h. 1/2 du soir.

Du 21 au 28 septembre, à la même heure, exercice de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel.

Le 10 septembre, fête de saint Aubert, fondateur de la Collégiale du Mont-Tombe : à 7 h. 1/2, messe en la chapelle du Saint.

FÊTES DE SAINT MICHEL. — La fête de saint Michel, le 29 septembre, sera présidée par S. G. Mgr l'Évêque de Coutances.

Messes depuis 6 heures.

A 10 heures : MESSE PONTIFICALE. — Sermon par M. l'abbé NEYRINCK, aumônier militaire belge. — Quête au profit de l'Œuvre du Vêtement du Prisonnier de Guerre.

A 3 heures, procession de pénitence à la croix de Jérusalem. Salut du T. S. Sacrement.

* * *

Le 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel et de la Dédicace de saint Michel au Mont-Tombe, messes depuis 6 heures. Salut solennel à 6 h. 1/2 du soir.

Ex-voto. — Une plaque de marbre blanc : « Vous confie tout. Exaucez-nous. 22 juillet 1915. »

Le 11 août, nous avons le très grand honneur de recevoir la visite du capitaine H. de F., du Régiment d'Infanterie.

Grièvement blessé, le 25 août 1914, à la tête de sa compagnie, il reçut sur son lit d'hôpital la croix de la Légion d'honneur. Cette croix, « prix de son sang », il a tenu à en faire hommage à saint Michel, avant de regagner, au front, son poste de combat. Elle est placée, selon le désir exprimé par le capitaine, au pied de la statue de saint Michel. C'est à l'Archange que le vaillant officier attribue la protection merveilleuse dont il fut l'objet le 25 août. Notre reconnaissance s'ajoutera à la sienne.

ANNALES. — Nous présentons à nos abonnés nos humbles excuses pour le retard apporté à la dernière livraison des *Annales*. La cause doit en être attribuée — exclusivement — à un accident de machine, survenu pendant le tirage.

Recouvrements. — Dans la dernière semaine d'octobre, nous ferons présenter à nos abonnés qui n'ont pas encore réglé leur abonnement courant, une quittance de 2 fr. 50, majorée des frais de recouvrement, soit au total : 3 fr.

Échos & Nouvelles

Pèlerinage.

Sur l'initiative de M. le Chanoine Baston, curé de Saint-Michel, et avec l'approbation et la bénédiction de Son Éminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, un groupe de fidèles de l'Archange se rendra en pèlerinage au Mont Saint-Michel le dimanche 5 septembre prochain. Tous les amis de saint Michel sont priés de bien vouloir se joindre aux pèlerins.

La date du pèlerinage a été intentionnellement choisie parce qu'elle est le premier anniversaire de la bataille de la Marne, qui a sauvé Paris de l'invasion allemande. Cette victoire a été une véritable grâce du Ciel, dont il convient de remercier particulièrement saint Michel, l'Ange protecteur de la France. En même temps qu'ils adresseront leurs actions de grâces à Dieu pour le miracle de l'an dernier, les pèlerins imploreront sa miséricorde pour obtenir la prompte libération des territoires encore envahis.

Le pèlerinage quittera Paris le samedi 4 Septembre, à 8 heures 42 du soir, par le train direct partant de la gare des

*

Invalides. Arrivée à Pontorson le dimanche 5 septembre à 4 heures du matin. Départ en tramway pour le Mont Saint-Michel.

“ Esprit allemand ”

Un prêtre brancardier, fait prisonnier vers la fin du mois



d'Août 1914, et rentré en France, il y a quelques semaines, nous apporte un fascicule de la Revue illustrée « *Die Arbeiterchau* » qui contient une gravure susceptible d'intéresser nos lecteurs, comme elle nous a intéressés nous-mêmes. Nous la reproduisons ici.

C'est un médaillon du peintre Karl Jacobs. On y voit saint Michel, « Le Cavalier de Feu », qui écrase les Alliés, représentés par un dragon à quatre têtes symboliques : léopard anglais,

coq gaulois, ours russe et chien serbe. L'inscription en exergue signifie : « *Saint Michel, ô toi, esprit (ange) allemand, aide-nous à écraser le ver (le reptile).* »

Chacune des nations belligérantes, fondée sur l'équité, vraie ou supposée, de la cause qu'elle défend, est libre d'invoquer Dieu, ses Anges et ses Saints, selon son bon plaisir et l'inspiration de son sentiment religieux. Saint Michel n'appartient en propre à aucun peuple à l'exclusion des autres. Il est le défenseur des droits divins, où qu'ils soient; il prête son appui à qui, parmi les hommes, s'en fait le champion. Nous ne monopolisons à notre profit ni Dieu, ni la Cour céleste.

Nous connaissons, par contre, un empereur qui parle d'un « vieux Dieu », qui serait le *sien*. Quel Dieu? Et à qui?

Notre histoire nationale atteste au long des siècles, de Clovis à nos jours, que saint Michel est l'Ange gardien de la France. Cela nous le croyons, parce que à nos yeux, comme aux yeux de toute personne indépendante en ses jugements, des faits multiples et éclatants en témoignent. Nous croyons, au surplus, que les dons de Dieu, sont sans repentance et que Dieu n'a pas retiré à la France le privilège d'avoir pour ange tutélaire saint Michel. Nous attendons de Dieu, *par lui*, le salut.

Quant à la tentative d'accaparement de ce qui fut et demeure notre gloire incomparable, il suffira de l'avoir signalée pour qu'aussitôt on la qualifie selon son mérite. Elle est bien dans la note.

Saint-Michel de Montholier.

Un prêtre nous communique la note suivante :

« Les villages de Montholier, Rabeur et les Millières et quelques familles de Grozon, faisaient partie de la paroisse de Grozon. L'église était bâtie sur une éminence éloignée de toute habitation et occupait préalablement la place appelée le « Champ de Moutier ». Il y avait dès le quinzième siècle, au village de Montholier, une chapelle desservie par un vicaire de Grozon. Elle était aussi dédiée à saint Michel. La famille Bulaboïs ajouta à cet édifice une autre chapelle dédiée à Notre Dame et à saint Claude¹, dont elle se réserva le patronage avec le droit d'inhumation. L'église paroissiale ayant été complètement abandonnée après l'invasion française de 1636, le service qui s'y faisait et la résidence du curé furent transférés à Montholier, de 1650 à 1660. L'église, située près

1. Saint Claude, évêque de Besançon, puis abbé du monastère de Condat, aujourd'hui la ville de Saint-Claude, — et patron du diocèse de Saint-Claude.

de la route de Paris à Genève, se compose d'un clocher formant porche, d'une nef, d'un chœur rectangulaire, de deux chapelles à droite de la nef, d'une à gauche et d'une sacristie derrière le sanctuaire. La première chapelle à droite, du style ogival, était à la collation de la famille Bulaboïs, qui en avait assuré la dotation le 2 décembre 1611¹.

Notes montoises

Juillet-Août 1915.

Les jours passent; les jours passent!... Nous avons vu les heures du printemps s'effeuiller une à une comme se sont effeuillées nos ravenelles! Une nouvelle parure orna le vieux rocher: ces plantes bizarres vulgairement appelées lilas de terre, qui poussent en touffes vertes très abondantes et dont la fleur rappelle en effet celle de l'arbre printanier; puis les délicieux œillets que nos enfants du Mont vont cueillir par brassées pour offrir aux visiteurs, les œillets sauvages, au parfum si délicat, au coloris d'un rose pur et tendre comme celui de l'aube qui naît sur la baie, aux beaux jours!.. Les collines lointaines n'ont plus gardé leur teinte uniformément bleu sombre, mais ici et là, elles se sont colorées de taches chaque jour plus dorées, à mesure que les moissons ont mûri au soleil!.. Et la grève elle-même, comme pour se mettre à l'unisson de la nature luxuriante qui l'entoure, nous a paru, sous la chaleur grandissante, laisser le désolant « herbu » poursuivre ses faciles conquêtes*.....

C'est ainsi que la création, docile aux lois du Créateur, a subi les habituelles transformations qui marquent le passage d'une saison à une autre!.. Une fois encore, un des printemps de notre vie a disparu dans la nuit du passé: un printemps, hélas, qui ne ressembla pas aux printemps d'autrefois, puisque le soleil fut impuissant à percer le voile de tristesse qui embrume nos âmes, puisque la souffrance a continué de nous entourer de toutes parts.

1. Cette notice est extraite du *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département*, par G. ROUSSET, avec la collaboration de FRÉDÉRIC MOREAU, architecte.

2. Les progrès sont surtout sensibles du côté Est, dans la direction de Vains et Avranches: à chaque marée, on constate, non sans tristesse, qu'une nouvelle portion de grève s'est recouverte d'herbu; encore un an ou deux et il sera trop tard: le Mont sera définitivement perdu à la mer!..... Alors les autorités compétentes se décideront à agir, sans doute...

Nous eûmes cependant, au mois de mai, une leur d'es; érance: Jeanne d'Arc semblait vouloir favoriser nos armes! La victoire paraissait prochaine: les hommes, sans doute, avaient assez souffert, à leur tour ils allaient rentrer dans l'ordre et connaître à nouveau, le bonheur de la paix! Ce fut une espérance vaine. Dieu a voulu prolonger nos épreuves et multiplier nos souffrances! Il faut plus de prières, plus de réparations, oserais-je dire plus de sacrifices sanglants?..

Il est impossible de se détacher de ces réflexions en ce lieu propice au recueillement qu'est devenu le Mont depuis la guerre! Qu'on se promène sur les remparts, ou qu'on rêve solitaire sur la tour du Nord, ou en quelque recoin caché du roc, fatalement, les mêmes idées reviennent; chaque jour, semble-t-il, plus impérieusement imposées à l'esprit, puisque le terme de nos épreuves semble fuir insaisissable! Qui pourrait troubler nos méditations? Nous sommes ici en pleine solitude, noyés dans le silence!..

Où sont donc les grandes affluences d'autrefois? Sans doute les visiteurs n'ont pas complètement déserté le Mont, mais, d'ordinaire, leur discrétion contraste singulièrement avec les cris et les tapages des précédentes années. Qui pourrait avoir le cœur de se laisser aller à cette joie exubérante? Ceux qui viennent jusqu'à nous sont, ou des pèlerins recueillis, soucieux avant tout de prier l'Archange et de lui dire leur fidélité confiante, ou des artistes — très souvent des pèlerins artistes, ce qui est encore le mieux — qui profitent de cette tranquillité qui règne en nos murs pour étudier tout à leur aise les beautés architecturales accumulées là. N'avons-nous pas aussi rencontré certaines âmes inquiètes, victimes d'un enseignement qui s'opposa aux principes de l'éducation première et se soucia plus de détruire que d'édifier?.. Toutes les beautés créées apparaissent secondaires à celui pour qui se pose la redoutable question du problème de la vie et qui ne parvient pas à la traiter définitivement. On demeure presque insensible aux splendeurs de la nature ou de l'art lorsque intérieurement une perpétuelle inquiétude absorbe les pensées et les énergies de l'être. Mais Dieu peut intervenir et faire apparaître soudain les beautés d'ici-bas comme un reflet de sa Beauté infinie. L'âme alors retrouve la paix et elle goûte le charme de se sentir plus près de Dieu là où elle entendit sa voix. Espérons que ce fut le cas et que nos pèlerins anxieux ne s'acheminèrent pas en vain vers cette « ville sainte » qu'est le Mont Saint-Michel! Tout désir sincère de connaître la vérité ne mérite-t-il pas sa récompense?

Nos hôtes les plus nombreux et, en général aussi, les plus sympathiques — que les autres ne soient pas jaloux, ils

comprendront; ma pensée — ce furent nos soldats. Non plus seulement les territoriaux grisonnants, mais ces grands enfants de la classe 16, qu'on a eu l'heureuse idée de soustraire à l'influence des villes de garnison et de faire respirer en les cantonnant sur les côtes bretonne et normande, l'air du large, pur et vigoureux. Le 4 Juillet, au nombre de cinq cents, ils vinrent, accompagnés de leurs chefs, prier au sanctuaire de l'Archange pour le repos de leurs aînés tombés glorieusement et pour la gloire de nos armes. Mais cette exceptionnelle manifestation mise à part, chaque jour nous amène quelques groupes de nos jeunes soldats. Ils arrivent dans la soirée, après la soupe de 5 heures et repartent pour se retrouver à 9 heures au cantonnement. Il ne sera pas rare de rencontrer à l'église quelques-uns d'entre eux, venus spécialement pour y faire leur prière du soir. Ceux-là sont l'élite: ceux qui ont la force d'âme de ne pas préférer le plaisir au devoir; mais sans aucune exagération, on peut dire que tous nos enfants de la classe 16 sont admirables. Ils n'ont pas été déformés par la vie des casernes, ils ont gardé leur bonne simplicité, leur regard franc, leur facilité d'expansion issue d'une vraie sympathie et non pas d'un vain esprit de fanfaronnade. Volontiers ils racontent leurs prouesses; plus volontiers encore, ils nous entretiennent de ce qu'ils faisaient avant la guerre, alors qu'ils étaient en famille. Cinq minutes ne se sont pas écoulées et nous connaissons mille détails par où il est facile de voir combien ils ont réservé dans leur cœur une large place à leur village natal et à ceux qu'ils y ont laissés. Songent-ils à la guerre? On peut se le demander tellement, d'ordinaire, ils en parlent peu et restent d'humeur joyeuse. Si toutefois on aborde la question devant eux, ils répondent simplement qu'ils espèrent aller retrouver bientôt leurs camarades plus âgés, et invariablement ils ajoutent qu'on leur donnera un équipement neuf, une tenue « très chic » qui semble les enthousiasmer! Toujours l'amour du panache!.. On se demande ce que feront ces enfants lorsqu'ils seront sur les champs de bataille, quel sera leur état d'âme devant le danger. Faisons-leur donc confiance: Il faut voir leur ardeur lorsque, aux jours de manœuvre, du côté d'Ardevon, ils prennent d'assaut les tranchées de la Rive! « Que serait-ce si nous avions de vrais Boches devant nous! » Jolie réponse qui fut faite par un soldat imberbe à un spectateur morose qui se permettait de mettre en doute la future ardeur des combattants!

Une des promenades favorites des Montois — au fait n'est-ce pas la seule — est d'aller jusqu'au bout de la digue assister à ces manœuvres. Le bruit de la fusillade, les éclairs des

baïonnettes sous le soleil, les commandements, les cris des hommes et les sonneries de clairon au moment de l'assaut; tout cela donne l'impression d'assister aux batailles du front et si le canon tonnait, l'illusion serait complète. L'imagination supplée d'ailleurs aisément à ce qui peut manquer au tableau et voici les spectateurs, vieillards et impotents, qui rêvent de hauts faits d'armes et qui sentent bouillonner dans leurs veines un sang nouveau...

L'enchantement dure peu. A peine la sonnerie du « Cessez le feu » s'est-elle fait entendre que les soldats regagnent leurs cantonnements et, à leur tour, les civils se décident à rentrer au Mont: tête basse de n'avoir jamais été jugés dignes, ou d'être devenus incapables du glorieux enrôlement dans les phalanges des défenseurs de la Patrie! Heureusement, il est plusieurs manières de se rendre utile à son pays et les moins brillantes ne sont pas toujours les moins efficaces.

Ces manœuvres sont ainsi une variété dans la monotonie de notre vie montoise. Elles sont un but pour les promenades quotidiennes que chacun s'impose réglementairement après les repas, pour dégourdir les membres. Qu'il pleuve, ou qu'il vente, ou qu'un soleil implacable nous assomme de sa chaleur, il faut savoir se contraindre à ce monotone aller et retour sur la digue fastidieuse. Où sont nos bons chemins de campagne creusés à l'ombre des châtaigniers et des chênes, sous les buissons d'églantiers ou de noisetiers? Où sont les arbres verts du petit bois qui longe la claire rivière à l'eau courante? Il y a bien la grève et ses coques, Tombelaine et ses crabes, et il faut avouer que pour le terrien des alentours courir sur le sable et patauger dans l'eau grise est une magnifique fête! Mais un habitant du Mont se laisse plus difficilement toucher par les beautés de ce sport et maintes fois il regardera avec envie les vertes collines de l'horizon. Ce qui ne l'empêchera pas, d'ailleurs — oh! humaine inconstance — de chérir tendrement sa montagne et de soupirer après elle, s'il lui faut la quitter!

Il faut convenir que l'arrivée du tramway est venue fort heureusement jeter une note joyeuse dans la vie des ermites montois. On le comprendra facilement, car vraiment la situation n'était plus tenable! Qu'on se mette à la place des prisonniers que nous étions, obligés pour nous procurer les choses les plus nécessaires ou bien de faire à pied les 20 km. qui séparent aller et retour le Mont Saint-Michel de Pontor; ou bien de sacrifier douze francs pour le transport en voiture! Pour peu que la situation se fût prolongée, nos maigres économies eussent toutes été englouties dans ces dispendieux voyages. Aussi, décrire la joie de tous lorsque la venue du

tram fut officiellement annoncée, est impossible. On l'avait tant désirée et tant demandée ! Personne n'y croyait plus : l'affaire ayant trop traîné. Or, voici qu'au moment précis où les derniers espoirs s'envolaient, les vœux de tous se virent réalisés. Le 1^{er} août 1915, chacun put contempler, s'arrêtant au pied des remparts, la locomotive fumante qu'on n'avait point revue depuis ce jour de fièvre patriotique que fut le 2 août 1914.

A qui les Montois pourront-ils adresser leurs remerciements ? Serait-ce à MM. Sembat et Dalimier qui vinrent, ce printemps, excursionner au Mont ? Il se pourrait, car il est hors de conteste que ces messieurs ont le « bras long ». Ne l'a-t-on pas vu notamment dans cette mémorable affaire des enseignes ?... On parlera longtemps de l'émotion de la cité lorsque les affiches officielles vinrent ordonner la suppression de toute pancarte soit qu'elle fût aperçue du dehors soit qu'elle fût placée transversalement à la voie publique. Les hommes valides étant tous absents qui procéderait à l'opération difficile du décrochage des énormes enseignes ? Chacun, cependant, s'exécuta de son mieux par crainte des représailles dont on menaçait les délinquants... et ce fut là, en vérité, une belle et rude victoire gagnée au nom de l'Art. On en annonce une autre autrement sensationnelle : prochainement, la digue serait coupée. Par des prisonniers allemands ? Non pas, mais par une batterie de 75. C'est M. Sembat qui l'a dit... sans rire affirme-t-on...¹ Nous enregistrons, sans trop nous émouvoir, l'effarante nouvelle et nous saurons attendre, avec toute la patience nécessaire, l'événement libérateur qui rendra au Mont son antique gloire !

Présentement, le triomphe spirituel de l'Archange, je veux dire l'union de plus en plus fervente de tous les cœurs au pied de son autel en vue d'obtenir son intercession, ce triomphe spirituel n'apparaît-il pas plus urgent ? Il semble que les vrais amis de saint Michel et du Mont l'ont ainsi compris puisque chaque soir, depuis un an, la même assistance fidèle se retrouve groupée dans le petit sanctuaire de l'Archange.

A l'appel de la cloche, tantôt emporté furieusement par le grand vent qui souffle du large, tantôt mollement balancé par la brise qui apporte de terre les senteurs des moissons, pèlerins recueillis ou pieux Montois viennent terminer leur journée près de Celui qui tient entre ses mains toutes les destinées humaines ; et la prière de tous est chaque jour plus confiante malgré la longueur de l'attente et la persistance de l'épreuve.

INTÉRIM.

1. Voir l'article « La Digue-enseigne » page 85 de la présente livraison.

La Digue-Enseigne

DANS la dernière semaine de juin, l'on put lire, placardé sur les murs du Mont Saint-Michel, — je veux dire sur ses portes, car sur ses murs sacro-saints désormais il est interdit d'afficher — l'arrêté suivant de M. le Préfet de la Manche :

« Nous, Préfet du département de la Manche, Chevalier de la Légion d'honneur,

« Vu les lois des 30 mars 1887, 21 avril 1906 et 20 avril 1910 ;

« Vu le décret du 20 avril 1874, qui a remis à l'Administration des Beaux-arts comme monument historique, l'abbaye du Mont Saint-Michel ;

« Vu nos arrêtés des 16 janvier et 9 juin 1915 ;

« Considérant qu'il y a lieu de régler plus efficacement l'affichage à l'intérieur du Mont ;

« Arrêtons :

« Article 1^{er}. — Les affiches et enseignes visibles de l'extérieur du Mont, ou placées transversalement à la voie publique, sont interdites aux particuliers.

« Article 2. — M. le Sous-Préfet d'Avranches, M. le Maire du Mont Saint-Michel et M. le Chef d'escadron, commandant la gendarmerie du département, et MM. les Commissaires de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans la commune du Mont Saint-Michel.

« Saint-Lô, le 24 juin 1915.

« Le Préfet,

« GIRAUD. »

Incontinent, il fut obtempéré aux injonctions de l'article premier ; et furent donc enlevées « les affiches et enseignes visibles de l'extérieur du Mont ». Non pas toutefois avant que M. le Sous-Préfet d'Avranches et un commissaire de police, visés par l'article second, fussent venus au Mont, en mission... diplomatique.

Nous ne ferons pas difficulté de convenir que c'est mieux ainsi. Ce serait même très bien, affirment les purs, si les maisons elles-mêmes qui portaient les enseignes étaient

comprises dans la proscription. Allons donc ! Par ces temps d'union sacrée, n'êtes-vous pas d'avis que des mesures aussi radicales mériteraient d'être cotées brimades ? — C'est assez qu'en ces temps d'affreuse guerre, l'on ait eu le loisir de penser à nos affiches. — Un juste milieu... et puis tenir. C'est le mot d'ordre. Quant à la perfection, elle n'est pas de ce monde.

Au demeurant, avec un peu de réflexion, on se convainc que point n'est besoin à l'honnête commerçant montois de tirer l'œil du touriste, pour piquer sa curiosité, creuser son estomac ou attiser sa convoitise. Ah ! que nenni !... « A bas les enseignes flamboyantes ! » Au brigadier... pardon ! au « chef d'escadron » qui nous le dira, nous répondrons avec le gendarme de Nadaud : « Vous avez raison ! »

Encore est-il que l'arrêté de M. le Préfet paraîtra à certains un peu bien absolu. Ne s'en prend-il pas indistinctement, après les enseignes gigantesques, à celles qui sont « placées transversalement à la voie publique ». Oui, même celles-ci sont interdites aux *particuliers*. — Quant à l'État, bien entendu : « *Ego nominor leo!* » — En vertu de l'arrêté du 24 juin, nous verrions donc disparaître les enseignes en tôle peinte qui, de côté et d'autre de la ruelle pendante, se balancent et grincent sous le souffle du grand vent, pour annoncer qu'ici l'on vend des bibelots et là des omelettes. Ostracisme universel. Au nom de quoi, s'il vous plaît ? Au nom de l'histoire ? Mais l'histoire est pleine des noms de nos vieilles hostelleries ; elle nous cite, par exemple, la maison « où pend l'enseigne à la corne de cerf », la maison « où pend l'enseigne du pot d'étain... de l'écu de Bretagne... du grand Saint Nicolas, etc. » — Au nom de l'esthétique ? Mais, ce n'est pas si mal que cela. A supposer que certaines plaques soient trop luisantes et brillent, en outre, par leur mauvais goût, nos maîtres ès arts ne pourraient-ils donner aux propriétaires un conseil discret, qu'ils ne demandent qu'à suivre ?

Mais, je m'assure, l'arrêté préfectoral sera appliqué avec modération et discernement. Quand même, nous réserverons notre allégresse pour le triomphe *national*, le seul qu'il soit permis d'ambitionner vraiment.

Aussi bien, rendons à César ce qui est à César. Est-ce trop présumer que de faire remonter jusqu'aux ministres, Sembat et Dalimier, le mérite de la décision de M. le Préfet ? La mesure, en effet, est consécutive à leur voyage du 8 juin au Mont Saint-Michel. Qui sait si... au cours du banquet... ou durant une promenade éniouvante sur les remparts ou sur les sables?... Mais n'insistons pas. Ceci est le secret des dieux.

Un heureux effet du voyage ministériel aura été, à coup sûr, de ramener, un instant, l'attention du public sur la question du Mont Saint-Michel. A son propos, le *Petit Journal* interviewa M. Dalimier et publia un article de Jean Lecoq. Nous sera-t-il permis de signaler en ce dernier une lacune regrettable ? M. Jean Lecoq parle bien de la Digue « inébranlable » ; il omet de vouer à une exécution égale le canal du Couesnon. Or il n'est pas douteux que si la digue favorise le colmatage, l'emprisonnement du Couesnon — ce vieux fou ! — dans un corset de pierrailles, doit être considéré comme le facteur le plus important dans la formation des Polders. Si bien que couper la digue sans rendre au Couesnon sa liberté serait une demi-mesure et de nul effet au point de vue *pratique*, sinon au point de vue *esthétique*.

Le *Gaulois*, de son côté, y est allé d'un article où l'on nous affirme que le Mont Saint-Michel — qui est bien en Normandie — « symbolise l'âme bretonne mystique et guerrière ». A merveille ; ce n'est pas nous qui y contredirons. Nous avouons ne plus comprendre lorsque le rédacteur vient à la solution « théorique » de la « lancinante question » de l'insularité du Mont Saint-Michel. « Il suffit, dit-il, de couper la digue en talus qui immobilise et consolide les sables et empêche le mouvement naturel des marées d'atteindre au niveau nécessaire ». Voilà qui s'appelle parler obscurément. Un bon point à qui nous traduira cette phrase en langage clair.

Nous comprenons mieux la suivante. On y réclame « un pont sous lequel le sable et l'eau circuleront librement ». Ah ! non ! Pas un pont ! 1^o Fût-il possible de l'établir, il coûterait trop cher (Les sables atteignent une profondeur de 30 mètres, à moins de 50 mètres du rocher !) — 2^o Il équivaldrait en laideur à la digue actuelle, loin de rendre à la Merveille « sa splendeur totale ».

La solution « pratique » est ingénieuse ; mais le *Gaulois* n'a pas le mérite de l'invention : « employer à ces travaux quelques milliers de prisonniers allemands ». Merci ! « Le travail serait bien fait » nous en tombons d'accord ; mais ce serait un mauvais travail. N'en parlons plus. Il n'y a qu'une solution valable : la coupure de la digue sur une longueur à déterminer, depuis les remparts du Mont, et son remplacement par une simple semelle submersible, appliquée sur le sable.

M. Pierre Gillard n'a pas voulu rester en retard sur ses collègues de la Presse et il a publié dans l'*Auto* une interview de M. Sembat, ministre des Travaux publics. Passons sur les joyeux à côté de la question : excursion touristique, banquet,

etc. et découvrons à notre tour les *batteries* du ministre. Car c'est de *batteries* qu'il s'agit. Sérieusement (?) le grave ministre lut — « comme il sait lire » — à M. Giffard, (qui écouta sans sourciller) une note qu'il avait rédigée le matin même pour son collègue Millerand, « l'excellent ministre de la Guerre ». Citons-en l'essentiel : « Je veux qu'il reste de mon voyage au Mont Saint-Michel un *acte*. Par le temps belliqueux où nous sommes, il y a toujours quelque part une batterie de 75 qui sort de la fonderie, prête à gagner le front. La prochaine fois que vous en aurez une toute neuve à expédier au général Joffre, détournez-la pour une journée, de sa destination sacrée. Vous l'enverrez à Pontorson. J'ai prévenu le conducteur des Ponts ; il attend au premier jour les pièces et les hommes qui les serviront. — Pointés au bord de la mer, nos merveilleux canons auront vite fait de pulvériser la digue exécration... Si vous préférez mettre à ma disposition un rimailho, se sera comme vous voudrez. L'essentiel est que ça pète, et tout de suite. »

Le journaliste, ému, conclut par ces simples mots : « Voilà qui est parler » — Ajoutons... « parler... pour ne rien dire. » Une facétie de plus... et c'est tout.

Au fond, parmi les officiels commissaires, qui viennent, chaque année, pour ainsi dire, depuis trente ans, gémir sur la hideur de notre Digue, pas un ne souhaite sincèrement sa suppression. En 1915, M. le Préfet décroche les enseignes ; mais les ministres respectent la Digue. Ne doit-elle pas servir d'enseigne ou — si vous le préférez — de prétexte aux banquets ministériels de l'avenir ?

Un Mont Saint-Michel en Piémont ⁽¹⁾

QUAND on vient, pour la première fois, en chemin de fer, de Modane à Turin, en arrivant à la station de Sant-Ambrogio, on voit tout à coup se dresser, sur la droite, tout près de la voie ferrée, un sommet assez élevé surmonté d'un ensemble de constructions bizarres dont une partie n'offre plus que des ruines. Cette masse imposante attire et retient

(1) N'est-ce pas l'heure de parler de l'Italie?... Les pages que voici, empruntées à une revue, sœur de la nôtre, résumant l'histoire d'un sanctuaire piémontais dédié à saint Michel. Daigne l'Archange, tant honoré en Italie, bénir les aïeux de la nation « ralliée ».

le regard. Instinctivement on se tourne vers un voisin charitable et du doigt on lui montre les vieilles murailles en ajoutant : Qu'est-ce que tout cela ?

Si le voyageur, ainsi interpellé, est italien, il ne manque pas de répondre : Mais c'est la *Sacra San Michele*, autrefois la merveille du pays, et maintenant encore, surtout pendant la belle saison, un des buts préférés des pèlerins et des touristes qui connaissent un peu l'histoire de notre Piémont.

Une très intéressante brochure, éditée récemment à Turin, étudie la *Sacra* au double point de vue de la nature et de l'art. Contentons-nous, pour aujourd'hui, de raconter, d'après les chroniques des anciens moines, l'origine du pèlerinage et du couvent.

De l'autre côté de la Dora, en face de la *Sacra*, sur le *Caprasio*, qui atteint à peu près la même hauteur, un petit village est caché dans les bois. Il se nomme Celle. On assure qu'il doit son nom aux cellules que s'étaient bâties, en ce lieu désert et sauvage, quelques solitaires dont le chef était un ancien archevêque de Ravenne. Il vivait avec eux dans la retraite et le silence, livré à la pratique des plus rudes austérités, après avoir renoncé complètement aux honneurs et aux bénéfices attachés à sa haute situation. Il se nommait Giovanni Vincenzo, et l'on était en l'an mille.

Pendant que le saint vieillard était en oraison, l'archange saint Michel lui apparaissait souvent. Un jour, il lui ordonna de remplacer par une nouvelle chapelle, plus vaste et plus ornée, un petit oratoire édifié tout près de là. L'ermite obéit aussitôt, rassembla des pierres et coupa des arbres. Quand il voulut commencer la construction, pierres et bois, tout avait disparu. Surpris et croyant que des malfaiteurs les avaient emportés, Giovanni fit des recherches. Il ne put rien trouver. La nuit suivante, l'archange vint le consoler, lui déclarant que le nouvel édifice devait s'élever sur l'autre rive du torrent. Le vol d'une colombe lui indiquerait l'endroit

précis. Le jour venu, Giovanni descendit sur les bords de la Dora, la traversa et, sur le sommet voisin, trouva disposés en bel ordre les matériaux qu'il avait préparés. Des anges les avaient transportés là mystérieusement. Bien vite le solitaire se remit au travail avec l'aide de ses compagnons. Pour eux et pour lui, près de la chapelle, il construisit quelques modestes habitations, utilisant les restes d'un vieux temple élevé autrefois en l'honneur des divinités païennes. C'était comme une revanche de saint Michel sur les esprits infernaux.

L'évêque de Turin avait été invité à faire la consécration. A son approche, un nouveau prodige enthousiasma les fidèles accourus à la solennité. Pendant que le prélat se reposait dans la plaine, à Avigliana, avant de commencer l'ascension, la montagne parut en feu. Une vive lueur en forme de colonne étincelante descendait du ciel et embrasait la cime du Pirschiriano. En même temps, une multitude d'anges se dirigeait vers l'église pendant qu'une blanche colombe voltigeait tout autour. L'évêque, émerveillé, se mit en marche avec sa suite et monta jusqu'au sanctuaire. Il le trouva splendidement illuminé. Les murailles étaient encore humides d'une huile parfumée. Le sol était recouvert de cendres et le tabernacle paraissait tout embaumé des fumées de l'encens le plus exquis. Comprenant que la consécration était déjà faite, et d'une manière surnaturelle, le prélat s'abstint de la renouveler, invitant l'assistance à louer Dieu et saint Michel. Par respect pour ce lieu privilégié, renonçant à ses droits, il le déclara, pour le présent et pour l'avenir, soustrait à sa juridiction, exempt de toute servitude envers lui et envers ses successeurs. Le prodige qui venait de s'opérer publiquement fit donner au mont le nom, qu'il porte encore, de *Sacra*, c'est-à-dire saint, consacré.

(A suivre.)

A. BERCHOU.



Saint Michel aux Armées

Si nombreux nous arrivent du « front » les témoignages de reconnaissance à saint Michel, que nous nous voyons dans la nécessité de les reproduire en minuscules caractères, pour ménager la place. Nous pensons néanmoins que les lecteurs leur accorderont l'attention qu'ils méritent.

J'ai reçu « sur le front » les scapulaires et les médailles de saint Michel que M^{me} la C^{tesse} de S^t L... vous a prié de m'adresser: mon aumônier les a distribués à mes soldats qui sont de Normandie et de Bretagne. Le Grand Archange les protégera ainsi que mon régiment. En même temps que je vous prieraï d'inscrire mon nom dans l'Archiconfrérie, veuillez aussi confier mon régiment, le ...^{me} d'infanterie, à saint Michel afin qu'il nous aide à rejeter loin de notre territoire les ennemis de Dieu et de la France.

D'un Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Dès le mois de septembre dernier je me suis placé tout spécialement sous la protection de saint Michel, mon glorieux patron, et quotidiennement j'ai été fidèle à réciter la belle prière « *Sancte Michael... defende nos in praelio...* » Jusqu'à ce jour je suis bien visiblement protégé. J'ai promis, si je me tire indemne de cette grande tourmente, de faire le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Dès à présent envoyez-moi des feuilles afin que je propage le culte de saint Michel.

M. S. caporal., « Terril.

Ces jours derniers nous sommes allés de l'avant. Heureusement que les Boches sont de mauvais pointeurs; mais surtout que saint Michel veillait, car..... Je dois à mon saint protecteur une belle chandelle; ci-inclus vous trouverez un billet et je vous prie de me représenter au sanctuaire du Mont-Saint-Michel. — Je répète, M. le D^r, que c'est grâce à saint Michel que je n'ai pas été plus gravement atteint: ma confiance en saint Michel est bien grande.

De V., caporal., « Inf^{ie}.

Ma confiance en la protection de saint Michel est si grande et les preuves que j'en reçois sont tellement persuasives que je voudrais pouvoir me rendre à son sanctuaire pour lui dire, à nouveau, toute ma reconnaissance: soyez assez bon d'être mon interprète en célébrant une messe à l'autel du saint Archange, je porte son scapulaire depuis 3 ans et j'ai été préservé de bien des malheurs: mon épouse et mes enfants que j'ai quittés le 25 août ont dû faire 200 kilomètres, par les routes, pour échapper à l'invasion: saint Michel les a bien protégés.

J. D., soldat.

En reconnaissance à saint Michel pour avoir obtenu des nouvelles d'un soldat prisonnier, veuillez faire dire une messe. Daigne le saint Archange hâter la guérison du cher blessé.

M. D.

Je suis heureuse de vous dire que les prières faites à saint Michel pour mon fils ont été exaucées et qu'il a été l'objet d'une protection miraculeuse, dont nous ne pouvons douter. Lors d'un des graves engagements dans les tranchées de la région d'A..... au mois de juin dernier, il a reçu sur la tête les éclats d'un obus qui ont écrasé la ganelle placée sur son sac et effleuré son front sans le blesser.

Très peu de ses hommes (tous munis de la médaille du saint Archange) ont été atteints. Veuillez m'aider, M. le D^r, à remercier Notre-Dame-des-Anges et saint Michel de cette faveur. *M^{me} G.*

Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel, pour le remercier de sa protection sur mon mari dans les tranchées de...

M. D. L.

Je vous adresse la somme de 100 francs pour faire célébrer des messes, en actions de grâces, et pour demander à saint Michel de continuer à protéger mon cher militaire. Veuillez m'envoyer un scapulaire du saint Archange, je l'enverrai à mon mari pour remplacer celui qu'il porte depuis le début de la guerre. *J. de la Br.*

Remerciements au saint Archange pour sa protection sur notre cher soldat qui a pris part à des combats acharnés et qui a été préservé jusqu'à ce jour. *M. C.*

Mon mari me demande de faire célébrer une messe d'actions de grâces. Il a été protégé par 3 fois, d'une manière absolument visible. Je l'ai tant recommandé à la sainte Vierge et à saint Michel; je me joins à lui, de toute mon âme, pour leur dire notre reconnaissance. *M. N.*

Je suis certaine que c'est grâce à la protection de saint Michel que le sergent J. G... n'a pas été tué par un obus qui éclata tout à côté de lui en tuant deux de ses camarades les plus proches. *M^{lle} G.*

Je vous prie d'offrir le saint Sacrifice en l'honneur de saint Michel et des saints Anges Gardiens en reconnaissance de leur protection accordée sur le champ de bataille à mon fils consacré au saint Archange. Gloire et reconnaissance au bon Dieu, par la très sainte Vierge, saint Michel et les saints Anges. *V^{ve} P. Ch.*

Nous venons vous demander de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel qui a merveilleusement protégé mon fils soldat. Il a participé à la prise de N. S^t W. : un grand nombre de ses camarades sont tombés, lui est resté... Nous sommes persuadés que c'est le saint Archange, dont il porte le scapulaire, qui l'a sauvé. *E. R.*

...Ce militaire, consacré à saint Michel, a été bien protégé jusqu'ici, j'ai confiance qu'il le sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre. *A. V.*

Actions de grâces à saint Michel, au nom de mon frère soldat, qui a obtenu une faveur toute spéciale. *M. C.*

Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces pour mes deux fils et mon gendre qui sont à l'armée. *M^{me} Br.*

Mes fils E. et G. de Fr., capitaines de dragons, ont été jusqu'ici miraculeusement protégés; ils ont une grande confiance en saint Michel. *C^{tesse} de Fr.*

Je vous demande une neuvaine de messes, dont une en actions de grâces à N.-D. de Lourdes et à saint Michel, pour les remercier d'avoir protégé mon mari et tous les miens qui sont dans cette atroce fournaise depuis déjà si longtemps. Prière de renouveler la lampe pendant un mois. *C^{tesse} de K.*

Mon mari a obtenu une insigne faveur par saint Michel. Veuillez dire une messe d'actions de grâces et aussi allumer un cierge. Envoyez-moi de suite des médailles afin que mon mari les ait avant de repartir pour le front. *M. B.*

Veuillez avoir la bonté de faire célébrer une neuvaine de messes pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon fils, qui est sur le champ de bataille, dans les moments terribles qu'il a traversés. *M^{me} M.*

Je vous serais reconnaissante de faire célébrer trois messes, en l'honneur des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, de saint Joseph, de saint Michel et de la B^e Jeanne d'Arc. en reconnaissance des grâces obtenues à L. C. au front depuis 10 mois. *M. C.*

Je viens encore remercier saint Michel d'avoir protégé mes fils et gendres pendant le mois qui vient de s'écouler; j'espère, avec son secours, les voir rentrer sains et saufs de cette terrible guerre. Veuillez m'envoyer, pour mes chers soldats, des médailles remplaçant le scapulaire. *L. S. père.*

Saint Michel vient d'accorder une grâce à un de mes fils soldat; ci-joint je vous adresse les honoraires d'une messe en remerciement. *A. M.*

En janvier dernier j'avais sollicité le secours de vos prières, afin d'obtenir la guérison d'un de mes cousins qui avait eu le poumon traversé par une balle et que les majors de l'ambulance avaient condamné. Je suis heureuse de vous dire que le cher militaire est maintenant sur pied et rendu à sa famille. Daigne saint Michel achever l'œuvre qu'il a si bien commencée et lui obtenir sa guérison complète. *M. B.*

Mes deux frères ont été, jusqu'ici, bien protégés par saint Michel, veuillez, M. le Directeur, continuer de prier pour mes chers combattants. *J. de C.*

Je suis heureuse de vous apprendre que mon fils, grâce à saint Michel, aux combats depuis le 8 août 1914, est toujours en bonne santé. *F. F.*

Je tiens à vous dire que notre cher fils vient d'échapper à la mort. Je reconnais que c'est saint Michel dont il porte le scapulaire, qui l'a protégé: Pendant 4 jours il a enduré, avec quelques camarades, un vrai supplice, dans une tranchée de première ligne; isolé de tous, le téléphone étant coupé, on ne pouvait leur porter secours; tout autour de lui ce n'étaient que tués ou blessés. Il reçut des éclats d'obus dans son sac et sa musette, mais ne fut pas blessé. *M^{me} Br.*

ACTIONS DE GRACES

Aisne. — En actions de grâces de la guérison de mon épouse, veuillez célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et allumer un cierge devant son autel. *J. D.*

Calvados. — Grand merci à saint Michel pour la protection qu'il a accordée à notre fils. *J. Le R.*

Mad^{lle} O..., associée, se joint à moi pour remercier notre angélique protecteur des nombreuses grâces qu'il nous obtient. *A. M.*

Corrèze. — Je vous adresse les honoraires de deux messes à célébrer en l'honneur du saint Michel pour une grâce obtenue, B. DE L.

Côtes-du-Nord. — Une messe en actions de grâces et prière d'allumer une lampe pendant deux mois. M^{lle} V., zélatrice.

Eure. — Je vous envoie une petite offrande pour l'œuvre que vous jugerez la plus utile, en actions de grâces. M. F.

Veillez célébrer une messe d'actions de grâces, en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une faveur obtenue. E. F.

Finistère. — Je vous serai reconnaissante de célébrer deux messes d'actions de grâces à saint Michel ; toujours union de prières avec vous. A. DE L.

Gironde. — Vives actions de grâces au saint Archange. M^{me} B.

Hérault. — Veillez continuer d'allumer la lampe pendant ce mois et célébrer une messe d'actions de grâces. M. A.

Indre. — Je vous adresse un mandat pour vos OEuvres, c'est en reconnaissance des grâces obtenues. T. S.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel pour différentes grâces obtenues, employez la modeste somme que je vous envoie à votre gré. M. B.

Isère. — J'ai été secourue d'une façon extraordinaire par saint Michel ; en reconnaissance je veux le faire honorer et prier de tout mon pouvoir ; adressez-moi des médailles et des scapulaires en plus grand nombre possible. A. B.

Jura. — Une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de la protection accordée à des personnes membres de l'Archiconfrérie. M. C. M.

Loiret. — Soyez assez bon pour célébrer le saint sacrifice, en remerciement, pour faveurs obtenues par saint Michel. Th. F.

Haute-Marne. — Je ferai tout mon possible pour répandre la dévotion à saint Michel, en reconnaissance de sa protection à mon égard. R. G. C.

Meurthe-et-Moselle. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et d'allumer un cierge devant sa statue. Sr L.

Orne. — En remerciement d'une grâce obtenue par saint Michel, je vous prie d'accepter cette petite obole pour vos œuvres. Sr H. E.

Puy-de-Dôme. — Je vous adresse les honoraires d'une messe en actions de grâces, veuillez recommander au saint Archange toutes mes intentions. M. Cu.

Seine. — Afin de remercier saint Michel des succès remportés dans un examen, je vous prie de célébrer deux messes. Pu. M.

Veillez célébrer deux messes en reconnaissance de la protection de saint Michel accordée à un jeune homme. M. E.

Une messe d'actions de grâces, s. v. p. H. M.

Seine-Inférieure. — Je vous envoie en un mandat les honoraires de deux messes d'actions de grâces. E. D.

Seine-et-Oise. — Prière de célébrer le saint sacrifice en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection. C. B.

Deux-Sèvres. — Je suis très reconnaissante à saint Michel pour une grâce que j'ai obtenue ; ci-inclus 0 fr. 50 pour un cierge. A. Pu.

Tarn. — En reconnaissance de ma réussite dans un examen, prière de célébrer une messe à l'autel du saint Archange. C. P.

Tarn-et-Garonne. — Très vives actions de grâces à saint Michel. P. D.

Le bon Dieu nous a grandement exaucés ; mon fils a réussi dans ses examens ; en reconnaissance je veux mieux faire honorer saint Michel autour de moi. V^{ve} D.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Nous avons appris avec douleur la mort du lieutenant Henry SIMON, fils de notre imprimeur-gérant, tombé glorieusement au champ d'honneur, le 16 juin, à l'attaque du Labyrinthe. Le jeune et vaillant officier a été l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée, dans les termes suivants : « ... a été tué en enlevant brillamment ses hommes, képi levé, sous un feu extrêmement violent. »

Tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le général Louis de Grandmaison, de Paris ; le commandant Dufaure de Citres, de Toulouse ; le capitaine Eugène de Benoist, de Lunéville ; le médecin-major André Mauz, de Toulouse ; le sous-lieutenant abbé Louis Huby, d'Yvetot ; le sous-lieutenant Victor Guibert, de Binic ; le caporal Pierre Barthès, de Toulouse ; le caporal brancardier Joseph Huby, de Fécaup ; le cher frère Adelin Doublet, de Saint-Nabord ; Félix Vergnes, de Villefranche ; Féliçien Allerant, Bénigne Alexant, Henri Alexant, Henri Boivin, de Sainte-Marie-la-Blanche ; Jean-Baptiste Bouvier, de Gené ; Émile Balent, Georges Braineteau, Ernest Moreau, de Montournais ; A. Lechat, de Pervenchères ; Francis le Chaix, de Binic ; Charles Vilain, de Aubigny sur Nère.

Aveyron. — Nauviale : M. Justin Puech ; M^{me} Euphrasie Puech. — Villefranche : M^{me} Léontine Besse.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Martha Camia, associée très dévouée.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. Francis Vaiva. — Binic : M. Victor Léono ; M^{me} Tonellier.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Joseph Ventre.

Hérault. — Méze : M^{lle} Cécile Lacroix, *très dévouée zélatrice.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Donnadiou. — Vitré : M^{lle} Thérèse Gaudinou. — Cornillé : M^{me} Geslin, *très dévouée.* — Fougères : M. Durand de la Bédaudière.

Landes. — Luglon : M. Armand Pierre Dupin, *dévoit à saint Michel.*

Loire. — Saint-Étienne : M. Lucien Ladet; M. Paul Griaziani; M. Auguste Coulet; M. Jacques Lyonnet; M. Constantin Rifaelli; M^{me} V^e Ladet, née Augustine Charvet; M^{me} Ladet, née Fanny Blachon; M^{me} Mélanie Meyrieux; M^{me} Antoinette Tournus; M^{me} Tournier, née Claudine Denniziéri; M^{me} Marie Racht-Chabriel; M^{me} Marguerite Bajard-Hivert; M^{me} Catherine Vinson; M^{me} Joséphine Chaleyser; M^{lle} Céline Marandon; M^{lle} Léonie Paradis; M^{lle} Marguerite Civard; M^{lle} Annette Lafond; M^{lle} Madeleine Grandchamp; M^{lle} Marie Cattier; M^{lle} Charlotte Lyonnet.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Marcel Labarre; M. Hermeland-Joyau; M^{me} Clotilde Faligot de la Bouvrie.

Manche. — Saint-André-de-Bohon : M. l'abbé Bécherel. — Hambye : M. l'abbé Villain, *chapelain épiscopal, curé.* — Cherbourg : M. Saint. — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M. Henri-Marie-Joseph Leroy. — Cosqueville : M^{me} Poibet. — Saint-Sauveur-Lendelin : M. Albert Henry. — Periers : M. Hippolyte Lefranc.

Basses-Pyrénées. — Ciboure : M^{me} Augustine Pérez. — Pau : M. Georges Lelièvre, *chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.* — Anglet : Sœur Marie-Madeleine; Sœur Marie Aurélie.

Hautes-Pyrénées. — Adé : M^{me} Augustine Lapierre-Descamps.

Rhône. — Les Charpennes : M^{lle} Julie Ladous, *zélatrice bien dévouée. « Sa mort comme sa vie a été celle d'une sainte. Sa grande âme, brimée par la souffrance, ne perdit jamais aucune occasion pour faire honorer le grand Archange ».*

Seine. — Paris : M^{me} Gérard.

Vendée. — La Chaume des Sables d'Olonne : M^{me} Clémentine Eco-livet; M^{lle} Henriette Blanchard.

Canada. — Québec : M^{lle} Julie Marois, *zélatrice bien dévote à saint Michel.*

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

AVIS IMPORTANT. — En raison de la hausse considérable qui frappe les matières premières et les objets fabriqués, nous nous voyons dans la nécessité de majorer tous nos prix de 10 %. Ainsi un objet catalogué ci-dessous 5 francs, vaut maintenant 5 fr. 50. — Prière de se conformer au présent avis. — *Les scapulaires, feuilles de propagande, images, ne sont pas soumises à l'augmentation.*

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1° Médailles en aluminium :

N° 1 :	0' 40	la douzaine;	4' »	la grosse.
N° 2 :	0 50	—	5 »	—
N° 3 :	0 60	—	6 »	—
N° 4 :	0 75	—	7 50	—

2° Médailles artistiques, METAL vieil argent :
0' 20; 0' 30; 0' 40; 0' 50; 0' 75; 1' 25; 2' et 3' l'unité.

3° Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :
1' 25; 1' 50; 3'; 4'; 5' l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N° 1 :	0' 60	la douzaine;	6' »	la grosse.
N° 2 :	0 75	—	7 50	—

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0' 60 la douzaine; 5' la grosse.

METAL vieil argent : 0' 30; 0' 75 et 1' l'unité.

ARGENT : 1' 75; 2' 50; 3' et 5' l'unité.

TITRE FIXE : 4' 50; 5'; 5' 50 et 7' l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0' 25 et 0' 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0' 60; 0' 75; 1' 25; 1' 50; 1' 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or. à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 40, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (Vierge noire) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 4 fr. 75 ; le cent 42 fr.
6. Photogravure « Imperet » 24x32 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, S. Michel du Guide 33x43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent franco. Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le **CATALOGUE COMPLET** des objets de piété.

BIBLIOGRAPHIE

La Guerre : Gages de Victoire. Conférences aux Dames, Carême 1915, par M. le chanoine LENFANT. In-18 Jésus : 2 fr. 50. — Librairie J. de Gigord, 15, rue Cassette, à Paris.

Dieu n'est pas avec nos ennemis. — Dieu aime la France. — Benoît XV, ami de la France, défenseur du droit. — L'estime et les sympathies du monde civilisé. — Le courage de nos soldats. — Un peuple en prières.

Vers la Victoire : Conditions morales. Retraite des Dames, semaine sainte, par M. le chanoine LENFANT. In-18 Jésus : 2 fr. — Paris, Librairie J. de Gigord.

Se sanctifier. — Réparer. — Vouloir le règne de Dieu. — Suivre le grand exemple. — Le suprême triomphe.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈGATION UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



NOV.-DÉC. 1915

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre, par l'abbé L.-J. BRÉTONNEAU, directeur de la *Croix de Touraine*. In-12. Prix : 2 francs.

Ce petit livre est un résumé des leçons de la guerre adapté aux enfants et spécialement aux enfants des officiers et des soldats. Il est divisé en trente entretiens familiers, accompagnés de traits captivants d'héroïsme, de générosité et de piété, que les enfants liront avec plaisir. Plusieurs de ces traits d'histoire pourront leur servir pour des rédactions et de travaux de style. *L'Apostolat de la Jeunesse pendant la guerre* est donc un livre de belle morale religieuse et patriotique. Expliqué et commenté par les mères de famille, les éducateurs de la jeunesse, les prêtres et les catéchistes, il apprendra aux enfants à réfléchir sur les événements de la guerre et à admirer les actes d'héroïsme qui s'accroissent tous les jours.

42^e Année. — 4^e Livraison. — Nov.-Déc. 1915.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA NEUVAINÉ NATIONALE A SAINT MICHEL (*Lettres épiscopales*) (p. 97). — BULLETIN; Nos morts glorieux; La France mieux connue (p. 107). — SERMON DE M. L'ABBÉ NEYRINCK. (p. 110). — LA VIE DE L'OEUVRE: Associés (p. 117); Consécrations (p. 117); Bienfaiteurs (p. 119); Ex-voto (p. 119); Neuvaine des Morts (p. 119). — NOTES MONTTOISES (INTÉRIUM) (p. 120). — ÉCHOS ET NOUVELLES: La neuvaine et la fête de saint Michel (p. 125). — Adieux à nos chers défunts (p. 127).

La Neuvaine nationale à saint Michel

À l'étranger, l'on accuse facilement les Français de harceler la cour céleste... C'est par delà les frontières que nous entendimes, naguère, un illustre personnage s'écrier en levant les bras au ciel : « A quel saint donc vous consacrez-vous encore ? »

Il est vrai que de la France l'on ne saurait jamais dire qu'elle « ne sait plus à quel saint se vouer ». Elle a conscience d'avoir en sa faveur tant de saints et de saintes que, si profonde que soit sa détresse, elle ne parviendrait pas à épuiser la série de ses protecteurs, ni leur crédit auprès de Dieu.

Surtout, la France ne pouvait, dans les cruelles conjonctures qu'elle traverse, manquer de recourir à l'Archange glorieux, qu'elle considère à bon droit comme son gardien providen-

tiel et comme l'instrument des largesses divines à son égard.

Aussi fut-il particulièrement bien inspiré par sa tendre piété, l'Evêque vénéré de Coutances, lorsqu'il proposa aux Eminentissimes Cardinaux d'abord, puis à ses collègues dans l'épiscopat, de faire à saint Michel une neuvaine nationale, qui aurait sa conclusion en la fête même de l'Archange. Par les passages trop brefs que nous citons des réponses de nos Evêques à « l'Evêque de saint Michel », on jugera que cette conjuration de prières était désirée par les Pasteurs et par les Fidèles, qui n'attendaient pour y entrer qu'un signal parti de la montagne où saint Michel « esleut domicile ».

Ce signal, il fut donné, en effet, par la lettre de Monseigneur l'Evêque de Coutances. La voici :

ÈVÈCHÉ
de
COUTANCES ET AVRANCHES

Coutances, le 1^{er} septembre 1915.

Monseigneur,

Dieu a confié à ma garde la montagne du premier défenseur de ses droits, « qui trébucha du ciel, » le père des orgueilleux de tous les temps; le sanctuaire de l'ange des batailles, patron séculaire de la France.

C'est mon seul titre à parler de saint Michel à mes vénérés collègues. Votre Grandeur dira charitablement qu'il suffit, comme ont bien voulu l'écrire nos Eminentissimes cardinaux en adhérant au projet que je viens soumettre à votre propre agrément.

Les neuvaines nationales qui ont été demandées au cours de l'année présente nous ont apporté des sujets de consolation et d'espérance : la prière des petits, privilégiés du Maître, hôtes assidus de son banquet, la prière à notre libératrice de Domremy, au saint curé d'Ars, au plus grand de nos rois; et surtout, la prière à la divine Marie, Neuvaines vraiment nationales, car c'était la patrie à genoux devant les meilleurs de ses enfants devenus ses protecteurs célestes, et les supplica-

tions montaient vers la Reine de France de tous les points de son royaume.

Mais à l'approche des deux dates du 29 septembre et du 16 octobre, la fête de saint Michel dans l'Église universelle et la fête de saint Michel demandant à saint Aubert un temple sur le Mont Tombe, « par y estre honoré et réclamé ainsi qu'il l'estoit au Mont-Gargan, » ne pensez-vous pas, Monseigneur, qu'un nouvel appel s'impose? Cet appel, national par le nombre et l'autorité des pasteurs qui le feront entendre, par le nombre et la docilité des fidèles qui le recevront, le sera encore par les titres du saint à invoquer. C'est à lui que nos rois vinrent, les uns après les autres, consacrer leurs sujets :

Au Mont s'en va le bon roy de saison,
A saint Michel faire son oraison,

fut-il dit de Charlemagne. C'est par lui que le Christ qui aime les Francs nous donna Jeanne d'Arc!

Si Votre Grandeur l'agrée, les prières de la neuvaine commenceraient le 21 septembre et se termineraient avec la grande journée du 29. Il vous appartiendra, Monseigneur, d'en préciser les formules à vos diocésains; je me suis permis de dire aux cardinaux qu'elles pourraient se composer de la manière suivante :

1^o Pater et Ave, Regina Angelorum, sancte Michael, sancte Auberte, beata Johanna, répétés trois fois;

2^o Un De Profundis pour nos soldats défunts : saint Michel n'est-il pas le « peseur des âmes? »

3^o Le jour du 29 septembre, un salut du Très Saint Sacrement avec une consécration à saint Michel.

Monseigneur, un de nos chroniqueurs raconte que « ce serait chose impossible de faire le dénombrement de toutes les personnes de remarque qui ont visité l'église du Mont depuis sa fondation, quoique ce soit lieu bien écarté. » Le dénombrement redevint imposant au lendemain de « l'année terrible, » comme 1870 s'appelaient. Elles furent encore bien belles les journées du

XII^e centenaire, que Pie X déclarait paternellement avoir « suivies » des hauteurs du Vatican, et qui peut-être comptèrent Votre Grandeur parmi nos hôtes « de remarque. »

Eh bien ! c'est ma ferme espérance qu'au lendemain d'une guerre autrement terrible, saint Michel reverra les foules priantes, conduites par leurs évêques. Et pourquoi, à l'heure d'une victoire que les catholiques auront tant contribué à conquérir, pourquoi la basilique abbatiale, dès maintenant rendue à toute sa splendeur artistique, ne rouvrirait-elle pas ses portes à la foi qui l'éleva dans les airs, au Dieu qui seul a le secret de lui rendre sa vraie vie ?

Les 27, 28 et 29 septembre, c'est dans l'humble sanctuaire paroissial que j'unirai mes suffrages aux supplications des pieux pèlerins. Saint Michel n'y sera pas moins clément, et c'est du meilleur de mon cœur que je le prierai pour votre auguste personne, Monseigneur, vos prêtres, vos lévites, vos communautés, vos écoles, vos soldats, vos œuvres.

Veillez en agréer la fraternelle assurance, Monseigneur, avec l'hommage de mon profond et religieux respect.

† JOSEPH,

Évêque de Coutances et Avranches.

Et voici quelques extraits des réponses adressées à Sa Grandeur :

« J'adhère, pour ma part, de grand cœur, à votre projet, et j'en accepte entièrement le programme... Daigne saint Michel tirer en faveur de notre chère patrie l'épée que nous avons bénite et que nous lui avons mise en main dans l'une de vos fêtes du Centenaire. »

† L.-G., card. LUÇON, arch. de Reims.

« Adhère volontiers projet neuvaine saint Michel. Remerciements. Hommages. » (Télégramme.)

Cardinal ANDRÉU.

« J'adhère de grand cœur pour ma part à votre projet d'une neuvaine ou d'un Triduum de prières à saint Michel à l'occasion de sa fête. »

† LÉON-ADOLPHE, cardinal AMETTE, arch. de Paris.

« Nous priérons de cœur avec vous pendant l'octave de la fête de saint Michel. Il est bon de signaler aux fidèles l'occasion d'adresser spécialement leurs prières à l'un des saints dont ils connaissent le crédit auprès de Dieu. Et c'est ce que je ferai volontiers pour saint Michel, l'Archange des grandes batailles célestes et le chef spirituel des armées chrétiennes. »

† Le cardinal DE CABRIÈRES, év. de Montpellier.

« Le cardinal SEVIN applaudit chaleureusement à l'idée qu'a eue Mgr de Coutances et il sera heureux de s'y associer. »

« J'adhère, en ce qui me concerne, avec joie, aux desiderata formulés dans votre lettre du 1^{er} septembre que je viens de recevoir. Je l'insérerai en conséquence dans ma Semaine religieuse et la ferai suivre d'une petite Ordonnance prescrivant les prières que vous voulez bien nous indiquer. »

† AUGUSTE, arch. de Rennes.

« J'ordonnerai un Triduum... J'adopte les « formules » que Votre Grandeur a bien voulu m'indiquer... Que le Seigneur nous envoie du haut de votre miraculeuse Montagne, avec la régénération toujours croissante de notre patrie, la victoire qui doit l'affranchir et la rendre à la paix ! »

† M.-A., arch. d'Avignon.

« J'attendais votre lettre. Je la désirais. J'allais même la solliciter lorsqu'elle est venue combler mes pieux désirs et combler tous mes vœux... J'adhère pleinement et de tout cœur à votre pieuse et patriotique proposition et je demande à mon clergé et à mes diocésains de répondre à l'appel éloquent de votre chère et vénérée Grandeur... »

† Louis, arch. de Bourges.

Inutile de vous dire que je souscris de tout cœur à votre proposition, et que je vais, par notre Semaine, demander à mes prêtres et aux fidèles d'invoquer saint Michel, selon vos indications. Puisse le grand Archange venir au secours de notre France, qui n'eut jamais plus besoin qu'à cette heure de sa puissante intervention. »

† JOSEPH, arch. d'Auch.

« La Semaine Religieuse du diocèse annoncera le Triduum en l'honneur de l'Archange défenseur de la France. Nous serons tous unis dans l'hommage et la prière. Oui, un appel s'impose. Que ne suis-je plus rapproché de Votre Grandeur et du cher sanctuaire! Mais, la charité et la prière ne connaissent pas les distances! »

† FRANÇOIS, arch. d'Aix.

« Le diocèse de Rodez sera très empressé à s'unir à Votre Grandeur et à prier pour que saint Michel nous défende in proelio et in tremendo judicio. — Saint Aubert vous a bien inspiré et saint Michel vous récompensera d'avoir pris l'initiative d'un grand mouvement de dévotion auquel nous serons tous heureux de prendre part. »

† CHARLES, év. de Rodez.

« Suivant votre pieux et patriotique désir, je vais inviter mes fidèles à faire une neuvaine de prières pour la France et pour l'Église au puissant Archange dont Votre Grandeur garde le sanctuaire. — Avec quelle joie j'irai remercier ce « patron séculier de la France, » sur sa vénérable colline, lorsque la paix et la victoire nous auront été accordées par son intercession! »

† PAUL, év. de Saint-Flour.

« J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Grandeur que j'adhère pleinement à votre heureuse pensée de faire invoquer particulièrement saint Michel par une neuvaine de prières nationales. — La Semaine Religieuse de Moulins qui va paraître demain contient in extenso votre belle lettre et la prescription de faire dans chaque paroisse, à l'exercice quotidien de prières

nationales, les prières proposées par Votre Grandeur du 21 au 29. Le numéro prochain donnera le texte de la consécration à saint Michel à prononcer le 29. »

† JEAN-BAPTISTE, év. de Moulins.

« J'adhère avec empressement à votre sainte et patriotique pensée d'une neuvaine nationale à saint Michel. Avec vous, avec la France entière, nous commencerons les prières le 21 septembre pour les terminer le 29 septembre. — Puisse le grand saint dont vous êtes l'Évêque zélé et dévoué, écouter et exaucer nos prières. — Volontiers, nous promettons d'aller avec vous, lui porter notre reconnaissance à la Montagne dont vous êtes le fidèle gardien. »

† CLAUDE, év. de Séez.

« Je m'empresse de répondre à la lettre que j'ai reçue ce matin et par laquelle vous avez eu la délicate pensée de faire prier saint Michel pour le triomphe de nos armes. — A tout le moins qu'un Evêque normand vous donne son adhésion prompte, complète et affectueuse. — C'est la conclusion toute naturelle de ce que vous nous aviez demandé autrefois, lorsque vous nous invitiez à solliciter avec vous le rétablissement de la fête du 16 octobre. — Je vais donc publier sans retard votre lettre et inviter mes diocésains à faire la neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre. — Puisse l'adhésion de l'Épiscopat français donner à ces prières d'être nationales, et leur assurer ainsi une efficacité précieuse devant Dieu. »

† THOMAS, év. de Bayeux.

« Atteint plus que personne par les malheurs de cette horrible guerre, en face d'un diocèse entièrement dévasté et couvert de ruines, je sens plus que personne aussi le besoin d'implorer la miséricorde divine sur notre pauvre France et d'appeler à notre secours tous les Protecteurs que Dieu lui a donnés. C'est donc avec joie que j'ai reçu votre appel à la prière au Bienheureux Archange saint Michel et c'est avec empressement que j'y répondrai et que j'inviterai mes diocésains

à joindre leurs supplications à celles de tous les bons chrétiens de France. Je ne puis, hélas ! faire parvenir votre invitation à toutes mes ouailles, dont les trois quarts gémissent encore sous le joug de l'ennemi, et avec qui toute communication est rompue depuis plus d'un an. Mais nous prierons ici avec tant de ferveur que bientôt, je l'espère, saint Michel brisera ce joug de fer et nous rendra enfin la liberté. »

† PIERRE-LOUIS, év. de Soissons.

« J'accueille avec empressement votre souhait et je prescrirai dans mon diocèse la série des exercices que vous proposez. — A tous les motifs que vous m'indiquez. Nous avons à en ajouter un, c'est que saint Michel est le titulaire de notre cathédrale et le patron de notre diocèse. »

† PAUL, év. de Carcassonne.

« J'ai la conviction, pour ne pas dire la certitude, que notre nouvel évêque, Monseigneur Lenfant, sera très heureux, dans sa foi et dans son patriotisme, d'adhérer pleinement au projet soumis, qui, du reste, va être annoncé dans le prochain numéro de notre Semaine religieuse. »

BONNEFOY, vic. gén. de Digne.

« De très grand cœur, je m'associe à votre très opportune pensée... Je demande à mes diocésains les prières que vous indiquez. »

† ADOLPHE, év. de Belley.

« Au reçu de votre lettre, j'ai ordonné des prières en l'honneur de saint Michel et je suis sûr que mon pieux diocèse s'unira aux prières qui s'élèveront ardentes vers le ciel dans votre diocèse, le 29 septembre. »

† MARIE-CHARLES, év. d'Aire.

« J'ai tenu à inviter les curés de mon diocèse à faire cette neuvaine dans leurs paroisses. »

† EUGÈNE, év. de Beauvais.

« Il nous sera facile de réaliser vos désirs et de nous conformer à vos indications pour implorer sur la France et sur nos armées la protection de saint Michel. »

† CHARLES, év. de Nancy.

« Après la sainte Vierge et bien plus encore que tous nos autres saints nationaux, le grand Patron de la France, l'Inspirateur de sa sainte Héroïne, mérite bien l'hommage du peuple chrétien français. J'adhère donc avec un pieux et constant empressement au projet si opportun de Votre Grandeur. Si le glorieux Archange daignait entrer dans la Quadruple-Entente, nous pourrions sans peine nous passer du Sphinx balkanique. »

† MARTIN, év. de Pamiers.

« Je m'unirai de tout cœur, ainsi que mon diocèse, à votre neuvaine patriotique... »

† LAURENT, év. de Troyes.

« Il vous appartenait de prendre cette initiative, que je trouve très heureuse et à laquelle j'applaudis de tout cœur. — Je vais m'empresser d'ordonner cette neuvaine. »

† JOSEPH, év. d'Angers.

« Mon diocèse s'associera aux prières qui s'élèveront de toutes les parties de la France vers l'Archange, protecteur de notre patrie. »

† JOSEPH-MARIE, év. de Tulle.

« C'est de tout cœur que j'accueille l'heureuse pensée d'une neuvaine nationale, et en m'unissant aux prières de Votre Grandeur dans le sanctuaire du Mont, j'aimerais à me rappeler la délicieuse hospitalité qu'elle eut la bonté de m'y donner l'année dernière. »

† LOUIS-JEAN, év. d'Évreux.

« J'ai reçu votre invitation, et de tout cœur le diocèse de Cahors et son évêque s'associent aux prières que vous demandez... Je suis d'autant plus heureux de m'unir aux prières qui vont se faire au Mont Tombe que j'ai probablement célébré la dernière messe à l'autel de l'Archange. Les Pères étaient partis depuis plusieurs jours. Mais ils consentirent à me prêter les ornements, et je remontai, avec un ami, dans la basilique et je célébrai la messe, à la barbe des gardiens, si ahuris qu'ils ne



me demandèrent même pas... mon celebret!! J'étais jeune alors, et je ne voulais pas me résigner à être venu du fond de ma Gascogne, sans dire la sainte messe dans ce sanctuaire où le culte avait été supprimé. J'espère, comme vous, vénéré seigneur, pouvoir y célébrer de nouveau, sans être obligé de prendre le moyen un peu hardi que je n'ai aucun repentir d'avoir employé. » † PIERRE-CÉLESTIN, év. de Cahors.

« Qu'elle est opportune et hautement patriotique la pieuse pensée qui nous convie tous à nous unir aux supplications extraordinaires, dont la fête de saint Michel va être l'occasion, au célèbre sanctuaire que Votre Grandeur illustre encore par son zèle!... Nul ne pourra s'étonner que le grand Archange, patron historique de la France, soit, à votre appel, invoqué exceptionnellement dans le pays tout entier... »

† FÉLIX, év. de Fréjus.

« ... Par nos supplications ardentes nous demanderons à Dieu de confier au « premier défenseur de ses droits » la mission de « trébucher » hors de France le cruel et barbare ennemi qui souille notre sol. »

L'Évêque de Blois.

« ... Dans le diocèse de Laval et spécialement à Pontmain il sera tenu grand compte de l'exhortation du Gardien du Mont Saint-Michel... »

L'Évêque de Laval.

L'Archevêque de Toulouse et les évêques de Nîmes, d'Orléans, de Clermont, de Marseille, de Limoges, de Châlons, de Langres, de Verdun, de Nice, d'Oran, ... ont de même — et de grand cœur — adhéré, par lettres, au projet de leur collègue de Coutances. †

Ajoutons un seul mot : des circulaires, des notes, des communiqués au clergé et aux fidèles, dans la quasi-unanimité des diocèses, firent de la neuvaine à saint Michel, une neuvaine vraiment NATIONALE.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 6 novembre et samedi 4 décembre, messe pour nos zéloteurs et bienfaiteurs.

Pour les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, nous fixons les dates suivantes : 15 au 23 novembre — 17 au 25 décembre.

Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions que nous proposons ci-après : pour la neuvaine de novembre : NOS MORTS GLORIEUX ; pour celle de décembre : LA FRANCE MIEUX CONNUE.

Nos morts glorieux ! Il semble, à première vue, que ces deux mots : la mort et la gloire se contredisent l'un l'autre ; la mort n'est-elle pas tout le contraire de la gloire puisque, étant la séparation de l'âme et du corps, elle amène la destruction du composé humain ? Aussitôt que l'âme s'est éloignée, le corps est livré à la corruption de la tombe. Sans doute ; mais cette séparation ne marque-t-elle pas, en même temps la fin de l'exil de l'âme ? Emprisonnée dans ce corps mortel, elle était loin de sa vraie patrie, loin de Celui vers lequel elle tend, à la vie duquel elle désire participer, qui fera son bonheur, son seul véritable bonheur. Aussitôt donc que la prison a été détruite, aussitôt que le corps a cessé de vivre, l'âme s'échappe, prompte comme l'éclair, et elle se trouve face à face avec Dieu. Heureuse est-elle lorsque sa charité, au moment du départ, fut telle qu'elle la purifia de toutes les souillures qui rendent indigne de la possession du Bien Souverain. Alors c'est la mort glorieuse puisque l'âme ne quitte les faux biens d'ici-bas que pour trouver le Bien Infini !...

Nos soldats, nos héros, n'avaient-ils pas tous cette charité essentielle qui rachète les fautes graves et rend à l'âme la vie de la grâce ? Le Cardinal Mercier écrivait dans sa lettre pastorale sur le Patriotisme et l'Endurance : « Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la Patrie accomplit cette forme supérieure de la charité (qui est de donner notre vie pour ceux que nous aimons !). . . Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueillît pas avec amour ? »

Mais, si nous n'avons pas de raisons sérieuses de douter du salut de nos soldats, il reste que nous ne sommes jamais certains

que leur charité ait atteint le degré de perfection nécessaire pour leur assurer la possession immédiate du Ciel. Nous devons donc prier pour ces frères généreux qui ont donné leur vie — ce qu'ils avaient de meilleur — pour nous. N'oublions pas, chers associés, que l'Archange saint Michel joue un rôle prépondérant au moment où l'âme comparait devant Dieu ; il est appelé le peseur d'âmes, et c'est pourquoi à l'offertoire de la Messe des Morts la liturgie catholique supplie le grand Archange d'intercéder pour les défunts et de les amener en présence de la Lumière Sainte ! Puisque nous ne pouvons rien faire de mieux, pour nos morts glorieux, que de prier pour le soulagement de leurs âmes, ne manquons pas à ce devoir sacré. L'offrande de nos âmes dans la prière sera, en vérité, peu de chose auprès du sanglant sacrifice que nos héros des batailles acceptèrent vaillamment pour la Patrie.

Cette neuvaine, offerte spécialement pour les morts glorieux de la guerre, ne nous empêchera pas de nous souvenir en ce mois de novembre de tous ceux qui nous ont quittés. Qu'ils nous aient été connus ou non, tous les morts de tous les temps étaient nos frères en Jésus-Christ rachetés de son sang, et leur âme avait la même destinée que la nôtre. Serait-il possible que nous nous désintéressions d'eux ? C'est de la résultante de leurs efforts qu'est née cette société civilisée à laquelle nous appartenons ; nous profitons actuellement des travaux de nos aïeux et de leurs fatigues. Gardons-leur une reconnaissance fidèle et prions pour eux afin qu'on prie pour nous lorsque notre heure aura sonné.

* * *

L'objet de notre neuvaine du mois de décembre : La France mieux connue, apparaîtra comme très urgent à ceux que les récentes surprises balkaniques ont effrayés. Nous étions persuadés, étant sûrs de notre bon droit, que les nations neutres se tourneraient d'emblée de notre côté : nous ne soupçonnions pas que la plus petite faveur pût aller à ceux qui ont été la cause du déchaînement sur l'Europe de l'horrible fléau. Hélas ! il a fallu bien vite déchanter. Non seulement d'anciens amis ne se sont pas rangés sous notre drapeau, mais ils ont pris contre nous le parti de l'ennemi. Et peut-on dire qu'ils l'ont fait uniquement par intérêt ? L'Allemagne n'a-t-elle pas multiplié ses efforts auprès des neutres pour diminuer les sympathies à l'égard de la France ? Sous quel jour ne nous a-t-on pas représentés aux yeux de l'univers ? Les missionnaires qui fréquentent les pays étrangers savent les perpétuels reproches adressés à la nation française, même et surtout en tant que nation catholique. Il a fallu que les autorités religieuses du pays songeassent à répandre dans le monde

un titre qui remet les choses au point et qui montre le véritable rôle de la France dans la chrétienté ! Mais jusqu'à présent, cette mise en lumière de la supériorité française n'a produit que des effets relatifs ; ce n'est pas en quelques mois qu'on peut redresser un jugement aussi généralement erroné.

Prions donc, chers associés, et de toute notre âme pour que notre France soit mieux connue. S'il est vrai que notre cher pays a eu de bien mauvaises heures dans un passé qu'on voudrait plus lointain, s'il est vrai que la première nation catholique n'a pas su toujours maintenir par le monde son beau prestige, il est vrai aussi que, dans son essence, le peuple français est resté le bon peuple d'autrefois, travailleur et courageux, religieux et charitable. Ne l'a-t-on pas vu au moment où a sonné la grande heure de la défense nationale ? Soudain, et avec un ensemble magnifique, la nation française qui, selon ses ennemis, était devenue incapable de tout effort, s'est ressaisie, et tous les Français réconciliés ont fait de leurs poitrines un mur vivant derrière lequel la France éternelle, la terre des saints, des héros et des martyrs, la terre du Christ, a continué de vivre. Dieu ne pourrait pas ne pas se souvenir des admirables vertus de dévouement, de générosité, d'apostolat chrétien, de noblesse générale, en un mot, qui ont caractérisé le peuple français au cours de son histoire. Il s'est servi de l'épreuve pour faire éclater à nouveau l'essence du tempérament français.

Mais il faut que les autres peuples connaissent ce que nous voulons. et peut-être serait-il bon que nous commencions par le savoir nous-mêmes ! Le jour où le peuple français ayant pris conscience de ce qu'il est, aura choisi, pour le représenter, des hommes qui seront vraiment, sur toute la ligne, à son image, ce jour-là, la cause de la France aura fait un grand pas dans l'univers catholique !

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o Le jour de Noël. Archiconfrérie de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie de saint Michel.



SERMON

prononcé au Mont-Saint-Michel, le 29 septembre 1915

par M. l'abbé NEYRINCK, aumônier militaire belge.

MONSEIGNEUR (1),

Vous avez envoyé à vos collègues de l'Épiscopat une lettre les invitant, eux et leurs ouailles, à célébrer cette année, avec plus de dévotion que jamais, la fête de saint Michel. Car vous saviez qu'en ces temps de guerre et de combats, la France avait plus que jamais besoin du secours du Prince de la Milice céleste.

Et dans tous les cœurs de France, le touchant appel de l'Évêque de saint Michel a été entendu.

Depuis neuf jours, dans les grandes cathédrales et dans les petites églises de campagne, le peuple est accouru et a multiplié ses prières pour que l'épée de l'Archange nous mène à la Victoire.

Et aujourd'hui, tous les regards et tous les cœurs sont tournés vers le Mont Saint-Michel. Et plus nombreux que les grains de sable que le vent fait jouer autour de ses remparts, plus purs que les flots qui viennent baiser son pied de granit, les vœux et les prières montent vers ce trône de l'Archange sur la terre.

Ils sont venus du cœur de ces héroïques mères et de ces vaillantes épouses qui, si elles demandent pour leurs soldats la conservation et la vie, entendent surtout qu'ils fassent leur devoir et tout leur devoir. Elles déposent leur sacrifice entre les mains de saint Michel, ange du repentir, qui remettra dans le fourreau l'épée de la justice divine.

Ils sont montés du cœur des petits enfants, qui, anges de

(1) Mgr Guérard, Evêque de Coutances.

pureté, obtiendront par leur toute-puissante innocence la protection du défenseur de la France.

Ils viennent, aussi et surtout, de ceux qui souffrent et qui meurent sur les champs de bataille ; car ils luttent pour le droit et la justice et ils se sentent plus que jamais rapprochés du premier et du plus grand des soldats qui a confondu l'orgueil et l'injustice.

Pourquoi, mes Frères, est-ce vers cette montagne de saint Michel que sont tendus ces regards pleins de confiance et d'espoir ?

C'est d'abord parce que saint Michel a été toujours le protecteur et le défenseur de la France, sans jamais, dans le cours des siècles, faillir à sa tâche.

I

Parcourez les Annales du Mont Saint-Michel, contemplez cette montagne qui fut le théâtre de luttes sanglantes et acharnées, et vous verrez que, cent fois attaquée, elle n'a jamais ouvert ses portes à l'ennemi et qu'elle dresse toujours jusqu'au ciel sa cime vierge de la flétrissure du drapeau de l'étranger.

Aux grandes époques de sa glorieuse histoire, l'Archange était aux côtés de la France.

Charlemagne vient au Mont et proclame saint Michel Patron et Prince de l'Empire des Gaules. Il fait peindre son image sur les étendards de la patrie. A partir de ce moment, l'Archange devient le soldat de la France ; il combat à la tête de ses armées dans les luttes contre ses ennemis et contre les ennemis de l'Église.

Pour n'en donner qu'un exemple, nous savons qu'à cette heure où l'on croyait tout perdu, saint Michel apparaît à la pauvre enfant de Domremy, et lui révèle sa sublime mission : « Lève-toi, dit-il, et va au secours du roi de France : tu lui rendras son royaume. »

Nous connaissons les succès de cette héroïne, de cette Jeanne d'Arc, l'étoile de votre histoire, étoile qui grandit tous les jours dans notre admiration et devient un soleil qui réchauffe et attire tout vers lui et sauvera la France une seconde fois.

Le Mont Saint-Michel nous attire aussi, parce qu'il est un témoin toujours éloquent de la grandeur du passé, et qu'il enseigne les vertus si nécessaires en ces temps difficiles et que la France pratique avec la plus admirable constance.

Cette montagne est une forteresse entourée de puissants remparts. Ils font revivre devant nos yeux la grandeur des chevaliers français, et ils nous enseignent le plus pur et le plus ardent patriotisme. Ils nous parlent de ces luttes héroïques que vos ancêtres ont affrontées pour vous donner une France belle, grande et glorieuse. Ils nous disent que pour la Patrie ils étaient prêts à tous les sacrifices, même au sacrifice de leur sang. Mes Frères, la liberté qu'ils vous ont conquise, vous avez le devoir de la léguer intacte aux générations futures. Et c'est pourquoi, à cette heure solennelle de votre vie et de votre histoire, cette montagne où vos pères montaient la garde de la France, où ils souffraient et mouraient, nous apprend notre devoir et proclame que l'amour qui fait mourir est l'amour qui fait vivre, et qu'un pays pour lequel on meurt, ne pourrait mourir.

Cette montagne nous parle aussi de travail opiniâtre, de sacrifice et d'endurance, vertus que nous devons pratiquer dans la lutte qui se prolonge et qui menace de durer encore.

C'est ici qu'un travail de longues années a fait surgir des rochers ce bijou d'architecture qui nous étonne et nous ravit; c'est ici que les moines, courbés sur les manuscrits, ont élaboré, pour les léguer à la postérité, ces œuvres qui nous instruisent et nous charment. Elles nous apprennent que le travail et l'endurance sont les conditions du succès. Elles nous disent que si les moines travaillaient pendant des années, ils ont travaillé pour des siècles.

Mes Frères, n'oublions pas que nous n'obtiendrons jamais de glorieux résultats sans de lourds efforts.

II

Mais le Mont Saint-Michel n'a pas seulement ses remparts où éclate la vaillance de l'intrépide chevalier, pas seulement son abbaye qui nous révèle la science, l'art et surtout le travail opiniâtre de ses moines; mais par dessus tout, il est fier de sa basilique où des milliers de pèlerins sont venus s'agenouiller, où ils ont prié, espéré et aimé.

La France y est venue dans toutes les grandes circonstances de sa vie longue et glorieuse. Elle y est venue pour pleurer et pour se réjouir; elle y est venue porter des supplications et chanter des actions de grâces.

Toutes les classes de la société sont venues pour demander la bénédiction de saint Michel : le roi sur sa couronne, le moine sur sa bure, le soldat sur son épée, le savant sur ses livres, l'ouvrier sur son outil, la vierge sur sa chasteté, l'enfant sur son innocence et les époux sur leur amour.

O voutes de la Basilique, où respire la piété des aïeux, comme la ferveur de ces vrais chrétiens dut alors vous faire tressaillir ! Comme le grand Archange, ému par ces accents de foi, devait se tenir devant les autels du temple, son encensoir d'or à la main ! Comme il devait recueillir avec amour l'encens que lui offraient ces cœurs dévoués ! Comme la fumée précieuse de ces aromates dut monter de sa main jusqu'au trône du Dieu des tabernacles !

Car Jésus devait y avoir son séjour de prédilection : Jésus, en effet, aimait les hauteurs, qu'elles fussent Thabor ou Calvaire; Jésus aimait les mers et les flots, qu'ils fussent calmes ou agités. Les montagnes et la mer parlent de solitude et de grandeur : les hauteurs montent jusque dans la pureté des airs et les flots miroitent dans leur inviolable limpidité la pureté d'un ciel d'azur ou d'un ciel étoilé.

Et c'est pourquoi dans cette demeure bénie, Jésus renouvelle les prodiges de l'Évangile en faveur de ces enfants qui viennent lui offrir par les mains de Michel leurs prières, leur amour et leur sacrifice. Les aveugles voient; les sourds entendent, les boiteux marchent, et les foules, venues de tous les pays d'Europe, retournent en glorifiant le Seigneur et son Archange.

Qu'il était beau le Mont Saint-Michel dans ces siècles de foi ! Avec quelle vivacité de confiance le voyageur attardé sur les grèves, le matelot ballotté par la tempête, l'infortuné dans la détresse, répétaient ce populaire et tant aimé refrain : « Saint Michel, à notre secours ! »

C'est ce cri que le Mont Saint-Michel, qui enseigne la prière, fait répéter à la France à genoux, en ce jour d'épreuves et de calamités : « Saint Michel au secours de la France ! Saint Michel au secours ! car celle que vous aimez et que vous avez toujours protégée est attaquée. Venez, donnez-lui votre épée et voire aile. Votre épée pour vaincre ses ennemis : une épée qui ne connaît ni fatigue, ni épuisement, ni découragement ; une épée victorieuse qui donnera à la France et au monde la paix basée sur le droit et la justice.

Donnez-lui aussi votre aile, pour s'élever au dessus des malheurs privés dans les hautes régions du sacrifice, supporté avec vaillance et avec amour, pour la liberté et la grandeur de la Patrie.

Mes frères, un jour viendra, et peut-être plus tôt que nous le croyons, car d'après la parole de Jeanne d'Arc, si les hommes batailleront c'est Dieu qui donnera la victoire, un jour viendra que la victoire et la paix couronneront de lauriers et d'oliviers l'image sanglante mais rayonnante de la patrie.

Et cette double couronne lui fera oublier tous les sacrifices : Elle ne regrettera rien, ni son sang versé, ni son territoire dévasté, ni ses monuments détruits : car tout cela elle l'aura

offert sur l'autel de la justice et de la liberté, ces nobles causes auxquelles elle a donné toujours son cœur et son sang. Elle ne regrettera point ses souffrances, car quand on souffre pour ce qu'on aime, on aime ce qu'on souffre ; souffrir devient la fête de l'amour et l'amour grandit dans la souffrance.

Et quand le tonnerre des canons aura cessé, quand le feu de la mitraille sera éteint, quand les cris de guerre des combattants se seront tus, dans le silence de la paix nous n'entendrons plus qu'un cri, le cri de victoire de saint Michel : *Salus, honor et virtus omnipotenti Deo!* Salut, honneur et force au Dieu tout-puissant !.

Car le triomphe de la justice et de la liberté sera le triomphe de Dieu : c'est en souffrant et en mourant que Jésus les a apportées en ce monde, et c'est vers ces filles du Calvaire que la France sera attirée par un amour grandi dans la souffrance. Elle les fera monter plus haut que jamais sur le trône de la Patrie, de la famille et de la conscience, car on estime ce qui a coûté du sang, et une nation qui a su mourir pour la justice et la liberté, saura vivre pour elles.

Monseigneur,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à parler à la gloire de saint Michel, le jour de sa fête, ici, dans cette merveille d'Occident, le palais terrestre du glorieux Archange. Certes, il vous était facile de trouver des voix plus éloquentes et plus autorisées que la mienne pour parler avec onction et avec amour du grand Patron de la France et pour rehausser l'éclat de cette émouvante cérémonie. Mais en choisissant un aumônier militaire belge, vous avez voulu montrer une fois de plus votre admiration et votre amour pour la malheureuse Belgique, et de cette délicate pensée, Monseigneur, je vous suis profondément reconnaissant.

Permettez-moi de vous demander, à vous, Monseigneur l'Évêque ; à vous, Monseigneur le Vicaire général ; au clergé et aux fidèles ici présents, de joindre à vos prières pour la France, une prière pour la Belgique.

Priez pour notre Roi, qui pendant la paix, de sa main douce et vigilante, nous a menés vers la prospérité et la grandeur, et qui pendant la guerre, de sa main forte et armée, résiste à l'envahisseur et le repoussera demain, loin de notre chère Belgique. Priez pour que Dieu le conserve, car si la mort devait le frapper, que deviendrions-nous ?

Priez pour notre Cardinal et pour nos Évêques qui, sous le joug ennemi n'ont pas peur de prêcher par leur exemple et par leur parole le patriotisme et l'endurance.

Priez pour nos soldats, qui depuis de longs mois portent vaillamment le poids du jour et de la nuit, et qui n'ont pas même le mot de réconfort d'être aimés, qui sont loin d'eux, entourés d'ennemis.

Priez pour ceux qui pleurent et qui souffrent dans le pays envahi ; pour les mères et les épouses qui ne savent pas ce que sont devenus leurs fils et leurs époux, mais qui restent toujours confiantes parce qu'elles savent qu'après la nuit viendra le jour, la joie après la tristesse, et après le Vendredi-Saint de la souffrance et de la mort, la Pâque de la résurrection et de la victoire.

Et bientôt, du sommet de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la statue de saint Michel regardera de nouveau une Belgique libre, grandie et fortifiée par la souffrance, qui, comme dans le passé, sur les ailes de la justice et de la liberté, continuera sa route vers la gloire et la grandeur, et vers Dieu, le maître des nations et le roi des siècles.

Ainsi soit-il.



La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 août au 16 octobre 1856 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zéloteurs et zélatrices de : Aubigny-sur-Nère, Aigues-Vives, Amiens, Avranches, Ars-sur-Formans, Bressuire, Beziers, Bucarest, Broquiès, Bazancourt, Beauvais, Caen, Culan, Coutances, Châlons-sur-Marne, Castandet, Cholet, Caunterets, Clermont-Ferrand, Falaise, Fretterans, Gené, Guignicourt, Jassans-Riottier, Josselin, Limoges, La Ferté-Macé, Lons-le-Saunier, Louhans, Le Pecq, La Bastide d'Engras, Lyon, Landerneau, Les Chambres, Mantes, Moulines, Melun, Marseille, Nevers, Notre-Dame de l'Épine, Nice, Nuits-Saint-Georges, Nantes, Paris, Pau, Perpignan, Pontailiac, Pontmain, Poitiers, Pontorson, Reims, Renazé, Ruffec, Sassari, Saint-Flour, Saint-Brieuc, Saint-Chamond, Saint-Denis, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Michel-Mont-Mercure, Saint-Benoît du Sault, Sainte-Anne de Cambon, Salice, Tarbes, Tauves, Ucciani, Uzel près l'Oust, Villefranche de Rouergue, Yvetot, ... et du « Front ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges :

15 AOUT : Maurice-Marie-Joseph Lescanne ; Elisabeth-Marie-Amélie Lescanne ; Jean-Marie-Clément Lescanne ; Françoise-Marie-Germaine Lescanne ; Marie-Bernadette-Jeanne Lescanne ; Ernestine Pomies, de *Bunic* ; Suzanne Orillard ; Paul Orillard, de *Poitiers* ; Geneviève-Marie-Joseph Benoît ; André-Marie-Joseph Benoît ; Marie-Madeleine-Joseph Benoît ; Colette-Félicie-Thérèse-Marie-Joseph Benoît, de *Chanzeaux*. — 21 AOUT : Jean-Paul-Gabriel Géniaux ; Yvonne-Marie-Delphine Géniaux ; Marcel-Pierre-Edouard Géniaux, de *Rouen*. — 28 AOUT : Jeanine Griveau, de *Le Jay-Roquefort*. — 30 AOUT : François Engelhard, de *Le Vesinet*. — 1^{er} SEPTMBRE : Jean-René-Michel Mageur, de *Ploudalmézeau*. — 2 SEPTMBRE : Olivier de Bretteville, de *La Bourboule*. — 3 SEPTMBRE : Paul Dufételle ; Pierre Dufételle ; Jacques Dufételle, de *Limoges* ; Henriette Barbier ; Marie-Elisabeth Barbier, de *Paris*. — 4 SEPTMBRE : Paul Abélanet ; André Abélanet, de *Leucate*. — 8 SEPTMBRE : Raymonde-

Georgette-Armandine-Renée Dumont, *de Fresney-le-Vieux*; Marguerite-Edmilie-Agnès Jouaut, *de Guerlille*; Jeanne Lemosy d'Orléans; René de Lambert des Granges; Bernard de Lambert des Granges; Jeanne de Lambert des Granges; Michel de Lambert des Granges, *de Béziers*. — 10 SEPTEMBRE: Henri Vielliard, *de Paris*; Amélie Cavallé, *de Sept-Fonds*. — 10 SEPTEMBRE: Marianne Monot; Louis Bescond; Jean Bescond; Marianne Labbe, *de Brest*; Jean-Henri-Marie Chevalier, *de Genève-Eaux-Vives*; Michaël de Clermont-Tonnerre, *de Paris*; Guy Anseaume; Michel Anseaume, *de Rouen*. — 17 SEPTEMBRE: André-Eugène-Marcel Deshayes; Jean-Paul-Marie Delamaré; Louis-Marie Cottard; Suzanne-Marie Cottard, *de Yvetot*; Arsène-Victor-Emmanuel-Marie Piquois, *de Montgohier*; Charles-Victor-Joseph-Arsène Piquois, *de Cubes*; Marie Orain; Aurélie Orain; Félicia Orain; Francis Orain; Marie Legentilhomme; Alice Legentilhomme, *de Sainte-Anne de Cambon*. — 18 SEPTEMBRE: Yvon Corn, *de Pouldergat*; André de la Gâtinais, *de Saint-Maudes*. — 20 SEPTEMBRE: André Ferauge, *de Saint-Jean de Maurienne*; Adolphe-Marius Baume, *de Bellegarde*. — 22 SEPTEMBRE: André Schindler; Pierre Schindler; Maurice Schindler, *de Le Petit-Mouvroix*; Bernard-Nicolas-André Lessieux, *de Relhel*; Bernard de Changy; Xavier de Changy; Antoine de Changy, *de La Ferrière*; Jean Chinardet, *de Amiens*. — 25 SEPTEMBRE: Robert-Maurice-Arthur Romain; Geneviève-Marie-Ernestine Romain; Denise-Germaine-Marie Romain, *de Yvetot*; Anne-Marie Gueguen; François-Marie-René Mével; Marguerite-Maria-Renée Illy, *de Landerneau*; Geneviève de Bréon; François de Bréon, *de Goben*. — 27 SEPTEMBRE: Andrée Le Leuxhe; Armelle-Marie-Joséphine-Engénie Wiltew, *de Pontivy*; Marie-Antoinette Beal, *de Saint-Étienne*; Marius Giocanti; Xavier Giocanti, *de Ucciani*. — 29 SEPTEMBRE: Michel d'Achon; Hubert d'Achon, *de Paris*; Aimée Paraut, *de Pouilly-en-Auxois*. — 1^{er} OCTOBRE: Hervé de Kermadec; Alain de Kermadec; Françoise de Kermadec; Jacques Fraval de Coatparquet, *de Vannes*. — 2 OCTOBRE: René Izenic, *de Landerneau*; Charles-François-Marie Ruppé; Marie-Thérèse-Jeanne-Joséphine Ruppé, *de Quimper*; Gilberte-Maria Rynkowski, *de Paris*; Raymond Martin; Geneviève Martin, *du Petit-Tory*; Jean-Marie Rouanet, *de Antignac*. — 3 OCTOBRE: Jean-Louis Blanchet; Jean-Pierre Blanchet; Raymond Giard; Anne-Marie Giard, *de Poitiers*; Claude-Robert-Marie-Joseph Boutroux, *de Neuschâteau*; Jacqueline Duchesne; Agnès Duchesne; Suzanne Jastin, *de Paris*; Marie-Henriette Boderes; Roger-Alexandre Daubin, *de Pau*. — 4 OCTOBRE: Marie-Thérèse d'Aubigny, *de Paris*; Pierre Couderc, *de Nefflis*; Marie Bigerel; Rose Bigerel, *de Sorcy*; Raymond-Charles-René Duprey du Versent, *de Thiberville*. — 6 OCTOBRE: Henri Le Moigné; Germaine Godet, *de Paris*; Marie-Louise Godet, *de Pagny*; René-Roger Dubroux, *de Haroué*; Bernard-René-Léonard Guignard; Marie-Thérèse Girard; Marie-Thérèse Vantrop; Michel Vantrop, *de Paris*. — 7 OCTOBRE: Pierre-François-Joseph Gillard, *de Quintin*; Paul Hervé, *de Rennes*. — 8 OCTOBRE: Jean Celhay, *de Bordeaux*; Alberte Denis, *de Yvetot*. — 11 OCTOBRE: Marie-Gabrielle-Joséphine Gabard, *de Saint-Amand-sur-Sèvres*; Etienne-Alexandre La-

roche; Maurice Tessier, *de Paris*; Maurice Jourdain, *de Stain*; Lucien-Antoine Brunet; Prosper-Germain Brunet, *de Paris*; Adèle Martin-Decaen; Elisabeth Martin-Decaen, *de Montoray*. — 12 OCTOBRE: Joseph Roëhrig, *de Schleithal*.

PROTECTEURS. — M^{me} veuve Jammé et M^{me} C. Labé ont été admises au nombre des Protecteurs de l'Œuvre de saint Michel (*cent francs une fois versés*). Merci à nos généreuses bienfaitrices et que le saint Archange soit — en retour — leur protecteur puissant et fidèle.

EX-VOTO — Une personne qui tient à garder le plus strict anonymat, nous a fait remettre pour l'autel de saint Michel une garniture de nappe, fort jolie. Nous l'assurons de nos prières devant l'Archange.

A LIRE. . . *l'Avis important*, paru en tête de la 3^e page de couverture de la précédente livraison, répété en celle-ci... pour le bon motif. Prière instante de s'y conformer, si l'on ne veut pas forcer saint Michel à faire le bien à ses seuls dépens.

PROPAGEZ ENCORE ET TOUJOURS la *Prière à saint Michel pour la France*, dont nous venons de faire un nouveau tirage (0 fr. 60 le cent, franco.)

NEUVAINES DES MORTS. — Les circonstances ne nous permettent pas, cette année, de célébrer une neuvaine de services funèbres pour nos bienfaiteurs et amis défunts. Nous exhortons ceux de nos correspondants qui se proposaient de nous recommander leurs morts, à faire dire une ou plusieurs messes, ou à faire telle bonne œuvre qu'ils jugeront à propos d'offrir, pour suppléer aux services que nous sommes dans l'impossibilité de célébrer.

NOTA. — Nous sommes dans l'impossibilité de donner en cette livraison la suite de notre intéressant courrier: « Saint Michel aux armées ». De même, nous devons remettre à janvier les *Actions de grâces* et la fin de l'article: « Un Mont Saint-Michel en Piémont ». — Nous ne demanderions pas mieux

que de reprendre notre périodicité mensuelle ; mais les difficultés considérables du travail d'impression, non moins que les frais, *doublés*, qui nous incombent, nous imposent, aujourd'hui plus que jamais, de ne paraître que tous les deux mois.

Notes montoises

1^{er} octobre 1916.

Si, fallait résumer d'un mot ce mois de septembre 1915 qui vient de s'écouler — le quatorzième mois de l'horrible guerre — il faudrait l'appeler le mois des Pèlerins ! Escomptant de l'Archange une faveur particulière pendant ces jours qui lui étaient consacrés, persuadés intimement que le protecteur de la France ne manquerait pas d'intervenir en faveur de sa nation privilégiée, les amis de saint Michel ont voulu raviver leur ferveur, redoubler leurs instances, contraindre, pour ainsi dire, les forces célestes à hâter, à notre avantage, le dénouement de la crise interminable ! Dans le petit sanctuaire montois — puisque la magnifique basilique, vide de son Maître, demeure toujours fermée aux splendeurs du culte qui furent pourtant son unique raison d'être — les pèlerins de tous les âges et de toutes les conditions se sont donc succédés, et, sans interruption, la prière est montée vers l'Archange, prière nationale vraiment, puisque chaque coin de la France se trouva, un jour ou l'autre, représenté devant saint Michel ; prière toujours ardente et confiante, au plus fort même des épreuves, parce que née de cette certitude que le Ciel n'est pas inexorable, qu'il finira bien par se laisser toucher un jour.

Voici d'abord les pèlerins isolés : les uns joyeux dans leur reconnaissance à cause d'une grâce insigne qu'ils attribuent à l'Archange et dont ils viennent le remercier ; les autres graves et anxieux à cause d'une inquiétude qui perpétuellement flotte sur leur âme ; d'autres enfin tristes infiniment, mais non désespérés, mais résignés et courageux et comptant sur l'aide d'En-Haut pour traverser l'épreuve.

Puis voici les pèlerins groupés autour de leurs pasteurs : ils portent au vent leurs bannières et ils chantent leurs cantiques, mais surtout ils prient dans un sentiment unanime et fervent comme depuis bien longtemps on n'avait prié au Mont Saint-Michel...

Ainsi, autrefois, nos pères, aux heures de détresse, se por-

taient en foule vers la sainte montagne normande. Pareillement, les oriflammes flottaient au vent et, des remparts, on pouvait entendre monter dans la brume les voix des pèlerins qui s'approchaient en chantant, cheminant sur la grève ! Pourrait-on dire quel fut, dans la suite des temps, le nombre de ceux qui trouvèrent la force et la consolation sur ce coin de terre sanctifié ? De même qui connaîtra aujourd'hui les merveilles de grâce dont certaines âmes furent comblées par l'intercession de saint Michel ?

Le Pèlerinage breton.

Accourus de Brest pour « pèleriner » au Mont Saint-Michel et à Pontmain, les Bretons et Bretonnes commencèrent, au début du mois de septembre, les pèlerinages officiels. Avec quelle curiosité sympathique nous entendîmes les pieuses exclamations : « Ma Doué ! Mon doux Jésus ! » dont les Bretonnes, les vieilles Bretonnes surtout, embellissent et complètent chacune de leurs phrases. Avec quelle satisfaction nous admirâmes la gravité et la dignité de leur démarche, non moins que leur respect des bonnes traditions qui maintient fermement chez elles l'usage des costumes anciens et défend l'introduction des modes nouvelles, disgracieuses, inconstantes et vaines ! Avec quel respect surtout nous fûmes les témoins édifiés du recueillement de tous ! Le pèlerinage brestoïse fut un pèlerinage silencieux. Deux ou trois cantiques seulement — le cantique à sainte Anne évidemment — furent chantés à la messe de communion ; mais pendant les autres réunions à l'église, c'est à peine si l'on pouvait entendre quelque chuchotement de prières, quelque soupir mal contenu ou l'égrènement discret des chapelets ! M. le curé de Saint-Louis de Brest, qui conduisait le groupe, sut entretenir si parfaitement cette atmosphère de recueillement pieux ! De temps à autre il adressait à son auditoire une courte exhortation pour rappeler une intention de prière et réveiller les ardeurs ; mais ces paroles toutes simples et sans aucun appareil étaient si convaincues et si vraies qu'il n'en fallait pas davantage pour faire converger dans un élan plus ardent vers le but à atteindre les esprits et les cœurs soudain réchauffés !

Le Pèlerinage de Paris.

Aux Bretons de Brest succédèrent, à la mi-septembre, les Pèlerins de Paris. Un pèlerinage d'enthousiasme celui-là, si l'on m'en demandait la tournure générale. Arrivés en deux groupes, le samedi 18 septembre au soir et le dimanche dès

cinq heures du matin, les Parisiens surent admirablement improviser l'emploi des quelques heures qu'ils avaient à passer au Mont. La messe de communion avec chants et sermon, qui fut donné par M. le chanoine Baston, curé de Saint-Michel des Batignolles, fut suivie de la grand'messe à dix heures.

L'après-dîner fut consacré à la visite de l'abbaye, puis à la procession à la Croix de Jérusalem. Les cantiques succédèrent aux cantiques; les cierges, par centaines, brûlèrent devant l'autel de l'Archange et ce fut un débordement de ferveur dans un perpétuel mouvement vers le sanctuaire de saint Michel embrasé de lumières! Au milieu de cette expansion, les tempéraments plus froids des curieux des alentours se sentaient emportés eux aussi et soulevés par un sentiment, nouveau pour eux, d'espérances sans limites!

Rendons ici simple justice au directeur du pèlerinage, M. le chanoine Baston. Les quelques cinquante mille âmes qui composent son troupeau lui ont donné l'habitude d'organiser les foules : aucun détail ne lui échappe; présent partout, il préside à tout, se dépensant sans compter et prodiguant deci delà ses conseils et ses encouragements. Tour à tour prédicateur vigoureux, chantre infatigable, organisateur de cortège, il sait communiquer à ceux qui l'entourent la flamme intérieure dont il est rempli. Je l'ai dit déjà : les Bretons et les Normands accourus de toutes les régions voisines pour contempler le grand pèlerinage parisien ne purent résister à ces influences d'enthousiasme. Venus tout d'abord en curieux, ils s'incorporèrent au groupe de Paris, furent absorbés par lui, et firent que la procession, par son ampleur, rappela les plus belles du centenaire!

La Journée du 29 septembre.

Préparé par une fervente neuvaine et, plus encore, par le triduum de prières que Mgr Guérard, évêque de Coutances, assisté de Mgr Lepetit, directeur de l'archiconfrérie de Saint-Michel, et de Messieurs les chanoines Charles et Louis Guérard, vint lui-même présider, le pèlerinage du 29 septembre fut le digne achèvement du mois consacré à l'Archange. « L'évêque de Saint-Michel » n'avouait-il pas, le soir de ce jour, que le 29 septembre 1913 demeurerait pour lui un des plus chers souvenirs qu'il emporterait du Mont?

Comment dépeindre cette journée et en exposer le charme? Ceux-là seuls qui assistèrent à la fête ont pu sentir la douceur de ces heures trop tôt écoulées! Voilà bien le pèlerinage idéal : les nuées pluvieuses, comme sur un ordre du ciel, ont soudain été balayées par le vent; on n'aura pas à craindre de

désordre et la bousculade sous la pluie : facteur qui a bien son importance. Les pèlerins arrivent donc, dès le matin, nombreux. Qu'ils traversent la grève, qu'ils viennent en voiture, ou qu'ils utilisent le tramway, une même note les caractérise : ce sont des pèlerins, venus exclusivement pour prier. Ils sont graves, ils sont recueillis, ils sont confiants. Que faut-il, dès lors, pour que le pèlerinage soit complet? Il faut la présence du Chef spirituel. Il recueillera et groupera toutes les aspirations des pèlerins et en lui et par lui se fera l'union sainte qui emportera les résistances célestes. Telle fut la beauté harmonieuse de la journée du 29 septembre : dans l'ordonnance majestueuse des cérémonies pontificales, au milieu du recueillement de la foule, dans la participation de tous aux chants liturgiques et aux cantiques populaires, dans le déroulement impeccable de la procession, dans l'absence de toute note discordante au cours de la journée, se manifesta pleinement l'unité parfaite, dans un groupement idéal, des vœux et des pensées de tous. « Ils étaient un seul cœur et une seule âme! »

A la grand'messe pontificale, où l'on remarqua la présence de M. le chanoine Henry, secrétaire général de l'Archevêché de Rennes, de M. l'archiprêtre et des curés d'Avranches, de M. le curé-doyen et de la plupart des prêtres du doyenne de Pontorson, le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Neyrinck, aumônier militaire belge. M. l'abbé Neyrinck, qui s'excuse de ne pas connaître à fond l'usage du français, s'exprime pourtant avec aisance et distinction. Mais, ce qui est mieux encore, il parle avec âme. Tous les pèlerins purent tirer profit des enseignements qui leur furent rappelés, et n'est-ce pas le meilleur éloge qu'on puisse adresser à l'orateur? Nous reproduisons d'autre part les grandes lignes de son discours, mais signalons ici l'émouvant appel final en faveur de la Mère patrie des réfugiés : « Nous permettez-vous, Monseigneur, de vous demander, en terminant, une prière pour notre Belgique... Tant de fois nos âmes se portent vers ces lieux chers que nous avons quittés!... Priez pour nos familles dont nous sommes sans nouvelles, pour nos villes et nos campagnes placées sous la domination étrangère! Priez pour notre Roi, notre Roi bien-aimé, qui incarne si bien l'âme de toute la Belgique. Sans lui, que deviendrions-nous?... Oh! daigne l'Archange que nous sommes venus prier sur la terre normande, nous permettre de revoir bientôt son image qui veille sur la grande capitale de la Belgique! »

Cet appel émouvant, qui arracha les larmes à beaucoup d'assistants, n'a certes pas été adressé en vain et nous réservera

vâmes dans nos prières une large part à nos frères malheureux chassés de leurs foyers. Quant au désir ardent d'un prompt retour sur la terre natale, sera-t-il bientôt satisfait? Nous voulons l'espérer. Déjà l'Archange n'a-t-il pas prouvé qu'il était du côté du droit? Ce fut au milieu de sa neuvaine que nos soldats montèrent à l'assaut, et au soir du 29 septembre, la nouvelle parvenait du magnifique succès remporté par les armées de Castelnau et de Foch! La neuvaine du 16 octobre ne marquera-t-elle pas de nouvelles victoires?

Derniers Pèlerins.

Un dernier pèlerinage, le pèlerinage de Notre-Dame de Salut, est venu précisément inaugurer cette neuvaine. Le compte-rendu publié par « la Croix » du 13 octobre donne une idée fort juste de ce que furent ces deux jours de prière. Nous en extrayons le passage suivant : « Toutes les classes de la société et tous les âges étaient représentés, depuis S. A. R. le comte d'Eu, descendant de nos anciens rois, dont nous avons apprécié l'aimable simplicité et la grande foi, jusqu'aux humbles ouvrières de Paris. Une trentaine de Noëlites étaient venues au nom des Comités de Paris, Avranches, Saint-Malo, Rennes, Caen, Ernée, etc. Des officiers et des soldats, français et belges, avaient pu profiter du dimanche pour venir se joindre à nous. Pour la ferveur et l'entrain, l'union de tous était parfaite, et ce fut une édification qui a vivement impressionné les habitants du Mont! »

Le T. R. P. Emmanuel Bailly, directeur général de l'association, rappela aux divers exercices de chaque jour les grands événements qui se dégagent du culte de saint Michel. Il le fit avec cette autorité particulière que lui a donnée toute une vie d'expérience et d'épreuves. « Les raisons doctrinales » et aussi « les interventions historiques de l'Archange en faveur de notre pays » ne permettent pas de désespérer du salut de la France. Mais n'oublions pas que Dieu ne fait pas tout en nous sans nous. N'oublions pas notamment que ses droits sont intangibles et que nous devons les défendre énergiquement comme le fit autrefois l'Archange. La guerre serait pour nous une épreuve inutile si nous n'en sortions pas décidés à rendre plus complètement à Dieu, maître des gouvernements et des peuples, l'honneur qui lui est dû.

Sur le rocher consacré au plus parfait vengeur des droits divins, ces grandes leçons semblent prendre une signification plus haute. En ce lieu unique où se manifeste si pleinement, dans la créature, le génie du Créateur, les âmes seu-

rent qu'elles montent dans une sphère supérieure où leurs facultés maîtresses sont perfectionnées et deviennent aptes à de plus grandes choses! Aucun des pèlerins des 8 et 9 octobre qui n'ait senti cette influence divine sur une terre privilégiée. Tous se sont promis de revenir un jour et d'amener avec eux de nouveaux pèlerins.

Et ainsi, avec ce pèlerinage de Notre-Dame de Salut s'est close la série des pèlerinages pour l'année 1915. La mauvaise saison, qui se fait plus particulièrement sentir au Mont Saint-Michel, n'en rend-elle pas l'accès tout à fait impossible? Déjà, certains magasins sont fermés, et la plupart des « habitants de saison » nous ont quittés! Encore quelques jours et la rue montoise aura complètement pris sa toilette d'hiver. Il faut donc attendre les beaux jours de 1916 pour recevoir à nouveau les pèlerins! Fasse le Ciel qu'ils soient les pèlerins du triomphe et de la victoire et plus que jamais ayons confiance et ne cessons de prier!

L'automne n'est-il pas le temps propice au recueillement et aux prières?... Poussant devant lui les lourdes nuées sombres ou les brumes mélancoliques, le vent a repris son grand souffle de l'hiver, violent, pluvieux et froid. Une à une les heures de lumière se sont éteintes et les jours ont décliné, les feuilles mortes, emportées par les tourbillons, ont commencé leur chute et déjà les arbres sont à demi dépouillés. Tristesses de la terre, quand la nature semble mourir, qui amènent la tristesse de l'âme! Ainsi décroît notre existence et chaque jour qui passe nous enfonce un peu plus dans l'automne de notre vie où tombent implacablement, l'une après l'autre, les heures de notre jeunesse et de notre ardeur!

Seule, dans ce mouvement incessant vers la mort, l'âme qui ne se laisse pas embarrasser par les soucis d'ici-bas, qui commence sa vie dans le sacrifice et dans la prière, seule cette âme monte vers les clartés éternellement jeunes de l'au-delà!

INTÉRIM.

Échos & Nouvelles

Neuvaine et fête de saint Michel.

Nous ne connaissons jamais parfaitement la ferveur qui anima la neuvaine instituée par nos évêques en l'honneur de saint Michel, ni à quel degré l'union se fit entre les âmes, au jour de la fête de l'Archange, pour conjurer le puissant

Prince de la Milice céleste en faveur de nos soldats et de la cause qu'ils défendent. Quelques échos seulement — très rares et très vagues — nous sont venus. Nous ne les attendions pas même et, si agréables qu'ils fussent, ils ne nous émurent point, tant notre facile vision les dépassait. N'est-ce pas dans tout le Pays que l'on a remis, avec une pleine confiance, à saint Michel le soin de nous protéger ?

Il fait bon, quand même, lire des lignes comme celles-ci : « J'aime tant saint Michel et je suis si dévouée à son culte que je tiens à vous redire, le jour même de sa fête, la confiance absolue que j'ai mise en lui », quand la signataire porte un nom révérent et préside aux destinées d'une Ligue influente, quand, aussi bien, elle vient d'écrire un article de revue pour recommander la dévotion à saint Michel.

Touchante la démarque de ce bon Français qui nous prie de transmettre à saint Michel sa supplique, toute désintéressée, et d'une grande élévation de sentiment, où il demande que Dieu « libère nos âmes, d'abord, de l'éternité du mal, ensuite notre patrie des maux qu'elle subit du fait d'un ennemi, acharné en nos indignes personnes, à l'extermination du nom chrétien et de notre culture nationale, à la destruction enfin de toute civilisation. » C'est un progrès sensible que cette montée des âmes à des sentiments d'où l'égoïsme est absent.

Et de combien de paroisses n'a-t-on pas dit ce que nous écrivait d'Yvetot notre zélatrice : « La fête du 29 septembre fut plus belle que jamais ; car Mgr avait ordonné des prières spéciales. Assistance compacte matin et soir. Nombreuses communions. »

On pensera avec raison que sur l'arrière-front la ferveur fut plus grande que nulle part ailleurs. Témoin ce passage d'une lettre qui nous vint de la Flandre : « A E., on aime saint Michel, on le prie. Un triduam fort suivi a eu lieu dans la paroisse. Par centaines, ce matin du 29 septembre, les communions se sont comptées. Si près du front, nous courons de grands dangers. C'est même un miracle que la préservation de notre paroisse. Tout autour c'est la ruine : églises dévastées, villages anéantis. Ici, rien. » Nous savons, nous, que le vénérable archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, consacra, l'un des premiers, son diocèse à saint Michel... et nous avons confiance que l'Archange manifestera que cet acte ne fut pas vain.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le capitaine de Villele, de Miniac-Morvan ; le capitaine de Ferron du Chesne ; le lieutenant Jean Sarrazin, de Rouen ; l'adjutant François Xavier Bonifacy, de Orto ; le sergent-fourrier Maurice Liébaux, de Chaumont ; le sergent Charles Piquois, de Cuves ; le sergent Léon Sudré, de Marseille ; le caporal Jean de Bûche, de Paris ; le R. P. Fidèle Clorac, o. f. m. ; le cher frère Elzéar Brockmann, o. f. m. ; Auguste Curtet, de Jassans Riottier ; Robert Laillet, de Villela-Ferté ; Armand Hestouin, de Vire ; Georges Eono, de Einic ; Jean Croze, de Sionac ; M. Oswald de Leché, de Bourges ; M. Goupil, de Rennes ; Marcel Perret, de Moirans ; Jean-Baptiste Mavier, de Gené ; Louis Fréard, de Montgiroux ; Jacques Brun, de Monteribeyre ; Jean de Villédieu ; André Marie Chappelier ; Joseph Gott-Loud ; Alfred Baudin ; Jean Bith, de Paris ; Louis Martin, du Petit Ivry ; Auguste Bodin ; Fernand Bodin, de Clazay ; Fernand Brossel, de Terves ; André Cosse, de Montournais ; Joseph Duret, de Breuil Chaussée ; Camille Brillet, de Beaulieu sous Bressuire ; Michel Rachel, de Saint-Étienne ; André Méven, de Le Faouet.

Ain. — Montmerle : M^{me} V^{ve} Champly, bien dévote au saint Archange. — Jassans-Riottier : M^{me} Gabrielle Mazier.

Basses-Alpes. — La Palud : M. Julien Félin ; M^{me} Tunel, née Joséphine Carbonel.

Araennes. — Fumay : M^{lle} Clémentine Lelièvre, zélatrice.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Thomat ; M. Henri Lanata ; M. Henri Merle ; M. Joseph Giraud ; Madame Marie Ayasse ; M^{me} Anna Françon.

Calvados. — Falaise : M^{me} Jules Marc, née Irma Juquin.

Corrèze. — Sionac : M. André Barbe.

Corse. — Salice : M. l'abbé Cérati, desservant ; M. André Cerati ; M^{me} Félicité Cérati. — Orto : M. Dominique François Bonifacy ; M^{me} Estelle Battesti ; M^{me} Marie Françoise Carli.

Côtes-du Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} Thérèse Canu, très dévote à saint Michel. — Uzel près l'Oust : M^{lle} Marie François, fidèle associée ;

Finistère. — Porspoder : M^{lle} Philomène Colin.

Ille-et-Vilaine. — Rennes ; M. Lagoutte ; M^{me} veuve Arthur le Moyné de la Borderie, née Marie-Philomène de la Bigne de Villeneuve, très fidèle associée ; M^{me} Philouze ; M^{me} Victorine Couanier des Landes ; M^{lle} de Langottière.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. René Banchereau : M^{me} Paquereau Marie; M^{me} veuve Biot, née Louise Benoist; M^{lle} Jeanne Lecouvreur; — Le Pellerin : M^{lle} Eugénie Gendron, *fidèle associée*.

Maine-et-Loire. — Chalais la Potherie : M. Raimbault.

Manche. — Moidrey : M. l'abbé Blouin, *curé*. — Ponts sous Avranches : M. l'abbé Saoul, *curé*. — Pontorson : M^{me} veuve Lefondré, née Louise Saumont; M^{lle} Marie Saumont.

Mayenne — Laval : Le B. P. de Beaucourt. — Menil : M^{lle} Marie-Louise Denou.

Morbihan. — Pontivy : M^{lle} Marie Duhamel.

Haute-Saône. — Valleriois le Bois : M^{me} veuve Lachaux, née Jeanne Tharadin.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Marie Guy.

Seine. — Paris : M^{me} Amélie de Parieu; M^{lle} Berthe Hertemathé.

Seine-Inférieure. — Rouen : Sœur Saint-Jean Climaque; M. Albert Sarrazin.

Somme. — Amiens : M^{me} Hortense Cochet; M^{me} Léonie Tonnellier.

Haut Sénégal-Niger. — Unalata M. Pierre Daguénèt, *adjoint des affaires indigènes*.

Canada. — Lacolle M^{me} David Duteau, née Marie Poissant.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON

Bibliographie

Viennent de paraître :

MESSE DE REQUIEM à 3 voix égales ou inégales alternée avec le chant de l'édition vaticane, par M. J. Fabre, rédacteur de la *Petite Maîtrise*. Prix de l'exemplaire : 1 fr. 50. Par 10 ex. : 0 fr. 75.

NOËL DE FRANCE, à une voix, par l'abbé Chabot.

NOËL ANCIEN, d'origine catalane, par l'abbé Fabre. Partition avec accompagnement : 1 fr. 50. Voix seules : 0 fr. 25. — *S'adresser* à M. l'abbé Marty, Bureau des Œuvres, Perpignan (Pyrénées-Orientales).

ALMANACH DE PROPAGATEUR DES TROIS Ave Maria, Année 1916. L'exemplaire : 0 fr. 30; la douzaine : 3 fr.; le cent : 20 fr.

LE PETIT ALMANACH DES TROIS Ave Maria. L'exemplaire : 0 fr. 15; la douzaine : 1 fr. 60; le cent : 12 fr.

Aux bureaux du PROPAGATEUR DES TROIS Ave Maria, 14, rue Pierre de Blois, à Blois (Loir-et-Cher).

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON. Imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

AVIS IMPORTANT. — En raison de la hausse considérable qui frappe les matières premières et les objets fabriqués, nous nous voyons dans la nécessité de majorer tous nos prix de 10 %. Ainsi un objet catalogué ci-dessous 5 francs, vaut maintenant 5 fr. 50. — Prière de se conformer au présent avis. — Les scapulaires, feuilles de propagande, images, ne sont pas soumises à l'augmentation.

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N ^o 1 : 0 ^f 40	la douzaine;	4 ^f	» la grosse.
N ^o 2 : 0 ^f 50	—	5	» —
N ^o 3 : 0 ^f 60	—	6	» —
N ^o 4 : 0 ^f 75	—	7 50	—

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent :
0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :
1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N ^o 1 : 0 ^f 60	la douzaine;	6 ^f	» la grosse.
N ^o 2 : 0 ^f 75	—	7 50	—

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25 et 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60; 0^f 75; 1^f 25; 1^f 50; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédiction spéciale). Prix : 0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. Consécration à saint Michel, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zélés et zélatrices la formule de Consécration à saint Michel, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

IMAGES DE SAINT MICHEL

1. Images-Signets à 0 fr. 50 la douzaine ; 4 fr. le cent.
2. Images brunes, filets or, à 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent.
3. Images chromos à 0 fr. 60 la douzaine ; 4 fr. le cent.
4. Images en gélatine à 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 40, 0 fr. 50 et 0 fr. 75 l'unité.
5. Images Apparition de saint Michel (artistiques) et Images de N.-D. du Mont-Tombe (Vierge noire) l'unité 0 fr. 20 ; la douz. 1 fr. 75 ; le cent 42 fr.
6. Photogravure « Imperet » 24x31 : 0 fr. 30 l'unité.
7. Chromolithographie artistique, 8. Michel du Guide 33x43 : 1 fr. 50 l'unité.

Nota. — Tous les prix ci-dessus s'entendent franco. Les médailles sont bénites et indulgenciées (Indulgences apostoliques) avant d'être envoyées. Il en est de même des chapelets.

Adresse : Monsieur le Directeur des Annales, Mont-Saint-Michel (Manche).

Demander le CATALOGUE COMPLET des objets de piété.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Le Guide spirituel ou le Miroir des âmes religieuses, par le B. LOUIS DE BLOIS, traduit par M. l'abbé F. de Lamennais. — Nouvelle édition, in-32, suivie des Maximes spirituelles de Saint Jean de la Croix. Prix : 1 franc.

Ce guide sera lu avec profit par tout chrétien de quelque état qu'il soit. Aucun ne lui est supérieur, dit le traducteur, par la douceur, la tendresse, la vivacité du sentiment et la naïveté de l'expression.

Abbé H. PERRIÈRE : **Méditations sur le Chemin de la croix**, 17^e édition 1915. In-32, prix : 1 franc ; relié toile 1 60

Ces méditations, si remplies de chaleur et d'unction chrétiennes, de l'apostolique abbé Perrière, sont suivies de l'Exercice du chemin de la croix du bienheureux Léonard de Port-Maurice, de diverses prières, dont une série pour l'assistance au saint Sacrifice et de réflexions pieuses sur des psaumes, sur le chapitre au d'Israël et sur la Passion.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



5^e LIVRAISON JANV.-FÉV. 1916

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A M. le Directeur des *Annales*,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

VIENT DE PARAÎTRE :

A la suite de *Jésus souffrant*. Prières, méditations, lectures. — Petit in-8° de xiv-300 pages. Franco : 2 fr. 75.

Dédié aux religieuses hospitalières et aux personnes dévouées aux malades et aux blessés, ce livre est bon parmi les bons, a dit un critique. On le trouve à Poitiers, librairie BONAMY-LÉVAIN, 15, rue des Cordeliers; ou, à Poitiers, Procure des Augustines hospitalières, par qui il a été composé.

42^e Année. — 5^e Livraison. — Janv.-Fév. 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PSAUME 142^e (E. LEMOINE) (p. 130). — BULLETIN : L'ALCOOLISME; La Dépopulation (p. 137). — LA VIE DE L'ŒUVRE : Zélateurs (p. 140); Associés (p. 140); Consécrations (p. 140). — ENCORE LA NEUVAINES NATIONALE A SAINT MICHEL (p. 141). — CHRONIQUE MONTOISE (GINGATZ) (p. 146). — UN MONT SAINT-MICHEL EN PIÉMONT (A. BERCHOU) (suite) (p. 150). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 154). — ACTIONS DE GRACES (p. 157). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 159).

Les Souhaits des « Annales » à leurs Lecteurs bienveillants.

METTEZ VOTRE ESPÉRANCE EN DIEU ET FAITES LE BIEN, ET VOUS HABITerez LA TERRE ET VOUS SEREZ NOURRIS DE SES RICHESSES. METTEZ VOS DÉLICES DANS LE SEIGNEUR ET IL VOUS ACCORDERA CE QUE VOTRE CŒUR DEMANDE.

(Ps. 36, 3 et 4.)

CE QUE JE REMARQUE SURTOUT DANS LA VIE DE LA FRANCE, C'EST CE MYSTÈRE DE PRÉDESTINATION EN VERTU DUQUEL, MALGRÉ TOUT, SOUVENT MALGRÉ ELLE-MÊME, DIEU LA SAISIT ET LA REMET DANS LE DROIT CHEMIN DE SA VOCATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE. DÈS LES TEMPS BARBARES, A TRAVERS LA VIOLENCE DU SANG ET L'EMPIRE DES INSTINCTS, CETTE VOCATION SE FAIT SENTIR, ET LE PAPE ANASTASE, QUI ENVOIE COMPLIMENTER CLOVIS APRÈS SON BAPTÊME, DEVINE QUE CE PETIT PEUPLE PÈSERA LOURD DANS LE MONDE. (HENRI PERREYVE.)

O DIEU QUI ÊTES LE MAÎTRE DE TOUS LES ROYAUMES ET DE TOUS LES ROIS, DONT LES COUPS GUFRISSENT ET DONT LES PARDONS CONSERVENT, ÉTENDEZ SUR NOUS VOTRE MISÉRICORDIE, AFIN QUE RETROUVANT PAR VOTRE PUISSANCE LA TRANQUILLITÉ ET LA PAIX, NOUS EN USIONS POUR NOUS GUÉRIR ET NOUS CORRIGER. PAR J. G. N. S.

(*Postcom. missæ tempore belli.*)

**Psaume 142^e. — Prière de la France.
Visions d'Espoir.**

AU commencement de cette nouvelle année, Seigneur exaucez ma prière, rendez vos oreilles attentives à mon humble supplication, selon la vérité de vos promesses : exaucez-moi selon votre justice.

N'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul vivant ne sera trouvé juste devant vous.

L'ennemi a poursuivi mon âme ; il a humilié ma vie jusqu'à terre.

Certes, l'ennemi avait poursuivi notre âme et nous avait humiliés jusqu'à terre. Jadis nous regardions du côté du ciel : nous y prenions le mot d'ordre de Dieu : *Gesta Dei per Francos* ; nous étions le soldat de Dieu parmi ses ennemis, son apôtre au sein des infidèles, son bras droit dans toutes ses œuvres ; et la France était glorieuse, honorée et puissante. L'Allemand nous a fermé le ciel, il a éteint les étoiles ; il nous a appris que tout est chimère et rêverie, sauf la terre et ses biens. Et nous l'avons cru. Désorientés nous n'avons plus su que faire ici-bas. Nous avons laissé Dieu : il nous a abandonnés et jetés dans l'obscurité comme ceux qui sont morts depuis des siècles.

Oui, la France peut et doit battre sa coulpe. Les scandales

qu'elle a donnés au monde sont grands, particulièrement celui de la négation officielle de Dieu. Pourtant c'est plus étiquette que réalité : au fond elle est si croyante ! et tout ce qu'il y a d'anticatholique en elle est essentiellement d'importation allemande. Quand elle aura secoué le joug teuton, elle sera prête encore pour les « Gestes de Dieu ».

Notre sort est intimement lié à celui du catholicisme. Ce n'est pas à la France, mais à l'Église que s'applique la promesse de N. S. : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles ». Mais l'Église, sans être de la terre, vit sur la terre, et les nations qui se dévouent à son service participent à ses promesses d'immortalité dans la mesure de ce service.

Bismarck le comprenait, aussi a-t-il tout fait pour nous déchristianiser. Quelle que soit la valeur de la fameuse lettre au comte d'Arnim, lue le 6 avril 1911 à la tribune du Sénat, par M. Gaudin de Villaine (1), la pensée du chancelier de fer demeure claire : « Les races latines ont fait leur temps, disait-il à M. Werlé, au mois de septembre 1870 : elles sont en pleine décadence ; un seul élément de force leur reste : c'est la religion. Mais quand nous aurons eu raison du catholicisme, elles ne tarderont pas à disparaître » (2). Le *kulturkampf* fut l'attaque directe contre le catholicisme, indirecte contre la France. Après son échec il ne restait plus à l'ennemi qu'à en déposer le germe chez nous, c'est ce qu'il a fait.

Nous autres, nous n'avons pas éventé la ruse teutonnes, et petit à petit nous avons laissé l'esprit de la « Kultur » nous séparer du catholicisme. Cela a commencé par la philosophie de Kant qui a infecté nos écoles, et l'hypercriticisme d'Outre-Rhin qui a failli nous faire perdre la foi dans les Saintes Ecritures. Lorsque, à la remorque des Professeurs germains, nous avons eu admis que tout est subjectif, relatif, que la religion n'est qu'une modalité de l'être, une impression plus ou moins fugitive de l'âme, que Dieu et les dogmes ne sont que des

(1) *Journal officiel*, 7 avril 1911.

(2) Ernest DAUGET.

mots revêtant des notions essentiellement changeantes, il nous a semblé logique de proclamer le Cléricalisme l'ennemi : le Cléricalisme, c'est-à-dire l'Église qui enseigne un Dieu transcendant, personnel, créateur, souverain Seigneur et Maître, imposant à tout être intelligent une morale obligatoire, garantie par une sanction éternelle, un Dieu juge infaillible des vivants et des morts. Un pareil Dieu est un gêneur, il faut l'expulser : l'Église qui le prêche est l'ennemie, il faut l'anéantir. Si le peuple veut à toute force une religion on lui donnera une religion de fabrication allemande, animée de l'esprit luthérien de révolte contre Rome et de libre examen ; une Église nationalisée, comme le Protestantisme prussien, honorant à la suite du « Kaiser », un « Vieux Dieu » qui s'accommode de toutes les infamies. Cet esprit allemand n'est-il pas l'explication de toute la politique religieuse des quarante dernières années, le suprême legs de Bismarck, qui, sachant par l'expérience de son Kulturkampf, que rien n'affaiblit les nations comme les luttes religieuses, n'a pas cru pouvoir mieux faire, pour achever la France, que de lui passer, après son voyage à Canossa, l'esprit qui l'avait mené à la faillite !

L'Allemagne nous avait donc conquis intellectuellement et moralement, mis hors de notre vocation, hors donc de la protection de Dieu, *Humiliavit in terram vitam nostram*. Il ne lui restait plus qu'à envahir notre territoire, et nous étions pour longtemps, toujours peut-être, ses satellites. Elle a cru le moment venu, le fruit mûr, bon à cueillir. Hélas ! dans la mesure où elle nous avait corrompus, il nous a fallu et il nous faut encore souffrir. L'expiation et le sacrifice, mots vides de sens dans le monisme teuton, demeurent la loi fondamentale du christianisme. *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* » (1). Dieu, pour nous punir, n'a qu'à laisser agir nos péchés. Nous avons failli en accueillant l'influence païenne

(1) Sap., xi, 17.

de l'Allemagne, au détriment de notre esprit catholique ; une tentative de germanisation forcée, partiellement heureuse, a été notre châtement.

Mon âme a été toute remplie d'angoisses ; mon cœur a été tout troublé au dedans de moi.

Qu'ils furent terribles ces jours de 1914, où le vol foudroyant de l'oiseau de proie des Hohenzollern rappelait à notre mémoire l'épouvantable vision d'Isaïe. *Encore un jour, il est à Nobé : de là il brandit son bras contre la montagne de Sion et la colline de Jérusalem* (1). Il semblait qu'il ne lui restât plus qu'à enfoncer ses serres dans le cœur de la nation vaincue. *Mais le Dominateur, le Seigneur des armées va briser le vase de terre par son bras terrible : ceux qui étaient les plus hauts seront coupés, et les grands seront humiliés. Les forêts les plus épaisses seront abattues par le fer, et le Liban tombera avec ses hauts cèdres* (2).

Mais je me suis souvenu des jours anciens, j'ai médité sur toutes vos œuvres. . . j'ai étendu mes mains vers vous. La France a prié dans les tranchées qui arrêtent l'envahisseur, comme dans ses cloîtres encore debout ; dans ses hôpitaux où souffre celui qui s'est immolé pour elle, et dans les prisons où gémissent ceux qui déplorent surtout leur inaction : **Ne détournez pas de moi votre visage de peur que je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse : faites-moi sentir promptement votre miséricorde parce que j'ai espéré en vous. La souveraine puissance est à vous seul, et qui pourra résister à la force de votre bras ? Tout le monde est devant vous comme le grain qui fait à peine fléchir la balance, et comme une goutte de la rosée du matin. Mais vous avez compassion de tous les hommes parce que vous pouvez tout, et vous dissimulez leurs péchés afin qu'ils fassent pénitence. Car vous aimez tout ce qui est à vous, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez**

(1) Is., x, 32.

(2) Is., x, 33-34.

pas créé. Vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, Seigneur, qui aimez les âmes. Oh ! Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite. C'est pour cela que vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent : vous les avertissez des fautes qu'ils font, et vous les instruisez, afin que, se séparant du mal, ils croient en vous, Seigneur. Vous faites voir votre puissance, lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de ceux qui ne vous connaissent pas. Mais comme vous êtes le dominateur souverain, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, parce qu'il vous est toujours libre d'user de votre puissance quand il vous plaît. Vous avez appris à votre peuple par cette conduite qu'il faut être juste et porté à la douceur, et vous avez donné sujet à vos enfants d'espérer qu'en les jugeant, vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés ! (1)

Et maintenant, Seigneur, faites-moi connaître la voie par laquelle je dois marcher, parce que j'ai élevé mon âme vers vous : délivrez-moi de mes ennemis, parce que c'est à vous seul que j'ai eu recours : enseignez-moi à faire votre volonté parce que vous êtes mon Dieu.

Nos raisons d'espérer :

La France, avec une docilité admirable, a vomé le virus allemand du Modernisme, et s'est ainsi attachée plus étroitement que jamais à l'Église, c'est-à-dire à Jésus-Christ qui s'est immolé pour la permanence de la Vérité dans le monde : *pro eis sanctifico meipsum ut sint et ipsi sanctificati in Veritate* (2). Le triomphe de l'Allemagne serait le triomphe du Luthéranisme, c'est-à-dire du paganisme, comme le montre si bien M. Georges Goyau dans son étude sur la « Culture » germanique et le Catholicisme (3). Il n'est pas seul de son avis.

L'écrivain espagnol Pio Baroja se proclame germanophile,

(1) Sap., xi, xii.

(2) Jo., xvii, 19.

(3) *La Guerre allemande et le Catholicisme*, p. 30 et 31.

parce que, dit-il, « si l'Allemagne est victorieuse, on en aura fini avec la farce du Catholicisme romain (1). » Et un autre Catalan, M. Corominas : « Si la Prusse luthérienne arrivait de nouveau à vaincre la France, le Catholicisme latin serait absorbé, et, en son essence, anéanti par le rationalisme tenton (2). » N'est-ce pas l'idée de l'hypocrite empereur, qui, par raison politique, flatte les catholiques de ses États, mais exprime sa vraie pensée dans sa lettre à la Landgrave de Hesse, à l'occasion de sa conversion : « Je hais cette religion que tu as embrassée... Tu accèdes donc à cette superstition romaine dont je considère la destruction comme le but suprême de ma vie (3). »

Il avait bien compté faire de ses victoires l'apothéose de « son ami » Luther en son centenaire.

La thèse allemande de la supériorité des nations protestantes sur les catholiques aurait été si merveilleusement prouvée. Dieu ne semble pas vouloir de cette apothéose. Puisse l'échec ouvrir au moins les yeux aux catholiques allemands imprégnés, comme chacun sait, jusqu'à la moelle, d'un Modernisme qu'ils refusent de désavouer.

Et, dans la diffusion de la vérité, qui donc serait l'apôtre de Dieu, si la France succombait ? N'a-t-elle pas, de 1822 à 1913, donné à la Propagation de la foi 255 millions contre 162 versés par le reste du monde ? Ajoutons encore les 167 millions de la Sainte Enfance, et combien d'autres pour toutes les œuvres de propagation catholique ? Et qui ne sait que les Français comptent pour 75 % de tout le personnel au service des Missions (4). Parler de tout le bien qui se fait à l'intérieur nous ferait excéder toutes limites. Si la France est officiellement athée, en réalité, elle est, autant que jamais, dans son vrai fond, la Fille aînée de l'Église, selon la parole de Pie X : « Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts

(1) *Correspondant*, 25 octobre 1915, p. 199.

(2) *La Guerre allemande et le Catholicisme*, p. 29.

(3) *Ib.*, p. 82.

(4) *La Guerre allemande et le Catholicisme*, p. 60.

baptismaux de Reims retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais » (1).

Et si Jeanne d'Arc a reçu les honneurs de la béatification dans notre grande détresse, après de si longs siècles, n'est-ce pas que saint Michel, qui nous l'a suscitée une première fois, nous la donne une seconde, dans la gloire du ciel, afin que de nouveau elle bote dehors les Barbares qui salissent de leur présence le sol de la patrie et semblent s'acharner avec prédilection au sac de toutes ses gloires religieuses.

A nous, Français, de hâter le jour de la victoire en redevenant des chrétiens complets, pratiquants, communiant; des chrétiens qui, par l'arme légale du bulletin de vote, sauront imposer de nouveau la reconnaissance officielle des droits de Dieu et faire de l'immortel nom de notre Archange le mot de ralliement : *Quis ut Deus !* « Qui est comme Dieu ? »

Alors, pour achever notre psaume : **Vous me ferez vivre, Seigneur, pour la gloire de votre nom, selon l'équité de votre justice. Vous ferez sortir mon âme de l'affliction qui la presse : vous détruirez mes ennemis par un effet de votre miséricorde et vous perdrez tous ceux qui troublent mon âme, parce que je suis votre serviteur.** Puisse cette prophétie se réaliser dans l'année dont nous saluons l'aurore.

E. LEMOINE.

(1) Allocution de S.S. le pape Pie X au consistoire dn 29 nov. 1911.



BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de janvier et février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Samedi 1^{er} janvier et samedi 5 février, messe pour nos zéloteurs et bienfaiteurs.

Pour les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, nous fixons la date du 15 au 25 de chaque mois.

Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions que nous proposons ci-après : pour la neuvaine de janvier : LUTTE CHRÉTIENNE ET FRANÇAISE CONTRE L'ALCOOLISME; pour celle de février : LUTTE CHRÉTIENNE ET FRANÇAISE CONTRE LA DÉPOPULATION.

Le Seigneur disait jadis à Israël : « Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table, et pour boire jusqu'à ce que le vin vous échauffe. » Is., V., 11. Les gouvernements des nations alliées, sans être atteints de bigoterie, ont senti la force de cette parole du Saint-Esprit. Dans leur humaine sagesse, ils ont vu que le plus clair des richesses et de la force des peuples se consomment sans profit dans les excès de l'alcoolisme. La Russie d'abord, l'Angleterre ensuite, la France enfin sont parties en guerre contre ce fléau qui nous décime peut être plus que les obus allemands. Selon la parole du ministre anglais Lloyd George : « Nous combattons trois ennemis : l'Allemagne, l'Autriche... et la boisson. » Ce modeste bulletin n'est pas le lieu de décrire ni même de rappeler les ravages causés en France par l'absorption exagérée de l'alcool sous toutes ses formes, qu'il soit frelaté ou naturel. Nous autres, nous ne devons pas oublier qu'aucune conversion individuelle ou sociale ne se peut accomplir sans la prière, et nous contribuerons à la lutte, entreprise par les gouvernements alliés, en priant pour son succès, et en entrant dans son esprit. Certains démons, nous dit Notre-Seigneur, ne se chassent que par le jeûne joint à la prière ; celui de l'alcoolisme est assurément de cette catégorie. Nous faisons un très spécial appel à tous nos associés. Le 6 avril dernier, le roi d'Angleterre déclarait que pendant la guerre aucune boisson alcoolique ne serait consommée à la table royale. Serait-ce trop demander aux fervents de saint Michel d'imiter cet exemple pendant la neuvaine ? A tout le moins, chacun voudra ajouter à sa prière pour la cessation d'un fléau, qui, en temps de paix, fait plus de mal à la France que des années de

guerre, quelques actes de mortification appropriés. La prière obtient la grâce; il faut ensuite coopérer à cette grâce, ou rien ne se fait; on ne coopère qu'en entrant décidément dans le sérieux et l'austérité, faute desquels la vie chrétienne n'est que l'ombre d'elle-même. Sans aller jusqu'à l'abstention totale de toute boisson fermentée, il sera toujours facile aux vrais chrétiens de pratiquer la mortification, en se bornant au nécessaire et en supprimant sans pitié le superflu. Ils contribueront ainsi à écarter la malédiction jetée par Dieu sur les nations oublieuses de la tempérance, et à ramener sur nos têtes une bénédiction qui se manifestera par des victoires décisives, et le maintien du rang qui nous est dû parmi les peuples de la terre.

Un autre mal qui tarit la source de la vie dans notre patrie et occasionnera l'extinction de tant de familles françaises dans la crise actuelle, appelle notre attention et sera l'objet de notre neuvaine de février, la dépopulation de la France. Il s'agit de savoir si notre pays, après la victoire, veut rester au nombre des nations de premier ordre et continuer à travers le monde la mission providentielle qui est sienne depuis Clovis, et qu'il a si longtemps glorieusement remplie, ou si, faute d'hommes, il laissera tomber de ses mains cet héritage, et se résignera, dans un avenir plus ou moins lointain, à disparaître comme tant de peuples anciens, absorbé par une race plus vigoureuse. Puisse la leçon qui nous est donnée maintenant porter ses fruits. Dans la guerre moderne, le succès dépend en grande partie de la qualité et de l'abondance des armements, mais aussi du nombre des combattants. On peut difficilement ouvrir un journal sans y trouver des calculs de nature à nous faire faire un mea culpa national. C'est sur les millions de Russes, d'Anglais et d'Italiens qui sont en ligne ou peuvent y entrer que nous comptons pour achever d'user les hordes teutonnes. Quel sort nous eût été réservé si, en 1914 comme en 1870, nous fussions restés dans notre isolement, objets de l'indifférence des nations? On n'y pense pas sans angoisse. Et alors nous nous félicitons d'avoir pour alliés des peuples qui n'ont pas suivi nos errements, et chez lesquels la natalité dépasse largement le nombre des décès. Mais si Dieu, dans sa miséricorde, n'a pas voulu celle fois pousser jusqu'au bout le châtement, qui nous promet, qu'après ce sévère avertissement, s'il demeure inutile, il ne laissera pas libre cours à sa justice? Et la Sainte Ecriture ne nous laisse pas ignorer ce que le Créateur qui a donné à la race le mot d'ordre « Croissez et multipliez », pense du crime qui est à l'origine de tout le mal. Des chiffres mettent toujours les choses au point. Dans la dernière moitié du XIX^e siècle, la Russie a gagné 62 millions d'habitants, l'Allemagne 20, l'Autriche 14, l'Italie 8, la France 5.

L'Allemagne vaincue, si la France ne change pas, continuera d'avoir en un an un accroissement de population équivalent au nôtre en quinze. Ce sera avant cinquante ans une nouvelle invasion. Par ailleurs, la guerre terminée en ce qui concerne les opérations militaires, ne deviendra que plus active dans le domaine économique. Sur ce terrain, plus que sur l'autre peut-être, la victoire est capitule pour la richesse et le bonheur des nations; mais, comme l'autre aussi la lutte économique demande des hommes. Le vice qui nous ronge nous mène donc à la décadence. C'est pour nous une question de vie ou de mort. Nous demanderons donc dans notre neuvaine le retour de la France à l'esprit de l'Évangile, esprit d'abnégation, de renouement, de mortification, si essentiellement opposé à l'esprit jouisseur du siècle. Puisse nous prêter une oreille docile à la voix de saint Paul, témoin autorisé de la loi qui régit les sociétés comme les individus : « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'Esprit les actions de la chair, vous vivrez. » Rom., VIII, 13. Nous demanderons encore l'esprit de confiance dans la Providence qui fait toujours prospérer les nombreuses familles : « J'ai été jeune, et maintenant je suis vieux, mais je n'ai point vu que le juste ait été abandonné, ni que sa race ait cherché du pain. » Ps. 36-35. A nous de rester dans la justice qui mérite la bénédiction de Dieu et non de persévérer dans un crime qu'il flétrit et châtie d'une manière exceptionnellement sévère. Enfin nous priérons encore pour que ceux qui nous gouvernent reçoivent les lumières nécessaires à la solution des difficultés économiques, qui, au dire de tous, ont une influence considérable sur le point de morale en cause : « Le roi peu sensé perdra son peuple, dit le Saint-Esprit, et les villes se peupleront par le bon sens de ceux qui les gouvernent. » Eccl., X., 3.

INDULGENCES PIÉNIÈRES. — 1^o Jour au choix pendant les Neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 2^o Jour au choix, chaque mois. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix chaque mois. Archiconfrérie de saint Michel.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M^{me} Adolphe Pommart, *de Beauvais* ; M^{me} Blanche Fourcand, *de Roujan* ; M. l'abbé Brinquin, *de Brest* ; M^{mo} E. King, *de Saint-David-Lévis* ; la R^{de} Sœur du Sacré-Cœur, *de Riom* ; Sœur Antonia Bonnefoy, *de Chamalières* ; M^{me} la comtesse de Riancey, *de Paris* ; M. René Hardy, *de Troyes* ; M. l'abbé Hantecœur, *de Sucé*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 octobre au 8 décembre, 2989 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Angers, Aoste, Bordeaux, Billom, Brest, Binic, Broquiès, Bressuire, Béziers, Condrien, Chambéry, Chevilly, Caen, Châlons-sur-Marne, Chamalières, Charmes-sur-Moselle, Dijon, Ducey, Falaise, Galargues, Guingamp, Hartford, Isle-aux-Coudres, Louhans, Lyon, Louville, La Ferté-Saint-Aubin, La Flèche, Lons-le-Saunier, Mont Saint-Michel, Maillezais, Nice, Néronde, Nantes, Ottawa, Orléans, Paris, Pau, Pontmain, Perthuis, Ponts-de-Cé, Québec, Rouen, Rennes, Roujon, Sanzan, Semallé, Siran, Saint-Brieuc, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Varent, Saint-Lô, Sainte-Anne de Cambon, Vallét, Yvetot, ... et du « Front ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre Dame des Anges :

16 OCTOBRE : Pauline-Marie-Jeanne Husson ; Jeanne-Marie-Louise Husson, *de Paris* ; Renée Noël ; Pierre Noël ; Madeleine Noël ; Marie-Thérèse Noël ; Jean Noël, *de Bazaucourt* ; Jacques de Clapiers ; Maurice de Clapiers ; René de Clapiers, *de Louville* ; Raymond-Michel Lefèvre, *de Labbeville*. — 19 OCTOBRE : Madeleine-Marie-Michelle-Marthe Deliot, *d'Alger*. — 21 OCTOBRE : Achille Phalipou, *de Rignac*. — 23 OCTOBRE : Bernard-Marie-Joseph-René-Gaston Vianney de Villele ; Jacqueline-Marie-Joseph-Yvonne de Vaujuas-Langan, *de Miniac-Morvan*. — 25 OCTOBRE : Jacques Fardel, *de Paris*. — 26 OCTOBRE : Marie Royer ; Juliette Royer ; Zoé Royer ; Aimé Royer ; Léon Dupas ; Henri Richard ; Andrée Richard, *de Tinney*. — 29 OCTOBRE : Jean Philippon ; Pierre Philippon ; Alphonse Philippon ; Elie Philippon ; Joseph Philippon ; Marie-

Louise Philippon ; Julienne Maussier ; Léontine Martin ; Jeanne Madebène ; Catherine Cheminal ; Pauline Salaud ; Jeanne Salaud ; Claudius Salaud ; Alice Rochard ; Fleury Rochard ; Henri Rochard ; Antonia Rey ; Marie Rey ; Jean Sallien ; Emile Giroudon ; Philippe Giraud ; Jules Faye ; Marius Charnay ; Marie Rajaud ; Jeanne Joly ; Marie-Louise Giroudon ; Alexandre Botheron ; Jean Recorbet ; Emile Rochard ; Paul Rochard ; Antoinette Guyonnet ; Marie Guillot ; Antoinette Brun ; Alexandre Point ; Marcelle Deleme ; Benoît-Marcel Chabouzy ; Maurice Porte ; Emile Porte ; Benoît Cherblanc ; Josephine Beroud, *de Néronde*. — 31 OCTOBRE : René Morand, *de Poitiers* ; René Pastre, *de La Tour-sur-Orbe*. — 8 NOVEMBRE : Marie-Antoinette-Michelle Chené, *de Ottawa*. — 9 NOVEMBRE : Joseph Rochard ; Adrienne Ferance ; Marie Raffin ; Marie-Geneviève Simonneau, *de Saint-Varent* ; Georgette Poltraot ; Renee Sarrand, *de Lons-le-Saunier*. — 11 NOVEMBRE : Gérard de Baudreuil, *de Le Lyle*. — 12 NOVEMBRE : Charles-Louis Denis ; Léonne-Marie Malhouître ; Geneviève-Marie Malhouître, *de Yvetot*. — 16 NOVEMBRE : Elisabeth-Fernande Beuriot, *de Hornu* ; Louis Pelat ; Maria Curbillie, *de Leime* ; Leon Tabus ; René Tabus, *de Sciencier*. — 19 NOVEMBRE : Les Capitaine, Lieutenant, Sous-Lieutenants et tous les hommes du ...^e Escadron du ...^e Chasseurs ; Adolphe-Marc-Antoine Trouble, *de Versailles*. — 23 NOVEMBRE : Armand Plessis, *de Nantes* ; Marcel Couffin, *de Rignac*. — 24 NOVEMBRE : Georges Delisle ; Marcel Delisle, *de La Rondehaye* ; Angèle Lenoury, *Muneville-le-Bingard* ; Daniel Decrock, *né en Belgique*. — 29 NOVEMBRE : Roger-Jean Replumaz ; Paul-Ernest-Eugene Boymord ; Louis-Alphonse Gaspard, *de Norcier-en-Thain* ; Joseph Dubar ; Louis Dubar ; Marie-Agnès Dubar ; Christiane Dubar, *de Winille* ; Bernadette Louf ; Marguerite-Marie Louf ; Archange Louf. — 30 NOVEMBRE : Marie-Thérèse Talloite, *de Bayon* ; Marthe Lieux ; Euphrasie Delhon, *de Rignac*. — 1^{er} DÉCEMBRE : Joseph-Louis-Henri Liaigre ; Marie-Madeleine-Armandine-Marcelline Liaigre ; Henri-Paul-Marcel Liaigre, *de Saint-Amand-sur-Sèvres* ; Marie-Baptistine-Philomène-Florence Retureau ; Victor-Marie-Zacharie-Charles Fralet, *de Chivagnes* ; Marguerite de Rochefort d'Ailly, *de Etroussat*. — 6 DÉCEMBRE : Cecile-Anne Gourio, *de Binic* ; Marie-Joseph-Michel Laroche, *de Le Loroux-Bottereau*.

Encore la Neuvaine nationale à Saint Michel.

Au risque d'encourir la disgrâce de certains lecteurs qui n'aiment pas les guirlandes ou que fatiguent les longs défilés, nous continuons aujourd'hui d'extraire des documents épiscopaux auxquels la Neuvaine nationale à saint Michel a donné lieu, certains passages plus caractéristiques ou plus instructifs. Au surplus, pourrait-on nous en vouloir de tresser à saint Michel d'interminables guirlandes, avec de si belles fleurs ? Question de métier et de devoir encore.

S. E. le cardinal LUÇON, après avoir résumé les interventions de saint Michel dans notre histoire nationale, en vient à notre temps et conclut : « Il est donc naturel qu'à ces heures où l'intégrité du territoire national est menacée, nous appelions à notre aide ce protecteur séculaire de la patrie, ce prince des milices célestes... Prions-le de nous aider à faire triompher la cause de la justice, de la liberté des peuples, de la civilisation chrétienne, dont nous avons l'honneur d'être en cette terrible guerre les défenseurs et les vengeurs. » (*Lettre pastorale.*)

« La dévotion à ce Prince de la cour céleste, affirme le cardinal ANDRIEU, n'a jamais été plus opportune et plus nécessaire. » Et S. E. rappelle à ses diocésains que saint Michel « a la spécialité de défendre les droits de Dieu ». Il les a défendus au Ciel ; sur la terre encore, en protégeant le peuple d'Israël, puis l'Eglise et la France. Aujourd'hui, en présence de l'ordre de choses organisé par Satan et dans lequel « on ne tient aucun compte des droits de Dieu », notre devoir est de recourir à saint Michel, pour qu'il nous aide, dit le Cardinal, « à restaurer les droits de Dieu dans les familles... chez les peuples... et dans les relations internationales. » (*L'Aquitaine*, 17 septembre.)

* * *

Sous forme d'*Avis au clergé et aux fidèles de son Archidiocèse*, Mgr l'Archevêque de Rouen recommande, lui aussi, et de la manière la plus pressante, le recours à saint Michel, « le premier vengeur du droit outragé, le premier chevalier de l'honneur à défendre, ... le modèle de la fidélité à se dévouer et à servir... L'heure où nous sommes semble le désigner « à notre foi... qu'il se lève à notre appel contre des hordes animées d'une rage satanique! » (*Bulletin relig.*, 25 septembre.)

Rien d'étonnant si Mgr l'Archevêque de Rennes, aux motifs d'ordre général invoqués par Mgr de Coutances, ajoute « des raisons spéciales d'honorer et d'aimer le grand saint Michel. » N'est ce pas sur les confins du diocèse de Rennes, « presque chez nous », que l'Archange a établi « sa résidence et son trône de grâce?... Son Mont, se profilant sur l'azur du ciel, domine l'horizon d'une partie de notre côte d'émeraude, et, se dressant devant nous comme un signe d'espérance, nous invite à la prière. » (*Sem. relig.*, 18 septembre.)

Très opportunément, Mgr l'Archevêque de Bourges souligne, outre le rôle de saint Michel à l'égard de notre Patrie, sa « mission spéciale d'introduire au Ciel les âmes du Purgatoire. » Il demande en conséquence que l'on prie l'Archange, en même temps que pour la France, « pour nos chers morts, pour ceux

« en particulier qui sont tombés sur le champ de bataille. » (*Sem. relig.*, 18 septembre.)

* * *

C'est à quoi tend également la lettre pastorale de Mgr de Quimper, où se trouvent mis en saisissant relief les enseignements de la théologie michelienne et les données de l'histoire locale. « Il est dit de lui [de saint Michel], qu'il est préposé « aux affaires du Paradis, *Præpositus Paradisi* ; qu'il doit venir « au secours du peuple de Dieu, *Veni in adiutorium populo Dei* ; qu'il est chargé de parler aux âmes en son nom ; *Dei nuntius pro animabus justis* ; qu'il porte au Ciel l'encens de nos repentirs et de nos prières, *datus sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum* ; qu'il prend part victorieusement à nos batailles contre le démon, *pugnavit cum eo et fecit victoriam* ; qu'il a mission de recevoir nos âmes pour les présenter au juge du combat, *principem super omnes animas suscipiendas*. N'entendez-vous pas dans les textes que nous empruntons à son office, comme un écho des invocations et des espérances qui remplissent en ce moment toutes les âmes françaises, et où ne sont oubliés ni la Patrie en armes, ni ceux qui prient et font pénitence, ni ceux qui combattent, ni ceux qui souffrent, — ni ceux qui meurent, et dont les vertus et les fautes seront pesées par saint Michel au tribunal divin, comme leur sacrifice sera compté à sa juste valeur pour le salut de leurs frères?... La Cornouaille et le Léon rivalisent de dévotion pour saint Michel. Plusieurs d'entre vous sont allés en pèlerins à son sanctuaire du Mont Tombe et leur attitude pleine de foi y a été remarquée. Le grand Archange a d'ailleurs sa statue dans presque toutes vos églises. Il possédait jadis, sur la colline de Quimperlé, une paroisse où son nom a survécu à ses droits. La paroisse de Lesneven lui reste fidèle depuis le VI^e siècle. Il y a deux ans qu'il en possède une nouvelle aux portes même de la cité de Brest. Au point le plus élevé du diocèse, sa chapelle de Brasparts traduit bien la confiance des fidèles dans leur céleste protecteur aussi secourable aux moissonneurs qu'aux malades, tandis que Plouguerneau et Douarnenez, en même temps que leurs oratoires entretiennent la piété populaire, rappellent aussi à un grand nombre d'âmes la mémoire édifiante du plus dévot serviteur de saint Michel que notre diocèse ait connu, Dom Michel Le Nobletz. » (*Sem. relig.*, 24 septembre.)

Entendons maintenant l'Evêque d'Orléans : « Saint Michel nous est, à nous, gens de l'Orléanais, particulièrement cher. » On devine pourquoi : « Il fut l'ami et, à parler très exactement,

« l'instituteur de notre bienheureuse Jeanne d'Arc... Puisque « saint Michel intervint alors, pourquoi donc ne le supplions-nous pas d'intervenir de nouveau ? » Et le Prélat propose à ses ouailles une formule de prière, qui synthétise les pensées et les désirs de l'heure : « A cette solennelle heure de la « bataille, bel ange souverain, gardez aux jeunes hommes de « la France le courage sous les armes, la fermeté dans les « épreuves, la guérison s'ils sont blessés, la sainte paix du « paradis s'ils meurent... Enfin, ô grand Archange, consolez « les pères, les mères, les épouses, les fils, les filles dont le « cœur est meurtri par des deuils trop cruels et pour récom- « pense de tant de dévouement, de tant d'intrépidité, de tant « de sacrifices, de tant de sang, donnez à notre drapeau la « victoire, en attendant que vous assuriez à la France la paix « dans l'honneur. » (*Annales relig.*, 25 septembre.)

Par sa lettre pastorale, publiée dans la *Semaine religieuse* du 17 septembre, l'Évêque de Saint-Dié annonçait un pèlerinage à Domrémy. A dessein, la date du 29 septembre avait été choisie, « parce que nous célébrons en ce jour la fête « du glorieux archange saint Michel... messager dépêché par « Dieu à l'humble enfant de Domrémy. » Mgr Foucault trace en quelques phrases l'histoire du Mont Saint-Michel, qu'il appelle — d'un fort joli mot — « le siège du protectorat » de saint Michel. Il invite ses diocésains à tourner leurs regards vers « ce roc illustre » et à prier le saint Archange.

Même exhortation est adressée par leur Pasteur aux Fidèles de La Rochelle. Retenons de cette page éloquentes les deux propositions que voici : « Saint Michel ne cesse... de conduire « à travers les siècles la guerre du bien contre le mal, des « bons anges contre les démons, des droits de Dieu sur les « âmes et sur les cités contre les révoltes des passions. Sa « haute mission le lie à l'évolution de l'humanité, et à nos « luttes intimes pour la conquête de la vie éternelle, dont il « est un des principaux agents. » (*Bulletin religieux*, 25 sept.)

A Lourdes, c'est devenu une tradition d'adresser à saint Michel, le 29 septembre, des prières exceptionnelles. Pour répondre à l'appel de son collègue de Coutances, Mgr Schœpfer ordonna, cette année, une messe à la Grotte, puis une procession à la statue de saint Michel qui garde le seuil des sanctuaires de la Vierge. La dévotion au glorieux Archange, affirmait le Prélat, « est comme innée à l'âme du carétien, et, « plus encore, si l'on peut dire, à l'âme de notre France. » (*Journal de la Grotte*, 19 septembre.)

En communiquant aux fidèles de son diocèse la lettre de Mgr Guérard, l'évêque d'Ajaccio pouvait écrire que la Corse professe une spéciale dévotion à saint Michel, auquel elle a

dédié de « nombreux autels ». (*Supplément au Bulletin religieux* de septembre.)

* * *

Nous avons trouvé avec infiniment de plaisir dans un article de la *Semaine religieuse* de Langres (25 septembre), ce mot de Joseph de Maistre : « Le grand Archange est comme « l'âme du peuple français, et le peuple français comme « l'incarnation vivante du grand Archange. »

La *Semaine religieuse* de Tours (24 septembre) a, de même, consacré un excellent article à « saint Michel, ange gardien de la France ». L'auteur, M. l'abbé Fr. Bossebœuf, y énumère, au complet, les titres de l'Archange à notre particulière confiance. « Chevalier de Dieu, il combattra, en cette guerre, avec « nous et avec nos alliés, qui, eux aussi, sont des fervents de « son culte, de l'Italie à la Belgique et de l'Angleterre à la « Russie, du mont Gargan et du château Saint-Ange au beffroi « de l'hôtel de ville de Bruxelles, du mont de Cornouailles à « la splendide cathédrale qui reçoit le tsar après son couronne- « ment. » Il était bon que ces choses-là fussent rappelées.

Pour terminer, lisons un article de M. l'abbé P. Trémouilles, dans la *Revue religieuse* de Rodez (24 septembre). Il est intitulé « Saint Michel, l'Ange de la Victoire ». Retenons-en une constatation historique et une gentille histoire. « Saint Michel « était autrefois très populaire chez nous. Sa fête marque une « date très importante dans l'année civile comme dans l'année « religieuse, à l'égal de celle de saint Jean et de saint Martin. « On voit sa statue dans de nombreuses églises. » Voilà la constatation...

Et voici l'histoire, qui sera le mot de la fin : « Jean Quercy, « dans son *Journal d'un curé de campagne pendant la guerre*, « raconte qu'un enfant, après avoir longuement regardé cette « statue (celle de saint Michel), interpella sa mère d'un ton « impérieux :

« — Dis-moi, maman, est-ce qu'il en a encore pour long- « temps saint Michel à tuer son Guillaume qui lève toujours « la tête ?

« — Qui ça, Guillaume ?

« — Guillaume, pardi ; elle s'appelle bien Guillaume, cette « sale bête à quatre pattes ! »

E. C.



Chronique du Mont Saint-Michel

Novembre 1915.

Il faut donc reprendre la plume du chroniqueur. Et pour quoi raconter ? Fût-on M^{me} Pip'let en personne, la difficulté ne serait pas moindre de trouver quelque chose à dire. En effet, quels événements mémorables ont bien pu se produire au Mont Saint-Michel, au cours de ces derniers soixante et un jours, tandis que, « au front », — c'est la formule habituelle des communiqués : « Rien de nouveau à signaler ? » Je cherche. Ma mémoire ne me suggère qu'un mot : « Tempête. »

C'est que nous eûmes une tempête qui sortait de l'ordinaire. Cela commença par un orage, le vendredi 13 novembre. Le 13 ! pensez donc. Un vendredi ! Y songez-vous ? — Aussi, le vent ayant soufflé toute la nuit du 13 au 14, on put compter, le samedi matin, les victimes. Somme toute, dégâts matériels : un abri en planches culbuté sur la plate-forme de l'Ouest, à l'Abbaye ; quelques ardoises arrachées aux toitures les moins résistantes ou les plus exposées (celle de l'église paroissiale est parmi les premières) ; enfin quelques tuyaux de cheminées mis à mal. Pour être complet, ajoutons un peuplier foudroyé dans le petit bois, au nord de la Merveille. Car la foudre tomba chez nous, le vendredi 13 novembre, vers trois heures de l'après-midi. Le fluide monta ou descendit la rue, — les opinions diffèrent sur ce point — et causa, la chose est hors de conteste, une réelle frayeur ; mais, en vérité, plus de peur que de mal. Nous savions que le paratonnerre qui défend le saint Michel de la flèche ne nous garantissait pas nécessairement. Nous nous le disions. L'événement nous a rappelé que les nuées d'hiver, qui traînent leurs écharpes de ouate souillée plus bas que l'abbaye, peuvent parfois décharger leur électricité sur nos têtes ou au travers de nos jambes, hélas !

Les pèlerins continuent-ils de fréquenter le sanctuaire ? Oui. Mais à quoi bon insister ? Serait-ce donc un fait digne de remarque que les catholiques de France vissent, par ces temps douloureux, recommander à l'angélique Patron de leur pays leurs propres intérêts, la cause de la Patrie, celle des Alliés ? Ils viennent. Il suffit de l'avoir dit une fois depuis la guerre, pour que l'histoire soit satisfaite. Cela, c'est l'ordinaire.

Le 16 octobre, au moins, trancha comme une raie de lumière sur cette grisaille. « Au moment où la procession se déroule au Mont, je m'achemine vers vous pour vous présenter mes 375 nouveaux associés... » Ainsi s'exprimait une

zélatrice du Canada. Nous répondimes à peu près ceci : « Ces 375 nouveaux associés feraient une jolie procession, qui dépasserait de 360 le chiffre de nos pèlerins du 16 octobre. » De fait, ceux-ci étaient-ils plus de 12 ? Nous n'oserions l'affirmer. Il était convenu, d'ailleurs, que la fête de l'apparition de saint Michel ne revêtirait aucun éclat. Quelques fidèles — au sens plein du mot — représentèrent donc une foule de gens qui, par le cœur, les rejoignaient ici. Nous voyons encore telle jeune fille qui en était à son quatrième pèlerinage de l'année, pour son frère, soldat ; tel brave « tringlot », en permission au front, qui eût pu ceindre sur sa vareuse grise l'écharpe de premier magistrat de sa commune ; telle pauvre femme dont la confiance n'a d'égale que l'humble soumission à la Providence... Bref, toutes les classes de la société figuraient dans ce petit groupe, que les chapelains encouragèrent de leur mieux à la prière ardente et persévérante.

Après quoi, « il se fit un grand silence, » rompu seulement par des pèlerins laïcs et par des prêtres, brancardiers ou infirmiers, de la Gascogne, du Dauphiné, du Périgord, de l'Auvergne, du Berry, de la Franche-Comté, du Pays Basque... Certains de ces confrères sont des héros, modestes, comme tous les héros. Celui-ci, par exemple, qui porte la médaille militaire et la croix de guerre et dont le bras droit, fracassé, demeure à peu près inerte. — Beaucoup s'imposent de faire à pied et par n'importe quel temps le trajet de Pontorson au Mont. « Pèlerinage de pénitence, disent-ils ! C'est pour la France ! »

L'autre matin, il fai-ait obscur encore, un grand bruit de pas et de voix éclate soudain aux abords de la vieille église. De gros souliers ferrés martellent les dalles de granit. Dix soldats belges, de la garnison de Saint-Lô, arrivent avec leur aumônier, qui célèbre le saint sacrifice. Très édifiant ce spectacle ! Il s'est renouvelé souvent, très souvent. C'est tous les jours qu'il nous est donné de voir agenouillés devant saint Michel des soldats, en tenue grise, retour du front. Oui, ceux-là surtout ont compris qu'il importe de se concilier les bonnes grâces de saint Michel. Leur pèlerinage est un acte de reconnaissance, en même temps qu'une prière. Les jeunes qui vont partir et les vieux territoriaux les coudoient devant la chapelle. Et quand l'homme n'est pas libre de faire le « voyage », la femme le remplace. Combien d'épouses, combien de mères auront recommandé à saint Michel les chers soldats, objet de leur sollicitude !

Observation qui a bien sa valeur et trouve ici sa place : parmi les pèlerins de saint Michel, il en est peu, je m'assure, en qui ne se fasse jour, et en bon rang, le souci patriotique. On prie pour ses parents, pour ses amis. C'est naturel. Mais

On se donne garde de borner là sa prière. La France, son honneur, la victoire de ses armes, sa vraie grandeur, son mieux être du prochain avenir, sont à l'ordre du jour en ces âmes angoissées. Paul Bourget a écrit une série d'articles et un roman sur les leçons de la Guerre. L'une de ces leçons, la première, est, d'après lui, une leçon d'oubli de soi. L'individu, est-ce que cela compte quand il s'agit de défendre le « sol sacré de la Patrie » ? Voilà ce que les bonnes âmes paraissent avoir compris. Puissent-elles être nombreuses ! Puissent-elles être toutes bonnes !

Au demeurant, nous avons, au Mont Saint-Michel, l'ambition — qui est témérité peut-être — d'être admis en si noble compagnie. Chaque soir, en récitant le rosaire, nous nous efforçons de nous oublier pour ne penser qu'à nos soldats et à la France. Entre chaque dizaine se place une exhortation qui vise ce résultat. Deux fois la semaine, une courte instruction est donnée, que l'assistance reçoit avec avidité. Je puis le dire à l'honneur de l'auditoire, qui se montre, depuis 17 mois, d'une régularité exemplaire, à peine ralentie durant l'été, aussitôt rétablie l'automne venu.

En ce commencement de décembre, ni touristes, ni voyageurs de commerce, ou si peu que rien. Le Montois peut, à son gré et en toute liberté, choisir entre deux modes de promenades, également hygiéniques et que personne ne trouble : ou celui du stylite au sommet de sa colonne, étant admis qu'ici la colonne est un bastion ; ou celui de Tartarin à Tarascon, si l'on veut bien se dire que, chez nous, le tour de Digue tient lieu du *tour de ville*. Je ne connais pas Tarascon et ne puis donc établir une comparaison qui vaille entre l'un et l'autre tour. Je doute que l'avantage soit en faveur de Tarascon, auquel manquera toujours le vent du large. Quant au stylite, décidément il ne l'emportera pas. Mieux vaut le chemin de ronde du moine, avec la vue de la baie, si changeante de couleurs et d'aspects, que la perspective du désert où s'écoulaient, dit-on, ces existences étranges.

Au surplus, est-ce que, malgré la guerre, — que dis-je ? — à cause de la guerre, le Mont Saint-Michel ne devient pas, comme de soi et chaque jour davantage, le rendez-vous des bons Français ? Journaux et revues en parlent souvent. Il y a tant de rapprochements que suggèrent la situation actuelle et la connaissance approfondie de notre histoire locale, tant de raisons aussi de recourir à l'Archange, gardien et protecteur de la Patrie, en son sanctuaire national ! En ces derniers mois, c'est à plusieurs reprises que la *Croix* attirait l'attention de ses lecteurs sur la dévotion à saint Michel. Le 30 septembre, elle reproduisait un très bon article de Roger Yves, dans la *Croix de la Manche* ; le 13 octobre, sous la signa-

ture de Louis Guérin, elle rendait compte du pèlerinage de Notre-Dame de Salut ; le 24 novembre, elle publiait un résumé suggestif du mouvement de nos bureaux. Nagnère, un grand quotidien régional, le *Nouveliste de Bretagne*, a inséré



Le Papier-Monnaie émis par la Chambre de commerce de Granville (19 juillet 1915).

trois intéressantes études de M. Etienne Dupont, l'historien bien connu, sur la *Cloche... boche du Mont-Saint-Michel*, les *Citizens de contrebande en Bretagne*, *L'Atelier monétaire du Mont-Saint-Michel*. La première, passée dans *l'Illustration* du 20 novembre, avec d'heureuses corrections de détail, a trait à

la cloche offerte à l'abbaye par un de ses derniers abbés commendataires, Fritz Karcq de Babambourg, d'origine allemande en effet, et qui ne mit jamais les pieds dans le monastère, dont il touchait les revenus. La troisième, qui nous dénie la gloire d'avoir frappé la monnaie royale pendant la guerre de Cent Ans, a été inspirée par la vue du papier-monnaie créé récemment par la Chambre de Commerce de Granyille. Ces billets de 1 franc et 50 centimes ont, en effet, finement gravée en leur verso, une vue du Mont-Saint-Michel. « Il était juste, remarque M. Etienne Dupont, que le joyau architectural de l'arrondissement d'Avranches et... du monde, figurât sur un papier destiné à passer par des milliers de mains. Cette gravure rappelle que, dans des jours beaucoup plus troublés encore que les nôtres, et alors que la situation de la France paraissait désespérée, se dressa, entre la Normandie et la Bretagne, une fière citadelle qui n'abaissa jamais devant l'ennemi la bannière du roi, symbole identique à notre drapeau national. »

Nous nous associons à ce sentiment et nous nous réjouissons sincèrement que saint Michel ait estampillé en quelque sorte, l'un de ces papiers-monnaie qui auront dû à la guerre leur éphémère existence. Nous y voyons, nous, un heureux présage.

GINGATZ.

DERNIÈRE HEURE. — La circulation des trains est rétablie entre Pontorson et le Mont Saint-Michel. Tous les jours, départs de Pontorson à 8 h. 45 et à 13 h. 40 ; départs du Mont Saint-Michel à 9 h. 45 et à 14 heures. Le mercredi, par exception : premier départ de Pontorson à 7 h. 40 et du Mont Saint-Michel à 8 h. 40.

Un Mont Saint-Michel en Piémont

(suite) (1)

Le récit de cette dédicace miraculeuse vola bientôt de bouche en bouche et attira sur le sommet béni une grande affluence de visiteurs. Les nombreux pèlerins de France, d'Angleterre et d'Espagne, en se rendant à Rome, étaient heureux de trouver sur leur chemin un sanctuaire qui leur rappelait le Mont Saint-Michel des côtes de Normandie et le

(1) Voir Livraison de sept.-oct. 1915, p. 88.

mont Gargan, consacré aussi au culte du saint archange, mais situé à l'autre extrémité de l'Italie. Ce n'était pas cependant sans difficulté qu'ils pouvaient satisfaire leur dévotion. La nouvelle église, placée sur un étroit plateau à six cents mètres au-dessus de la vallée, exigeait, pour être visitée, une ascension fort pénible. De plus, parvenus sur la hauteur, les pèlerins avaient besoin de réparer leurs forces et de prendre un peu de repos avant de continuer leur long voyage. La Providence se chargea d'y pourvoir.

Un jour, on vit se prosterner humblement sur le seuil de la basilique un noble chevalier d'Auvergne, nommé Hugues de Montboisier. On racontait qu'il venait de faire le pèlerinage de Rome afin d'expier ses folies de jeunesse. Elles devaient être assez graves, car une force invisible l'avait empêché de pénétrer dans Saint-Pierre. Confus et repentant, il était allé se jeter aux pieds du pape Sylvestre II, qui, touché de ses bons sentiments, lui avait imposé pour pénitence de rester, pendant sept ans, exilé hors de son pays, ou de construire un monastère dans les Alpes en l'honneur de saint Michel. Hugues, qui brûlait du désir de revoir la France, choisit, pour expier ses crimes, le second moyen qui lui était offert. S'étant arrêté à Suse, chez un de ses amis, il eut un songe, pendant lequel l'archange, lui montrant le sommet voisin du Pirchiriano, lui fit connaître que là devait s'élever le futur monastère.

Docile aux prescriptions du Souverain Pontife et aux instructions reçues du ciel, Hugues se rendit aussitôt auprès du marquis Arduin, propriétaire des terrains sur lesquels il fallait établir le couvent. Au château d'Avigliana fut signé l'acte par lequel cession en était faite à Hugues et à ses descendants. Un religieux bénédictin, de passage à Suse, accepta le titre de premier abbé du monastère. Le pape Sylvestre II et l'empereur Othon III approuvèrent la nomination et, dès lors, les travaux commencèrent et se poursuivirent très activement.

L'ermite Giovanni, le vénérable fondateur du pèlerinage,

avait eu la joie de recevoir Hugues de Montboisier et d'installer le nouvel abbé. Il mourut peu de temps après, dans sa première retraite de Celle, où il aima, jusqu'à la fin de sa vie, à faire d'assez longs séjours. Un siècle et demi plus tard, son corps fut descendu à Sant' Ambrogio, et c'est dans l'église de cette paroisse qu'il repose actuellement, comme l'indiqua, pendant longtemps, une inscription funéraire aujourd'hui disparue. L'abbé Arveo ne vécut pas longtemps après. Son successeur, Benoît I^{er}, gouverna la *Sacra* pendant quarante-quatre ans et, par sa piété, sa science, son zèle et sa charité, rendit célèbre au loin la naissante abbaye. Séduits par ses éminentes qualités, bon nombre de pèlerins voulurent se sanctifier sous sa direction et revêtir l'habit monastique. D'autres lui firent de riches offrandes ou lui confièrent l'éducation de leurs enfants. D'illustres personnages désiraient voir ces religieux, dont la réputation de savoir et de vertu s'étendait bien au delà des Alpes. C'est ainsi qu'ils eurent la joie de recevoir saint Romuald, saint Anselme d'Aoste, saint Odilon de Cluny, saint Guillaume de Dijon, des princes, des évêques, des savants. Malheureusement, d'autres visiteurs moins honorables tentèrent aussi l'ascension de la sainte montagne. C'étaient des bandes armées qu'attiraient les richesses de l'abbaye et de l'église. Leur audace rendit nécessaire la transformation du couvent en véritable forteresse, et les moines durent entretenir, pour leur défense, des hommes d'armes, dont la présence assurait en même temps la sécurité des étrangers, soit à l'hôtellerie, soit même sur les routes de la vallée.

Au quatorzième siècle, l'abbaye bénédictine ayant été supprimée, la *Sacra* reçut, pour la diriger, des abbés commendataires. Vivant loin de leur monastère, ils s'en inquiétaient fort peu. Ce fut pour le couvent une époque d'abandon et de prompt décadence. Grâce aux révolutions qui se succédèrent pendant si longtemps, cet état de choses dura presque jusqu'à notre époque.

Le roi Charles-Albert eut la gloire de rendre à la *Sacra*,

au moins pour quelques années, la vie qu'elle avait perdue. Il obtint du pape Grégoire XVI l'autorisation d'y installer les disciples d'Antoine Rosmini. Le jour même de leur prise de possession, le 25 octobre 1836, il fit transporter, dans les souterrains de la vieille abbaye, les restes mortels de plusieurs princes de la Maison de Savoie entassés jusqu'à ce jour, et un peu oubliés, dans la crypte de la cathédrale de Turin. La cérémonie fut précédée d'une reconnaissance solennelle des corps. Ils furent ensuite escortés par un cortège imposant auquel les troupes royales prirent part officiellement.

La triste fin de son règne ne permit pas à Charles-Albert de réaliser ses projets en faveur de la *Sacra*. Ses successeurs se sont laissé absorber par d'autres soucis, peut-être plus graves et plus urgents. L'église, bien qu'elle soit reconnue comme monument historique, reste encore aujourd'hui dans un fâcheux état de délabrement, attendant toujours des réparations de plus en plus nécessaires, et cependant sans cesse ajournées. Les disciples de Rosmini continuent de leur mieux à honorer saint Michel, à recevoir les pèlerins, malgré des lois persécutrices qui les ont privés de presque toutes leurs ressources et les obligent à diminuer les aumônes qu'ils répandaient au début si largement autour d'eux, justifiant ainsi pleinement le beau nom de leur Congrégation : *Institut de charité*.

Le 29 septembre, chaque année, dans les villages voisins, il est de tradition de monter à la *Sacra*, assister aux offices célébrés en l'honneur de saint Michel. Ce jour-là, l'antique abbaye semble se réveiller et voir revivre ses beaux jours d'autrefois. Ce n'est, hélas ! qu'un éclair dans la nuit, une rapide vision du passé. D'ordinaire, les groupes de visiteurs sont rares et peu nombreux. Seules, les vieilles murailles se dressent en tout temps, toujours imposantes, rappelant aux voyageurs qui passent à leur pied l'ancienne splendeur de la *Sacra* du moyen âge, avec ses abbés presque tout-puissants, ses moines qui se comptaient par centaines, et sa garnison

chargée de la défense d'un vaste territoire, des religieux et des vassaux.
A. BERCHOU.

(Annales de Saint-Joseph et de la Sainte-Famille.)

Saint Michel aux armées.

« Ayez la bonté d'allumer un cierge devant la statue de saint Michel qui, depuis l'ouverture des hostilités, a protégé mes deux petits neveux, associés à votre Archiconfrérie et placés sous la garde de l'Archange. Dites-le dans vos *Annales*, afin que d'autres imitent mon exemple. »
M. O.

« Je vous prie de faire célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la protection efficace qu'il a accordée à mon mari depuis le début de la guerre. »
Cresse des M.

« Je suis une ancienne abonnée aux *Annales*, j'habitais la malheureuse ville d'Arras, si cruellement martyrisée... Je tiens cependant à renouveler mon abonnement, en reconnaissance à saint Michel qui entoure d'une protection visible ma maison confiée à sa garde. »
J. M.

« Nous avons distribué plus de deux cents médailles de saint Michel aux soldats. Tous ceux à qui nous en avons remis sont indemnes jusqu'à présent. Nous avons très grande confiance en saint Michel. »
B. C. (Hérault.)

« La Vesse de B. vous prie de faire célébrer deux messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel qui a protégé son fils d'une façon toute spéciale. »
(Manche.)

« Mon mari a échappé miraculeusement à la mort, le 29 juin. Une messe de remerciements à saint Michel; une autre pour qu'il continue à garder mon cher soldat; enfin mon abonnement aux *Annales* que je lis avec plaisir. »
G. J. (Hérault.)

Un soldat blessé écrit: « Vous me demandez si je n'ai pas réfléchi que l'éclat d'obus que j'ai reçu pouvait me tuer en me frappant au cœur ou à la tête. J'ai été plus près de la mort que vous ne croyez; car l'éclat, après avoir traversé l'épaule s'est arrêté dans le dos, à moins de deux millimètres de l'épine dorsale. Il la touchait si la racine d'un arbre arraché, sous lequel je m'abritais, ne l'avait pas déjà arrêté un peu. J'étais très probablement flambé; car il a traversé la racine et un peu de terre avant de me toucher. Le major a retiré de ma plaie un bon nombre de débris de bois, de la terre et des débris de vêtements. Je vous assure que j'en ai vu, quand il me les arrachait à 8 centimètres dans les chairs. Enfin je suis rétabli bientôt et je n'ai rien d'offensé (sic).

Merci à saint Michel. » Le petit soldat portait le scapulaire de l'Archange. Notre correspondante, à qui nous devons de connaître le récit ci-dessus, ajoute: « Sur les 14 ou 15 qui ont reçu le scapulaire de saint Michel, un seul est mort des suites de ses blessures. Tous témoignent que c'est saint Michel qui les protège dans les combats les plus meurtriers. »
(Loire-Inférieure.)

« Ma cousine, M^{me} P..., dont les deux fils ont été manifestement protégés grâce au scapulaire de saint Michel (vous le savez), tient à ce que je vous dise que, ces jours derniers, l'aîné, sergent-major d'infanterie, a reçu une balle en pleine poitrine. Or, il porte sa montre entre les deux pans de son scapulaire. La balle est venue s'aplatir sur ce petit bouclier. — J'ai envoyé 4 scapulaires au... dragons. Je sais que des hommes de ce régiment s'étaient partagé les morceaux d'un scapulaire, le seul qui leur restait. »
S. C. R. (Gironde.)

« Je vous demande une messe de reconnaissance à saint Michel, qui protège mes trois fils, toujours au front. Notre confiance est grande. Un cierge de 0 fr. 50, s. v. p. »
V. G. B. (Loire-Inférieure.)

« Saint Michel protège d'une façon évidente mon mari, sur le front, depuis le début de la guerre. Une messe d'actions de grâces. »

V. H. (Lyon.)

« Je vous prie de vouloir bien faire célébrer au plus tôt trois messes en l'honneur des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, de saint Michel Archange et de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, en reconnaissance de leur protection sur notre cher soldat, qui est au front depuis 10 mois et qui n'a pas reçu la plus légère blessure dans les combats terribles auxquels il a pris part. »
M. C. (Manche.)

« Mon mari, blessé le 9 mai, a été visiblement protégé par saint Michel, dont il porte le scapulaire. »
Vesse de C... (Landes.)

Le 31 mai, à l'attaque de la sucrerie de Souchez, mon mari se trouvait en première ligne, à 10 mètres des Allemands. Soudain, il voit une masse noire qui s'avance; il crie: « Aux armes! Feu! » (Il est sergent.) Il invoque saint Michel et parvient à franchir le parapet de l'entonnoir où il allait être cerné. Il court en deuxième ligne prévenir que les Allemands attaquent, revient et réussit à garder la position. Sa conduite lui a valu la croix de guerre. »
M^{me} T... (Nancy.)

« Nous désirons témoigner notre reconnaissance au puissant Archange de sa protection qu'il accorde à nos fils, officiers d'artillerie, au front, et que nous lui recommandons chaque jour. »
G. P. (Seine-et-Oise.)

« Une messe en actions de grâces pour mon mari, blessé aux combats du 12 mai et complètement rétabli. »
J. G. (Rouen.)

« Une messe pour remercier saint Michel d'avoir préservé mon mari, depuis le commencement de la guerre. »
M^{me} L. A. (Maine-et-Loire.)

« Je vous envoie 18 francs pour les trois lampes, en septembre. Nos trois soldats sont indemnes. Saint Michel veille sur eux jusqu'à la fin ! »
M^{me} B. V. (*Seine-Inférieure.*)

« J'ai déjà fait entrer dans l'Archiconfrérie de saint Michel de nombreux soldats. L'un d'eux n'a échappé à la mort que grâce à une protection merveilleuse, attribuée à saint Michel. »
H. C. (*Seine et Oise.*)

Depuis le commencement de la guerre, une femme de grande foi et de grand mérite nous écrit régulièrement, chaque mois, pour nous confier la célébration de neuf messes à l'intention de « ses chers combattants ». Aucun de ceux-ci, jusqu'à ce jour, n'a été atteint. Ils attribuent leur sauvegarde à saint Michel.
(*La Rédaction.*)

« Je connais 18 soldats qui portent le scapulaire de saint Michel. Pas un n'a été blessé. »
Y. B. (*Gironde.*)

« Un de vos derniers associés, le capitaine B., a été miraculeusement protégé : la balle qui devait le tuer s'est aplatie sur son étui de revolver. »
M. G. (*Ann.*)

« Mon mari, le capitaine C., placé sous la protection de saint Michel et de Notre Dame de Lourdes, est sorti indemne, une fois de plus, du combat meurtrier du 8 septembre, en Argonne. Une messe le 29 septembre, s. v. p.
E. C. (*Côtes-du-Nord.*)

« Au début de la guerre, je vous avais prié d'inscrire huit soldats dans l'Archiconfrérie, saint Michel les protège. Aucun n'a péri. L'un d'eux a reçu en plein visage une balle qui devait le tuer. Il est sauvé. »
R. (*Calvados.*)

« J'aurais une foule de choses à vous raconter. . . Toutes les lettres que m'écrivent les soldats de la paroisse tendent à prouver que saint Michel détourne d'eux les projectiles. C'est à saint Michel que se sont confiés ces braves enfants. . . Tout ce que je puis vous dire c'est que l'Archange a toujours été là, quand il s'est agi de secourir les miens. »
M. G. (*Loire-Inférieure.*)

« Actions de grâces pour mon frère, protégé jusqu'ici et pour un autre soldat, recommandé en avril à saint Michel. Un minnewerfer l'a projeté à 12 mètres. Il a eu les deux tympans crevés ; mais il a la vie sauve et il est complètement guéri aujourd'hui. »
M. H. (*Puy-de-Dôme.*)

« C'était le 4 ou le 5 Octobre. Saint Michel a sauvé mon fils. Les six chevaux de sa pièce furent mis en miettes, ainsi que deux conducteurs. Mon fils fut trouvé enseveli sous les débris des chevaux et des hommes. Il n'avait aucune blessure. »
C. D. (*Orne.*)

« Mon neveu Michel vient d'éprouver la protection visible de l'Archange. Le 25 septembre au soir il a été atteint par une balle de mitrailleuse qui lui a traversé le cou et l'omoplate après avoir meurtri la mâchoire. Les brancardiers ne pouvant l'enlever, il a passé la nuit dans la tranchée et, le matin venu, il s'est traîné jusqu'à la gare d'évacuation. La blessure est sérieuse, mais non mortelle. Aussi, nous vous prions de célébrer la messe d'action de grâces promise à saint Michel. »
B. S. (*Orne.*)

« Depuis le commencement de la guerre, je vous ai envoyé plusieurs listes de soldats qui se recommandaient à saint Michel. Je tiens à vous dire que tous sont visiblement protégés. Beaucoup de soldats de St-M., notre paroisse, sont en première ligne et, grâce à saint Michel, ils sont sortis indemnes du formidable choc de la semaine dernière. Cette protection angélique a paru si évidente à plusieurs familles des paroisses voisines, qu'elles m'ont demandé d'envoyer les noms des leurs, afin qu'ils reposent sur l'autel du puissant Archange. »
M. P. (*Maine-et-Loire.*)

Nous ne pouvons que signaler, pour mémoire, d'autres actions de grâces, identiques de fond et souvent de forme, qui nous sont parvenues depuis le mois de juillet, et qui ont trait à des combattants. Elles furent envoyées des départements suivants : Seine-et-Marne (3), Lot, Manche (4), Loire-Inférieure (2), Pas-de-Calais (2), Côtes-du-Nord (2), Maine-et-Loire (2), Mayenne (2), Seine-Inférieure (3), Hérault, Landes (2), Paris (3), Haute-Savoie, Bouches-du-Rhône, Calvados (3), Oise (2), Eure (3), Orne, Charente, Jura (2), Seine-et-Oise, Deux-Sèvres (3), Meurthe-et-Moselle, Rhône, Vienne, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Finistère, Puy-de-Dôme, Aveyron, La Réunion, . . . sans parler de celles qui viennent directement du front. — Nous avons dû renvoyer à la prochaine livraison un certain nombre de lettres intéressantes.

ACTIONS DE GRÂCES

Allier. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour faveur obtenue.
V^{ve} T.

Bouches-du-Rhône. — Petite offrande pour vos œuvres, de la part d'une associée reconnaissante à saint Michel.
C. P., *zélatrice.*

Veillez avoir la charité de faire une neuvaine au Bienheureux Archange, en accomplissement d'une promesse.
M. R.

Charente-Inférieure. — Mon fils, en première ligne de feu, depuis le début de la guerre, consent à ce que je le mette sous la protection de saint Michel. Je considère cela comme une faveur du saint Archange ; car mon pauvre enfant ne pratique plus. Veillez dire une messe de reconnaissance et pour que la Sainte Vierge et saint Michel continuent de le protéger et lui obtiennent un retour complet à Dieu.
M. L.

Côtes-du-Nord. — Un enfant de huit ans était gravement malade. Sa famille demanda que l'on fit brûler un cierge devant les statues de saint Michel et de Notre-Dame des Anges, au Mont Saint-Michel. . . Il vous en

souvent. L'enfant s'est trouvé mieux aussitôt. Il a subi deux opérations et il est maintenant en convalescence. A. B., *zélatrice*.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel et à Notre-Dame de Lourdes le 13 octobre, s. v. p., afin que Dieu préserve mon mari et tous les chers miens. G. de K...

Creuse. — En reconnaissance à saint Michel, cette modeste offrande de 1 franc. V^e F., *zélatrice*.

Eure. — La Sainte Vierge et saint Michel soient à jamais bénis et remerciés ! Nous avons été exaucés. E. L.

En remerciement pour une première grâce obtenue, veuillez faire une neuvaine à saint Michel et faire brûler un cierge de 0 fr. 25. A. V.

Finistère. — Une messe d'actions de grâces pour une heureuse délivrance... et prière de consacrer le nouveau-né à saint Michel, et à Notre-Dame des Anges. A. G., *zélatrice*.

Hérault. — Deux messes, l'une en l'honneur de saint Michel, l'autre en l'honneur de Notre-Dame des Anges, en actions de grâces du succès de mon fils à son examen, et pour demander à Notre Dame et à saint Michel de le protéger maintenant qu'il est engagé au ... hussards, à 17 ans ! M. G.

Ille-et-Vilaine. — Une messe pour les âmes du purgatoire promise à saint Michel. Grâce obtenue. G. F.

Consacrer mon fils, que saint Michel a toujours protégé sensiblement et dire une messe d'actions de grâces. Y. H.

Veuillez me renseigner sur le pèlerinage qui s'organise pour le 5 septembre au Mont Saint-Michel, car je veux y prendre part. Nous avons tant de grâces à demander et de si grands motifs de reconnaissance envers saint Michel dont la protection à notre égard est manifeste. M. M.

Je vous prie de dire des messes pour remercier Dieu des grâces reçues et lui en demander de nouvelles, par saint Michel et N.-D. des Anges. (7 août 1915). — Même demande le 8 septembre. M. L., *zélatrice*.

Isère. — Deux messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, et pour les âmes du Purgatoire. O. M.

Jura. — Ci-joint honoraires d'une messe d'actions de grâces pour les bienfaits de saint Michel à l'égard de ma famille. S^r M. E., *zélatrice*.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces pour une guérison obtenue par saint Michel. Une messe, le 29 septembre, s. v. p. J. R.

Mayenne. — Deux messes en actions de grâces, en l'honneur de saint Michel. M. T., *zélatrice*.

Oise. — Il y a trois ans que j'ai mis ma maison et ma famille sous la protection de saint Michel. Nous avons été préservés de bien des maheurs. Aujourd'hui, je viens vous prier de nous inscrire tous dans l'Archiconfrérie. Nous sommes sept. B. P.

Orne. — Une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remerciement de plusieurs grâces obtenues. H. T.

Puy-de-Dôme. — Une messe en l'honneur de saint Michel, de la Basse Jeanne d'Arc et des SS. Anges en actions de grâces. L. M.

Basses-Pyrénées. — Prière de célébrer deux messes. Saint Michel nous a exaucés. S. L.

Saône-et-Loire. — Je vous serai reconnaissante de faire dire une messe d'actions de grâces et de mettre deux cierges à l'autel de saint Michel à l'intention de mes trois frères soldats.

Seine. — En reconnaissance à saint Michel, une messe dans votre église. Grâce obtenue. Anonyme.

Tarn. — Une neuvaine de messes en actions de grâces. M^{me} L.

Vendée. — Depuis le début de la guerre, je me suis sentie portée à invoquer le Prince des armées du Ciel, le grand Archange saint Michel, protecteur de la France. Par son intercession ma famille a déjà obtenu une grande faveur, mais j'aimerais connaître davantage le saint Archange... Donnez-moi les renseignements nécessaires pour entrer dans l'Archiconfrérie. Car j'aime à recommander la dévotion à saint Michel, surtout aux familles des défenseurs de notre patrie. A. B.

Vienne. — Un cierge de 0 fr. 50, pour remercier saint Michel de nous avoir protégés et exaucés depuis le début de la guerre et lui demander de nous continuer ses faveurs. M. B.

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

Dans l'impossibilité où nous sommes — faute de place — de publier in-extenso tous les témoignages de reconnaissance à saint Michel qui nous sont parvenus, nous nous bornerons, pour une fois, à un résumé, dans lequel nos correspondants retrouveront aisément ce qui leur appartient.

M. L. (**Aude**), 2 messes. — E. R. (**Aveyron**), 1 messe. — R. B. (**Calvados**), Act. de gr. pour une conversion à l'article de la mort. — J. C. (**Doubs**), 1 messe. — A. de L. (**Finistère**), 3 messes. — H. G. (**Haute-Garonne**), 1 lampe pendant neuf jours. — O. T. (**Gironde**), 1 cierge. — M. A. (**Hérault**), 1 messe. — A. H. (**Ille-et-Vilaine**), offrande et 4 messes. — R. N. (**Ille-et-Vilaine**), 1 messe. — M. G. (**Maine-et-Loire**). — L. (**Mayenne**). — C. G. (**Oise**), 1 lampe pendant neuf jours. — M^{me} V. (**Orne**), 1 messe. — M^{me} S. (**Basses-Pyrénées**), 1 messe. — L. de la B. (**Saône-et-Loire**), 1 messe et 1 cierge. — E. D. (**Haute-Savoie**). — M. B. (**Paris**), 1 cierge. — M. H. (**Seine**). — Anonyme (**Paris**), 2 messes. — P. H. (**Paris**). — Sœur M. de l'E. J. (**Seine-et-Oise**), 1 messe et 1 cierge. — A. E. (**Deux-Sèvres**), 1 messe. — A. B. (**Vendée**). — Sœur M. J. P. (**Angleterre**).

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le capitaine François de Torquat ; l'aspirant François de Robien, de Alexain ; l'agent de liaison Henri Rolland du Noday, de Josselin ; le

sous-lieutenant Adolphe Troublé, de Versailles; le caporal Jean de Beaudrap; Joseph de Boisseton, de Castres; François le Blanc, de Binic; Eugène Leroy, de Rennes; Jean Surun, de Saint-Benoit-du-Sault; Léon Lerendu; Louis Jouin; Jean-Baptiste Malorey; Alphonse Malorey; Pierre Jouin, de la Rondehaye; René Fontenay, de Bricquebec; Pierre Flageul, de Plouguenast; Georges Léger, de Louhans; François Collin, de Scionzier; Joseph Robineau, de Versailles; Paul Couzél, de Maillezais; Etienne Morel, d'Avignon.

Calvados. — Douvres-la-Délivrande: M^{me} Clémence Thirard; M^{me} Marie Thirard. — Gonneville-sous-Honfleur: M^{me} Lepoître.

Cher. — Culan: M. Arsène Julnermon.

Doubs. — Besançon: M. le comte Philibert de Jallerange, ancien zouave pontifical.

Finistère. — Brest: M. Coquelin; M^{me} Ségalen; M^{me} Izizan; M^{me} Kirscaven.

Ille-et-Vilaine. — Rennes: M^{lle} Ervine de Jacquolot de Boistrouvray; M^{lle} Maria Leroux; M^{lle} de Vellette. — Marcillé-Robert: M^{lle} Marie Frangeul, bien dévouée.

Jura. — Lons-le-Saunier: M. François Jacquenod; M. Lucien Canvat; Sœur Séraphin; Sœur Marie-Françoise; Sœur Germaine; Sœur Saint-Joseph; Sœur Clémence, religieuses franciscaines. — Courbaizon: M^{lle} Marthe de Guiseuil.

Loire. — Saint-Etienne: M^{lle} Julie Roche.

Loire-Inférieure. — Nantes: M. René Banchereau, très dévoué au saint Archange.

Manche. — Le Mesnil-Véron: M^{lle} Marie Marion, très dévouée au saint Michel. — Coutances: M. Léon Angot.

Marne. — Châlons-sur-Marne: M^{me} veuve Jolly, bien dévouée zélatrice.

Hautes-Pyrénées. — Vic en Bigorre: M^{me} Delmas de Cambacerès, très dévouée au saint Michel.

Rhône. — Condrieu: Sœur Pauline de Chantal Abel; Sœur Michel de Sales Rivoire, religieuses de la Visitation.

Savoie. — Chambéry: M. Marius Bourbon; M^{lle} Marie Descotes; M^{lle} Nicole Gachel; M^{lle} Thérèse Morrat.

Haute-Savoie. — Seynod: M^{me} Mariette Martel.

Deux-Sèvres. — Les Sables d'Olonne: M. Auguste Rabiller.

Ile de la Réunion. — L'Hermitage Saint-Paul: M^{me} Paul de Ville, née Camille Vetch.

Canada. — Saint-Hyacinthe: Sœur Saint-Jean du Calvaire.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucen Sanctam!...

Le Gérant: FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. SIMON, imprimeur breveté.

POUR LA PROPAGANDE

AVIS IMPORTANT. — En raison de la hausse considérable qui frappe les matières premières et les objets fabriqués, nous nous voyons dans la nécessité de majorer tous nos prix de 10 %. Ainsi un objet catalogué ci-dessous 5 francs, vaut maintenant 5 fr. 50. — Prière de se conformer au présent avis. — Les scapulaires, feuilles de propagande, images, ne sont pas soumises à l'augmentation.

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium:

N ^o 1: 0 ^f 40	la douzaine;	4 ^f	»	la grosse.
N ^o 2: 0 50	—	5	»	—
N ^o 3: 0 60	—	6	»	—
N ^o 4: 0 75	—	7	50	—

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent: 0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé: 1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N ^o 1: 0 ^f 60	la douzaine;	6 ^f	»	la grosse.
N ^o 2: 0 75	—	7	50	—

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM: 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent: 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT: 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE: 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER: 0 25 et 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT: 0^f 60; 0^f 75; 1^f 25; 1^f 50; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédiction spéciale). Prix: 0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).

Nous pouvons envoyer encore à nos zéloteurs et zélatrices la formule de **Consécration à saint Michel**, édition sur carton, à placer devant les statues de l'Archange. L'unité : 0 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens, recueillies par M. l'abbé PERRYER. Nouvelle édition, 1915. In-32 de 470 pages. Prix : 1 franc.

« Elles ont fait du bien, elles en feront beaucoup encore. »
(*Romans-Revue*.)

La Sainte Eucharistie, par le R. P. HUGON, membre de l'Académie romaine de saint Thomas. In-12 de 372 pages. Prix : 3 fr. 50.

Théologie ferme, précise, complète et vivante de l'Eucharistie, à l'usage des prêtres et des fidèles un peu cultivés.

La Femme au foyer, par Mgr J. TISSIER, évêque de Chalons. In-12 de xx-322 pages. Prix : 3 fr. 50.

Code pratique de morale domestique, en trois séries de conférences :
1^o *Attitudes morales*; 2^o *Attitudes morales au foyer*; 3^o *Péchés actuels de la famille*.

Morts et Immortels. Consolations à ceux qui pleurent, par l'abbé Paul DELBANT. In-12 de 185 pages. Prix : 2 francs.

« Nous serons des morts *bientôt*. — Nous sommes en train de mourir. — Je meurs volontiers. » Voilà pour la mort. — « La voix de l'humanité, la voix de notre propre cœur, la voix de Dieu », nous crient que nous sommes immortels; et, si tous nous avons des chances communes d'immortalité bienheureuse, nos soldats en ont de *particulières*. — Livre salubre et consolant.

AUX BUREAUX DES 3 AVE MARIA, BLOIS

Nouveau Cantique des 3 Ave Maria, avec un nouveau Cantique sur l'Eucharistie. Paroles et musique. — La douzaine : 0 fr. 25; le cent : 1 fr. 50.

Le Pape et la guerre. *Tract populaire*. — La douzaine : 0 fr. 15; le cent : 0 fr. 75; le mille : 6 francs.

AU SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ DE VALENCE (Drôme)

Le Pater commenté pour le temps de guerre, par Mgr DE GIBRIGNS, évêque de Valence. — Prix : 0 fr. 15 franco.

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÉLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSEL
DE SAINT MICHEL



6^e LIVRAISON MARS-AVRIL 1916

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Épaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance:

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

BIBLIOGRAPHIE

La Petite Maîtrise, revue mensuelle de musique religieuse et grégorienne, vient de paraître en janvier avec un choix magnifique d'œuvres faciles des maîtres contemporains, conformes au *motu proprio* de S. S. Pie X.

Spécimen de *la Petite Maîtrise* (édition de luxe de l'art catholique) 0.50, à déduire, s'il y a lieu, sur le prix de l'abonnement qui est de 5 fr. (étranger 6 fr.). Spécimen pour l'étranger, 1 fr.

S'adresser à M. l'abbé Marty, directeur de *la Petite Maîtrise*, Perpignan (Pyrénées-Orientales) (France).

42^e Année. — 6^e Livraison. — Mars-Avril 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CINQUANTE ANS (E. L.) (p. 161). — BULLETIN : *Le Blasphème; La profanation du Dimanche* (p. 170). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 173); *Zélateurs* (p. 173); *Associés* (p. 173); *Consécrations* (p. 173); *Courrier* (p. 174). — NOTRE CADEAU (p. 175). — LE CRUCIFIX ET SAINT MICHEL (CHAN, L. BOSSEBOEUF) (p. 176). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 184). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 188). — NÉCROLOGIE : *Mgr Fuzet* (p. 190). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 191). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 191).

Cinquante ans

DANS leur numéro de juillet dernier, les *Annales* publiaient le contrat par lequel Mgr Bravard, évêque de Coutances et Avranches, entra en possession précaire du Mont Saint-Michel, et commençait une restauration qu'on aurait pu croire définitive, si les choses humaines, surtout en France, n'étaient pas éminemment instables. Voilà donc cinquante ans écoulés. Est-il à propos de faire la revue de l'œuvre accomplie dans ce demi-siècle ? L'histoire ne manquerait pas d'intérêt, mais serait peut-être bien volumineuse pour le format réduit du Bulletin. Elle s'écrira un jour, lorsque tous les matériaux en auront été collectionnés. Au coin du cloître, jadis, l'abbaye avait son chartrier où tous les parchemins d'importance étaient conservés. Les droits seigneuriaux des moines n'ont point passé à leurs humbles successeurs : leurs archives, moins aristocratiques, n'ont pas à leur disposition un dépôt aussi ris-

tique; elles n'en sont pas moins conservées avec amour, en attendant qu'apparaisse le continuateur de Dom Huynes et de Dom Le Roy. Saint Michel ne saurait rester sans historien. Mais de nos jours l'Histoire est une dame fort exigeante. Elle n'est pas indifférente aux réflexions et aux idées personnelles des écrivains qui se mettent à son service, mais elle a pour les documents exacts un goût qu'il faut satisfaire. Le temps n'est donc pas encore venu pour la chronique complète de ces cinquante années. Aujourd'hui notre but est beaucoup moins prétentieux.

L'Abbaye, au jubilé de son retour au culte, est vide comme au jour où Mgr Bravard entra en possession. N'y a-t-il donc rien de fait ? Est-ce que, nouveaux Sisyphe, les ouvriers qui ont si vaillamment mis la main à la besogne n'ont réussi qu'à hisser à grands frais, au haut du mont, un rocher qui est ensuite retombé sur la grève avec fracas ? Sommes-nous aussi peu avancés qu'en 1865 ? Une pareille constatation serait bien mélancolique. L'année jubilaire est généralement une année de joie ; la nôtre, bien assombrie par les angoisses de la Patrie, le serait-elle encore par la constatation d'un échec absolu ?

Dans la lutte qui dure depuis l'origine des choses entre saint Michel et Lucifer, Satan, sur notre mont, semble pour le moment avoir l'avantage. Le sanctuaire national de l'archange est, selon l'expression tant employée depuis un siècle, sécularisé. Du sommet où il s'était établi, le Prince des milices célestes a dû émigrer sur les flancs du mont, et s'installer modestement dans la plus que modeste, quoique bien vénérable, église paroissiale.

Quant à l'Abbaye, on se demande que faire de cette relique des siècles passés, à la restauration de laquelle l'Etat, il faut savoir le reconnaître, a noblement travaillé ; car si Monseigneur Saint Michel n'est pas princièrement logé, ce n'est pas faute de palais. Les vieux Abbés, s'ils sortaient un instant de leurs tombeaux, se croiraient presque endormis de la veille, tant leur monastère se dresse majestueux dans l'éclat de ses murs

renouvelés, et la basilique superbe, avec ses cicatrices des incendies d'antan, et sa flèche si svelte, qui porte à cinq cents pieds au dessus des grèves, la statue de l'archange vainqueur. Que fera-t-on de cette *Merveille de l'Occident* ? Un article du stock de l'agence Cook ? Une école d'art ? Une réplique du musée de Cluny ?

Toute considération religieuse mise de côté, au simple point de vue de la vérité artistique, elle ne peut être que ce qu'elle a été pendant plus de mille ans, l'un des sanctuaires nationaux de la Patrie, une maison de prière, de prière intense et permanente, un lieu vénéré vers lequel le cœur de la France, dans les angoisses de son histoire si variée, s'est toujours tourné. Toute autre destination ne sera jamais qu'un contresens. Car les pierres même crient que la foi seule les a si noblement lancées et ordonnées au sommet de ce roc perdu dans le désert de ses sables ; et lorsque l'on pénètre sous ces voûtes qui s'étagent les unes sur les autres et s'aident à escalader le ciel, on entend encore, pour peu qu'on se recueille, l'écho des oraisons qui les ont frappées pendant de si longs siècles.

« La basilique est debout avec son monastère, disait Lacordaire, avec sa crypte et ses sépultures, avec ses immenses souvenirs ; elle est debout, et cependant le pèlerin n'y entre pas sans un regret et sans un soupir. Il regarde, étonné, cette masse immobile, victorieuse des hommes plus encore que des âges, et il lui semble pénétrer dans le silence du désert, plutôt que dans le silence de Dieu . . . Et cependant l'onction de sa prière n'est pas sans tristesse, semblable à ces larmes qu'on apporte en des lieux chéris, mais où il manque quelque chose que le cœur y a vu et qu'il voudrait retrouver. »

« Quel abandon, quelle nuit, quelle tristesse du cœur et des murs ! Heureuses les catacombes qui n'ont point eu de gloire et qui dorment silencieuses, dans un mystère qui ne fut jamais troublé ! Ici, tout est plein des genoux qui se ploient sur les dalles, tout respire l'antiquité d'une vénération qui ne

s'est jamais interrompue ; et cependant, c'est la pensée seule qui fait les frais de cette magnificence, et Dieu n'y apparaît que dans la lumière de l'âme. »

Tant que la Merveille n'aura pas été rendue à sa destination primitive, il y manquera toujours « quelque chose que le cœur y a vu et qu'il voudrait retrouver », quelque chose de capital, d'essentiel, ce sans quoi elle deviendra de plus en plus une énigme pour les générations futures, à mesure qu'elles s'éloigneront davantage de la mentalité des âges de foi et s'enfonceront dans un utilitarisme sans élan et sans poésie.

Qu'elle devait être céleste cette abbaye, quand Dieu n'y apparaissait pas seulement « dans la lumière de l'âme », mais la remplissait tout entière de sa majesté, en en faisant sa demeure ; car le monastère, selon l'expression même de saint Benoît, père des moines bâtisseurs de la Merveille, et de tant d'autres merveilles sur le sol de notre vieux monde, le monastère c'est la « Maison de Dieu ». C'est en effet dans la règle de saint Benoît qu'il faut aller chercher le sens de ces magnificences architecturales autrement inexplicables. Si l'on ne saisit pas l'idée qui a été le germe de cette efflorescence artistique, une seule parole a bien des chances de venir sur les lèvres, celle de Judas : *Ul quid perditio hæc ?* Cette idée c'est celle de la prière, et non pas de la prière qui n'est qu'un épisode transitoire dans la vie, mais de la prière qui est toute la vie, en s'efforçant de réaliser le but marqué par le Seigneur lui-même : Il faut toujours prier : *oportet semper orare et non deficere.*

Fidèle écho des traditions primitives, saint Benoît a donné comme devise à ses enfants cette parole prégnante : « Que rien ne soit mis au dessus de l'œuvre de Dieu. » L'œuvre de Dieu c'est la prière canoniale, solennelle, la prière de la société chrétienne en tant que société, la prière de l'Église continuatrice de la prière du Sauveur, la prière qui, murmurée dans l'ombre des catacombes pour la consolation des martyrs, a éclaté ensuite sous les voûtes des basiliques dans une

magnificence que les choses divines seules peuvent avoir, car seules elles parlent à l'homme tout entier, à ce qu'il y a de plus élevé, de plus raffiné, de plus spirituel en lui, en même temps qu'à son imagination et à ses sens. L'Église prend l'homme tel qu'il est, esprit et matière, pour le jeter dans son intégrité aux pieds de son Père céleste.

L'Ordre de saint Benoît, sans négliger les autres œuvres, son histoire l'atteste, a fait son domaine spécial des splendeurs liturgiques. Nul ne l'a égalé sur ce terrain. De là les magnifiques basiliques qu'il a laissées un peu partout derrière lui, et dans lesquelles pendant des siècles, à toutes les heures du jour et de la nuit, de longues théories de moines se succédaient, rédisant dans une musique encore aujourd'hui la joie des artistes, ces antiennes et ces oraisons qui ont formé l'esprit surnaturel de nos ancêtres, et tout l'ordre social de la chrétienté. Alors il n'y avait pas de sécularisation, le siècle lui-même se faisait gloire de vivre du Christ, parce que la foi des fidèles était alimentée par la forte et succulente doctrine de la liturgie catholique.

Mais tant vaut le moine, tant vaut sa prière. Il n'est pas un simple tuyau d'orgue plus ou moins sonore, mais une âme qui vibre, et qui doit constamment vibrer sous les touches divines. Il est religieux, non pendant quelques heures de sa journée seulement, mais à tous les moments de sa vie, qui tout entière est un acte de religion. Elle n'est pas morcelée cette vie en fragments isolés et souvent contradictoires, mais unifiée par l'unique but que le Saint-Esprit a imposé au Chrétien, la gloire de Dieu : « *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* » Partout il est la bouche de l'Église, qui à chaque instant chante les louanges de son épouse ; aussi toutes ses actions sont-elles en quelque sorte élevées à la hauteur d'actes de culte, et enveloppées dans de solennelles prières. Au réfectoire son frugal repas rappelle les agapes antiques qui se célébraient dans l'église. Il commence par le chant du bene-

dicite, se continue par la lecture de l'Écriture Sainte et des Pères, s'achève au chœur. Le dortoir voisine avec le sanctuaire, et généralement communique avec lui par un passage direct. Le dernier acte du moine n'est-il pas le chant de Complies, et son premier, celui de Matines ? Entre les deux il s'étend tout habillé sur sa dure couche, afin d'être prêt au premier signal, et, si la dévotion le pousse, il peut aisément anticiper l'heure réglementaire de l'office, et faire d'une partie de sa nuit l'illumination de son âme : *et nox illuminatio mea in deliciis meis.*

*Pour affiner cet instrument de la louange de Dieu, pour maintenir son âme toujours à la hauteur de sa sublime mission, il faut créer autour de lui une atmosphère qui l'isole des bruits du monde, de ses distractions, de sa dissipation, un milieu où la beauté, sous toutes ses formes, parle constamment à tout ce qu'il y a d'élevé en lui, et remplisse son esprit d'idées qui le rapprochent par degrés de la splendeur divine. Et voilà pourquoi les moines à la poursuite de leur idéal, constamment en présence de la beauté sans limite de Dieu, ont semé comme en se jouant, sur le sol de la Chrétienté, tant de joyaux d'architecture que Satan, l'auteur du laid comme du mal, a eu tant de peine à détruire. Il en reste encore des débris, et ces débris sont nos trésors.

L'Abbaye micheline est une gemme unique au milieu de ces joyaux, unique en recueillement, unique en beauté. Comme l'âme devait s'y élever aisément vers Dieu, quand au milieu de la nuit les cloches s'ébranlaient dans le beffroi, mêlant leurs ondes sonores aux vents qui faisaient rage, ou les envoyant doucement, dans le calme absolu de l'atmosphère, à toutes les bourgades de la baie. Pendant de longues heures, sous les arceaux élancés de ce sanctuaire vénéré entre tous, au milieu des chœurs invisibles qui l'ont élu pour demeure, les psaumes de David volent de bouche en bouche, chantés sur une mélodie simple et gracieuse qui, sans absorber l'attention, met en relief l'énergie des pensées, et leur

permet d'impressionner plus vivement l'esprit. Prières vénérables s'il en fut, œuvre des prophètes inspirés, gloire de la grandiose liturgie juive au temple de Jérusalem : paroles qui ont été sur les lèvres de Marie, de Jésus dans ses nuits de prière, de Jésus sur le Calvaire, que les apôtres ont ensuite semées par le monde : consolation des martyrs dans les siècles de persécution, et depuis, la forme préférée sous laquelle l'Église voile l'ardeur de ses sentiments, et les âmes chrétiennes leurs aspirations vers l'Infini.

Au dehors la nuit continue sa course, peut-être dans une obscurité profonde percée seulement par le scintillement de milliers d'étoiles qui laissent deviner plutôt que voir la masse énorme du moustier. Ou bien la lune, dans tout son éclat, baignant la Merveille de ses rayons, lui donne un aspect fantastique, sur son piédestal de granit, et en allonge l'ombre mobile sur le sable argenté des grèves. Peut-être la mer tout là-bas jusque sur les rives de Chausey, et les vents au repos permettent-ils aux moines, dans le silence intense qui les enveloppe, de se croire déjà loin de la terre. Ou bien, au contraire, les flots en furie qui battent les murailles et les vents qui font rage dans le bois, glissent le long des contreforts, hurlent à travers les arcs-boutants et se précipitent à l'assaut de la flèche, leur répètent la leçon de sagesse inculquée par le Maître à la fin du sermon sur la montagne, ou leur rappellent l'objet de leur prière, la barque spirituelle contre laquelle s'acharnent sans succès les légions infernales. Quel que soit, sur le mont, le caprice de la nature, il élève toujours les âmes et ne suscite en elles que le sentiment de l'union à Dieu.

Sur les collines d'Avranches le soleil se lève. Pendant que les flèches de la vieille cité se découpent sur un fond d'or, les vitraux de la Merveille flamboient. Les moines sont encore là pour chanter dès l'aurore le triomphe du Seigneur sortant du tombeau, et inviter toutes les créatures à une louange éternelle : *Benedicite omnia opera Domini, Domino.* Alors de tous

les autels de l'abbaye le sang du Sauveur lui-même crie miséricorde vers son Père, pour les crimes de la terre et les besoins de la France.

Un instant après, au chapitre, dans la salle de Saint-Michel ou celle qu'on appelle l'ancien réfectoire, les moines s'entendent rappeler leurs obligations par le Seigneur Abbé qui est leur père spirituel, et prêteront l'oreille à la liste des dévots serviteurs de l'Archange, qui ont créé des anniversaires dans son église. Enfin toutes ces supplications, toutes ces demandes, tous ces vœux seront résumés une fois encore dans les solennités de la messe conventuelle, qu'aux grands jours l'Abbé lui-même célèbre avec toute la pompe du Pontifical.

Puis la journée continue. Le moine, dans sa coule sévère et gracieuse pourtant, anime tous ces lieux réguliers, déserts aujourd'hui, et qui ne sont que les alvéoles d'une ruche constamment en travail. Les arceaux du cloître aérien voient se dérouler les processions liturgiques où les reliques des saints, ces reliques qui rendaient le trésor du Mont particulièrement célèbre en la chrétienté, accompagnent les vivants, pour les aider dans leurs oraisons, et leur montrer le chemin du Ciel : *Surgite, sancti Dei, de mansionibus vestris, loca sanctificate, plebem benedicite, et nos homines peccatores in pace custodite* (1). Toutes les salles regorgent de vie, car les sciences divines et humaines ont chacune leur chaire, sous laquelle une de ces voûtes (2) et les arts, leurs ateliers. Le monastère doit se suffire à lui-même, autant que possible, dit saint Benoit au chapitre LXVI de la règle. Même sans cette prescription du législateur des moines d'Occident, la nature aurait encore fait à ceux du Mont une nécessité de cette indépendance. Quand le Couësnon n'était pas endigué, il lui prenait souvent d'étranges fantaisies entre Beauvoir et le Mont, et les autres rivières de la baie se piquaient parfois

(1) Pontifical.

(2) Lire les deux chapitres intitulés : La cité des livres, dans : *Le Mont Saint-Michel*, par le chanoine L. BOSSEBOEUF.

d'émulation, de sorte que les abords de l'îlot ménageaient de temps en temps des surprises et ne facilitaient pas les relations avec la terre ferme.

La journée du moine se passait ainsi entre ciel et terre, et le soir venu, lorsque le soleil s'était couché derrière la pointe du Grouin et que les Complies avaient été chantées en chœur, quand le silence régulier de la nuit avait de nouveau fait taire tous les bruits, sur les terrasses qui dominent la baie et invitent si bien à la contemplation de l'Infini, les âmes longtemps encore demeuraient dans leurs méditations solitaires.

L'Abbaye était vraiment un lieu de prière, disons mieux, une prière ; car si les cœurs y priaient sans cesse, les murs eux-mêmes priaient avec leurs contreforts qui se dressent si droit vers le Ciel, et semblent les vigoureux piliers d'un thabor gigantesque portant le trône de Dieu et le piédestal aérien de l'Archange, qui proclame sur le monde ses droits éternels.

Mgr Bravard avait rêvé de le rendre à sa vocation et d'y refaire l'œuvre des siècles, car, de tous les points de l'horizon, affluent les demandes d'intercession : la France naturellement tient le premier rang, mais l'Angleterre et la catholique Irlande emboitent le pas derrière elle avec le reste de l'Europe. Les deux Amériques suivent ainsi que les autres parties du monde, et jusqu'aux îles Fidji et en Nouvelle Zélande, saint Michel compte des zéloteurs de son culte. Mais dans l'Abbaye circulent avec les pèlerins attristés les badauds plus ou moins indifférents, quelques-uns si niais, à la remorque de guides qui ont le droit d'être un peu blasés sur les splendeurs qu'ils décrivent. Dans la basilique pas un autel ; pas un signe de religion dans ces salles immenses ; seul l'Archange, replacé sur sa flèche depuis bientôt vingt ans proteste par sa présence contre la spoliation dont il est la victime. Espérons qu'il achèvera bientôt son adversaire, et qu'il finira par reconquérir son sanctuaire vers lequel tant

de cœurs se tournent de toutes les contrées de la terre. Ceci toutefois est le revers de la médaille, et c'est de l'autre face que nous voulions parler.

(A suivre.)

E. L.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de mars et d'avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 4 mars et samedi 1^{er} avril, messe pour nos zélés et bienfaiteurs.

Pour les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES, nous fixons les dates du 11 au 19 mars et du 7 au 15 avril.

Monseigneur l'Evêque de Coustances a daigné bénir les intentions que nous proposons ci-après : pour la neuvaine de mars RÉPARATION DES BLASPHEMES; pour celle d'avril : RÉPARATION DE LA PROFANATION DU DIMANCHE.

Sur la montagne de la Salette, la Très Sainte Vierge apportait un message à la France. Elle nous signalait très particulièrement deux crimes qui attireraient sur notre patrie la colère de Dieu : le blasphème et la profanation du dimanche. La leçon, hélas, il faut bien l'avouer, a peu profité. Depuis 1846 le mal n'a fait qu'empirer. Aussi les châtiments ne nous ont point manqué. Après 1870 il y a bien eu un retour sur nous-mêmes et vers Dieu, mais si fugitif que nous ne pouvons guère nous éloigner de l'expiation présente. La loi de Dieu a été de plus en plus méprisée, et Dieu lui-même rayé des cadres de la vie sociale. Plus que jamais le dimanche a été profané, et le blasphème sous toutes ses formes à l'ordre du jour. La France a officiellement cessé de connaître le jour du Seigneur, et quand la nécessité a imposé le retour au repos hebdomadaire, le respect humain l'a empêchée de revenir à la loi chrétienne, qu'elle avait répudiée. Quant au blasphème, il imprègne toute notre atmosphère, depuis les colonnes du Journal Officiel, témoin authentique de notre vie sociale, jusqu'aux rues de nos villes et aux sentiers de nos campagnes. Il est donc naturel que nous, associés de saint Michel, les suivants de l'Archange qui le premier a revendiqué l'honneur de Dieu et lutté pour sa gloire, nous tentions de réparer ce mal et de l'enrayer, si possible. Ce n'est pas que nous ayons l'espoir de

l'arrêter. Il faudrait pour cela faire disparaître Satan du monde. Jusqu'à la consommation finale le diable fera des siennes personnellement et par ses suppôts, et il est le père du blasphème, l'outrage à Dieu par excellence. A nous, il nous reste à réparer en louant Dieu de toutes nos forces de bouche et de cœur. Dans bien des pays, et aussi en plusieurs diocèses de France, les Divines Louanges sont publiquement récitées. Il est loisible à chacun de les redire dans sa prière particulière, et d'en faire un exercice quotidien. Mais surtout rappelons-nous qu'une des formes les plus fréquentes du blasphème, c'est la négation d'un des attributs de Dieu, sa sainteté, sa justice, sa bonté par exemple. Or cela se trouve trop souvent sur les lèvres de chrétiens qui ne voudraient pas dire de paroles grossières, mais ne craignent pas, dans leurs murmures contre la Providence, dans leur critique de la conduite du monde et surtout des affaires qui les touchent, d'accuser Dieu d'injustice et de cruauté. Si nous voulons que notre neuvaine soit efficace pour la gloire de Dieu et le relèvement de la France, sans doute louons Dieu d'une manière spéciale pendant ces neuf jours, en réparation des outrages qui lui sont adressés, mais aussi examinons-nous pour voir si d'une manière plus ou moins inconsciente le blasphème ne se décèle pas parfois dans l'une ou l'autre de nos paroles, ou dans nos sentiments; et luttons jusqu'à ce que nos âmes soient tellement respectueuses de Dieu et de ses voies que jamais la moindre pensée de critique ne pénètre volontairement en nous. Si nous augmentons, ne fût-ce que d'une unité, le nombre des âmes qui se livrent à un abandon parfait à la Providence, nous aurons fait beaucoup pour la gloire de Dieu d'abord, pour notre bien ensuite, et enfin pour celui de la France.

Quant à la sanctification du dimanche, nous prions aussi tout d'abord pour le retour des mœurs chrétiennes : puis sur ce point-là encore nous ferons notre examen. A quoi bon prier, si nous-mêmes ne nous soucions pas d'une amélioration possible? Il y a dans l'observance du dimanche une part négative qui n'est peut-être pas susceptible de bien grands progrès pour les vrais chrétiens, car enfin on s'abstient ou on ne s'abstient pas d'œuvres serviles. Mais il y a aussi un côté positif, c'est-à-dire la sanctification proprement dite du jour du Seigneur, et en cela qui peut se flatter de ne pouvoir faire mieux? Même dans l'abstention du travail, si personnellement nous ne travaillons jamais, ne nous serait-il pas possible de faciliter davantage autour de nous l'obéissance à la loi, en remettant à un autre jour des réunions, des déplacements qui impliquent travail pour les personnes de notre entourage, et en prévoyant si bien toutes choses que le dimanche fût un véritable jour de repos pour tous ceux qui nous touchent de près? Cependant c'est surtout du côté positif que

notre attention doit se tourner, car là l'horizon est vaste comme la vie spirituelle. Quand on est allé à la messe, on a fait l'essentiel et la conscience est sauvée. Mais il y a messe et messe. Il y a la courte messe basse et la grand'messe. Si on assiste à cette dernière on donne le bon exemple et on contribue à activer la vie paroissiale : de plus, à cette messe est donné l'enseignement officiel de l'Église qu'il est toujours si profitable d'entendre. Il y a la messe mutilée de sa communion, et la messe avec communion, comme Notre Seigneur l'a voulue et faite. Ne serait-il pas désirable que les chrétiens à qui la communion quotidienne n'est pas accessible pour une raison ou pour une autre, se dédommageassent chaque dimanche ? Il y a encore les Vêpres si délaissées de nos jours, et les différentes réunions paroissiales qui ont leur utilité, puisqu'on les a inventées. L'union fait la force, et c'est surtout le dimanche que se resserrent les liens qui unissent les membres d'une même paroisse. Ajoutons à cela la multitude des bonnes lectures et des bonnes œuvres auxquelles on peut se livrer chez soi ou chez le prochain. Bref, entre le chrétien qui sanctifie le dimanche par une simple messe basse, et celui qui consacre tous ses instants, sous une forme ou sous une autre, au service de Dieu en lui-même ou dans le prochain, il y a une belle série de degrés que chacun est invité à gravir pour arriver à la perfection. Nous engageons donc fortement les dévots de saint Michel à profiter de leur neuvaine pour jeter un coup d'œil sur leur propre vie, et voir s'il ne leur serait pas possible de passer leurs dimanches dans une culture plus intense de leur âme. C'est de cette façon-là seulement que nos neuvaines peuvent porter de réels fruits. Vouloir améliorer les autres est très bien ; s'améliorer soi-même est encore mieux, et moins sujet à illusion.

E. L.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES. — 1^o En la fête de saint Gabriel, 18 mars : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2^o Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours qui suivent. — 3^o Jour au choix, chaque mois : récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4^o Jour au choix chaque mois, archiconfrérie de saint Michel.

Lire en III^e page de la couverture une nouvelle Prière à Saint Michel, pour le temps de Guerre.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — M^{me} Joseph Dubar, de W., a été admise au nombre des Protecteurs de l'Œuvre de saint Michel. Daigne l'Archange lui témoigner notre reconnaissance par de très spéciales faveurs.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Leker, de Saint-Malo ; M^{me} Claire Piteux, d'Amiens ; M^{me} Euphémie Antoine, de Messigny-lès-Dijon.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 8 décembre 1915 au 10 février 1916 : 1725 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de Adamstown, Amiens, Arless, Ars, Aubigny-sur-Nère, Autun, Bahia, Bath, Beauvais, Belfort, Béziers, Billom, Binic, Bordeaux, Bourg-Saint-Andéol, Bressuire, Carlow, Castres, Château-Gontier, Derry, Driencohler, Dublin, Dunganan, Falaise, Futuna, Ger, Gétigné, Glam, Gray, Josselin, Kilkenny, Kinsale, La Jumelière, La Palud, La Rondehaye, Levis, Londres, Longué, Macey, Marseille, Mésanger, Méze, Nantes, Nelson, Néronde, Nuits-Saint-Georges, Outreau, Paris, Pouilly-en-Auxois-Preston, Rennes, Rieumes, Saint-Brieuc, Saint-Gilles-les-Hauts, Saint-Julien-en-Génevois, Saint-Michel-des-Vignes, Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Servan, Siran, Stradbally, Survilliers, Tourdan, Troyes, Villefranche et « du front ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

8 DÉCEMBRE : Paulette Mas, de Mirande ; Marie-Madeleine Delaye, de Beauregard-sur-Saône ; Marie-Claudine-Paule Mettra, de Nuits-Saint-Georges ; Jeanne Plat ; Suzanne Plat, de Nevers. — 12 DÉCEMBRE : Jacques de Dieuleveult ; Hervé de Dieuleveult, de Kertlièzec ; Marie-Thérèse Rivet ; Charles Rivet ; Georges Rivet ; Cécile Rivet ; Marguerite-Marie Rivet ; Louis Siame ; Jeanne Siame ; Noëlle Siame ; Marie-Madeleine Siame ; Benoit Macquet ; Antoinette Bloud, de Outreau. — 13 DÉCEMBRE : Françoise Talbot ; Augustine Talbot ; Yvette Talbot ; Georgette Talbot ; Marie-Jeanne Rouleau ; Marie-Madeleine Bouassa ; Marie-Jeanne-Irène

Rieux-Odesse; Louis-Joseph Bonneau; Marie-Jeanne Bonneau; Marie-Anna Bonneau; Marie-Emilienne Bonneau; Marie-Julienne Bonneau; Jeanne Bégin; Gonzague Leclerc; Lœtitia Galichaud; Fernande Galichaud; Albert Galichaud; Marie-Louise Guérette; Wilfrid Guérette; Gérard Guérette; Antonio Pelletier; Eugène Lemieux; Gérard Lemieux; Maria Lemieux; Cécile Lemieux; Annette Lemieux; Joseph Lemieux; Marcel Lemieux; Armand Lemieux; Maurice Lemieux; Gérard Lemieux; Marguerite-Marie Lemieux; Roland Carrier; Juliana Lemieux; Corinne Lemieux; Juliette Lemieux; Georges-Henri Samson; Gertrude Laliberté; Jeanne Laliberté; Alexandrine Carrier; Joseph-Eugène Carrier; Marie-Ida Bouffard; Marie-Philomène Hallé, *de Notre-Dame-de-Lévis*. — 14 DÉCEMBRE : René d'Erceville; Guy d'Erceville; Christian d'Erceville, *de La Jupellière*. — 16 DÉCEMBRE : Georgette Cintract, *de Toussus-le-Noble*; Albert Lecarpentier, *de Vaudrimesnil*; Maria-Aimée-Angèle-Rose Hébert; Marguerite-Angèle-Louise Hébert; Thérèse-Paulette-Rosé Hébert, *de la Rondehaye*. — 17 DÉCEMBRE : Eugénie Balmette, *de Espédailiac*. — 18 DÉCEMBRE : Marie-Thérèse Cambay; Michel Cambay, *de Paris*. — 23 DÉCEMBRE : Guesnou Toullec, *de Brest*. — 25 DÉCEMBRE : Geneviève-Aïda-Germaine Van Waelscappel, *de Avion-Lens*; Léa Rivière; Michel Glaston; Valère Rivière; Marie-Alexia Ravaine; Jean-Baptiste-Edouard Ravaine; Jean-Augustin-Aimable Ravaine; Marie-Yvonne Ravaine; Lucette Payte; Yista Payte; Raphaël Desant; Leonie Desant; Léontine Glénac; Eléonore Glénac; Léo Glénac, *de Saint-Leu-de-la-Réunion*. — [28 DÉCEMBRE : Antonin Lacroix, *de Lenne*. — 3 JANVIER : Guy Séguin; Claude Boursoquat, *de Brisambourg*. — 6 JANVIER : Antonin Balmette; Ernest Balmette, *de Espédailiac*. — 7 JANVIER : Marguerite Fontanier, *de Lenne*. — 10 JANVIER : Maurice Piot, *de Troyes*. — 15 JANVIER : Petelo Nuiga; Penisio Tafono; Polekalepo Sea; Sakopo Lie; Ipassio Lie; Malia Vei. — 17 JANVIER : Noémi Grolleau, *de Bressuire*; Yvonne Galoudet, *de Binic*. — 20 JANVIER : Joseph Hervé; Marie Toullec, *de Guipavas*; Louis-René-Marie Petton, *de Brest*. — 21 JANVIER : Henri-Pierre-Marie-Joseph Gélinau; Marie-Thérèse-Jeanne Gélinau; Marie-Joseph Cesbron; Jeanne-Marie Cesbron; René-Louis-Marie Cesbron; Fernand-Joseph-Louis Cesbron; Joseph-René-Marie Cesbron; Jean-René-Marie Cesbron, *de La Jumellière*; Marcel Dudoigh, *de Mignéres*. — 26 JANVIER : Cécile-Henriette-Marcelle-Yolande-Élisabeth Mallet; Madeleine-Rachelle Léger, *de Poilly*. — 2 FÉVRIER : France-Marthe-Marie Puig, *de Rivesalles*; Edwige Fardel, *de Hlowain*. — 8 FÉVRIER : Auguste Etienne; Joseph Courrége, *de Rignac*. — 11 FÉVRIER : Martin Yverneau; Marie-Thérèse Lagneau, *de Cametours*.

✉ COURRIER. — Reçu de notre dévouée zélatrice de Nantes la somme de 72 francs pour messes, archiconfrérie, consécration, *Annales*, etc., tant en son nom qu'au nom des Associés.

Notre Cadeau

LES circonstances ont contraint les *Annales* à ne paraître que six fois l'an au lieu de douze. Sacrifice momentané que nous demandâmes à nos amis de bien vouloir accepter de bon cœur. C'était en septembre 1914. Nous ne pensions pas alors que la guerre se prolongerait autant.

Il ne conviendrait pas que le sacrifice fût supporté par nos lecteurs seuls. Nous en voulons une part.

Voici donc ce que nous avons résolu :

I. — Nous offrons à tous nos abonnés les numéros à paraître jusqu'en décembre, soit quatre livraisons — puisque, malheureusement, on ne peut espérer reprendre la périodicité normale avant l'an prochain.

II. — Pour la très grande majorité de nos abonnés, le renouvellement vient en avril. Ils sont priés de ne rien envoyer à cette époque; mais seulement en janvier 1917.

III. — Pour plusieurs l'échéance est en janvier. Or, de deux choses, l'une : ou bien ils ont déjà renouvelé leur abonnement pour 1916; ou bien ils ne l'ont pas renouvelé encore. Les premiers bénéficieront en 1917 de notre cadeau et les seconds sont invités à en tenir compte dans l'envoi qu'ils pensent nous faire (1 fr. 75 au lieu de 2 fr. 50).

Grâce à cette mesure, nous réaliserons deux progrès à la fois : 1° Les abonnements commenceront tous au mois de janvier, à partir de janvier 1917. Gros avantage à tous les points de vue ! 2° La numérotation des livraisons, elle aussi, comptera de janvier... et ainsi disparaîtra l'inconvénient réel que présentait une série de 12 livraisons chevauchant deux années et donnant en avril sa table des matières.

En conséquence, nos lecteurs ne trouveront pas dans le présent numéro la table qu'ils étaient accoutumés d'y trouver, mais bien en celui qui portera le n° 10

(novembre-décembre 1916) et qui sera le dernier de cette série de transition.

Nous sommes à la disposition des zélateurs et zélatrices qui auraient quelques objections de forme à présenter ou des explications à demander.

LA DIRECTION.

Le Crucifix et saint Michel

En son poème incomparable *La divina Commedia*, — qui domine les siècles à l'instar de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin ou de telle merveilleuse cathédrale comme Chartres, Amiens et j'allais dire : Reims, — Dante s'efforce de trouver des pensées et des images en harmonie avec son sublime sujet. A propos du PARADISO, notamment, il avoue son insuffisance qu'il proclame en particulier à l'égard du Christ Rédempteur et des splendeurs lumineuses de la Croix :

Qui vince la memoria mia lo ingegno,
Chè quella croce lampeggiava Cristo,
Si ch'io non so trovare esemplo degno.

(*Paradiso*. Canto XIV, v. 103.)

En même temps que la lyre, le Sauveur a inspiré tous les arts sous leurs formes les plus variées, si bien que les hommages qu'il a reçus à travers les âges constituent, au seul point de vue humain, l'épopée la plus grandiose que le génie ait pu concevoir. Et, cependant, il n'est pas de véritable artiste qui, comme Dante, n'ait été contraint de reconnaître humblement son incapacité en face du Divin Crucifié. Le dernier mot tombé de la bouche des Maîtres, qu'ils se nomment Léonard, Michel-Ange ou Raphael, a été comme un soupir de détresse causé par l'impossibilité d'arriver, même de très loin, à la hauteur des perfections du Verbe.

Ce nonobstant, à l'appel du Créateur qui a doté le sol des minéraux les plus riches, le génie des arts a mis en œuvre

tous les éléments susceptibles de concourir à l'effigie de l'Homme-Dieu, de Bethléem au Calvaire et au Thabor. De concert avec le marbre, la terre cuite et le bois, les métaux précieux ont rivalisé d'empressement pour aider le concept et la main du « tailleur d'ymaiges » à atteindre ce but, le plus noble qu'il puisse proposer à son besoin d'Idéal. L'orfèvrerie n'a pas été la dernière à consacrer ses admirables ressources à cette tâche à la fois religieuse et sociale. Sans doute ses meilleurs artisans n'ont pas été sans confesser la distance infinie entre leurs productions et les splendeurs du modèle, dont les perfections se dessinent toujours plus à mesure qu'on le scrute davantage; mais, le labeur persévérant, au service d'une foi profonde et d'un amour fidèle a, quand même et par cela même, réalisé des chefs-d'œuvre dignes de toute notre admiration. Qu'on nous permette de parler ici d'un de ces ouvrages, par la raison qu'il a des liens intimes avec saint Michel. Ce sera d'ailleurs comme une note ajoutée à ce que nous avons dit naguère trop sommairement sur l'Archange et l'art plastique.

Les peintres, ainsi qu'on l'observe dans toute galerie aussi bien que dans les églises, ont tenu à honneur d'accorder à saint Michel la place qui lui revient, comme au premier et incomparable champion des droits de Dieu : *Quis ut Deus*. Les tableaux et les fresques nous le montrent en possession des symboles qui le distinguent, dans un grand nombre d'œuvres dont le centre est occupé par le Christ ou par la Vierge. La statuaire le représente d'ordinaire seul, ce qui du reste n'exclut pas la présence du dragon vaincu, figurant Satan ou le génie du mal. Mais, ce n'est que par exception que l'Archange joue un rôle dans une composition due au ciseau. Aussi est-ce un motif suffisant pour que nous ayons songé à fixer l'attention sur ce point.

Voyez-vous, — au milieu des montagnes du centre de la France, d'un aspect si pittoresque que l'on pourrait se

dispenser de chercher ailleurs des sites mouvementés, — cette localité animée et laborieuse qui s'appelle Limoges ? Dès les temps les plus reculés, on y a travaillé les métaux pour en tirer des ouvrages d'un caractère tout ensemble très particulier et fort artistique. Indépendamment des objets servant aux rites liturgiques ou à la décoration des intérieurs domestiques dans les châteaux, tels que les vases de forme variée comme leur destination et les riches plaques d'émaux rehaussées « d'ystoires », les artistes et artisans ont exécuté de remarquables statuettes avec ou sans émail. L'or, l'argent, le cuivre et le bronze ont fourni la matière de ces travaux que l'on ne rencontre plus guère que dans les musées publics ou particuliers, tant le vandalisme en a dépouillé la plupart des édifices religieux.

Avec l'essor donné aux arts par les XI^e et XII^e siècles, les ateliers de Limoges réalisèrent des ouvrages d'une beauté devenue classique. Tandis que les ciseleurs donnaient aux personnages un relief puissant, les émailleurs semaient sur les vêtements des motifs d'un coloris chatoyant; et, de la collaboration des uns et des autres sortirent des œuvres recherchées par les prélats et les grands seigneurs, aussi bien que par la classe moins favorisée. Si les saints en honneur dans les différentes églises et abbayes ont bénéficié de la vogue justement attachée au labeur des ouvriers limousins, le Christ-Rédempteur a reçu de leurs doigts, guidés par la foi et par le goût, l'hommage qui lui appartient par dessus tout. De son côté, l'Archange ne pouvait être oublié à ce foyer des arts réunis, lui dont la mémoire, les mérites et les bienfaits à travers le monde évoquent les pages les plus radieuses de l'histoire divine et humaine. A ce double titre, nous sommes heureux de saluer un travail de tout premier ordre appartenant à l'ère romane, et que l'on peut placer vers la fin du XII^e siècle ou le début du XIII^e siècle.

*
**

L'œuvre n'est pas de grande dimension] et ne mesure que

29 centimètres de hauteur ; mais, elle est de celles auxquelles, toute proportion gardée, on pourrait appliquer la parole liturgique sur la puissance créatrice : *Nec major in istis, nec minor in illis* (1). Toute entière en cuivre doré, fondu et ciselé avec rehaut d'émail, elle figure le Christ en croix ; et, sur le socle, paraît saint Michel avec une inscription rappelant son cri de victoire. Sur la croix, en forme d'arbre non menuisé, avec indication des nœuds et des rameaux coupés, le Sauveur est étendu dans une attitude de vérité exempte de maniérisme et de toute recherche. Tandis que les mains sont clouées, les pieds, au lieu d'être superposés comme on l'observe d'ordinaire à partir du XIII^e siècle, reposent sur une tablette. Le Christ ne porte plus la robe qu'on lui voit dans les siècles antérieurs, mais il n'a pas non plus le corps ceint du voile simple qu'il garde dans la suite. On lui a mis une petite tunique retombant jusqu'aux genoux ; la bordure supérieure est enrichie d'une fine broderie de quatre-feuilles, et le côté gauche est rehaussé d'un fleuron délicatement brodé ; ces derniers ornements sont en argent niellé et ciselé d'un effet très agréable.

La tête, qui n'est pas encore surmontée de la couronne d'épines et dont le nimbe crucifère a été refait par le dessinateur, s'enveloppe d'une résignation forte et d'une expression contenue ne laissant pas transparaître la douleur. Le sentiment de souffrance se montre plutôt dans les deux têtes représentées en des médaillons d'émail au-dessus de l'extrémité des bras de la croix. Le disque à dextre, comme on dirait en terme de blason, est bleu et renferme le soleil personnifié par un buste d'homme au nimbe bleuâtre et rouge, et tenant une torche avec l'extrémité de la flamme en émail blanc. Le disque à

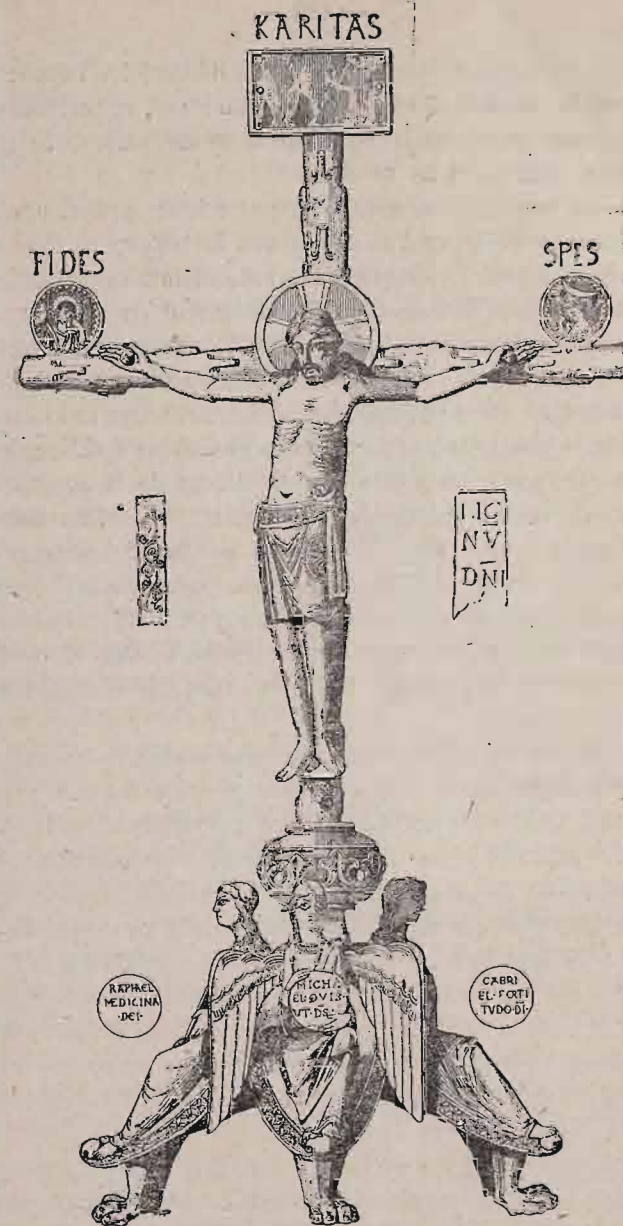
(1) Ce Christ faisait partie de la magnifique collection de MM. Debruge et Labarte, à Paris, en 1845. C'est à cette époque qu'il a été dessiné par M. A. Noel, et gravé par M. L. Gaucherel. Nous reproduisons cette gravure, qui a paru cette année-là dans les *Annales archéologiques* avec une description de M. Didron.

senestre, pour employer un terme analogue, est vert et contient une femme coiffée d'un voile et symbolisant la lune à l'aide d'un croissant en émail blanc. Ces deux figures, gravées en intaille et se détachant sur le fond émaillé, comme l'on sait, sont des emblèmes destinés à rappeler comment la nature et les astres témoignèrent de la divinité du Christ, par le trouble qu'ils ressentirent au moment de sa mort sur le Calvaire; ajoutons que, dans la suite, on grava au revers de ces disques les mots *fides* et *spes*, avec *karitas* sur le cartouche du sommet, qui devait garder l'inscription INRI.

En cette belle œuvre d'art, ce qui est plus qu'un symbole, ce qui est une réalité vivante, c'est la personnalité de saint Michel, assis au pied de la croix. Nous avons maintenant à parler de ce très curieux complément de notre Crucifix.

* * *

La croix se dresse sur un socle formant trépied et au-dessous la tige est ornée d'un gros nœud ajouré, formé de palmes tréflées d'un heureux effet. Les supports imitent des jambes de lions, dont les griffes se terminent par des ongles de forme humaine. Sur leur déclivité est étendue une sorte de bouclier, qui en suit le mouvement et dont les bords en ellipse sont décorés d'une gracieuse composition de quatre-feuilles. L'Archange, vêtu d'une robe longue frangée de broderie et d'un manteau, a les ailes déployées et retombant de chaque côté; il siège sur le bouclier avec un air plein de majesté. Les traits, encadrés par une abondante chevelure ondée, ont une expression d'énergie accrue par la vigueur pénétrante du regard; on dirait que l'artiste a entendu donner à son œuvre une austère intensité de force morale. Tout à fait noble et majestueuse est l'attitude de l'Archange au pied de la croix. Il se tient là dans la position résolue de la sentinelle à son poste, du ministre sur son siège d'honneur, du « prévôt de la milice céleste », comme s'expriment les chroniques anciennes. Et, afin qu'il n'y ait pas de doute sur son identité,



LE CRUCIFIX ET SAINT MICHEL

Œuvre en cuivre doré, ciselé et émaillé du Moyen-Age.

l'Ange du Droit et de la Victoire par la Rédemption tient entre ses mains un médaillon de forme ronde; et, sur celui-ci est gravé son nom avec la signification latine, empruntée à la Bible : MICHAEL. QVIS UT DEVS.

Assurément, nous nous trouvons ici en présence d'un monument religieux d'un très grand intérêt, pour l'art en général, et pour l'iconographie de saint Michel en particulier. Aux côtés de l'Homme-Dieu, du Messie et du Sauveur du Monde, « le lieutenant » du Très-Haut lance son cri souverain d'adoration : *Quis ut Deus?* Aux pieds du divin Crucifié, du Rédempteur de l'humanité déchue, l'Archange conducteur des âmes redit : *Quis ut Deus?* À l'heure où la création, représentée par le soleil et la lune au dessus de la croix, sait elle aussi rendre témoignage à la divinité, le chef du chœur des anges répète avec force : *Quis ut Deus?* D'ailleurs ce cri des revendications divines à l'heure sacrée de la rédemption peut avoir un autre sens dans la superbe effigie qui nous occupe, et nous-même nous nous inclinons ici dans un double sentiment, devant l'Image vénérable du Crucifié et devant une Croix-Reliquaire.

Regardez plutôt avec une attention recueillie la tunique du Christ, ~~à~~ côté de l'arbre : vous y apercevez une petite porte à coulisse servant à introduire à l'intérieur de la statuette une chose de faible dimension. Actuellement, cet intérieur est absolument vide ; mais, à l'origine, il renfermait une relique insigne du bois précieux de la Vraie Croix. De la sorte, l'effigie du corps du Sauveur était comme un tabernacle, j'allais dire vivant, qui gardait religieusement un fragment de la Croix sur laquelle il avait racheté l'humanité. Le doute n'est pas permis à cet égard, en présence de l'inscription gravée sur la cloison mobile ; on y lit en effet ces mots : *Lignum Domini*.

Ici encore, le grand Archange, montrant la sainte relique consacrée par le sang du Rédempteur, peut dire en toute vérité : *Quis ut Deus?* Et cet instrument glorieux de l'auguste sacrifice du Calvaire ne laisse pas, après des siècles, d'être la

terreur des démons. Au dragon, symbole de Satan et de ses compagnons révoltés, saint Michel est en droit d'opposer la divine victime sur l'arbre du Golgotha, en même temps que la relique de la Vraie Croix, comme le mémorial de la Rédemption et le palladium des espérances chrétiennes (1).

Nous nous réjouissons de tout cœur de constater le poste d'honneur que l'Archange occupe au pied de la Croix. Aussi bien, la place que saint Michel garde ici près du Crucifix, il a tous les titres pour la tenir, et ce que l'artiste a traduit d'une façon très heureuse, n'est que l'expression du rôle perpétuel du Prince de la milice céleste dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Mais en cette œuvre très belle, comme dans la liturgie catholique, il partage sa mission, à des degrés divers, avec les deux autres Archanges : saint Gabriel, l'ange de l'Annonciation, dont le nom signifie *Fortitudo Dei*, et saint Raphael, dont le nom veut dire : *Medicina Dei*. En conséquence, le maître « ymagier » a représenté ces deux archanges dans la même attitude que « le prévôt céleste », et leur médaillon renferme également leur vocable respectif avec la traduction latine que nous venons de citer.

Au terme de cette note, notre pensée va d'elle-même à notre chère patrie, qui monte à cette heure les degrés du Calvaire suivant les secrets insondables des desseins de la Providence. Puisse-t-elle, redevenue glorieuse et fidèle tout ensemble, demeurer attachée au divin Crucifié ! A cet effet, nous supplions l'Archange des miséricordes aussi bien que des justices, de retenir près de lui, au pied de la croix, salut des nations comme des individus, l'âme transfigurée de notre

(1) Parmi les merveilles d'orfèvrerie religieuse conservées jadis dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges, enrichie par la munificence des ducs de Berry, un inventaire de 1405 mentionne : « Un grand angel de S. Michel d'argent doré, tenant sous luy un serpent volant, avec dans l'une des mains plusieurs reliques, et en l'autre une croix ». On y remarque aussi : « Une croix d'argent doré, émaillée, en laquelle il y a un crucifix, séant sur son hault pied, émaillé en tout de plusieurs angels, prophètes et évangélistes, et sied sur cinq petits leonceaux. »

France bien-aimée, qui doit poursuivre dans le monde sa mission séculaire de Fille aînée de l'Église catholique.

L. BOSSEBŒUF,
Chanoine hon. de Coutances.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 février.

ELLE fut douce la nécessité qui s'imposa, le 15 décembre, de rouvrir ce journal pour annoncer aux lecteurs des *Annales* le sensationnel retour du tram, = de notre petit tram — soufflant, sifflotant, fumant, dans le cadre austère de la baie micheline. Nous l'avouerons sans détour à la barbe des plus farouches amis, qui se sont donné la mission sacrée de sauver le Mont de tous attentats à son histoire, à sa paix, à sa beauté : trois voitures ferrailantes tirées par une poussive locomotive ont eu le don de ramener parmi nous un peu de gaieté. Pôvres de nous, ça nous a produit l'illusion de la vie. Puis, « c'est si commode ! » Si commode ! Voilà bien décidément lâchés le grand mot, le sincère argument, ceux que l'on ne sert en public qu'en tout dernier lieu, par crainte de passer aux yeux des purs pour *Béotien*, ou par horreur d'être appelé « paysan du Danube. » Répugnants qualificatifs en effet et qui ne manqueraient pas de flétrir l'homme qui les mériterait... depuis que Constantin, roi des Hellènes et des... *Béotiens*, entreprend de berner les Alliés et s'amuse aux interviews pour reporters neutres ; depuis, aussi bien, que le Danube coule entre des rives ennemies ou douteuses.

Sous la cheminée, eh bien ! oui, ici et ailleurs, cela se dit couramment : que notre tram est *bien commode*. A l'aphorisme il faut souscrire ; il faut se rallier sans rougir à la mentalité bourgeoise, à laquelle je gage que seraient convertis les plus scrupuleux s'ils avaient, comme nous, éprouvé, des mois durant, les difficultés de... la réclusion. C'est alors que notre pic était un « trou. » Pas cher ? Allons donc ! Pour en sortir, il en coûtait la modique somme de 12 francs... supposé qu'on y rentrât, ce qui est bien l'ordinaire pour les reclus.

Découvrons-nous donc soudain à la fameuse Digue des charmes séducteurs ? Ah ! que non pas. Le « hideux pédoncule » est et demeure, en dépit des facilités qu'il offre, un crime de lèse-arts — sans calembour —. Nous ne cesserons de le redire, espérant que l'on parviendra enfin à résoudre

cette antinomie, qui n'est qu'apparente : donner au Mont des moyens d'accès faciles, — qui ne portent pas atteinte à sa beauté.

« La vie n'est pas simple, » aimait à rappeler un bon prêtre de nos amis. Il est vrai ; mais on la simplifie. Simplifiée, elle est belle encore, belle d'autant plus. L'âme sainte, par exemple, est belle à ravir les anges et Dieu lui-même. Or, dit un auteur spirituel, « tout ce que Dieu opère dans une âme pour la rendre sainte se réduit à la simplifier. » (P. Grou.) — On ne s'attendait guère, convenons-en, à voir le P. Grou en cette affaire. — Il nous aura servi à ramener une conclusion qui nous est familière : coupons de la Digue juste assez pour que le Mont redeviene une île ; mais que le tram accoste tous les jours, régulièrement, jusqu'au bout de la partie conservée. Ensuite on s'arrangera.

D'autant que l'« union sacrée » semble favoriser l'accord des Beaux-Arts et des Ponts et Chaussées, ces deux frères ennemis. L'Ouest-Etat, lui-même, s'en mêle et réussit, savez-vous ? N'est-ce pas de bon augure qu'il ait mis en circulation sur la ligue de Pontorson-Mont-Saint-Michel une machine, non pas telle quelle, mais triée, comme l'on dit, sur le volet... en l'espèce, sur la plaque-tournante de son dépôt de Vitré ? Le choix en a été inspiré par une délicatesse rare et un souci indubitable de respecter la majesté du vieux Mont. La locomotive haut-le-pied n° 21-658 est presque une aïeule ; sans prétendre à l'âge des remparts ou de l'église carolingienne, — ce qui serait bien un peu étrange — elle se montre à bon droit fière des sept printemps qu'elle compte de plus que la Digue. Elle date en effet de 1873. Enfin, elle sort des ateliers de Grafenstaden, en Alsace, à 7 kilomètres de Strasbourg. Brave petite vieille, tu parles de revanche, devant ces murs que nul assaut ennemi jamais n'emporta. Nous sommes reconnaissants à l'Ouest-Etat de t'avoir choisie, messagère de joie et d'espérance, vénérable machine.

Heureux sommes-nous, par surcroît, que tu serves à véhiculer, les dimanches, beaucoup de petits soldats, et de Normandie et de Bretagne, qui veulent, avant de partir au front, s'emplier les yeux du spectacle de nos merveilles. Car ils viennent, les petits soldats, des cantonnements établis sur l'une et l'autre rive du Couesnon, à Beauvoir et à Roz, à St-Georges et à Pontorson. A les voir crottés de la boue grise des polders, on les dirait sortis des tranchées de l'Argonne, de l'Artois ou de la Flandre. Seule, la vieille tenue trahit leur origine vraie. — Par contre, nous ne voyons plus guère de ces autos militaires, qui foisonnaient sur les chemins, avant que Gallieni eût pris à tâche de mettre un peu plus strictement chaque chose et chacun à sa place. Loin de nous la pensée

que des officiers ou des soldats ne puissent, en temps de guerre, légitimement s'offrir le tour classique au Mont-Saint-Michel. Nulle part ailleurs ils ne rencontreraient atmosphère plus reposante ou leçon de patriotisme plus haute. Mais il est bien permis de dire, après le ministre de la Guerre, qu'il y a distinction à maintenir entre militaires en congé et automobiles en service.

Et, tout de même, on ne saurait nier que le Mont a cessé d'être la position stratégique de premier ordre qu'il fut pendant la guerre de Cent ans. Si l'élément militaire y favorise aujourd'hui l'évocation de très vieux souvenirs, il n'y crée plus rien qui intéresse immédiatement la défense nationale.

Sous le bénéfice de ces observations, nous noterons comme dignes d'encouragement les initiatives, prises par certains officiers, de marches militaires dont le Mont-Saint-Michel est le but. Au printemps, vinrent, à trois reprises, des chasseurs cyclistes ; plus récemment, par une belle soirée de décembre, une compagnie d'infanterie nous rendit visite. Au bruit des pas, la cité endormie tressaillit. Les petits 16, l'arme à la bretelle, gravissaient en silence la rue pendante et les degrés, puis arpentaient le chemin de ronde du rempart. Au lieu du fusil, mettez l'arbalète, la hallebarde ou le tromblon, selon les âges ; à la place du képi, supposez le casque... et vous aurez vu une scène des temps anciens, quand les vassaux de l'abbaye-forteresse, avec leurs écuyers et leurs gens d'armes montaient la garde pour le Roy et Monseigneur saint Michel. Les hommes (les petits 16, s'entend), recueillis, étaient visiblement frappés de la grandeur du paysage qui se déroulait devant leurs yeux sous la lumière pâle de la lune.

Mais leurs exercices variés n'ont pas le seul pouvoir d'évoquer devant nos imaginations un passé périmé ; ils nous transportent tous les jours en pleine zone de guerre. Si nous sortons, c'est pour voir ça et là des tranchées où les jeunes apprennent la guerre nouvelle. L'hippodrome de Beauvoir est labouré de la plus belle façon, je vous assure. Des polders vous arrivent par bouffées, avec le vent d'ouest, les notes pressées du clairon et le crépitement de la fusillade. Et que sont ces éclatements sourds fa-bas, entre le Mont et Tombelaine ? On dirait la voix du canon lointain, si l'eau qui fuse et clapote sur le sable ne trahissait un phénomène tout autre, particulier à nos grèves. Voici : le Couesnon a tenu à mériter une fois de plus l'épithète dont l'affuble la jalousie des Bretons, nos voisins : il a divagué, poussant résolument sa tranchée vers la tour du Nord, après avoir tourné la chapelle de Saint-Aubert et le petit Bois. Un banc de sable lui barrait la route. « Qu'à cela ne tienne, s'est dit le Couesnon. Je le « grignoterai », comme Joffre grignote les Boches. » Et

l'on n'a pas tardé à s'apercevoir, en effet, que ses eaux, rapides en cette saison, avaient du mordant et de la ténacité. Ce « fou » est passé maître en l'art de miner une position, obscurément, sans que rien y paraisse. Tout à coup, une ligne se dessine dans le sable humide ; la ligne devient fente, puis crevasse, longue et large. Boum ! C'est un gros bloc de tangué qui se détache et s'écroule dans le fleuve, troublant l'auguste silence de la baie par un fracas où l'imagination croit reconnaître un 420. ...

En décembre et en janvier, nous avons accueilli des pèlerinages de blessés militaires. C'était touchant, je l'assure. De leurs bonnes grosses voix les chers enfants chantaient des cantiques, tout en suivant la messe du camarade, blessé comme eux. Puis, clopin clopant, de degré en degré, ils sautaient jusqu'à l'abbaye qu'ils ambitionnaient tant de voir en détail, « pour se changer de la tranchée, » disait l'un d'eux. Blessés ou non, les soldats de maintenant ont de ces idées, nouvelles pour eux, et une manière, bien à eux, de les exprimer sentencieusement. Voyez-les arrêtés aux devantures des boutiques de souvenirs. Du regard ils fouillent avant d'entrer. Neuf fois sur dix, leur choix s'arrête sur une médaille, qu'ils insèrent avec précaution dans le porte-monnaie de cuir, où plusieurs autres déjà s'entassaient. Certains préférèrent les images. Apparemment, ceux-là pensent à la femme et aux gosses, auxquels ils donneront ça, lors de la prochaine permission ou de la convalescence espérée ?

Agiraient-ils différemment ces Tommies, pour qui de Londres et de Dublin on nous demande des scapulaires de saint Michel, en grand nombre, depuis que les journaux d'outre-Manche ont vanté la protection de l'Archange sur nos combattants ? Par ce qui se passe dans la zone des armées, nous pouvons augurer qu'ils rivaliseraient de dévotion avec nos poilus. Saint Michel ait en sa garde nos amis de l'Entente cordiale !

Que nous sommes loin du temps où les Anglais, assiégeant le Mont Saint-Michel, le bombardaient à chaque morte-eau et tentaient, la nuit, maintes surprises ! Alors, les défenseurs de la place avaient dressé des chiens à la surveillance des remparts. Aujourd'hui, quoiqu'il ne risque plus d'être pris « par traîtrise », le Mont nourrit encore une légion de chiens, inutiles et encombrants, dangereux même quand ils enragent, ce qui faillit arriver naguère. Par bonheur, un arrêté de police y mit bon ordre. Grâce à lui, les ruelles sont momentanément libres et propres. Avantage particulièrement apprécié dans une cité accidentée et dont l'éclairage est inexistant.

Pourvu que l'arrêté soit observé... S'il devait partager le

sort de certains projets sous-préfectoraux, ce serait à désespérer. Depuis la guerre, le Mont Saint-Michel était donc rempli de chiens et... de bonne volonté. Deux faits qui n'ont entre eux aucune connexion. Or, des deux, M. Vié, sous-préfet d'Avranches (il vient de partir en avancement pour Montmorillon ou pour Montluçon, je ne sais plus au juste!), avait retenu le second. Que ne nous a-t-il pas proposé, promis, de concert avec les plus hautes autorités, bien entendu? Hôpital militaire, dépôt de convalescents, caserne belge, caserne française, asile de réfugiés.... En dernier lieu, on nous *annonça* des civils rapatriés d'Allemagne. Il y a tantôt deux mois que nous attendons la venue du premier convoi de ces malheureux. Mais il ne viendra pas avant les beaux jours, soyez-en bien sûrs; car les vitres manquent aux fenêtres des locaux réservés aux rapatriés; le vitrier n'est pas mandé encore; le verre est hors de prix et M. le Sous-Préfet est hors de cour. Quant à notre bonne volonté, elle est hors de cause. Elle n'a jamais failli. Elle ne se démentira pas.

GINGATZ.

Saint Michel aux Armées

« Une messe pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon mari, qui vient d'être préservé miraculeusement. Renversé par un obus et couvert d'éclats, il n'a rien d'inquiétant et en sera quitte pour un long repos. »

C. DE C. (Somme.)

« Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le remercier de la protection qu'il a accordée à mon mari pendant les derniers combats en Champagne, permettant que l'éclat d'obus qui l'a frappé ne l'ait atteint que très superficiellement à la tête. »

G. P. (Seine-et-Oise.)

« Mon mari vient d'être blessé aux jambes. C'est le saint Archange qui l'a préservé de la mort. Une messe en reconnaissance. »

A. C. (Drôme.)

« Mon plus jeune fils me raconte les dangers auxquels il vient d'échapper. Blotti cinq heures de suite dans un trou, d'où il ne pouvait sortir, il attendait la mort. Autour de lui, c'était un carnage épouvantable. Le pauvre petit, qui a beaucoup de foi, s'est recommandé à l'Archange saint Michel, auquel, dit-il, il doit la vie. »

E. A. (Maine-et-Loire.)

« Un de mes fils, actuellement sur le front, m'écrit ceci : « En voulant déterrer de leur abri six de mes camarades tués, j'ai failli y passer. Une marmite a éclaté à trois mètres de nous. Personne n'a été touché. Combien j'ai remercié saint Michel sous la bonne garde duquel je suis. Aussi j'ai écrit à ma femme de faire dire une messe. Et vous, chers parents, veuillez faire célébrer une messe pour mes frères et pour

moi. Je veux en prélever les honoraires sur l'argent que je reçois... »

D. S. (Pas-de-Calais.)

« Une messe pour un jeune soldat de la classe 15, qui a été blessé légèrement dans les derniers combats. Grâce au scapulaire du saint Archange, il n'a reçu qu'une blessure peu grave, en coupant les fils de fer barbelés, parmi les obus et la mitraille ! »

V^o CH. L. (Hérault.)

« Quatre militaires en partant pour le front l'an dernier, ont reçu des mains d'un prêtre du Mont-Saint-Michel des scapulaires. Ces scapulaires ont besoin d'être renouvelés. Faut-il une nouvelle imposition ? (1) Ces quatre militaires ont été si visiblement protégés qu'ils ne voudraient pas quitter leurs premiers scapulaires, si les nouveaux n'avaient pas la même efficacité, ne pouvant pas être imposés. »

M. A. DE C. (Côtes-du-Nord.)

« Je viens vous prier d'inscrire dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel mes deux fils, l'un et l'autre au front et très exposés. L'un, que j'avais tout particulièrement recommandé à saint Michel, a été, le 29 septembre, jour de la fête du grand Archange, très grièvement blessé. S'il a échappé à la mort, c'est, j'en suis persuadée, grâce à la protection du Prince des Anges. Je désire les consacrer tous deux à saint Michel et je vous prie de faire dire une messe en action de grâces. — La plus jeune a fait partie des troupes d'attaque, le 25 septembre, en Champagne. Cité à l'ordre du jour pour s'être battu du 23 au 30 septembre, sous une grêle de mitraille, il n'a pas eu le moindre mal. Je suis absolument convaincu, et mes fils aussi, que saint Michel, en qui nous avons eu de tout temps une grande confiance et dévotion, les a miraculeusement préservés... »

M. D. (Haute-Garonne.)

« Je vous prie de m'envoyer un scapulaire de saint Michel et de faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange. Mon plus jeune fils a eu son scapulaire déchiqueté par un éclat d'obus qui lui a labouré les épaules et qui devait le tuer, sans la protection de saint Michel. »

J. S. (Loire.)

« Mon mari, membre de votre Archiconfrérie, a été plusieurs fois protégé par saint Michel. J'avais promis que s'il sortait de la guerre la vie sauve, j'offrirais un ex-voto en action de grâces. Or, le 27 septembre, il a été blessé; il a subi l'amputation du bras droit et l'opération du trépan, le jour même de la fête de saint Michel... Il y a longtemps que j'aurais dû tenir ma promesse; mais mon mari étant soigné dans un hôpital à Saint-Brieuc (dans la salle Saint-Michel — voyez comme saint Michel le suit —), j'avais espéré pouvoir aller jusqu'au Mont Saint-Michel. Je n'ai pas pu. Renseignez-moi... »

M^{me} T. (Nancy.)

« J'ai vu en permission plusieurs de ces soldats auxquels vous avez envoyé le scapulaire de saint Michel et que vous avez associés à l'Archiconfrérie; tous, sans s'en douter, racontent des faits merveilleux. Les blessés eux-mêmes guérissent beaucoup plus vite. L'un d'eux, le plus gravement atteint — vous avez célébré la messe pour lui, — fait des progrès si

(1) Evidemment non ! N. D. L. R.

rapides que ses infirmiers s'en montrent surpris... Parmi les soldats de notre paroisse consacrés à saint Michel, un seul est mort des suites de ses blessures. »
G. (Loire-Inférieure.)

D'autres actions de grâces « militaires » nous sont parvenues des départements suivants : Eure (2), Oise, Aude, Orne, Pas-de-Calais, Jura, Manche, Bouches-du-Rhône, Ain, Aveyron (2), Yonne, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Lozère, Côtes-du-Nord.

Nécrologie

M^{gr} Frédéric-Edmond FUZET, archevêque de Rouen.

Nous avons le douloureux devoir d'inscrire au nécrologe des amis du Mont Saint-Michel et des fervents serviteurs de l'Archange Mgr Frédéric-Edmond Fuzet, archevêque de Rouen, métropolitain de Normandie, rappelé à Dieu, le 20 décembre, dans sa 77^e année.

Le défunt n'a pas permis que l'on fît de sa personne l'éloge funèbre qui est dans les traditions. C'est au Mont Saint-Michel même, le soir du 13 mai 1909, qu'il disait devant Mgr Guérard et un petit groupe d'ecclésiastiques : « J'interdis tout éloge funèbre de ma personne. Il n'y a pas de bien à dire; quant à en dire du mal, ce serait embarrassant pour l'orateur. Je demande des prières. C'est tout ce qu'il me faut. Voilà pourquoi, dans mon testament, j'ordonne moi-même mes funérailles, que je veux décentes sans faste, mais surtout pieuses et recueillies. » Et il détaillait avec humour les prescriptions qui furent observées à la lettre — jusques et y compris la lecture du sermon de Bossuet sur la Mort — les 27 et 28 décembre.

Nous n'aurons pas le mauvais goût de passer outre aux volontés du Prélat défunt en écrivant ici un seul mot d'éloge. Il nous sera bien permis cependant d'exprimer les regrets sincères et respectueux que nous inspire sa disparition prématurée. En même temps nous demanderons pour son âme à nos lecteurs des sacrifices et des prières.

Depuis sa nomination à l'archevêché de Rouen, Mgr Fuzet donna maintes preuves de sa dévotion à saint Michel et de son attachement à son sanctuaire. Le 13 mai 1909 et le 20 juin 1912, il présida nos fêtes. Son rêve — et il avait espéré de le vivre — était de célébrer, un jour, un office solennel dans la Basilique enfin rendue à sa destination sacrée. Dieu ne lui a pas donné, avant de mourir, cette satisfaction. Dans l'éternité nous ne doutons pas que Mgr Fuzet s'emploie à hâter la réalisation de son rêve.

ACTIONS DE GRÂCES

Nous prions nos correspondants de bien vouloir excuser encore si, faute de place, nous prenons la liberté de résumer les témoignages de leur reconnaissance envers saint Michel. Le jour ne tardera plus, et faut l'espérer, où les Annales, étant revenues à leur périodicité normale, pourront publier tout au long les Actions de Grâces, selon qu'elles avaient l'habitude de le faire.

T. D. (Allier), 1 messe. — B. M. (Aveyron), 1 messe, 1 cierge. — Anonyme (Cher), 1 cierge. — Anonyme (Doubs), 1 messe. — A. H. (Eure), 1 messe. — A. de L. (Finistère), 2 messes. — M. C. (Gironde), 1 messe. — G. T. (Gironde), 1 messe. — M. B. (Gironde), offrande. — S. (Gironde), 2 cierges, 1 messe. — M. B. (Indre). — C. B. (Loire), 2 messes. — M. A. L. (Loire-Inférieure), 1 messe. — M. B. (Lot), 1 messe. — S. D. A. (Maine-et-Loire), 2 messes. — A. G. (Manche), 1 messe. — B. F. (Manche), 10 fr. offrande. — M. D. (Manche), messe et offrande. — C. F. (Mayenne), 1 messe. — M^{me} de la V. (Morbihan), 4 messes. — M^{lle} Ch. (Puy-de-Dôme), 1 cierge. — S^r A. D. (Haute-Saône). — Anonyme (Seine), offrande pour répandre les Annales. — E. P. (Seine), « action de grâces d'un enfant qui a échappé à la mort dans l'explosion de la rue Tolbiac ». — G. P. (Seine), 1 messe. — L. P. (Seine), 1 cierge. — C. P. (Seine), 10 fr. en remerciement et pour abonnement aux Annales.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Tous nos soldats morts au Champ d'honneur, et particulièrement : le commandant Préquet, de Nevers; le lieutenant Marchal, de Besançon; le sous-lieutenant Pierre Ameline, de Vergoncey; le sergent Alexis Chappaz, de Malagny-Viry; le maréchal des logis Félicien Chaudey, de Valleriois-le-Bois; Pierre Ottavi, de Orto; Jean-Baptiste Toin; Pierre Toin, de Binic; Edouard Chrétien, de Vitry; Cyprien Grisset, de Gervon; Joseph de Borve de Grandpré, de Nevers; Louis Masseron; Albert Mailard, de Saint-Bomer-les-Forges; Clément Bernard, de Villeurbanne; Florentin Vernaud, de la Vergne de Grosbreuil.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : Sœur Marie-Théophane Sol; Sœur Marie-Joséphine Seillan, religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition.

Côte-d'Or. — Messigny : M^{me} Jarlot, dévouée zélatrice; M^{lle} Marie-Louise Bertrand. — Nuits-Saint-Georges : M^{me} Reine-Germaine Parizot.

Cher. — Aubigny-sur-Nère : M^{me} veuve Lemaire, née Mathilde Lagneau.

Doubs. — Besançon : Sœur Claire Jacquin, religieuse de la Sainte-Famille.

- Finistère.** — Brest : M^{lle} Claire le Véel, *zélatrice bien dévouée.*
Hérault. — Restinclières : M^{me} Marie André.
Indre. — Châteauroux : M. Guillaume-Jacques Babou.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Joséphine Audrain; M^{me} d'Harrambert, M^{lle} Eugénie Martineau, *fidèles associées.*
Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Julia Guérin, *bien dévouée zélatrice*; M^{lle} Brigitte Davoine; M^{lle} Bérauger; M^{me} Chanteux; Sœur Marie des Séraphins, *commune de Sainte-Marie la-Forêt.* — Longué : M^{lle} Joséphine Martineau.
Manche. — Le Mont Saint-Michel : M. Auguste Datin; M^{me} Dieu-donné, née Marguerite Lefèvre. — Avranches : M^{me} François Cahu, née Augustine Rouxel; M^{me} veuve Petit-Laffite, née Marie-Louise Lebert. — Vergoncey : Sœur Hortense Vaugeois.
Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M. le colonel Jouy.
Nièvre. — Nevers : M. Henry Adenot; M^{me} Charles Cheminade.
Basses-Pyrénées. — Pau : M. Pierre Poëy.
Rhône. — Saint-Genis-Laval : M. Régis de Massot de Lafond. — Lyon : M^{me} Bertrand, née Marie Laroche.
Haute-Saône. — Valleriois-le-Eois : M. Marcel Pourthier.
Haute-Savoie. — Rumilly : M^{me} Gay, *zélatrice bien dévote au saint Archange.*
Seine. — Paris : M. l'abbé Philéas-Daulichon; M. le colonel de Courson; M. et M^{me} Jouvian; M^{me} Petit-Laffite.
Seine-Inférieure. — Rouen : *Sa Grandeur Monseigneur Fuzet*, archevêque; M. Alfred-René Boursy.
Seine-et-Oise. — Le Mesnil-Aubry : M^{me} veuve Frédéric Honoré.
Deux-Sèvres. — Chanteloup : M. Louis Deborde.
Tarn. — Castres : M^{me} Louise Jalabert.
Var. — Le Val : M^{me} Augustine Gassies; M^{lle} Julie Flandin.
Vendée. — La Pommeraye-sur-Sèvres : M. Jean-Baptiste Fortin; M^{me} Honorine Gorjet.
Vosges. — Bayecourt : M^{me} Anne Grellez.
La Réunion. — Saint-Gilles-les-Hauts : M. Augustin Masséaux; M. Michel France. — Saint-Leu : M. Ar. Berglin; M. Ange Félicité; M^{me} Jules Vienelda; M. Augustin Roullin; M^{mes} Félicité Piromencour; Hélène Bayliffe; Didier Tropece; Rita Mascaret; Estela Brimo; Isénie Brimo; Geneviève Marville; Alexina Morel.
Angleterre. — Manchester : M^{me} Agnès-Elisabeth Wilson. — Kinsale : M^{me} Nellie Daily. — Londres : M. Michel Maxwell Scott.
Ile de Java. — Batavia : M. le Dr Frédéric Hoogenstraeten.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

Pour le Temps de Guerre

PRIÈRE A SAINT MICHEL

Nous recourons à vous dans notre tribulation, glorieux saint Michel. Accablés de douleur, nous vous présentons les souffrances des êtres si chers dont la guerre nous sépare.

C'est en faveur de nos soldats, ô Prince de la Milice céleste, que nous vous implorons. Soutenez leur courage dans les combats; préservez-les des atteintes de l'ennemi. Secourez les fils de France qui défendent le sol sacré de la Patrie, Fille aînée de l'Eglise.

O vous qui réservez vos bienfaits aux nations qui vous honorent, souvenez-vous que la nôtre vous considéra toujours comme son Gardien et recevez aujourd'hui ses hommages religieux et fidèles.

Vainqueur de Satan et de ses adeptes, obtenez à nos armes la victoire.

Ange de la Paix, refoulez en enfer les guerres qui font pleurer. Hâtez par vos prières la paix glorieuse que nous attendons, forts de notre droit, confiants dans la justice de notre cause.

Avec vos prières, ô grand Archange, offrez à Dieu nos regrets et nos résolutions.

Que ne sommes-nous moins indignes de votre assistance! Mais puisque vous êtes le mandataire de Dieu auprès des âmes justifiées, rendez-nous plus fermes dans la foi, plus purs dans nos mœurs, plus dévoués à Jésus et à son Eglise, plus chrétiens enfin dans nos institutions et dans nos lois.

Souffrez encore, ô saint Michel, Prévôt du Paradis, que nous vous invoquions pour ceux de nos frères qui sont tombés au Champ d'Honneur. Introduisez-les au plus tôt dans la Lumière sainte où vous louent les Bienheureux.

Obtenez-nous enfin de vaincre dans les combats de la vie, de n'être pas condamnés au jour du redoutable jugement et d'être mis en possession du bonheur des élus. Ainsi soit-il.

(50 jours d'indulgence.)

IMPRIMATUR :

Coutances, le 17 février 1916.

† JOSEPH, év. de Coutances et Avranches.

Aux Bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel (Manche). 0 fr. 75 le cent, franco.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 92, rue Bonaparte, PARIS-VI.

A travers les Champs de Bataille : Morts et Immortels. Consolations à ceux qui pleurent, par l'abbé Paul DELBANT. 1 vol. in-12 de XIII-186 pages. Prix : 2 francs.

C'est le problème de la mort au point de vue catholique remis sous nos yeux, avec tous ses aspects consolants et glorieux...

Ce livre est bien écrit et tout imprégné de l'atmosphère de feu et de sang où l'Europe se débat. (Revue Mariale.)

Les Paroles de la Guerre, par Mgr GAUTHRY, archevêque de Besançon. In-12. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume contient les écrits que Mgr l'archevêque de Besançon a composés depuis le début de la guerre et les paroles qu'il a prononcées selon les circonstances.

La Guerre en Champagne. Au diocèse de Châlons. 1 volume in-12. Prix : 3 fr. 50. (Publié sous la direction de Mgr Tissier, évêque de Châlons.)

Qui pourrait lire sans émotion ces récits de l'invasion à Châlons, à Epernay, à Vitry, à Mairault-le-Moutoy, à Sermailze, à Esternay, à Baye, à Mourmelon-le-Grand, à Salate-Ménebond, à Suippes, dans la vallée de la Tourbe et en Argonne ? Tout y est, nous pourrions le dire, sublime.

Journal apologetique de la Guerre, par l'abbé E. DUPLESSY, directeur de la Réponse. In-12. Prix : 3 fr. 50.

Recueil des articles parus dans la Réponse du 27 juillet au 31 décembre 1914. On connaît l'abbé Duplessy et sa manière à la fois souple et forte. Son nouveau livre est excellent. Il pourrait être mis avec profit entre les mains de beaucoup de gens qui accueillent facilement les « cœurs infâmes », ou qui sont fermés obstinément aux leçons de la guerre.

Progrès de l'Âme dans la Vie spirituelle, 7^e édition. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre peut être utile à tous, aux laïques comme aux ecclésiastiques et aux communautés religieuses. Il est écrit avec assez de clarté, de simplicité pour être compris par les esprits les moins exercés aux choses spirituelles, comme aussi les personnes les plus instruites en ces matières y trouveront des aperçus nouveaux, et dans les sujets les plus rebattus, une manière particulière qui en rend la lecture aussi intéressante qu'édifiante. C'est pourquoi nous le recommandons à la prière des fidèles de notre diocèse. (Mgr l'Evêque de Nancy.)

Pour la Victoire. Nouvelles Consignes de guerre, par Mgr J. TISSIER. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Qui, ce sont bien là, comme le désire leur auteur, « des paroles qui éclairent, qui enflamment et qui consolent ». Le public français leur fera un accueil empressé. Puissent-elles atteindre leur but, c'est à dire susciter encore des héros et des supplications et, dans une France jamais lassée, stimuler le commun effort « pour la Victoire » !

Le Sacré-Cœur de Jésus. Allocutions des premiers vendredis durant la guerre, par Mgr GAUTHRY, archevêque de Besançon. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Dès le commencement de la guerre, Mgr l'archevêque de Besançon a convoqué, chaque premier vendredi du mois, ses fidèles dans sa cathédrale et il leur a fait une instruction sur le Sacré-Cœur de Jésus. Le présent volume est le recueil de ces instructions.

Aucune lecture n'est plus opportune, en ce temps de la guerre, pour consoler ceux qui pleurent, fortifier ceux qui combattent, inspirer la patience à ceux qui souffrent et maintenir dans tous les cœurs les invincibles espérances de la victoire.

Les

Annales

du

Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÈS UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



7^e LIVRAISON MAI-JUIN 1916

ABONNEMENTS

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A. M. le Directeur des Annales,
AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. **Litanies de saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
2. **Consécration à saint Michel**, in-32 double, 4 pages : 1 fr. le cent.
3. **Prière à saint Michel pour la France**, 0 fr. 60 le cent. (Édition nouvelle).
4. **Prière à saint Michel, pour le Temps de Guerre**, 0 fr. 75 le cent.

42^e Année. — 7^e Livraison. — Mai-Juin 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CINQUANTE ANS (suite) (E. L.) (p. 193). — BULLETIN : *Les Orphelins de la guerre; le Haut Commandement de nos armées* (p. 205). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zélateurs* (p. 206); *Associés* (p. 206); *Consécrations* (p. 206); *Ex-voto* (p. 207); *Pour la Chapelle* (p. 208). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 208). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Bribes d'histoire* (p. 216); *Le Monte Gargano* (p. 216); *L'Ordre de Saint-Michel* (p. 218); *Digne! Digne! Digne!* (p. 218). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 219). — ACTIONS DE GRACES (p. 221). — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS (p. 223).

Cinquante Ans

(Suite.) (1)

L'ABBAYE est vide, la basilique n'a même pas un autel; on ne saurait pourtant accuser ces cinquante années de stérilité. Si le sanctuaire n'est qu'un écrin dépouillé de son joyau, à tout le moins la profanation de la première moitié du XIX^e siècle a pris fin. Le Mont n'est plus une sorte d'*in pace*, connu seulement des prisonniers qui s'y acheminaient sans dévotion. Satan avait si bien remporté la victoire, que, des chemins du Paradis, comme le Moyen Age appelait les voies qui conduisaient au Mont, il avait fait des routes d'enfer, soigneusement évitées par tout ce qui s'estimait respectable. Mais ses victoires sont généralement temporaires. Un

(1) Voir livraison de mars-avril 1916.

mouvement annuel de cent cinquante mille visiteurs prouve que les *chemins montais* sont rouverts, et que la Merveille de l'Occident est rentrée dans la piété des pèlerins comme dans les guides des touristes.

On a fait du reste tout le possible pour leur en faciliter l'accès. Jadis, passer du continent sur l'îlot était une entreprise qu'une imagination un peu puissante pouvait grandir à la hauteur d'une croisière, ou de la traversée du désert. Les monstres n'y surabondaient pas, et les pèlerins ne s'y rencontraient pas nez à nez, comme les vieux Pères de la Thébaïde, avec des centaures ou des sirènes, au moins tous les jours. Mais il y avait la *lise* et la *paumelle*, et maints récits nous restent, à faire dresser les cheveux sur la tête. Le temps de la poésie et des émotions est passé, et aujourd'hui il serait malaisé, à tout le moins pour le voyageur de tout repos, qui se fie à la paternelle sollicitude des Ponts et Chaussées, de laisser à la postérité un récit bien pathétique des dangers encourus sur la route de Pontorson. Du côté de Genets et de Vains la prose n'a pas encore envahi les grèves, et l'on peut toujours voir des équipages, précédés de leur traditionnel coureur, traverser des espaces qui ne sont pas sans péril. Mais au sud une digue aussi confortable que disgracieuse, portant un tramway susceptible d'améliorations, contente suffisamment le globe-trotter qui *fait* le Mont, et le pèlerin sans affection pour l'imprévu. Loin de moi l'idée de crier haro sur elle. La pauvre! On lui jette assez de pierres pour boucher toutes ses fissures. Après tout l'homme ne vit pas seulement de poésie, surtout l'indigène du Mont qui en regorge, et ne se plaint guère d'avoir, faute de mieux, un moyen vulgaire de se procurer les autres nécessités de l'existence.

Si seulement elle avait été modeste dans sa manière d'aborder la majesté du Mont, on lui pardonnerait beaucoup; mais avec l'insolent aplomb du siècle de sa naissance, qui n'avait, qu'en dose infinitésimale la religion du respect, elle s'est pré-

cipitée brutalement sur les vénérables murailles. On dirait qu'elle a voulu les escalader et piquer droit sur l'Abbaye, comme les Anglais jadis; mais, comme eux, jetée en bas des remparts, elle dort là, à leurs pieds, son dernier sommeil, satisfaite d'avoir à moitié enterré la tour du Roi et celle de l'Arcade, et complètement gâté l'entrée du Mont. Maintenant elle attend, indifférente et inharmonieuse, le sort que lui réservent les nombreux augures qui vaticinent à son propos.

Jadis le Conesnon, qui n'avait pas de camisole de force, folâtrait librement sur les grèves, changeant de domicile presque à chaque grande marée, et, du côté d'Avranches, la Sée et la Sé une venaient parfois danser avec lui des rondes échelonnées. Les abords du rocher n'en étaient pas plus faciles. Mais quand, au sud, la sécurité pour les voyageurs et les champs de betteraves est apparue, sous la forme de la verge de pierre qui corrige les excentricités de la rivière de Pontorson, elle a voulu aussi venir de l'est, pareillement. Une digue, c'était bien; deux, ce serait mieux. Peut-on jamais avoir trop de bonnes choses et trop d'hectares de légumes? De Roche-Thorin partit alors un second boulevard. Il eut le souffle un peu court, et s'arrêta à bonne distance du terme qu'il menaçait. Sa grande fonction paraît être de faire tache sur l'horizon, en lui infligeant une ligne droite qui hurle avec les contours arrondis de la baie. Eût-il réussi qu'on n'aurait pas désespéré de voir un viaduc s'abattre du Bec-d'Andène sur Tombelaine, et un troisième tramway arriver au Mont par le nord. Cette injure n'a pas été faite à l'art. Pour une fois, l'esthétique a remporté un demi-succès. On a pourtant quelque peu dérangé la nature. Le résultat, c'est que dans quelques années, au lieu de pêcher aux alentours du Mont, on y chassera probablement le lapin. La *criste marine*, précurseur de l'*herbu*, gagne de plus en plus: l'îlot a l'air d'être saisi à l'est et à l'ouest par deux immenses pinces, qui vont se fermer. Qui sait si nos petits-neveux ne verront pas une deuxième édition de la forêt de Scissy, et le Mont en l'état où le connût

saint Aubert, au temps où le loup mangeait l'âne commissionnaire des ermites et s'entendait en conséquence condamner à porter le bât de sa victime ?

Le corollaire de la rentrée du Mont parmi les honnêtes gens a été la restauration du culte de saint Michel. En 1865, le culte de l'Archange en son sanctuaire était l'une des ruines de l'immortelle Révolution. Cette ruine a été relevée, et c'est une joie de constater que le Prince des Anges est maintenant honoré comme il ne l'a jamais été sur ce rocher de son élection ; car si le chœur des moines, qui chantaient ses louanges jour et nuit, n'a pas été ressuscité, en revanche, l'Archiconfrérie, dont le centre est au Mont, compte, dans les cinq parties du monde, des millions de membres dévoués ; et même sur le Mont, pour avoir changé de forme, le culte n'en est pas moins éclatant.

Exilé de l'église abbatiale en 1886, il a été canoniquement transféré dans l'église paroissiale par le successeur de saint Aubert. Sans doute cette église, qui a pourtant l'honneur d'être incorporée dans le bataillon des monuments historiques, fait petite figure auprès de la basilique ; mais la Merveille est-elle donc un si grand chef-d'œuvre auprès du Ciel, séjour de l'Archange ? Et puis elle est vénérable, cette église de Saint-Pierre, et même curieuse. C'est l'antique oratoire du Moustier Saint-Perron, où, selon la tradition, saint Aubert aurait fixé sa sépulture, ne voulant point, dans son humilité, que ses restes fussent dans le sanctuaire angélique, mais ne consentant pas à s'en trop éloigner. Vraisemblablement, ce Moustier Saint-Perron était le centre des ermitages bâtis sur le Mont, avant le choix qu'en fit saint Michel : on a donc, bien avant le VIII^e siècle, prié en cet endroit, et on n'a pas cessé d'y prier : ses vieux murs sont tout embaumés d'oraisons séculaires. Il est là trapu, assis sur le rocher qui, sans façon, perce à travers ses moellons. On dirait un ancien marin battu par mille tempêtes et qui coule ses vieux jours dans un coin abrité. On dirait aussi un parent pauvre que la richesse et le

succès de sa voisine n'ont point rendu jaloux, ni piqué d'émulation. Pourtant, courtoisement, elle s'est mise en frais, la vieille église, afin de faire honneur à son hôte illustre et d'accueillir honnêtement ses nombreux visiteurs. Elle a secoué quelques-unes des horreurs dont le temps l'avait enlaidie ; et maintenant, avec les bannières qui furent resplendissantes de fraîcheur en leur premier pèlerinage, et dont elle orne ses parois fanées, avec les cierges et les lampes qui l'éclairent mystiquement, avec les *ex-voto* qui mettent en relief ses vieilles pierres enfumées, elle invite au recueillement et appelle facilement la prière. Elles n'étaient point banales les réunions du soir, l'hiver dernier, quand les approvisionnements du luminaire se faisaient pénibles. Que voulez-vous ? Le Mont n'est pas sur les chemins battus de l'industrie. Le pétrole arrivait bien à Pontorson probablement, mais il y avait encore toute une ville et dix kilomètres d'appareils allumés jusqu'à Saint-Michel. On se passait d'illumination. Les fidèles, que rien n'a découragés depuis le début des hostilités, se pressaient nombreux sous le plafond un peu bas et pas absolument étanche de la grande nef, malgré les écussons des vieux chevaliers qui dissimulent bien sa fatigue, mais se refusent à remplacer les ardoises en vacances : et les prières pour la France, à saint Michel son ange gardien, montaient à la lueur tremblotante des cierges votifs et des petites lampes entretenues par tant de mères anxieuses et pleines de foi, au bruit des gouttes d'eau qui tombaient sur les dalles sépulcrales et y créaient des ruisselets qui faisaient penser davantage à la glorieuse pitié des tranchées. C'était la prière universelle des âmes et des choses. Cela avait un parfum de catacombes, que renforçaient encore les modes variés d'éclairage, dont chacun usait dans la rue archaïque de la cité.

Les pèlerins n'expérimentent pas la douceur de cette vénérable église. Elle est un peu petite pour leurs foules et tapageuse en leur présence. Mais il faut y passer les heures d'hiver, quand tout ce qui vit est calme à l'entour, et que

seul le bruissement des vagues et le sifflement des vents en animent le silence. Alors on sent presque la majesté de Celui qui habite son humble tabernacle, l'enveloppement des prières des générations couchées sous son pavé, et la présence spéciale de l'Archange qui en est l'hôte momentané.

Dans un étroit réduit, sous une tour sans prétention aucune, saint Michel se laisse entrevoir sur son autel d'argent. Sa chapelle est lambrissée de panneaux sculptés par les derniers prisonniers d'Etat qui remplirent l'Abbaye. A sa gauche se détachent l'épée et la bannière de Lamoricière, à sa droite une copie de l'étendard de Jeanne d'Arc. Tout autour, des tableaux formés de cœurs et de croix d'honneur. C'est digne. La lumière indécise, qui généralement baigne ce coin de l'antique église, lui confère un mystère qui n'est pas sans charme. Trop crue et trop abondante, elle ferait saillir d'une manière désobligeante l'extrême modestie de ce sanctuaire national. Une aristocratique misère a des pudeurs qu'il faut respecter.

C'est vers l'ombre de cette petite chapelle que se tournent de tous les coins du globe des millions de cœurs, car ils sont des millions les membres de l'Archiconfrérie. Fondée en 1867, elle n'a pas encore ses cinquante ans. En 1874 elle devenait Archiconfrérie, et en 1895 Archiconfrérie universelle. A ce titre elle peut s'agréger des filiales dans tout le monde catholique, et chacune de ces filiales reçoit ses propres associés. Malgré cela, et en dépit de la tourmente qui, à plusieurs reprises depuis 1886, a violemment secoué toute l'organisation du pèlerinage et entravé son développement, chaque mois voit encore un bon millier de fidèles s'enrôler sous l'étendard de l'Archange, au centre même de l'Archiconfrérie. Après tant d'épreuves on se contenterait de ne pas s'éteindre : grandir est une marque de vitalité qui réjouit. Honneur en soit rendu après Dieu aux milliers de zélateurs et de zélatrices vivants et défunts, qui, jour par jour, au prix souvent de pénibles efforts, ont bâti cette œuvre. L'Archange leur en

saura bon gré dans l'éternité, car les faveurs spirituelles mises ainsi à la portée des âmes sont très abondantes, et le culte de saint Michel et des anges est incontestablement l'une des dévotions les plus catholiques, les plus théologiques, et les plus sanctifiantes. On ne peut l'appeler une superfétation dans la piété des fidèles. Dans notre siècle si profondément imprégné de matérialisme et d'indépendance, s'enrôler sous l'étendard de l'ange qui a proclamé le premier les droits de Dieu, c'est faire profession d'un spiritualisme éclairé, et d'une parfaite soumission aux droits du Créateur, et par suite s'opposer aux erreurs fondamentales de l'époque. Ajouterai je que le scapulaire de saint Michel, dû à l'initiative de Mgr Bravard et de trente braves qui étaient venus se recommander à l'Archange, avant de partir pour la guerre de 1870, a merveilleusement étendu son influence, surtout pendant la guerre actuelle. L'Archiconfrérie nous apparaît donc comme un arbre puissant planté sur le Mont, mais dont les rejetons, poussés çà et là, sont nombreux et vigoureux aussi. Peut être l'amour-propre aurait-il trouvé son compte à une centralisation complète ; mais les œuvres divines sont des œuvres de charité, et pourvu que saint Michel soit honoré, les petits soucis humains sont de bien minime importance.

Ce qui est resté le propre du Mont, ce sont les pèlerinages à saint Michel. Les pèlerinages sont vieux comme le monde. Celui du Mont, au XI^e siècle, était déjà *toto orbe celeberrimum*, célèbre dans toute la chrétienté, disait le clunisien Raoul Glaber ; et les histoires du temps sont pleines des merveilles advenues aux pèlerins. Ils vinrent jusqu'à la Révolution, qui se hâta de mettre fin à cette aberration des âges d'obscurantisme. Reprise aussitôt que possible, la tradition ne s'est plus interrompue. Rien n'a arrêté le courant qui, chaque année, amène au Mont des milliers de dévots au Prince des Anges, pas même la douleur de voir l'injure qui lui est faite par le séquestre de son sanctuaire. Il y a eu, depuis l'origine, des journées inoubliables, celle du Couronnement par exemple

en 1877, la plantation de la Croix de Jérusalem en 1889, et surtout le douzième Centenaire en 1909, qui vit affluer trente-trois évêques et prélats et plus de 42 000 pèlerins. Le 5 juillet 1910 encore 7 000 catholiques acclamaient saint Michel, à qui la Ligue des Femmes de France offrait une épée d'honneur, en présence de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et de plusieurs évêques. Les grandes journées annuelles sont celles de l'anniversaire du Couronnement au commencement de juillet, le 29 septembre et le 16 octobre, anniversaire de la Dédicace.

L'église paroissiale ne tente même pas d'abriter ces foules dans l'exiguïté de ses dimensions. Aussi a-t-on dû aménager, au pied de la Croix de Jérusalem, une esplanade, où les solennités pontificales se déroulent à ciel ouvert, dans un cadre sans pareil au monde. À l'ouest s'élève à pic la masse de l'abbaye ; au nord et à l'est l'immense baie avec, tout au fond, Tombelaine et la côte normande ; au premier plan plusieurs étages de pèlerins qui, échelonnés sur les escaliers des fortifications et le Grand Degré, forment à l'autel une couronne vivante et chantante, et, le soir, dans de féeriques processions, posent sur les remparts une couronne de feux qui se reflètent dans les flots. Au sommet de sa flèche, à 500 pieds en l'air, saint Michel reçoit ces hommages et préside toutes ces fêtes. Résultat bizarre autant qu'imprévu. Les mains qui expulsaient l'Archange comme une congrégation non autorisée, lui dressaient en même temps un piédestal merveilleux, et au défaut de la basilique, qui souvent eût été trop petite, le mont entier s'est transformé en église avec sa rae, ses tours crénelées et ses courtines ; au centre, planant presque entre ciel et terre, tant est effilée la pointe qui le supporte, saint Michel reçoit les acclamations qui le saluent de toutes parts. Belle était et est encore l'église des moines, mais combien plus grandiose ce sanctuaire improvisé par la malice humaine, qui a pour voûte le ciel, pour luminaire le soleil ou les étoiles, pour parois les ravissants rivages de la

baie, et pour orgue, les jours de marée, le mugissement des vagues : *illos autem Dominus irridebit.*

Ces grandes manifestations de la foi et de la confiance des peuples sont magnifiques : elles impressionnent vivement les foules et les retrempe dans leurs convictions ; mais plus touchants peut-être sont les pèlerinages modestes, dénués de tout éclat extérieur, n'ayant à cœur d'être que la marque d'une dévotion profonde, comme ces *voyages* de bandes de soldats qui, cet hiver, venaient un peu de tous les côtés, parfois directement du front. Ils avaient passé la nuit en chemin de fer, débarqué le matin à quatre heures à Pontorson, fait leurs dix kilomètres à pied dans l'obscurité, sous les rafales du vent et de la pluie. Ils arrivaient trempés et glacés pour faire leur oraison à la chapelle de l'Archange. Saint Michel a dû bénir ces vaillants, et il en voit beaucoup de cette sorte dans le cours de l'année. Ceux-là généralement emportent leur chapelet, car, le chapelet angélique, voilà encore une des formes qu'a revêtue la dévotion populaire, et elle paraît très largement répandue.

Quelle que soit la facilité des voyages, il n'est pas donné à tout le monde de pèleriner. Comment maintenir en harmonie avec les pulsations du sanctuaire les cœurs des dévots qui n'ont pas l'heur de le visiter ? Les *Annales* ont résolu ce problème, et elles ne sont pas l'une des moindres œuvres de ce demi-siècle. Si toute société appelle une autorité qui lui donne sa cohésion, toute confrérie requiert un organe, qui en relie les membres, leur parle de leur œuvre, de ce qui s'y fait et s'y dit, de ses progrès et de ses revers, de ses joies et de ses tristesses, de son esprit aussi et de ses nécessités. Une confrérie signifie une dévotion spéciale qu'il faut entretenir, si on désire la voir vivre, car l'esprit humain est changeant ; il faut donc la nourrir de doctrine, si elle en est susceptible, en rappeler l'historique, les raisons, les moyens. C'est une des plantes que le Seigneur fait pousser dans le jardin de son Église pour le service d'un certain nombre

d'âmes, il faut la mettre à leur portée et faire en sorte qu'elle exerce une influence réelle sur leur vie spirituelle; autrement à quoi bon en encombrer leur piété? Tout cela c'est l'œuvre des *Annales*. Un jour viendra, celui de leur jubilé à elles aussi, où l'on essaiera de faire la synthèse des travaux qu'elles ont publiés, et l'on verra qu'elles ont pris une place respectable dans la théologie des anges, et qu'elles sont une mine de documents fort intéressants pour le futur continuateur des historiens du Mont. Elles sont encore le véhicule de la reconnaissance des âmes exaucées, et de cette façon ne contribuent pas peu à maintenir et à augmenter parmi les fidèles la confiance dans la prière. Si le culte de saint Michel est aujourd'hui si prospère, les *Annales* y sont pour beaucoup; elles ne demanderaient qu'à faire davantage, en étendant leur rayon d'action. A nos zéloteurs, lorsque saint Michel aura ramené la paix dans le monde, de seconder ce désir et de le réaliser.

Il nous resterait beaucoup à dire, et, en particulier à mettre à l'honneur les noms des vaillants ouvriers qui ont été à la peine pendant ces cinquante années, car tout cela n'a pas poussé tout seul; mais nous avons promis de tracer une esquisse, d'établir pour ainsi dire un état des choses, non d'écrire une histoire. Nous taisons donc des noms qui, du reste, sont dans toutes les mémoires et n'ont pas besoin d'une mention dans ces modestes pages, puisqu'ils ne sont point oubliés.

Dès la première heure, le clergé du diocèse prit vaillamment le fardeau sur ses épaules; mais Mgr Bravard ne tarda pas à s'apercevoir que l'œuvre des moines ne pouvait être bien continuée que par eux.

L'église abbatiale, muette depuis soixante-quinze ans, appelait un chapitre qui pût lui rendre la parole et la vie. N'était-il pas tout indiqué de lui restituer la liturgie bénédictine, pour laquelle elle avait été créée, et qui avait fait vibrer ses voûtes pendant plus de huit cents ans, puisque l'Ordre de Saint-Benoît venait de renaître en France, et que Grégoire XVI

avait déclaré la jeune Congrégation de Solesmes héritière des Congrégations bénédictines françaises éteintes par la Révolution, et tout particulièrement des Mauristes, derniers propriétaires légitimes de la Merveille? L'Évêque de Coutances le pensa et s'adressa en conséquence à l'Abbé de Solesmes. Malheureusement, à cette époque Dom Guéranger, comme nous le révèle son éminent historien, se débattait au milieu de difficultés qui absorbaient toutes ses ressources en hommes et en argent. Dans ces conditions, prendre une nouvelle charge eût été tenter la Providence; il ne crut pas pouvoir le faire. Déçu de ce côté, Mgr Bravard fit appel aux Cisterciens, mais ceux-ci, suivant l'adage, ont un goût prononcé pour les vallons; le Mont leur eût servi cet article avec trop de parcimonie.

L'Évêque de Coutances se tourna alors vers une Congrégation naissante, qu'il connaissait mieux que d'autres, puisque avec le P. Muard il en avait été le fondateur, les Pères de Saint-Edme, établis à Pontigny. Encore dans l'enfance, elle pouvait, plus facilement que des ordres aux traditions séculaires, s'adapter aux circonstances exceptionnelles que le Mont présentait à cette époque. Les Pères de Pontigny gardèrent l'administration du pèlerinage jusqu'en 1901. C'est donc à eux en grande partie que revient l'honneur du bien accompli dans ces cinquante ans. A ce moment ils eurent le sort des moines bâtisseurs de la Merveille, et durent, à leur tour, prendre le chemin de l'exil. Depuis, le clergé du diocèse a recueilli l'héritage. Le seul élément de stabilité auquel, en dernière analyse, il faut donc faire remonter les très réels résultats acquis en ce demi-siècle, c'est l'ardent amour que Mgr Bravard et ses illustres successeurs, Mgr Germain et Mgr Guérard, n'ont cessé de montrer pour le joyau de leur couronne épiscopale. Constamment sur la brèche, ils ont donné et entretenu l'impulsion qui a soulevé le monde et rouvert les *chemins du Paradis*. A travers les vicissitudes des temps, ils ont maintenu la barre ferme, et marché, toujours en

avant, réparant au fur et à mesure les avaries que la tempête infligeait à leur barque. Et certes, en regardant l'esplanade des pèlerinages, en songeant aux nombreuses et brillantes fêtes qui, chaque année, sanctifient l'été et l'automne, les appels journaliers faits de tous les côtés au Sanctuaire, on se demande comment le Pontife actuel de Coutances a pu réparer si rapidement les ruines d'hier, et non seulement empêcher le Pèlerinage de mourir, mais lui donner un étonnant regain de vie.

Quand Dieu envoie à une œuvre des hommes de sa droite, sa volonté est qu'elle prospère. Trouvons donc, dans cette croissance continue, en dépit de bourrasques dont chacune pouvait tout briser, un motif d'espoir. Saint Michel n'a pas répété son cri de malédiction sur le temple de Jérusalem : Sortons d'ici, sortons d'ici. Il garde son temple. Prions et agissons pour qu'il lui soit rendu. Quand on y pénètre, les lamentations du prophète montent d'elles-mêmes aux lèvres, à la vue de ces parvis dépouillés et nus : *Ecce civitas sancti facta est deserta. Sion deserta facta est; Jerusalem desolata est, domus sanctificationis tuæ et gloriæ tuæ, ubi laudaverunt te patres nostri.* Si les routes de Sion ont cessé de pleurer, parce que nombreux sont ceux qui accourent à ses solennités, il ne faut pas que ces foules se résignent à trouver la basilique vide de celui pour qui elle a été construite. Un protestant, M. Guizot, l'appelait en 1873 un « monument où la prière est en quelque sorte immobilisée et perpétuée, au milieu de l'océan et des tempêtes »; si elle est cela, et personne n'y contredira, qu'on n'en fasse pas une énigme inexplicable, en la soustrayant à sa destinée. Prions donc, nous autres catholiques de France; mais souvenons-nous aussi qu'en pays parlementaire, c'est l'opinion qui prépare les lois; travaillons, par conséquent, sur l'opinion. Elle a déjà fait beaucoup pour amener la fête de Jeanne d'Arc à être l'une de nos fêtes nationales : qu'elle complète son œuvre en restituant à saint

Michel, qui nous a donné Jeanne d'Arc, son sanctuaire magnifiquement restauré par la France, nous aimons à le redire, mais pour qu'il redevienne l'un des sanctuaires nationaux de la Patrie, nous aimons aussi à l'espérer.

E. L.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de mai et de juin, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Samedi 6 mai, mardi 9 mai et samedi 3 juin, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

Les NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 15 au 25 de chaque mois.

Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions que nous proposons ci-après : pour la neuvaine de mai : LES ORPHELINS DE LA GUERRE; pour celle de juin : LE HAUT COMMANDEMENT DES ARMÉES ALLIÉES.

Il serait superflu d'insister sur l'importance et l'actualité de ces deux intentions.

* *

Indulgences des mois de mai et juin : 1° Plénier le 8 mai : fête de l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan. — 2° Le même jour : scapulaire de saint Michel. — 3° Le 29 juin : fête des saints apôtres Pierre et Paul (conditions ordinaires). — 4° Jour au choix pendant les neuvaines à saint Michel ou dans les neuf jours qui suivent. — 5° Jour au choix chaque mois : récitation quotidienne de la Couronne angélique. — 6° Jour au choix chaque mois, Archiconfrérie de Saint-Michel.



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Sœur Marie-Stanislas, *de Caen* ; M^{lle} Marthe Lieux, *de Rignac* ; M^{me} veuve Baufflet et M^{lle} Julie Baufflet, *de l'Oise* ; M^{me} Marie Cloney, *de Ballinaboola* ; M^{lle} Marie Guérquin, *de Paris* ; Sœur Jeanne-Elisabeth, *de Caen* ; M^{lle} V. L'Homer, *de Moulriers-s/Chantemerle* ; M^{me} Roneil-Alliaume, *de Renazé*.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 10 février au 15 avril, 1562 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Alba, Amiens, Ballinaboola, Bayeux, Bancourel, Bordeaux, Belfort, Béziers, La Brillanne, Bressuire, Bourg-la-Reine, Châlons-sur-Marne, Condrieu, Carlow, Clermont de la Réunion, Caumont, La Chaussée-sur-Marne, Caen, Danrémont, Dublin, Dun-le-Palleteau, Falaise, Grenade-sur-l'Adour, Grand-Croix, Landerneau, Liverpool, Limerick, Lenne, Lurbe, Marseille, Montréal, Le Mans, Moulriers-sur-Chantemerle, Nantes, Neufchâteau, Orléans, Ottawa, Pau, Puteaux, Pagny, Paris, Perpignan, Port-au-Prince, Reims, Rennes, Rignac, Restinclières, Sceaux, Sherries, Saint-Varent, Saint-Pair, Saint-Denis de la Réunion, Toulouse, Trégunc, Vaubeny, Villeurbanne, Viry-Châtillon, Ville-Lauzon, Verdun-sur-le-Doubs, Le Val, Yvetot, York. Du « front » nous ont été envoyés les noms de plusieurs soldats, désireux de mériter la protection de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

12 FÉVRIER : Aimée-Désirée Robineau, *de Vernoil* ; Joseph-Georges Tremblay, Joseph-Henri-Armand Saint-Cyr ; Joseph-Ovila Lenoir ; Marie-Madelaine Carrière, *de Montréal* ; Raymonde Lalonde ; Daniel Grand ; André Rebillard ; Marcel Desbois ; François Garnier ; François Chapot ; Maurice Combes ; Pierre Laubriat ; Maurice Curthelet ; Gustave Guillemaut ; Auguste Sassier, Gaston Rebillard ; Aristide Sassier, Claude-Marie Chassignol, *de Verdun-sur-Doubs*. — 15 FÉVRIER : Mathurin Pirault ; Joseph Pirault, *de Rennes* ;

Léon Aubert ; Jules Aubert ; Hélène Aubert ; Paule-Marie-Marthe Aubert, *de Digne*. — 17 FÉVRIER : Eugène-Alcime Yon, *de la Rondehaye* ; Emile Guilliard, *de Ancteville* ; Augustine Levoy ; René Levoy ; Louis Levoy ; Yvonne Levoy ; Paul Levoy ; *de Saint-Sauveur-Lendelin* ; Noël Drouillet, *de Pau*. — 18 FÉVRIER : Claude Gourlat, *de les Charpennes*. — 19 FÉVRIER : René Baugil ; Maria Roux ; Georgette Roux ; Michel Roux ; Raphaël Roux ; Emilia Vincent ; Henriette Souyrie ; Odette Souyrie ; Emilia Cros ; Auguste Cros ; Jean Rame ; Louis Curbillé ; Joseph Curbillé ; Paul Massabiau ; Albert Bernon ; Maurice-Célestin Roumiguier ; Maurice-Joseph Roumiguier, *de Lenne* ; Bernard-Edme-Alexandre Farkas ; Paulette Pussey, *de Nuits-Saint-Georges*. — 22 FÉVRIER : Paul Legardinier ; Renée Legardinier ; Raymond Legardinier ; René Girres, *de La Rondehaye*. — 23 FÉVRIER : Maria-Josephine Depoisier ; Hortense-Léa Dépoisier ; Antoine-Jules Pin ; Marie Chiarra ; Marguerite Chiarra ; Jean-Baptiste Chiarra ; Angèle Plantaz ; Maria Plantaz ; Léa Plantaz ; André-Alexandre Bouché ; Gabriel Bouché ; Lucienne Bouché ; Germaine Bouché ; Eugénie Clop ; Ulorie Clop ; Joseph Ray ; Lucienne Ray, *de Scionzier*. — 24 FÉVRIER : Marie-Thérèse Blouin ; Auguste Blouin ; Joseph Blouin, *de Saint-Pierre-de-Chemillé*. — 25 FÉVRIER : Fernande Bounhol ; Eugénie Pons ; Pierre Ginesti, *de Rignac* ; Gillette-Marie-Léonie Piot, *de Troyes*. — 28 FÉVRIER : Renée Pussey, *de Nuits-Saint-Georges*. — 1^{er} MARS : Eugénie Gourio, *de Binic*. — 6 MARS : Marcelle-Louise Chapron, *de Châlons-sur-Marne* ; Henri-Paul Tortat ; Jean Tortat ; Pierre Tortat, *de Sceaux*. — 9 MARS : Pierre Hubert, *de Falaise*. — 10 MARS : Pierre Mairesse ; Madeleine Mairesse ; Jean Mairesse, *de Saint-Pabr-sur-la-Mer* ; Marie-Thérèse-Marguerite-Françoise-de-Paule d'Ormesson ; Anne-Marguerite-Marie-Françoise-de-Paule d'Ormesson ; Marie-Marguerite-Hélène Eliane de la Bouillerie, *de Paris*. — 15 MARS : Michel-Emile-Marie-Joseph Delivré, *de Paris* ; Madeleine-Cécile-Léonie Lefevre ; Marthe-Marie-Denise Lefebvre, *de Mailly-le-Camp*. — 16 MARS : Marcel-Paul-Marie-Jean Lefebvre, *d'Yvetot* ; Michel Lecesne ; Gabriel Baude, *de Rennes* ; Jeanne-Marie-Suzanne Ory ; Marguerite Miche ; Anne-Marie Miche, *de Nancy*. — 20 MARS : Janine Garon, *de Thenezay*. — 21 MARS : Marie Samat ; Alix Samat ; Maurice Samat ; Solange Samat ; Arlette Samat ; Suzanne Samat ; Robertine Mittra ; Renée Mittra ; Louis Bosse, *de Saint-Denis-de-la-Réunion*. — 25 MARS : Suzanne Best, *de Crantenoy*. — 27 MARS : Marie-Ange Gilardin, *de Nantes* ; Charlotte-Madeleine Dalphin, *de Genève*. — 28 MARS : Bernard Vincent ; Michel Vincent ; Rémy Vincent, *de Nantes*. — 4 AVRIL : Michel de Camaret ; Bertrand de Lacger ; Paul Marty ; Jean Bonthes ; André Planques ; Anne-Marie Auge ; Renée Provensol, *de Castres*. — 6 AVRIL : Clément-Marie-Henri-Gérard-Armand Touveron, *de Tessonnières-de-Venanssault* ; Yvonne Blondel ; Charlotte Blondel, *de Neufchâteau*. — 8 AVRIL : François-Jean-Marc Gautherin ; Olivier-Louis-Léon Gautherin, *de Charolles*. — 13 AVRIL : Paul Burtin ; Marcel Séouzon, *de Lyon*. — 14 AVRIL : Renée Langard, Robert Langard, *de Besançon*.

EX-VOTO. — Le 29 Mars, nous avons reçu une Croix de Guerre pour saint Michel. Les lignes suivantes accompa-

gnaient l'envoi : « Peut-être avant mon petit mot allez-vous recevoir un paquet contenant une croix de guerre, avec la palme et trois étoiles. Je vous l'envoie de la part de mon mari, le commandant L., qui fait partie de la confrérie de Saint-Michel et qui avait promis au bienheureux Archange de déposer en ex-voto, à son autel toutes les distinctions qu'il pourrait obtenir pendant cette guerre. Que saint Michel veuille bien continuer à veiller sur lui et à le préserver comme il a fait jusqu'ici. » Nous n'avons point placé cette glorieuse décoration parmi les autres. Nous avons des raisons de penser que beaucoup de nos héros imiteront l'exemple du commandant L. et du capitaine H. de F. Une vitrine spéciale sera créée qui renfermera les croix et médailles méritées pendant la guerre et offertes à saint Michel.

POUR LA CHAPELLE. — Reçu un coussin brodé tapisserie, don de M^{me} C. (Nièvre). — Nos remerciements.

PRIÈRE A SAINT MICHEL. — Plus de la moitié de l'importante édition de la *Prière à saint Michel pour le temps de guerre* a été enlevée aussitôt qu'annoncée. Nous remercions les journaux, comme *La Croix* de Paris, et les *Semaines Religieuses*, qui ont bien voulu la recommander. Que nos zélateurs et zélatrices, qui ne l'auraient pas encore propagée, ne tardent pas davantage.

Chronique du Mont Saint-Michel

15 avril 1916.

Nous vivons à une époque de transition. Et ce n'est pas à la guerre que je fais allusion, ce disant. Je prie qu'on veuille m'en croire. Cependant j'aurais bien à émettre ce grave (?) aphorisme quelque mérite, même après qu'il est venu sous la plume d'écrivains en renom. Ecoutez : « *Avant la guerre... Après la guerre... on ne sortira pas de là durant des années et des années. Ce sera l'éternel et double son de la grosse cloche humaine allant et venant, [toujours balancée... Et*

puis souvent, entre les deux, un autre son, terrible et dominant, les mettant d'accord, jettera son glas : « *Pendant la guerre !* » (1) » Nous sommes donc « pendant la guerre », en pleine guerre, affreuse, atroce, depuis si longtemps ! Personnellement, je ne me pique pas extrêmement d'être de « ces mandarins de l'impassibilité », auxquels le brillant académicien reproche, non sans grande raison, « d'oublier tout et de se détacher assez du présent pour demeurer froids à ce qui frappe et meurtrit le commun des mortels. »

Où, je sens la transition qui se fait, tous les jours un peu plus. Un fossé est creusé, disent nos Maîtres, déjà profond, comme un abîme, entre ce qui fut *avant* le 2 août 1914 et ce qui sera *après* la paix. Mais toute transition est laborieuse ; celle-ci est cruelle. Pourtant elle s'illumine de clartés d'aube ; elle a des charmes austères que nul parmi les plus « meurtris » ne serait tenté de répudier. On souffre moins quand on sait que la souffrance est bonne et sera utile, féconde. Un même espoir immense soutient et soulève le poilu dans sa tranchée et le grand chef penché sur la carte d'Etat-major. Transition nécessaire, se dit-on, et chacun accepte, la sachant telle, qu'elle lui coûte des sacrifices. Il faut aimer la transition qui nous grandit à nos propres yeux et aux yeux du monde entier.

Notre professeur de Seconde nous recommandait avec insistance de soigner nos transitions. Un jour, voyant l'un de nous qui, depuis une bonne demi-heure, penché sur sa copie, tortillait frénétiquement une mèche de ses cheveux, il interrogea : « Que faites-vous donc ? — Je cherche une transition », lui fut-il répondu. Hélas ! notre camarade chercha jusqu'à la fin et ne trouva point. Il remit une composition incomplète et fut classé parmi les derniers.

La « composition » qui est en train de s'écrire aux divers fronts de nos armées, sera complète et de grande valeur, soyons-en convaincus. Il y faudra du temps ; mais on en mettra. On en a mis déjà beaucoup. Les transitions voulues seront trouvées et mises à place. Rien ne manquera au « devoir ».

Il est bon de se rappeler cela, souvent, sincèrement, de le répéter aux hésitants, aux découragés, aux semeurs de paniques et aux prêcheurs d'abandon, — s'il en est quelque part. Est-ce que la nature, à cette heure même, ne nous parle pas en ce sens, avec une incomparable éloquence ? — C'est le printemps, saison intermédiaire entre l'hiver, froid et morne, et l'été, chaud et lumineux. Transition encore, et c'est d'elle que je voulais parler. Sachons y voir la lutte des éléments de vie contre l'engourdissement général ; assistons, conscients,

(1) H. LAVEDAN. *Les Grandes Heures* (Illustration, 29 janvier 1916).

à la résurrection des choses, à l'éclosion des bourgeons frieux et des premières fleurs ; entendons la chanson des oiseaux et saluons le soleil, quand il paraît enfin, messenger de joie et plus encore d'espérance. Leçon et réconfort, si l'on sait comprendre et si l'on veut se prêter.

Quelles jolies pages — entre tant d'autres de ses *Méditations dans la tranchée* — l'un de nos officiers a consacrées aux alouettes, qui lui révélèrent, l'an passé, avec le retour du printemps, de si grandes pensées ! « J'étais dans un de ces abris boueux que nous fabriquions maladroitement au début, quand, au lever du jour, je crus entendre un cri d'oiseau. Un homme sifflait peut-être dans quelque cave. Mais la note était si pure, si fraîche, elle se précipitait en appels si vifs, et, peu à peu, se répandit avec tant de maîtrise dans toute la plaine, emplissant de joie notre ciel désolé, que je sortis. Je restai longtemps immobile à écouter... Depuis ce jour, les alouettes sont nos amies. Personne ne vient nous voir au front. Ces petites bêtes seules nous lient au reste du monde. Comment ne les aimerions-nous pas ? Nous n'avons qu'elles... Quand une alouette s'élève d'un champ de bataille, elle révèle la douceur de vivre à des gens qui s'étaient familiarisés avec le voisinage de la mort. Ils écoutent, regardent dans l'enchantement et, s'ils baissent les yeux, voient un instant toute l'horreur des lieux où ils sont, toute la farouche beauté de la tâche qu'ils accomplissent. Voilà pourquoi le cœur bat dans ces minutes et pourquoi ce soldat, qui a vu tant d'autres alouettes dans sa vie et ne les a jamais regardées, a dit dans la tranchée : « C'est joli ça ! ⁽¹⁾ »

*
*
*

Mais où donc me suis-je égaré ? Loin de mon sujet ? Ma *Chronique* doit traiter du Mont Saint-Michel, ou plutôt de la vie au Mont Saint-Michel, et voilà que je conduis le lecteur des salles de rédaction d'un grand illustré, où l'on philosophe,

(1) Lieutenant R. *Méditations dans la tranchée*. Un vol. in-18. 3 fr. 50 franco (5^e mille) aux bureaux de la *Revue Française*, 13, rue du Cherche-Midi, Paris, 6^e. Livre charmant autant que profond. Nous engageons nos lecteurs à se le procurer.

Le lieutenant R. n'est autre, dans le civil, que M. Antoine Redier, directeur de la *Revue Française*. Il est de lui (dans ses *Méditations*), ce tableau saisissant de vérité, et que nous voulons reproduire ici : « Ce qu'on ne voit pas au front, ce que du moins je n'y ai jamais vu, ce sont des ennemis de Dieu. L'anticléricalisme commence timidement du côté des cuisines. Il est plus hardi aux abords des gares de ravitaillement. On m'a écrit de l'arrière qu'il sévissait sérieusement au café du Commerce. De la Lys aux Vosges, inconnu. »

aux tranchées boueuses, où des héros se sacrifient, souffrent et meurent pour la Patrie. Hélas ! Quelle chronique a droit de cité auprès de celle-là ? Et qui ne retournerait infailliblement là-bas, si un seul instant, sa pensée s'en était par hasard, détachée ? Voilà pourquoi ma pauvre chronique rejoint l'autre, la grande, l'unique, fatalement.

Or le printemps, au Mont Saint-Michel, nous fait penser plus que jamais aux héros de France ; il nous mène vers eux, nous associe à leur vie... sans quoi nous ne lui pardonnerions ni sa douceur ni ses promesses. Nous avons, nous aussi, des alouettes, sinon sur le Mont même, du moins sur l'herbu d'alentour. Mais ce qui est bien à nous, en légitime et noble propriété, ce sont les merles. Ils sont sacrés. Malheur au méchant drôle qui tendrait à ces innocents chanteurs le moindre piège ! Dès le 19 janvier, l'un d'eux, téméraire ou naïf, en avance sur la saison — on pouvait s'y tromper alors — s'essaya à moduler ses premiers airs. Il le fit avec beaucoup de discrétion, d'ailleurs, et avec une douteuse assurance. Nous lui en sûmes quelque gré plus tard, lorsque l'hiver, faisant un retour offensif, poudra la neige sur les pousses précoces. Le merle, prudemment, n'avait pas renouvelé sa tentative. Depuis tantôt un mois, comme il se venge de son premier échec ! Quelle triomphante gloriole il met à rouler ses notes, dès que le jour point ! Il est 4 heures 1/2, maintenant, quand, balancé à la haute cime du pin, du peuplier ou du tilleul, il entonne son hymne au Créateur.

Et nous nous disons : « Ils seront moins mal dans leurs tranchées. » Nous ajoutons aussitôt, ramenés à la réalité sanglante : « Le printemps est propice aux grandes attaques ! » Le cœur voudrait se réjouir ; nous ne pouvons que trembler. Contrastes et tiraillements.

Ainsi encore en notre sanctuaire michelin : la paroisse déjà s'ébroue, s'agite. La petite église n'est plus ni aussi intime ni autant fréquentée qu'elle le fut en plein hiver. — Elle l'est encore beaucoup. — D'autre part, n'est point venue l'heure des affluences étrangères, des pèlerinages fervents. C'est la transition délicate et difficile. Bientôt ce sera chose accomplie. D'ici là, il faut se maintenir bien en forme et préparer l'avenir.

Le Mont serait donc redevenu désert ? Non. Les dimanches, nous connaissons un mouvement inusité en temps de paix. Depuis, principalement, que le dépôt du 5^e Régiment d'artillerie lourde a été transféré de Verdun à Avranches, la vie est intense en nos murs, quelques heures chaque semaine. Les braves artilleurs sont heureux de calmer dans une promenade à la Merveille leurs nerfs exaspérés par le bombardement. Méthodiques ils voient l'une après l'autre nos curiosités. A

l'église, ils prient avec une touchante piété. Certain dimanche, ils arrivaient une vingtaine ensemble, un peu avant les Vêpres. Les voyant sérieux comme des moines, je leur indique les objets les plus dignes d'attention et leur souhaite bonne chance. Ils sortent. L'instant d'après, en voici deux qui font demi-tour et me cherchent : « Monsieur l'abbé, une bougie à saint Michel pour nous deux. Voilà vingt sous. — Volontiers ! Et que saint Michel vous garde ! — Oh ! nous, ça compte pas. Mais c'est pour nos familles qui sont restées en pays envahi ! »

Le même jour, un officier — quel grade ? quel régiment ? Je n'eus pas le temps de m'en rendre compte — entra en coup de vent à la sacristie, après avoir prié devant l'autel du Saint-Sacrement. Il jetait, sans mot dire, une coupure de 5 francs sur le meuble et disparaissait. Interloqué, je me disposais à le poursuivre, le papier bleu à la main. Mais, déjà l'officier, qui avait remarqué mon ahurissement, revenait sur ses pas : « Pour saint Michel, patron de la France ! » Je n'eus pas le temps de souffler mot. Plus personne...

Voilà nos soldats.

Leurs mères, leurs épouses, leurs fiancées leur ressemblent : même fierté, même discrétion, même foi. Elles ne cessent de prier saint Michel en son sanctuaire. Comme c'était l'an passé, ainsi cette année, sans défaillance.

* * *

Parmi ces démonstrations de la piété et du patriotisme, le Mont s'efforce de sortir des brumes hivernales. Non sans peine il y parvient. Le brouillard est fréquent à l'époque où nous sommes. Très curieux toujours par sa soudaineté et ses effets bizarres, il impressionne vivement les étrangers et ne laisse pas d'intéresser les indigènes eux-mêmes que l'accoutumance n'a pas blasés. Le 20 mars, notamment, vers 2 heures après-midi, nous pouvions voir de lourdes vagues de brume rouler de la pleine mer vers le fond de la baie, suivant le lit des rivières Sée et Sélune, entre Tombelaine et la côte normande. On eût dit d'une escadre vomissant la fumée de ses bateaux innombrables. Or, il paraît que deux heures plus tard le Mont attirait bien autrement l'attention des riverains. Le lendemain, en effet, un de nos vénérés confrères, curé de Saint-Jean le Thomas, voulait bien nous écrire : « Hier au soir j'ai assisté, sur les 4 heures, à un phénomène splendide ; c'est la seconde fois que je vois cela depuis 30 ans ! Tout à coup s'est élevé sur la mer un immense brouillard. Le Mont a complètement disparu et on n'apercevait plus que la flèche, émergeant au-dessus de la fumée. On aurait dit la Tour Eiffel,

et cela a duré plus de deux heures. C'était un vrai mirage ; l'œil du plus habile y aurait été pris. Cette fumée ressemblait à de l'eau ; on aurait juré que l'eau était montée jusqu'à la naissance de la flèche. Il n'en était rien, heureusement, pour les Montois et surtout pour les pauvres chapelains... » De fait, nous étions bien payés, comme l'on dit, pour nous savoir en plein brouillard ; mais nous ignorions que l'on nous considérait avec cette curiosité.

Ne sommes-nous pas informés tardivement, parfois, des événements qui nous touchent de plus près ? Par exemple, profitant du premier beau jour pour faire le tour du Mont, nous avons constaté que les derniers vestiges de l'escalier monumental et fortifié qui reliait le monastère à la fontaine de Saint-Aubert, sont en passe de disparaître à tout jamais. Un pan du mur de défense s'est écroulé sur une longueur de trois à quatre mètres, entraînant dans sa ruine d'énormes blocs du rocher à droite et à gauche de l'escalier. De ce fait la partie extrême du degré est mise en très fâcheuse posture. Surplombant le vide et sans liaison désormais avec le reste de la construction, sa chute est inévitable. Elle se produira d'ici peu. Cette menace même rend périlleuse la circulation en ces parages. Il serait bon qu'un écriteau mit en garde les voyageurs qui visitent la fontaine, toute proche. Si peu



LA FONTAINE DE SAINT-AUBERT ET L'ESCALIER D'ACCÈS

dont une partie, la plus à droite, vient de s'écrouler.

quatre mètres, entraînant dans sa ruine d'énormes blocs du rocher à droite et à gauche de l'escalier. De ce fait la partie extrême du degré est mise en très fâcheuse posture. Surplombant le vide et sans liaison désormais avec le reste de la construction, sa chute est inévitable. Elle se produira d'ici peu. Cette menace même rend périlleuse la circulation en ces parages. Il serait bon qu'un écriteau mit en garde les voyageurs qui visitent la fontaine, toute proche. Si peu

d'intérêt que présentassent ces restes, il sera permis de regretter que des travaux de consolidation, d'ailleurs peu coûteux, n'en aient pas empêché à temps l'effritement. En Angleterre, par exemple, on n'y eût pas manqué. Ils avaient le double avantage de rompre la monotonie du paysage et de provoquer des questions utiles. Enfin, ils représentaient une tradition, de plusieurs siècles de notre histoire.

On nous demande assez fréquemment si les travaux de restauration de l'Abbaye ont été poursuivis pendant la guerre. Nous répondrons en normand : oui et non. Au 2 août 1914, Belle-Chaire venait d'être découverte ; sa restauration allait bon train. Après un temps d'arrêt, elle fut poursuivie et menée à bien en dépit des difficultés inhérentes à l'état de guerre. La toiture seule ne put être établie, elle ne l'est pas encore. Ce n'est qu'au bout de 18 mois — dont neuf plus-vieux ! — que notre Administration, d'incorrigible lenteur, permit, en janvier dernier, la construction d'une toiture provisoire pour préserver les voûtes. — Sur la plate-forme de l'Ouest, devant le portail de l'église, un autre chantier avait été ouvert en juillet 1914. M. l'Architecte avait entrepris d'alléger en cet endroit les voûtes des soubassements d'une quantité énorme de pierrailles, très dommageable à l'édifice. Là aussi, *et dès l'abord*, un abri en planches a été dressé qui protège suffisamment le chantier contre la pluie. Aujourd'hui il n'y a plus un seul ouvrier dans l'Abbaye.

Enfin, nos amis s'inquiètent aimablement des chapelains de Saint-Michel, dont les *Annales* n'ont plus parlé depuis un an. Pourquoi garderions-nous un silence que d'autres ont rompu ? Voici donc : le premier chapelain, mobilisé le 29 mars 1915, est rentré au Mont le 9 octobre. Au total, six mois d'absence ! Et l'on pense bien que si le Service de santé lui-même s'est privé si tôt et si volontiers de sa collaboration, — foi de *Gingals* — c'est que sa valeur militaire était très contestable.

Son confrère, au contraire, mobilisé le 15 mars 1915, est passé du service auxiliaire au service armé. Depuis le 9 novembre il est au front. Nous ne dirons ni à quel régiment il appartient ni en quelle qualité il y sert la Patrie. Sa « *qualité* » est supérieure et son régiment est brave parmi les braves. Il a « travaillé » dans l'Argonne d'abord. Depuis tantôt deux mois, il participe à la défense de Verdun. Ce n'est pas lui qui l'a dit. Mais nous le savons quand même de bonne source. Santé et « moral » sont excellents. Qu'on en juge par ces extraits d'une lettre qu'il écrivait à son confrère le 27 mars : « Ah ! ça, venez donc nous voir dans notre cave. Vous suivrez la rue. Tout droit. Partez avant le jour, car les Boches ont de bons

yeux dans leurs méchantes saucisses et un fusant est si vite arrivé. Ça fait le bruit que P. connaît bien : « Fi-ou ! » Puis un grand éclat. Eviter les éclats. Donc longez les maisons : je veux dire les ruines. Enjambez les fils du télégraphe depuis longtemps brisés, évitez les trous de marmites très nombreux. Un morceau de chiffon blanc où achève de déteindre la croix rouge vous indiquera le petit couloir. Une cour encombrée de débris. A travers les fenêtres qui forment d'énormes créneaux voyez les pierres superbes de la maison écroulées sur la cave et... descendez chez nous.

« Nous avons maintenant installé de notre mieux notre poste de secours. Des couchettes pour nous. Une grande table chargée de livres arrachés au bombardement, des chaises, des fauteuils, épaves des maisons écrasées par les grosses marmites. »

« Des Isles » raconte ensuite les péripéties de la marche à l'ennemi et dit son émotion à la vue de certain zeppelin, « pris entre les faisceaux lumineux des projecteurs ». Il s'agit vraisemblablement — à en juger par les détails et par la date — du zeppelin abattu par un de nos auto-canon, près de Revigny. Détail inédit, que rapporte notre collègue avec son habituel humour : « Je ne sais pourquoi, un infirmier qui se trouvait là et qui est, dans le civil, franciscain en Hollande, s'écria : « Un sou à saint Antoine, si le zeppelin est abattu. » On promit et, une demi-heure après, le conducteur de la voiture médicale nous affirma avoir vu le zeppelin tomber en flammes. »

La lettre se termine par ces lignes : « Ce que je puis dire, c'est que je sais parfaitement ce qu'est un marmitage en gros calibre. J'en ai vu des trous de marmite, j'en ai entendu des miaulements, des sifflements, des éclatements, cet écrasement sinistre qui vous assomme et qui, *instinctivement*, vous fait rentrer les épaules... »

Il n'empêche que, le 29 mars, le brancardier était sorti de sa cave. A preuve les violettes parfumées qu'il nous envoyait et qui n'avaient point poussé sous les fagots. « C'est la première fois que j'ai pu cueillir des violettes, depuis qu'il y a ici des violettes et qui embaument. Recevez celles-ci ; elles vous diront délicatement que je pense à vous, que le printemps du front me rappelle avec insistance les remparts fleuris, et que je cherche à traduire les parfums du cœur. »

Merci, cher confrère. Nous vous confions à saint Michel. Sous les bannières de Metz et de Romagne-sous-Montfaucon, appendues aux murs de son sanctuaire ; nous prions l'Archange de bénir et protéger les héros de Verdun, de l'Argonne, de la Wœvre, des Vosges, ... de tous les secteurs.

Saint Michel, votre nom a été donné à l'un des forts de la défense de Verdun. Soyez là, pour encourager et pour vaincre.
GINGATZ.

Échos & Nouvelles

Bribes d'histoire.

DEPUIS de nombreux mois, M. Etienne Dupont, l'historiographe bien connu, consacre au Mont Saint-Michel, à son histoire, à sa légende, de petits articles qui émaillent — si l'on peut dire — les journaux de la capitale et de la province, en particulier le *Nouvelliste de Bretagne*. Dans l'actualité civile ou militaire, l'auteur trouve, la plupart du temps, l'occasion de tenter un rapprochement plus ou moins lointain avec des anecdotes de notre histoire micheline. Parfois aussi le récit est suggéré par la seule fantaisie. Et la saveur n'en est pas amoindrie pour autant.

Nous avons signalé précédemment quelques articles. Notons ici un filet paru dans le *Journal des Débats*, du 14 décembre 1915, sur Jean de Camin, coadjuteur de l'évêque d'Avranches, et sa visite au Mont en 1424. Les suivants ont été donnés au *Nouvelliste de Bretagne* : *Les Bombardes du Mont Saint-Michel* (décembre 1915); *Le Marquis de Tombelaine* (19 décembre 1915); *Le Mystère de l'aigle à l'œuf d'or* (28 janvier); *Un Poilu du temps passé, Alain de Longues (1454)* (4 février); *M^{me} de Sévigné au Mont Saint-Michel* (17 février); *Nicolas Delaunay, prieur du Mont-Dol* (1^{er} mars); *Coques et coquilles* (8 mars); *Des marsouins à l'esturgeon, en passant par Blanqui* (14 mars); *Le mystérieux Stapleton (1759)* (21 mars); *Les espions en Bretagne et en Normandie* (29 mars); *Victor Hugo et le Mont Saint-Michel* (5 avril); *La destruction du télégraphe Chappe* (11 avril).

Au demeurant, M. Dupont n'a pas le monopole de l'histoire micheline. M. Camille Le Senne, dans *La France* du 3 avril, a noté exactement la valeur militaire du Mont Saint-Michel, au passé et au présent.

Le Monté Gargano.

La *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1916 donnait un très intéressant récit de voyage à travers les Abruzzes et la Pouille. L'auteur, M. Gustave Schlumberger, de l'Institut, y consacrait de bonnes pages au Monté Gargano, si cher aux serviteurs de l'Archange saint Michel, à ceux de Normandie

notamment. N'est-ce pas là que les fils de Tancrède de Hauteville, au retour de Terre sainte, « s'abouchèrent pour la première fois avec les patriotes longobards et firent alliance avec eux pour renverser dans l'Italie méridionale le pouvoir tyrannique du basileus de Byzance? » La description du sanctuaire, et de la vie religieuse qui l'anime, serait à citer



LA BASILIQUE DE SAINT MICHEL AU MONT GARGAN.

en entier. Nous aimons du moins en détacher quelques lignes, à l'occasion de la fête prochaine du 8 mai, anniversaire de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan.

« Soudain nous débouchons dans l'immense sanctuaire creusé dans cette grotte transformée en église. L'impression est extraordinaire au milieu du bruissement de cette multitude qu'on a peine à distinguer. Peu à peu on s'accoutume à cette obscurité piquée de mille lumières. On distingue les

détails de ce temple unique au monde et la foule des fidèles qui, avec des cris, des invocations indescriptibles, assiègent incessamment l'autel et la statue de l'Archange. L'endroit est extraordinairement vénérable, merveilleusement ancien ! Il y a mille ans et plus, les mêmes foules naïves se précipitaient déjà aux pieds de saint Michel. Une grande partie de la décoration de la grotte remonte au plus haut Moyen-Age. C'est un des lieux les plus impressionnants que j'aie visités dans ma vie.»

L'Ordre de Saint-Michel.

La *Revue antimaçonnique* de septembre-octobre 1915 a consacré une étude fort intéressante aux Ordres français de Chevalerie, parmi lesquels figure en bon rang l'*Ordre de Saint-Michel*, dont la création, décidée par Charles VII en reconnaissance à l'Archange de sa miraculeuse intervention qui mit fin à la guerre de Cent ans, fut effectuée le 1^{er} août 1469 seulement. On sait que le collier de l'Ordre de Saint-Michel était la suprême distinction, réservée, primitivement du moins, à trente-six illustres personnages, chiffre maximum des membres de l'Ordre.

«Ce n'était pas tout, écrit Brantôme, de combattre et de «faire quelques petites prouesses : il en fallait faire quantité «pour le mériter, ou bien en faire une très signalée.» Au temps de Brantôme cependant le chiffre des chevaliers avait été élevé à cent. Plus tard, il le fut bien davantage. Il n'empêche que le collier était convoité par les gens du monde les plus détachés, en apparence. Montaigne l'ambitionna, l'obtint et s'en moqua, selon son habitude, qui était de plaisanter sur toutes choses : «Etant jeune, je demandais à la Fortune, autant que chose au monde, l'Ordre de Saint-Michel... Elle me l'a plaisamment accordé : au lieu de me hausser pour l'atteindre, elle m'a plus gracieusement traité, car elle l'a ravalé et rabaissé jusqu'à mes épaules et au-dessous.»

La première assemblée de l'Ordre se tint au Mont Saint-Michel. Depuis lors, le *scriptorium*, qui avait eu l'honneur de l'abriter, ne se nomma plus que la *Salle des Chevaliers*.

Digue ! Digue ! Digue !

Quelle est cette cloche ? Celle des *Amis du Mont Saint-Michel*. Dans leur bulletin n° 12, octobre 1915-janvier 1916, ils sonnent, sonnent-encore, sonnent toujours, infatigables, tenaces, irréductibles. Et que sonnent-ils ? Le glas funèbre ou la résurrection ? Ni l'une ni l'autre. Ils sonnent l'alarme — et...

la charge. Quel péril donc ? La terre qui envahit la mer. Quel ennemi ? La Digue. Nous y voilà.

Or M. Léon Bérard, — le Bulletin publie sa lettre du 5 octobre 1915 — a écrit à M. le Ministre des Travaux publics, au nom des *Amis* dont il est Président : «Au nom de l'intérêt que, personnellement, Monsieur le Ministre, vous réservez à toutes les choses de l'art ; au nom de la sauvegarde d'un site et d'œuvres d'art qui... ; au nom du patriotisme... l'Association des *Amis du Mont Saint-Michel*... vous supplie respectueusement de mettre un terme aux attermolements...» M. Léon Bérard propose d'affecter aux travaux de démolition de la Digue «des prisonniers de guerre allemands». Double avantage, dit-il avec raison, à cette main d'œuvre : «faciliter l'exécution rapide et économique des ouvrages et faire contribuer à la sauvegarde d'une de nos plus précieuses richesses d'art, un ennemi qui n'a cessé de s'acharner à la destruction de toutes celles qu'il a eues à sa portée.»

L'antithèse en effet est séduisante. Elle a séduit nombre de journalistes, qui mènent la campagne, de conserve avec les *Amis du Mont Saint-Michel*, contre «l'envasement» de notre rocher. Comme eux, nous voulons espérer «que l'année 1916 sera celle de toutes les victoires.»

Pourvu que M. le Ministre des Travaux Publics n'aille pas objecter que toutes les pelles et toutes les brouettes du pays sont réquisitionnées et indispensables à la Défense Nationale !

Saint Michel aux armées.

« Deux messes en l'honneur de saint Michel, pour des soldats que leurs mères me prient de vous recommander... Voici encore un témoignage de la protection éclatante accordée par l'Archange. C'est un de mes neveux qui en a été favorisé, à T. Il a vu tomber à côté de lui deux camarades, ses compatriotes. Il est sorti sain et sauf de la mêlée et a été cité à l'ordre dans les termes suivants : «Soldat T. A. Sous un bombardement des plus violents et intense n'a cessé pendant deux jours et deux nuits d'assurer la liaison entre le commandant et le chef de bataillon. 2 février 1916. Général P. ». Mon neveu portait le scapulaire de saint Michel. »

M^{me} G. (*Loire-Inférieure*).

« Au mois de décembre dernier nous recommandions à saint Michel et faisons inscrire dans l'Archiconfrérie notre frère qui partait pour le front. Quelques jours après, il était visiblement protégé. Lors de l'attaque d'un poste d'écoute, il

est resté seul de son escouade, tous ses camarades ayant été tués, blessés ou faits prisonniers. Vous comprenez combien nous sommes reconnaissantes à saint Michel et au Sacré-Cœur.»
M.^{lle} DE P. DE C. (*Seine-Inférieure*).

« Je recommande toujours à vos prières, aux pieds de saint Michel, mon cher mari qui commande un régiment et qui a été jusqu'à l'heure, miraculeusement protégé. »

V.^{tesse} DE C. (*Landes*).

« Un de mes soldats m'écrit qu'il a grande confiance en la Sainte Vierge et en saint Michel. Il fait partie de votre Archiconfrérie et porte la médaille de l'Archange. « Ces derniers jours, dit-il, j'étais en première ligne, à 30 mètres des Boches; je me sentais détailler, tellement j'avais froid sous la neige. Ma pensée se tourna vers la Sainte Vierge et saint Michel: je les priai d'avoir pitié de moi et de me donner la force et le courage. Aussitôt je sentis une force invisible qui me donnait de l'énergie pour supporter avec patience cette épreuve si dure. »

N. D. (*Deux-Sèvres*).

« Un soldat, associé à l'Archiconfrérie de saint Michel, a été préservé de la mort, le 29 septembre. Un obus a éclaté près de lui, le blessant très légèrement... Un autre soldat, qui portait sur lui la médaille de saint Michel, a eu son casque et son fusil mis en miettes et n'a reçu aucune blessure. L'un et l'autre attribuent à l'Archange leur salut. »

A. B. (*Côtes-du-Nord*).

« Mon mari ayant eu pendant six semaines le commandement par intérim du torpilleur « J. . . . », a saisi l'occasion de se signaler deux fois sur ce petit bateau, en faisant fonctionner ses canons jusqu'alors inactifs. L'Amiral l'a beaucoup félicité. Saint Michel avait visiblement protégé son bateau au milieu de si grands dangers. »

M. R. (*Manche*).

« Une mère remercie saint Michel qui, autrefois sauva son fils d'une mort certaine, en Algérie, et qui ne cesse de le protéger depuis le commencement des hostilités. Une messe en actions de grâces. »

E. G. B. (*Orne*).

« Deux de mes enfants ont participé à la défense de Verdun: L'un d'eux nous a écrit qu'il était sorti indemne de la fournaise et il nous demandait une messe d'actions de grâces. Le second, qui est encore sous Verdun, nous écrit que le 13 mars, il était couché sous une tente avec un sous-officier et un camarade, lorsqu'une bombe vint tomber à cinquante centimètres de là, projetant en l'air la tente et recouvrant ses occupants de terre et de débris. Nous n'eûmes aucun mal, ajoute mon fils, grâce à saint Michel et à saint Joseph. »

D. S. (*Pas-de-Calais*).

« Le 17 novembre, mon fils, engagé volontaire de 19 ans, a été blessé d'un éclat d'obus dans l'articulation du coude droit. Après trois mois et demi d'hôpital et un mois de convalescence, il vient de repartir pour le front. J'espère que saint Michel continuera de le protéger; car, c'est bien lui, je le crois, qui l'a préservé le 17 novembre. Un de ses camarades, tout à côté de lui, fut tué par le même obus. Mon fils porte le scapulaire de saint Michel. »

M. P. (*Somme*).

« Une messe d'actions de grâces. Mon mari et mon beau-frère viennent d'être protégés visiblement dans l'attaque de Verdun, où mon mari est resté du 21 février au 24 mars. Tous sont tombés autour de lui; seul il est resté debout, souffrant la faim, la soif, la misère: mais sa confiance en saint Michel, la Sainte Vierge, saint Joseph et Jeanne d'Arc l'a sauvé et une fois encore le Ciel me l'a conservé. Puisse-t-il me le ramener bientôt pour toujours, afin que nous puissions tous deux aller en pèlerinage à saint Michel à qui nous devons tout... Comme chaque mois, une neuvaine de messes et une lampe. »

C.^{tesse} DE K. (*Côtes-du-Nord*).

AUTRES ACTIONS DE GRÂCES :

L. M. (*Puy-de-Dôme*) 2 cierges. — A. F. (*Eure*) 1 messe. — G. G. (*Hérault*) 1 messe. — M. L. P. (*Paris*) 3 messes. — A. B. (*Aveyron*) 1 messe. — C. DE LA T. (*Oise*), Promesse d'un vitrail à saint Michel dans une église. — A. B. (*Aude*) 1 messe. — B. F. (*Manche*) 1 messe. — E. P. (*Manche*) 2 messes, 1 cierge. — B. H. (*Paris*) 1 messe. — T. L. (*Eure*) 2 messes. — H. T. (*Orne*) 1 messe. — A. C. M. (*Ain*) 1 messe. — D. S. (*Pas-de-Calais*). — M. C. (*Manche*) 3 messes.

ACTIONS DE GRÂCES

Côtes-du-Nord. — ... Toute ma nature est angoissée: mais une voix intérieure me dit: « Aie confiance, je ne les ai jamais abandonnés! » Cette voix est celle du glorieux Archange, qui visiblement sauve tous les miens. Oh, Monsieur le chapelain, vous savez à quel point j'ai confiance en lui. Je propage son culte de mon mieux et je le fais invoquer souvent par mon petit enfant et par tous ceux qui m'entourent. Je suis si sûre que saint Michel me ramènera celui qui est toute ma vie.

C.^{tesse} DE K.

Doubs. — Une messe, une neuvaine en l'honneur de saint Michel pour heureuse naissance.

J. B.

Finistère. — Deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.

A. DE L.

Haute-Garonne. — Une lampe en l'honneur de saint Michel, pendant neuf jours, si possible à partir du dimanche 20 février.

Geneviève S. C.

Gironde. — Une messe et un cierge, pour grâce obtenue. Y. B.

Hérault. — Une messe de remerciement à saint Michel. Lampe.
M. A. (29 février).

Veillez continuer la lampe et célébrer une messe pour remercier saint Michel pour grâces obtenues.
M. A. (1^{er} avril).

Ille-et-Vilaine. — Cinq francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. A. H.

Quinze francs pour messes en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, pour qu'ils continuent de protéger mon mari et pour remercier le bon Dieu des grâces qu'il m'a accordées. M^{me} L.

Indre-et-Loire. — Deux francs pour une lampe en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, auxquels je ne me suis jamais adressé en vain... Merci à saint Michel, en attendant que nous puissions venir en personne exprimer notre reconnaissance dans votre sanctuaire, où j'ai tant tant aller, quand nous étions en Normandie. Ch. B.

Deux messes à saint Michel : 1^o pour le remercier d'avoir protégé mes fils ; 2^o pour le prier de les protéger encore. M^{me} B.

Maine-et-Loire. — Il y a quelques années, je vous recommandais un jeune homme, si gravement malade que plusieurs médecins l'avaient abandonné. Aujourd'hui que sa guérison paraît assurée, je vous demande une messe d'action de grâces. A. G.

Un franc pour l'œuvre en remerciement à saint Michel. M. B.

Manche. — Une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces, pour la guérison de mon mari. Deux cierges. M^{me} H.

Orne. — Une messe d'action de grâces à saint Michel, pour le remercier d'une grande faveur obtenue par son intercession. H. T.

Rhône. — Je remercie saint Michel de la protection toute particulière qu'il m'a accordée. H. M.

Saône-et-Loire. — Au cours de l'année 1915 j'ai subi une opération qui, grâce à Dieu et à saint Michel, a bien réussi. En action de grâces j'ai recueilli l'adhésion des hospitalières de B. Ci-joint la liste. M^{me} T.

Seine. — Vingt francs en reconnaissance à saint Michel. B. F. S.

Quatre messes en reconnaissance de grâces obtenues par le bienheureux saint Michel. Deux cierges à son autel. M. T. L.

Une messe à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. Anonyme.

Cinq francs pour action de grâces. M. L.

Seine-Inférieure. — Deux messes en l'honneur de saint Michel, en action de grâces. M. B. B.

Une messe en action de grâces à saint Michel. H. L.

Tarn-et-Garonne. — Dix francs pour remercier saint Michel de la guérison d'une personne de ma famille. H. S.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Tous nos soldats tombés au Champ d'honneur, et particulièrement : Maurice Bonell, du Beaucaire; le maréchal des logis Jean de Brécourt, de Auch; le sous-lieutenant Albert Fouin, de Vergennes; le sous-lieutenant Henri Lenoble, de Neufchâtel; le sous-lieutenant Alexandre Anquetil, de Yvetot; le maréchal des logis Gervais Salvaire, de Castres; Fernand de Balincourt, de Pertuis; André Dufour, de Tilly sur Seules; Isidore Decruise; Georges Decruise, de Pagny; Eugène Levoy, de Saint-Sauveur Lendelin; Jules Diquet, de la Haye du-Puits; Eugène Leplongeon, de Saint Sauveur de Pierrepont; Pierre Flageul, de Pau; Félicien Chaudey; Lucien Devaux; Marcel Pourthier, de Valleriois le Bois; Lucien Gautherin, de Charolles; Michel-Joseph Dumont, de la Ferté-Saint-Samson; Gaston Lefevre, de Neufchâtel; Pierre Pagis, de Angers.

Ain. — Oyonnax: M. Victor Bonaz.

Aude. — Carcassonne: M^{me} Saglia, née Florentine Humann.

Bouches-du-Rhône. — Marseille: M^{lle} Noemi Michel.

Calvados. — Caen: Sœur Stanislas, de la Visitation Sainte Marie, célatrice. — Pont-Farcy: M. Jules Delafosse.

Côte-d'Or. — Saint-Seine-l'Abbaye: M. Crampon-Bresson.

Côtes-du-Nord. — Le Légué: M. l'abbé Le Moine. — Plouec: M^{lle} Joséphine Le Goff.

Dordogne. — Périgueux: Sœur Saint-André, des religieuses de Sainte-Ursule.

Finistère. — Saint Pol-de-Léon: M^{lle} Anne du Baudiez.

Gard. — Nîmes: M. le chanoine Conteslin. — Beaucaire: M. Jean Edlin. — Générac: M^{lle} Marie Faure.

Indre-et-Loire. — Tours: M. le chanoine Huchet.

Haute-Loire. — Nurllet: M. Blaise Dussauze.

Loiret. — Orléans: M^{me} V^{ve} Blanchefort, née Julie Genet; M^{me} V^{ve} Alexandrine Rigault; M^{me} V^{ve} Louise Pelletier; M^{lle} Emilienne Gouache; M^{lle} Irma Jarry.

Loire-Inférieure. — Nantes: M^{me} Bodant; M^{me} V^{ve} Virginie Meaux.

Maine-et-Loire. — Angers: M^{me} Chinot.

Manche. — Coutances: M. l'abbé Evard, Directeur de la Croix de Coutances et Saint-Lô, mort dans une ambulance du Front. — Saint-Lô: M. le chanoine Mesplet. — Cerisy la Salle: M. le chanoine Binet, curé-doyen. — Saint-James: M. l'abbé Pillay; Réthoville: M. l'abbé Auvray; Saint-Louet-sur-Lozon: M. l'abbé Hulmer; Sainte-Trinité de Cherbourg: M. l'abbé François; La Bloutière: M. l'abbé Lemasurier, curé. — Mobeccq: M. l'abbé Allaire. — Saint-Sauveur le Vicomte: M. Ch. Le Mariuel. — Villedieu les Poêles: M. Léon Lemon-

nier. — **Saint-Denis le Gast** : M^{lle} Marie Lecaplain. — **Ducey** : M^{me} V^{ve} Louis Richard, née Victoire Hulin. — **Laulne** : M. Gustave-Louis Levesque. — **Le Mont Saint-Michel** : M. Albert Desdoity. — **Aucey** : M^{me} de Verdun, née Alice-Marie Thomé de Kéridoc.

Mayenne. — **Renazé** : M^{me} Alliaume-Vallais, *fidèle zélatrice* ; M^{me} François Renier.

Nord. — **Lille** : M. Charles Bieswal. — **Roubaix** : M^{me} V^{ve} Delattre-Fournier.

Orne. — **L'Aigle** : M^{lle} Aglaé Duval. — **Domfront** : M^{me} Pottier-Lachainais, *zélatrice*. — **Rânes** : M. Pierre Catois.

Pas de-Calais. — **Saint-Pol-sur-Ternoise** : M^{lle} Laure Lenglet, *zélatrice*.

Basses-Pyrénées. — **Pau** : M. Léon Abadie ; M^{me} V^{ve} Madeleine Hauré-Placé ; M^{me} Elisabeth Bourdier ; M^{lle} Félicie Illos.

Pyrénées-Orientales. — **Perpignan** : M. le chanoine Tisseyre.

Haute-Saône. — **Vallerois-le-Bois** : M. l'abbé Filloz.

Saône-et-Loire. — **Verdun sur le Doubs** : M^{me} V^{ve} Ramaget.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{me} V^{ve} Durfort, née Charlotte Rubillard.

Seine. — **Paris** : M. Louis-Auguste Guérquin ; M^{me} Berthe Guérquin, *très dévouée zélatrice* ; M^{lle} Gabrielle Briffaut. — **Bourg-la-Reine** : M^{lle} Leteur. — **Bry-sur-Marne** : M^{lle} Tiercet.

Seine-Inférieure. — **Yvetot** : M^{me} V^{ve} Valentin.

Deux-Sèvres. — **Bressuire** : M^{me} Bressolet.

Tarn. — **Castres** : M. Eugène-Auguste Lagarde.

Var. — **La Seyne** : M. Abran.

Vendée. — **Maillezais** : M^{me} Maria Michau ; M^{me} Henriette Gougnard.

La Réunion. — **Bois de Nêles**. — M^{me} Marie-Françoise Léonien. — **Saint-André** : M. Eugène Constant.

Canada. — **Pembroke** : Sa Grandeur Monseigneur Lorrain. — **Montréal** : Sa Grandeur Monseigneur Racicot ; la R^{de} Sœur Marie-Estelle, *religieuse de la Providence* ; M. Joseph Bourdon ; M. Olivier Lanoie ; M. Alphonse Williams ; M^{me} Lenoir, née Henriette Laflamme ; M^{lle} Salomé Bisson ; M^{lle} Rosalie Larivière ; M^{lle} Agnès Lefebvre ; M^{lle} Philomène Gauthier ; M^{lle} Cécile Daigneault ; M^{lle} Louisa Cadieux. — **Saint-Michel** : R^d M. l'abbé Taillon ; M^{me} Laferrière, née Marie Labonté. — **Saint-Philippe** : M. Moïse Cédilot. — **Saint-Basile** : M^{me} Laberge, née Céline Hardy ; M^{lle} Philomène Hardy. — **Saint-François-d'Assise** : M^{me} Bluteau, née Chevalier. — **Sherrington** : M. Lucien Gagné ; M. Aldéric Lefebvre ; M^{me} Duclos, née Exilda Paradis. — **Ottawa** : M^r Elwy Owen M^o Pike ; M^{mes} Margaret Cope ; Marie Philion ; M. Nora ; Marie Portelance ; Herminie Smith ; Sœur Emma Roque. — **Saint-Hyacinthe** : Sœur Marie Emmanuel Benoit, *religieuse du Précieux Sang*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam* l...

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — **Médailles de Saint Michel**. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon ; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^r 40 la douzaine ; 4^r la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 —

N^o 3 : 0 60 — 6 —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent

2^o Médailles artistiques, MÉTAL vieil argent : 0^r 20 ; 0^r 30 ; 0^r 40 ; 0^r 50 ; 0^r 75 ; 1^r 25 ; 2^r et 3^r l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé : 1^r 25 ; 1^r 50 ; 3^r ; 4^r ; 5^r l'unité.

Majoration : 10 pour cent.

II. — **Médailles de Notre-Dame et Saint Michel**. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe ; de l'autre, saint Michel. (Forme ronde ; aluminium.)

N^o 1 : 0^r 60 la douzaine ; 6^r la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent.

III. — **Médailles-scapulaires**, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^r 60 la douzaine ; 5^r la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^r 30 ; 0^r 75 et 1^r l'unité.

ARGENT : 1^r 75 ; 2^r 50 ; 3^r et 5^r l'unité.

TITRE FIXE : 4^r 50 ; 5^r ; 5^r 50 et 7^r l'unité.

Majoration : 25 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre ; 10 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^r 25 ; 0^r 40 ; 0^r 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^r 60 ; 0^r 75 ; 1^r 25 ; 1^r 50 ; 1^r 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix : 0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 25 pour cent sur les Chapellets et les Scapulaires.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÈQUI, 92, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

Conférences Spirituelles, par le P. F.-W. FABER. Un vol. in-12.
Prix : 3 fr. 50.

Ces conférences n'ont rien de la froide sécheresse d'un traité didactique ; elles sont vivantes. Elles ont été prêchées, il y a quelque cinquante ans, à l'Oratoire de Londres, devant une élite catholique, et n'ont nullement vieilli... Elles supposent et révèlent une connaissance approfondie des âmes, une expérience consommée de leur conduite, une rare finesse d'analyse intime, une doctrine sûre, un esprit vraiment surnaturel.

Au-delà du Tombeau, par le R. P. HAMON, S. J. 1 vol. in-12.
Prix : 3 francs (4^e édition).

L'auteur, s'inspirant d'une doctrine pleine de consolations, traite successivement de la *Résurrection* et des *Ressuscités*, du *Bonheur au Ciel*, et des *Joies du Ciel*. Nous voudrions voir ce livre entre les mains des personnes qui déplorent la perte d'un des leurs, victime de la présente guerre. Quel réconfortant espoir il leur apporterait !

Retraite Religieuse du Chemin de la Croix, par le R. P. Gabriel BILLOT (5^e édition), 1 vol. in-12 de vii-360 pages. Prix : 3 francs.

C'est d'après la méthode indiquée dans les *Exercices* de saint Ignace que le R. P. Billot traite successivement les quatorze Stations du Chemin de la Croix, groupées pour servir à une retraite de huit jours comportant quatre instructions par jour, mais dont il est facile de prolonger la durée à son gré, en répartissant sur un temps plus long les trente-trois méditations qui la composent.

Jésus en Croix, ou la Science du Crucifix, en forme de méditations, par les P. P. Pierre-Marie et Jean-Nicolas GROU, S. J. Nouvelle édition revue par le P. Alphonse CADRÈS, S. J. et augmentée de divers exercices de dévotion. 1 vol. in-32 de 256 pages. Prix : 1 franc.

Ces méditations très pieuses et très capables de faire impression sur une âme chrétienne ont le mérite d'être très claires. Le langage, bien que traitant des sujets de spiritualité, est celui de tout le monde. On suit sans effort la pensée de l'auteur et l'on s'imprègne, en quelque sorte sans s'en apercevoir, des plus vivifiantes vérités de l'Évangile. E. B.

A Jésus par Marie, ou la parfaite dévotion à la Sainte Vierge, enseignée par le B^e GRIGNON DE MONTFORT, par M. l'abbé TEXIER, Directeur du *Règne de Jésus par Marie*, in-32 de 416 pag. Prix : 1 fr. 50.

Unité d'objet, variété de vues et d'applications. Tout cela dans un style clair, une doctrine sûre, une piété onctueuse. C'est le charme des *Mélanges* qui, du temps de Clément d'Alexandrie, s'appelaient *stromates* ou *tapisseries*. Beaucoup de lecteurs le préféreront à un *Traité* en forme. Tous y trouveront un aliment pour leur piété.

TRAMWAY de PONTORSON au MONT-SAINT-MICHEL

Horaire en vigueur au 15 Avril 1916

Tous les jours, MERCREDI EXCEPTÉ : *Départs de Pontorson* à 8 h. 45 et à 13 h. 10 ; *Départs du Mont-Saint-Michel* à 9 h. 45 et à 14 heures.

Le MERCREDI : *Départs de Pontorson* à 7 h. 40 et à 13 h. 10 ; *Départs du Mont-Saint-Michel* à 8 h. 40 et à 14 heures.

.....Jusqu'à nouvel Avis.

Imp. Fa. Staax, Rennes-Paris

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



8^e LIVRAISON JUILLET-AOÛT 1916

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Staax, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 3 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des Annales,

AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

L. LE CACHEUX, ancien curé de Pontorson : *Notice biographique sur Désiré-Louis-Aimable Demelun, prêtre-brancardier, tué à l'ennemi (1887-1915)*. Opuscule de xiv-120 pages, avec portrait. En vente au presbytère de Montebourg (Manche). Prix : 1 fr. 50.

Ces pages sont consacrées à l'un de nos jeunes confrères, tombé au champ d'honneur. Elles sont écrites par le vénéré chanoine Le Cacheux, qui a connu intimement l'abbé Demelun « comme un prêtre de grande espérance », pendant ses dernières années. Il est à souhaiter que tous et chacun des prêtres, héros du devoir patriotique, trouvent pour faire revivre les traits de leur physionomie des biographes aussi distingués que M. le chanoine Le Cacheux.

42^e Année. — 8^e Livraison. — Juillet-Août 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE PRIEURÉ D'OTTERTON (D. L. G.) (p. 225). — BULLETIN : *L'élection présidentielle des États-Unis; le Pape* (p. 236). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 237); *Associés* (p. 237); *Consécrations* (p. 238); *Ex-voto* (p. 238). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 238). — ANCIENNES PRIÈRES (D. L. G.) (p. 245). — SAINT-PIERRE-SUR-DIVE (Chan. BLIN) (p. 247). — LA RAVENELLE, LA VALÉRIANE ET L'ŒUILLET (p. 250). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 252). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 254). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 255).

UNE DÉPENDANCE ANGLAISE DU MONT SAINT-MICHEL

Le Prieuré d'Ottertton

(DEVONSHIRE)

L'ABBAYE du Mont-Saint-Michel compta en Angleterre, dans la dernière moitié du onzième siècle, deux bienfaiteurs insignes entre bien d'autres : Guillaume le Conquérant en personne, puis le demi-frère de ce dernier, Robert, comte de Mortain. Le premier, héritier de la dévotion des ducs de Normandie, ses devanciers, envers le « Prince de la milice céleste » avait fait don à l'Archange, dans son nouveau royaume, de l'église de Basingstoke (Hampshire); puis de l'important domaine d'Ottertton, dans le bas Devon. Ces détails nous sont attestés par le *Domesday Book*, le

de Yarcombe, d'Harfsford, de Moreke et de Saint-Hilary, à charge de les faire administrer par des vicaires, et — dans l'intention du prélat — cette aumône avait pour but de permettre à ses protégés d'exercer plus largement les devoirs de l'hospitalité. Deux actes conservés aux Archives départementales de la Manche sont des témoins encore existants de ce dispositif bienveillant. D'autres noms seraient encore à citer parmi ceux des bienfaiteurs d'Otterton : la mention des Poher et des Porter, ces derniers seigneurs de Bicton, est en particulier pleinement justifiée par d'autres chartes du même dépôt qu'il m'a été donné de consulter.

* * *

La série des prieurs d'Otterton, au moins pour la période des débuts, est probablement incomplète. Le premier que l'on rencontre en charge se nommait *Richard* ; il vivait au temps de Barthélemy, qui gouverna l'Église d'Exeter de 1161 à 1186. *Guillaume*, son successeur, figure comme témoin dans un acte daté de l'année 1184, par lequel Robert, abbé du Mont, abandonnait au clerc Gautier, sous de certaines conditions, l'église de Wath (Yorkshire), propriété de l'abbaye.

Nicolas gouvernait le prieuré à l'époque des hostilités entre Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre. Les *filiales* anglaises de certains grands monastères de Normandie eurent alors à subir le contre-coup de l'issue fâcheuse que prenait cette guerre pour le dernier des fils d'Henri II. Dans le dessein de tirer représailles des pertes subies sur le continent, Jean eut l'idée de se saisir des biens de plusieurs prieurés, anglo-normands (1204). Ceux d'Otterton se trouvèrent compris dans la raffe : *Nicolas* néanmoins en avait conservé la garde. En 1205, moyennant une soule de dix marcs versée à l'Echiquier, il obtint prolongation de cette baillée — mais à une double condition, que volontiers j'appellerais symptomatique, tant on en fit abus plus tard. *Nicolas* dut s'engager par serment à cesser le versement de la pension qu'il acquittait annuelle-

ment à l'abbaye du Mont, et à répondre au roi de son temporel partout où celui-ci l'exigerait. L'épreuve, cette première fois, ne fut pourtant que passagère.

J'ai dit plus haut quels dons avait faits au prieuré l'évêque Henri Marshall. Par reconnaissance, Jordan, alors abbé du Mont, voulut abandonner au prélat et à ses successeurs son droit de patronage sur l'église de Woodbury. Ceci se passait encore sous le priorat de *Nicolas*.

Henri, qui suit, s'est employé activement à accroître le temporel de sa maison. Un certain nombre d'actes d'un Cartulaire du prieuré, dont le Rev. Oliver a publié de copieux extraits dans son *Monasticon Exoniense* [p. 256-269], mentionnent les traités et les arrangements qu'il conclut à cette fin, soit avec divers membres de la famille Le Porter, soit avec les Poher, soit avec les Tidwell. On a aussi de lui un accommodement avec l'archidiacre d'Exeter, en vue d'assurer par un partage de terres plus équitable, des ressources suffisantes au vicaire de Yarcombe, église qui — le lecteur s'en souvient — dépendait d'Otterton.

Guillaume de Kernet, successeur d'Henri, paraît avoir eu un égal souci d'assurer l'avenir matériel du prieuré ; mais, aux débuts de l'année 1220, les moines de Tavistock l'ayant choisi pour leur abbé, *Guillaume de Tidwell* prit sa place. Ce dernier fournit une carrière assez longue, car en 1238 il était encore de ce monde. Cinq des actes du Cartulaire précité ont trait à son administration.

Raoul Uddewin et *Jean de Mantes* ne nous sont connus, le premier que par une transaction conclue au nom de l'abbaye-mère avec deux particuliers d'Otterton ; le second, par l'acte capitulaire daté du 1^{er} mai 1250, aux termes duquel l'abbé et le convent du Mont l'investissaient de la charge de procureur en Angleterre, avec pleins pouvoirs d'affirmer en leur nom les terres improductives qu'ils possédaient par delà.

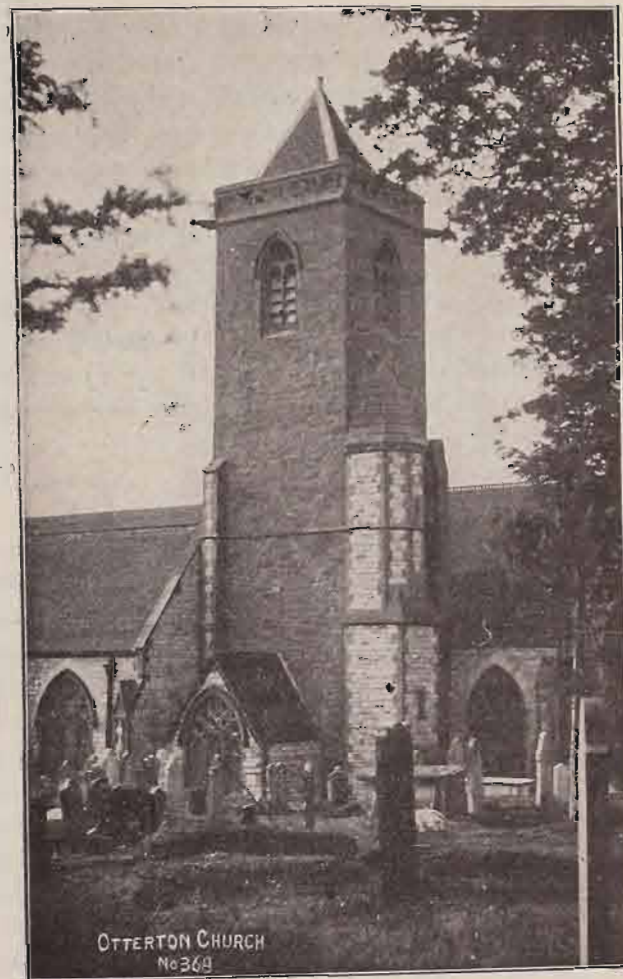
Geoffroy Légar, successeur de *Jean de Mantes*, a laissé de son passage à Otterton un monument plus durable. Frappé de

l'incohérence et même des contradictions qui existaient autour de lui dans la manière d'exiger le service des vassaux et de recouvrer les rentes, il compila et rédigea en 1260 la Coutume du prieuré et des manoirs qui en dépendaient, puis à ce texte il ajouta en manière de preuves la transcription de tous les actes de propriété ou de transactions dont il put sur place retrouver les originaux. Cet ensemble forme le Cartulaire dont j'ai déjà eu occasion de parler. Le Coutumier, aux divisions assez indécises, s'occupe d'abord des divers droits du seigneur : droit d'aide, droit de relief, droit de préemption. Suit le tableau des taxes et procurations ecclésiastiques exigibles par l'évêque d'Exeter ou par son archidiacre, puis la liste des églises et chapelles à la présentation du prieur. Après quoi, il n'est plus question que des diverses catégories de tenanciers, de leurs droits, de leurs devoirs, de leur situation respective, des charges administratives qu'ils pouvaient être appelés à remplir, de la manière de leur rendre la justice...

* * *

Par suite de maladie ou d'absence du titulaire — peut-être aussi par suite de vacance, le prieuré d'Ottertton, à la fin de l'été 1266, se trouvait en souffrance. L'évêque Bronescombe intervint pour y mettre bon ordre, et le 23 septembre, il nommait comme administrateur Guillaume de Carteret, moine du Mont. Ce n'était qu'une sorte de provisoire, une désignation sans caractère définitif, car trois mois plus tard Carteret permutait avec son collègue de St-Michael's Mount, *Guillaume de Préaux*, et c'est à ce dernier que le prélat accordait l'institution canonique et le titre prioral par lettres datées du 21 décembre de la même année. On ne sait la durée du gouvernement de ce prieur, seulement il est sûr qu'en 1276 Ottertton se trouvait encore une fois sans supérieur et que la vacance durait déjà depuis quelque temps, lorsque le 11 avril Bronescombe, de par son office, se trouva appelé derechef à y mettre un terme. Son choix se porta sur frère *Girard Jordan*.

Ce ne devait plus être un homme de prime jeunesse ; pendant



OTTERTON. — LA TOUR DE L'ÉGLISE.

près d'un quart de siècle cependant on le trouve à la tête du prieuré. Le poste n'avait rien d'enviable et, dans une lettre

dont un lambeau subsiste au dépôt de Saint-Lô, il l'affirme lui-même à son abbé en décrivant le triste état du prieuré et de ses dépendances.

Sur la fin de son règne, en effet, Édouard I^{er}, à la suite de pénibles démêlés avec la France, avait repris vis-à-vis des *Alien priories* l'attitude vexatrice de son aïeul. En exécution d'une circulaire expédiée en forme de lettres closes à la date du 28 septembre 1295, les sheriffs de chaque comté d'Angleterre s'étaient saisis au nom du roi de tous ces établissements, dont ils avaient ensuite inventorié les biens mobiliers. Il est vrai que, dès le milieu du mois de décembre suivant, le prieur d'Otterton avait obtenu, contre un versement de dix marcs à l'Echiquier, de conserver la garde et la gestion de son temporel ; mais la situation n'en restait pas moins incertaine, précaire, livrée à l'imprévu. Un caprice du monarque pouvait anéantir cet arrangement, onéreux du reste pour les moines à cause du fermage annuel, dont le montant était rigoureusement exigé à l'échéance par les gens du fisc.

En 1309, Richard Jordan accablé d'infirmités, aveugle, impotent, se survivait à lui-même. Il est probable que, dans l'intérêt du prieuré, on l'avait engagé à résigner son office. Cette démission fut donnée par lui le 28 mars de l'année suivante. Un mois plus tard (27 avril 1311), son remplaçant, *Robert Louvel*, prenait possession — après démarches préalables de l'abbé et du convent du Mont auprès de l'évêque d'Exeter. Malgré un priorat très court, Louvel connut les ennuis. La maison d'Otterton, comme c'était la pratique pour toutes, ou à peu près toutes les *filiales* anglaises, versait annuellement une pension à son abbaye. C'est ce qu'on appelait l'apport. Le statut de Carlisle (janvier 1307) avait bien à la vérité prononcé interdiction contre cette pratique ; mais les prieurs *alien* ne se faisaient pas faute d'éluder cette loi. Ainsi, entre autres, en usait-on à Otterton. Par malheur, au cours d'une visite canonique, l'Ordinaire diocésain — c'était alors Gautier de Stapeldon — eut vent de cet exode des capi-

taux par une question captieuse posée au prieur et, en un tour de main, il supprima l'abus en mettant arrêt sur l'argent (31 juillet 1314).

A quelques mois de là, Louvel repassait en Normandie : son absence ne devait durer que quelques semaines. Il ne reparut plus. Stapeldon s'était empressé de confier l'administration des biens du prieuré à un homme de son choix. Enfin au bout d'un an et demi, on apprit que le prieur était toujours au Mont : mais alité, malade — si malade même qu'il fallait renoncer à tout espoir de le voir revenir prendre ses fonctions en Angleterre. Frère *Richard de Blandoyt*, porteur de cette nouvelle, arrivait chargé à la fois et de la démission de Louvel datée du 13 août 1316, et de sa propre nomination au poste vacant. Sans tarder, Stapeldon lui conféra l'institution canonique (12 septembre).

..

Blandoyt fait à Otterton un stage encore plus court que Louvel. Une lettre de lui à son abbé — c'était alors Jean de la Porte — nous met au courant des ennuis qui l'ont assailli presque au débotté. Il lui a fallu d'abord plaider contre les tenanciers d'Otterton qui cherchaient à s'émanciper et faisaient défaut à chaque citation nouvelle ; puis les vilains de Budleigh l'ont assailli à leur tour d'exigences quasi révolutionnaires et qui menaçaient l'existence même du prieuré. Ensuite il s'est heurté au mauvais vouloir du recteur de Merstock, collecteur des dîmes de la paroisse et refusant d'en livrer le montant. Enfin à Otterton même, les serviteurs de son prédécesseur aff-ctaient à son égard une froideur qui frisait l'hostilité. Bref, trois ans s'étaient à peine écoulés, que Blandoyt démissionnait, abandonnant la place à frère *Oger de Buais*, dit Cordon — un nom bien connu au Mont.

Celui-là, par contre, a de la ténacité. de l'esprit de suite. C'est un Normand solide et futé, sachant se plier aux circonstances, ne brusquant jamais une situation. La preuve

en est que, durant un très long priorat, il a trouvé moyen de se maintenir en une position par moments intenable. Il a vu s'achever dans les troubles de la guerre civile et de l'émeute le règne peu prospère d'Édouard II ; il a assisté aux brillants débuts de celui du troisième Édouard. Les *Alien*, durant cette double période, ont refait connaissance avec la saisie du roi ; leurs biens demeurent soumis à des enquêtes répétées, et l'Échiquier encaisse le plus clair de leurs revenus. Au milieu de tous ces écueils, de Buais gouverne sa barque avec une habileté consommée. Pas trace dans les registres épiscopaux de cette époque — et nous en savons le contenu par les consciencieuses publications du Rév. Hingston-Randolph — d'un dissentiment quelconque avec l'Ordinaire. Pas trace de dettes non plus, ni rien qui indique une brèche dans les finances du prieuré, un accroc à son bon renom. Et pendant trente-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, le fidèle Oger demeure ainsi vaillamment à son poste.

Thomas Sédile, moine du Mont, lui succède le 30 mai 1352, non sans avoir au préalable promis obéissance à l'évêque d'Exeter et juré, la main sur les Évangiles, de ne faire aucune aliénation des biens du prieuré sans l'autorisation de celui-ci et sans l'assentiment de son propre abbé. Le roi d'Angleterre, en revanche, souvent à court d'argent par suite de sa lutte contre la France, ne se faisait pas faute de spéculer sur ces mêmes biens, car le décès d'Oger de Buais aussitôt connu, l'évêque de Bath avait reçu ordre d'en affermer la totalité à trois particuliers pour la somme de cent dix livres. Une éclaircie se produit néanmoins en cet horizon si obstinément sombre : au printemps de 1368, à la faveur d'une détente momentanée, Sédile, retenu quasi prisonnier dans son prieuré, obtient licence de passer la mer et d'aller faire un séjour au Mont. Ses lettres de congé sont datées du 7 mai.

Simon Guérin, que l'on trouve en charge au début de juin 1374, avait eu précédemment quelques démêlés avec l'évêque Brantyngham, deuxième successeur de Stapeldon, et

le bouillant prélat — à la suite d'une dénonciation calomnieuse — l'avait excommunié publiquement. L'incident n'eut pas de suite, et Brantyngham, qui avait reconnu son erreur, accorda à Guérin ses lettres d'institution dans la forme que nous connaissons déjà. La situation des *Alien priories*, par malheur, ne faisait qu'empirer. Avec le règne de Richard II (1377-1399) recommence pour ces établissements la série des tracasseries et des vexations administratives. Pour avoir la paix et conserver leur bien au moins en nue propriété, les gens du Mont en sont réduits à affermer le domaine d'Otterton, avec sa tenure, à sir Pierre Courtenay, sa vie durant, et à trois autres particuliers ses associés (1389). C'en est fait de la vie régulière dans cette maison ; la conventualité s'y réduit à deux moines.

Guérin a disparu on ne sait trop à quelle époque. Aux débuts de 1390, c'est le roi qui, comme patron du prieuré, — et, en raison de l'état de guerre avec la France — présente un nouveau titulaire à l'institution de l'évêque. *Jean Ferré* est cependant encore un moine du Mont, ce sera le dernier. Trois ans plus tard un anglais, *Thomas Pagham*, prend sa place (19 août 1393). Celui-ci assistera à un nouvel arrangement de Pierre de Courtenay avec la couronne, aux termes duquel ce dernier — toujours fermier des biens du prieuré — réussira à s'en faire continuer le bail à titre gracieux, sans obligation de verser un denier au trésor (10 juin 1397). Enfin le 30 septembre 1403 est institué *Robert Mayne*, dont le nom clôt la liste de nos prieurs. Otterton n'est plus qu'un bien sur lequel le Mont-Saint-Michel conserve seulement quelques droits, et, à la mort de Courtenay, c'est la reine Jeanne, deuxième femme d'Henri IV, qui s'en voit assigner les revenus à titre viager. Henri V, le 20 avril 1415, rompt ce dernier lien et consomme la spoliation en annexant à sa royale fondation de Syon Abbey, dans le Middlesex, l'ancienne filiale de l'abbaye normande. Ainsi finit l'histoire du prieuré d'Otterton.

D. L. G.

Les deux vues que nous publions nous ont été envoyées par le Rév. J. J. Wilson, de Manchester, qui a eu la bonté de faire le voyage d'Otterton pour voir ce qui restait de l'ancien prieuré. Henri VIII, toujours à court d'argent comme tous les voleurs de biens d'Eglise, le vendit une somme rondelette à la famille Duke. Le monastère, comme beaucoup d'autres, fut transformé en résidence particulière. Il est difficile d'identifier aucun des bâtiments conventuels. L'église actuelle est récente, bâtie par Milady Rolle. De l'église monastique il ne reste que le corps de la tour, qui domine tout le pays. La sacristie possède un registre paroissial très intéressant contenant la liste des Prieurs et des Recteurs chargés de la paroisse.

N. D. L. R.

BULLETIN

Le samedi 1^{er} juillet et le samedi 5 août, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

CHAQUE LUNDI des mois de juillet et d'août messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

NEUVAINES GÉNÉRALES du 15 au 23 de chaque mois.

Intentions bénies par Monseigneur l'Evêque de Coutances et proposées pour le mois de juillet : LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES A L'ELECTION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS ; — pour le mois d'août : LE SOUVERAIN PONTIFE.

Le futur Président des Etats-Unis peut avoir un rôle exceptionnel à jouer dans la crise que traverse le monde. Nous prions Dieu d'aider les citoyens de cette grande République, dans les luttes toujours très vives de cette période, afin que de l'élection sorte un véritable défenseur du droit et de la justice. Nous ne saurions non plus oublier les immenses sollicitudes du Père commun des Fidèles ; nous consacrerons donc notre neuvaine d'août, en l'octave de l'Assomption de la très Sainte Vierge, à demander pour lui les lumières et les grâces nécessaires pour piloter le monde en délire.

INDULGENCES PLENIÈRES. — La Portioncule, le 2 août. —

1^o jour au choix pendant les neuvaines ou dans les huit jours qui les suivent. — 2^o Jour au choix pendant le mois, Réclutition quotidienne du chapelet de Saint-Michel. — 3^o Jour au choix pendant le mois. Archiconfrérie de Saint-Michel. — 4^o Le 15 août. Archiconfrérie de Saint-Michel.

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Le cher frère Lucien Dunstan, de Hmoï ; M^{me} P. Trabuc, de La Brillanne ; M^{lle} Eugénie Leroux, de La Neuveville les Raon ; M^{me} Pierre Catois, de Ranes.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 avril au 15 juin, 1518 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel par les zélateurs et zélatrices de : Amiens, Avranches, Beziers, Billom, Bressuire, Bucarest, Caen, Cholet, Clermont de la Réunion, Dijon, Damgan, Fairview-Mass, Gené, Gignac, Harford, Hanoï, Issoudun, Lyon, Limoges, Landerneau, La Brillanne, La Croix Helléan, La Haute Chapelle, La Neuveville, La Chaussée-sur-Marne, Liverpool, Lewiston, Massiac, Marseille, Moutiers-sur-Chantemerle, Manchester, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Néronde, Napierville, Orto, Pau, Rouen, Rennes, Rânes, Sceaux, Saint Malo, Saint-Pierre du Regard, Saint-Pol de Mar, Saint-Paul de la Réunion, Sherbrooke, Troyes, Viverols, Yvetot et « du front ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

18 AVRIL : Helene Gertrude Bail, de Fairview-Mass. — 22 AVRIL : Luddewine-Victorine-Médarine Ménard, de Chaillon-sur-Rhône. — 23 AVRIL : Joseph Le Doux ; Adolphe Le Doux ; Pierre Le Doux, de La Rondehaye ; Marie Scettes ; Joseph Scettes, de Saint-Sauveur Lendelin. — 4 MAI : Bertran Descoqs ; Solange Descoqs, d'Avranches. — 5 MAI : Raoul Richier ; Raoul Cioni ; Maria Trabuc, de La Brillanne. — 8 MAI : Simone Joly, de Tincy ; Jean-Baptiste Bouvier, de Gené ; Pierre-Jules Laperrousaz, de Chambéry. — 9 MAI : Marcel-Ange-Marie Danet ; Joseph-Auguste-Ange-Marie Danet, de Saint-Gildas de Rhuy. — 12 MAI : Marie Monceau ; Pierre Monceau, de

Nérinde ; Hugues-Marie-Joseph-Charles de la Barre de Nanreuil, *de la Chapelle près Evreux*. — 15 MAI : Madeline-Amélie-Marie de la Pignière de Courcelles, *de Pontorson*. — 16 MAI : Geneviève Marey-Monge, *de Nuits-Saint-Georges*. — 18 MAI : Maxime Robert ; Mary Robert, *d'Argent-sur-Sauldre*. — 21 MAI : Marthe Pommey ; Marie-Jeanne Pommey, *de Dijon*. — 27 MAI : Edith-Marie-Irène Varin, *de Yvetot*. — 29 MAI : Paul Fromont, *de Bedarieux*. — 3 JUIN : Madeleine Vautard ; Henriette Vautard ; Gabriel Vautard ; Pierre Vautard, *de la Chaussée-sur-Marne*. — 6 JUIN : Jacques Poullin, *de Guingamp* ; 8 JUIN : Marie Callet, *de Bougnon* ; Marguerite-Marie-Louise-Justine-Alexandrine Pélisson, *de Paris* ; 10 JUIN : Henriette-Emilie Fumeux, *de Nuits-Saint-Georges* ; Renée-Jeanne-Lucienne Doré, *d'Atençon* ; Jeanne-Marie-Aline Lauret, *de Bois de Nèfles*. — 12 JUIN : Madeleine Toulouse ; Jean Chopinet ; Jacques Chopinet ; Louis Chopinet ; Michel Chopinet ; Elie Broteau, Jean Broteau, *de Paris*. — 14 JUIN : Amélie d'Aliguy, *de Paris* ; Jean Morlot, *de Blaye*.

EX-VOTO. — Plaque de marbre : « RECONNAISSANCE ÉTERNELLE A NOTRE PATRON. J. M. N. »

Chronique du Mont Saint-Michel

13 juin 1916.

NOUS avons revu notre confrère. Ayant passé sept mois au front, il avait droit au bénéfice de la fameuse permission de six jours. On la lui a accordée et il est venu. C'était aux derniers jours de mai. Avec quelle joie nous lui avons donné l'accotade fraternelle ! Avec mélancolie hélas ! nous avons senti s'échapper les instants mesurés qu'il pouvait nous accorder ! Parmi les récits d'aventures où son esprit d'observateur placide et fin se connaît libre cours, nous goûtions, pauvres civils, l'aigre saveur de la vie guerrière ; nous éprouvions presque la sensation du marmitage intense de Charny, de Marie et d'Avocourt. « Des Isles » représente exactement le type tracé naguère par un officier qui commande à Verdun : « Cette conscience de sa force est chez notre soldat un sentiment grave, simple et silencieux. » S'il fallait résumer nos entretiens de quarante-huit heures, je le ferais en empruntant au même officier cette phrase : « Tension des oreilles, tension des muscles, tension des nerfs, saut brusque à droite pour éviter le coup qui vient à gauche, camarades de vingt mois décapités près de vous, sensation d'être l'otage aux mains de la Mort ! Voilà la vie, telle qu'elle fut à Verdun du

21 février au 20 avril. » (1) Nous ajouterions : « Telle elle était encore au 20 mai... telle elle est au 13 juin. »

Car notre confrère est retourné à son poste de dévouement. Au surplus, sous la capote grise maculée de la boue des tranchées, c'est toujours le prêtre qui vit. Les officiers et soldats de la 5^e du... d'infanterie le savent. Ils aiment « Monsieur l'aumônier »... Mais comme l'aumônier aime ses « poilus » !

Il les a rejoints, non sans peine. Le régiment avait pris d'autres emplacements. « Ce n'est pas la tranchée, ni pourtant le repos, mais la position d'attente. Les journaux nous apprennent ce matin une importante victoire russe, en même temps, hélas ! que la mort de lord Kitchener. Les poilus ont appris avec une très grande joie le succès de nos alliés. Espérons qu'il va se développer et forcer les Austro-Boches à lâcher prise sur la frontière italienne et à Verdun. Ne dirait-on pas que je suis à l'arrière, en train de disserter placidement sur les opérations ? Admirable possession de soi, n'est-ce pas, qui me permet, au milieu des préoccupations de la guerre, d'envisager la politique générale ! — Ne rions pas. Il fait un temps épouvantable. De la pluie, du vent qui secoue notre abri en papier goudronné. Il ne pleut pas à l'intérieur, c'est le principal. » (Lettre du 7 juin.)

* * *

Un mois plus tôt que celle de son chapelain, le Mont Saint-Michel avait reçu une visite sensationnelle... Je ne compare pas : je raconte. M. Aristide Briand, Président du Conseil, se présentait, le dimanche 30 avril, à 8 heures du soir, au corps de garde des Bourgeois. En son honneur, ni on n'abaisa le pont-levis, ni on ne leva la herse. Le fossé étant depuis des siècles comblé, le pont disparu et la herse rongée par la rouille, notre bonne ville est devenue ville ouverte. Le douanier du poste n'eut pas même à rectifier la position ; car M. Aristide Briand voyageait incognito, en compagnie du Prince et de la Princesse Georges de Grèce.

A la visite de l'Abbaye les illustres voyageurs consacrerent la matinée du 1^{er} mai — « jour de liesse pour le parti », souligna l'*Avranchin*. On dit qu'ils avaient résolu de partir aussitôt après déjeuner et que, pris aux charmes du sphinx, ils décidèrent soudain de passer le reste de la journée et la nuit suivante à l'ombre du... monastère. Ils purent donc contempler à loisir la baie aux aspects « ondoyants et divers ». De l'observatoire incomparable qu'est la Tour du Nord, ils assistèrent à l'invasion silencieuse et méthodique des sables par

(1) *L'Illustration*, du 13 mai 1916.

la marée qui accourait du large, à point nommé, selon l'ordre du Grand-Maitre. Spectacle très reposant et qui dut, aux yeux de notre Premier, contraster joliment avec les maquis de la politique et les fourrés de la diplomatie. Il y a si loin du quai d'Or-ay au Mont Saint-Michel!

M. Aristide Briand et ses amis s'offrirent encore l'innocente récréation d'une promenade en barque. Les philistins seront les seuls à s'en scandaliser. Rien ne vaut le « tour en barque », pour donner de l'ilot et des merveilles d'art qui le couronnent une idée complète. Il suffit de n'être pas pressé... et de rencontrer la mer. Double chance que l'on aurait tort de ne pas saisir quand elle s'offre.

Un incident à signaler. — Oh! il ne saurait s'agir ni de mine ni de torpille. Je me hâte de le dire. — Nos hôtes furent contraints, à mi-course, de procéder à un transbordement, peu difficile d'ailleurs et qui s'effectua sans dommages. La raison de cette manœuvre? Je l'ignore. Symbolique vision d'avenir peut-être! Il est des galères politiques d'un modèle déjà ancien et qui font eau de toutes parts, notoirement. Est-ce qu'il n'importerait pas au bien public de pourvoir à leur remplacement par des bateaux plus modernes, plus spacieux et moins inconfortables? Autrement, tout est à craindre: le rhume, la congestion... voire le naufrage.

Son Excellence et leurs Altesses s'en allèrent le lendemain, 2 mai, « en automobiles, comme ils étaient venus », dit un journal renseigné.

* * *

On a raconté, quinze jours plus tard, que M. Aristide Briand avait juré sur les colonnettes du cloître (ou sur les gros piliers de la Crypte — là-dessus les reporters ne sont pas d'accord —) de « faire prévaloir le vœu des *Amis du Mont Saint-Michel*, qui consiste à détruire la digue pour éviter l'ensablement définitif de l'île ». Il aurait juré cela « avec énergie » (1) Georges Montorgueil donne du fait une version légèrement différente. Nous nous permettons néanmoins de penser que celle-ci est incongrue et hypothétique. « Devant l'omelette légendaire, dit le journaliste, le dieu qui lui faisait ses lois l'instruisait des ardues croisades pour la conservation intégrale de ce joyau religieux, legs magnifique des siècles. Il s'éprenait de cette cause; il se promettait comme gage de ces courtes vacances, en un lieu si propice, de la plaider contre l'inertie, jusqu'à ce jour victorieuse, des bureaux » (2). *Devant l'omelette légendaire!* Vraiment,

(1) Les journaux du 17 mai 1916.

(2) *L'Eclair* du 17 mai 1916.

monsieur? — D'abord l'omelette est rosée, baveuse, dorée... Légendaire? Allons donc! Historique plutôt et réelle, « extrêmement » disait un Anglais. Puis, légende pour légende — car légende il pourrait y avoir, en dehors de l'omelette — je préfère situer le solennel serment du Président du Conseil dans l'une ou l'autre — au choix — des majestueuses salles de l'Abbaye. N'est-ce pas mieux? Aussi réel; moins réaliste. La poésie y trouve davantage son compte. Quand on s'en mêle, il faut, de toute nécessité, idéaliser les fictions jusqu'en leurs plus fines détails.

Non que j'aie formé l'odieux dessein d'insinuer par là que M. Aristide Briand ne serait pas louable de s'intéresser à notre sort, à notre ensablement veux-je dire, parmi les graves soucis de l'heure présente, quand d'autres, qui n'avaient pas les mêmes excuses, s'y montrèrent indifférents avec une contenance digne d'un meilleur objet. On se rappelle notamment la démarche des *Amis du Mont Saint-Michel*, la dernière en date (octobre 1915), auprès du Ministre des Travaux Publics. Ces messieurs demandaient qu'une équipe de prisonniers allemands fût appliquée à la démolition de la digue. Dans le courant du mois de mai, le Comité des *Amis* a tenu une réunion au cours de laquelle son président, M. Léon Berard, ancien sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, a exposé une fois de plus « les projets de défense du Mont contre l'ensablement ». Le compte rendu ajoute: « Le Comité déplore les lenteurs et les complications administratives qui font qu'il ne semble pas possible d'utiliser la main d'œuvre des prisonniers allemands... »

Ainsi se trouve ajournée la solution que l'on avait espéré tenir enfin. Les *Annuaire* avaient dit (1): « Gageons que l'on ne trouvera ni pelles ni brouettes ». Il y a pire, mes amis: les bras qui manquent, les bras boches eux-mêmes! Nous n'avions pas prévu cette réponse.

Le mot de la fin, je pourrais bien l'avoir entendu, le lendemain même du jour où la presse colportait le serment de M. Briand devant les colonnettes du cloître... ou devant l'omelette de l'hôtel Poulard. Sous ma fenêtre, deux jeunes gens, tout jeunes évidemment, âge de bleuets 1917, sont arrêtés et fouillent du regard l'horizon, éclairé par le soleil couchant. « Allons, ne te fâche pas, je t'en prie, Charles. Pourquoi t'en faire? Tu me fais rire. Moi, ça m'est égal qu'on rase tout ça, qu'on étale tous ces cailloux. Ce qu'il y a de beau, c'est la mer. En bien! la mer, elle sera toujours là ». — « Non. Je te dis qu'on a gâché l'Abbaye. On l'a tripatouillée. C'est dégoûtant. » — « Ecoute, Charles. Tu

(1) Livraison de mai-juin 1916, p. 219.

t'emballés. Il faut se f... de tout, comme des ministres. Tu sais, les ministres, ils se f... de tout. Eh bien! nous ne serons de bons vivants que quand nous nous f... de tout, comme des ministres... »

Voilà bien le fond lointain de la scène... et de ma chronique. Ces allées et venues de personnages officiels, ces discussions d'idées et de méthodes ne font aucune impression chez nous. Il faut voir avec quel détachement les Montois accueillent et commentent la nouvelle qui défrayera le lendemain les gazettes de France et de Navarre. « A quelle enseigne ces messieurs-dames sont-ils logés? » C'est la question importante, c'est la seule. Le reste serait inaperçu si l'on ne voulait, quand même, passer pour informé. Ainsi il paraît que M. Deschanel était au Mont Saint-Michel, quelques jours avant M. Briand. Ce fut connu une semaine plus tard, dans notre village de 65 foyers, où tout se sait, et vite. Au surplus, vivant sous l'étroite tutelle de l'État depuis de longues années, comment ne serions-nous pas tombés dans cette demi-indifférence de l'enfant qui s'en rapporte, pour les questions d'intérêt général, à ce que décident les maîtres de sa destinée? Les menus incidents de la vie au village sont d'une autre portée; ils passent d'emblée au premier plan.

L'arrivée des hirondelles, l'invasion des hannetons, une pêche abondante sont des sujets de conversation autrement palpitants. Tenez! je le confesserai sans fausse honte: je me suis intéressé, l'autre jour, à une course d'escargots. Vous imaginez ce que ce mot de « course » offre d'étrange, appliqué à des « escargots ». Des enfants l'avaient organisée sur le perron de l'église. Honni soit qui mal y pense! C'était charmant autant qu'inusité, et si passionnant qu'une bruyante querelle ne tarda pas à s'élever entre les propriétaires des concurrents: « Le tien est parti avant le mien. Ça ne compte pas. » O paisible existence de la cité qui dort; où nichent en toute sécurité les hirondelles, bâtisseuses de fragiles nids de tangue; où des multitudes de moineaux piaillards dépècent sans qu'on les dérange d'innombrables hannetons; où les escargots enfin sont élevés à la dignité des plus fiers poulains des plus somptueuses écuries!

Pourtant, il est des jours que nuance d'un regain de vie l'affluence des étrangers. Le dimanche est de ceux-là de plus en plus, grâce surtout aux artilleurs du « 5^e tourde », nos voisins d'Avranches, qui ont osé — je le note au passage — établir sur la plate-forme de l'ancienne cathédrale Saint-André un 120 long, et je ne sais quels autres bibelots de même acabit dont les foudres menacent désormais notre citadelle.

Le mardi saint, nous eûmes la visite d'une cinquantaine de jeunes étudiants serbes, auxquels l'École supérieure de Périers (Manche) donne asile. Le 28 avril, passait une caravane du Club alpin, des enfants, mais très avancés, et qui n'ont pas plus peur des gros mots que de la Mer de glace... Aussi bien ces groupes n'étant pas de « notre ressort », comme dit le brigadier de la ballade du *Pendu*, nous n'en parlons que pour mémoire.

Point davantage pèlerins les soldats belges mutilés, élèves de l'institut de rééducation créé dans l'Abbaye blanche de Mortain, qui nous vinrent un beau dimanche et remplirent très tôt de clameurs la ville et la grève. Que ne remplirent-ils aussi leur devoir de bons chrétiens en assistant à la messe?

**

Autrement édifiante fut la conduite de l'École technique d'Électricité de Saint-Servan, qui fit, le 10 mai, une excursion-pèlerinage à saint Michel. Accompagnés de leur directeur et de M^{me} Meumer, les élèves visitèrent l'église paroissiale et l'abbaye, prirent de bruyants ebats sur le sable et assistèrent, le lendemain, à la sainte messe. Enchantés du voyage, ils partirent en promettant de revenir.

Ils reviendront, il faut l'espérer, après la guerre, avec ces officiers et ces soldats, de jour en jour plus nombreux, qui nous écrivent: « On ira vous voir, quand ce sera fini. On doit bien ça à saint Michel. » En attendant, les femmes, les enfants, les fiancées « marchent » pour ceux qui sont retenus au péril et à l'honneur. De ces femmes anxieuses, vêtues de deuil et les yeux rouges à force de pleurer, nous en aurons tout de même vu un certain nombre depuis le 2 août 1914, agenouillées devant l'autel sur lequel la flambée des cierges et le roulement des lampes allument des reflets d'acier. La tunique bleu-horizon pique, maintenant plus souvent, sa lueur claire dans l'obscurité de la chapelle et parmi les toilettes sombres. Le permissionnaire du front — « qui les connaît toutes » — connaît aussi la bonne manière de mettre à profit son congé.

Qu'on nous permette de hasarder ici une hypothèse invérifiable. Le 8 mai, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, ne serait-ce pas les Neuf Chœurs des Anges qui auraient député vers leur Prince neuf représentants de « l'humain lignage »? Ceux-ci furent dociles. Voire même ils couvrirent à pied la distance, les uns de 55 kilomètres, les autres de 72 kilomètres. Précisons: parmi ces intrépides « miquelots » il y avait des femmes et des jeunes filles en majorité. Saint Michel aura été touché de tant de ferveur; il aura exaucé la prière que la pénitence étayait de tels contre-

forts. Ajoutons, par pur souci d'exactitude, que d'autres pèlerins avaient emprunté la voie de fer. Nous regrettâmes cependant que leur nombre fût notablement plus restreint que celui dont parle l'Apocalypse : « *Millia millium... et decies millies centena millia.* »

Les 9 et 10 juin, un pensionnat distingué séjournait en nos murs ; il était venu de Saint-Brieuc et y retourna, emportant les prémices de l'eau bénite en la vigile de la Pentecôte. Il serait, semblait-il, le seul pèlerinage de ces jours, où nous recevions d'ordinaire tant et tant de visiteurs. La paroisse de Vains n'était pas annoncée, contrairement à l'usage, et ce nous était une déception douloureuse. Nous avions compté sans la vaillance du pro-cure. Mobilisé, il n'a pas abandonné ses outils. Il se multiplie pour leur assurer le service divin dans sa traditionnelle ampleur. Non content d'employer ses loisirs de la vie militaire à défendre le Pape et à combattre les « hardiesses de la Mode » (1), il consacre ses permissions à l'administration de la paroisse qui lui a été confiée pendant la guerre. Il est donc venu, le lundi de la Pentecôte, avec une centaine de ses fidèles Vainquais, pieds nus, à travers sept kilomètres de sable — sans compter trois kilomètres sur la terre ferme — le chant des cantiques alternant avec la récitation du chapelet. Messe, chemin de croix pour la France, Vêpres et bénédiction du T. S. Sacrement, occupèrent les heures de cette journée. Et je ne parle ni du sermon adressé par le R. P. Debrouse aux pèlerins, ni des exhortations multiples du Père Lemaître.

Dans la rue, c'était, selon la coutume, « l'assemblée ». Il y avait des amandes, des noix, des mirlitons, des faufreluches... et du tapage. Ne faut-il pas bien entretenir le moral des civils ? Fillettes et garçons du Mont-Saint-Michel vendaient des décorations (comme feu M. Wilson... mais pas pour le même motif !) au profit des *(Œuvres patriotiques de la Manche)*. « Qui n'a pas sa petite décoration ? » L'une des plus gracieuses, adoptée par le comité de la Presse cherbourgeoise, représentait le Mont-Saint-Michel, silhouetté de très agréable façon sur un coucher de soleil. Le Mont-Saint-Michel ! C'est de la vaillance en symbole... On ne changera pas cela.

Cependant on change tout. Aujourd'hui, c'est l'heure que l'on avance. Or, m'est avis que la mer elle-même est déroutée. Je croyais m'y connaître... Eh bien ! par deux fois, coup sur coup, mes prévisions ont été déjouées et mes indications

(1) *Le Pape et la guerre.* — *Les hardiesses de la mode*, par un Missionnaire diocésain de Coutances (M. Lemaître).

reconnues fausses. Ne croyez-vous que la nature est bouleversée ? Ou le serait à moius.

GINGATZ

Anciennes Prières

à saint Michel et aux saints Anges

recueillies par D. L. G.

*Sancte Archangele
Michael,
Nostræ succurre vitæ,
Recta scandamus ut via.*

*Cum distinctis choris
Angelorum omnium
Repelle ignita
Vitiatorum jacula,*

*Concives ut simus
Futuri spirituum
Sanctorum in cœlis
Qui pura caritate
Semper collaudant Factorem.*

(TROPAIRE DE REICHNAU,
X^e SIÈCLE.)

« Archange saint Michel, venez au secours de notre vie, afin que nous marchions par la voie droite. Avec les différents Chœurs des anges, repoussez les traits enflammés des vices, afin que dans le ciel nous soyons les futurs concitoyens des bienheureux Esprits qui dans un amour pur louent éternellement le Créateur. »

*Qui bonorum angelorum
Princeps es ac signifer,
Mihi praesto semper esto
Pius et salutifer.*

*A caterva me conserva
Terrorosi angeli,
Ut te duce sim in luce,
Qua sunt boni angeli.*

*Ante thronum te patronum
Pro me pone judicis,
Tu perora et exora
Iram justii vindicis.*

*Labor, quies, nox et dies
A te dentur prospera,
Cogitatus sit paratus
Ad divina opera.*

(XII^e SIÈCLE.)

« O vous, qui êtes le Prince et le Porte-étendard des bons

anges, assistez-moi toujours dans votre bonté et sauvez-moi.

Des légions de l'ange des ténèbres préservez-moi, afin que, sous votre conduite, je partage la lumière des bons anges.

Devant le trône du juge suprême, présentez-vous comme mon défenseur, détournez par votre plaidoyer et vos supplications la colère du juste vengeur.

Que par vous à mes travaux, à mon repos, à mes jours et à mes nuits vienne la prospérité : que ma pensée soit toujours prête pour les œuvres de Dieu. »

*
**

Dévote antienne à saint Michel et aux saints Anges.

Omnipotens Deus, supplices te rogamus et petimus, ut intercessio Archangelorum sit pro nobis grata tibi semper. Michaelis et Gabrielis pariterque et Raphaelis ut vigne offeramus tibi hostias ad altare et appareamus ante Salvatorem per intercessionem novem ordinum Angelorum, Thronorum et Dominationum, Principatum et Potestatum cum Cherubim et Seraphim, ut ipsi intercedant pro nobis, qui non cessant clamare dicentes : Sanctus Dominus Deus exercituum ; Rex Israel, qui regnas sine fine, dignare famulos tuos hodie exaudire. Amen.

(PROCESSIONNAL DES BÉNÉDICTINES DE CHESTER.)

« Dieu tout-puissant, nous vous en prions et supplions, ayez toujours pour agréable l'intercession des Archanges pour nous. Que Michel, Gabriel et Raphael, unis aux neuf chœurs des Anges, aux Trônes, aux Dominations, aux Principautés et aux Puissances, aux Chérubins et aux Séraphins, nous obtiennent de présenter dignement nos offrandes à votre autel, et d'être admis en présence de notre Sauveur. Qu'ils intercedent pour nous, eux qui ne cessent de chanter : Saint est le Dieu des armées. Roi d'Israel, dont le règne est sans fin, daignez aujourd'hui exaucer vos serviteurs. Ainsi soit-il. »

RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

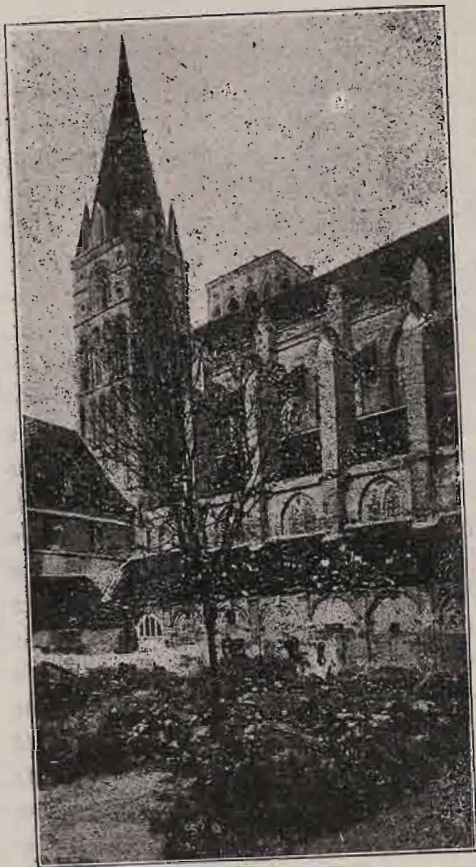
Saint-Pierre sur Dive

POUR compléter, autant qu'il nous est possible, les détails historiques que l'on possède aujourd'hui sur le culte de saint Michel dans l'ancien diocèse de Séez, nous allons ajouter ici quelques lignes sur la grande dévotion des religieux de l'abbaye de Saint-Pierre sur Dive pour le glorieux Archange.

Cette abbaye, située à l'extrémité du diocèse de Séez, à peu de distance de Caen, fut fondée vers l'année 1050, par la Bienheureuse Lesceline comtesse de Saint-Pierre sur Dive, et proche parente de Guillaume le Conquérant. Le vénérable Ainard, premier abbé de ce monastère, ordonna, lorsqu'il en régla les offices, qu'on y célébrerait tous les ans, le 29 septembre, la fête de saint Michel avec la plus grande solennité. On lit dans l'*Ordinal de cette Abbaye*, composé deux siècles plus tard, mais d'après les règles données primitivement par l'Abbé Ainard, « que la fête de l'*Apparition de saint Michel sur le Mont Gargan* soit célébrée avec des chappes, *in cappis* (c'était le terme employé constamment dans l'*Ordinal* pour exprimer une fête double de première classe). L'office est propre, et dans nos livres il est très clairement indiqué. Si la fête tombe un dimanche, qu'on fasse mémoire du dimanche avec une messe matutinale. Mais si la fête tombe un autre jour, qu'on dise la messe matutinale *de festo*. L'épître est particulière (1). A la grand'messe, après l'évangile, que deux moines placés au milieu du chœur, chantent la prose : *Satus Deo nostro*. Lorsqu'elle est finie, que le diacre, se tenant debout, au côté droit de l'autel, l'encense, et en même temps entonne l'offertoire : *Stetit Angelus juxta aram templi*, et que tous les moines continuent le chant de l'offertoire dans le chœur. Pendant l'octave, qu'on fasse chaque jour mémoire de la fête aux vêpres, à

(1) Sans doute par la solennité du chant.

laudes et aux différentes messes. Le jour de l'octave qu'on fasse l'office de sainte Foi, *sanctae Fidis*, vierge et martyre, avec douze leçons ; mais qu'aux vêpres et aux laudes, on fasse



SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.
LA TOUR SAINT-MICHEL, L'ÉGLISE ET LE CLOÎTRE.

mémoire de l'octave de saint Michel, avec un second nocturne, comme il est réglé ci-dessus.

Au 16 octobre, on recommençait à honorer l'Archange en célébrant une autre fête en son honneur. On lit dans l'Ordinal de Saint-Pierre sur Dive : Fête de l'apparition de saint Michel sur le Mont Tombe. Ce jour-là que l'office se fasse entièrement comme le premier, excepté ce qui suit. A la grand'messe, on ne chante pas la prose : *Salus Deo nostro*, et l'on ne fait point d'octave ». On voit par ce qui précède que les religieux de cette grande Abbaye donnaient à tout notre diocèse l'exemple de la vénération pour saint Michel. Les deux jours principaux où ils l'honoraient, ils faisaient de plus abondantes aumônes aux pauvres, et

toute la ville de Saint-Pierre, riches et indigents, prenant part à la solennité, venait remplir la magnifique basilique qui subsiste encore.

On peut même dire avec vérité que tous les jours de l'année les moines de Saint-Pierre faisaient mémoire de saint Michel et lui rendaient un hommage particulier. On lit en effet à la page 97 de leur Collectoire, manuscrit joint à leur Ordinal : « Ici commencent les suffrages des Saints, qu'on doit *réciter tous les jours, à Vêpres et à Matines*, après l'office de la glorieuse Vierge. »

Pour la mémoire de saint Michel et de tous les Anges les moines récitaient l'antienne, le verset, et les oraisons qui suivent.

Archange saint Michel défendez-nous dans le combat que nous livre l'enfer, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement.

ÿ. Seigneur, je chanterai vos bontés en présence des Anges,

R. Toujours je glorifierai votre nom, ô mon Dieu.

Oraison. — *Seigneur, qui daignez ordonner à vos Anges de nous protéger toujours, accordez-nous vous-même continuellement le secours de votre grâce, par Jésus-Christ Notre Seigneur.*

Autre oraison. — *Soutenus par les prières du Bienheureux Michel Archange, nous vous demandons, Seigneur, la grâce de recevoir de cœur ce que nous sollicitons de bouche.*

On faisait ensuite mémoire de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Paul, de tous les Apôtres, de saint Etienne, de saint Laurent, de saint Denis, de saint Wambert, martyr du diocèse de Séez, et de plusieurs autres Saints.

Pour témoigner plus parfaitement leur vénération à saint Michel les moines de Saint-Pierre avaient élevé à l'Archange une chapelle au pied de la grande tour de la basilique qu'on appelle encore aujourd'hui la Tour Saint-Michel. Ravagée à plusieurs reprises, surtout au xvi^e siècle par les Protestants, la chapelle de saint Michel a cessé d'exister en 1793. La tour seule rappelle qu'autrefois on vénérât dans ce lieu le glorieux

Archange, et que pendant plus de sept siècles il a répandu sur le canton de Saint-Pierre sur Dive d'abondantes bénédictions.

CHANOINE BLIN.

La flore du Mont-Saint-Michel.

La Ravenelle, la Valériane et l'Œillet.

*Ce serait une étude à faire : la flore du Mont-Saint-Michel. Si celle-ci offre quelques particularités je l'ignore. Mais ce que chacun sait c'est que notre îlot se pare tour à tour de trois plantes qui y poussent et fleurissent à foison. La Ravenelle d'abord, autrement dit le giroflier ou violier jaune (*Leucoïum luteum* vulgò Keiri), dont les clous d'or apparaissent au temps de Noël et, en mars-avril, empennachent tours et cheminées, tapissent rocs et remparts. La Valériane ensuite, dite vulgairement tilas de terre (*Centhrantus ruber* Linné), caractérisée par une corolle éperonnée à la base et une seule étamine, et dont il existe ici trois variétés, rouge foncé, rose et blanche, souvent réunies côte à côte, au point de paraître issues des mêmes racines. L'Œillet enfin, « bien rouge et bien odorant », qui s'agrippe aux rochers et aux murailles, notamment à l'ouest et au midi.*

A cette heure, les dernières fleurs de ravenelle sont fanées et remplacées par des gousses effilées, remplies de petites graines qui achèvent de mûrir au soleil, en attendant que le vent d'automne les disperse et les sème. La valériane est en pleine floraison. L'œillet commence à peine d'épanouir son élégant calice, qui se balance à l'extrémité d'une tige souple et résistante.

Or la ravenelle et l'œillet, tout au moins, ont des vertus curatives certaines. A preuve les deux recettes pharmaca-

ceutiques que voici, empruntées à un bon vieux livre. Essayez et adoptez.

SYROP DE FLEURS D'ŒILLETS SIMPLE

« On prendra des Œillets bien rouges et bien odorans nouvellement cueillis, on les mondera de leur partie herbeuse et blanche, retenant seulement la partie purpurine, on en mettra deux livres dans un pot de faïence ou de terre vernissé, et l'on versera dessus six livres d'eau toute bouillante, on couvrira le pot, et on laissera la matière en digestion dix ou douze heures, ensuite l'on fera bouillir l'infusion légèrement, et on coulera avec expression, on y mettra tremper autant de nouvelles fleurs d'Œillets comme devant et on fera le reste aussi comme devant : on aura par ce moïen une forte teinture d'Œillets, on y mêlera quatre livres de bon sucre, on clarifiera le mélange avec blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, on le fera cuire doucement en consistance de syrop, qui sera fort agréable au goût.

« Il est bon pour fortifier l'estomac, pour réjouir le cœur et le cerveau, pour résister au venin, pour chasser par la transpiration les mauvaises humeurs. On le donne pour la peste, pour la petite vérole, pour les fièvres malignes, pour l'épilepsie. La dose est depuis demie once jusqu'à une once.

« Si on faisait bouillir dans le syrop clarifié sur la fin de la coction, deux ou trois dragmes de Gérofles concassés, et enveloppés dans un nouet de linge clair, le Syrop serait plus odorant, et aussi plus céphalique. »

GIROFLIER, OU VIOLIER JAUNE
(*Leucoïum luteum* vulgò Keiri)

« Est une plante fort commune, qui croît sur les murailles ; on la cultive aussi dans les jardins. On se sert en médecine de ses fleurs, et quelquefois de ses feuilles et de sa semence. Elles sont cordiales, céphaliques, nervalles ; elles appaisent les douleurs . . . ; elles entrent dans les remèdes céphaliques

et apoplectiques. Le suc des feuilles et des fleurs, ou leur eau tirée par la distillation, avalée à jeun à la quantité d'un demi verre, avec autant de vin blanc, le malade se tenant au lit bien couvert pendant trois heures pour suer, au bout duquel temps il avalera un peu de vin blanc pur, se donne avec succès pour la pierre et la gravelle des reins et de la vessie, et pour exciter l'urine. La semence de cette plante, prise au poids d'une dragme, réduite en poudre dans un véhicule convenable, arrête la dysenterie. On fait une Conserve des fleurs, on distille une eau des feuilles avec les fleurs, et une huile, qu'on appelle dans les boutiques Huile de *Keiri*, bonne pour les contusions, et pour adoucir les douleurs des nerfs et des autres parties du corps, entr'autres celles du rhumatisme. »

(DICTIONNAIRE BOTANIQUE ET PHARMACEUTIQUE, contenant les principales propriétés des Minéraux, des Végétaux et des Animaux d'usage, avec les préparations de Pharmacie, internes et externes, les plus usitées en Médecine, et en Chirurgie : le tout tiré des meilleurs Auteurs, surtout des Modernes. Ouvrage utile aux jeunes Pharmaciens et Chirurgiens, aux Hôpitaux, aux Communautés, et aux personnes charitables qui pansent les Pauvres, par XXX, PARIS, M.DCC.LIX)

Saint Michel aux armées.

« Permettez-moi de vous dire que M. Maurice B., aumônier-brancardier au ...^e d'Infanterie, nous exprimait naguère sa reconnaissance à saint Michel, qui l'a sauvé d'une mort certaine. Au combat de V., son régiment a éprouvé de grandes pertes ; le bataillon auquel il appartient fut cerné ; mais, grâce à saint Michel, notre cher aumônier put sortir du cercle. Il en est à sa deuxième citation. » N. D. (*Deux-Sèvres*).

« Je vous serais bien reconnaissante de faire brûler deux cierges devant l'autel de saint Michel. L'Archange a protégé mon mari, dans les récents combats, au bois de la Caillette, devant Verdun. Après une attaque à la baïonnette et un corps à corps acharné, mon mari est sain et sauf. » M. C. (*Eure*).

« Je suis au front depuis le 4 août 1915. Bien des fois en

danger, je suis indemne, grâce à la protection divine, qui ne m'a jamais fait défaut et s'est manifestée parfois très visiblement. Parmi mes célestes protecteurs, il en est un en qui j'ai une particulière confiance. C'est saint Michel. Je porte sa médaille et j'implore son aide très souvent. Je me suis consacré à Lui. Ma confiance s'accroît des témoignages rapportés de sa protection sur des soldats qui s'étaient mis sous sa garde en 1870. » P. R. (*Secteur 196*).

« Une messe d'action de grâces. Mon mari a été protégé miraculeusement par le Sacré-Cœur et par saint Michel, le 4 avril. Ce jour-là, — alors qu'une lampe brûlait pour lui devant la statue de l'Archange, — allant porter un ordre en première ligne, deux obus tombent dans son gourbi ; au premier, trois hommes tués ; au deuxième, les deux officiers et un sergent blessés. Lui, rien. Plus tard, dans un village bombardé, près de Verdun, il rentrait dans la cave qui abritait une vingtaine d'hommes ; un obus de 77 tombe sur un dépôt de munitions tout proche. Impossible de sortir par l'escalier. Providentiellement, la veille, on avait élargi l'unique soupirail, par où s'échappèrent en bon ordre tous les hommes, mon mari parmi les tout derniers. » A. G. (*Landes*).

« Veuillez célébrer trois messes : une pour remercier saint Michel d'avoir protégé mon fils dans les journées du 20, 21, 22 mars, à Verdun ; l'autre pour lui demander de continuer sa protection à ce jeune capitaine de 25 ans ; une troisième pour obtenir que de trop grosses complications ne se produisent pas dans la blessure de mon autre fils, maréchal des logis, et qui a aussi une grande dévotion à saint Michel. Mes deux fils portent la médaille de l'Archange. Vous pouvez les inscrire dans l'Archiconfrérie. » J. DE LA C. (*Charente*).

« Veuillez être assez bon pour célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel et à Notre-Dame de Lourdes, pour les remercier des faveurs qu'ils nous ont obtenues pendant ce mois. J'ai lu dans vos *Annales* que vous aviez un tableau d'ex-voto, c'est-à-dire des croix et des médailles méritées par nos combattants. Je promets à saint Michel, s'il me garde mon mari, de lui envoyer toutes les distinctions qu'il obtiendra pendant cette guerre. Il a été nommé capitaine au mois de janvier 1916. J'offre son 3^e galon à saint Michel pour le remercier et lui demander constamment de me le rendre bientôt, pour toujours ... Ci-joint un morceau de son galon, que vous voudrez bien placer dans un petit coin bien sombre, bien modeste, mais auprès de saint Michel ». K.

AUTRES ACTIONS DE GRACES :

Vve T. D. (*Allier*), 1 messe et 1 cierge. — S^r J. (*Bouches-du-Rhône*), 1 messe. — Mme P. (*Paris*), 1 lampe, 1 messe. —

H. R. (Côtes-du-Nord), 2 fr. en reconnaissance. — M. T. de F. (Haute-Vienne), 4 messes. — Vve S. (Gironde), 1 messe. — Mme L. A. (Maine-et-Loire), 3 messes, 1 cierge. — M^{lle} A. B. (Puy-de-Dôme), 1 messe, 1 cierge. — M. D. (Manche), 2 messes. — Adjudant M. (Mayenne). — A. M. (Calvados). — L. J. (Mayenne). — D. S. (Pas-de-Calais), 1 messe. — J. d'U. (Indre), 1 messe, 1 cierge. — Mme P. (Savoie), 1 messe. — A. F. (Eure), 1 messe, neuvaine, cierges. — Mme P. (Paris), 1 lampe, 10 fr. en reconnaissance, promesse de pèlerinage. — Mmes B. et D. (Manche), neuvaine et cierges. — M. M. H. (Paris), 2 messes. — M. B. (Aveyron), 1 messe. — L. H. (Rhône), 1 messe. — H. G. (Nièvre), 1 cierge. — M. D. (Hérault). — L. B. (Jura). — M. A. (Indre-et-Loire), 1 cierge. — L. C. (Côtes-du-Nord), 1 cierge. — J. L. R. (Calvados), 1 lampe. — Mme J. (Manche), 2 cierges. — Mme de la C. (Calvados), 1 scapulaire.

ACTIONS DE GRACES

Basses-Alpes. — 0 fr. 25 en action de grâces pour la protection de saint Michel dans une affaire difficile. Prière de publier dans les *Annales* ma profonde reconnaissance. C. P., zél.

Une messe d'action de grâces. P. T.

Calvados. — 3 messes d'action de grâces, toutes à l'intention des âmes du Purgatoire. J. DE S^t-L.

Une messe promise à saint Michel pour grâce obtenue. M^{lle} DE M.

Côtes-du-Nord. — Gloire à saint Michel, qui m'a visiblement secourue dans une affaire difficile. G. H.

Ille-et-Vilaine. — Une messe en action de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. Je demande à l'Archange de me continuer sa protection. Mes inquiétudes sont graves et la tristesse me gagne parfois. M. H.

Jura. — Deux messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la protection accordée aux membres de l'Archiconfrérie et pour qu'il leur continue son assistance, particulièrement à mon fils. M. C. M.

Jura. — Deux messes en remerciement à saint Michel, pour le repos de l'âme de ma mère. C. B.

Loire-Inférieure. — Ayant depuis une année le très grand désir de faire le pèlerinage du Mont Saint-Michel, et ne pouvant encore accomplir ce vœu, je viens aujourd'hui me mettre sous la protection spéciale de l'Archange, en me faisant inscrire dans l'Archiconfrérie. Je prie avec confiance saint Michel dont j'ai éprouvé déjà maintes fois la protection. Je lui demande encore des grâces spirituelles et temporelles et je promets d'offrir sa statue, lorsqu'un missionnaire en fera la demande, si je suis pleinement exaucée. A. A.

Lot. — Petite offrande à saint Michel, pour une faveur obtenue. M. C.

Manche. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une bien grande grâce qu'il m'a obtenue du bon Dieu. B. F.

J'avais promis de faire au sanctuaire de saint Michel une offrande de cinq francs, si l'un de mes enfants obtenait la faveur temporelle que je souhaitais. Ayant été exaucée au-delà même de mes désirs, je m'acquitte de ma dette. M. H. L., zél.

Une messe le plus tôt possible en action de grâces. S^r S^m M. DE J.

Savoie. — Une famille remercie saint Michel, qui l'a protégée déjà deux fois. Elle espère un nouveau secours. M. M. P.

Seine. — Ci-joint la somme de dix francs, pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues. M. P.

Seine-Inférieure. — Deux messes, en l'honneur de saint Michel, en action de grâces, pour les âmes du Purgatoire. E. H., zél.

Tarn-et-Garonne. — Un cierge à titre de reconnaissance à saint Michel. M. B.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Tous nos soldats tombés au Champ d'honneur, et particulièrement : Le lieutenant Eugène Bravard, de Azzano; le lieutenant de vaisseau Jean Rasserot, de Binic; le sous-lieutenant Georges Boscredon, de Caumont; le sergent Eugène Beaufort, de Mantes-sur-Seine; le caporal Joseph Ducourneau, de Paris; le caporal Jehan de Paix de Cœur, de Yerville; Gabriel de Laugardière, Gaston Debondant, de Argent-sur-Sauldre; Gaston Fleury, de Dijon; Robert Caron, de Landerneau; Michel Dussouze, de Nurlst; Alfred Bertron, Jean Loizeau, de Gené; Léon Gobé, de Cholet; Eugène Joannic, de X.; Louis d'Hubert, de Compiègne; l'abbé Gabriel Chevoleau, de Rânes; Joseph-Gabriel Porret, Edouard-Victor Porret, de la Giétaz; Emile Trocumilin, de Paris; Eugène Guéri, de Montournais; Hervé de la Rochebrochard, de Poitiers; Edouard Gaulard, de X.; Louis-Joseph Mollet, de Landas.

Aube. — Troyes : M^{lle} Debret.

Calvados. — Saint-Pierre-du-Régard : M^{me} Aurélie Malherbe; M^{me} Juliette Hue.

Cher. — Argent-sur-Sauldre : M^{me} Guillaourmin; M^{me} Caugny; M^{me} Rat; M^{me} Augustine Labbé.

Corse. — Azzano : M^{me} Eugène Bravard.

Côte-d'Or. — Cinq-Fonds : M^{me} Philomène Lamblet-Coquist.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{lle} Anna Mancel.
Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Valentin Tiercelin. — Piré : M^{lle} Adelaïde Mousseau. — Martigné-Ferchaud : M. Emile Comte.
Loire. — Saint-Etienne : M^{me} Basset, née Catherine Jourjet.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Heury Dupleix; M^{me} Juliette Nau.
Manche. — Cerisy-la-Salle : M. l'abbé Pinard. — Saint-Vaast : M. l'abbé Grenier, *curé.* — Barneville-sur-Mer : M. l'abbé Bazurais. — Saint-Loup : M. l'abbé Fautrel. — Ouville : M. l'abbé Lenavetier, *curé.* — Saint-Remi-des-Landes : M. l'abbé Mahault. — Courtils : M. Jean Barbe. — Avranches : M. Alphonse-Henri Champion.
Orne. — La Haute-Chapelle : M^{me} Victoire Pesné.
Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Jeannette Velay; M^{me} Augustine Tavernier; M^{lle} Marie Peloux. — Billom : M. Antoine Montorier; M^{me} Gabrielle Masson; la R^{de} Mère Marie-Anthémie Royer; la R^{de} Mère Marie-Christine Bachand; Sœur Saint-Ignace Richard; Sœur Marie-Gabrielle Plazenet; Sœur Amélie Deloche.
Basses-Pyrénées. — Ciboure : M^{me} Vve Dominica Urchoegua.
Saône-et-Loire. — Louhans : Sœur Marguerite Galopin.
Sarthe. — Le Mans : M^{lle} Philomène Hayot.
Haute-Savoie. — Tassy-de-Metz : M. Emile Dubouloz. — Frangy : M^{me} Marie Caddoux.
Seine. — Paris : M^{me} Bessette; M^{lle} Zélie Lefèvre, *très dévouée zélatrice.*
Tarn-et-Garonne. — Caumont : M^{me} Vve Victor Boscredon, née Félicie Boudet.
Vaucluse. — Le Barroux : M^{lle} Léontine Pons.
Vendée. — Les Sables-d'Olonne : M^{me} Ecolivet. — Maillezais : M^{me} Devely. — Montournais : M^{me} Fernande Merlet.
Ile de la Réunion. — Saint-Benoit : M^{me} Louis Constant, née Amine Désiré. — Clermont-Saint-Paul : M. Mathieu Lauret.
Canada. — Montréal : M^{me} Vve Alf. Martin, née Bernadette Carrière; M^{lle} Marie-Sophie Goué. — Lewiston : M. François Gagné; M. Théophile Lapointe; M^{me} Adèle Gagné.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N^o 1 : 0^f 40 la douzaine; 4^f » la grosse.

N^o 2 : 0 50 — 5 » —

N^o 3 : 0 60 — 6 » —

N^o 4 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent

2^o Médailles artistiques, METAL vieil argent :
0^f 20; 0^f 30; 0^f 40; 0^f 50; 0^f 75; 1^f 25; 2^f et 3^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :

1^f 25; 1^f 50; 3^f; 4^f; 5^f l'unité.

Majoration : 10 pour cent.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe; de l'autre, St Michel. (Forme ronde; aluminium.)

N^o 1 : 0^f 60 la douzaine; 6^f » la grosse.

N^o 2 : 0 75 — 7 50 —

Majoration : 25 pour cent.

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine; 5^f la grosse.

MÉTAL vieil argent : 0^f 30; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75; 2^f 50; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50; 5^f; 5^f 50 et 7^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre;
10 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25; 0^f 40; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60; 0^f 75; 1^f 25; 1^f 50; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédictio spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 25 pour cent sur les Chapelets et les Scapulaires.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. Consécration à St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Édition nouvelle).
4. Prière à St Michel, pour le Temps de Guerre, 0 fr. 75 le cent.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS-VI^e.

La Guerre en Picardie, par l'abbé Charles CALIPPE. 1 vol. in-12 de 400 p., orné de nombreuses illustrations hors texte. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est le fruit d'une sérieuse enquête sur la première invasion et le retour offensif des Allemands en Picardie durant les terribles mois d'août, septembre, octobre 1914. L'auteur a longuement interrogé des témoins oculaires de jugement sûr et d'esprit rassé. Il reproduit, au milieu de récits captivants, des notes de guerre inédites d'une grande valeur documentaire.

La Guerre en Artois : Paroles épiscopales; documents; récits. Publiée sous la direction de S. G. Mgr L. OUBRAY, évêque d'Arras. In-12 de xxii-314 p., illustré de 11 grav. et 1 carte. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre raconte la guerre en un des pays de France où elle a été le plus intense. L'historien est le vaillant évêque d'Arras, par ses paroles apostoliques et sa vie héroïque, dans sa ville bombardée. Il s'est documenté aussi près des témoins les plus autorisés, qui y parlent et qui y vivent, chacun avec sa note personnelle.

Saint Thomas d'Aquin et la Guerre, par le R. Père Th. PÉGUES, professeur de saint Thomas au Collège Angélique. Brochure in-12. Prix : 0 fr. 50.

Voici une publication unique en son genre et qui vient merveilleusement à son heure. Elle est due à la plume d'un fervent disciple du Maître. Elle vient de Rome. Elle nous donne, en quelques pages, ce que la pensée du Docteur angélique projette de clarté, sur le sujet de la guerre.

Mgr BESSON : L'Homme-Dieu. Conférences prêchées à la métropole de Besançon. 13^e édit. 1 vol. in-12 de 460 pages. Prix : 3 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — I^{re} conférence : Notion de Dieu. II^e Notion de l'homme. III^e Notion de l'Homme-Dieu. IV^e Naissance de l'Homme-Dieu. V^e Des faux portraits de l'Homme-Dieu d'après l'hérésie et l'incrédulité. VI^e Vrai portrait de l'Homme-Dieu d'après la Bible, l'Évangile et l'Église. VII^e De l'autorité de l'Évangile. VIII^e Sainteté de l'Homme-Dieu. IX^e De la parole de l'Homme-Dieu. X^e De la doctrine de l'Homme-Dieu. XI^e Des miracles en général. XII^e Des miracles de l'Homme-Dieu. XIII^e Des prophéties de l'Homme-Dieu. XIV^e Témoignage personnel de l'Homme-Dieu. XV^e Testament de l'Homme-Dieu. XVI^e Passion de l'Homme-Dieu. XVII^e Résurrection de l'Homme-Dieu.

R. P. DUMAS, S. M. : Introduction à l'union intime avec Dieu. 4^e édition. In-12 de 356 pages. Prix : 3 fr.

Le cardinal Merry del Val écrivait à l'auteur : « L'accueil si bienveillant que l'Épiscopat et le Clergé ont fait à ce livre mystique témoigne de son mérite et de sa beauté. »

AUX BUREAUX de la REVUE FRANÇAISE, 13, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e).

Antoine REDIER (Lieutenant R...) : Méditations dans la tranchée. 5^e mille. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50.

L'auteur, directeur de la *Revue française*, s'est fait remarquer, pendant les années qui précédèrent la guerre, comme créateur d'un mouvement patriotique et chrétien. Servi par une plume depuis longtemps pléée aux finesses de la langue, il décrit, raconte, explique, déduit, compare et, dans chaque conscience française, dépose les germes d'une parfaite reconstitution.

TRAMWAY de PONTORSON au MONT-SAINT-MICHEL.

Départs de Pontorson à 8 h. 45 et à 13 h. 10 ; Départs du Mont-Saint-Michel à 9 h. 45 et à 14 heures.

.....Jusqu'à nouvel Avis.

Imp. Fr. SIMON, Rennes-Paris.

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

ET

ORGANE DE L'ARCHICONGRÉGATION UNIVERSELLE

DE SAINT MICHEL



9^e LIVRAISON SEPT-OCTOB. 1916

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an. — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zelateurs et des Zelatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

42^e Année. — 9^e Livraison. — Sept.-Octobre 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINES NATIONALES A SAINT MICHEL (p. 257). — SAINT MICHEL A PONTMAIN (M^{re} LEPETIT) (p. 262). — BULLETIN : *Le Recrutement du Clergé* (p. 269). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Zelateurs* (p. 271); *Associés* (p. 271); *Consécrations* (p. 272); *Mois de saint Michel* (p. 272); *Fête de saint Michel* (p. 273); *Ex-voto* (p. 273); *Propagande* (p. 274). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 274). — LA QUESTION DU MONT SAINT-MICHEL (p. 277); — SAINT-MICHEL DES LIONS A LIMOGES (CHAN. LECLER) (p. 279). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 285). — ACTIONS DE GRACES (p. 287). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 287).

Neuvaine Nationale à Saint Michel

Monseigneur l'Évêque de Coutances a adressé à ses collègues dans l'épiscopat la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE
COUTANCES
ET
AVRANCHES
MONSEIGNEUR,

Coutances, le 10 Août 1916.

LA fête du 29 septembre célébrant Saint Michel dans l'Église universelle, et la fête du 16 octobre rappelant son apparition à la France sur le Mont Tombe, vont bientôt nous offrir une occasion propice de l'appeler encore « à notre secours ».

A pareille date, j'avais déjà pris la liberté de proposer à Votre vénérée Grandeur qu'Elle voulût bien convier ses diocésains à des supplications nationales.

Les mêmes douloureuses circonstances réclament les mêmes prières. Ce n'est pas assez dire, car l'intervention de l'Archange, l'an dernier, en pleine neuvaine, conduisit nos héros à la gloire : plus que jamais donc il doit, selon le mot du moine bénédictin, « estre honoré et réclamé ». Votre Grandeur sera heureuse de m'entendre lui dire qu'une élite n'a cessé de « venir à Saint Michel » et que les plus fidèles pèlerins se sont recrutés dans les rangs de nos officiers et de nos soldats.

Leur confiant appel, puissamment appuyé par le vôtre, Monseigneur, et par celui de votre peuple chrétien, rendra notre victoire et plus belle et plus prochaine.

Je me permets, à titre de pure indication, de faire connaître à Votre Grandeur les prières que je me propose de prescrire dans le diocèse de Saint Michel, pour la neuvaine du 29 septembre et le triduum du 16 octobre :

1° Les invocations suivantes :

<i>Regina Angelorum,</i>	<i>ora pro nobis.</i>
<i>Sancte Michael,</i>	—
<i>Sancte Auberte,</i>	—
<i>Sancte Martine,</i>	—
<i>Sancte Ludovice,</i>	—
<i>Sancta Maria Magdalena,</i>	—
<i>Sancta Clotildis,</i>	—
<i>Sancta Genovefa,</i>	—
<i>Beata Johanna,</i>	—

2° Un *De Profundis* pour nos soldats défunts ;

3° Lecture de la prière qui se récite, tous les jours de la guerre, au Mont Saint-Michel, et dont ci-inclus quelques exemplaires.

Veillez agréer,

Monseigneur,

l'hommage de mon fraternel respect.

† JOSEPH,

Évêque de Coutances et Avranches.

C'est dans les termes suivants que Sa Grandeur convie les prêtres et les fidèles du diocèse de Coutances à la Neuvaine nationale préparatoire à la fête du 29 septembre et au triduum du mois d'octobre :

COMMUNIQUÉ

Monseigneur l'Évêque invite instamment ses dévoués collaborateurs et ses chers diocésains à redoubler de ferveur à l'approche des fêtes de saint Michel du 29 septembre et du 16 octobre.

Ils n'oublieront pas l'adage : « Noblesse oblige. » Nous avons l'immense faveur de posséder le sanctuaire le plus célèbre à la gloire du Prince des anges. Ce sanctuaire, il l'a voulu au Mont Tombe, « por y estre honoré et réclamé », dit un de ses moines.

Combien de fois, au cours des âges, le Protecteur spécial de la nation française s'est complu à lui manifester son pouvoir et son amour !

Depuis l'ouverture des présentes hostilités, il ne se passe pas de jour où nos braves défenseurs n'éprouvent les effets de son intervention. Nombreux ont été, en ces derniers mois, les officiers et les soldats qui sont venus à son autel l'en remercier et faire bénir de nouveau leur épée ; beaucoup plus nombreux ceux qui, pèlerins de désir, lui ont attribué leur préservation et ont ardemment sollicité son aide pour de nouveaux succès.

Pour notre part, à l'approche du 29 septembre qui célèbre saint Michel dans l'Église universelle, à l'approche du 16 octobre qui fête son Apparition à l'évêque d'Avranches, nous redoublerons nos supplications, en leur donnant l'appui de la pénitence sans lequel elles seraient trop faibles.

Nous invoquerons pour le succès de nos armes le céleste vengeur du Droit. Mais n'oublions pas qu'Il n'est pas seulement l'Ange des batailles : Ministre de la paix, il relèguera en

enfer le fléau qui a déjà fait verser tant de larmes en France et dans ce diocèse. Prévôt du Paradis, il l'ouvrira à cette légion de héros que la guerre a moissonnés et qu' « Il introduira dans la lumière sainte ».

Monseigneur l'Évêque, s'autorisant de son titre de gardien du Mont-Saint-Michel et de l'accueil empressé qu'il trouva, l'année dernière, dans les mêmes conjonctures, a pris encore la liberté de demander aux Éminentissimes cardinaux et à Nos Seigneurs les évêques français de convier de nouveau leurs diocésains à réclamer le secours du puissant Archange, à l'occasion de ses deux fêtes. Les prières qui monteront vers Lui seront donc nationales.

En conséquence, Sa Grandeur prescrit ce qui suit :

1° Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à partir du 20 jusqu'au 28 septembre et du 20 au 22 octobre, les prêtres remplaceront, à la sainte messe, l'oraison *pro tempore belli* par l'oraison de saint Michel (celle de l'Apparition, 16 octobre, dans le Propre diocésain).

2° Les mêmes jours, dans toutes les églises et chapelles où ce sera possible, on célébrera le Salut de pénitence avec les prières du Rosaire, et, après la prière à saint Joseph, on chantera deux fois chacune des invocations suivantes :

<i>Regina Angelorum,</i>	<i>ora pro nobis.</i>	—
<i>Sancte Michael,</i>		—
<i>Sancte Auberte,</i>		—
<i>Sancte Martine,</i>		—
<i>Sancte Ludovice,</i>		—
<i>Sancta Maria Magdalena,</i>		—
<i>Sancta Clotildis,</i>		—
<i>Beata Johanna,</i>		—

Après la reposition du S. Sacrement, on chantera le *De profundis* pour nos soldats défunts.

Dans les églises où le Salut ne pourrait avoir lieu, les prières sus-indiquées et le *De profundis* seraient récitées après la messe.

3° Dans toutes les églises et chapelles possédant un prêtre résidant, le Salut sera obligatoire le 29 septembre et le 22 octobre. A ces deux Saluts, à la suite des invocations et avant le *Tantum ergo*, on lira la prière qui est récitée chaque jour, pendant la guerre, au sanctuaire national, et dont nous donnons le texte.

4° Le 16 octobre, étant l'anniversaire de l'Apparition de saint Michel à la France et de la consécration de la Basilique du Mont, doit nous être particulièrement cher. Pour commémorer cette date, le dimanche 22, en la solennité publique de l'Apparition, on fera, avant le salut, une procession en l'honneur de l'Archange ; et l'on chantera, soit à cette procession soit au salut (après les invocations), l'hymne, le verset et l'oraison de la fête du 16.

5° Nous recommandons instamment l'assistance au saint Sacrifice et la communion, chaque jour de la neuvaine et du triduum ci-dessus prescrits.

Prière à saint Michel.

Nous recourons à vous dans notre tribulation, glorieux saint Michel. Accablés de douleur, nous vous présentons les souffrances des êtres si chers dont la guerre nous sépare.

C'est en faveur de nos soldats, ô Prince de la Milice celeste, que nous vous implorons. Soutenez leur courage dans les combats ; préservez-les des atteintes de l'ennemi. Secourez les fils de France qui défendent le sol sacré de la Patrie, Fille aînée de l'Eglise.

Archange, dont les bienfaits sont réservés aux nations qui vous honorent, souvenez-vous que la nôtre vous considéra toujours comme son Gardien et recevez aujourd'hui ses hommages religieux et fidèles.

Vainqueur de Satan et de ses adeptes, obtenez à nos armes la victoire.

Ange de la Paix, refoulez en enfer les guerres qui font pleurer. Hâtez par vos prières la paix glorieuse que nous attendons, forts de notre droit, confiants dans la justice de notre cause.

Avec vos prières, ô grand Archange, offrez à Dieu nos regrets et nos résolutions.

Que ne sommes-nous moins indignes de votre assistance. Mais puisque vous êtes le mandataire de Dieu auprès des âmes justifiées, rendez-nous plus fermes dans la foi, plus purs dans nos mœurs, plus dévoués à Jésus et à son Eglise, plus chrétiens enfin dans nos institutions et dans nos lois.

Souffrez encore, ô saint Michel, Prévôt du Paradis, que nous vous invoquions pour ceux de nos frères qui sont tombés au champ d'honneur. Introduisez-les au plus tôt dans la Lumière sainte où vous louent les Bienheureux.

Obtenez-nous enfin de vaincre dans les combats de la vie, de n'être pas condamnés au jour du redoutable jugement et d'être mis en possession du bonheur des Elus. — Ainsi soit-il.

(50 jours d'indulgence.)

Saint Michel à Pontmain

Le pieux évêque de Laval avait convié la France chrétienne à un pèlerinage de prière et de pénitence au sanctuaire de Pontmain. La date fixée était celle du Carmel, 16 juillet. A cet appel national était due une réponse nationale. Elle fut donnée par nos pontifes, présents ou représentés ; par un état-major d'officiers supérieurs ; par des membres du Parlement ; par plus de douze mille fidèles, à la tête desquels figurait un groupe important de N.-D. de Salut ; par un grand nombre de Comités et de Confréries, dont une délégation de la cité avranchinaise de notre saint Aubert ; et le Pape y était par sa Bénédiction Apostolique.

En annonçant le représentant de Monseigneur de Coutances, le zélé Supérieur des Chapelains avait évoqué mon titre aimé de Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel. En agréant mes devoirs, les éminents prélats voulurent bien y faire allusion et me charger de dire à « l'Évêque de Saint Michel », avec leur vénération pour sa personne, leur dévotion à l'Ange de la Patrie.

Plus spécialement, Nos Seigneurs d'Angers et de Quimper parlèrent du grand souvenir qu'ils gardaient de nos solennités

du Centenaire ; pouvais-je manquer une occasion aussi propice de les assurer que leur parole vibrerait toujours au meilleur de nos âmes ! Et Monseigneur de Quimper d'ajouter : « Saint Michel a sauvé sa montagne en ne permettant pas à l'ennemi de réaliser ses desseins criminels sur Cherbourg... et sur Brest. » A un autre moment et avec toute sa bonne grâce, Monseigneur de Séez me dit : « Je serai encore des vôtres au premier signe de votre bon Évêque. » Monseigneur de Nantes ne m'en voudra pas de relever une confiance, puisqu'elle révèle la puissance de l'ange comme le mérite de l'intercesseur : « Je dois à saint Michel une des plus grandes grâces de ma vie de Supérieur de Collège, la préservation même de mon établissement. » Et le T. R. P. Général des Assomptionnistes prononça devant un auditoire d'élite ces paroles touchantes : « J'ai été bien heureux de conduire naguère à la célèbre montagne nos pèlerins du Salut. Allons ainsi de l'Ange à la Souveraine, de saint Michel à Notre-Dame. » Est-ce que chaque jour, après nos messes, le *Salve Regina* et le *Sancte Michael archangele* ne se soudent pas, comme sont inséparables ces deux dévotions ?

Les Saints nous invitent à voir en tout, et aussi bien dans les contrariétés, les miséricordieuses dispositions de la Providence. Le grand détour que j'avais dû m'imposer, non sans une forte tentation de murmure, pour atteindre Pontmain, me valut de faire route avec l'un des privilégiés de l'Apparition, depuis Laval. On le sait, Joseph Barbedette est devenu Oblat de Marie : voué à la Sainte Vierge, ne l'est-il pas depuis toujours ? Il est resté le très modeste, qui ne se mêle aux pèlerins qu'« en service commandé ». Il est resté le très sincère que n'intimidèrent, à dix ans, ni la méticuleuse enquête des chanoines de l'officialité ni « le terrible sermon de Mgr Wicart sur le parjure ». Ses yeux, qui ont contemplé l'auguste Reine des cieux, paraissent par instants la découvrir encore.

Ma foi au miracle du 17 janvier 1871 n'avait jamais hésité, mais depuis cet entretien intime j'en sens plus vivement les

motifs, je me rends mieux compte des circonstances de l'Apparition, du rôle et de la valeur des quatre témoins. C'est plutôt cinq qu'il faudrait dire, et le cinquième n'est-il pas premier quant à la certitude même du phénomène ! une enfant de deux ans, portée encore sur les bras maternels, fixant d'elle-même les yeux vers la clarté qui l'attire, agitant de son côté ses petites mains, ne se laissant distraire par personne, bégayant à plusieurs reprises : « *le Jésus ! le Jésus !* »

Que pensez-vous de cette remarque de mon interlocuteur hors de pair : « Tout cela est dû à notre vieux curé, modèle de toutes les vertus et si dévot envers la Très-Sainte Vierge, M. Guérin. » — Père, quel était le nom de baptême du saint homme ? — « Michel, Michel... », et le Père sourit, et je fis comme lui. En effet, quand on observe bien, « tout cela » fut comme la réponse de Marie au prêtre ; je dirais volontiers qu'elle lui rendit toutes ses politesses, et que la Reine de la France, voulant annoncer à son peuple la cessation du fléau, se fit la Vierge du curé de Pontmain. Voyez plutôt.

Jeune vicaire, il avait demandé à son Évêque cette paroisse abandonnée : « Peu m'importe sa pauvreté, pourvu que j'y sauve les âmes » ; et il y avait vieilli dans la vénération et la docilité de ses brebis.

Chacun des jours de la guerre, il les avait réunies à l'église, donnant des nouvelles de nos armées (il était le seul journal de Pontmain) et prenant occasion de réclamer des prières, et encore des prières. Un soir, il avait dit : J'ai compté ; trente-huit d'entre vous devront partir comme soldats, je les attends au confessionnal ; et, qu'ils aient confiance en la bonne Vierge, ils reviendront trente-huit. En effet, meilleurs que neuf sur dix des lépreux guéris par Notre-Seigneur, les trente-huit, à leur retour, portèrent à l'autel de Marie l'ex-voto qui s'y voit encore.

C'est lui qui avait formé les privilégiés de la soirée du 17 janvier 1871 et les avait, le matin même, fait assister à la messe précédée du chemin de la Croix. La Vierge se chargea

de leurs dévotions dernières, le chapelet et la visite au Saint Sacrement.

Dès qu'il avait eu quelques ressources, et pour embellir son église, il avait donné à la robe de sa Madone et à la voûte du lieu saint une couleur qu'un homme de goût eût sans doute condamnée ; invités à décrire le vêtement de la si « belle Dame », les enfants montrèrent « des boules d'indigo dont on se sert pour bleuir le linge ».

La robe et la voûte, il les avait, à tout hasard, parsemées de petites étoiles à cinq pointes : « Sur la robe de l'Apparition étaient parsemées, sans ordre aucun, des étoiles d'or à cinq pointes, de même grandeur. »

Il avait fixé quatre humbles appliques, portant chacune une seule bougie, à la hauteur des épaules et des genoux de la statue vénérée ; à chaque réunion il les allumait : et voilà qu'au sein de l'ovale entourant la vision quatre bougies, pareillement disposées, se dessinent, et c'est une étoile qui, en suivant d'ailleurs l'ordre de l'allumage de l'église, remplace « le virgo » de sacristie de l'abbé Guérin.

Deux adjonctions cependant. Un voile noir reposait sur la tête comme un bandeau : la Reine de la France n'était-elle pas en deuil des épreuves et aussi des fautes de sa nation ? — Une couronne d'or, ressemblant à un diadème, surmontait le voile noir : n'était-ce pas la couronne tressée par les prières de ces enfants très purs et rendue brillante par le sang de victimes généreuses ?

Les privilégiés ont pu jouir « des sourires les plus ineffables et d'un regard d'une douceur sans pareille » ; mais, « pour savoir ce qu'Elle veut », il faut la présence du pasteur et du saint qui fut comme le célébrant dans cet office céleste. Le signal de son arrivée est donné « par une petite croix rouge qui se forma sur le cœur de la belle Dame au moment où M. le Curé s'approchait de la grange ».

« Parlez-lui, Monsieur le Curé, » avait suggéré la Sœur institutrice : « prions, » avait répondu le prêtre. C'est lui qui

indique chacune des formules, et la Vierge y souscrit à tel point que chacune obtient son miracle. « A peine le chapelet fut-il commencé que la belle Dame se mit à grandir, ne cessant de nous regarder en souriant, et que les étoiles se multipliaient en



NOTRE-DAME DE PONTMAIN.

fourmilière. » — Au premier Magnificat, la banderolle « longue comme la maison et bien tendue, se forme sous ses pieds ». Au second Magnificat, « des lettres d'or en majuscules apparaissent lentement, comme si une main invisible les eût tracées avec un pinceau : « *Mais priez, mes enfants.* » — « Il

faut, dit M. le Curé, prier la Sainte Vierge de manifester sa volonté ; chantons les litanies » ; et bientôt les enfants : « Voilà encore quelque chose qui se fait », et nous épelâmes ainsi : « *Dieu vous exaucera en peu de temps.* » — « Les litanies terminées, M. le Curé fit chanter l'*Inviolata* ; aussitôt nos voix redirent de nouveau : « Voilà encore quelque chose qui se fait » et nous épelâmes : « *Mon Fils* ». On chantait alors ces paroles : *O Mater alma Christi carissima.* — Au *Salve Regina*, les lettres continuèrent à se former et nous pûmes lire : *Se laisse toucher.* » — M. le Curé fit chanter : « *Mon doux Jésus* », et la Vierge présenta le Christ sanglant, avec une expression de tristesse qui ne saurait être rendue. »

La prière du soir, sur la volonté du Curé, vint à son temps, comme pour donner à l'office son *Ite Missa est* ; « au moment où elle s'achevait, M. le Curé nous demanda : Voyez-vous encore ? — Non, répondîmes-nous, c'est tout fini... »

Tout se renouvela le 16 juillet 1916 : la Vierge était là et nous apportait les mêmes exhortations, les mêmes promesses. Nous le sentions, au contact de tant de pèlerins qui méritèrent ce témoignage de Monseigneur de Quimper : « Votre démonstration de foi égalera en éclat toutes celles dont nos sanctuaires les plus illustres ont été le théâtre. Vous venez de prier avec un ensemble impressionnant et magnifique. » Leur prière avait l'humilité tant célébrée par le Général de l'Assomption quand il rappela le *Quis ut Deus* du vainqueur de Sataa et mit en relief les déceptions de l'orgueil teuton : « Grâce aux découvertes du génie humain, jamais on n'a tué plus d'hommes, jamais on n'a tué plus vite, jamais on n'a tué plus cruellement ! »

Leur prière revêtait toutes les formes : depuis les interminables communions, la solennité de l'office pontifical célébré par Monseigneur le Métropolitain, l'exécution ponctuelle des cérémonies et des chants, jusqu'à la grande procession de l'après-midi. La procession ! le parc des chapelains de Pontmain n'expose pas aux distractions auxquelles nos remparts

montois invitent, et le ruisseau qui le borde n'a rien du Couesnon ni même de la Sée; pour le recueillement ce fut tout profit. Et puis, Pontmain a sa basilique, et la nôtre n'est plus nôtre! Est-ce qu'elle ne le redeviendra pas, quand les deux années terribles qui s'achèvent auront « changé » tant d'hommes et tant de choses? Est-ce que l'union sacrée, qui a conduit le Cardinal de Paris à la Sainte-Chapelle et le Cardinal de Montpellier à la Chapelle du Palais, ne verra pas, pour le *Te Deum* final, notre Basilique aérienne, bâtie par l'Église, rendue à l'Église? De l'avis des touristes comme des pèlerins, l'intérêt du visiteur et les droits de la justice, le pays et la religion y trouveraient également leur compte. Lequel des « Amis du Mont-Saint-Michel », pourtant si divers d'opinions, ne dirait pas que le geste serait du meilleur aloi?

Pour finir, écoutons encore l'orateur du 16 juillet: « Avez-vous prié? pas assez. Avez-vous prié comme les soldats chrétiens d'aujourd'hui s'élançant dans la tranchée pour l'attaque, car il y a des guerres de géants où les combats mêmes sont une prière? Avez-vous prié, ce qui serait très bien, comme les petits enfants qui furent ici témoins de l'Apparition? » Rendons-la donc plus ardente, la prière du cœur et la prière des œuvres. Allons de la Souveraine à l'Ange; nous avons dit :

Mère de l'Espérance
Dont le nom est si doux

à la Reine qui souriait à cecantique « de son plus beau sourire »; adressons maintenant au Chevalier lui-même l'irrésistible invocation :

Protégez notre France,
Priez, priez pour nous!

L'approche de ses fêtes du 29 septembre et du 16 octobre et la voix si opportune de nos Pasteurs nous en pressent. Comme l'an dernier au cours de sa neuvaine, plus généreusement encore parce que nous l'aurons encore mieux appelé « à notre secours », saint Michel tirera l'épée vengeresse du

Droit éternel, il empruntera la langue de la divine Marie : « Dieu vous exaucera en peu de temps. »

Et, ce « peu de temps » écoulé, ce ne sera pas seulement la cessation des hostilités, mais le retour à la Patrie de l'Alsace de sainte Odile et de la Lorraine de Jeanne d'Arc; mais l'union à jamais sacrée des fils d'une même mère qui auront partagé les mêmes angoisses, les mêmes dangers et les mêmes triomphes; mais la fidélité à Dieu « d'une France qui, selon le mot d'un évêque, ensemencée de gloire, s'ensemencera aussi d'une moisson de fraternité, de justice et de foi ! »

J. LEPETIT,
Vicaire général,
Prélat de Sa Sainteté.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI des mois de septembre et octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
Chaque samedi de septembre, le 29 septembre, le 1^{er} samedi d'octobre et le 16 octobre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs.

LES NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES auront lieu du 20 au 29 septembre et du 8 au 16 Octobre. La première, nationale, est demandée directement par Monseigneur l'Evêque de Coutances, comme il appert du document qui précède. La seconde aura pour intention le Recrutement du Clergé.

Notre Seigneur disait à ses apôtres : « Demandez au maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers ». C'est la prière que nous ferons dans notre neuvaine d'octobre.

Lorsque N. S. fonda l'Église, il institua d'abord le Sacerdoce. Au jour de son Ascension il laissa ses douze apôtres avec la mission de conquérir le monde. Le monde est à reconquérir. On le dit partout : on cherche des moyens, on multiplie les procédés, on oublie peut-être trop le procédé divin, le Sacerdoce. Prions donc pour le recrutement des milices sacerdotales.

Avant la guerre la crise était sérieuse, aiguë même dans un certain nombre de diocèses. La guerre va l'accentuer. Nombreux sont les jeunes prêtres moissonnés au front à la fleur de l'âge,

nombreux aussi ceux qui reviennent mutilés et tellement affaiblis qu'ils seront incapables de supporter les fatigues du lourd travail qui les attend. Par ailleurs bien des anciens s'en sont allés, prématurément usés par un surmenage inattendu.

L'Eglise a des promesses d'immortalité et l'histoire nous enseigne qu'aux périodes de persécutions succèdent des âges de renaissance et de retour à la foi. Il faudra donc des prêtres, et beaucoup, pour prendre la tête de ce mouvement et le conduire à son terme.

Nous prions pour que N. S. fasse sentir aux familles, chrétiennes sans doute, mais à la foi souvent incomplète, l'honneur qu'il leur fait, en choisissant dans leur sein, pour son service personnel, les enfants qu'il leur a donnés, sans abdiquer sur eux son souverain domaine.

Nous prions pour que les mères chrétiennes comprennent la vivifiante et surnaturelle influence qu'elles peuvent exercer sur l'âme de leurs petits enfants. N. S. répand avec profusion les germes de vocations sacerdotales et religieuses, comme les autres germes qui par leur développement font la richesse de sa création ; mais beaucoup sont étouffés, on pourrait le dire, dès le berceau, parce que les mères à qui incombe la culture morale de leurs enfants, avant ce qu'on appelle l'âge de raison, laissent la bonne semence périr, sous l'amoncellement des défauts qu'elles ne savent pas combattre, et qui pourtant se montrent dès la première heure.

Nous prions pour que les parents chrétiens qui croient discerner dans quelqu'un de leurs fils une grâce de vocation, comprennent que c'est une plante de choix qui demande une culture attentive, et que cette culture ne se donne bien que dans les écoles spécialement fondées pour cet effet. Ce n'est pas sans motif que le Concile de Trente a décrété l'institution des séminaires petits et grands : c'est que la formation d'une âme sacerdotale est chose si complexe, qu'elle ne doit être confiée qu'à des experts, et surtout à des cœurs qui s'intéressent à son succès.

Enfin nous prions pour que beaucoup de ceux qui ont appris l'héroïsme dans les tranchées, après avoir sauvé la France par leurs sacrifices et leurs souffrances, saisissant mieux l'importance vitale de l'idéal chrétien qu'ils ont défendu au prix de leur sang, se dévouent tout entiers à sa réintégration dans la société, pour laquelle il est une condition essentielle d'existence. N. S. ne leur promet guères d'avantages temporels. La charte de l'apostolat, telle qu'elle se lit au chapitre dixième de saint Mathieu, exerce pourtant un attrait puissant sur les grandes âmes, les âmes de foi surtout, celles qui, estimant la vie éternelle la grande réalité, la perle précieuse, sont capables de tout vendre pour l'acheter et aider les autres à l'acquérir.

Qu'on ne dise pas qu'après les terribles hécatombes auxquelles nous assistons depuis plus de deux ans, la France aura surtout

besoin de familles et de familles nombreuses, et qu'il ne faut pas pousser les jeunes gens vers un état dont le célibat est la condition. Sans mœurs chrétiennes pas de familles fécondes ; sans clergé, pas de mœurs chrétiennes. Il nous faut un clergé nombreux, afin qu'il ne soit pas complètement absorbé par les détails du ministère, mais qu'il puisse prendre la tête de tous les mouvements sociaux, et entrer à fond dans les luttes d'idées qui mènent le monde. Il est le ferment, dont parle l'Evangile ; par sa prédication et sa vigilance sur les pratiques chrétiennes, il doit transformer la société. M. Henri Lavedan lui-même reconnaît et exalte son influence dans la question qui nous occupe, constate que la natalité croît avec l'esprit chrétien, et que les vocations cléricales et religieuses sont une source de prospérité sociale pour la France.

Demandons, par conséquent, des vocations avec la liberté et les ressources nécessaires pour leur culture.

E. L.

INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1° Le 29 septembre (Archiconfrérie), récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 2° Le 2 octobre, fête des Saints Anges gardiens (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 3° Le 16 octobre, fête de la Dédicace du Mont Saint-Michel (Archiconfrérie). — 4° Le 24 octobre, fête de saint Raphaël (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 5° Jour au choix pendant les Neuvaines. — 6° Jour au choix, chaque mois (récitation quotidienne du chapelet de saint Michel). — 7° Jour au choix, chaque mois (Archiconfrérie).

La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Joseph Perrin, prêtre-brancardier, aux Armées ; M^{me} Marguerite Duolé, de Toulouse.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 juin au 15 août, 992 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel par les zélateurs et zélatrices de : Aix, Amiens, Aubigny-sur-Nère, Beaulon, Bordeaux, Bourg-la-Reine, Bressuire, Caen, Chambéry, Charenton, Cherbourg, Ciral, Falaise, Ger, Gignac, Granville, Harford, Landerneau, Liverpool, Lyon, La Brillanne,

La Croix-Hellean, Le Faouët, Lons-le-Saunier, Melun, Muzillac, Nantes, Neufchâteau, Nuits-Saint-Georges, Paris, Ploërmel, Pontmain, Preston, Rennes, Rignac, Sceaux, Sherbrooke, Sommières, Saint-Brieuc, Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, Thézan-les-Beziers, Toulouse, Verdun sur le Doubs, Vincennes et du « front des armées ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

21 JUIN : Herbert-O. Bamber; Winefred-Mary Bamber; Pauline-J.-Mary Bamber, *de Preston*. — 24 JUIN : Bernard le Leveur; Armelle Dessimiroff, *de Dracqueville*. — 3 JUILLET : François Guertin; Elisabeth Guertin; Jean Guertin; Jacques Guertin, *de Chinon*; Joseph Riobé; Guy Riobé; René-Jean Riobé; Olivier Riobé; Michel Riobé, *de Rennes*; Elisabeth Olivet, *de Bullancourt*; Anna-Marie-Ange Richard; Suzanne-Agnès-Jeanne-Marie Richard, *de Séverac*. — 10 JUILLET : Michel-Louis-Joseph Lebranchu, *de Saint-Sauveur de Pierrepont*. — 11 JUILLET : Pierre Fayu, *de Sceaux*. — 12 JUILLET : Marguerite Defer; Raymonde Grise; Andrea Lambole; Gabrielle Vuilleret. Louise Pichard; Jeanne Grise; Geneviève Picot, *de Neufchâteau*. — 13 JUILLET : Odette de Polignac. — 14 JUILLET : Xavier-François-Marcel Chanvet, *de Paris*; Odette Basset; Maxime Basset; Aimé Faucon; Marthe Guillaume; Argentine Guillaume. — 16 JUILLET : Loïk-René-Marie Radigois, *de Nantes*. — 18 JUILLET : Lucienne Philippot; Blanche Philippot; Charles Philippot, *de Houilles*; René de Landevoisin; Armand de Landevoisin. — 20 JUILLET : Rémy Comte, Roland Comte, Blanche Comte, *de Déservillers*. — 26 JUILLET : Maria-Rosa Teil, *de Rignac*. — 29 JUILLET : Henri Gautier, *de Saint-Romain de Colbosc*. — 4 AOUT : Marie de Cacqueray; Madeleine de Cacqueray; Henriette de Cacqueray, *de Saint-Brieuc*. — 10 AOUT : Pierre Decothéauctru, *de Muneville le Bingard*; Marie-Madeleine Guillaume; Henry Lescann; Simonne Courtel; Alice Thos, *de Binic*. — 11 AOUT : Lucienne Frume, *de La Brillanne*; Henri Ledan, *de Ploujean*. — 12 AOUT : Alfred Pasquier, *de Verneuil-sur-Avre*. — 15 AOUT : Charlic Bonduelle, *d'Alger*; Anne-Marie-Gabrielle-Josèphe Javary; Jeanne-Marie-Gabrielle-Josèphe Javary, *de La Croix*; Roger Menneteau; Gaston Brawtein; Germaine Brawtein.

MOIS DE SAINT MICHEL. — Consacrons le mois de septembre à honorer saint Michel par quelques exercices de piété supplémentaires, si nos devoirs d'état nous en laissent le loisir. Au moins faisons passer par l'Archange nos prières, nos bonnes œuvres, toute notre vie. Il les offrira à Dieu et donc les Lui rendra d'autant plus agréables. Pour nous elles seront

plus méritoires. « Que vos Anges, Seigneur, portent au trône de votre Majesté nos offrandes, et nous rapportent l'ample bénédiction de votre grâce (1) ! »

Telle doit être notre prière.

Nous avons toujours à la disposition de nos correspondants le petit opuscule : *Le Mois de saint Michel*, trente lectures édifiantes pour le mois de septembre. A nos bureaux : 0 fr. 35 l'unité; 3 fr. 50 la douzaine, *franco*.

Au Mont Saint-Michel, bénédiction du Très Saint Sacrement chaque soir.

Le 10 septembre, fête de saint Aubert, fondateur de la Collégiale primitive du Mont Tombe.

FÊTE DE SAINT MICHEL. — La fête de saint Michel, le 29 septembre, sera présidée par S. G. Mgr l'Évêque de Coutances. — Messes depuis 6 heures.

A 10 heures : MESSE PONTIFICALE. — Sermon par M. l'abbé GAYET, vicaire général de Rennes.

A 2 heures, procession de pénitence à la Croix de Jérusalem. Salut du Très Saint Sacrement.

* * *

Le 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel et de la Dédicace de saint Michel au Mont Tombe, messes à 6 h. 1/2 et à l'arrivée du premier train.

EX-VOTO. — Reçu une étoile en vermeil, à joindre aux trois autres, qui accompagnent la croix de guerre du C^t L., précédemment offerte à saint Michel.

Reçu plaque de marbre avec inscription : « RECONNAISSANCE. CONFIANCE. 10-13 AVRIL 1916. C. B. O. »

Reçu de M^{me} la C^{tesse} de F. un antependium en soie blanche pour le maître autel.

NOTA. — Nous recevrons avec reconnaissance un antepen-

(1) Secrète de la Messe de la Dédicace du Mont Saint-Michel, 16 octobre.

dinm rouge, un vert et un violet. Nous enverrions les mesures, sur demande.

PROPAGANDE. — Nous sommes dans la nécessité de faire une seconde édition de la *Prière à saint Michel, pour le temps de guerre* (Voir le texte, p. 261). Nous avons dû procéder également à un nouveau tirage de la *Consécration nationale à saint Michel*, à la suite de laquelle on sera heureux de trouver une formule de *Consécration personnelle*, qui nous a été maintes fois demandée.

Propagez ces deux feuilles. (*Conditions aux Annonces, p. 3 de la couverture.*)

Chronique du Mont Saint-Michel

15 Août 1916.

L'espace m'est, cette fois, mesuré. Et j'en bénis le Ciel, qui mit d'accord l'abondance des articles et la pénurie des sources où s'alimente mon bavardage. Qui ne s'est aperçu que pour couvrir ces pages l'on est réduit trop souvent au sort des reporters à la tâche, pour qui tirer à la ligne est le premier, le seul souci. La vie nationale doit absorber la nôtre. Il serait sacrilège qu'il en allât différemment. Quelle déception, parfois, à constater que l'idéal rêvé n'est pas atteint, sous ce rapport !

Par exemple il serait agréable de ne plus entendre le susurrement des habituelles niaiseries, des plaisanteries grotesques, des aphorismes creux. La guerre devrait avoir changé cela. Mais non. Pétrie dans les officines où l'on falsifie l'histoire, les cerveaux de notre génération sont décidément trop déformés pour que vingt-quatre mois douloureux aient pu les redresser d'une ligne. Voici deux ans que j'ai fermé le *Carnet Bleu*, parce que l'on me fit entendre alors qu'il serait meséant de rider d'un sourire les lèvres qui ne doivent s'ouvrir qu'à la prière et aux paroles graves. Je ne noterai donc ici aucune des énormités chaque jour répétées, qui font tressaillir les pierres de nos remparts. Mais de quelles grossières erreurs sont donc ensemencés les esprits et combien lausse est l'histoire que l'on enseigne dans nos écoles ! De quelles ténèbres on enveloppe, de parti pris, le Moyen-Age religieux ! Navrant, vous dis-je.

Ajoutons que les littérateurs ont le plus grand tort de situer leurs effarantes créations en des contrées accessibles aux humains. Qu'ils forcent la note dans leurs descriptions, c'est leur droit. Par malheur le lecteur les prend au sérieux. Il les croit. Les ayant lus, s'il arrive qu'il voyage et vienne au Mont Saint-Michel, il n'osera poser sur le sable même le plus petit de ses doigts de pied, voire avant déjeuner. La lise ! Le sable mouvant ! « Après chaque marée ils se déplacent. On ne les voit pas. Pour les découvrir les pêcheurs du pays ont des chiens spéciaux. Eux-mêmes sont armés de pieux pour tâter le terrain. » Ainsi parlait doctoralement, le 22 juin, une dame qui avait de la lecture.

Faisons des vœux pour que les romanciers placent leurs fictions dans la lune ou dans les étoiles. Qu'est-ce que cela peut bien leur faire ?

* * *

Bref, le Mont Saint-Michel, en août 1916, garde sa physiologie d'avant-guerre. Sauf l'affluence des voyageurs un peu moindre, nous assistons au même défilé de curieux, superficiels et pressés, résolus à tout voir, enclins à tout admirer ou à tout critiquer, par tempérament. Dans ce flot disparaissent, routes, submergés, les purs contemplatifs, désolés de ne pouvoir étudier à loisir, ni savourer en paix les beautés de la merveilleuse abbaye.

Quelques chiffres au hasard : tel dimanche d'août, le tram a transporté 400 voyageurs. Le lendemain, le seul guide de Genets en pilotait 150. Le surlendemain, le tram comptait 150 clients et les voitures de Genets un peu moins. Ajoutez les automobiles ; la mobilisation en a râflé un certain nombre, mais il en reste beaucoup d'autres, auxquelles l'essence n'a pas encore fait défaut. Puis la moisson faite, paysans et paysannes consacrent un dimanche à l'excursion au Mont Saint-Michel...

Dans ces diverses catégories, combien de pèlerins ? Je ne sais au juste. Le nombre est moindre, assurément, des catholiques fervents qui vont dans la simple résolution de « pèleriner » à saint Michel, que des touristes qui se mettent en route avec l'unique souci de voir « une belle chose ». De ceux-ci deux parts à faire. Il y a les gens sérieux, et il y a les autres. Triste — oh ! oui — l'étalage scandaleux des toilettes excentriques et provocantes parmi les voiles de deuil, parure lugubre et glorieuse de tant de femmes d'aujourd'hui. Comment se rencontre-t-il des malheureuses assez inconscientes pour insulter par l'impudeur de leur légèreté à la douleur universelle ? Pourquoi y a-t-il des hommes assez lâches pour se souffrir ou s'y complaire ?

Mais les voiles de deuil, désormais plus fréquemment, s'inclinent devant la statue de saint Michel. De loin, de très loin, on vient prier pour l'enfant bien-aimé, glorieusement tombé au Champ d'honneur, le Prévôt du Paradis, auquel il avait été confié avant la bataille. Dieu n'a pas fait le miracle que l'enfant, le frère, l'époux, le fiancé, échappât à la mort. Et c'est encore à l'Archange que l'on demande force et résignation dans l'immense malheur. Témoins de tant de foi, pourrions-nous toujours refouler nos larmes?...

*
**

Aussi bien les combattants n'ont pas cessé de témoigner à saint Michel leur confiance. Officiers et soldats du front, recrues de l'intérieur, tous prient avec une ferveur égale. En ces dernières semaines aussi sont passés des groupes de jeunesse catholique de l'un et de l'autre sexe, des instituteurs et des institutrices, des colonies scolaires. Enfin nous avons eu la joie de recevoir un pèlerinage belge. Sous ces deux mots chacun entendra qu'il s'agit de réfugiés de la fière nation qui lutte à nos côtés pour son indépendance. C'était le 9 juillet. Ils étaient environ 200, Wallons et Flamands, précédés du drapeau national et de nombreux oriflammes, où des inscriptions en lettres d'or clamaient des prières et des protestations de foi. M. l'abbé Destrooper, vicaire à Saint-Michel de Roulers, avait formé ce groupe de ses compatriotes, dispersés en Normandie et en Bretagne. Il célébra la messe; il prêcha aussi, en français d'abord, puis en flamand. « Eloquence et stature de tribun », disait quelqu'un. En effet, ses paroles étaient ardentes; elles firent couler plus d'une larme.

*
**

Excelsior a rapporté le mot d'un de nos ministres, à qui un « ami du Mont-Saint-Michel » faisait dernièrement ses doléances: « Attendons un petit peu! répondit en souriant l'homme d'Etat. Attendons pour nous occuper de saint Michel, que le dragon soit terrassé! » Par le « dragon », le ministre entendait certainement l'ennemi, le Boche. Il n'empêche que son mot, vrai ou supposé, donne raison au jeune homme dont notre dernière chronique relatait les propos impertinents. Le Comité des Amis du Mont-Saint-Michel, fort heureusement, ne partage pas la belle indifférence du ministre: il estime que l'on peut mener de front la guerre aux Boches et la guerre aux digues. Le 9 août, il s'est réuni à l'Abbaye même; le lendemain il est allé à Bas-Courtils constater *de visu* les méfaits de la digue de Roche-Torin (1) et « se faire une opinion

(1) Vers la mi-juillet, une équipe travaillait encore à la réparer!!

plus forte encore, si possible, d'après des données encore plus certaines ». Quant à la coupure de la grande Digue, prévue par les Ponts et Chaussées sur une longueur de 215 mètres, les Amis la jugent tout à fin insuffisante, voire calamiteuse. Rien ne prouve qu'ils n'ont pas raison. Les demi-mesures furent-elles jamais efficaces?

Les Chroniqueurs michelins racontent que la dévotion des pèlerins était telle, au temps passé, qu'ils emportaient des fragments du rocher en souvenir de leur voyage. Les Abbés durent intervenir pour empêcher ces pieux larcins. Aujourd'hui, au contraire, il faudrait engager les 150.000 touristes qui visitent le Mont annuellement, à emporter chacun une pierre de la Digue. Je présume que les plus fervents iraient bien jusqu'à dix ... au risque de payer un supplément de bagages. C'est peut-être le moyen d'en finir.

GINGATZ.

La Question du Mont-Saint-Michel.

A l'issue de ses séances des 9 et 10 août, la délégation de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel a voté un ordre du jour dont voici les passages essentiels.

La délégation, après s'être transportée sur place, après avoir examiné les documents relatifs au projet dressé par les soins de l'Administration des travaux publics, et après avoir exprimé ses remerciements au Ministre des travaux publics, ainsi qu'au Secrétaire d'Etat aux beaux-arts, considère comme un impérieux devoir de leur exprimer sa conviction raisonnée de l'inefficacité des mesures projetées. Elle considère que le but poursuivi ne peut être obtenu que par les moyens ci-après énumérés :

- 1° La coupure franche et radicale de la digue insubmersible, suivant le rayon de 1.040 mètres de la zone d'isolement, consentie à l'ouest par la Compagnie des polders, les matériaux devant être réemployés à l'endigement ci-après indiqué;
- 2° La suppression entière, au moins jusqu'au niveau du lit des rivières confluentes, de la digue submersible de Roche-Torin, avec transport direct des matériaux et leur réemploi à

un endiguement de protection pour délimiter un nouveau rivage en avant du rivage actuel ;

3° L'établissement, à l'extrémité ouest du grouin du sud, de l'épi d'enrochement prévu dans le premier projet de MM. les ingénieurs, et ajourné ensuite par le Conseil général des ponts et chaussées ;

4° Le retour de l'embouchure de la Gaintre au point où la nature l'avait placée à l'ouest de la pointe de Roche-Torin ;

5° La communication entre la coupure de la digue insubmersible et le Mont serait assurée par tous les moyens ne portant atteinte ni à la libre circulation des eaux, ni à l'esthétique du Mont.

Le délégation des *Amis du Mont-Saint-Michel* insiste respectueusement, mais avec la plus grande énergie, près des pouvoirs publics, pour qu'ils agissent malgré l'état de guerre, dans le plus bref délai. Tout ajournement des mesures proposées compromettrait leur efficacité. En outre, étant donnée la certitude d'une crise de la main-d'œuvre, consécutive à la guerre, il apparaît indispensable de faire exécuter les travaux demandés par la main-d'œuvre prisonnière. En présence des pertes irréparables causées par la guerre au patrimoine artistique de la France, il importe plus que jamais de veiller jalousement à la préservation du Mont-Saint-Michel.

A ce propos, l'Avranchin a reçu d'un lecteur une lettre à laquelle les Amis ne manqueront pas de répondre. Nous la reproduisons à titre documentaire.

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu dans les feuilles quotidiennes l'ordre du jour voté dans la dernière réunion des *Amis du Mont-Saint-Michel*, j'applaudis au vœu qui réclame le recul de la digue de Roche-Torin, et la suppression de la digue du tramway, sur une longueur d'un kilomètre à partir du Mont ; mais je m'étonne, je l'avoue, que cet ordre du jour et ces vœux, émanant des savants et des artistes les plus éclairés, des plus notables

champions du Mont-Saint-Michel, n'expriment aucun avis, sur la meilleure manière de franchir le cercle d'eau et de sable qu'on souhaite de rétablir.

Maints bons esprits pensent au pont roulant qui fonctionne si bien à Saint-Malo. Serait-il difficile d'en établir un semblable, entre l'extrémité de la digue coupée et les remparts ? La voie serait établie sur les fondations de la digue rasée ; et le cadre inférieur, portant les roues, serait muni des engins nécessaires pour nettoyer cette voie des sables apportés par les eaux. Ainsi le Mont redeviendrait tout insulaire, et ses communications constantes avec Pontorson seraient assurées. Nous voudrions savoir si ce mode de transport a été scientifiquement étudié et s'il a paru ou non praticable. Aux profanes, il semble être le moins encombrant, le moins dispendieux, donc le plus attrayant.

Veuillez agréer.

UN MONTOPHILE.

Eglise paroissiale de Saint-Michel des Lions

A LIMOGES

Au commencement de l'ère chrétienne et pendant toute la période romaine, la ville de Limoges occupait les abords du Pont Saint-Martial, et surtout la rive droite de la Vienne. Lorsque mourut saint Martial, l'apôtre de l'Aquitaine, il fut enseveli dans le cimetière commun, qui, conformément à la loi de l'époque, était hors de la ville et le long de la voie romaine. Les nombreux miracles opérés sur son tombeau y attirèrent des foules considérables ; beaucoup d'étrangers s'y fixèrent, les habitants de la contrée ainsi que des marchands s'y établissant et formèrent bientôt une nouvelle ville à côté de celle qui existait déjà.

Deux évêques de Limoges, saint Rorice I^{er}, né vers l'an 484, et son neveu et successeur Rorice II^e, pour donner une église paroissiale à cette nouvelle agglomération, bâtirent celle de Saint-Pierre, qui depuis porte le nom de Saint-Pierre-du-Queyroix. C'est ce qui est attesté par Fortunat, évêque de Poitiers, qui a vécu de 530 à 609, et en a été témoin :

*Tempore quisque suo fundans pia templa patroni,
Ille Augustini, condidit iste Petri.*

Le Père Bonaventure de Saint-Amable traduit ainsi ce distique :

Et l'oncle et le neveu sont alliés de lignage,
D'esprit, d'actes, de noms, d'espoir et d'avantage,
L'un à saint Augustin dresse un temple pompeux.
L'autre à saint Pierre l'apôtre ; et d'un destin heureux
Se disputent la gloire.

Après la construction de l'église, le cimetière chrétien de la paroisse fut établi sur la hauteur voisine dominant cette nouvelle ville, on y construisit, comme dans la plupart de nos anciens cimetières, une chapelle dédiée à l'Archange saint Michel, que l'on invoque pour obtenir la grâce d'une bonne mort et qui est regardé comme l'introducteur des âmes justes dans le ciel. Cette chapelle est devenue l'église paroissiale de Saint-Michel des Lions qui existe aujourd'hui à Limoges.

Au VII^e siècle saint Loup, qui était un des prêtres gardiens du tombeau de saint Martial, fut élu évêque de Limoges et reçut la consécration épiscopale le 12 mai de l'an 614. Pendant qu'il était évêque il fit don au monastère de Saint-Martial de la chapelle de Saint-Michel, et depuis cette époque jusqu'à la Revolution, cette église a toujours été sous la dépendance d'abord de l'ancien clergé, puis des moines et enfin du chapitre collégial et des abbés de Saint-Martial.

Saint Loup, qui siégeait encore en 637, mais mourut peu après le 22 mai, fut inhumé, comme les autres évêques ses prédécesseurs, dans l'église de Saint-Martial. En 1145, à la suite de plusieurs miracles opérés à son tombeau, Gérard, évêque de Limoges, résolut de lever de terre le corps de ce saint évêque pour l'offrir à la vénération du peuple fidèle. C'est ce qu'il fit en 1158. Pendant que l'on reconstruisait une partie des murailles de l'église de Saint-Martial, le tombeau de ce saint évêque fut ouvert, ses ossements pieusement recueillis et placés dans une châsse en cuivre doré furent transportés, avec toute la pompe possible dans l'église de Saint-Michel, au cimetière de la paroisse. C'est dans cette église, où ils sont encore conservés, qu'on les vénère aujourd'hui.

L'église de Saint-Michel fut peut-être reconstruite, ou au moins grandement réparée dans les premières années du XIII^e siècle. L'évêque de Limoges, Jean de Veyrac, en fit solennellement la consécration le 2 juin 1213. C'est à partir de cette époque que nous trouvons le nom des curés placés à la tête de cette paroisse : le premier est *Hélie Marteau* qui fut inhumé dans l'église en 1214, *Chotard Marteau* fut curé

de Saint-Michel de 1228 à 1231, *Thomas Lafon* en 1244, *Raymond Lavillatte* en 1279, *Jean Germain* en 1292 et 1299.

Le service paroissial était fait dans l'église de Saint-Michel par une communauté de prêtres-filleuls, sous la direction du curé. Les communautés de prêtres séculiers attachés aux églises paroissiales étaient d'une origine fort ancienne. Elles semblent être un reste du groupement primitif du clergé séculier aux points de résidence, d'où il rayonnait sur la campagne. Les ecclésiastiques qui composaient ces associations, à certaines époques au moins, récitaient l'office en commun et vivaient des revenus de la communauté. Une seule condition, à l'origine, était réclamée pour leur admission dans la communauté : la justification de leur qualité de *filieul* de la paroisse, c'est-à-dire de leur baptême dans cette église.

Au XIV^e siècle on trouve pour curé à Saint-Michel : *Jean Chapelle*, en 1312 ; *Hilaire Brothaud*, 1320 ; *Gaillard de Mosléon*, en 1342 et 1344 ; *Martial Bardinet*, 1345 et 1376.

Il y avait un siècle et demi que l'église paroissiale de Saint-Michel avait été consacrée par l'évêque Jean de Veyrac, lorsque en 1364 on fut obligé de la reconstruire parce qu'elle était devenue insuffisante pour la population. Les paroissiens entreprirent et poursuivirent avec beaucoup d'ardeur cette œuvre de reconstruction, et le monument qu'ils élevèrent est celui que nous possédons encore aujourd'hui.

La première pierre en fut posée et bénite le 25 mai 1364, et son clocher fut élevé en 1383, ainsi que le constate l'inscription suivante qui était gravée à la porte d'entrée à la base de ce clocher :

Le fondement de la présente Eglise.

A l'honneur souverain et la vive mémoire
Du grand Dieu Tout-puissant, en son règne éternel,
De sa Mère sacrée, et du bon saint Michel,
Et des Bienheureux Saints de Paradis en gloire,
L'an que l'on comptait Mil CCC LXIII,
Le XV^e may, du premier fondement
Le pied de cette Eglise a prins commencement :
Que l'injure du temps jamais ne puisse abattre.
XIX ans après, pour embellir ce Temple,
En l'an Mil CCC et III^{xx} et trois,
Par les dons du commun, et liberaux Octrois,
Fust bâti ce clocher, que chef d'œuvre on comtemple.
Louer donc ce bon Dieu, qui a toute puissance :
Le premier s'employant à cet œuvre si beau,
Qu'il le conserve à soy ; et son divin flambeau
Sur tous les Bienfaiteurs luise pour récompense.

Les *Ephémérides de la Généralité de Limoges* pour l'année 1765 donnent en ces termes la description de cette église :

« L'église de cette paroisse est un édifice gothique qui étonne et qui plaît par la forme et la légèreté de sa voûte et surtout des piliers qui la soutiennent. Il consiste en deux rangs de cinq piliers chacun, qui sur la longueur soutiennent trois systèmes de travées d'une voûte en briques. Cette voûte a environ trente pieds d'élévation tant dans

la nef qu'au-dessus du sanctuaire et le long des deux collatéraux. Toutes les faces des piliers octogones sont revêtues de baguettes arrondies ou de filets à vive arête qui se prolongent jusqu'à la voûte et s'y distribuent en ogives. Quand, après l'impression agréable du premier coup d'œil, on examine attentivement cette architecture hardie, on est bien sur-



LIMOGES. — ÉGLISE SAINT-MICHEL DES LIONS.

pris de voir les piliers de deux pieds et demi de diamètre, surplombés et penchants considérablement du côté des colla-

téraux, et enfin, nullement placés sur un même alignement.

« La longueur totale de l'église est de 144 pieds, chaque travée ayant à peu près 4 toises ; sa largeur est de 62 pieds, chaque collatéral ayant 19 pieds de largeur et la nef 24.

« A l'extrémité de la croisée à droite est placé le clocher, qui, par des déterminations géométriques fort sûres, a été trouvé de 210 pieds d'élévation. Mais la hauteur n'est pas le seul mérite de cette grande masse ; sa composition et sa forme me paraissent aussi dignes d'attention.

« Sur une base quadrilatère, qui comprend les trois premiers étages, s'élève une tige octogone de trois étages percés de fenêtres dans toutes les faces. Le long des quatre arêtes correspondantes aux quatre angles de la base s'élèvent aussi quatre tourelles, qui d'abord engagées dans le massif du clocher, s'en détachent aux 5^e et 6^e étages parce que la tige diminue. Ces tourelles sont d'abord cylindriques jusqu'au 5^e étage, ensuite elles deviennent octogones, ce qui leur donne un air de légèreté par le contraste des formes carrées avec les formes arrondies ; enfin elles sont terminées par des lanternes évidées, lesquelles surmontées de pyramides à huit pans, accompagnent fort bien la base d'une grosse pyramide établie sur la tige du clocher. »

Il est bon de noter à la suite de cette description que la dernière travée, de la nef, du côté du couchant, n'a été construite qu'en 1552, et que la porte du nord est une œuvre de la fin du xv^e siècle. Cette église a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par arrêté du 20 juin 1891.

Au xv^e siècle on trouve *Jean Grandin*, bachelier en l'un et l'autre droit, curé de Saint-Michel en 1415 ; *Audoine Audier*, bachelier en droit canon et décrets, en 1425 et 1452 ; *Guy de Montbrun* en 1453, qui fut ensuite évêque d'Angoulême ; *Guillaume de Jouvion*, protonotaire du Saint-Siège apostolique, 1458-1475. *Michel de Jouvion*, 1487 ; *Jacques de Jouvion*, 1497-1499.

L'église de Saint-Michel eut ses cinq fenêtres du chevet ornées de vitraux dans le cours de ce siècle ; mais plusieurs ont été en partie détruits pendant la Révolution. De nos jours ils ont été restaurés en y conservant autant que possible ce qui restait des anciens.

C'est aussi pendant ce siècle que cette église construite en 1364, après avoir reçu les décorations signalées plus haut, fut consacrée par l'évêque de Limoges Pierre de Montbrun. Ce prélat procéda à cette cérémonie avec toute la solennité convenable au mois de septembre 1455.

Au xvi^e siècle, *Jean Choumy* était curé de Saint-Michel en 1500 ; *Guillaume de Jouvion*, bachelier en droit, en 1523 et 1542 ; *Marien-Michel de Jouvion*, en 1550 ; *François Barny*, bachelier en droit canon, en 1556 ; *Jean Robin*, en 1559 ; *Guillaume Robin*, en 1561 ; *Pierre Duboys*, en 1579 ; *Pierre Verneresse*, en 1588 ; *Guillaume Boyer*, en 1593 ; *Antoine Josse*, bachelier en droit, en 1594 ; *Gaspard Vernajoux*, en 1594 et 1605.

Il y avait dans l'église paroissiale de Saint-Michel un certain nombre de Vicairies ou Commissions de messes, fondées par les habitants afin de s'assurer le secours des prières après leur mort. Non seulement un acte passé devant notaire marquait les conditions dans lesquelles ces fondations étaient faites, mais pour plusieurs une inscription placée sur le tombeau de la famille en faisait mention. Voici, pour exemple, celle que *Gérauld Petiot* fonda en 1545 :

Cy-gist Maistre Jordain Petiot,
Homme discret et bien dévot.
Aussi Gérauld Petiot, son fils
Lequel fonda par bonavis
Une Chapelle ou Vicairie,
A l'honneur de Dieu et Marie ;
Et pour ses parents trépassés,
Il la dota de bien assez,
Et voulut céans être servie
Et de ornements bien garnie,
A l'autel de Sainte-Croix.
Aussi ordonna Messes trois
Estre dictes la sepmaine
Avec absolucion plaine
Par son Vicaire ou Commis,
L'une le Lundi de *Mortuis*
Du Saint Esprit Mercredy.
Et de Marie Sabmedy.
La presentation appartient
A son héritier plus prochain,
La collution et institution,
Et toute autre disposition
Au Recteur et Curé de céans.
Dictes tous, tant petits que grants,
Pater noster ou *De profundis*,
Leurs âmes soient en Paradis
Amen ! 1545.

Les Curé et Prêtres de Saint-Michel des Lions firent refondre, en 1551, une cloche qui avait été cassée. Elle datait

de 1431, et portait l'inscription suivante en caractères gothiques :

*Ihs. Maria,
Sancte Michaël Archangele,
Deffende nos in prelio,
Ut non pereamus in tremendo Judicio.
Benedicite Sacerdotes Dmi. Dno,
Benedicite, Servi Domini Domino
Davie 3.*

Six vingtz ans sont que premier je fus faicte
Aux dépens des Curés et Prestres Sainct-Michel,
Et depuis cassée et reffaicte, aux mesmes despens
Par le Maistre, qui m'a au double augmentée et fondue
En febvrier mil cinq cens cinquante et ung.

Te Deum laudamus

Cette cloche a servi jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elle fut prise et cassée. Il y en avait alors huit dans le clocher de Saint-Michel, on ne put en conserver qu'une seule.

Au milieu du xvii^e siècle l'hérésie calviniste se répandit peu à peu à Limoges et les environs, où elle causa des divisions et des troubles parmi les habitants. En 1560, le 4 juillet les sectaires brisèrent l'image de la Sainte Vierge qui était au coin de l'église et place de Saint-Michel, et en portèrent la tête, par dérision, sur le pilori de ladite ville. Le lendemain les prêtres de Saint-Michel et le peuple fidèle de Limoges, ayant retrouvé cette statue mutilée, pour demander pardon à Dieu de l'outrage fait à sa mère, la portèrent processionnellement en triomphe dans la ville, et non seulement la replacèrent dans la niche qu'elle occupait, mais encore, pour la mettre à l'abri de semblables injures, y bâtirent une chapelle, où elle continua à être honorée.

(A suivre.)

A. LECLER.

Saint Michel aux armées.

« Mon fils conduisait, l'autre nuit, son camion-automobile, chargé de munitions, lorsqu'un obus vint éclater à cinq mètres de lui. Les éclats s'éparpillèrent dans le sens opposé. Saint Michel a préservé mon fils. » C. T. (*Maine-et-Loire*).

« Mon mari est resté six jours sous le bombardement devant Verdun. Beaucoup sont tombés autour de lui. Il n'a pas une égratignure. Saint Michel, dont il porte le chapelet, l'a préservé. »
M. S. (*Vauchuse*).

« Un jeune homme de ma paroisse a combattu à Verdun. Il a échappé comme par miracle à la mort. Consignez si vous le voulez ; ceci c'est la vérité. Aucun de ceux auxquels vous avez envoyé le scapulaire n'a succombé, sauf un. »

M. G. (Loire-Inférieure).

« Le camarade que je vous avais recommandé est au front depuis la mi-avril. Il a pris part aux combats les plus meurtriers du Mort-Homme et il en est revenu indemne. Il m'écrivait dernièrement : « Je dois un beau cierge à saint Michel ; car sans lui je crois que je ne serais jamais revenu. »

L. L., soldat.

« Après avoir combattu vingt jours sans arrêt sur la Somme, mon mari, promu sous-lieutenant dans l'action, a été atteint de deux balles, dont l'une à l'abdomen devait être mortelle. Grâce à l'intervention de saint Michel, il s'est trouvé que la cartouchière a amorti le choc et que la balle n'a fait ainsi qu'une plaie superficielle en bonne voie de guérison maintenant. »

M^{me} P. (Paris).

« Je voudrais bien un scapulaire de saint Michel, béni par vous, pour remplacer celui que vous avez imposé à mon mari le 4 août 1914. Après deux ans de guerre, il est usé. Je vous l'enverrai en action de grâce et vous le déposerez auprès du glorieux Archange. « Il a été à la peine, il est bien juste qu'il soit à l'honneur. »

K. (Côtes-du-Nord).

Nous avons reçu en effet et déposé aux pieds de la statue vénérée les restes de ce scapulaire qui fut tant et si longtemps à la peine.

AUTRES ACTIONS DE GRACES « MILITAIRES » :

D. S. (Pas-de-Calais), 1 messe. — M. L. (Charente-Inférieure), 1 messe. — E. R. (Aveyron), 2 cierges. — M. C. (Basses-Pyrénées), 2 messes. — L. M. (Puy-de-Dôme), 2 cierges. — N. D. (Deux-Sèvres), 1 messe, 1 cierge. — C^{tesse} du N. (Morbihan). — M. R. (Ille-et-Vilaine), 1 messe. — H. P. (Ille-et-Vilaine). — C. P. (Oise). — L. C. (Yonne), 1 messe. — M^{me} B. (Indre-et-Loire), 1 cierge, 1 lampe. — D. S. (Pas-de-Calais), 1 messe. — B. F. (Manche), 1 messe. — M. P. (Maine-et-Loire). — M. M. (Haute-Loire). — M^{me} A. C. (Indre-et-Loire), 1 cierge. — J. P. G. (Paris). — H. S. (Hérault), 1 messe. — M^{me} P. B. (Doubs), 1 messe. — C. B. (Paris), 1 messe. — M. D. (Paris), 1 messe. — M^{me} B. V. (Seine-Intérieure) 2 lampes, 2 messes. — E. L. (Manche). — M^{me} L. C. (Hérault), 1 messe, 1 cierge. — D. S. (Pas-de-Calais). — J. d'U. (Indre), 2 messes.

ACTIONS DE GRACES

Bouches-du-Rhône : 1 messe, M^{lle} P., zél. — Charente : 1 messe, M. P. — Finistère : 1 lampe pendant neuf jours, V^{isse} A. de la B. de N. — Haute-Garonne : 1 messe, réussite d'une opération, M. L., zél. — 2 messes, V. S. — Gironde : 2 messes, règlement d'affaires, M^{me} B. — 1 messe. De S. — Hérault : 1 messe, M. G. — Ille-et-Vilains : 20 francs pour messes, M. L. — 1 cierge, G. F. — Ofrande, M. M. — Landes : 2 messes, H. M. — 2 cierges, A. G. — Loire-Inférieure : 1 neuvaine de messes, A. R. — Maine-et-Loire : Deux messes, H. M. — Morbihan : Deux faveurs obtenues, J. M. — Orne : 1 messe, C. D. zél. — Basses-Pyrénées : Ofrande, M^{lle} L. — Haute-Saône : Une messe, H. A. — 2 messes, V^{ve} T., zél. — Seine-Inférieure : Une messe, M. C. — Deux-Sèvres : 2 messes, N. D., zél. — Tarn : 2 messes, E. G. — Var : 1 messe et 1 cierge, V^{ve} L. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous nos soldats tombés au Champ d'honneur, et particulièrement : le capitaine Paul Camus, de Charleville ; le lieutenant de Villeroy, de Guérande ; le sous-lieutenant Pierre de Riancey, de Paris ; le sergent Louis Bichon, de Nantes ; le sergent Victor Masson, de Châlons-sur-Marne ; le caporal Louis Ventalon, de Corcoune ; l'abbé François Rochereuil, de Saint-Hilaire-du-Harcouet ; Jean Bercier, de Marseille ; le marin Théophile Bertho, de Binic ; Pierre Durand, de Beausséré ; Jean-François Richard, de Sévérac ; Paul Autran, de Dompierre ; Raymond Montalé ; Bertrand Clos ; X. Puchen ; X. Turbur, de Pau ; Gabriel Baly, de Bressuire ; Joseph Magnoux, de Chanteloup ; Marcel Gabard, de Les Aubiers ; Valentin Denis, de Beaulieu sous-Bressuire ; Adrien Bascussé, de Caumont ; Ernest Mollard, de Beaulieu-sous-La-Roche-sur-Yon ; Joseph Hemigreau, de X. ; Henri Guillenet, de Munéville-le-Bingard ; Paul Guillot, de La Rondehaye ; l'aviateur Jehan de Terline, de Blendécques ; Michel de Gouville, d'Agneaux ; Jean Reinteau, de Montournais.

Aveyron. — Millau ; La Mère Thérèse Laporte, religieuse de Saint-Joseph de l'Apparition. — Saint-Affrique : M^{me} V^{ve} Numa Ancessy.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Marius Nicolas ; La R^{de} Mère Léocadie Quelavoine, religieuse de Saint-Joseph de l'Apparition.

Calvados. — Les Moutiers-en-Cinglais : M. Jean-Baptiste Lion. — Falaise : M^{me} Gustave Joly, bien devote à saint Michel.

- Finistère.** — Plouguin : M. Yves Bozoc.
Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Ravix.
Loire-Inférieure. — Sèvresac : M. Henri-Marie Duval. — Nantes : M. Henri Ménager, père, *fidèle associé*.
Manche. — Avranches : M. l'abbé Boutlou, *professeur à l'Institut Notre-Dame*. — Le Vrétot : M. l'abbé Lehérissay, *curé*. — Saint-Germain-de-Tournebut : M. l'abbé Couillard. — Barenton : M. l'abbé Gautier, *curé-doyen*. — Denneville : M^{me} V^{ve} Pierre Houyvet. — Munéville-le-Bingard : M. Adolphe Henry. — La Haye du Puits : M^{me} V^{ve} P. Ledran, née Pauline Holley. — Saint-Hilaire du Harcouët : M. l'abbé Rochereuil.
Marne. — Chalons-sur-Marne : M^{me} Petit.
Sarthe. — Le Mans : M. Guérin.
Savoie. — Chambéry : M^{me} Charpenel.
Seine. — Paris : M. Justin Leduc ; M^{me} Emélie Leduc.
Seine-Inférieure. — Criel : M. l'abbé Pain, *curé*. — Rouen : M^{lle} Emilie-Mathilde Casalis.
Seine-et-Oise. — Beaumont-sur-Oise : La R^{de} Mère Madeleine, *servente zélatrice*.
Deux-Sèvres. — Beaulieu-sous-Bressuire : M^{me} Augustine Gottreau.
Vosges. — Bouxurulles : M. André-J. Bailly.
Egypte. — Jaffa : La R^{de} Mère Gertrude Cluzel ; Sœur Cecilia Carrière, *des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.



POUR LA PROPAGANDE

MÉDAILLES

I. — Médailles de Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, saint Michel terrassant le Démon ; de l'autre, le Mont-Saint-Michel. (Forme ronde.)

1^o Médailles en aluminium :

N ^o 1 :	0 ^f 40	la douzaine ;	4 ^f	la grosse.
N ^o 2 :	0 50	—	5	» —
N ^o 3 :	0 60	—	6	» —
N ^o 4 :	0 75	—	7 50	—

Majoration : 25 pour cent

2^o Médailles artistiques, METAL vieil argent :
0^f 20 ; 0^f 30 ; 0^f 40 ; 0^f 50 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 2^f et 3^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent.

3^o Médailles artistiques, vieil argent contrôlé :
1^f 25 ; 1^f 50 ; 3^f ; 4^f ; 5^f l'unité.

Majoration : 10 pour cent.

II. — Médailles de Notre-Dame et Saint Michel. — Ces médailles représentent, d'un côté, Notre-Dame du Mont-Tombe ; de l'autre, St Michel. (Forme ronde ; aluminium.)

N ^o 1 :	0 ^f 60	la douzaine ;	6 ^f	la grosse.
N ^o 2 :	0 75	—	7 50	—

Majoration : 25 pour cent.

III. — Médailles-scapulaires, pouvant remplacer tous les scapulaires, y compris celui de saint Michel. (D'un côté, le Sacré-Cœur ; de l'autre, la Sainte Vierge.)

ALUMINIUM : 0^f 60 la douzaine ; 5^f la grosse.

METAL vieil argent : 0^f 30 ; 0^f 75 et 1^f l'unité.

ARGENT : 1^f 75 ; 2^f 50 ; 3^f et 5^f l'unité.

TITRE FIXE : 4^f 50 ; 5^f ; 5^f 50 et 7^f l'unité.

Majoration : 25 pour cent sur l'Aluminium, le Métal et le Titre ;
10 pour cent sur l'Argent.

CHAPELETS DE SAINT MICHEL

CHAÎNE FER : 0^f 25 ; 0^f 40 ; 0^f 50 l'unité.

CHAÎNE MAILLECHORT : 0^f 60 ; 0^f 75 ; 1^f 25 ; 1^f 50 ; 1^f 75 l'unité.

SCAPULAIRES DE SAINT MICHEL

Ils sont envoyés bénits (Bénédition spéciale). Prix :
0 fr. 20 l'unité ; 2 fr. la douzaine.

Majoration : 25 pour cent sur les Chapellets et les Scapulaires.

PETITES FEUILLES DE PROPAGANDE

1. Litanies de St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
2. Consécration à St Michel, in-32 double, 4 p. : 1 fr. le cent.
3. Prière à saint Michel pour la France, 0 fr. 60 le cent. (Edition nouvelle).
4. Prière à St Michel, pour le Temps de Guerre, 0 f. 75 le cent.

STATUETTES DE SAINT MICHEL (en métal)

I. — Saint Michel du Mont-Saint-Michel :

Argentées, sans socle : 1^l. 3^l. 50. (Hauteurs : 8^{cm}, 14^{cm}).

Argentées, avec socle : 4^l. 50. 5^l. (Haut. : 12^{cm}, 20^{cm}).

Décorées, sans socle : 1^l. 25 (Haut. 8^{cm}).

Argentées vieilles, bronzées ou dorées : 2^l. 50. 6^l. 7^l. 50. 15^l.
(Haut. 9^{cm}, 14^{cm}, 18^{cm}, 22^{cm}).

II. — Saint Michel de Raphaël :

Sans socle : 10^l et 12^l. (Haut. : 15^{cm}, 18^{cm}).

Avec socle : 22^l et 25^l. (Haut. : 25^{cm}, 30^{cm}).

(Argentées, bronzées ou dorées, au choix).

Majoration : 25 pour cent.

« AU DAUPHIN », Mont-Saint-Michel

Souvenirs en tous genres

Le Magasin « Au Dauphin » (Magasin du Pèlerinage de saint Michel), offre un choix considérable de souvenirs en tous genres : Bijouterie. Faïences. Albums, etc.

Spécialités : CARTES POSTALES : Le Mont-Saint-Michel dans le passé. — Médaille-Apparition.

Le Magasin « Au Dauphin » est une annexe des bureaux des Annales et de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

BIBLIOGRAPHIE

J. de Gigord, éditeur, Paris, 15, rue Cassette

Pour Dieu, Pour la Patrie, Sermons, Allocutions et Discours, par M. le chanoine L. POULIN, curé de la Sainte-Trinité, 14-18 Jésus..... 3 fr. 50

Voici les derniers discours et allocutions de M. l'abbé Poulin, prononcés à l'occasion des événements actuels. On retrouvera dans ces pages traités avec une haute compétence et une expérience consommée, l'enseignement toujours si goûté de l'éminent Curé de la Sainte-Trinité. Signalons quelques chapitres d'une importance particulière : La Providence et la Guerre. Le Pape. Les Blessures de la France, etc. Ce livre arrive à point pour donner à l'âme française, patriote et chrétienne, les raisons de ses devoirs et de ses espérances.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Les Élités sociales et le Sacerdoce, par le T. R. P. LE FLOCH, supérieur du Séminaire français de Rome. Brochure in-8°. 1 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — Lettre de S. Em. le cardinal Billot. — Avant-Propos. — I. Penurie des vocations ecclésiastiques à notre époque. Etat général de la question. — II. Défection des classes dirigeantes. — III. Notions inexactes et outrées du sacerdoce et de la vocation sacerdotale. — IV. Règles et direction. — V. Concours actif des parents. — VI. Résultats pour les familles elles-mêmes. — VII. Résultats pour l'Église et la société. — VIII. Belle époque pour entrer dans le sacerdoce.

Le Cardinal Billot écrit à l'auteur : « Je voudrais avoir en mon pouvoir ces « faits » des petits livres dont parle le poète, car alors je vous assure que le vôtre aurait vite fait de pénétrer dans tous les milieux auxquels il est destiné ».

Imp. Fa. SIMON, Rennes-Paris.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL
ET
ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE
DE SAINT MICHEL



10^e LIVRAISON NOV.-DÉCEMB. 1916

ABONNEMENTS :

FRANCE : 2 fr. 50 par an, — ÉTRANGER : 3 francs par an

Imp. Fr. Simon, Rennes

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions en sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie. — Honoraires : 2 fr. 50.
- 2° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 3° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite. Offrande facultative.
- 4° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 5° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en designant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50 et de 25 centimes.
- 6° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûlé a son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 7° **Ex-Voto.** — On peut déposer, comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m30 de largeur, sur 0^m20 de hauteur. Epaisseur, 0^m015.
- 8° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 fr. 50 pour la France; 3 francs pour l'Etranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance

A M. le Directeur des *Annales*,

AU MONT-SAINT-MICHEL (Manche).

42^e Année. — 10^e Livraison. — Nov.-Décembre. 1916.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA FÊTE DE SAINT MICHEL (p. 289). — LE PÉLERINAGE DE N. D. DE SALUT (p. 293). — BULLETIN : *Nos Morts*; *Le Recrutement des instituteurs chrétiens* (p. 296). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Affiliation* (p. 297); *Zélateurs* (p. 297); *Associés* (p. 297); *Consécrations* (p. 297); *Ex-voto* (p. 298); *Prière à saint Michel* (p. 299); *Pour nos soldats* (p. 299). — LA DIPLOMATIE DE LA CONFIANCE (*Discours de M. l'abbé GAYET*) (p. 300). — CHRONIQUETTE (GINGATZ) (p. 311). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Neuvaine nationale* (p. 312). — LA QUESTION DU MONT SAINT-MICHEL (E. C.) (p. 313). — SAINT MICHEL AUX ARMÉES (p. 315). — ACTIONS DE GRACES (p. 316). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 317). — TABLE DES MATIÈRES (p. 319).

FÊTE DE SAINT MICHEL

29 SEPTEMBRE

LE chroniqueur des pèlerinages du Mont Saint-Michel a eu des loisirs cette année. Malgré l'attrait exercé par la sainte montagne sur beaucoup d'âmes, les devoirs et les charges qui tombent en ce moment sur les chrétiens sérieux sont si lourds, qu'on ne peut songer à porter bien loin sa dévotion. Aussi le Mont a-t-il été surtout la proie des touristes que rien n'arrête; clairsemés ont paru les vrais pèlerins. Nous avons à faire une exception pour la fête de l'Archange et sa neuvaine préparatoire. Chaque jour le nombre des communions augmentait, et le soir surtout les exercices de la neuvaine réunissaient une assistance à laquelle on n'était plus habitué depuis les débuts de la saison.

Malgré ses occupations, Mgr l'Évêque de Coutances avait voulu, comme chaque année, encourager par sa présence ce

mouvement de la piété chrétienne et française vers l'Ange gardien de la Patrie, et dès l'avant-veille, le carillon paroissial annonçait à tous les échos de la baie l'arrivée de Sa Grandeur dans les murs de l'antique cité michéligenne. Son archaïque rue retentissait déjà de joyeuses conversations, car des groupes noëllistes de Rennes, Saint-Malo, Saint-Servan, Fougères, Avranches et autres lieux ayant choisi le Mont pour y tenir un congrès, on prenait langue avant les réunions. Le soir une procession aux flambeaux, la première de l'année, réunissait toute cette jeunesse, qui, le long des remparts, chantait des cantiques au bruit des vagues déferlant contre la vieille enceinte, car, cette année, l'Océan faisait hommage d'une grande marée à Monseigneur saint Michel, et venait baiser son seuil pour sa fête.

La vigile fut un jour de rafraîchissement spirituel. Dans l'église paroissiale discrètement ornée, le Très Saint Sacrement fut exposé dès sept heures du matin. L'Archange avait groupé autour de lui assez d'âmes ferventes pour faire une cour à son Seigneur. La foule, avec sa piété réelle mais bruyante et son va-et-vient continuel, était en marche, mais pas encore arrivée ; ce fut vraiment une journée de supplications ardentes dans l'intimité des vieux murs de Saint-Pierre-du-Mont, tout imprégnés de prières depuis tant de siècles. Les noëllistes, comme de juste, furent à l'honneur. Notre Seigneur les groupa d'abord au pied de l'autel dans une messe de communion dite par le R. P. C. Allez, leur directeur ; puis Monseigneur les réunit et présida la séance solennelle du congrès, assisté de M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes, et d'un des chapelains ; chacune ensuite vint apporter au pied du trône eucharistique ses résolutions de zèle et de sainte énergie.

Le soir, la bénédiction vint clore la neuvaine de préparation. Déjà la foule était grande, mais le temps lamentable ; aussi ne fut-il pas question de suivre l'exemple donné la veille par les noëllistes. Chacun se retira dans l'espoir que la

nuit dissiperait les nuages et épuiserait l'orage. Cependant plus d'un émettait un regret, que nous avons enregistré souvent en ces jours où de vrais chrétiens abondaient sur le Mont, le regret que la nuit ne fût pas, comme jadis, coupée par les Matines de l'Archange. Il semblait à plusieurs, en cette soirée sillonnée d'éclairs et pleine du mugissement des vagues, entendre l'écho des mélodies qui, pendant onze siècles, là-haut, avaient sanctifié cette nuit, unissant les voix des hommes à celles des anges, pour chanter la gloire de leur commun Seigneur et Père. *In conspectu Angelorum psallam tibi, Deus meus.* Combien expressive cette parole du psaume dans le sanctuaire angélique !

Dès le matin les messes commencèrent et se succédèrent jusqu'à l'office pontifical. Elles eussent été plus nombreuses si les trains avaient été plus favorables. Des prêtres vinrent par l'unique tramway de la matinée, qui ne purent satisfaire leur dévotion. Plus fortunés furent les simples fidèles à qui il fut possible de distribuer la sainte communion jusqu'à l'entrée du cortège épiscopal.

A dix heures, Monseigneur était à son trône, assisté de son frère M. le vicaire général Ch. Guérard, de M. le chanoine Cognault, curé-doyen de Pontorson et de M. Saillard, curé-doyen de Pleine-Fougères. Les stalles, trop peu nombreuses, étaient occupées par Mgr Lepetit, vicaire général de Coutances ; M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes ; M. le chanoine Henry, secrétaire général de Rennes ; M. l'Archiprêtre de Dol et un nombreux clergé qui refluit au-delà du sanctuaire, comme l'assistance au-delà des portes de l'église. Les fonctions étaient remplies par le clergé du canton, et les cérémonies se déroulèrent impeccablement sous l'habile direction de M. l'abbé Huet, vicaire de chœur de la cathédrale de Coutances ; à la tribune, M. l'abbé Legendre tenait l'orgue avec une maestria universellement goûtée. Quant à la maîtrise, c'était l'assistance tout entière guidée par M. l'abbé Lepoil.

Après l'évangile, M. le vicaire général Gayet commenta la

prière de Léon XIII : *Sancte Michael archangele defende nos in prælio*. Pendant quarante minutes l'auditoire écouta ravi de substantiels développements, où l'histoire locale si riche, les circonstances actuelles si poignantes, une doctrine austère et solide se mêlaient heureusement, pour crier à la France confiance en son Protecteur. Comme nous publions ailleurs ce discours, nous sommes dispensés d'en dire plus long ; ce fut, suivant la parole même de Monseigneur, dans une forme très académique, quelque chose d'éminemment surnaturel.

Midi était sonné, la nature faisait sentir ses usuelles exigences ; mais pour beaucoup elles furent vite satisfaites, car l'église désemplit à peine, et bien avant deux heures, moment fixé pour la procession, la foule récitait le chapelet angélique sous la direction d'un des chapelains, et quand l'annaliste dit la foule, ce n'est pas par métaphore, car dans les limites exigües du Mont, des pèlerins au nombre de près d'un millier font figure de foule ; le tramway, sans multiplier ses trains, avait allongé ses convois, et des véhicules de toute description arrivaient par la digue ou traversaient les grèves.

A deux heures donc, la procession quittait l'église, envahissait la rue, remontait sur les remparts et lançait à pleins poumons vers l'Archange, dont la statue la dominait là-haut sur sa flèche, ses prières et ses louanges. Dire que l'harmonie fut parfaite dans les voix étonnerait peut-être les musiciens, elle était parfaite dans les cœurs, qui battaient à l'unisson, et c'était le principal. Au passage on salua la croix de Jérusalem d'un triple *O crux, ave*. Puis rentra qui put dans Saint-Pierre. Le perron et la rue se montrèrent largement hospitaliers. L'inconvénient d'être dehors fut compensé par le bénéfice d'une atmosphère respirable, et d'une certaine liberté de mouvements. L'avantage d'être à l'intérieur fut acheté par plus d'une mortification aisée à deviner. Personne ne se plaignit et la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Monseigneur vint clôturer une fête aussi belle que possible, dans les circonstances douloureuses que nous traversons. Nul

appel n'avait été fait, si ce n'est l'invitation à la prière, lancée par Nosseigneurs les évêques de France, en réponse à la touchante lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Coutances. Qu'un millier de pèlerins de tous les points de la France ait pris les antiques « chemins du Paradis », en dépit des difficultés qui actuellement interceptent les communications, cela prouve la grande confiance de tous en saint Michel. Nous n'étions qu'une poignée, comparés à la population de la France, mais nous nous sentions le cœur d'une multitude invisible étroitement unie à nos prières, la multitude de ceux qui, en ces jours d'angoisse, tournent leurs regards vers l'Ange gardien de la Patrie. Au pied de sa statue était suspendue l'épée, symbole de ses victoires passées, présage de la victoire future. Déjà quelques croix de guerre l'accolaient, gagnées dans les derniers combats, et offrandes d'actions de grâces. D'autres sont venues depuis, elles se multiplieront, nous en sommes sûr, lorsque la France, délivrée de ses oppresseurs, viendra déposer l'hommage de sa reconnaissance aux pieds de celui qui domine toute son histoire. Puisse cette reconnaissance se manifester de la manière la plus naturelle, par la rentrée de Monseigneur saint Michel en son sanctuaire séculaire.

E. L.

Deuxième Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut

7, 8 ET 9 OCTOBRE.

NOTRE grève est toujours la même et pourtant toujours variée selon les jeux de la lumière qui la baigne. Ainsi sont nos fêtes. Après le 29 septembre, nous avons eu le pèlerinage national de Notre-Dame de Salut, d'une physionomie absolument différente. National il l'était, non par son nombre pourtant respectable : les ressources du Mont, en fait de logement, sont limitées, même quand on retient tout à l'avance,

et les chemins de fer ne se prêtent guère actuellement au transport des civils. Il était national par sa qualité : les pèlerins venant des quatre points cardinaux et de toutes les extrémités de la France, de Paris surtout, voire même que les nations alliées y étaient représentées par quelques unités. Quand les groupes des provinces voisines eurent rallié le noyau central, on put, sans exagération, estimer à plus de six cents le nombre des vrais pèlerins. Le R. P. Eutrope, de l'Assomption, assisté d'un certain nombre de ses confrères, dirigeait le mouvement. Une aide puissante fut aussi donnée dans les divers exercices par M. le chanoine Baston, curé de Saint-Michel des Batignolles de Paris ; M. le chanoine Gadiou, directeur de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Espérance, à Saint-Brieuc ; M. le chanoine Payen, secrétaire de l'Evêché de Troyes, et plusieurs autres membres du clergé, qui avaient jugé à propos de sanctifier ainsi les courtes vacances que les circonstances actuelles leur permettent.

L'entrée au Mont, dans l'après-midi du samedi 7 octobre, se fit sous un déluge qui bouleversa quelque peu les plans : on dut se contenter d'une réunion d'inauguration et de bienvenue dans l'église paroissiale, le ciel étant trop peu clément pour des manifestations extérieures.

Dimanche, le temps n'a rien de gracieux, mais s'il demeure grisâtre et morose, les âmes nagent dans la joie. L'enthousiasme est grand. Vingt messes se succèdent aux différents autels et les communions sont très nombreuses. Chaque jour, il y aura messe de communion, grand'messe et vêpres solennelles, procession et salut, sermon, à tous les exercices ; et à tous les exercices, surtout le dimanche, l'église paroissiale, par l'insuffisance de ses proportions, fera regretter la vaste enceinte de la basilique. On se presse, on se lasse : quand tout paraît plein, on entre encore ; la moitié des assistants reste debout pendant des offices de plus de deux heures ; malgré tout, il en reste encore sur les marches du perron et dans la rue. Ceux-là au moins respirent.

Le moment le plus impatiemment attendu est celui des processions aux flambeaux qui, chaque jour, suivent le sermon des vêpres. Là les Montois eux-mêmes deviennent pèlerins et allongent le cortège. Jamais on ne se lasse du coup d'œil féerique de ces théories lumineuses. N'étaient les cantiques qui s'envolent si vigoureusement vers l'Archange planant sur toute la scène à cinq cents pieds en l'air, on dirait un serpent de feu qui monte à l'assaut du sanctuaire angélique, mais qui vaincu s'enroule à ses pieds, se déroule pour suivre toutes les sévères sinuosités des remparts, jusqu'au moment où il disparaît au bas de la ville dans la rue moyenâgeuse qui l'engloutit.

Lundi, la foule est moindre, il ne reste guère que le groupe parisien. Le Mont demeure enfermé dans une brume légère, mais persistante ; pourtant, dans l'après-midi, un rayon de soleil vient faire flamber toutes ses dentelles de pierre. Au cours de la grand'messe, le P. Vivien, de l'Assomption, donne le sermon, d'une superbe envolée, que les abonnés des *Annales* auront le plaisir de lire dans un prochain numéro. Le soir amène la fin de ces heures de prières trop vite écoulées. Avant le *Tantum ergo*, le R. P. Directeur lit, au nom de tous, une solennelle consécration à saint Michel. C'est le moment des adieux. Le R. P. Eutrope exprime la reconnaissance des pèlerins à Dieu d'abord, à saint Michel ensuite, enfin à Mgr l'Evêque de Coutances, qui, par télégramme, vient d'envoyer sa bénédiction. Puis c'est le tour de M. le Chapelain, qui, lui aussi, a des remerciements à adresser aux pèlerins pour la grande édification donnée pendant ces jours. Vraiment ils ont été magnifiques de discipline et d'entrain et infatigables jusqu'au bout. Il demande, et c'est le vœu de tous, acclamé par l'assistance, que le pèlerinage national à saint Michel, en si grand progrès déjà sur l'année dernière, devienne une institution annuelle. On quitte enfin, quoique à regret, l'hospitalière église de Saint-Pierre ; le corps a ses exigences et une nuit entière de voyage doit couronner toutes ces fatigues.

Neuf heures. La baie sous la lumière d'une lune voilée de nuages légers donne l'impression de l'infini. La silhouette de la Merveille s'élève vers le ciel nettement visible, mais plus grisâtre et plus éthérée que jamais. Sur la digue toute une file de voitures où, grâce à l'organisation merveilleuse des Pères de l'Assomption, chacun trouve place. Le signal est donné. Au revoir ! crient les Montois venus en nombre acclamer leurs hôtes ; au revoir ! c'est aussi le cri des pèlerins et l'espérance de tous, et les voitures s'enfoncent dans la brume, faisant retentir les échos d'alentour d'un dernier *Magnificat*.

E. L.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI des mois de novembre et décembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 4 novembre et samedi 2 décembre, messe pour nos zélateurs et bienfaiteurs.

NEUVAINES GÉNÉRALES MENSUELLES du 15 au 25 de chaque mois. Monseigneur l'Evêque de Coutances a daigné bénir les intentions suivantes : pour la neuvaine de novembre : Nos morts et spécialement les officiers et soldats morts au champ d'honneur ; pour la neuvaine de décembre : Le recrutement des instituteurs libres.

* * *

INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1° Le jour de Noël, Archiconfrérie de saint Michel. — 2° Jour au choix, pendant les neuvaines à saint Michel, ou dans les huit jours suivants. — 3° Jour au choix, chaque mois, récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 4° Jour au choix, chaque mois, Archiconfrérie de saint Michel.



La Vie de l'Œuvre

AFFILIATION. — Le 2 octobre, a été affiliée à l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, la confrérie érigée le 26 septembre 1916, en l'église d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), sous le vocable de l'Archange saint Michel, par Monseigneur l'Evêque de Belley.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : M. l'abbé Esnault, de Caen ; M. l'abbé Pinochet, de Cersay, aux armées ; M. l'abbé Trunnet, de Belloy-en-Somme ; Sœur Emmanuel de la Croix, de Saint-Brieuc ; M^{me} Céline Corbeau, de Vaucé ; M^{lle} Françoise Faure, de Brunel ; M^{lle} Marie Le Callennec, de Landerneau.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 14 août au 14 octobre : 1.617 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie, par les zélateurs et zélatrices de : Amiens, Angers, Aubigny-sur-Nère, Baule, Bayeux, Besançon, Billom, Binic, Bressuire, Brest, Caen, Castres, Chailly, Charenton, Châlons-sur-Marne, Cysoing, Charmes-sur-Moselle, Dargnies, Fretterans, Gignac, Hanoï, Hartford, Lamballe, Landerneau, Limoges, Lyon, La Devèze, La Palud, La Brillanne, La Giétaz, Le Havre, Montpellier, Montréal, Maillezais, Monistrol-sur-Loire, Nantes, Nancy, Nuits Saint-Georges, Neuil-les-Aubiers, Old Ross, Paris, Pau, Pontmain, Pouancé, Pouilly-en-Auxois, Perpignan, Rouen, Rignac, Roissy-en-France, Soissons, Sherbrooke, Saint-Clément-sur-Valsonne, Saint-Gabriel, Saint-Lô, Saint-Brieuc, Saint-Paul-Réunion, Tauves, Tamatave, Tardels-Sorholus, Vesoul, Verdun-sur-le-Doubs, Vernègnes, Yvetot et « aux armées ».

CONSÉCRATIONS. — Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges :

16 AOUT : Jeanne Gantz ; Marie-Madeleine Gantz, de Maron. — 21 AOUT : Raymond de Changy, de Segré ; Elise Rieu, de Melas ; Jean-Marie-Antoine Bessière ; Maurice-Marie-François Bessière ;

Louis-Marie-Michel Bessière, *d'Angers*. — 23 AOUT : Joseph-Jules Fortin ; Joseph-Paul-Emile Beland ; Marie-Thérèse Beland ; Marie-Blanche Fauber, *de Montréal*. — 24 AOUT : Michel Coutansais, *de X...* — 1^{er} SEPTEMBRE : Pierre Moreau, *de Paris*. — 5 SEPTEMBRE : Bérengère Faivre, *de Châlons-sur-Marne*. — 8 SEPTEMBRE : Maurice-François-Marie Rebours ; Etienne-Georges-Joseph Anchin, *de Binic* ; Eugène Maguéro, *de Ploërmel* ; Yves-Léon-François-Marie-Joseph Lebeauvin, *de Nantes*. — 11 SEPTEMBRE : Gabrielle André, *de Vesoul* ; Suzanne-Marie-Constance Vinez, *d'Amage* ; Marie Céleste-Georgette Laroche ; Henri-Jules-Joseph Olivier ; Marie-Louise-Joséphine Olivier ; Marie-Léontine-Clémence Olivier ; Paul-Charles-Emile Galmiche, *de Saint-Bresson*. — 13 SEPTEMBRE : Gabrielle Dore, François Doré ; Marguerite-Marie Doré ; Anne-Marie Dore ; Geneviève Doré, *du Havre* ; Rolland-Jacques Huby, *de Pont-Evêque*. — 14 SEPTEMBRE : Camille Choloux, *de Cerqueux-sous-Passavant*. — 19 SEPTEMBRE : Joseph-Marie-Gabriel Onzon ; Louis-Jean-Baptiste Onzon, *de Billom*. — 20 SEPTEMBRE : Henriette Cauchy, *de Cambrai* ; Madeleine Marc Sangnier ; Jean-Marc Sangnier ; Marie-Thérèse Meyer ; Jacques Meyer, *de Paris*. — 29 SEPTEMBRE : Robert Beaumont, *de Pouilly-en-Auxois* ; Arnaud-Marie-Jacques-André-Marc de Maurepas, *de Laval* ; René Rolland, *de Paris* ; Gaston-Alix Hazard, *de Pont-de-l'Arche* ; Paul-Fernand-Henri Godon ; Marcel-Paul-Lucien Godon ; Marcel Dubourg ; Robert Dubourg ; Lucien Dubourg, *de Saint-Michel-de-la-Forêt* ; Marie-Madeleine Simard ; Paulette Rousselet ; Maurice Petit ; Monique Brillanty ; Marguerite Golette ; Emile-Antoine Golette ; Louis Pariou ; Juliette Roche ; Yvonne Roche, *de Verdun-sur-le-Doubs* ; Maurice Anselein-Rambure ; Fernande Anselein-Rambure ; Jeanne Anselein-Rambure ; Michel Lafon ; Françoise Lafon ; Marie-Christine Lafon ; Pierre Lafor ; Marie-Thérèse Lafon ; Monique Lafon ; Charles de Lesseigne, *de X...* ; Jean-Michel-Léopold Gaud Duménil, *de Villedieu-les-Poëles*. — 2 OCTOBRE : Miguel de Gesincourt, *de La Haute-Motte*. — 3 OCTOBRE : Marcel-Ernest-Louis Boussac, *de Saint-Gabriel* ; Marie-Aimée Cordier ; Michel-Ange Cordier, *de La Chapelle-des-Bois* ; Alain Mengin-Lecreux ; Guy Mengin-Lecreux, *de Brest* ; Marie-Madeleine Morisse, *du Havre*. — 5 OCTOBRE : Auguste Costes ; Ernest Costes ; Julia Costes ; André Bourquet ; Paulette Rey ; Paul Benaben, *de Rignac*. — 6 OCTOBRE : Roger-Gustave Lerenard, *de Lantheuil*. — 7 OCTOBRE : Michel-André Gasztowtt, *de Paris*. — 8 OCTOBRE : Jean Martin, *de La Brillanne* ; Jean Roume, *de Valensole* ; Marie-Rose Fourmen, *de Marseille*. — 10 OCTOBRE : Marie-Thérèse Depériers ; Bernadette Depériers ; Andrée Depériers ; Marguerite Briens, *d'Aranches* ; Nelly Morin ; Lucien Courat, *de Belarbre*. — 11 OCTOBRE : Jean-Marc Capin, *de Rimbez*. — 12 OCTOBRE : Jules-Louis-Auguste-Marie Hamel, *de Bayeux* ; Gabriel Fournel ; Anna Fournel ; Anna Sâtre ; Armand Bouchardon ; Eugénie Massard ; Catherine Barbier, *de Monistrol-sur-Loire*.

EX-VOTO. — Nous avons reçu la croix de guerre méritée par un sous-lieutenant, cité une fois à l'ordre du régiment (27 décembre 1915) et une fois à l'ordre du corps d'armée

(20 mai 1916), blessé devant V., et non encore complètement guéri.

Un ancien employé de nos bureaux, M. E. A., a offert à saint Michel sa croix de guerre avec palmes (deux citations). Il est de plus titulaire de la médaille militaire. Blessé grièvement en Champagne, en mai 1915, il vient d'être réformé.

Nous avons reçu pour l'autel de saint Michel une garniture de nappe, un corporal, une bourse et des canons d'autel.

Un antependium rouge a été offert pour le maître-autel.

Que saint Michel traduise par des faveurs de choix notre reconnaissance à nos dévoués bienfaiteurs !

PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LE TEMPS DE GUERRE. — Elle a dépassé le 60^e mille. Continuons de la propager.

Pour nos soldats

VITE, BIEN VITE... COMBLEZ CETTE LACUNE

On nous dit que les recueils de cantiques mis entre les mains des soldats ne contiennent pas un seul chant en l'honneur de saint Michel. C'est une lacune qu'il importe de combler, d'urgence. Nous l'avons pensé ; et la Providence est venue à notre aide, tout de suite. Le R. P. Rouillon, O. P., aumônier militaire, nous a fait hommage d'un cantique composé par lui dans les tranchées le 29 septembre. Ses strophes d'actualité, et qui se chantent sur un air connu, jointes au cantique populaire « *Saint Michel à votre puissance...* » sont, dès maintenant, imprimées sur feuille double, format du petit paroissien du soldat.

Mais il faut que ces petites feuilles s'en aillent vers le front, vite, bien vite. C'est affaire à nos amis.

Qui ne connaît, ou tout au moins ne peut se procurer l'adresse d'un soldat, prêtre de préférence, et ne consentirait à nous la communiquer en nous priant de lui envoyer telle quantité déterminée de petites feuilles ?

JOINDRE LE PRIX A LA DEMANDE D'EXPÉDITION.

Le cent : 0 fr. 75 ; le mille : 6 francs, franco. ;

Le Mont Saint-Michel

École nationale de la diplomatie de la Confiance (1).

Sancte Michael Archangele, defende nos in praelio!
Saint Michel, dans la guerre actuelle, à notre secours !

MONSEIGNEUR (2),
MES FRÈRES,

Il est raconté dans les chroniques du Mont, qu'au lendemain de la guerre de Cent ans, des groupes innombrables, composés en majorité d'enfants à peine âgés de neuf ans, vinrent des Basses-Allemagnes et apparurent sur nos grèves : et quand on leur demandait pourquoi ils suivaient, comme les Pastoureaux du siècle précédent, les « chemins du Paradis », « C'est la volonté de Dieu, répondaient-ils : le désir nous en est venu à l'église si soudainement que nous avons tout quitté pour prier saint Michel. » Cet enthousiasme ne pouvait échapper à la censure d'une science toujours jalouse et méprisante. Un professeur d'Heidelberg composait tout un traité pour condamner les pèlerinages sous le prétexte que ces migrations d'enfants facilitaient la servitude, l'immoralité et la dépopulation, et les qualifiait « d'effusions magiques et diaboliques ».

L'Allemand n'aimerait-il donc pas le Mont Saint-Michel ? Mes Frères, j'ai eu la curiosité d'en chercher la raison. Sans doute nul n'oserait affirmer que l'histoire du sanctuaire et du « palais des anges » n'inspire à tous quelque admiration ou quelque dévotion. La Bavière catholique n'a-t-elle pas servilement copié les statuts de l'ordre des chevaliers de Louis XI ? et hier encore, l'Allemagne parodiait notre culte en frappant une médaille ridicule d'orgueil en l'honneur de saint Michel « Esprit allemand (3) ». La forteresse inviolable, et le champ de bataille, où le Prince de la milice céleste a fait trembler tous les ennemis de l'Eglise et de la France, ne semblent guère plus déconcerter l'audace du sous-marin qui se flatterait de réduire en poussière d'une seule torpille l'enceinte fortifiée de la Merveille. Mais pour l'Allemand qui veut imposer sa culture, le Mont Saint-Michel a toute une autre portée stratégique : sa haine le poursuit, parce que dans la guerre actuelle comme au cours des âges, il reste l'École nationale

(1) Discours prononcé au Mont Saint-Michel, le 29 septembre 1916, par M. l'abbé Gaver, vicaire général de Rennes.

(2) Mgr Guérand, évêque de Coutances et Avranches.

(3) Voir *Annales du Mont Saint-Michel*, n° de septembre 1915, p. 78.

de la diplomatie de la confiance, où le cœur français viendra toujours demander le secret de la victoire.

Monseigneur, en développant cette pensée toute d'actualité, je crois répondre au vœu le plus ardent de votre dévotion au grand Archange. Depuis que vous avez pris possession du trône épiscopal de saint Aubert, votre ambition a toujours été de remplacer les abbés du Moustier, qui, par charte royale, restaient les seuls capitaines de la cité, et vous vous êtes constitué le « défenseur du Mont », fidèle à votre poste de vigie comme la sentinelle de la Tour du Guet.

Depuis la grande guerre, vous avez revendiqué l'honneur d'être le porte-fanion de l'Archange, et comme autrefois Robert de Mortain, au plus fort du combat, vous avez notifié « à tous les enfants de l'Eglise que, pendant sa durée, vous entendez porter l'étendard de saint Michel », et n'aurez d'autre motif de confiance que la fière devise du glorieux Jean d'Harcourt : « *Nemo adiutor mihi, nisi Michael!* » Votre cœur de vrai croisé « habile à démêler la ruse » et « ardent à poursuivre l'erreur », a su, dans un appel aux armes du surnaturel, communiquer son entrain et sa ferveur aux extrémités du front de bataille, depuis le Mont Gargan jusqu'aux ruines du Mont Tombe de Cornouailles, en passant par Bruxelles et Anvers consacrés à l'Archange, jusqu'à l'église privilégiée de Moscou où les Tzars, après leur couronnement, viennent encore demander la bénédiction et la protection du chef des armées du ciel. Les succès répétés de cette neuvaine ont prouvé à nouveau l'efficacité infaillible d'une méthode bien française, l'effet de la diplomatie de la confiance surnaturelle.

Mes Frères, à vous de transformer ces succès pleins d'espoir en un triomphe définitif. La lutte est ouverte entre le prévôt du Paradis qui se fait l'artisan de la victoire de Dieu : « *operator victoria Dei* », et le démon qui par ses ruses retarde l'heure de la délivrance. Sa méthode infernale ne change pas : il veut neutraliser la guerre, lasser et décourager de la guerre, ou nous habituer à la guerre ; et pour y réussir, sa stratégie consiste à exploiter successivement l'esprit de crédulité, l'esprit de critique ou l'esprit d'égoïsme jouisseur, qui sont autant d'obstacles au progrès de nos armes. Pour le vaincre, l'archange saint Michel ne demande qu'à lui opposer une méthode toute contraire : la diplomatie de la loyauté confiante, toute faite de foi à l'invisible, de ténacité dans la prière, de générosité et de dévouement dans l'effort.

Mes frères, entrons à cette école bien française : constituons-nous, comme l'on disait au moyen-âge, « les élèves de Monseigneur saint Michel, prince du ciel, *Principis aetherei, sancti Michaelis alumni* ». Essayons de comprendre les trois

secrets chiffrés de la diplomatie de la confiance en les commentant à la lumière de la belle prière que l'Église fait répéter aux prêtres et aux fidèles chaque jour après la messe.

* * *

*Sancte Michael archangele, defende nos in prælio,
Contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium!*

Saint Michel, soyez notre rempart contre la méchanceté du démon ! La grande malice du diable, « *nequitia diaboli* », la première ruse de sa stratégie est de laïciser et de neutraliser la guerre. Il excite, aux jours de troubles, avec égal succès, l'esprit de crédulité trop facile à exploiter aussi bien dans le monde de l'impiété que dans celui de la fausse piété. Il sait la crédulité de l'impie qui nie tout, et substitue en réalité aux pratiques de la vraie religion les formes monstrueuses d'une superstition ridicule ; il voit la crédulité des âmes pieuses, mal éclairées, qui accèdent ou inventent des prophéties sans authenticité, préfèrent au chapelet de Notre-Dame ou à la couronne de saint Michel des chaînes de prières sans contrôle et colportent des nouvelles sans fondement dignes de remplir quelque quotidien sans matière, que l'apôtre saint Paul eût dénoncées d'un mot : *falsas novitates*. Et tous ces procédés de la ruse diabolique aboutissent au grand mal du jour : l'oubli volontaire de Dieu et la négation plus ou moins officielle de l'intervention de la Providence dans les événements ; et l'on va jusqu'à tout expliquer par des causes naturelles et à laisser entendre que Dieu n'a rien à voir dans la guerre.

Sancte Michael defende nos! Céleste Archange, il est temps d'intervenir pour revendiquer les droits de Dieu et ranimer la foi à l'invisible et au surnaturel ; faites retentir comme aux jours des premières luttes du ciel votre cri de combat : *Quis ut Deus!* le premier secret de la diplomatie de la confiance que pendant des siècles ont déchiffré les infatigables Défenseurs de votre domaine sur terre.

Quis ut Deus! Cette foi à l'invisible possède les premiers solitaires du Mont-Tombe et de Tombelaine. Elle a la puissance de renverser les arbres de la forêt de Scissy où les druidesses entretenaient la crédulité et les superstitions païennes des ancêtres montois ; elle détrône les idoles de Jupiter et de Mercure, apportées sur nos côtes par les larges voies romaines. Et quand ces premières victoires sont acquises leurs contemplations n'ont plus qu'un but, régler l'œil de l'âme sur la lumière de Dieu, comme on règle aujourd'hui sur l'infini les puissants instruments d'optique pour les mettre au point et faciliter les découvertes.

Quis ut Deus! La foi à l'invisible hante saintement la grande âme de l'évêque Aubert quand par trois fois l'Archange lui commande de bâtir une chapelle sur le roc et, pour preuve de l'apparition surnaturelle, lui laisse sur le front l'empreinte profonde du doigt de l'invisible.

Quis ut Deus! La foi à l'invisible soulève l'enthousiasme des premiers miraculés : entendez l'aveugle d'Astériac, qui recouvre la vue au passage des reliques rapportées du Mont Gargan ; elle entonne le refrain du pèlerin des siècles : « Il fait beau voir ! » *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (1) : tous reviendront, au mont comme des voyants de l'invisible.

Quis ut Deus! La foi à l'invisible inspire la forme même de l'architecture du moustier : les chanoines de la collégiale et les bénédictins de la cité des Livres n'auront d'autre travail commandé que de livrer du contemplé « *contemplata tradere* » au monde qu'ils éclairent ; et toutes les baies du cloître ajourées comme un jardin du Paradis, et les larges rosaces du Scriptorium où, penchés sur les manuscrits, les pieux savants pénètrent le sens des choses divines, semblent autant d'observatoires ouverts sur l'infini.

Cette foi à l'invisible reste le premier titre de gloire de l'École de la diplomatie de la confiance. *Stetit in veritate!* La stabilité du mont s'explique par ce mot de saint Jean, comme le triomphe de l'Archange qui l'habite. La faute irréparable de l'ange déchu a été de quitter sa ligne, de sortir de son orbite, d'abandonner son domicile, « *dereliquerunt suum domicilium* » (2) et par le fait il a cessé de réfléchir la lumière du Très-Haut. L'honneur de l'Archange a été de rester à la distance marquée par Dieu pour renvoyer et projeter au loin la vérité dans tout son éclat : *Stetit in veritate*. Et le Mont, qui participe à cette gloire, nous apparaît au plus profond des brumes du doute et de l'erreur, comme un phare lumineux, comme un projecteur puissant, dont le foyer merveilleusement centré envoie à l'infini l'éclat qui révèle la présence de l'invisible. *Stetit in veritate* (3).

Et s'il vous plaît de mieux comprendre encore le triomphe de la foi à l'invisible, suivez ce petit rayon qui soudainement, en une heure d'angoisse nationale, porte l'espérance dans un humble village de Lorraine. Il s'arrête sur l'enseigne d'une demeure inconnue : « Vive labeur ! ». On y travaille comme en la cité des Livres, au compte de Dieu, et pour la pauvre France. L'invisible illumine le front virginal d'une enfant de 13 ans si ignorante qu'elle peut à peine reciter

(1) *Heb.*, xi, 27.

(2) *Ep. Jud.*, 6.

(3) *Joan.*, viii, 44.

tout son Pater. L'Archange lumineux vient de la part de Dieu lui signifier la mission de rendre la France à Dieu ; Jeanne se signe : d'instinct elle consacre sa chasteté à la Vierge, que chaque jour elle couronne de fleurs. Puis elle obéit à ses voix, et plus tard, si ses juges veulent surprendre la sincérité de sa foi à l'invisible : « Mais, dira-t-elle, je l'ai vu accompagné d'autres anges ; je les ai vus aussi réellement que je vous vois ; je pleurais quand ils s'en allaient, je ne leur faisais pas aussi grande révérence qu'elle leur appartient : car je crois forcément que ce sont saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite ». Et les témoins ajoutent que ce semblait alors chose divine « du fait de la voir et de l'ouïr », tant était profonde sa foi à l'invisible, et influait sur sa vie ce secret de la diplomatie de la confiance au Dieu qui donne la victoire.

Le secret des triomphes ne change pas : et le « *Quis ut Deus* » trouve une traduction nouvelle dans ce mot qu'a pu écrire un de nos chefs d'armée au début de la grande guerre : « L'histoire dira quel rôle auront joué les impondérables dans les batailles actuelles ! » Le rôle des impondérables ! c'est toujours le rôle de l'invisible et du surnaturel, le rôle du mot chiffré de la diplomatie de la confiance, le cri de victoire de l'Archange, *Quis ut Deus !* Accentuez-le en affirmant votre foi en face des embûches du démon qui laïcise la guerre et exploite la crédulité.

*
**

*Sancte Michael archangele, defende nos in prælio !
Imperet illi Deus ! supplices deprecamur.*

La deuxième ruse du démon, c'est de lasser de la guerre en favorisant l'*esprit de critique* et de murmure dans le camp des découragés et des décourageants. Ne parlons pas du blasphème de l'impie, qui jusque dans la tranchée emploie la forme brutale de la négation et ose dire que si Dieu existait, il ne permettrait pas en sa bonté de tels massacres. Mais plus facilement la critique prend les ailes de la rumeur : elle se fait tendancieuse, attaque toute autorité et juge le pape et les évêques ; sottise et infâme, elle répand la calomnie aussi bien sur le prêtre qui assure à son poste d'arrière le ministère de la consolation, que sur le prêtre-soldat penché sur la blessure d'un frère d'armes pour recevoir ses dernières confidences. Le murmure envahit jusqu'au monde des belles âmes : celles qui font profession de servir Dieu se lassent et se lamentent. Que de fois n'avons-nous pas reçu depuis les longs mois de guerre cette objection spécieuse : « Oui ! d'abord j'ai bien prié, mais je ne prie plus, je n'ai pas été

exaucé. Dieu ne sort pas de sa neutralité : j'attends toujours sa réponse ! »

Sancte Michael defende nos ! Saint Michel, souvenez-vous du combat mystérieux engagé sur terre pour disputer le corps de Moïse au démon qui voulait en faire une idole. En ces temps-là, nous dit l'épître de saint Jude, comme aujourd'hui des hommes blasphémaient, méprisaient toute autorité et niaient toute majesté divine ; et cependant, l'archange, au lieu de jeter au diable l'anathème qui eût pu le confondre, laissa à Dieu le soin de la réponse : « *Imperet illi Deus !* que Dieu te maîtrise ! (1) » Le deuxième secret de la diplomatie de la confiance est donc de faire crédit à Dieu et de savoir attendre l'heure marquée par Lui pour la victoire.

L'histoire du Mont Saint-Michel est comme l'explication continue de ce mot d'ordre mystérieux.

Imperet illi Deus ! Laissez passer quelques années après l'apparition de l'Archange, et voici que quatre délégués de l'Irlande font aux chanoines de la collégiale un récit fantastique : dans leur île, un monstre a été terrassé par le bras de saint Michel, et est tombé foudroyé après trois jours de prières ; ils ont recueilli les armes du combat, un petit glaive et un bouclier : ils viennent les suspendre en ex-voto dans la chapelle du Mont et porter la réponse de Dieu à la prière confiante. Cette lutte légendaire n'est qu'un prélude des assauts continus de l'ennemi du Mont et de l'Archange.

Imperet illi Deus ! Que Dieu te maîtrise ! Voyez les moines bâtisseurs conquérir le domaine de l'air pour porter à trois cents pieds la merveille et l'église abbatiale. On dirait un germe vivant qui évolue et se développe ; l'humble chapelle de Saint-Aubert pousse dans le rocher de vigoureuses racines cloisonnant des cryptes souterraines, puis elle dresse sa tige puissante, la basilique et ses arcs boutants ramifiés, pendant qu'une branche monumentale, la Merveille, fait face à l'abîme et monte, monte encore pour s'épanouir en une fleur idéale, le cloître qui semble un « parterre céleste ». Pour se retrouver en ce dédale d'architecture des siècles, seuls les manuscrits des us et coutumes monastiques serviraient de fil conducteur ; mais saint Benoît expliquait à ses fils la raison de ce progrès continu : « Monastère fervent, monastère opulent », et la période du XI^e au XVI^e marque en effet en même temps l'apogée de la splendeur et de la ferveur de l'abbaye de saint Michel.

Mais la ferveur ne dispense pas de la lutte : autour de ces pierres qui prient, le malin ne cesse de rôder : « *circuit quærens quem devoret* (2) ». La fouire qui tombe du ciel semble

(1) *Ep. Jud.*, 9.

(2) *I Pet.*, v, 8.

préparée au fond des enfers et excitée sur le Mont plus de treize incendies. L'œuvre à peine achevée sera-t-elle compromise à jamais ? Ne murmurez point ! Quand les plombs des toitures coulent fondus en ruisseaux d'enfer, que la tour des Livres s'effondre en ensevelissant les manuscrits, et que la flamme pénètre d'un rouge indestructible les pilastres et les murs de l'église romane et du chœur de d'Estouteville, rien ne déconcerte le moine bâtisseur.

Imperet illi Deus ! Que Dieu se charge de la réponse : l'abbé s'agenouille, prie, jeûne et quête : et les foules viennent répondre au Kyrie eleison et au Miserere, les ducs et les rois apportent l'or et fondent leurs donations, les Papes multiplient les indulgences. Et après chaque orage, une sève nouvelle fait s'épanouir au parterre céleste une fleur de plus. Dieu a toujours le dernier mot : et de ces salles grandioses qui rayonnaient près du chœur comme autant de sanctuaires, on dirait de la prière pétrifiée qui traduit pour tous l'énigme du second chiffre de la diplomatie de la confiance.

Imperet illi Deus !

L'histoire du Mont est faite du récit de ses luttes. Quand les éléments du ciel et de la terre sont en paix, Barbares, Bretons, Normands, Anglais, Huguenots, toutes puissances jalouses des droits de succession à la couronne ou gagnées à l'hérésie, donnent l'assaut aux portes du chatelet, et organisent le blocus de la citadelle inviolable. Le dernier mot reste toujours à celui qui combat pour l'Archange, qui porte sur son drapeau, comme l'Anglais du temps de saint Edouard et l'Anglais d'aujourd'hui fier de l'Ordre de Saint-Georges et de Saint-Michel, le mot d'ordre de la victoire : *Imperet illi Deus !*

S'il y eut une heure critique dans l'histoire du Mont, c'est celle où le blocus se resserrait, assuré par une flotte immense, entre les trois points stratégiques d'Avranches, de Pontorson, de Tombelaine, déjà aux mains de l'ennemi : journées épiques où 119 chevaliers français luttaient contre 20.000, où des duels de géants se livraient sur les grèves, où l'incendie du ciel favorisait l'ouverture des brèches. Le moine bâtisseur devait alors jeter la truelle pour reprendre l'épée et soutenir la vaillance des combattants ; mais jamais il ne laissait tomber de ses mains son livre d'heures et de prières. *L'Imperet illi Deus* vibrait plus suppliant. Et la réponse de Dieu ?

La réponse de Dieu, à l'heure où la pitié est si grande au beau pays de France, cherchez-la dans les manuscrits du Mont, dans nos écoles de peinture qui ont illustré cette page d'histoire. Voici, dans un livre d'heures du duc de Berry une reproduction exacte d'une miniature du xv^e siècle : le Mont dans toute sa beauté de l'époque romane apparaît entouré

d'une flotte, et pour marquer l'âpreté de la lutte, dans les nuées se livre un combat ardent entre l'Archange et le dragon fulminant.

Vous attendez la réponse du Ciel ! Mettez en pendant ce projet extrait des cartons des Gobelins : une jeune fille à cheval suivie de deux hommes d'armes sort des bois de Vaucouleurs : l'Archange protecteur de la France, vêtu de blanc comme l'ange de la résurrection, écrase la tête et le corps gigantesque d'un monstre et ouvre à la Pucelle la perspective du champ illimité de ses victoires ; et l'artiste en exergue a mis simplement ce mot : « Ton chemin est préparé ! »

C'est l'heure de la réponse de Dieu.

Imperet illi Deus ! Ton chemin est préparé ! il y a des siècles que s'accumulent prières et pénitences sur la montagne de l'abbaye. Oui, va, Fille de Dieu, va !

Ton chemin est préparé ! par le travail sanctifié, la ferveur de la liturgie, les larmes de l'expiation. Va, Fille de Dieu, va !

Ton chemin est préparé, par l'héroïsme des chevaliers du Mont et les dons et la foi de ses pèlerins ; va, Fille de Dieu, de Chinon à Orléans, d'Orléans à Reims, de Reims à Loches. Jeanne, tu peux donner le royaume de Charles à Jésus-Christ. Dieu aura le dernier mot !

France, ne doute plus de la réponse de Dieu : pour la victoire de demain, ton chemin est préparé ! Par l'or que tu as versé, par le sang de tes fils qui a coulé sans mesure, par ta bienveillance qui chaque jour t'amène de nouveaux alliés. Va, Fille de Dieu, va !

Ton chemin est préparé, bien plutôt encore par la diplomatie de l'école de la confiance, par le beau travail accompli depuis 60 ans pour restaurer le culte de l'Archange, par les prières accumulées sur le Mont, cet arsenal du surnaturel, quand les foules venaient le couronner Prince des milices de la terre et du ciel et célébraient le XII^e centenaire des victoires et des réponses de l'Invisible. *Imperet illi Deus !*

* * *

*Sancte Michael archangele, defende nos in praelio !
Tuque princeps militum cœlestis, satanam aliosque spiritus
malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo,
divina virtute in infernum detrude !*

Le troisième stratagème du démon est d'insensibiliser le mal, d'habituer à la guerre en exploitant l'esprit de jouissance égoïste et facile. Satan lui-même lève encore l'étendard de la révolte et de l'indépendance en face de toute loi gênante : mais plus ordinairement il excite les convoitises, fait miroiter des bénéfices honteux pendant que sous mille formes il envoie

« *alios spiritus malignos* », d'autres esprits méchants qui conseillent de substituer à la loi de la volonté divine, les lois fantaisistes du caprice, du calcul, de l'intérêt, du plaisir : ce sont ces prédicateurs trop visibles qui épuisent les ressources de la nation et stérilisent le courage des belles âmes.

Bertrand du Guesclin trouverait encore à poursuivre « sur le chemin du Paradis », les *routiers* modernes, faciles à reconnaître sous le faux déguisement du pèlerin ; et le bon vieux prieur Guillaume le Gros aurait un long feuillet de son *Cartulaire* à remplir pour dénoncer les modes païennes de guerre et lancer l'anathème à « des gens étranges qui ont amené malvses manières, tost péchés et oltres accoutumances de vêtir, de chausser, de manger, de parler, de chanter et de subtilizer en mal. »

Mes Frères, ne vous habituez pas à la guerre. Enfants, parce que l'autorité de votre père n'est plus visible au foyer, ne vous émancipez pas, ne vous habituez pas à la guerre. — Serviteurs et servantes, parce que l'œil du maître est moins présent, n'oubliez pas le regard de Dieu et ne négligez pas de faire votre tâche pour la Patrie en toute conscience : ne vous habituez pas à la guerre. — Mères de nos familles chrétiennes, qui avez payé déjà si cher la rançon de la France, n'allez pas vous reprendre en profanant le foyer ou en vous livrant à la passion pour noyer vos chagrins : ne vous habituez pas à la guerre. Répéter en paroles ou en acte le cri discordant de la révolte : « *Non serviam !* » Non, ne pas servir, mais jouir et s'amuser ! ce serait profaner la guerre et déprimer le courage de ceux qui, sur le front, se font gloire de servir.

Sancte Michael defende nos. Prince de la milice céleste, pour nous garder de ce danger, il est temps, non plus d'opposer au « *non serviam* » de l'ange séducteur un mot chiffré de la diplomatie que tous ne sauraient entendre, mais de faire étinceler dans le ciel votre glaive d'or dans un geste de commandement qui parle à tous comme un ordre muet, et que notre statuaire national a porté à 500 pieds dans les airs pour rapprendre à tout pèlerin du Mont le secret de la confiance, le « *serviam !* » de la fidélité.

Saint Michel, restez à votre poste, comme l'agent de liaison du visible et de l'invisible et ravivez dans ces âmes de combattants de la prière le mot d'ordre que tous doivent emporter pour mieux comprendre leur devoir et revendiquer l'honneur et le droit de servir.

Serviam ! Servir ! C'est la leçon qu'autrefois le pèlerin du Mont, accueilli par les moines au pied du Grand Degré, apprenait au palais de l'aumône, où l'hôtelier distribuait les trésors accumulés pour servir les pauvres. Et tous, à la vue

des merveilles de la charité bénédictine, se renouvelaient en la volonté de se conquérir, de se perfectionner et de se dévouer.

Serviam ! Servir ! Quand l'Archange quittait sa demeure préférée et voyageait jusqu'aux confins de la Lorraine pour se faire l'éducateur de Jeanne d'Arc, il ne lui livrait pas d'autre secret de vie que celui de cette diplomatie agissante : « Sois sage, de la sagesse même de Dieu ; sois pieuse, aie confiance dans la prière ; surtout sois bonne jusqu'au dévouement et au don total de toi-même au service de tes frères ! »

Serviam ! Servir ! Femmes de France qui avez tout donné, votre or et votre cœur pour participer à la victoire, si demain vous voulez exceller en l'art de servir, bonnes en pansant la blessure et douces en parlant de Dieu, arrêtez-vous ici un instant au logis de Dame Tiphaine de Ragueneil. L'épouse de du Guesclin, au plus fort des combats, est venue se réfugier dans la cité de l'Archange, non par vaine frayeur, mais pour apprendre son rôle d'ange gardien, pour tout donner aux compagnons d'armes de son mari. Et quand le Connétable vient lui demander compte des 100.000 florins d'or confiés à sa garde : « Monseigneur, répond doucement la noble dame, aux chevaliers et escuyers qui servi vous ont, l'aye départi pour leurs rançons paier et eux remonter. Donc encore serez servi par eux et ne m'en veuillez rien demander. »

Serviam ! Servir ! Prêtres de France, aumôniers volontaires de la tranchée, dites-nous les transformations d'énergie opérées dans des âmes sans foi : vous les avez vues se réveiller à cet appel aux armes : *Serviam !* faire de ce seul mot : servir ! le programme de leur vie subitement réformée et devenir des héros heureux de combattre sous la bannière du Prince des milices célestes.

Serviam ! Servir ! L'heure est grave ; ne retardons pas la marche de la victoire : tous combattants de la prière, fervents pèlerins de saint Michel, soyons fiers d'être appelés aux services auxiliaires de la confiance.

* * *

« Saint Michel à notre secours, et yrai à merci ! » C'était jadis le cri du pèlerin en péril de mer ! Le *Roman du Mont* a recueilli du *x^e* siècle une gracieuse légende que les écoliers ont encadrée dans une miniature, conservée à notre Bibliothèque nationale. Une pauvre femme, qui jamais n'avait eu d'enfants, venait au Mont pour prier et consacrer ses espérances. Surprise à mi-grève par la brume et la marée montante, elle disparut en poussant ce cri d'angoisse : « Saint Michel à notre secours ! » et les Montois se pressaient

au pied des rochers, impuissants à lui venir en aide. Mais voici le miracle ! Au matin, quand le soleil eut dissipé la brume, cette femme apparut dans un berceau d'écume, sur lequel les vagues déferlaient comme sur un roc, portant entre ses bras un enfant nouveau-né ; et la miniature complète le récit par l'apparition de la Vierge de Tombelaine, Notre-Dame la Gisante, desservi par deux anges et couvrant de son bleu manteau la mère et l'enfant. Le peuple baptisa du beau nom de « Péril » le petit miraculé : il se fit prêtre et chaque année il revenait à l'autel de l'Archange pour célébrer une messe d'actions de grâces. Puis entre le Mont et Genest, pour fixer le souvenir, on dressa une croix de 500 pieds, que le bon roi saint Louis fit lui-même restaurer.

Mes Frères, l'allégorie est transparente. Cette femme n'est-ce pas la France qui vient consacrer aujourd'hui à l'Archange ses enfants de demain ? Trop longtemps égarée dans les brumes du doute et attardée dans la lise de l'impiété, tous la croyaient morte et pour jamais disparue sous les vagues envahissantes. Mais, du fond de l'abîme, elle a crié : « Saint Michel à mon secours et yrai à merci ! » Demain ses fils prêtres, échappés au péril ou marqués du signe de la vocation dans l'ardeur des combats, reviendront plus nombreux : ce ne sera plus assez d'une croix gigantesque pour fixer devant les peuples le souvenir du miracle, mais ils porteront en *ex-voto* de leur reconnaissance un autel d'argent et feront couler sur le Mont le sang rédempteur pour les morts, leurs frères.

Ce jour-là, prêtres et patriotes, archéologues et touristes, artistes et historiens applaudiront à l'idée féconde de la restauration religieuse de la Merveille et de la Basilique.

Ce jour-là le Mont cessera d'être un musée, fermé pour raison de force majeure, et l'épithète du souvenir : *in memoriam* ! fera place à la pensée de la résurrection : *in spem* ! La Patrie reconnaissante ne saurait trouver pour ses morts un plus beau monument du souvenir français, ni une sépulture plus digne des ossements épars de ses fils disparus.

Ce jour-là les herbes du Châtelet se lèveront d'elles-mêmes pour laisser passer les reliques que porteront sur leurs épaules les héros de la victoire dans des châsses dorées ; et tous chanteront avec la même émotion l'hymne de l'Espérance : « *Ut memoria illorum sit in benedictione et ossa eorum pullulent in eternum* (1) ! »

« Que leur mémoire soit en bénédiction et que leurs ossements desséchés soient une semence de vie et de renouveau pour la France immortelle ! »

Ce jour-là, Monseigneur, l'Archange saint Michel repren-

(1) *Eccli.*, XLVI,

dra de vos mains l'étendard du salut pour représenter nos morts dans la lumière sainte, pendant qu'un office pontifical, encore plus solennel que celui d'aujourd'hui, fera rêver des splendeurs de la liturgie d'autrefois et que la foule, se déroulant en longue procession, célébrera sur les remparts le triomphe de l'école de la diplomatie de la confiance et entonnera le chant de bénédiction au Dieu qui a fait éclater sa miséricorde dans l'enceinte fortifiée de la cité : « *Benedictus Dominus : quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita* (1). »

CHRONIQUETTE

PAS de place ! Du reste, tout est dit et je viens trop tard. A quoi bon insister ? Septembre nous a valu une affluence extraordinaire de pèlerins isolés, très pieux, d'une piété grave, oublieuse de soi, préoccupée des intérêts généraux et supérieurs de la Patrie, de l'Église, de la gloire de Dieu. Bravo ! La dévotion gagne en étendue et en profondeur. Progrès consolant, auprès duquel les légèretés tapageuses et stupides du snobisme font l'effet d'un nuage inoffensif et lointain.

Plusieurs pèlerins ont passé plusieurs jours, certains une semaine, quelques-uns davantage, au Mont Saint-Michel. Tous y ont puisé la paix et la force.

Le 7 septembre, à l'heure où les touristes des deux sexes (robes courtes et bâton noueux à lanières de cuir !) tournoyaient dans l'église, sept soldats blessés récitaient le chapelet. L'un d'eux, un prêtre — fort accent auvergnat — exhortait ses camarades, entre les dizaines, et leur suggérait des intentions : « Pour les personnes qui nous ont soignés avec tant de dévouement... Pour nos camarades exposés au danger... Pour la France et pour ses alliés... Pour nos familles et nos bienfaiteurs... » Ils n'oublièrent qu'eux-mêmes. Question d'habitude. Ah ! si les touristes avaient eu des oreilles pour entendre ! Mais ils tenaient en mains des bâtons noueux à

(1) Ps. 30, 22.

lanière de cuir, seul souvenir qu'ils aient de la grande guerre!

Le 8 septembre, M. Carton de Wyart, ministre d'État belge, est au Mont avec sa famille. Tous font la sainte communion.

Le 12 septembre, l'affluence des voyageurs est telle, que plusieurs doivent s'en aller faute de place dans les hôtels. J'ai vu, de mes yeux vu, leurs « têtes »... et leurs talons.

Ce que je n'ai pas vu, c'est ce qu'une note, obligeamment prise à mon intention, me met en mesure d'apprendre à mes lecteurs. Je transcris textuellement : « Aujourd'hui, 22 septembre, *Great excitement* au Mont. A 11 heures du matin un hydravion, venant, paraît-il, de Granville, survole la Merveille, en route pour Cancale. Il n'est pas boche et ne lâche rien. »

C'est peu... Et c'est tout.

GINGATZ.

NEUVAINES NATIONALES

À la demande de notre Evêque vénéré, Nosseigneurs les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France ont ordonné en leurs diocèses respectifs des prières spéciales à l'occasion de la fête de saint Michel. Nous ne rapporterons pas ici leurs réponses, si encourageantes par la confiance dont elles témoignent; elles sont identiques, quant au fond, à celles de l'an passé. La plupart des Evêques ont adopté à la lettre le programme proposé par Mgr Guérard. En outre, nous savons que plusieurs ont tenu à célébrer la sainte messe pour la France, en leurs cathédrales, le 29 septembre, et que de nombreux fidèles se pressèrent, ce jour-là, autour des premiers Pasteurs, soit aux offices du matin, soit à ceux de la soirée. Il en fut ainsi, notamment, à Lourdes et à Rodez.

Des paroisses de villes et des plus modestes hameaux nous arrivent des échos très consolants : la neuvaine nationale a été faite et bien faite. De tous côtés on s'est rappelé et l'on a rappelé à saint Michel, selon l'expression de la *Revue Mariale*, que l'Eglise de France, devant l'heure des grandes épreuves, s'est consacrée à lui. »

La Question du Mont-Saint-Michel

REPRENONS-la au point précis où nous la quittions le 15 août. Alors, on s'en souvient, les *Amis du Mont Saint-Michel* venaient d'émettre une série de vœux que nous résumons ainsi : coupure franche de la digue insubmersible à 1.040 mètres du Mont; suppression radicale d'une bonne moitié de la digue submersible de Roche-Torin; mesures à prendre pour la sécurité du littoral.

Une fois de plus la Presse se fit l'écho complaisant des ultimes résolutions des *Amis*. Il est hors de doute que l'unanimité des journaux est acquise à la solution préconisée et la défend avec une ardente conviction. Pour le dire en passant, n'est-il pas curieux que l'unité soit faite parmi les esprits libres sur une question aussi brûlante, aussi passionnément débattue pendant trente ans, et cela seul ne devrait-il pas donner à réfléchir aux réfractaires... s'il en est encore quelques-uns? Ceux-ci, du reste, qui se montrèrent agressifs jusqu'en ces derniers mois, ne soufflent plus mot aujourd'hui. Devant l'irrésistible argumentation du bon sens auraient-ils enfin reconnu qu'un seul parti s'impose désormais à leur proverbiale sagesse : celui de Conrart. Louons-les sans réserve de l'adopter et souhaitons au surplus que leur adhésion soit... sans réserve.

Nous avons rapporté le projet d'un pont roulant qu'un lecteur de l'*Avranchin* proposait d'établir en remplacement de la partie supprimée de notre chère digue. Nous pensions bien que la lettre du « Montophile » ne demeurerait pas sans réponse. Celle-ci est venue, en effet, par la plume de M. Paul Gout, architecte en chef des Monuments historiques et vice-président des *Amis du Mont Saint-Michel*. Après avoir déclaré que l'Association s'abstient systématiquement de préférer une solution à une autre dans le problème dont il s'agit, il propose, sous sa responsabilité *personnelle*, « l'établissement d'une

légère, très légère passerelle pour piétons, conçue en forme d'estacade aussi rudimentaire que possible. »

Sur ce sujet les discussions peuvent s'établir et s'éterniser. Mais il serait également regrettable et que l'on ajournât la coupure de la Digue faute de s'entendre sur les moyens d'accès au Mont, et que l'on s'arrêtât à des solutions qui iraient à l'encontre du but poursuivi. Espérons que l'on ne perdra de vue aucune des données et qu'on saura concilier tous les intérêts : ceux de l'art et ceux du public.

Or il paraît bien que le dernier projet présenté par le service des Ponts et Chaussées, loin d'atteindre ce résultat, ne tient compte que d'un seul des intérêts en conflit. Il comporte en effet un enrochement de la partie comprise entre la porte de l'avancée et la Tour de la Liberté et se dirigeant vers l'extrémité de la Digue abaissée (sur une longueur de 236 mètres seulement). C'est une véritable plate-forme en éventail que l'on songerait à créer devant le Mont Saint-Michel, pour le plus grand bonheur des chauffeurs, qui remiseraient là, très facilement, leurs voitures, à l'abri des vents et des marées. Nous disons des « marées », car l'abaissement de la digue auquel on s'est résolu serait dérisoire. Deux ou trois jours seulement, 15 heures en tout par année, la plate-forme serait submersible. Quinze heures par an le Mont redeviendrait une île ! Encore est-il que, grâce à l'enrochement, on pourrait y accéder, même au plus haut point des plus hautes marées, si l'on consentait à se mouiller un tantinet les pieds. L'enrochement ne serait pas navigable. C'est un récif... dangereux.

A son propos, *Figaro* n'avait-il pas raison de poser la question du *Barbier de Séville* : « Qui trompe-t-on ici ? »

Enfin, — sauf à se quereller sur les moyens à prendre pour la remplacer — on va couper la Digue. La chose est sûre. Nous avons lu, sur nos murs affiché, un décret préfectoral ordonnant une enquête d'utilité publique sur les « travaux projetés en vue de conserver au Mont Saint-Michel sa situation insulaire », à savoir : « coupure de la digue insubmersible

aux abords du Mont et de dérasement de la digue submersible de Roche-Torin ». On entend bien qu'il s'agit là du projet adopté par les Ponts et Chaussées et non agréé par les *Amis du Mont Saint-Michel*.

Les pièces en sont déposées à la Sous-Préfecture d'Avranches, où l'on peut, ce mois d'octobre, les consulter et consigner ses observations. Le Comité de Direction des *Amis du Mont Saint-Michel* a décidé qu'un délégué ferait connaître par un « dire » à inscrire au registre de la Commission d'enquête l'avis motivé de l'Association.

Les choses en sont là.

E. C.

Saint Michel aux armées.

NOUS voulions publier ici de larges extraits de notre courrier. Les nécessités de la mise en pages nous contraignent à ne donner que cet extrait d'une lettre de notre cher confrère, toujours au front :

« Ce que je ne dirai jamais assez, c'est ma gratitude à saint Michel. Au début de notre campagne à V., je me suis mis avec mes braves paroissiens du 2^e bataillon sous sa protection. Il m'a gardé, vous le constatez... Je puis dire que le danger était pour moi comme pour les camarades et que bien des fois il fut tout proche.

« Nous avons fait des relèves jusqu'en première ligne, dans les trous d'obus, sans recevoir une marmite, ou bien si le feu de barrage se déclanchait le bataillon prenait position sans avoir un blessé. C'est un fait qu'avant notre arrivée les compagnies que nous relevions avaient subi de lourdes pertes. L'enfer ne cessait pas pour nous. Nous perdions du monde, très peu. Aussitôt après notre départ, nos remplaçants étaient cruellement éprouvés. Interrogez n'importe quel homme du 2^e bataillon : pas un qui ne s'écrie : « Nous avons eu une veine insensée ». Et si votre interlocuteur a de la foi, il ajoutera le mot du cœur : « C'est à Dieu que nous le devons. » La plupart sont de cet avis. J'ajoute pour ma part : « Par la protection de saint Michel ». Je vous charge de dire notre gratitude à l'Archange que nous aimons et que nous prions de plus en plus. » (19 septembre 1916.)

G. M. (Ain). — M^{me} A. (Maine-et-Loire), 1 messe. — M^{me} R.

le M. (*Loire-Inférieure*), demande de scapulaires, « dont on m'a dit qu'ils font des miracles de protection ». — V^{ve} L. (*Manche*), 1 messe. — E. G. (*Doubs*), 2 messes, « appartement préservé des bombes d'un avion ennemi ». — M^{me} J. (*Ille-et-Vilaine*), « demande de scapulaires de rechange pour soldats ». — V^{ve} P. C. (*Seine-Inférieure*), 3 messes. — F. P. (*Ain*), 4 messes, 1 lampe, 1 neuvaine. — D. C., 1 messe. — M^{me} C. (*Haute-Loire*), 2 messes. — G. P. (*Paris*), 1 lampe, 1 messe. — J. de C. (*Ille-et-Vilaine*), « capitaine de B., prisonnier, échappé à l'asphyxie, protégé miraculeusement, portait le scapulaire de saint Michel ». — D. S. (*Pas-de-Calais*), « Saint Michel m'a protégé. J'ai remarqué que chaque fois que je ravitaillais ma batterie, les obus de barrage tombaient soit avant soit après mon passage. Il n'en était pas de même pour mes collègues. » — M. H. (*Orne*), 1 lampe. — G. M. (*Mayenne*). — V^{ve} T. (*Allier*), 1 messe, 1 cierge. — M^{me} E. (*Haute-Savoie*), 2 messes. — J. S. (*Loire*), 2 messes, 1 scapulaire. — M^{me} de L. (*Tarn-et-Garonne*), 1 lampe, 1 messe. — X. (*Seine-Inférieure*), neuvaine d'actions de grâces, 1 lampe, 1 cierge. — G. de B. (*Pas-de-Calais*), 5 messes, 1 lampe, « demande instamment la liberté de sa fille, prisonnière en Allemagne. » — M^{lle} A. (*Maine-et-Loire*). — M. J. (*Ille-et-Vilaine*), « mon mari et mes deux fils, munis du scapulaire de saint Michel, ont échappé aux plus grands dangers. Mon plus jeune fils, particulièrement exposé comme agent de liaison entre F. et Th., a traversé à de nombreuses reprises des tirs de barrage et des nappes de gaz et en est sorti sain et sauf. » — A. N. (*Indre-et-Loire*), 1 cierge. — L. M. (*Puy-de-Dôme*), 1 messe, 2 cierges. — L. A. (*Indre-et-Loire*), 1 cierge. — J. de la C. (*Charente*), 2 messes. — S^r G. (*Bouches-du-Rhône*), 1 messe. — J. M. (*Isère*), 1 messe. — A. M. (*Loire*). — D. S. (*Pas-de-Calais*), 1 messe.

ACTIONS DE GRACES

Basses-Alpes : Action de grâces pour protection pendant un voyage dangereux en automobile, M^{lle} C. P., zélatrice. — Trois cierges, neuvaine de messes, P. T. — **Ardèche** : Messe pour protection à des militaires, S. — Deux messes, C. — **Aude** : Deux messes, offrande, J. P., zél. — **Bouches-du-Rhône** : Ma fille, bloquée dans le Nord, a pu partir avec ses enfants. Après le passage du train qui les emportait, le pont fut coupé. Ma fille est persuadée qu'elle doit son salut à saint Michel et à la bonne Mère. Moi, j'en ai la certitude. C'est le 29 septembre qu'elle a eu l'inspiration de tenter la fortune du voyage. Elle a réussi contre toute espérance. M. M. — **Calvados** : Une messe, M. L. — Une messe, J. L. R. — Offrande, A. M. — **Cantal** : V^o P. — **Doubs** : Propagande, E. G., zél. — Grâce temporelle obtenue, X. — **Côtes-du-Nord** : Guérison obtenue, A. B.,

zél. — **Eure** : Deux messes et offrande pour la chapelle, M. C. — **Finistère** : Préservation dans un grand danger, J. L. — **Haute-Garonne** : Deux messes, V. S., zél. — **Hérault** : Une messe, une lampe, A. F. — **Ille-et-Vilaine** : 20 francs pour messes, M. L., zél. — Une messe, Vve J. R. — Offrande, M^{me} A. H. — Offrande, N. C. — **Loire-Inférieure** : Consécration d'un enfant et messe, M. D. — **Mayenne** : Deux messes, H. M. — Une messe, V^o B. — **Oise** : Un cierge, M. C. — Une lampe, M^{me} C. B. — **Orne** : Deux messes, V. L. — **Puy-de-Dôme** : Préservation dans un danger, Sœur du S.-C. — **Rhône** : Guérison, L. H. — 4 neuvaines de messes, M. R. — **Seine** : Succès à un examen, E. G., zél. — Une messe, M. D. — Une messe, C. D. — Offrande, L. P. — Une messe, C. D. — **Seine-et-Oise** : Une messe, M. A. — Une messe, G. C. — Une messe, M. H. — **Seine-Inférieure** : Une messe, E. L. — Une messe, T. B. — **Tarn-et-Garonne** : Une messe, A. C. — **Madagascar** : Offrande, M. M.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Nous recommandons tous nos officiers et soldats tombés au Champ d'honneur et particulièrement : le capitaine Charles Marchal, de Besançon ; le lieutenant de chasseurs Henri de Borde, de Pagny ; le sous-lieutenant Marc Bourcier, de Monaco ; l'adjudant Auguste Lecouvey, de La Haye-du-Puits ; le chef d'escadron André-Joseph Bailly, de Bouxurulles ; l'élève officier Frédéric Joly, de Charolles ; le sergent Gaston Chenu, de Pont-de-l'Arche ; le sergent Jacques de Montferri, cité à l'ordre de la division, de Laval ; Gaston de Nucé de Lamothe, de Arqué ; Adelin Maurel, de l'Escale ; Charles Martin ; Henri Clément ; Félix Basset ; Martial Joly, de La Brillanne ; Adolphe Lerenard, de Saint-Gabriel ; Louis-Auguste-Victor Hamel, de Bayeux ; Edmond Huet ; Alphonse Midoux, de Clément-sur-Sauldre ; le jeune Morère, de Toulouse ; Félix Baraille, de Montpellier ; Henri Piel, de Saint-Thual ; Jean-Baptiste Larthier, de Pagny ; Célestin Robinet ; Gaston Cine, d'Orléans ; Jean Clément, de Saint-Pierre-de-Chemillé ; Maurice Routard, de Bressuire ; Julien Gabard, de Les Aubiers ; Jean Colas, de X... ; Irène Contar, de Aix ; Clément Vallée, de Saint-James.

Basses Alpes. — Puimichel : M. Elzeard Féraud. — Digne : M. l'abbé Péraud ; M. l'abbé Bongarçon ; MM. Fortuné Nicolas ; Camille Nicolas ; Antoine Esmiol ; Henri Chauvin ; Joseph Chauvin ; MM^{mes} Apollonie Gondran ; Emilie Nicolas ; Zélie Isnard ; Rosalie Nicolas. — **La Brillanne** : MM. Denis Decory ; Louis Decory ; Joseph Basset ; Joseph Rougier ; MM^{mes} Julie Sibeaux ; Adèle Rougier ; Marie Brémond ; Anaïs Ségon ; Laurence Basset ; Fortunée Basset ; Victoria Arnoux. — **Lurs** : M. Antoine Laforest. — **Forcalquier** : M. l'abbé Blanc. — **Montfort** : MM. Antoine Trabuc ; Michel Trabuc ; M^{mes} Justine Bonnet ; Flavie Basset. — **Fonpiry** : M. Pierre Nicolas.

Aube. — Troyes. — M. Henri Johannelon ; M^{lle} Sebret ; M^{lle} Roguier.
Bouches-du-Rhône. — Aix : M. César Contar.
Calvados. — Vaubadon : M^{me} la princesse Raymond de Broglie. —
Bayeux : M. Jules-Louis Hamel ; M. Jean-Baptiste Leruyer ; M^{me} Louisa
 Leruyer.

Cher. — Aubigny-sur-Vère : M^{me} Vve Michoux, née Marguerite Petit.
Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} Marie Fleury.
Côtes-du-Nord. — Binic : M. Yves-Marie Le Suare ; M^{lle} Le Gran-
 villais.

Doubs. — Besançon : M^{me} Auguste Guichard, très dévote à saint Michel.
Gers. — Mauvezin : M^{lle} Françoise Dupouy, zélatrice.

Hérault. — Béziers : M^{me} Isidore Hondrat, fidèle associée.
Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Anne de Ragueneil de Montmo-
 rel. — Saint-Thual : M^{me} Piel. — Saint-Malo : M^{me} Léger, très dévote à
 saint Michel.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Marie LORNEAU ; M^{lle} Marie
 Porteau, fidèles associées.

Lot-et-Garonne. — Libos : M^{lle} Marie Caumont, fidèle zélatrice.
Maine-et-Loire. — Saint-Pierre-de-Chemillé : M^{me} J. Clément,
 née J. Bondu. — Saint-Quentin-en-Mauges : M^{me} Thérèse Augereau.

Manche. — Saint-James : M. le chanoine Challier, curé-doyen. —
Flamanville : M. l'abbé Mette, curé. — Ducey : M. Paul Mottay. —
Blainville : M^{lle} Léontine Léonard, zélatrice. — Beslon : M^{me} Augustine
 Letaillandier.

Marne. — Châlons-sur-Marne : M^{me} Aubry.
Haute-Savoie. — Scionzier : M^{me} Z. Briffaz ; M^{me} veuve Céles-
 tine Bastard.

Seine. — La Trinité-de-Paris : M^{me} Poulin.
Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Marie Charbonneau.
Tarn-et-Garonne. — Sept-Fonds : M. Pierre P. Bastide.

Var. — Saint-Tropez. — M. l'abbé Guillermin.
Vendée. — Ile d'Yeu : M^{lle} Bailloul.

Ile de la Guadeloupe. — Basse-Terre : M. Voltaire ; M. Camille
 Michaux ; M^{me} Léon Siarras ; M^{me} Marie Aguilierie.

Canada. — Montréal : M. l'abbé J.-A. Peladeau, zélateur. « Aussitôt
 que vous serez averti de mon décès, je vous demande humblement,
 M. le Directeur, de recommander aux prières de l'Archiconfrérie du
 Glorieux Archange saint Michel et dans les Adieux des chers défunts,
 l'âme de votre serviteur. J.-A. Peladeau, prêtre, zélateur de saint Mi-
 chel. Au revoir au ciel. » (Trouvé dans les papiers du vénérable défunt) ;
 M. l'abbé Fournel, P. S. S. ; révérende Sœur Brosseau, religieuse de
 Saint-Joseph ; Révérende Sœur Saint-François-de-Sales ; Révérende Sœur
 Thérèse du Saint-Sacrement, religieuse de la Providence ; M. Napoléon
 Chicoine ; M. Maurice Larranger. — **Sainte-Agathe** ; Révérend M. l'abbé
 Fossé, ancien curé. — **Saint-Louis-de-Gonzague** : M. l'abbé J. Quesnel,
 curé. — **Sherrington** : M^{me} Sorel, née Olive Lestage ; M^{me} Jourdan, née
 Marie Chatelle ; M^{lle} Marie Prévost, zélatrice.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas
 in Lucem Sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 42^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

ORDRE. — I. DOCTRINE ET PIÉTÉ. — II. BULLETIN DES ASSOCIÉS. — III. CHRONIQUE
 DU MONT-SAINT-MICHEL. — IV. VIE DE L'ŒUVRE. — V. ÉCHOS ET NOUVELLES.
 — VI. LE MONT-SAINT-MICHEL. HISTOIRE ET ART. — VII. RECHERCHES SUR LE
 CULTE DE SAINT MICHEL. — VIII. NÉCROLOGIE. — IX. VARIÉTÉS. — X. ACTIONS
 DE GRACES. — XI. ADIEUX AUX DÉFUNTS. — XII. GRAVURES.

I. — Doctrine et Piété.

Anniversaire (L') (Mgr LEPETIT).....	65	Psaume 142 ^e (E LEMOINE).....	130
Neuvaine (La) nationale à saint Michel.....	97, 141	Saint Michel à Pontmain (Mgr LEPETIT).....	262
Prières (Anciennes) (D. L. G.)..	245		

II. — Bulletin des Associés.

Alcoolisme (L').....	137	Morts glorieux (Nos).....	107, 296
Blasphème (Le).....	170	Orphelins de la guerre (Les)...	205
Blessés de la guerre (Les).....	71	Pape (Le).....	236
Dépopulation (La).....	138	Prisonniers de guerre (Les)...	73
Election (L') présidentielle des Etats-Unis.....	236	Profanation du Dimanche (La)...	171
France (La) mieux connue.....	108	Recrutement du Clergé (Le).....	269
Haut commandement (Le) de nos armées.....	205	Recrutement des Instituteurs li- bres (Le).....	296
Intervention (L') de la Providence en notre faveur.....	1	Russie (La).....	42
		Serbie (La).....	43

III. — Chronique du Mont-Saint-Michel

(Fêtes, Pèlerinages, Divers.)

Fête du 29 Septembre 1916....	289	Second Pèlerinage national de N.-D. de Salut.....	293
Chronique Montoise (GINSATZ)...	146	Sermon de M. l'abbé NEYRINGCK..	110
184, 208, 238, 274, 311		Sermon de M. le vicaire général GAYET.....	300
Notes montoises (INTÉRIEUR)...	80, 120		
Quelques notes au jour le jour	46		

IV. — La Vie de l'Œuvre — Archiconfrérie.

Annales.....	77	Mois et Fêtes de saint Michel.	75, 272
Associés (Nouveaux) 14, 44, 74, 117		Neuvaine des Morts.....	119
140, 173, 206, 237, 271, 297		Pour la Chapelle.....	208
Bienfaiteurs.....	119, 173	Propagande.....	274
Cadeaux.....	175	Souhaits.....	129
Consécérations... 14, 45, 75, 117, 140		Zélateurs 14, 44, 74, 140, 173, 206	
173, 206, 238, 272, 297		237, 271, 297	
Courrier.....	16, 174	Pour nos soldats.....	299
Ex-voto. 16, 76, 119, 207, 238, 273, 298			

V. -- Échos et Nouvelles.

Ange gardien (L') de la France.	10	Ordre (L') de saint Michel.....	218
Appel (Un).....	24	Que saint Michel est puissant...	25
Bribes d'histoire.....	216	Quelques nouvelles du Mont et de	
Esprit allemand.....	78	l'Archange (Mgr LEPASTR).....	3
Monte Gargano (Le).....	216	Saint Michel aux armées.....	33, 91
Neuvaine (La) et la fête de saint		154, 188, 249, 252, 285, 315	
Michel.....	125, 257	Neuvaine nationale 1916.....	312

VI. — Le Mont Saint-Michel. — Histoire et Art.

Abbaye (L') du Mont Saint-Michel rendue au culte.....	53	de l'abbaye du Mont Saint-Michel.....	26
Chronique rétrospective. L'Année terrible.....	17	Digue-Enseigne (La).....	85
Cinquante ans (E. L.).....	161, 193	Digue-Digue-Digue.....	218
Crucifix (Le) de saint Michel (chan. L. BOSSEBOUV).....	176	Prieuré (Le) d'Otterton (D. L. G.).....	225
Dernier abbé commandataire (Le)		Question (La) du Mont Saint-Michel.....	277, 313

VII. — Recherches sur le Culte de saint Michel.

Mont Saint-Michel (Un) en Piemont (A. BERCHOU).....	88, 150	Saint-Michel des Lions à Limoges (Chan. LECLER).....	279
Saint-Michel de Montholier.....	79	Saint-Pierre sur Dive (Chan. BLIN).....	247

VIII. — Nécrologie.

Mgr Fuzel.....	190
----------------	-----

IX. — Variétés.

Casques (Les) pointus au Japon (SAURET).....	60	Ravenelle, Valériane et OEillet.	250
--	----	----------------------------------	-----

X. — Actions de Grâces.

28, 62, 93, 157, 191, 221, 251, 287, 315.

XI. — Adieux aux Défunts.

30, 63, 95, 127, 159, 191, 223, 255, 287, 317.

XII. — Gravures.

Basilique (La) de saint Michel au Mont Gargan.....	217	Otterton. Pont et église.....	217
Chapelle (La) de saint Michel, Mont Saint-Michel.....	39	» La tour de l'église.....	231
Christ (Le) révélé à l'Ange gardien de la France (mosaïque du Panthéon, Paris).....	6	Notre-Dame de Pontmain.....	266
Crucifix (Le) de saint Michel (Moyen-Âge).....	181	Papier-monnaie (Le) de Granville, 1915.....	119
Église de Saint-Michel des Lions, Limoges.....	232	Saint-Pierre sur Dive. Tour Saint-Michel, église et cloître.....	248
Fontaine (La) de saint Aubert et l'escalier d'accès.....	213	Saint Michel allemand écrasant les alliés (KARL JACOBS).....	45
		Sauret (le B. P.) au milieu des chrétiens de sa mission.....	61



MUSIQUE RELIGIEUSE

(Aux Bureaux des Annales. Mont St-Michel (Manche) et chez M. Marcel LAURENT, 7, rue des Gobelets, Orléans.)

1. **Cantate à Saint Michel**, paroles de E. P., musique de Marcel Laurent.
2. **A l'Étendard**, en l'honneur de Jeanne d'Arc, paroles et musique de Marcel Laurent.
3. **La Délivrance!** dédié à Jeanne d'Arc, libératrice, paroles et musique de Marcel Laurent.
4. **France!** chant triomphal, à la gloire de nos armées, paroles et musique de Marcel Laurent.
5. **Délivrance!** (Texte anglais) dédié à S. M. Georges V, paroles et musique de Marcel Laurent.

POUR CHACUNE DE CES COMPOSITIONS :

Partie vocale : toutes les parties sur la même feuille, sans accompagnement. 0 fr. 10

Grande Partition (Edition illustrée), chant et orgue ou piano..... 2 fr. »

L'Hymne à l'Étendard, sur lequel est calquée la Cantate à Saint Michel, est célèbre dans le monde entier. L'hymne nouveau, France, est non moins vibrant. On y reconnaîtra la manière de l'auteur. *La Délivrance* se chante sur le même air.

(Aux Bureaux des Annales. Mont Saint-Michel (Manche))

1. **Quis ut Deus!** Chant des Pèlerins au Mont Saint-Michel. Paroles du Comte de Palys, musique du V^{te} le Mintier. Partition pour harmonium et partie vocale 1 fr. »
2. **La France à Saint Michel**, dédié à S. G. Mgr Guérard, paroles et musique de L. Tiercelin. Partie vocale seulement 0 fr. 10
3. **Saint Michel à votre puissance; Pitié mon Dieu; Nous voulons Dieu...** Les trois cantiques (Paroles seulement) sur feuille in-18 double 4 pages, *le cent* 1 fr. 25

(Aux Bureaux des Annales. Mont Saint-Michel)

PAPIER A LETTRES ET CARTES DE CORRESPONDANCE

Avec en-tête : jolie héliogravure de *Saint Michel* (de Raphaël ou du Guide.)

	N° 1	N° 2
I. — Papier à lettres		
10 feuilles et 10 enveloppes.....	0.75	1.20
20 feuilles et 20 enveloppes.....	1.50	2.40
100 feuilles et 100 enveloppes.....	7.50	12. »

II. — Cartes de Correspondance :

10 cartes et 10 enveloppes : 0 fr. 50; 20 cartes et 20 enveloppes : 1 fr. 100 cartes et 100 enveloppes : 5 fr.

Livraison en boîtes ou en pochettes, selon la quantité.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, PARIS VI^e.

Lettres de l'abbé H. Perreye (1850-1865), avec une lettre de Mgr Dupanloup. 10^e édition, 1916. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50.

Relisez-les en temps de guerre et vous trouverez à cette lecture un repos pour l'esprit, un charme pour le cœur, une grâce pour l'âme.

(*La Bonne Nouvelle.*)

J.-M.-S. DAURIGNAC. Histoire de saint Louis de Gonzague, Prince du Saint-Empire, religieux de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 de viii-412 pages, 5^e édition, prix : 3 francs.

Cette histoire, documentée, très édifiante, devrait être entre les mains des étudiants, des jeunes soldats et de tous les adolescents chrétiens. Elle vaut un cours d'instruction religieuse, mis en action dans la personne d'un prince, d'un héros et d'un saint. Nous la recommandons à toutes les bibliothèques des cercles catholiques.

(Mgr BACRON, *Revue Maritime*.)

ABBÉ P. DELBANT. Du Misérable à la Victoire. 1 vol. in-12 de ix-238 pages. Prix : 2 francs.

Ce livre est très beau, oblige à la réflexion, fait du bien à l'âme et élève le courage vers les sommets, Dieu et le ciel !

(Mgr BACRON, *Revue Maritime*.)

PAUL KER. En pénitence chez les Jésuites. Correspondance d'un lycéen. 4^e édition in-12. Prix : 3 fr. 50.

L'auteur nous dit lui-même l'histoire de son livre et les espérances qu'il fonde sur sa publication.

« Ceci n'est pas un roman ; c'est une histoire vécue. Je n'ai pas été élevé sur les genoux de la Compagnie de Jésus. C'est l'Université qui s'est appliquée la première à dégrossir ma jeune intelligence et à la former. Je lui suis gré de ses louables intentions. Mais la vérité m'oblige à dire que, si je vauds quelque chose, ce n'est pas à elle que je le dois. Je l'ai, bien qu'involontairement, quittée d'assez bonne heure pour avoir le temps de faire peau neuve sous une autre influence. Les pages qu'on va lire marquent les diverses phases de mon évolution. »

CAPITAINE MASSOUTIE. Un officier français : René MARTEAU, capitaine breveté d'Etat-Major au 110^e Régiment d'Infanterie. Tombe glorieusement au champ d'honneur le 7 mars 1915. 1 vol. in-12. Prix : 0 fr. 60.

Portrait d'un soldat magnifique qui réalise l'idéal de l'officier français. L'auteur, le capitaine Massoutie, le dédie à son fils, André MARTEAU, mais il offre à tous les jeunes ce souvenir et cet exemple de vaillance française et de vertus chrétiennes.

ABBÉ J. POIRIER. Une Âme de Saint : HUBERT DE LA NEUVILLE, tué à l'ennemi le 28 septembre 1915. in-12. Prix : 1 fr. 50.

M. le curé de Saint-Josse-sur-Mer raconte dans ce livre l'histoire d'une âme, « mais d'une âme noble, grande, généreuse, incroyablement pure, lumineuse et élevée, idéalement belle, d'une âme de saint. » Magnifique exemple à proposer à la nouvelle génération. Excellent petit livre destiné à faire beaucoup de bien.

(*La Bonne Nouvelle.*)

TRAMWAY de PONTORSON au MONT-SAINT-MICHEL SERVICE D'HIVER

Départs de Pontorson à 8 h. 56 et à 13 h. 18 ; Départs du Mont Saint-Michel à 9 h. 56 et à 14 h. 10.